HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

LE MARQUIS DE SADE

ET

SON ŒUVRE

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

10 exemplaires sur papier du Japon numérotés de 1 à 10.

500 exemplaires sur papier de Hollande numérotés de 11 à 510.

EXEMPLAIRE N° 12

AVIS

Deux exemplaires de cet Ouvrage ont été déposés conformément à la Loi. En conséquence, l'Éditeur s'en réserve la propriété, et poursuivra tous Contrefacteurs ou Débitants de contrefaçons. Le droit de traduction est également réservé.

LE

Marquis de Sade

ET

SON ŒUVRE

DEVANT

LA SCIENCE MÉDICALE & LA LITTÉRATURE MODERNE

PAR

LE Dr JACOBUS X...

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Instruction publique, etc., etc.
Membre de la Société d'Ethnographie
et de l'Alliance Scientifique universelle

Auteur de l'Amour aux Colonies, ou Singularités Passionnelles dans les Colonies françaises; Ethnologie du Sens Génital; — Les Lois Génitales; Les Bases de la Psychologie passionnelle; — Et plusieurs Ouvrages sur la Science militaire

PARIS
CHARLES CARRINGTON
13 Faubourg Montmartre, 13
—
1901

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

AVIS DE L'ÉDITEUR

Une gloire infâme auréole d'ombre le nom du Marquis de Sade.

Juste rétribution d'une vie que l'on suppose toute entière vouée à l'apologie du crime, ce triste privilège lui est échu de figurer dans la langue pour résumer, en sa brièveté de monosyllabe, la plus noire, la plus horrible des folies sexuelles.

On pourra donc s'étonner qu'un volume tout entier soit consacré à l'étude d'un tel homme et d'une telle œuvre. Les lecteurs peu renseignés et que l'étude effraye, sont persuadés qu'il est suffisant de connaître sur ce sujet les quelques phrases écœurées des dictionnaires, et qu'il est inutile de descendre au fond des gémonies où le Marquis dort avec ses livres, pour voir si dans cette immonde poussière, quelque chose n'est pas resté qui vaille le regard et l'analyse.

Qu'on ne s'y trompe point. En cette œuvre curieuse que nous faisons paraître aujourd'hui, la plus documentée, la plus complète qui ait jamais été écrite sur le « Divin Marquis », l'auteur n'a pas voulu que le « monstre » dont il s'occupe fut « embelli par son art ». Il a travaillé en psychologue et en savant sur une étonnante matière, il a disséqué froidement son sujet et s'il rend compte de ses recherches en un style facile et souriant, la grave pensée qui les inspira n'en apparaît pas moins toute entière.

Le Marquis de Sade eût-il été celui que la légende nous a peint sous d'épouvantables couleurs (et la légende seule s'est occupée de lui jusqu'à ce jour), qu'il n'en serait pas moins utile de demander à ses livres comme à sa vie le secret de l'horreur qui s'y attache.

Une âme aussi sombre appartient à la science, au même titre que celle de tous les criminels, puisque aussi bien, et nous le disions tout à l'heure, son nom sert à cette même science pour étiqueter une aberration.

*C'est donc d'un passionnant problème de psychologie que s'est occupé l'érudit aimable de l'*Amour aux Colonies, *et c'est la solution de ce problème qu'il nous apporte en son livre magistral.*

Fruit d'un labeur considérable, ce livre projette une lumière définitive sur ce cas unique dans l'histoire des mœurs. Les Mémoires du temps, les archives de la Bastille, les archives de l'hospice de Charenton, tout a été lu, analysé, fouillé et, de l'examen impartial des pièces authentiques de ce procès jamais révisé, il résulte, étrange constatation pour les esprits prévenus, que le marquis de Sade fut, au point de vue des mœurs, à peine un peu plus libertin que les roués de son époque et qu'il n'a jamais été fou.

Il ne s'agit pas cependant d'une réhabilitation. De ce qu'il existe, jusqu'à un certain point, un désaccord entre la vie du Marquis et ses monstrueuses doctrines, ces dernières n'en subsistent pas moins. L'aventure n'en est-elle pas plus singulière et digne de fixer l'attention du philosophe, au sortir des livres fangeux et sanglants du Marquis, de rencontrer un gentilhomme au ton de son époque, frivole et musqué, mais galant et courtois, débitant des fadeurs aux femmes en chair et en os qu'il lui arriva de croire aimer,

mais vivant la double vie de son rêve où tous les raffinements de la torture lui semblaient le seul condiment possible de la volupté.

Le Marquis de Sade fut un perverti cérébral. Il est impossible de trouver la preuve d'un seul crime commis par lui. Il ne fut jamais fou, au sens vulgaire du mot, et son internement à Charenton, sous le prétexte officiellement invoqué d'aliénation mentale, fut, en réalité, dû à l'imprudente publication d'un violent pamphlet ou plutôt d'un roman à clef dont Joséphine de Beauharnais était l'héroïne fort malmenée.

La perversion de cet homme reste, en tout cas, démontrée. Sa théorie du vice toujours récompensé *et de la* vertu toujours punie; *sa définition du plaisir qui consiste pour lui, dans la sensation la plus forte qu'il soit possible d'éprouver, c'est-à-dire : la torture de l'être soumis aux caprices du débauché; ses paradoxes effarants sur la morale et la politique et, chose étrange, une curieuse prescience de la plupart des problèmes qui agitent l'opinion de nos jours, tout cela suffit pour faire de de Sade l'un des plus magnifiques sujets qu'un psychologue puisse analyser.*

Cette analyse, on la trouvera dans le livre du Dr Jacobus, faite de main d'expert et d'une façon définitive.

La physionomie la plus énigmatique et la plus troublante du XVIIIe siècle est désormais fixée.

L'ÉDITEUR.

NOTE DE L'AUTEUR

Cette étude sur le Marquis de Sade et son œuvre, considérée au quadruple point de vue littéraire, médical, philosophique et social, devrait clore la série complète de notre œuvre personnelle sur l'Amour, ses Abus, Perversions et Crimes.

Nous avions débuté par l'*Amour aux Colonies,* en 1892, puis continué par l'*Ethnologie du sens génital,* les *Lois génitales* et *Les Bases de la Psychologie passionnelle.*

Notre éditeur a voulu publier en anglais ses divers ouvrages avant de les publier en français, et leur traduction a excité la curiosité médicale en Angleterre, et surtout en Amérique. Il n'a été jusqu'à présent publié en français que l'Amour aux Colonies (1re édition), une 2me, revue et considérablement augmentée, étant prête, et enfin l'Anatomie de l'Amour.

Mais ayant eu entre les mains, vers le mois de Décembre 1900, un exemplaire en allemand de l'ouvrage du docteur Eugène Duehren, il nous a paru qu'il ne nous était pas permis de retarder la publication de notre étude sur le Marquis de Sade, déjà en chantier à cette époque.

Il ne fallait pas laisser à un étranger le soin de projeter la lumière de la vérité historique (si singulièrement travestie jusqu'à présent) sur une figure, peut-être la plus originale de tout ce XVIIIe siècle, si fécond cependant en hommes si remarquables.

En conséquence, nous avons activé l'achèvement de notre étude qui comprenait primitivement un fort volume de 6 à 700 pages et nous l'avons livrée à notre éditeur dès le mois de Janvier dernier.

Ce manuscrit était à l'impression et nous avions commencé la correction des premières épreuves quand le 25 mars, nous avons eu entre les mains la traduction française de l'ouvrage du docteur Eugène Duehren [1], avec préface par Octave Uzanne.

Partant de deux points de vue différents, les deux auteurs sont arrivés à une conclusion presque identique sur le Marquis de Sade et son œuvre, et quand le lecteur aura terminé la lecture de notre travail, il trouvera une appréciation critique qui ressortira nettement de l'ensemble de l'étude raisonnée de la vie et des œuvres du marquis. Voici d'abord comment Duehren le qualifie en dernier ressort : « C'est le 2 juin 1740 qui vit naître l'un des hommes les plus remarquables du XVIIIe siècle, disons même de l'humanité moderne en général (pages 276 et 277). Il s'ensuit de là que les œuvres du Marquis de Sade CONSTITUENT UN OBJET DE L'HISTOIRE ET DE LA CIVILISATION AUTANT QUE DE LA SCIENCE MÉDICALE.

« Cet homme étrange nous a dès l'abord inspiré un vif intérêt. Nous cherchions à le comprendre pour pouvoir

[1] Impr. en Allemagne, 1901.

l'expliquer, et nous acquîmes bientôt la conviction que le médecin, de même, ne saurait puiser dans un pareil cas les renseignements les plus importants que *dans l'histoire de la civilisation.* DE SADE, COMME INDIVIDU, ne peut être éclairci que si on l'examine comme phénomène historique. » (page 130).

« Il y a encore un autre point de vue qui fait des ouvrages du Marquis de SADE, pour l'historien qui s'occupe de la civilisation, pour le médecin, le jurisconsulte, l'économiste et le moraliste, un véritable puits de science et de notions nouvelles. Ces ouvrages sont surtout instructifs, par cela même qu'ils nous montrent TOUT CE QUI DANS LA VIE SE TROUVE EN ÉTROITE CONNEXITÉ AVEC L'INSTINCT SEXUEL, qui, comme l'a reconnu le Marquis de Sade avec une perspicacité indéniable, influe SUR LA PRESQUE TOTALITÉ DES RAPPORTS HUMAINS D'UNE MANIÈRE QUELCONQUE. Tout investigateur qui voudra déterminer l'importance SOCIOLOGIQUE de l'Amour, devra lire les ouvrages principaux du Marquis de Sade. Non pas au même niveau que la faim, mais AU-DESSUS, l'amour préside au mouvement de l'univers. » (pages 372, 373).

En lisant ces appréciations allemandes que nul Français n'avait encore osé formuler, nous avons acquis la preuve irréfutable que notre étude était *vraie, saine et non immorale*, et qu'elle venait à son heure, à l'aube du XXe siècle.

Mais où nous nous séparons nettement du docteur d'Outre-Rhin, c'est quand il prétend prouver que le Marquis de Sade, comme homme privé et littérateur est la synthèse complète du XVIIIe siècle en général et de la nature française en particulier. A ce compte-là, si le

XVIIe siècle a été dénommé le Siècle de Louis XIV, le XVIIIe siècle serait alors le siècle du Marquis de Sade. C'est une erreur formidable, et qui prend sa source dans la GALLOPHOBIE dont fait preuve à chaque instant, un homme aussi érudit que M. Eugène Duehren. Il va jusqu'à parler de la politique moderne française à propos du Marquis. C'est aller, il nous paraît, un peu trop loin, et nous avons cru de notre devoir de ne pas laisser des assertions aussi erronées et aussi fantaisistes, sans les malmener un brin.

Nous avons donc remanié la 3me partie de notre manuscrit pour rompre quelques plumes avec l'écrivain gallophobe et lui montrer la vérité du vieux proverbe « QUI TROP EMBRASSE MAL ÉTREINT » et nous concluerons ainsi à la fin du deuxième volume qui paraîtra après celui-ci : L'ŒUVRE DU MARQUIS DE SADE EST LE FRUIT VÉNÉNEUX ET POURRI D'UN SIÈCLE DISSOLU, MAIS C'EST UN EFFET ET NON UNE CAUSE ».

Dr JACOBUS X...

Paris, le 13 mars 1901.

PRÉFACE

—

Un écrivain moderne, Octave Uzanne, dans sa préface de l'ouvrage du marquis de Sade, *Idée sur les Romans* (1), s'exprime ainsi qu'il suit, sur le compte de ce dernier.

« Il existe, nous en convenons, en littérature, des liaisons dangereuses, et il faut une certaine hardiesse pour associer son nom à celui d'un homme avili par lui-même et justement méprisé du public. Nous ne ferons pas ici un plaidoyer en faveur de de Sade dont nous serions plus volontiers l'accusateur que l'avocat, mais nous estimons comme une défaillance, lorsque le but est honorable, de conserver l'anonyme dans un travail purement bibliographique et consciencieux. Ce n'est assurément pas sans une légitime pudeur que nous entreprenons cette préface : mais il faut avouer que la bibliographie est — qu'on nous passe le mot — une manière de chiffonnier, qui doit remuer souvent bien des immondices. Devant d'informes amas où fermente le vice, les uns reculent avec effroi, tandis que d'autres plus audacieux, plus courageux, moins petits maîtres si l'on veut, s'approchent avec circonspection et pru-

(1) Paris. — Edouard Rouveyre.

dence et, guidés par cette noble conviction d'être utiles à tous, se mettent bravement et patiemment à fouiller l'orde matière avec la bonne foi d'un Parent Duchatelet. — Nous osons, une fois par hasard, pousser nos investigations dans le Montfaucon littéraire où grouillent pêle-mêle tant d'œuvres monstrueuses et sanguinaires; puissions-nous au moins réunir ici, une fois pour toutes, des documents suffisants à l'incessante curiosité des lettrés ».

Ces lignes étaient écrites en 1878. A cette époque, il fallait que l'auteur en veine d'écrire un livre sur le Marquis de Sade et que l'éditeur assumant la tâche ingrate de le publier fussent tous deux cuirassés du triple airain dont parle le poète.

Ce qui le prouve, c'est la lettre à l'éditeur, publiée en tête de l'opuscule cité plus haut et les lignes terminant la biographie du Marquis. « Nous n'avons abordé la biographie de de Sade qu'avec la constante préoccupation d'arriver à son œuvre. L'homme a été sacrifié, nous n'avons guère mieux parlé de lui que ne l'eût fait un dictionnaire biographique : nous ne pouvions cependant embrasser l'œuvre d'un écrivain sans cotoyer son existence, et dans cette terrible confection d'une préface, écrasé entre la couverture et le texte même d'un ouvrage, on a toujours à craindre la voix anxieuse de l'éditeur qui vous crie le : *Ne quid nimis* de Térence, alors même que, le plus souvent, les documents se pressent sous la plume. Devenons donc, si vous le voulez bien, le froid nomenclateur des ouvrages du citoyen Comte de Sade ».

Nous n'aurons pas les mêmes scrupules que M. Octave

Uzanne. Nous avons d'abord la bonne fortune de posséder un éditeur érudit, véritable continuateur du tant regretté Liseux, et qui n'hésite pas à publier un ouvrage dont le sujet a rapport aussi bien à la science médicale qu'à la littérature. Après nos travaux sur *l'Ethnologie du sens génital, les abus, crimes, aberrations et perversions de l'amour* et *la physiologie et psychologie de l'amour*, il nous a paru intéressant d'étudier au point de vue tant physiologique que psychique les œuvres de l'apôtre matérialiste du coït anti-physique, de l'homme qui ne voit dans l'amour que la passion bestiale assouvie au milieu des plus affreuses tortures infligées à la victime. De Sade a eu le triste privilège de faire dénommer *sadisme* cet amalgame de luxure et de cruauté, vocable qu'oublia Littré, mais qu'ont adopté les écrivains modernes.

Etait-ce un fieffé scélérat ou un fou monstrueusement érotique ? Ni l'un ni l'autre. Un de nos plus éminents confrères, le sagace autant que sincère docteur Cabanès, s'exprime ainsi dans sa plaquette *La Prétendue Folie du Marquis de Sade* (1). « On n'écrira pas de longtemps l'histoire vraie du Marquis de Sade. Outre que la pénurie de documents rend la tâche déjà malaisée, celle-ci est rendue plus difficile encore par l'extrême rareté des œuvres attribuées à cet étrange et fatal personnage. Mais en attendant que soit composée la biographie définitive, chacun peut apporter sa contribution, si modeste soit-elle. »

Le docteur Cabanès conclut en disant que de Sade

(1) *Le Cabinet secret de l'Histoire*, 4e série.

n'était nullement un fou ! Etait-ce alors un scélérat, capable d'exécuter de sang-froid, tous les exécrables forfaits commis par les héros de ses romans ? Encore moins ! « L'Homme qui est le sujet de cette étude a été diversement jugé. On s'est plu à le noircir de propos délibéré, en s'appuyant sur une tradition fantaisiste qui s'est perpétuée jusqu'à nous. Cette tradition n'est pas d'accord avec les faits. L'érotisme sanguinaire du « divin » marquis fut plus virtuel que réel, il se manifesta plutôt par des écrits que par des actes ». Docteur Cabanès, *loc. cit.*

Pour nous, après une étude très approfondie du Marquis de Sade et de son œuvre, nous avons la conviction intime et nous n'hésitons pas à le déclarer ici, que cet homme était un *dégénéré inverti*, et nous espérons le prouver au lecteur. Ce qui nous a surtout frappé dans le fatras chaotique des deux œuvres (Justine et Juliette) qui lui ont donné sa triste réputation, c'est la connaissance complète de *tous les vices, abus, perversions et crimes sexuels.* Les théories qu'il met dans la bouche de ses personnages sont éxpliquées par la pathologie moderne et les scènes érotico-sanguinaires sorties de sa plume, sont des réalités vécues ; à chaque sujet des romans de de Sade on peut appliquer un nom pathologique bien défini et trouver pour en justifier l'exactitude des exemples pris dans les annales criminelles.

De même que Téniers ne peignait que des paysans et ivrognes flamands, et que Zola fait parler ses personnages avec des termes grossiers et orduriers en nous décrivant des amours basses et triviales, de même de Sade ne parle que d'ενκωνερ, ενκυλερ, violer, châtrer, etc.

C'est un écrivain d'un genre tout particulier, mais c'est un écrivain. Prenez les personnages des romans de Zola, ils ne sont pas plus immoraux que ceux de de Sade. Sauf les mots obscènes qu'on ne leur fait pas prononcer, ils agissent avec autant d'impudeur. De Sade est donc le père du naturalisme actuel et nous le démontrerons au cours de cette étude.

Pour en terminer, nous dirons de suite que ceci est un document nouveau pour l'édification du travail définitif qui clôturera toute la série de nos œuvres. Et comme l'histoire du sadisme en fera naturellement partie, il était nécessaire d'étudier d'abord le père du sadisme et son œuvre.

Nous ne saurions trop le répéter à satiété, nous écrivons un ouvrage autant littéraire que médical, conçu dans un but philosophique, en vue des gens sérieux qui veulent étudier la bête humaine et ses étranges faiblesses et non pour les petits jeunes gens des lycées, pas plus que pour les pseudo-pucelles hystériques qui aiment les romans terribles — qu'on veuille bien ne pas perdre de vue le but de notre ouvrage et le lire avant de crier « haro sur le baudet » comme dans la fable de La Fontaine.

Dr Jacobus X...

Paris, le 1er Octobre 1900.

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DE L'HOMME

CHAPITRE PREMIER

—

ARGUMENT

Comment faut-il étudier de Sade et son œuvre? — Un homme ne saurait se comprendre sans l'étude de son ascendance et celle du milieu social dans lequel il a vécu. — Justesse des théories d'Émile Zola dans le Roman Expérimental. *— L'ascendance. — La Laure de Pétrarque. — Fabrice de Sade. — La Légende de Sibylle de Puymaure. — Le mari tué par l'amant.*

Les autres ancêtres. — Le Père du marquis de Sade. — Les Descendants du Marquis.

L'enfance et l'adolescence de de Sade. — Les Portraits du Marquis. — La Jeunesse. — La vie de l'homme fait.

Histoire du Mariage du Marquis. — Premières débauches de de Sade. — Le Pavillon du Parc aux Cerfs de Louis XV. — Le Premier emprisonnement à Vincennes. — Les séjours en Prison du Marquis.

Comment faut-il étudier De Sade et son œuvre? — L'homme, quel qu'il soit, est une créature complexe. Émile Zola a défini l'art : la nature vue à travers un tempérament, et voici la nature infinie dans sa substantialité et indéfinie dans ses manifestations, en antagonisme avec le tempérament, qui en est une particularisation définie et variable, pour l'accomplissement d'une œuvre qui sera leur synthèse à l'un et à l'autre selon l'une et l'autre.

Cette conception est exacte en tant qu'absolue, c'est-à-dire à

condition que la Nature et le Tempérament soient deux entités abstraites, indépendantes l'une de l'autre et que leurs rapports soient de même ordre ou analogiquement complémentaires. Nécessairement ces rapports sont de deux sortes : 1° de la nature au tempérament; 2° du tempérament à la nature, et ainsi ils sont d'abord consécutifs et ensuite réciproques. Or, à cause du positivisme selon quoi procède l'évolution intelligente du siècle on croit, d'après un panthéïsme qu'expriment des hypothèses scientifiques, que la Nature est la résultante phénoménique de lois qui la régissent et maintiennent dépendants les uns des autres non seulement les créatures, mais encore les organes qui les composent. Ainsi la Nature est déjà l'éternelle et immense synthèse des résultats multiformes dérivés de ce principe unique et indéfinissable, la Matière, par le moyen d'un ensemble de lois qui se compliquent et s'enchevêtrent pour constituer son pouvoir créationnel, qu'on appelle scientifiquement : déterminisme. Pour l'auteur qui adopte comme base de sa philosophie cette vérité scientifiquement rationnelle, le déterminisme de l'intelligence et de la passionnalité aura pour raison d'être la composition matérielle de son être physiologique.

Aussi Emile Zola, acceptant les théories de Claude Bernard et les transposant de la science à la littérature, écrira, pour définir la conception méthodique de son œuvre : « Ainsi donc, nous (les romanciers) nous appuyons sur la physiologie pour continuer la solution du problème et résoudre scientifiquement la question de savoir comment se comportent les hommes dès qu'ils sont en société (1). »

La société est un phénomène naturel, une conséquence directe et absolue de l'existence de l'homme qui en est le principe matériel, et quelles que soient les affinités qui font s'agglomérer telles et telles races pour former un peuple à qui des lois particulièrement seront utiles à cause de ses mœurs, quelle que soit la personnalité de ce peuple et son rôle dans l'humanité, l'individu seul importe parce qu'il est l'infiniment petit, cause fondamentale de cet infiniment grand et que : « la science expéri-

(1) *Le Roman expérimental.*

mentale ne doit pas s'inquiéter du pourquoi des choses, elle explique le comment, pas davantage (1). »

Le pourquoi est douteux, il est la probabilité que la foi peut seule radicalement imposer, mais dont l'intégrale démonstration est faite pour le comment que l'on constate, que l'on analyse, que l'on possède au point de pouvoir indéfiniment reproduire le même phénomène, à condition toutefois d'user des mêmes éléments qui le provoquent. Alors l'écrivain affirme que : « les romanciers naturalistes observent et expérimentent, et que toute leur besogne naît du doute où ils se placent en face des vérités mal connues, des phénomènes inexpliqués jusqu'à ce qu'une idée expérimentale éveille brusquement un jour leur génie et les pousse à instituer une expérience pour analyser les faits et s'en rendre maître (2), » et plus loin : « Dès ce jour, la science entre donc dans notre domaine, à nous romanciers, qui sommes à cette heure les analystes de l'homme dans son action individuelle et sociale. » Puis : « Nous continuons par nos observations et nos expériences la besogne du physiologiste qui a continué celle du physicien et du chimiste, » et cela parce que « le déterminisme domine tout (3) ».

« Nous continuons », déclare Emile Zola. Donc il accepte la méthode rationnelle et scientifique du déterminisme pour en user à l'égard des passions, et il en résume ainsi la théorie : « Sans me risquer à formuler des lois, j'estime que la question d'hérédité a une grande influence dans les manifestations intellectuelles et passionnelles de l'homme (4) ». Ceci est pour la physiologie que la littérature continue, mais, pour la physique et la chimie qu'elle continue elle-même, il ajoute : « Je donne aussi une importance considérable au milieu (5), » et il conclut : « Même notre grande étude est là, dans le travail réciproque de l'individu sur la société et de la société sur l'individu. »

Ce qui précède est extrait d'une remarquable étude sur le

(1) *Le Roman expérimental.*
(2) *id.*
(3) *id.*
(4) *id.*
(5) *id.*

Roman Expérimental, de L. M. Richard publiée dans le *Mercure de France* (n° de septembre 1900). Nous ne saurions mieux démontrer le lemme suivant : *un homme ne saurait se comprendre sans l'étude de son ascendance et celle du milieu social dans lequel il a vécu.*

Nous reconnaissons toute la justesse des théories d'Emile Zola dans le *Roman Expérimental.* Et nous les appliquons à l'Etude de la vie de son maître de Sade, le véritable père du naturalisme comme nous le verrons plus loin. Prenons donc d'abord l'homme, son ascendance, sa vie, le milieu dans lequel il a vécu, et nous aurons alors tous les éléments nécessaires pour apprécier l'œuvre, froidement et sans aucun parti pris, pas plus pour l'accuser que pour le défendre.

I. La Laure de Pétrarque

Era il giorno ch'al sol si scoloraro
Per la pieta del suo Fattori i rai,
Quand'i'fui preso, e non me ne guardai,
Che i be vostr'occhi, Donna, mi ligaro.

« C'était le jour où les rayons du soleil portèrent le deuil pour leur créateur, que je succombai à l'amour, ne m'apercevant pas, que vos beaux yeux, Madone, me ligotèrent. »

Qui ne les connaît, les vers célèbres du plus célèbre sonnet de Francesco Petrarca, en l'honneur de la première rencontre avec sa Laure, de la Madone Laure, de la Bien-aimée? Avec cette Laure, à qui nous devons les fleurs les plus odoriférantes de la poésie d'amour dans la langue du monde la mieux faite pour le chanter. Comment se trouve-t-elle, cette apparition céleste, ce symbole des plus tendres sentiments dans un livre sur le marquis de Sade?

Cette Laure, que Pétrarque a vue pour la première fois le mémorable vendredi de la semaine sainte de l'année 1327

(6 avril) à l'église Santa-Chiara à Avignon, Laure était la fille du Chevalier Audibert de Noves et la femme du puissant et féal noble Hugues de Sade, l'ancêtre du marquis. Ainsi une bizarrerie de la nature fait descendre un homme qui dans l'amour n'a vu que le côté purement bestial, d'une femme pour laquelle le divin Pétrarque a éprouvé l'amour le plus pur et le plus ardent, et qui acceptant cet amour platonique du poète, s'est toujours conduite en chaste épouse et en honnête femme.

Dans toutes les bonnes et mauvaises heures de la maison de De Sade, Laure en est restée l'ange tutélaire et a fait l'objet constant d'une vénération dévouée, partagée avec Pétrarque. D'après Jules Janin, c'était la *Dame Blanche* de la maison de Sade, sa gloire et sa fierté.

Tous les descendants de cette noble famille de Provence, ne cessaient de tourner passionnément leurs regards vers la vallée de Vaucluse, pleine de calme et de soleil, jadis chantée par les sublimes stances du poète. Gloire et honneur éternel au divin Pétrarque! Le Marquis de Sade lui-même pour qui rien n'était sacré, dans son plus horrible roman (Juliette) s'incline devant celui de qui est sortie la gloire de sa maison « l'illustre chanteur de Vaucluse »!

Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé?

C'est ce qui nous reste à étudier.

Fabrice de Sade. — Hugues de Sade eut de la belle Laure un fils unique, Fabrice. Il mourut pendant que ce fils était encore jeune et ne put pourvoir à son éducation. Sa mère férue d'amour pour Pétrarque n'eut jamais d'affection pour cet enfant qui lui rappelait trop un vieux mari épousé pour sa fortune et sa position. Si le vieil Hugues avait eu le corps de la femme, l'amoureux Pétrarque en avait captivé le cœur.

Croissant en liberté comme un sauvageon dans une forêt,

Fabrice, dans le milieu féodal du XIVe siècle, développa ses instincts. Il était fort et riche. D'après la légende, il usait et abusait, à l'égard de ses jeunes vassales, de ses droits de jambage et de *cuissage*. Il poussait le sans-gêne jusqu'au cynisme le plus éhonté, et quand il rencontrait sur ses terres une vassale qui lui plaisait, il se satisfaisait sur elle, de gré ou de force, même en présence de ses vasseaux ou de ses hommes d'armes. Un bon coup de dague faisait prompte justice du rustre qui manifestait la moindre désapprobation. La religion ne refrénait point ses instincts, car il était irreligieux, chose rare à son époque. Le meurtre était, avec le viol, son passe-temps favori. Sa lubricité s'exaltait à la vue, aux émanations du sang. Voilà l'ancêtre qui a produit 4 siècles plus tard l'écrivain érotico-sanguinaire, dont nous retraçons la vie.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette légende? Elle est connue dans le Comtat-Venaissin, au pays de Valréas, où se trouve encore le château de de Sade. Et ses arrière-petits-fils jouissent dans la contrée de l'estime générale, car ils sont pieux, chastes et profondément attachés à leurs devoirs de famille. Le *pacant prouvençao* sait bien que le bisaïeul fut un homme taré, mais dans son honnêteté native, il n'en fait pas retomber la responsabilité sur ses descendants.

La légende de Sibylle de Puymaure. — En 1350, le vieil Hugues était allé depuis longtemps en paradis, où sa femme n'avait pas tardé à le rejoindre. Fabrice ayant agrandi à coups d'épée le domaine paternel, songea à se pourvoir d'un héritier et tourna ses vues vers la fille du baron de Puymaure.

Puymaure était un château du Rhône semblable aux burgs du Rhin, un nid de brigands féodaux, dont les revenus aléatoires provenaient de prétendus droits de péage sur le fleuve, d'extorsions diverses et de vols à main armée.

Mais si la dot de la demoiselle Sibylle de Puymaure était légère, sa beauté était incomparable, même dans le pays

d'Arles, où le croisement des races grecque et sarrazine a produit des femmes d'une rare beauté.

Fabrice l'avait vue et depuis l'avait désirée d'un désir violent, tyrannique, qui, pour lui, était l'amour. Avec la brutale franchise d'un homme qui ne connaît point d'obstacles à ses passions, il avait dit au frère aîné de Sibylle :

« Je suis amoureux de ta sœur ». Et Honorat de Puymaure lui avait répondu : « Epouse-la ».

Honorat, que la caducité prématurée du comte de Puymaure faisait le chef réel de la famille, savait fort bien à qui il livrait sa sœur ; mais il avait lui-même les femmes en peu d'estime et ne voyait dans le mariage de Sibylle avec le fortuné seigneur d'Apt que les avantages d'une riche alliance.

Quant à la demoiselle, sachant que tôt ou tard, il lui faudrait subir un mari qu'on lui imposerait, elle s'était pourvue d'un amant. Elle aimait et elle était aimée avec passion. L'écuyer de son père, un jeune et beau garçon de 25 ans, le sire de Raphel, risquait chaque nuit sa vie pour coucher avec elle. Il était obligé de grimper sur les toits pour descendre par une lucarne jusqu'à l'escalier qui conduisait à sa chambre.

De son côté la jeune fille était surveillée, épiée. Les périls exaltaient leurs plaisirs. Chacun de leurs baisers avait les ardeurs suprêmes du premier et du dernier jour.

Depuis la visite de Fabrice, et bien que son frère ne lui eût rien dit, Sibylle se sentait menacée. Souvent, le regard dur et pénétrant d'Honorat plongeait dans le sien pour en surprendre le secret. Ses femmes étaient interrogées sur l'emploi de toutes ses heures, sur ses propos et son humeur, sa gaieté ou sa mélancolie. Elle trembla d'être devinée, non pour elle-même, mais pour son amant, et un matin le supplia de renoncer à la revoir. Raphel n'y consentit point sans larmes. « La mort lui eût été moins pénible », disait-il, et il s'en alla.

Quelques minutes plus tard, aux premières lueurs de l'aube, Honorat rentra chez sa sœur. « Sibylle, dit-il avec calme et sans

émotion, un voleur ne s'est-il pas introduit chez toi cette nuit? » Et lui présentant un anneau : « Cet anneau t'appartient peut-être? Celui que je viens de tuer l'avait au doigt. »

Sibylle saisit l'anneau, qu'elle porta à ses lèvres; puis elle pâlit, ses dents se serrèrent et elle tomba sans connaissance, sans avoir dit un mot, ni jeté un cri.

Honorat l'abandonna aux soins de ses femmes et s'éloigna, silencieux et indifférent. Il fut défendu au château de prononcer le nom de Raphel et tout fut dit. On crut que Sibylle mourrait; mais tout à coup elle se rattrappa à la vie avec une énergie nouvelle. Elle s'était aperçue qu'elle était enceinte de Raphel. Elle voulut vivre pour son enfant. C'était du courage, car les principes de son frère lui étaient bien connus; elle ne devait attendre de lui ni pitié ni pardon. Sa faute découverte, elle était morte.

Sur ces entrefaites, le seigneur d'Apt et de Vaucluse reparut et demanda la main de Sibylle. Huit jours plus tard, le chapelain de Puymaure bénissait l'union des deux époux. Cette union étrange ne fut pas plus malheureuse que tant d'autres formées sous de meilleurs auspices.

Certes, le lendemain du mariage il eût été impossible de satisfaire à l'ancienne coutume espagnole qui voulait que le mari exposât au balcon de la chambre conjugale la chemise de sa femme rougie du sang virginal. Mais lorsque Fabrice se réveilla le matin dans les bras de sa belle épouse, il avait tant bu la veille qu'il ne se rappela plus de rien et crût avoir enfoncé une..... porte fermée, quoiqu'elle fût largement ouverte.

Il en fut quitte pour avoir un fils un mois plus tôt qu'il ne s'y attendait, et tout le monde fut frappé de la ressemblance de l'enfant avec son grand'père, Hugues le vieux. Ce nouveau-né était beau et fort. Son père en fut flatté. Sa mère l'aima avec idolâtrie.

Quatre années se passèrent de la vie uniforme des seigneurs

féodaux. Un jour, une vieille femme vint dire à Sibylle de Sade que quelqu'un qu'elle croyait mort depuis quatre ans avait échappé à ses ennemis et lui donnait rendez-vous à l'ermitage du Mont Ventoux. C'était de la part du pélerin Raphel.

Sibylle s'y rendit et retrouva l'homme qui, le premier, avait fait vibrer son cœur et à qui elle avait donné les prémices de sa virginité.

Ce qui se passa entre ces deux amants, le lecteur le conçoit sans peine. Sibylle craignant d'être épiée en venant à l'ermitage, dit à Raphel de se présenter au château d'Apt pour lui apporter un chapelet. Raphel promit d'y venir avant de se séparer de son amante.

Le mari tué par l'amant. — Depuis longtemps Sibylle ne partageait plus la couche de son époux. Monseigneur, dont la chasse allumait la soif et aiguisait l'appétit, aimait à prolonger le repas du soir et ne se passait guère de l'aide de ses serviteurs pour gagner son lit. Sa femme se retirait avant la fin du repas, peu jalouse d'assister à l'orgie qui le terminait. Les sons rauques des trompes de chasse annonçant le départ des chasseurs après le repas, la remplirent d'une appréhension anxieuse et elle regretta le rendez-vous donné.

C'était dans la chambre de Laure qu'elle avait résolu de recevoir Raphel. Cette pièce communiquait avec sa chambre à coucher d'un côté ; de l'autre avec un oratoire. Celui-ci avait une porte sur les jardins intérieurs du château-fort. Elles s'était dit qu'en cas d'alarme, son amant pourrait fuir par l'oratoire.

Une heure ne s'était pas écoulée depuis le départ des chasseurs lorsqu'on vint la prévenir qu'un pélerin de Jérusalem sollicitait l'honneur de l'entretenir. Elle se tenait en ce moment dans l'oratoire ; elle donna l'ordre de l'introduire dans la salle voisine. Raphel parut et trouvant Sibylle accompagnée d'une

de ses femmes, joua d'abord son rôle hypocrite, récita l'histoire de ses voyages en Palestine et offrit à la dame châtelaine un chapelet et une croix du Jardin des Oliviers. Sibylle donna la croix à sa suivante et lui dit de lui amener son fils afin qu'il reçût la bénédiction du saint personnage. Cette cérémonie faite, elle congédia alors sa femme de chambre.

Raphel, enfin seul avec Sibylle lui raconta comment, laissé pour mort par Honorat, il avait été ramassé par une bonne femme qui avait pansé ses blessures. Il s'était sauvé d'abord en Italie, puis en Orient où il avait fait fortune; il proposa à son amante de fuir avec lui.

— O ! mon Raphel, s'écria la jeune femme, ce serait le paradis et je te suivrais en enfer !.

— C'est tout ce que je désirais savoir, répondit Raphel. En rentrant en Provence, j'avais l'espoir de te trouver libre, et j'ai pris toutes les dispositions pour notre voyage. J'ai de l'or sur moi ; j'ai à quelques heures de Puymaure, des chevaux et des valets armés qui attendent mes ordres. Le seul péril — mais il est grand — est dans notre sortie des domaines de ton seigneur. Pour sortir des terres de Vaucluse, il nous faut marcher au moins une journée, puis marcher pendant toute une nuit.

— Je marcherai, fit la jeune femme avec énergie.

— Nous serons poursuivis. Il nous faut dix heures avant de rejoindre nos gens.

— S'il le faut, nous périrons ensemble ! N'est-il pas préférable que nous ajournions notre départ jusqu'au moment où j'aurai pu me procurer des chevaux ?

— Non, non, s'écria Sibylle, savons-nous ce qui peut survenir d'ici quelques jours. En te quittant à l'Ermitage, j'ai aperçu une femme qui courait devant moi. Nous a-t-elle espionnés ? N'est ce pas la femme que tu m'envoyas, la mendiante qui, sachant notre rendez-vous à l'Ermitage aura voulu surprendre nos secrets ? Je n'ai pu l'atteindre, mais elle ou une autre.....

qu'importe ? Si notre secret ne nous appartient plus, nous ne sommes plus assurés de vivre jusqu'à demain.

Raphel parut embarrassé. Il eût préféré retourner sur ses pas, amener des chevaux. Mais le soupçon d'une trahison le frappa. S'il en était ainsi, le départ le plus prompt serait le meilleur.

— Quand seras-tu prête?

— Cette nuit.

— A quelle heure et à quel endroit nous trouverons-nous ?

A son tour, Sibylle réfléchit. Après le couvre-feu, toutes les portes du château étaient gardées. Profiter du sommeil de Fabrice n'était pas possible, à moins de corrompre des hommes de garde, moyen fort hasardeux. Il fallait comme la veille simuler une promenade sur le mont Ventoux et fuir avant le repas du soir.

— Mais, objecta Raphel, nous n'aurons pas marché pendant deux heures que l'on sera déjà à notre poursuite.

— Nous nous cacherons.

— N'auront-ils pas leurs chiens ?

Sibylle frémit. Ah ! balbutia-t-elle. Et elle vit d'un côté la vengeance de Fabrice sur leur tête, au château et à l'ermitage ; de l'autre, la meute féroce prête à les dévorer.

Les seigneurs de ce temps avaient des chiens de guerre, des dogues plus terribles que des loups.

— O mon amour, dit-elle, je suis ton mauvais génie ! abandonne une femme qui ne peut que t'entraîner à l'abîme. Renonce à moi, Raphel, et disons-nous adieu. Autrement, ajouta-t-elle en jetant ses beaux bras autour du cou de son amant, il ne nous reste plus que le choix de la mort.

— Tu dis vrai, fit soudain une voix sortie de l'oratoire, et le seigneur Fabrice apparut devant le couple adultère terrifié.

Vêtu du costume de cuir fauve qu'il portait à la chasse, sa dague nue à la main, il appuyait sur eux un regard pesant de haine et de cruelle ironie.

— Il ne vous reste plus, répéta-t-il, que le choix de la mort, et je veux vous l'offrir.

Raphel, alors, se leva et répliqua fièrement : « Sire Fabrice, je ne suis plus l'écuyer de Puymaure ; je suis chevalier du Saint-Empire. C'est en champ clos qu'il convient de vider notre querelle. »

— Un loyal chevalier, répartit Fabrice, n'emprunte pas la robe d'un moine fourbe. Je ne connais de toi que le traître qui m'a ravi l'honneur. Il me faut ton sang, celui de la femme qui a souillé mon lit, et celui du bâtard, le fruit de votre crime.

— Mon enfant ! s'écria Sibylle éperdue en serrant son fils dans ses bras.

—Quoi ! fit Raphel, tu n'épargnerais point ce pauvre innocent !

— Et toi, tu veux que j'élève ton bâtard ?

— Que mon sang rachète ma vie. Frappe !

— C'est affaire à mon bourreau. Je souillerais ma dague !

— Voici mon poignard, dit Raphel en tirant l'arme cachée sous sa robe.

— Donne-le donc à Sibylle.

— Je suis prêt à m'en frapper, mais fais donc grâce à cette femme et à son enfant !

— Donne ton poignard à Sibylle, te dis-je, insista Fabrice, qui saisissait l'idée d'une vengeance neuve et atroce. Donne-le lui qu'elle te frappe, et je lui fais grâce de la vie ainsi qu'à ton bâtard.

A l'éclair de haine et de cruauté qui brillait dans les yeux de Fabrice, Raphel vit qu'il parlait sérieusement.

— Jure Dieu que tu tiendras ta promesse ! s'écria-t-il !

— Je le jure sur mon salut éternel, s'écria Fabrice. Celui de vous deux qui tuera l'autre, aura la vie sauve et pourra s'en aller avec l'enfant.

Alors Raphel, le visage éclairé d'une joie sublime, tombant à genoux devant Sibylle, découvrit d'une main sa poitrine et

de l'autre lui tendit le couteau. « Chère Sibylle, dit-il, pour sauver ce petit être conçu par toi dans les délices de notre amour, satisfais le désir de ce barbare ; mourir pour toi et par toi me sera doux.

Frappe, je t'en supplie ma bien-aimée. Frappe ici, au cœur. »

Mais elle, de la main, écartait le couteau, et blême d'horreur, se rejetait en arrière.

— Sibylle ! implorait Raphel en se penchant vers elle et en lui prodiguant les plus doux noms de l'amour.

Mais, au contact du fer, la main de la malheureuse se retirait comme à la piqûre d'un reptile. De sourds gémissements soulevaient sa poitrine. Ses regards erraient éperdus. Raphel n'attendait plus rien que de l'excès même de son désespoir. En effet, exaspérée, à demi folle, Sibylle recouvra un moment son énergie et se révolta.

— Non, s'écria-t-elle. Frappe toi-même, Raphel, ta main ne tremble pas. Que la plus faible périsse ! Que je meure pour toi, pour notre enfant, que toi seul tu peux protéger ! O mon cher amour, n'es-tu pas déjà mort une fois pour ta Sibylle ! C'est à mon tour de mourir !... Que cet enfant, ton sang, ton image, reçoive de moi la vie pour la seconde fois !

Fabrice assistait à ces débats avec une joie sombre ; mais le dénouement lui était préférable encore.

— Allons ! dit-il, un peu de courage ! Finissons la comédie, ou je reprends ma parole et vous périrez tous trois. Me ferez-vous coucher ici !

— Ah ! c'en est trop ! s'écria Raphel, et bondissant d'un élan subit sur son bourreau. — Défends-toi, ou péris toi-même ! Et il lui plongea son arme dans la gorge.

Fabrice poussa un seul cri terrible et tomba. A ce cri, les serviteurs accoururent de tous côtés et se précipitèrent vers leur seigneur, interrogeant Sibylle, immobile et pétrifiée d'épouvante.

Le meurtrier avait disparu.

— C'est le moine, dit une vieille qui rôdait depuis une heure dans la cour. Mais personne ne fit attention à ce qu'elle disait ; il fallut pour qu'on l'écoutât, que cette accusation fût répétée par la femme de chambre de Sibylle. Des hommes d'armes furent enfin lancés sur les chemins. Mais on avait déjà perdu un temps précieux et les rochers de Vaucluse prêtèrent au poursuivi une retraite où il put attendre la nuit.

Sibylle, pressée de questions au sujet du drame qui s'était passé sous ses yeux, gardait toujours son effrayant silence. Enfin quelques heures plus tard, on vint lui apprendre que son mari avait rendu le dernier soupir.

—Que l'on n'accuse personne, dit-elle, c'est moi qui l'ai tué.

Heureusement on la crut folle.....

La légende ajoute que le fils de Raphel étant mort, ce fut son frère posthume, né quelques mois après la mort de Fabrice, qui devint le chef de la famille de Sade. Il y a toujours un fonds de vérité dans les légendes, si enjolivées qu'elles soient. Il est exact que Fabrice de Sade, seigneur cruel et luxurieux, fut assassiné dans son château d'Apt. Un pareil ancêtre dans les ascendants du marquis serait un fameux argument en faveur des lois de l'atavisme.

Les autres Ancêtres. — La légende ne fait mention que de Fabrice, mais Hugues de Sade laissa plusieurs fils, dont l'un, Paul de Sade, fut nommé archevêque de Marseille et confident de la reine Yolande d'Aragon. Il mourut en 1433 et légua ses biens à la cathédrale de Marseille.

Hugues ou Huguenin de Sade, le troisième fils du vieil Hugues et de la belle Laure, fut l'ancêtre des trois branches de la maison, celles des Mayan, d'Eiguières et Tarascon.

Son fils aîné Jean de Sade, était un savant jurisconsulte qui fut nommé Premier Président du Premier Parlement de la Provence par Louis II, roi d'Anjou, tandis que son frère

Elzéar de Sade, Grand Chancelier de l'anti-Pape Benoît XIII, rendit de si grands services à l'empereur Sigismond, que celui-ci lui permit de porter l'Aigle Impérial d'Allemagne dans ses armoiries, où cet emblême existe encore.

Pierre de Sade, de la branche d'Eiguières ou de Tarascon (on ne peut préciser exactement) fut le premier gouverneur de Marseille (1565–1568). Il débarrassa la ville de tous ses mauvais éléments.

Jean-Baptiste de Sade, évêque de Cavaillon depuis 1665, écrivit des *Réflexions chrétiennes sur les psaumes pénitentiaires*, (Avignon, 1698). Il mourut le 21 décembre 1707.

Joseph de Sade, seigneur d'Eiguières, né en 1684, combattit en 1713 à Landau et Friedberg, fut fait chevalier de l'Ordre de Malte en 1716, prit part comme colonel, de 1736 à 1745, aux campagnes en Bohême, sur le Rhin et en Flandre. Nommé gouverneur d'Antibes en 1746, il y fut assiégé par les Autrichiens, les Sardes et la flotte anglaise. Devenu Maréchal de camp en 1747, il mourut le 29 janvier 1761.

Son fils Hippolyte de Sade, à qui Voltaire envoya pour son mariage, le 12 novembre 1733, une pièce de vers, lui répondit immédiatement par une autre pièce en employant la même mesure de vers (*Journal de la Cour et de Paris*, 1732 et 1733), et (*Revue Rétrospective*. Paris, 1836). Il servait dans la Marine Royale, se distingua au combat naval d'Ouessant, en 1778, et mourut troisième chef d'escadre, en pleine mer, à bord de son navire, en 1788.

Jacques-François-Paul-Alphonse de Sade, l'oncle de notre marquis de Sade, exerça sur celui-ci la plus grande influence, et pour cela, il nous faut en parler d'une manière plus détaillée. Il naquit en 1705, comme troisième fils de Gaspard-François de Sade, se voua à l'étude de la théologie et devint vicaire général des archevêques de Toulouse et Narbonne (1735). Il resta ensuite pendant de longues années à Paris, où il passa son temps d'une manière un peu profane pour un

vicaire général, dans la société galante qui entourait la belle Madame de la Popelinière, la favorite du Maréchal de Saxe. C'était un élégant et spirituel écrivain qui s'adonna d'abord à tous les plaisirs frivoles de la noblesse du XVIIIe siècle. Mais il finit par dire adieu et renonça à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et se retira dans une solitude champêtre, près de la fontaine de Vaucluse, où il vécut en véritable ermite ascétique, consacrant ses loisirs à célébrer le bon génie de la maison, la belle Laure. Elle devint pour François de Sade, l'objet d'un culte qui fut l'occupation du reste de sa vie. Il écrivit à Saumane, cet ouvrage sur Pétrarque et sa Laure qui est encore aujourd'hui indispensable à tout lettré érudit qui fait des recherches sur la vie de Pétrarque. L'ouvrage fut publié à Anvers, sous le titre de *Mémoires sur la vie de Pétrarque* (1764, 3 vol.). François de Sade publia aussi une excellente traduction des œuvres complètes du poëte italien, et finalement les *Remarques sur les premiers poëtes français et les troubadours*, ouvrage fort intéressant et très important pour l'histoire du XIVe siècle. Il mourut le 31 décembre 1778.

Si l'on recherche la part de l'atavisme dans la maladie morale du marquis de Sade, il faut la faire remonter à cet oncle. On sait, en effet, qu'en vertu des lois de l'hérédité, il arrive fort souvent que le fils n'a rien ou à peu près de son père et a toutes les qualités ou défauts de l'oncle. Or le neveu a les goûts frivoles et peut-être dissolus de cet abbé galant du XVIIIe siècle ; il a comme lui la manie d'être auteur et se montre comme lui bibliophile.

Mais si l'oncle ne consacra que sa jeunesse à l'amour, le neveu fit de la volupté théorique et pratique le but de sa vie entière et à la fin de ses jours, au lieu de se faire ermite, mourut dans l'impénitence finale.

Le Père du Marquis de Sade. — Le père du marquis de Sade, Jean Baptiste François Joseph de Sade naquit en

1700, prit d'abord la carrière militaire, puis alla ensuite en Russie comme ambassadeur en 1730, et enfin en 1733 à Londres. Il s'allia avec les Bourbons par son mariage avec Marie Éléonore de Maillé, nièce du cardinal de Richelieu, et dame d'honneur de la princesse de Condé. Le grand Condé avait également épousé une demoiselle de Maillé. En 1738, le comte de Sade fut nommé gouverneur général des pays de la Bresse, Bugey et Valromey. Il acheta plus tard le domaine de Montreuil près de Versailles où il se retira en simple particulier, fréquentant avec zèle les exercices religieux de l'abbaye de Saint-Victor qui joue un certain rôle dans *Justine*. Il mourut le 24 janvier 1767 et laissa plusieurs manuscrits d'anecdotes, de pensées morales et philosophiques, ainsi qu'une volumineuse correspondance sur les guerres des années 1741 à 1746.

Les Descendants du Marquis. — Le marquis ne tient presque rien de son père, sauf son goût d'écrivain, et il procéde surtout de l'oncle. Ses descendants ont-ils hérité de sa maladie morale ? Non, heureusement pour cette noble famille, une des plus estimées de la Provence.

Le fils aîné du marquis, Louis Marie de Sade naquit à Paris en 1764. Il eût comme parrain le prince de Condé, et comme marraine la princesse de Conti. Il servit comme officier dans les armées du Roi et sauva un homme au péril de sa vie. Au commencement de la Révolution, il émigra et rentra à Paris à la fin de 1794. Il se fit graveur sur cuivre pour vivre, tous les biens de la famille ayant été confisqués sous la Terreur. Il écrivit ensuite une *Histoire de la Nation Française* (Paris, 1805), ouvrage basé sur de profondes recherches et devint membre de l'Académie Celtique. Il rentra ensuite sous Napoléon Ier dans l'armée, combattit à Iéna et fut blessé à Friedland. Il mourut assassiné en Espagne le 9 juin 1809 par des guerilleros.

On comprend les motifs qui nous interdisent de nous occu-

per des autres membres de la famille de Sade depuis la mort de ce fils aîné du marquis. Contentons-nous de dire que ce sont des gens pieux, d'une loyauté et d'une honorabilité indiscutables.

L'enfance et l'adolescence du Marquis. — Ce fut le 2 Juin 1740, sous Louis XV, que naquit cet homme, figure la plus curieuse du XVIIIe siècle et même de l'humanité moderne en général. Il vint au monde dans la maison du grand Condé et reçut les noms et le titre de Donatien, Alphonse, François, marquis de Sade. Disons en passant, qu'à la mort de son père, il aurait dû échanger son titre contre celui de comte, qui était l'apanage des aînés de sa famille, mais il a acquis une telle réputation quand il était encore marquis, que la notoriété publique n'a jamais voulu le connaître autrement que sous le titre de marquis. Les roués et blasés du XVIIIe siècle qui prisaient fort ses œuvres, accolaient même à ce titre l'épithète de « divin ».

A l'âge de 4 ans, on le confia à sa grand'mère, à Avignon, alors terre papale. Un peu plus âgé, devenu déjà grandelet, on l'envoya à l'abbaye d'Ebreuil, chez son oncle l'abbé littérateur qui l'éleva avec soin et lui donna de 7 à 10 ans la première instruction de l'enfance.

A 10 ans, il fut envoyé à Paris, au collège Louis-le-Grand, dans la rue Saint-Jacques, établissement qui passait alors pour le premier de France. On ne s'y contentait pas de donner aux élèves une instruction soignée ; on perfectionnait et on développait leurs connaissances en les obligeant à faire des discours en public, à donner des représentations théâtrales, à préparer des dissertations et des discussions littéraires et religieuses.

Mais le système de punitions se ressentait du régime datant du moyen âge et MM. les élèves qui avaient fauté, recevaient sur leur derrière, de magistrales et pédagogiques fessées.

A cette époque de l'enfance vers la 12e ou 13e année, quand la puberté arrive et fait d'un enfant un adolescent, le carac-

tère de cet enfant se développe pendant que le corps se forme, et en peu de temps, on constate de grands changements qui font que l'on ne reconnaît quelquefois pas, à 15 ans, les enfants que l'on a perdus de vue à 12 ou 13 ans, avant la puberté. C'est là un fait physiologique bien connu. Or, au point de vue de la thèse qui nous occupe, on n'a aucune espèce de renseignements, sur ce que faisait le petit marquis dans le collège Saint-Jacques. Avait-il des goûts pédérastiques, résultat d'une *inversion native* ? ou bien a-t-il fait la connaissance de jeunes gens dépravés qui l'ont souillé et lui ont inculqué leurs vices ? Dans notre volume de l'*Inversion sexuelle* (Tome II de l'Ethnologie du sens génital. Carrington Éditeur) nous avons, en nous rappelant ce que nous avions observé pendant notre enfance dans trois établissements scolaires du Languedoc et de la Provence (un pensionnat, un lycée et un collège) signalé les funestes et fâcheux effets de l'introduction d'enfants *invertis nés* au milieu d'enfants sans tare de ce genre. Et plus tard, dans notre longue carrière médicale, nous avons retrouvé de part le monde, occupant quelquefois des positions sociales élevées, certains de ces invertis *nés* ou acquis, de ces anciens *copains* de collège qui étaient devenus des sodomistes et des pédérastes endurcis. Notre ouvrage complète l'œuvre magistrale des savants allemands *Kraft-Ebing* et *Moll* qui ont présenté l'inversion sous son vrai jour de maladie. Le médecin ne doit pas plus craindre d'étudier la pourriture morale de l'âme qu'il ne craint à l'amphithéâtre la putréfaction physique de la carcasse humaine, ceci soit dit en passant.

Quoiqu'il en soit, si nous pouvions avoir des renseignements *exacts* sur l'adolescence du marquis et ses habitudes sexuelles, nous tiendrions le fil d'origine qui nous conduirait à travers les détours de cette âme si compliquée et si ténébreuse. Mais, ne pouvant le posséder, car la famille actuelle de Sade ne donnera à personne des documents de ce genre, nous en sommes

réduits aux conjectures et contraints de nous faire une opinion médicale sur le cas du Marquis, en nous basant uniquement sur ses faits, gestes, actes et écrits : ce n'est guère qu'à la fin de ce volume que nous pourrons formuler une opinion ayant quelque valeur, opinion que nous chercherons à étayer le plus possible de preuves, sinon convaincantes, du moins plausibles.

Les Portraits du Marquis. — On ne sait même pas comment de Sade était physiquement. D'après Octave Uzanne (Idée sur les Romans) c'était pendant son séjour au collège de Saint-Jacques « un adorable adolescent dont le visage délicieux, pâle et mat, éclairé de deux grands yeux noirs, portait déjà cette empreinte langoureuse du vice qui devait déjà corrompre tout son entourage. Il avait ce je ne sais quoi de traînant et de caressant dans la parole qui attirait vers lui d'une sympathie invincible et cette tournure bercée sur les hanches, cette grâce mollement féminine qui lui procurèrent dès l'internat, ces amitiés honteuses sur lesquelles on ne saurait insister. »

Octave Uzanne accuse donc nettement de Sade d'être un inverti et d'avoir débuté au collège Saint-Jacques par des habitudes pédérastiques. Nous ne connaissons pas les documents réels sur lesquels l'auteur s'est basé pour faire une pareille déclaration. Il est probable qu'il ne l'a pas créée de toutes pièces car le signalement physique qu'il donne de de Sade est bien celui d'un *inverti passif*, et par suite *inverti né*, ce qui lèverait un coin du voile qui nous cache la vraie nature morale du marquis. Prenons-en toujours acte en attendant mieux.

Selon Lacroix, de Sade avait une taille mignonne, des yeux bleus et des cheveux blonds et bien frisés. Marciat : *le Marquis de Sade et le sadisme* paru dans l'ouvrage tout récent du savant aliéniste Lacassagne « *Vacher l'Éventreur et les Crimes sadiques* » (Lyon, Paris 1899, Masson et Stork, éditeurs).

Un écrivain allemand a créé un portrait imaginaire de de Sade « Le jeune vicomte (pourquoi vicomte?) était d'une beauté si extraordinaire que toutes les dames qui le voyaient, même comme enfant, s'arrêtaient pour l'admirer. Aux charmes de son extérieur, il joignait une grâce naturelle dans tous ses mouvements, et son organe était si harmonieux que sa voix seule pénétrait au fond du cœur de toutes les femmes. Son père le fit toujours habiller à la dernière mode, et le costume rococo de cette époque faisait valoir encore plus la charmante figure du jeune homme. Qui sait si dans d'autres circonstances, l'auteur de Justine et Juliette ne serait pas devenu le type d'infamie qu'il a été, et s'il aurait été autant remarqué des femmes dans le costume vilain et sans goût de notre époque » *Justine et Juliette*, Leipsig, 1874.

De ce qui précède, on peut simplement conclure que le marquis, étant adolescent, avait un physiqne fort agréable. Malheureusement, nous n'avons de lui aucun portrait authentique. Dans un opuscule *Les Fous célèbres*, publié vers 1840, on trouve une très mauvaise lithographie qui est censée représenter le marquis, mais qui est de pure invention. On a découvert depuis, deux autres portraits à Bruxelles. Le premier, fort mal exécuté, se trouve dans un cadre ovale et doit provenir de la collection de M. de la Porte « Les Crimes de l'amour etc., Bruxelles, 1881). L'autre portrait, qui est très bien fait, représente le marquis entouré de démons qui lui soufflent dans l'oreille, et porte la signature « H. Biberstein ». Ce dernier aurait fait partie de la collection d'un certain M. H... à Paris. Très probablement ces portraits sont imaginés. Certainement la vraie reproduction du marquis doit figurer dans la collection des portraits de la famille? Mais personne n'a pu le reproduire sans son autorisation.

La Jeunesse. — Nous ne savons pas non plus dans quel état d'esprit le marquis de Sade a quitté le collège Louis le

Grand. Selon l'écrivain allemand, mentionné plus haut, qui a reconstruit la vie de de Sade avec une imagination hardie « le jeune homme, dès sa plus tendre enfance, se montra fort attaché à la littérature et aurait même fondé, pour ainsi dire, un système philosophique, à son usage particulier, basé sur l'épicuréisme le plus complet. Outre ses études d'École, il cultiva aussi les Beaux-Arts. Ce fut un musicien capable, un excellent danseur, habile à l'escrime; il s'essaya aussi à la sculpture et au dessin. Il passait des journées entières dans les galeries de tableaux, surtout dans celles du Louvre, de Fontainebleau et de Versailles, perfectionnant ainsi de plus en plus son goût artistique.

Paul Lacroix dit de son côté que le marquis aimait beaucoup la musique. (*La Vérité sur les Deux Procès Criminels de de Sade*, bibliophile Jacob. Revue de Paris 1837.) La description qu'il fait de la galerie de tableaux de Florence, dans *Juliette*, constate bien qu'il connaissait la peinture et visitait le Musée.

Jules Janin croit que de Sade a quitté le collège, déjà devenu « un fanatique du vice », dans la même année (1754) où Maximilien de Robespierre y entrait. Il aurait donc à peine eu 14 ans.

La vie de l'homme fait. — Après sa sortie du collège, le Marquis de Sade entra au service dans le Régiment des Chevau-Légers, devint ensuite Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Lieutenant de Carabiniers et finalement capitaine dans un Régiment de Cavalerie et, en cette qualité, prit part à la guerre de Sept ans en Allemagne. Selon P. Lacroix, (*loc. cit.*) il ne serait rentré à Paris qu'en 1766, et son père lui reprochant plusieurs folies de jeunesse essaya déjà de le marier.

Marciat (*loc. cit.*) a prouvé que de Sade était déjà à Paris en 1763. Il avait alors 23 ans, l'âge de toute la fougue et de toute l'ardeur sexuelles. Dans la collection d'autographes de Miche-

let (de Bordeaux) vendue à Paris, en Mai 1880 on trouve une lettre du marquis, datée de Vincennes du 2 Novembre 1763, dans laquelle on donne comme date de son mariage le 17 Mai 1763. Selon Marciat, ce qui milite en faveur de cette date, c'est le fait que le fils aîné du marquis, Louis Marie de Sade, devint, en 1763, Lieutenant au Régiment de Soubise. Il aurait donc eu au plus 19 ans et si son père ne s'était marié que plus tard, en 1767, comme on l'a dit, le fils aurait eu à peine 15 ans. Il est vrai qu'à cette époque les jeunes gentilshommes devenaient officiers de bonne heure. Mais les preuves, comme on le verra plus bas, existent de la date du 17 mai 1763 comme étant celle du mariage du marquis.

Histoire du Mariage du marquis de Sade. — L'histoire de ce mariage a été racontée d'une manière très détaillée par le bibliophile Jacob, (Paul Lacroix) d'après les communications d'un contemporain, M. Lefébure. Nous la trouvons insérée dans un volume des « *Curiosités de l'Histoire de France*, 2e série P. L. Jacob, Paris, Adolphe Delahays. Libraire-Éditeur, Paris, 1856. Nous l'y prenons in extenso, persuadé que le lecteur ne pourra que gagner à savourer la prose d'un auteur comme Paul Lacroix.

Le marquis de Sade revint à Paris en 1766, après avoir fait la guerre en Allemagne et gagné sur le champ de bataille le grade de capitaine de cavalerie. Son père, qui lui reprochait plusieurs folies de jeune homme, avait hâte de le marier, dans l'espérance de le forcer par là à une conduite plus sérieuse. M. de Montreuil, président à la cour des aides, se trouvait lié d'amitié avec le père du marquis, et les deux amis délibérèrent ensemble d'ajouter à leur ancien attachement un nouveau gage de durée, en mariant leurs enfants. M. de Montreuil avait deux filles, l'une âgée de vingt ans, l'autre de treize, toutes les deux également jolies, bien élevées, mais bien différentes d'humeur et de beauté. L'aînée était brune de teint, avec les yeux et les cheveux noirs,

grande, majestueuse, remplie de talents, et pourtant exclusivement occupée de dévotion, négligente de plaire et dépourvue de toute chaleur de cœur, excepté dans l'exercice des vertus chrétiennes. La cadette, au contraire, qui, malgré son extrême jeunesse, avait déjà l'apparence physique de l'âge de puberté, n'était pas moins avancée du côté de l'intelligence : le principal caractère de sa figure consistait dans une expression de douceur angélique et de grâce suave que réfléchissaient ses yeux en harmonie avec sa peau blanche et sa blonde chevelure ; mais cette nature fraîche et délicate à l'extérieur devait bientôt se déclarer susceptible des passions les plus fougueuses et les plus fortes ; la religion n'était pas un frein capable de l'arrêter.

Le mariage avait été fixé de longue main, lorsque le marquis de Sade fut introduit dans la maison de M. de Montreuil. Par un hasard qui décida de son avenir, il ne vit pas sa future la première fois qu'il alla chez le père de celle-ci : elle était indisposée et ne se montra point ; mais sa jeune sœur la remplaça dans cette soirée qui laissa des souvenirs si agréables au galant capitaine, qu'il se persuada facilement avoir rencontré la femme qu'il devait épouser. Cette demoiselle chantait d'une manière ravissante, et pinçait de la harpe avec tant de feu, qu'elle prenait un air inspiré dès qu'elle touchait les cordes qui s'animaient et parlaient sous ses doigts. Le marquis de Sade qui aimait beaucoup la musique, fut enivré de celle qu'il entendait, et ce cœur que les événements ont convaincu de férocité, se sentit ému à la vue de cette charmante fille, aux accents de sa voix, aux sons de l'instrument qui lui empruntait une âme. Il se retira amoureux le soir même, il revint le lendemain plus amoureux, et se flatta d'avoir fait éprouver ce qu'il éprouvait.

Tant que dura l'indisposition de l'aînée des demoiselles de Montreuil, il fut très assidu auprès de la cadette, qui sans doute ne reçut pas avec indifférence les soins dont elle était l'unique objet. Quand on présenta au marquis la femme qu'on lui destinait, il ne ressentit que de l'aversion pour elle, parce qu'il la regarda dès lors comme un obstacle au bonheur qu'il avait rêvé ; il dédaigna les solides qualités de cette jeune personne qui les cachait sous une modestie décente, et qui avait pour guide de ses

paroles et de ses actions un sentiment parfait de son devoir : elle acceptait donc avec une obéissance résignée l'époux que ses parents lui avaient choisi sans la consulter.

Mais le marquis de Sade n'était point aussi soumis à la volonté paternelle : il énonça la ferme intention de n'obéir qu'à son cœur dans une affaire qui intéressait tout son avenir ; il avoua au comte son père que, s'il consentait à devenir le gendre de M. de Montreuil, il entendait ne pas être contrarié dans ses affections, qui le portaient à demander la main de la fille cadette en refusant celle de l'aînée. Le comte de Sade, qui savait bien par expérience que son fils se sentait peu de penchant pour les habitudes conjugales, crut que c'était une défaite imaginée pour rompre le mariage projeté ; mais le marquis jura qu'il était prêt à épouser celle qu'il aimait. D'abord le comte de Sade, qui voulait seulement contracter une alliance de famille avec M. de Montreuil, ne vit aucun inconvénient à donner au marquis l'une ou l'autre des filles du président. Celui-ci, au contraire, jeta les hauts cris à la proposition que lui fit son ami, et soutenu par l'entêtement de sa femme, il s'opposa formellement à l'union de sa fille cadette avec le prétendu de l'aînée. Le comte de Sade n'insista pas, en voyant combien était inébranlable la décision prise par M. de Montreuil, et il pensa que, dans une question de mariage, peu importait la répugnance ou l'empressement du mari : en conséquence, il enjoignit à son fils d'accepter la femme qu'on lui offrait.

Le marquis de Sade repoussa de toutes ses forces la contrainte qu'on lui imposait, et répondit à son père qu'il n'aurait jamais d'autre femme que la plus jeune des filles de M. de Montreuil. Le comte, entiché de ses prérogatives de père et des idées de la vieille noblesse, s'arma d'une menaçante sévérité, et somma le jeune homme de ne pas sacrifier à des enfantillages un parti sortable et avantageux ; il lui donna à opter entre une prompte soumission et un prompt départ pour l'armée, avec la perspective d'un dénuement absolu et d'un oubli perpétuel. Le marquis n'ignorait pas que son père lui tiendrait parole, et le punirait de sa résistance par la privation de ses revenus ; or il ne pouvait se résoudre à manquer d'argent et à se trouver réduit aux modiques

appointements de capitaine. Il fit de nouveaux efforts auprès du comte pour obtenir au moins l'ajournement de ce mariage qu'il redoutait, comme s'il pressentait déjà ce qui en arriverait ; il s'adressa ensuite à M. de Montreuil qui fut encore plus inflexible ; il recourut en dernier espoir à madame de Montreuil, qui lui ferma la bouche avec une réponse froide et impérieuse ; il supplia enfin la plus jeune des demoiselles de Montreuil de l'aider à vaincre ces difficultés insurmontables, et il la vit elle-même, toute en larmes, intercéder son père qui chancelait, sa mère qui la maltraitait, sa sœur qui ne pouvait que pleurer avec elle.

Rien ne fit : les deux chefs de famille avaient arrêté entre eux les conditions du mariage qui allait s'accomplir ; tout était irrévocablement conclu avant que le marquis de Sade se fût soumis à cette tyrannie. Tout à coup il changea de rôle et de dessein ; il ne s'obstina plus à réclamer la liberté du choix d'une compagne, il ne s'ingénia plus à créer des délais et des embarras qui ne pouvaient être éternels, il se prêta de bonne grâce aux exigences de l'autorité paternelle, il épousa la fille aînée de M. de Montreuil. Mais, au fond de l'âme, il maudissait la société, les lois, l'opinion, parce qu'elles ne lui avaient donné aucun appui contre le pouvoir despotique d'un père qui était maître d'ordonner le malheur ou la ruine de son fils ; au fond de l'âme, il songeait à revendiquer les droits méconnus de la sympathie, et à prendre de vive force, comme un voleur, le trésor qui lui appartenait, et auquel il n'avait pas renoncé : il avait la pensée d'un seul crime, pour l'accomplissement duquel tous les autres crimes lui paraissaient des jeux d'enfant ; il voulait rentrer dans la possession de son amante, que le titre de belle-sœur ne rendait pas sacrée pour lui. Dès ce moment, il esquissa son système de guerre secrète et de rébellion permanente contre l'ordre de chose établi dans le monde social.

Son ressentiment s'accrut de la tendresse que lui portait sa femme qui mettait une sorte de religion à aimer l'époux qu'elle avait reçu des mains de ses parents : elle ne l'eût pas moins aimé, s'il avait été laid, sot et déplaisant ; mais elle l'aimait d'autant plus qu'il était charmant de figure, d'esprit et de manières.

Le marquis de Sade, au contraire, ne la payait en retour que d'aversion et de mépris ; car il l'accusait d'être cause du chagrin profond qu'il avait conçu, lorsqu'il feignit d'étouffer pour elle l'amour dont il brûlait toujours pour la sœur de cette vertueuse épouse. Madame de Montreuil, se défiant de l'intelligence trop intime qu'elle remarquait entre son gendre et sa fille non mariée, éloigna celle-ci et l'enferma dans un couvent. Le marquis fut désolé de cette séparation survenue au moment où il espérait se dédommager de la contrainte qu'il avait subie en se mariant, et rectifier les lois de la morale publique par les lois de la simple nature, suivant son système, qu'il commençait à dresser en théorie. Il se vengea de ce nouveau désappointement en lâchant la bride à ses mœurs, et en faisant rejaillir le scandale de sa conduite sur la femme innocente qui partageait son nom.

La mort de son père arriva un an après ce mariage néfaste. Devenu comte de Sade, quoique le titre de *marquis* lui soit resté, comme pour le distinguer de ses honorables ancêtres, et maître alors d'une grande fortune qu'il ne craignait plus de perdre au moindre caprice d'un rigide vieillard, il chercha, dans le tourbillon des plaisirs, les moyens d'étourdir l'amour incestueux qui le dévorait. Il ne savait pas en quel endroit était cachée mademoiselle de Montreuil, à laquelle il avait déclaré ses sentiments, et qu'il voyait prête à y répondre, quand on la lui enleva pour l'ensevelir dans un cloître : il s'épuisa en démarches inutiles afin de découvrir la retraite de sa belle-sœur ; mais plus ces recherches étaient actives, plus la famille de Montreuil mettait de soin à les faire échouer. Enfin, il redoubla de folie et d'emportement dans ses libertinages où il dépensait sa santé et ses richesses avec l'aide des roués de la cour et des plus méchants garnements de bas étage. Tantôt il était le coryphée des orgies musquées du duc de Fronsac et du prince de Lamballe : tantôt il se mêlait à des laquais dans d'ignobles saturnales. Initié aux mystères des petites-maisons et des mauvais lieux, il avait déjà l'ambition de surpasser les prouesses licencieuses de ses compagnons de débauche.

D'après P. L. Jacob, le mariage du marquis est le point de

départ de cette maladie morale qui devait l'entraîner dans des excès coupables. Ce n'est pas l'opinion des auteurs allemands qui la font remonter plus haut; quoique cet événement (le mariage) puisse, sous ce rapport, avoir exercé une influence sur de Sade, sa dépravation morale existait avant. Personne n'a considéré jusqu'à présent, que le marquis de Sade a pris part à toute la guerre de Sept ans, et sans aucun doute à cette terrible dépravation des mœurs, qui par la présence des armées françaises, fut implantée et entretenue en Allemagne, et dont parle aussi Casanova de Singalt dans ses « Mémoires » J. Schen *Histoire de la civilisation et des mœurs allemandes* Leipsig 1887. Si Eulenburg écrit (A. Eulenburg, le marquis de Sade *loc. cit.*) que ce changement maladif s'est déclaré à 26 ans seulement, ce n'est pas non plus très exact, car le marquis a déjà été emprisonné dès 1763 à l'occasion de certains faits qui ne sont pas tout à fait innocents. Nous pouvons nous accorder à croire que le penchant aux débauches sexuelles chez de Sade a été excité par la vie des camps et développé par l'exemple mille fois répété, sans que nous ayons besoin de croire à la déclaration subite d'un état d'esprit maladif ».

Cette argumentation de l'auteur allemand est logique et nous vient en aide dans notre opinion d'un état d'inversion, soit innée, soit acquise, chez de Sade.

Premières débauches du Marquis. — On conçoit qu'un mariage fait sous d'aussi fâcheux auspices ne puisse pas être heureux. De Sade a bien eu des relations sexuelles avec sa femme, les enfants qu'il lui a faits en sont la preuve, mais il avait au fond du cœur une haine mortelle pour elle, haine qui ne s'est jamais démentie et qui n'a d'égale que le tendre et sublime amour que sa femme, au contraire, a toujours ressentie pour lui.

P. Lacroix a parfaitement raison de dire que le mariage du

marquis avec la fille aînée n'était qu'un moyen d'arriver à mettre la main sur la cadette.

On a vu plus haut que le bibliophile Jacob explique également par ce mariage la haine que le marquis porta dès lors à une société qui l'empêchait d'épouser celle qu'il aimait et la conduite libertine qui en fut la conséquence.

Cependant la vie orgiaque du marquis n'alla point, comme l'en accuse l'auteur allemand, qui a fait publier à Leipsig *Justine* et *Juliette* (*loc. cit.*) jusqu'à être l'organisateur des orgies du Parc-aux-Cerfs.

Un autre auteur allemand déjà cité ajoute avec une naïve impudence « cela n'est pas prouvé par l'histoire, mais cela paraît probable. » *Der Marquis de Sade und seine zeit* — Berlin 1900, Dr Eugen Dühren.

Il faut ne pas connaître un mot de l'histoire de France au XVIIIe siècle pour avancer une pareille énormité.

Le pavillon du parc aux Cerfs de Louis XV. — On sait que le fameux Parc-aux-Cerfs était une petite maison à l'usage du roi Louis XV, simple pavillon de chasse, dans une rue retirée du vieux quartier St-Louis de Versailles, la rue St-Médéric.

Nous avons habité une rue voisine pendant un congé de convalescence et failli louer ce fameux pavillon, qui est bien simple et bien modeste. Le bruit qu'on a fait autour est bien exagéré, comme d'ailleurs tout ce qui touche la néfaste politique. Il pouvait y avoir dans ce Parc-aux-Cerfs 10 à 12 jeunes filles, que le fameux Lebel, le valet de chambre du roi, y amenait et que l'on gardait quand l'auguste débauché les trouvait à son gré.

La disposition des locaux ne permet pas d'admettre un chiffre supérieur. C'était donc tout simplement un sérail particulier à l'usage du Fils aîné de l'Eglise et jamais Louis XV n'y a conduit d'autres personnes que ses intimes courtisans et encore cela n'est pas prouvé.

En fait d'orgies, il n'y avait donc probablement que des scènes voluptueuses et des attitudes provocantes des belles nymphes de ce lieu, pour réveiller les sens blasés du monarque, usés par un trop fréquent abus. Et, tout comme un satrape asiatique ou un sultan Turc, il devait jeter le mouchoir à celle qui *lui portait le plus à la peau*, pour employer le style Montmartrois.

D'ailleurs si de Sade avait été un des intimes du roi très chrétien, son confident et son pourvoyeur, il n'aurait pas été, quatre mois à peine après son mariage, enfermé en prison à Vincennes.

Le premier emprisonnement à Vincennes. — Il était à peine âgé de 22 ans, et après des excès sur la nature desquels on n'est pas fixé, il fut enfermé, *par ordre du roi*, au donjon de Vincennes. C'est fort probablement à la suite de débauches scandaleuses que l'on prit cette mesure. Cela détruit donc l'accusation aussi gratuite qu'erronée de ce bon écrivain allemand qui fait du marquis le compagnon habituel des débauches du Roi.

Il paraît que de Sade, pour ses débuts, fut un prisonnier très convenable et fit preuve d'une grande résignation. Est-ce par hypocrisie, ou bien parce que ce changement brusque d'une vie de liberté absolue et dissolue à une réclusion comportant une abstinence sexuelle complète, a influé sur son caractère hautain et impérieux? Nous ne pouvons que nous en tenir à des suppositions plus ou moins vraisemblables.

A Vincennes il écrit une longue lettre au gouverneur de la prison qui est évidemment un plaidoyer *pro domo suâ*; et dans laquelle il exprime des sentiments religieux bien étranges et peu sincères pour un libertin de son espèce.

Monsieur,

Dans la malheureuse situation où je me trouve, l'unique grâce et la seule consolation que j'ose demander est de vous supplier d'instruire ma femme de mon triste sort. Rien ne peut égaler l'inquiétude dans laquelle elle va être, ne recevant plus de mes nouvelles ; si vous n'avez pas eu la bonté de faire passer la lettre que j'eus l'honneur de vous faire remettre pour ma belle-mère, qu'elle en reçoive au moins une de vous, je vous en supplie, Monsieur, où vous ne marquerés que ce que vous jugerez à propos, qu'elle sache au moins que je suis arrêté et que vous scavez de mes nouvelles. Voilà tout ce que je désire : en fesant partir la lettre demain jeudi elle la recevra dimanche, et elles seront surement toutes deux plus tranquilles que ne scachant absolument ce que je suis devenu. Permettez que j'ai l'honneur de vous donner ici son adresse en cas que vous soyez assez bon que de m'accorder cette grâce : *Mme la Présidente de Montreuil au château d'Echaufour près Cigai par l'Aigle. A l'Aigle en Normandie.*

Tout malheureux que je me trouve ici, Monsieur, je ne me plains point de mon sort ; je méritais la vengeance de Dieu, je l'éprouve ; pleurer mes fautes, détester mes erreurs est mon unique occupation. Hélas ! Dieu pouvait m'anéantir sans me donner le temps de les reconnaître et de les sentir, que d'actions de grâce ne dois-je pas lui rendre de me permettre de rentrer en moi-même, donnés m'en les moyens, je vous en prie, Monsieur, en me permettant de voir un prêtre. Par ses bonnes instructions et mon sincère repentir, j'espère être à même bientôt de m'approcher des sacrements divins dont l'entière négligence estait devenue la première cause de ma perte.

Quant à un domestique, si vous avés la bonté de m'en accorder un, ainsi que vous avés bien voulu me le faire espérer, j'ose vous prier de permettre que ce soit mon valet de chambre, vous pouvez vous informer de ses mœurs, toute ma famille vous en rendra sûrement de bons témoignages. Je puis d'ailleurs avoir l'honneur de vous assurer qu'il ne participait pour rien dans tout ceci ; aucun de mes gens n'était dans la confidence, aucun n'a jamais sçu ni vu ce dont il estait question et personnellement celui que je désire avoir n'a jamais mis les pieds dans la

petite maison qu'une fois depuis qu'elle estoit meublée et encore n'est-ce que le jour, et après que tout fut entre vos mains. J'espère aussi, Monsieur, que vous voudrez bien ne point instruire ma famille du véritable sujet de ma détention, je serois perdu sans ressources dans leur esprit.

J'ose encore vous faire une remarque, Monsieur : la date du malheureux livre n'est que du mois de juin, je me suis marié le 17 de mai et je puis vous assurer que je n'ai mis les pieds dans la dite maison que dans le mois de juin. Sur cela j'ai été trois mois à la campagne, il y avait huit jours que j'en estois arrivé quand j'ai été arresté. Quelque court qu'ait été le temps de mes erreurs, je n'en suis pas moins coupable ; elles ont toujours été assez longues pour irriter l'être suprême dont j'éprouve la juste colère ; je me repens presque de vous avoir fait ces remarques, devrais-je songer de m'excuser quand je ne devrais m'occuper qu'à me repentir.

M. le commandant me dit de m'adresser à vous, Monsieur, pour obtenir la permission de prendre l'air quelquefois, si vous la jugez compatible avec ma punition, je la crois absolument nécessaire à ma santé. J'ose espérer que vous voudrez bien faire dire à M. le commandant à quoi je dois m'en tenir sur les articles de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur.

Ce 2 Novembre 1763,

de Sade.

La minute d'une lettre adressée au Père Griffet se trouvait jointe à la pièce. En voici le texte :

Nous avons, M., un nouveau prisonnier à Vincennes qui demande à parler au confesseur, et certes il a grand besoin de votre ministère quoi qu'il ne soit pas malade. C'est M. le Marquis de Sade, jeune homme de 22 ans. Je vous prie de l'aller voir le

plutôt que vous le pourrés, et lorsque vous lui aurés parlé vous me ferés plaisir de passer chés moi.

Je suis, etc.

Le P. Griffet, 4 novembre 1763.

Comment se termina l'aventure ? Probablement on dut relacher le prisonnier peu après, car on n'entend plus parler de lui pendant cinq ans.

Les séjours en prison du marquis. — Le marquis de Sade a passé une grande partie de sa vie dans les prisons, après avoir atteint l'âge mûr. Si l'on compte son dernier séjour à Charenton, il a passé en tout *vingt-sept ans*, dans *onze* prisons différentes. De ces 27 ans, 14 appartiennent à l'âge mûr et 13 à la vieillesse. C'est dans la solitude de sa prison qu'il élabora le plan de ses ouvrages et nous pouvons dire que presque tout l'âge mûr du marquis s'est passé en prison avec simplement quelques interruptions. Il sera nécessaire, quand nous porterons plus tard un jugement sur lui, de tenir un grand compte de cet emprisonnement constant du marquis. Il aurait pu avec plus de raison encore que Silvio Pellico écrire lui aussi l'histoire de ses détentions avec le titre de « *Mes Prisons* ».

La cause de son second emprisonnement fut un évènement discuté en tous sens par ses contemporains et que l'on a dénommé l'affaire Rose Keller.

CHAPITRE II

—

LA VIE DE L'HOMME FAIT (*suite*)

L'affaire Rose Keller. — Lettres de la marquise du Deffant à Horace Walpole. — Relation de Hardy sur le scandale d'Arcueil. — Version de Jules Janin. — Mention de P. L. Jacob. — Récit fantaisiste de Rétif de la Bretonne. — Version dramatique de Brierre de Boismont. — Opinion du docteur Cabanès. — Ce qu'écrit le biographe Michaud.

Continuation de la vie dissolue du Marquis. — Relégation au Château de Coste.

Le Scandale de Marseille ou l'Affaire des bonbons à la cantharide. — Relation des Mémoires secrets de Bachaumont. — Récit romanesque de P. L. Jacob. — Roman de Rétif de la Bretonne. — Condamnation à mort du marquis par le Parlement d'Aix pour crimes de Sodomie et Empoisonnement. — La Captivité en Piémont. — Documents de Léon Menabren sur la captivité et la fuite du marquis du fort de Miolans. — Fuite du marquis en Italie avec sa femme. — Nouvelle arrestation.

Démarches des familles de Sade et de Montreuil pour faire casser le jugement d'Aix. — Cassation du jugement de la Cour d'Aix. — Le retour à Vincennes. — L'évasion de Lambesc. — L'emprisonnement définitif.

L'affaire Rose Keller. — En 1778, le marquis de Sade fit de nouveau parler de lui et son nom défraya la chronique, par ce que l'on a nommé l'affaire Rose Keller qui fit un scan-

dale retentissant et à laquelle l'opinion publique attacha une importance trop considérable pour la réalité du fait. Nous possédons plusieurs communications relatives à cette affaire.

La plus importante est celle de madame du Deffant, dans une lettre écrite à Horace Walpole, poète et homme politique de l'Angleterre, dix jours seulement après l'événement. *Lettres de la marquise du Deffant*, au comte d'Oxford, Horace Walpole, écrites de 1766 à 1780. Nouvelle édition corrigée. Paris 1812, lettres des 12 et 13 avril 1768.

Dans sa première version, la marquise présente les faits sous un jour peu favorable pour le marquis. Il est vrai qu'elle ne se fait que le porte-paroles de la rumeur publique.

Lettres de la marquise du Deffant

Voici une histoire tragique et très singulière ! Un certain Comte de Sade, neveu de l'abbé, du savant qui fait des recherches sur Pétrarque, rencontra le mardi de Pâques une femme de 30 ans, grande et bien faite, qui lui demanda l'aumône. Il la questionna longtemps, s'intéressa beaucoup à elle, lui proposa de la délivrer de sa misère, pour lui offrir le poste de surveillante de sa « petite maison » près de Paris. La femme accepta et devait s'y rendre le lendemain. Lorsqu'elle arriva, le marquis lui montra toutes les chambres et tous les coins de la maison et la conduisit en dernier lieu dans une mansarde, où il s'enferma avec elle et lui commanda de se déshabiller complètement. Elle se jeta à ses pieds et le pria de la ménager, disant qu'elle était une honnête femme. Il la menaça d'un pistolet, qu'il tira de sa poche, et lui commanda d'obéir, ce qu'elle fit immédiatement. Alors il lui attacha les deux mains et la fouetta cruellement. Lorsque tout son corps fut couvert de sang, il sortit de son habit un pot rempli d'onguent, en enduisit les plaies et la laissa couchée. Je ne sais pas s'il lui a donné à manger et à boire. En tous les cas, il ne la revit que le lendemain matin, examina ses plaies et vit que l'onguent avait fait son effet. Alors il prit un couteau et lui fit des incisions partout, enduisit de nouveau de l'onguent les

endroits saignants et s'en alla. La malheureuse réussit à rompre ses liens et à se sauver par la fenêtre dans la rue. On ne sait pas si elle s'est blessée en se jetant par la fenêtre. Il y eut une grande émeute. On en avertit le lieutenant de police. Monsieur de Sade fut arrêté. Comme on dit, il a été conduit au château de Saumur. On ne sait pas ce que deviendra cette affaire, et si on se contentera de cette punition, ce qui serait probable, comme il appartient à la haute société. On dit que le motif de cette abominable action était le désir de constater l'utilité de l'onguent.

La marquise a donné le lendemain (13 avril) une nouvelle version de l'affaire.

« Depuis hier je connais la suite de l'affaire de monsieur de Sade. Le village, où se trouve sa « petite maison », c'est Arcueil. Il fouetta et fit des incisions à la malheureuse le même jour et enduisit de baume ses plaies et ses meurtrissures. Alors il lui délia les mains, l'enveloppa et la mit dans un bon lit. A peine seule, elle se servit de ses draps et de ses couvertures pour se sauver par la fenêtre. Le juge d'Arcueil lui conseilla de se plaindre auprès du procureur général et auprès du lieutenant de police. Ce dernier fit arrêter de Sade, qui, avec une impertinence inouïe, se vanta de son crime comme étant une action très noble, puisqu'il avait fait connaître au public l'effet miraculeux d'un onguent, qui puisse immédiatement guérir toutes les plaies. Il est vrai que c'était le cas chez cette femme. Elle a renoncé à poursuivre plus loin l'auteur de l'attentat, probablement après avoir reçu une somme d'argent. Ainsi il ne sera probablement pas mis en prison ».

Nous devons signaler cette version comme la plus authentique parce que cette fois la marquise du Deffant est mieux informée que dans sa première lettre et ce qu'elle écrit nous parait être exact.

Les autres récits de cette curieuse affaire diffèrent tant les

uns des autres que Marciat en conclut avec raison que l'attentat contre Rose Keller en est devenu plutôt confus et embrouillé qu'expliqué.

L'anecdotier Hardy, dans son *Journal* inédit, a fait une relation complète de l'affaire qu'il nomme le scandale d'Arcueil. Nous la reproduisons in extenso, d'après la plaquette (*La Vérité sur le Marquis de Sade.* Paris, E. Dentu, éditeur 1887).

Relation de Hardy sur le scandale d'Arcueil

« *Le même jour* on apprend que le *Comte de Sade*, Gentil-homme « du Prince de Condé, allié même à ce Prince par Madame sa « mère (*Maillé de Brézé*) qui demeuroit cour des Carmélites, « fauxbourg Saint-Jacques, aiant rencontré le jour de Pâques, « trois du même mois, comme il étoit sur le point d'entrer dans « une maison de la Place des victoires, une jeune femme âgée « d'environ trente-deux ans, qu'on a dit depuis être veuve d'un « Allemand tout récemment mort à l'Hôtel-Dieu, qui lui demanda « l'aumône ; il lui avoit dit qu'elle faisoit là un Métier auquel « elle ne paroissoit pas avoir été destinée, qu'il seroit beaucoup « plus expédient pour elle de chercher à travailler si elle en avoit « le talent et de tâcher de trouver quelque Place de femme de « charge dans un château ou Maison de campagne ; que quand il « lui donneroit un Ecu de trois livres, cela ne pourroit la soula- « ger que pour un court espace de tems, à quoi cette jeune femme « aiant répondu qu'elle mouroit de faim, et que quoiqu'elle se « sentît en état de travailler et de remplir parfaitement bien le « Genre de Place dout il venoit de lui parler, elle ne connoissoit « Personne à qui elle pût s'adresser pour s'en procurer une sem- « blable ; *le Comte de Sade* avoit répliqué que sans aller plus loin, « si elle vouloit se trouver dans l'après-midi au lieu et à l'heure « qu'il lui indiqueroit, il la conduiroit à une maison de cam- « pagne qu'il avoit assés près de Paris, et que si sa condition lui « convenait, elle serait libre d'y demeurer ou d'en sortir si elle « ne s'y trouvait pas contente ; que cette femme qui acquiesça à

« sa Proposition s'étant rendu au lieu convenu, il l'avoit effecti-
« vement conduite dans un Carrosse de Place, jusqu'à la Croix
« d'Arcueil, que pendant la route il ne lui avoit tenu que les dis-
« cours les plus décens, les plus honnêtes et les plus obligeans,
« ne lui laissant rien appercevoir qui pût annoncer la moindre
« apparence de mauvais desseins, qu'arrivé à la Croix d'Arcueil,
« il avoit renvoié sa voiture, disant qu'il étoit inutile de traver-
« ser tout le village, et qu'ils entreroient par une Porte verte qui
« donnoit dans le Jardin et qu'il lui fit voir de loin ; qu'étant en-
« trés l'un et l'autre par cette Porte, il avait montré le Jardin
« dans un des Murs duquel elle avoit remarqué une Brêche, dont
« elle n'imaginoit pas être si tôt dans le cas de faire usage ; qu'il
« l'avoit menée ensuite dans le sallon, dans l'office, dans la Cui-
« sine, lui indiquant où l'on plaçoit tout ce qui pouvoit être utile
« pour le service, de là aux appartemens du premier Etage, enfin
« au fond d'un Corridor du deuxième étage, lui disant qu'il alloit
« lui montrer la Chambre qu'il lui destinoit ; cette chambre assés
« obscure parce qu'elle n'étoit éclairée que par un jour de souf-
« france étoit parquetée et boisée dans tout son contour ; il n'y
« avoit d'autres Meubles qu'une Commode, une Armoire, quel-
« ques chaises et un lit, composé seulement d'une Paillasse, d'un
« Matelas et d'une Courte-pointe jettée par dessus. Que lorsqu'ils
« furent entrés dans cette Chambre, le *Comte de Sade* en aiant
« fermé la porte à double tour, lui avoit ordonné de se désha-
« biller toute nue, qu'effrayée de cette Proposition, elle lui en
« avoit témoigné sa surprise, annonçant bien décidément qu'elle
« n'en feroit rien ; que sur son refus il avoit tiré son épée et
« l'avoit menacée de la lui passer au travers du corps si elle ré-
« sistoit plus longtemps ; que voiant qu'elle ne se laissoit point
« abattre par ses menaces, il l'avoit jettée précipitamment sur le
« lit, l'avoit ensuite dépouillée avec violence de ses habits jus-
« qu'à sa chemise exclusivement, qu'il avoit encore exigé d'elle
« qu'elle l'ôtât elle-même, à quoi n'aiant voulu consentir, il
« l'avoit déchirée par morceaux en la lui arrachant, après quoi
« il lui avoit attaché les deux mains, lui avoit mis dans la bouche
« un morceau de bois en guise de Baillon, pour empêcher qu'elle
« ne pût se faire entendre en criant ; l'avoit renversée en devant, et

« après avoir été chercher dans la Commode deux fortes poignées « de verges, il les lui avoit usées sur le corps, que cette première « opération achevée, il avait tiré de l'Armoire une espèce de Ca- « niffe ou Grattoir, de la Lumière et de la Cire d'Espagne, qu'il « lui avoit fait des Incisions dans les Parties du Corps les plus « charnues, écartant soigneusement chacune de ces Incisions « avec les deux doigts, pour y insinuer plus facilement la Cire « qu'il faisoit fondre à mesure à la Chandelle ; (*Quelques personnes « ont prétendu que c'étoit un Beaume ou Élixir dont il cherchoit à « faire l'Épreuve*). Que cette seconde opération terminée, il « l'avoit déliée et lui avoit dit d'un air fort tranquille de se « r'habiller et de reprendre des forces, que sur ce qu'elle « déplorait son sort de se voir exposée à mourir dans un te « état sans consolation et sans secours, il avoit pris une chaise « pour s'asseoir auprès d'elle et s'étoit offert à la confesser si « elle le jugeoit à propos ; que cette pauvre Malheureuse lui « aiant témoigné la plus grande horreur d'une semblable Propo- « sition, il lui avoit dit qu'elle ne mourreroit pas encore de cela, « qu'elle n'avoit qu'à recommander son âme à Dieu, et que dans « trois heures il reviendroit pour l'achever, après quoi il étoit « sorti de la chambre et l'y avoit enfermée. Que livrée pour lors « à Elle-même et réfléchissant sur le sort affreux qui l'attendoit, « elle s'étoit couverte du mieux qu'elle avoit pu de la Courte- « pointe qui étoit sur le lit, et que devenue ingénieuse sur les « moiens de se soustraire à une fin cruelle, elle avoit si bien « fait son compte qu'elle étoit parvenue à s'esquiver dans le « Jardin ; que n'aiant pas oublié la Brêche qu'elle avoit apperçue « si heureusement à la Muraille en y entrant, elle s'étoit sauvée « à l'aide de cette Brêche dans le Jardin voisin, où aiant trouvé « une Échelle double près d'un mur elle s'en étoit servie pour « affranchir ce mur et descendre dans une ruelle (le jour com- « mençait à tomber), que comme elle se sauvoit, le *Comte de « Sade*, qui étoit revenu plutôt qu'il ne l'avoit annoncé et qui « s'étoit apperçu de son évasion avait envoié à sa Poursuitte un « Domestique qui l'avoit appelée d'assés loin en lui montrant « une bourse ; qu'après avoir marché jusqu'à la fontaine d'Ar- « cueil (*la maison du Comte étoit à Cachant, petit village qui tient*

« *à Arcueil et ne forme avec ce lieu qu'une seule et même Paroisse*)
« aiant rencontré une bonne femme qui venoit y puiser de
« l'eau, elle lui avoit demandé dans quel Païs elle étoit et où il
« lui seroit possible de se retirer; que la bonne femme étonnée
« de son accoutrement et lui aiant demandé d'où elle pouvoit
« sortir dans un semblable Equipage, elle avoit entrouvert la
« Courte-pointe qui la couvroit et lui avoit montré ses cicatrices,
« que la bonne femme l'aiant emmenée chez elle avoit envoié
« chercher le sieur *Lecomte*, chirurgien du Lieu, pour la panser,
« et que cet Evénement aiant fait un certain bruit dans l'en-
« droit, Monsieur *Pinon*, *Président à mortier du Parlement*, ac-
« tuellement Président de la Chambre de la Tournelle qui y a
« aussi une Maison de Campagne où il se trouvoit pour lors,
« l'apprenant, en avoit conçu la plus grande indignation. Que
« le sieur *de la Bernadière*, Commandant de la Maréchaussée du
« Bourg-la-Reine, aiant été averti, avoit reçu la Plainte de la
« femme mal traitée, et avoit dressé son Procès verbal, qu'il
« avoit suivant l'usage déposé au Greffe du Grand-Châtelet. Que
« la famille du Comte, instruite de cette malheureuse affaire,
« avoit envoié sur le champ quelqu'un pour négocier un arran-
« gement, que *Maître Boyer*, *Procureur au Parlement*, qui s'étoit
« chargé de la négociation, étoit enfin parvenu à faire désister
« la pauvre infortunée de sa Plainte, moiennant la somme de
« *deux mille quatre cent livres* qu'il lui avoit comptée, son traite-
« ment payé jusqu'à parfaite et entière Guérison, et Quatre
« Louis pour la femme qui avoit exercé l'hospitalité en sa faveur ;
« que par de puissantes sollicitations, on avoit obtenu qu'au
« moien d'ordres du Roi le *Comte de Sade* fut conduit et enfermé
« au Château de Pierre en cise, quelques personnes soutinrent
« au contraire qu'on l'avoit fait passer en Païs étranger. Quoiqu'il
« en soit, ce trait aussi singulier qu'il est infâme et révoltant,
« si la Justice n'en prend connoissance et n'en fait un Châtiment
« exemplaire, fournira à la postérité un Exemple de plus de
« l'Impunité qui suit d'ordinaire dans notre siècle les crimes
« les plus abominables, dès que ceux qui les commettent ont
« le bonheur d'être Grands, Riches ou accrédités. »

Version de Jules Janin. — J. Janin, *loc. cit.* raconte, d'après Hardy, que de Sade avait possédé à Arcueil, une petite maison, située dans un grand jardin et bien cachée au milieu des arbres, maison dans laquelle il accomplissait ses orgies. La maison était munie de doubles contrevents et matelassée en dedans, de telle sorte qu'on ne pût rien entendre au dehors. La veille de Pâques, le 3 avril 1768, son valet de chambre, qui était son confident et pourvoyeur, lui avait amené deux filles de joie, de celles qu'on rencontre dans la rue, et le marquis lui-même, en se rendant à Arcueil, pour son orgie nocturne, avait rencontré une pauvre femme, la veuve Rose Keller, qui cherchait probablement à gagner sa vie en se prostituant.

Sade l'aborde, lui promet un souper et un gîte, se montre très doux et tendre dans ses manières, et fait si bien qu'elle monte avec lui dans un fiacre pour se rendre à Arcueil.

Le marquis la conduisit au 2e étage de sa maison isolée, où les deux prostituées, couronnées de fleurs et à moitié ivres, étaient assises à une table richement servie, couverte de mets à profusion, dans de la porcelaine de Chine et de la vaisselle plate.

Une fois là, on garotte la femme Keller, on la déshabille complètement et le marquis avec son valet de chambre la fouettèrent jusqu'au sang. Après ce premier début les deux hommes commencèrent une orgie commune avec les deux filles de joie.

J. Janin fait ensuite la description de la fuite de la veuve Keller, de l'émeute, de l'arrestation des deux malfaiteurs que l'on trouva ivres-morts au milieu d'une mare de « vin et de sang ».

Ce récit est fantaisiste, à notre avis. L'Allemand Eulenberg (*loc. cit.*) qui donne également ce récit, trouve que cette singulière combinaison de la cruauté et de la volupté, ne correspond pas cependant tout-à-fait « à la chose pour laquelle on a

créé l'expression *sadisme* dans un sens restreint, en ce que l'exécution d'actions cruelles n'y est pas le but absolu, mais essentiellement l'acte préparatoire, le stimulant du contentement de la volupté ; car la fustigation de Rose Keller, n'avait évidemment d'autre but que de disposer de Sade à l'exécution des actes sexuels avec les deux filles ». Ce n'est pas ici le moment de faire la théorie du sadisme.

Mention de P. L. Jacob. — P. L. Jacob dans l'opuscule cité plus haut mentionne tout simplement que la Keller fut fouettée dans des circonstances obscènes que madame du Deffand n'osa pas décrire dans ses lettres à Walpole, circonstances que cependant les femmes les plus prudes se firent raconter, sans rougir, au moment où cette affaire fit tant de bruit. Plus tard, en 1845, il ajoute d'après Hardy qu'on avait, avec un couteau, fait des incisions dans la peau de la femme et qu'on avait recollé les morceaux avec de la cire d'Espagne versée brûlante sur les plaies.

Récit fantaisiste de Rétif de la Bretonne. — Rétif de la Bretonne, un écrivain fécond, un autre précurseur du naturalisme et par conséquent un rival du marquis, donne un récit fort sujet à caution.

Ce récit figure dans ses *Nuits de Paris, 194 Nuits.* D'après lui, le marquis de Sade aurait fait pénétrer la femme Keller dans une salle d'anatomie, et, devant plusieurs personnes réunies en cet endroit, il avait proposé de la *disséquer toute vive* ! « Que fait cette malheureuse sur la terre, aurait dit le comte (c'était le titre que portait de Sade à cette époque) : elle n'y est bonne à rien, il faut qu'elle nous serve à pénétrer tous les mystères de la structure humaine ».

On l'avait donc attachée sur la table de dissection, et le comte, faisant office de dissecteur, avait examiné toutes les parties du corps de la patiente, en annonçant à haute voix les résultats que donnerait l'opération anatomique. La femme

poussait des cris terribles et la compagnie s'étant retirée pour éloigner les domestiques avant de commencer la dissection, la malheureuse avait brisé ses liens et s'était enfuie par la fenêtre. Elle racontait qu'elle avait vu dans la salle où elle fut soumise à des expériences chirurgicales trois corps humains.

Version dramatique de Brierre de Boismont. — On a donné du même incident une autre version plus dramatique sinon plus véridique. Si nous la reproduisons c'est qu'elle a trouvé créance auprès de confrères estimables, d'ordinaires moins crédules et dont la bonne foi pourrait bien avoir été surprise :

Peu d'années avant la Révolution, plusieurs personnes, qui passaient dans une rue isolée de Paris, entendirent de faibles gémissements qui partaient d'une pièce sise au rez de-chaussée. Elles s'approchèrent, et après avoir fait le tour de la maison, elles découvrirent une petite porte qui céda à leurs efforts. Elles traversèrent plusieurs pièces et arrivèrent à une pièce au fond : là, sur une table qui occupait le milieu de la pièce, était étendue une jeune femme entièrement nue, blanche comme de la cire, pouvant à peine se faire entendre ; ses membres et son corps étaient fixés par des liens ; le sang lui coulait de deux saignées faites aux bras ; les seins, légèrement tailladés, laissaient échapper ce liquide ; enfin, les parties sexuelles, également incisées, étaient baignées de sang. Lorsque les premiers secours lui eurent été prodigués, et qu'elle fut revenue de l'espèce d'anéantissement dans lequel elle se trouvait, elle raconta à ses libérateurs qu'elle avait été attirée dans cette maison par le fameux marquis de Sade ; le souper terminé, il l'avait fait saisir par ses gens, dépouiller de ses vêtements, coucher sur la table et attacher. Sur ses ordres, un homme lui avait ouvert les seins avec une lancette et pratiqué un grand nombre d'incisions sur le corps. Immédiatement, tout le monde s'était retiré, et le marquis, se déshabillant, s'était livré sur elle à ses débauches habituelles : « son intention, disait-il, n'était

point de lui faire du mal, » mais comme elle ne cessait de crier, et qu'on entendit du bruit dans les environs de la maison, le marquis se leva brusquement et disparut avec ses gens.

Il est malheureux que l'auteur de ce récit qui est Brierre de Boismont (*Gazette médicale de Paris*, 21 juillet 1849) reproduit par Moreau de Tours (*Des aberrations du sens générique*, Paris 1880), ne dise pas d'où il le tient : il nous paraît bien romanesque pour être vrai.

Opinion du docteur Cabanès. — Quelqu'un qui a entre les mains tout un dossier de pièces originales sur le marquis a certifié au docteur Cabanès que les choses s'étaient passées beaucoup plus simplement. « Rose Keller effrayée à la vue des objets qui l'environnaient s'était jetée par la fenêtre, dans la rue, sans se faire le moindre mal. Mais comme elle était dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil, la garde aurait accouru et l'aurait emmenée au poste le plus voisin. Après explications, on l'avait revêtue. Elle avait sans plus tarder, porté plainte contre le marquis. Mais elle se désista contre finances.

Elle se remaria, en effet, un mois après, le 7 mai, avec une dot de 100 bons louis (2400 livres) qui vaudraient aujourd'hui le triple, ce qui, pour une femme obligée pour vivre de trafiquer de son corps, est une chance inespérée. Trouver, en effet, un mari et une dot pour avoir été fessée, c'est bien payé.

En somme la victime était peu intéressante, si victime il y a. Le marquis fut enfermé six semaines dans le château de Saumur puis à Pierre Encise et à Lyon. Il fut bientôt rendu à la liberté à la suite d'instantes démarches faites par sa famille. Il avait payé de 2400 livres et de la prison des sensations qu'on obtient, dit-on, de notre temps, à bien meilleur compte.

Ce qu'écrit le biographe Michaud. — Le biographe

Michaud écrit : « Dans les premiers jours de juin, la famille obtint pour le marquis de Sade, des lettres d'abolition portant que le délit dont il s'était rendu coupable était d'un genre non prévu par les lois, et que l'ensemble en présentait un tableau si obscène et si honteux qu'il fallait en éteindre jusqu'au souvenir. » Bien que Michaud semble avoir connu un certain nombre de documents, cette prétendue citation de lettres d'abolition ne me paraît mériter aucune créance.

Continuation de la vie dissolue du Marquis. — Après être sorti de prison, grâce à sa femme, le marquis semble avoir mené largement la vie. Il reprit son existence dissolue plus que par le passé. On aurait dit qu'il en voulait à sa femme de l'avoir fait sortir de prison.

L'aventure de Rose Keller, dit le bibliophile Jacob « ne fit qu'irriter davantage contre la société tout entière cet homme orgueilleux et passionné qui ne croyait pas avoir forfait en achetant à prix d'or le droit de commettre un crime. Le marquis de Sade descendit alors de la sphère élevée où sa naissance et sa fortune lui avaient assigné une place : il s'écarta des connaissances qu'il avait dans la haute aristocratie : il se concentra dans des amitiés subalternes, fréquenta les comédiens et les gens de lettres les plus mal famés, s'entoura de femmes perdues et ouvrit libre carrière à ses goûts pervers. »

Relégation au château de la Coste. — M. le président de Montreuil qui voyait naturellement avec douleur les frasques de son gendre fit tout ce qui dépendait de lui dans la mesure du possible pour les arrêter sans porter atteinte à sa liberté. Il obtint un ordre de police pour que son gendre fut relégué en Provence, au château de la Coste. Le marquis de Sade y transporta son train de vie, ses habitudes dépravées, ses odieux complices : mais comme il sentait la nécessité d'imposer à ses vassaux une apparence de respect et de crainte, il continua

tous ses débordements sous un air de bonne compagnie, et voulut étouffer la voix réprobatrice de l'opinion au milieu du fracas de son luxe et de ses divertissements. Il imagina pour cela, comme nous le verrons dans une autre partie de cette œuvre, de donner des représentations théâtrales. La noblesse des environs, oisive et privée de distractions, car il faut dire qu'à cette époque, il fallait des journées entières pour faire quelques lieues en voiture, ne tarda pas à y affluer. Il lui présenta comme sa femme une actrice du Palais-Royal, Mlle de Beauvoisin, pendant que la véritable Mme de Sade demeurait à Paris, confinée obscurément dans la maison maternelle, sans adresser à son mari d'autres reproches que celui d'une conduite chaste et régulière, en opposition avec la sienne. L'héritier du nom illustre de de Sade, quoique plongé dans le vice ne pouvait point triompher de son amour incestueux qui le consumait.

Le biographe Michaud mentionne que : « c'est sans doute alors, que dans une lettre autographe, signée, à M. Sage à Apt, Paris, 1 page pleine in-4°, avec un beau cachet à ses armes, il lui recommande instamment de vendre sa terre d'Arles ; sinon il est obligé de faire banqueroute. Il va faire un voyage en Provence pour cette affaire qui lui tient au cœur plus que la vie (Vente du 10 mai 1872).

Le Scandale de Marseille ou l'Affaire des bonbons à la cantharide. — De Sade vint en Provence : mais Marseille devait lui porter malheur. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, du 27 juillet 1772, contiennent cette notice :

« On écrit de Marseille, que M. le comte de Sade, qui fit tant de bruit en 1768, pour les folles horreurs auxquelles il s'était porté contre une fille, sous prétexte d'éprouver des topiques, vient de fournir dans cette ville un spectacle d'abord très plaisant mais effroyable par les suites. Il a donné un bal où il a invité beaucoup de monde, et dans le dessert il avait glissé

des pastilles au chocolat si excellentes que quantité de gens en ont dévoré. Elles étaient en abondance et personne n'en a manqué ; mais il y avait amalgamé des mouches cantharides. On connaît la vertu de ce médicament : elle s'est trouvée telle que tous ceux qui en avaient mangé, brûlant d'une ardeur impudique, se sont livrés à tous les excès auxquels portent la fureur la plus amoureuse. Le bal a dégénéré en une de ces assemblées licencieuses si renommées parmi les Romains ; les femmes les plus sages n'ont pu résister à la rage utérine qui les travaillait. C'est ainsi que M. de Sade a joui de sa belle-sœur, avec laquelle il s'est enfui pour se soustraire au supplice qu'il mérite. Plusieurs personnes sont mortes des excès auxquels elles se sont livrées dans leur priapisme effroyable et d'autres sont encore très incommodées. »

Nous allons nous trouver encore une fois devant le tissu de faussetés et d'invraisemblances que nous avons constaté à propos de l'affaire Keller.

Commençons par l'histoire romanesque qu'à raconté P.-L. Jacob.

Récit romanesque de P.-L. Jacob. — Dans sa plaquette déjà citée, P.-L. Jacob semble avoir pris à plaisir de les multiplier, car l'affaire des bonbons cantharides fait partie d'un plan hardi, conçu par le marquis pour enlever sa belle-sœur. Voici ce récit dans son intégralité :

Madame de Sade, par le conseil de ses amis et de sa famille, se décida enfin à se rapprocher de l'époux qu'elle avait pris sans le connaître, et pour qui elle ne cessait d'implorer le ciel ; elle demanda au marquis la permission d'aller habiter le château de Saumane, qu'ils possédaient auprès de la fontaine de Vaucluse ; elle eut l'imprudence de lui dire qu'elle s'y rendrait avec sa sœur, récemment sortie du couvent. Le marquis de Sade apprit cette nouvelle comme la réalisation de sa plus chère espérance ;

il applaudit perfidement au projet de sa femme, et promit d'aller la voir, aussitôt qu'elle serait à Saumane. Il lui tint parole : il était impatient de se retrouver vis-à-vis de sa belle-sœur qui lui parut plus jolie après une absence de six ans. Mais cette absence avait agi sur la raison de mademoiselle de Montreuil, qui d'ailleurs instruite de l'exécrable réputation du marquis, s'accusait de l'avoir aimé, sans se douter qu'elle l'aimait encore, et que ce feu couvert de cendres se rallumerait plus ardemment au moindre souffle de séduction. Le marquis commença par tromper sa femme pour mieux abuser ensuite sa belle-sœur ; il affecta devant madame de Sade un changement complet d'idées et de mœurs, il pleura même ses erreurs passées, et fit de tels serments, que madame de Sade y ajouta foi, en bénissant la main de Dieu.

Mais la première fois qu'il put amener un tête-à-tête entre mademoiselle de Montreuil et lui, ce fut un langage bien différent : il lui jura qu'il n'avait jamais aimé qu'elle, et que les fautes mêmes dont il s'avouait coupable, n'étaient que le résultat de cet amour poussé au désespoir ; il la menaça de se frapper de son épée, de se noyer dans la Sorgue, de se jeter du haut des tours de Saumane, si elle refusait de lui pardonner et de lui rendre le même amour dont il s'était cru digne avant de contracter un mariage détesté. Mademoiselle de Montreuil, ébranlée par ces véhémentes protestations qu'accompagnait la pantomime la plus pathétique et la plus vraie, dissimula néanmoins son émotion en se retirant dans son appartement où le marquis ne réussit pas à la suivre. Il avait assez étudié les signes extérieurs qui trahissent le cœur des femmes, pour être certain que le cœur de sa belle-sœur lui appartenait pour toujours. Quant à lui, il aimait encore cette jeune personne avec tant de passion, qu'il résolut de l'enlever et de passer avec ellé en pays étranger.

Voici l'étrange plan qu'il conçut et exécuta ; il se rendit à Marseille dans le courant du mois de juin, accompagné d'un domestique affidé qu'il avait dressé à servir ses plus criminelles débauches ; il s'était pourvu de pastilles de chocolat, dans la composition desquelles entrait une forte dose de mouches can-

tharides, ce terrible et dangereux stimulant qui produit de si effroyables désordres dans le système nerveux. Les deux complices allèrent ensemble dans une maison de filles publiques, où ils prodiguèrent le vin, les liqueurs, les pastilles spasmodiques ; l'effet de ces pastilles ne se borna pas à des rires, des danses lascives et des symptômes dégoûtants d'hystérie : une des malheureuses, que la drogue excitante avait mise dans l'état des bacchantes de l'antiquité, s'élança par la fenêtre, et se blessa mortellement, tandis que les autres, à demi nues, se livraient aux plus infâmes prostitutions, à la vue du peuple accouru devant la maison qui retentissait de cris et de chants frénétiques. Le marquis de Sade et son valet s'étaient enfuis, mais ils furent aussitôt dénoncés à la vindicte publique, et les magistrats se réunirent aux médecins pour constater les circonstances de ce complot érotique. Deux filles moururent des suites de leur fureur impudique, ou plutôt des blessures que ces infortunées s'étaient faites dans une épouvantable mêlée.

Dès que le parlement d'Aix se fut saisi de cette affaire, le marquis de Sade qui avait eu la précaution de se cacher, se fit écrire, par un des conseillers de ce parlement, une lettre dans laquelle on annonçait l'issue inévitable du procès : une condamnation infamante, le supplice de la roue et la confiscation de tous les biens du coupable. Muni de cette lettre qui exagérait les détails du crime et qui en faisait un véritable empoisonnement, de la nature la plus scélérate, il se présente un soir au château de Saumane. Il avait eu soin d'éloigner sa femme ; il avait rassemblé en secret le plus d'argent possible, et obtenu même, en offrant de grosses remises, le paiement anticipé de ses fermages ; il avait enfin préparé une chaise de poste et des relais particuliers jusqu'à la frontière. Il entre précipitamment dans la chambre de sa belle-sœur, se jette à ses pieds, les lui baise en poussant des sanglots étouffés, se nomme lui-même un monstre indigne de pitié, s'accuse des plus grands forfaits, et déclare qu'il va s'en punir par un suicide. Mademoiselle de Montreuil, surprise, émue, épouvantée, lui demande en pleurant l'explication de ce grand trouble qu'elle essaie de calmer avec des paroles affectueuses.

« Je vous aime au point de ne vouloir plus vivre sans vous, dit-il avec tous les signes de la plus vive douleur ; je sais que vous ne m'aimez pas ; je sais que vous me méprisez ! cette pensée a fait mon crime. J'étais décidé à périr, mais par une vengeance que j'aurais souhaité exercer sur l'humanité entière, je formais le dessein d'immoler avec moi quelques misérables qui m'avaient perdu de réputation, en m'attribuant des infamies que je renvoie à leurs infâmes auteurs ; j'ai préparé de mes mains le poison ; plusieurs personnes ont succombé ; le hasard m'a sauvé, et maintenant je vais me faire justice, après vous avoir dit adieu, pour échapper au châtiment qui m'est réservé ! »

Mademoiselle de Montreuil ne comprit pas bien cette histoire inventée par le marquis de Sade, et la lettre qu'il lui fit lire ne servit qu'à augmenter le trouble de son esprit : elle voyait seulement que son beau-frère était exposé à une condamnation capitale, et elle se persuadait aveuglément qu'elle-même avait amené ce malheur en repoussant un amour capable de tout s'il était réduit au désespoir ; elle s'accusa donc de cruauté et d'injustice, elle supplia tendrement M. de Sade d'éviter le jugement qui l'attendait, de se dérober par la fuite aux conséquences de cette affaire, de sauver du moins sa tête, puisqu'il avait perdu l'honneur. C'était là le résultat que le marquis espérait de sa ruse.

« Eh bien ! s'écria-t-il avec exaltation, je consens à vivre, je consens à fuir, si vous ne m'abandonnez pas, si vous m'aimez ! autrement, adieu, laissez-moi mourir ! »

Une heure après, mademoiselle de Montreuil, toute pâle, toute tremblante, était assise à côté du marquis de Sade dans une chaise de poste, autour de laquelle les amis de celui-ci venaient le féliciter de sa conquête, et faire des vœux pour qu'il la conservât longtemps. La pauvre demoiselle restait muette au fond de la voiture, où sa honte et sa rougeur n'avaient pas d'autre voile qu'une nuit obscure à peine éclairée par quelques flambeaux : le marquis triomphait.

« Adieu, messieurs, dit-il gaiement aux témoins de cet enlèvement, faites comme moi pénitence : je vais fonder un ermitage en Italie, et adorer le parfait amour. »

Les deux amants partirent, et le 11 septembre de la même année le parlement d'Aix condamna le marquis à être rompu vif en effigie, malgré toutes les démarches des familles de Montreuil et de Sade pour empêcher cet arrêt. Le ravisseur semblait être corrigé de ses mauvaises mœurs et surtout de ce besoin de scandale qui l'avait tourmenté jusque-là ; il menait une vie rangée et très édifiante, à l'inceste près, lorsqu'une maladie violente emporta dans ses bras mademoiselle de Montreuil à l'âge de vingt-un ans. La douleur que lui causa cette mort prématurée fut suivie d'un retour vers ses anciennes habitudes ; il redevint un fanfaron de crimes.

PAUL L. JACOB, *bibliophile*.

Le biographe Michaud estime que le récit de Bachaumont est évidemment exagéré, puisque personne n'était mort après tout, mais que quelques personnes seulement avaient été légèrement incommodées.

Roman de Rétif de la Bretonne. — Rétif de la Bretonne place la scène de l'action à Paris, au Faubourg Saint-Honoré. Ici ce sont des paysans et des paysannes qui mangent les bonbons lubriques, et il se passe alors des scènes révoltantes. Cependant quoique Rétif de la Bretonne ait toujours voué une haine ardente au marquis de Sade, il ne fait mourir personne des suites de cette orgie.

D'après cela on peut assurément s'accorder à croire que cette affaire des bonbons n'a causé aucun décès. Un auteur allemand trouve que « Marseille voyait souvent de telles scènes, puisque l'on fait souvent ressortir la vie extravagante dans cette ville sous l'ancien régime. » Casanova de Singalt, dans sa vie, relata également Marseille comme une ville de plaisirs faciles et de mœurs dissolues.

Condamnation à mort du marquis par le Parlement d'Aix pour crimes de sodomie et empoisonnement. — De tout cela cependant il résulte, qu'après la fuite

du marquis, le Parlement d'Aix le condamna à mort par contumace, ainsi que son valet de chambre complice, par jugement du 11 septembre 1772. Ce jugement visait à la fois les crimes de *Sodomie* et d'*Empoisonnement.*

On sait, en effet, que sous l'ancien régime, la *Sodomie*, nom sous lequel on enveloppait les relations antiphysiques des deux sexes était punie de mort. C'était un restant des lois du moyen âge. Sous le bon saint Louis les blasphémateurs du Saint-Nom de Dieu avaient la langue percée d'un fer rouge et la *bougrerie* (pédérastie) était punie par le feu. Si le maréchal de Rays, dont nous avons raconté tout au long l'histoire dans le deuxième volume de notre *Ethnologie du sens génital*, a été condamné au bûcher, c'est comme bougre et non comme assassin, car pour ce dernier crime la haute noblesse l'aurait fait proprement *décoller* par le bourreau. Il fut, au contraire, en raison de ses forfaits sexuels, condamné à être pendu, ce qui était le genre de mort des vilains, et brûlé en même temps sur un bûcher ardent. Mais plus heureux que Jeanne d'Arc dont il avait été le compagnon d'armes, il fut étranglé immédiatement dès que le feu fut allumé, tandis que notre pauvre Pucelle d'Orléans fut brûlée vive par ces bons Anglais.

Puisque nous parlons en ce moment des Anglais, constatons que pour le crime de *buggery* (vieux mot qui n'est que le normand de *boulgrery* dénaturé), ils ont conservé la peine du *hard labour*, les travaux forcés. Le pauvre Oscar Wilde, qui en a tiré deux ans en a su quelque chose. Mais revenons à notre marquis.

On attribue la rigueur de la peine infâmante portée contre lui par ce jugement, par le chancelier Maupéou qui voulait faire un exemple.

Malgré toutes les règles judiciaires, le marquis et son domestique furent condamnés à la mort et à l'infamie comme atteints et convaincus des deux crimes. Cette sentence fut envoyée huit jours après aux magistrats de la Chambre des

Comtes à Aix et confirmé avec précipitation par la Chambre des vacations.

On conçoit que les deux familles de Sade et de Montreuil, ne pouvaient accepter un jugement aussi terrible. Elles firent toutes sortes de démarches mais elles ne purent aboutir que plusieurs années plus tard, après sa captivité en Piémont, sa fuite en Italie et son retour en France. Pour ne pas embrouiller l'écheveau compliqué de la vie du marquis, nous rendrons compte de ces démarches dans leur ordre chronologique et nous reprenons le récit de ses aventures.

La captivité en Piémont. — Le marquis tout naturellement après l'affaire de Marseille, avait pris de l'air et s'était enfui jusqu'en Piémont. Mais il ne tarda pas à y être arrêté et enfermé par l'influence de sa belle-mère, au fort de Miolans. Un savant ouvrage de M. Léon Menabua sur les *Origines féodales dans les Alpes occidentales*, tiré à très petit nombre, nous fournit de précieux et imprévus renseignements. Sa détention dans le fort de Miolans fut en somme assez douce : elle était confortable puisque ses dépenses s'élevaient, par mois, à 282 livres, joli chiffre pour un prisonnier. Le marquis jouait parfois gros jeu avec un baron de l'Allée, détenu pour des raisons analogues et un officier de la petite garnison, le sieur Duclos ; il avait d'ailleurs toujours avec lui son fidèle valet de chambre. En voilà un qui aurait pu en dire long sur les mœurs intimes de son maître !

Très intéressante à suivre dans les archives du château de Chambéry, cette comédie qui devait aboutir à la fuite du marquis, et c'est pour cela que plus loin, nous donnons la correspondance qui s'y rapporte. Les personnages sont : le commandant de Launay, finesse et honnêteté, il prévoit le dénouement fatal dès les premiers jours; le ministre de la Tour qui cherche à consoler le commandant des ennuis que fait pleuvoir sur lui, de tous les horizons, le prisonnier ;

M. Ferrero de la Marmora, l'ambassadeur de Sardaigne à Paris, qui demande des redoublements de sévérité. « Cela est non seulement nécessaire à ses vrais intérêts, mais indispensable pour qu'il n'inonde pas le public de ses affreux écrits et de ses mémoires qui ne font qu'aggraver ses torts aux yeux des personnes raisonnables qui en ont une exacte connaissance. Je vous prie surtout de vouloir bien contenir un nommé M. de Vauz, français habitant actuellement Chambéry, qui, sans vocation se porte pour son apologiste et qui a favorisé le débit de ses écrits et de ses lettres, jusqu'au moment où vous ayez trouvé bon de l'arrêter. »

C'est encore la marquise de Sade qui accable le commandant de lettres indignées, le ministre de suppliques ; toujours éperdument éprise de son mari, elle vient de Paris pour le voir et favorise son évasion. Je ne dis rien du marquis, tour à tour malade, révolté, et repentant, qui joue tout son rôle en parfait comédien.

Voici d'après la plaquette de l'éditeur Dentu (*loc. cit.*) les documents intéressants qui mettent sous son vrai jour l'histoire de la captivité et de l'évasion de Miolans.

I

Mémoire remis à S. E. le comte de la Marmora, ambassadeur du Roy de Sardaigne à Paris, pour le faire tenir au comte de la Tour, commandant du duché de Savoie.

La famille du comte et de la comtesse de Sade ayant appris la détention du comte de Sade au fort de Miolans, supplie S. E. M. le comte de la Tour de vouloir bien donner des ordres pour que ce gentilhomme y soit traité avec quelques égards, et qu'il lui

soit procuré tout le bien-être possible qu'un homme de son état est dans le cas de désirer, en tout ce qui ne pourra porter le moindre préjudice à la sûreté de sa personne, ni faciliter son évasion, s'il voulait la tenter. On désireroit aussi que son vrai nom ne fût connu de personne que de S. E. M. le comte de la Tour. Sa malheureuse affaire, que des circonstances ont aggravée, ayant fait trop de bruit pour n'avoir pas inspiré des préventions fâcheuses qu'il faut le temps d'affaiblir et de détourner, c'est ce qui oblige à désirer qu'on ignore le lieu de sa retraite, et qu'il ne soit connu dans le fort que sous le nom de comte de Mazan qu'il a porté jusqu'ici... L'on prie que les effets qu'il pourroit avoir avec lui, tant pour son utilité que pour son occupation, nécessaire à un esprit aussi vif que le sien, lui soient remis, à l'exception de ses papiers, manuscrits, lettres, etc., etc., de quelque nature qu'il puissent être, que sa famille demande lui être envoyés avec une petite boîte ou coffret de bois, qu'on croit être rouge, garni de cuivre, qui contient aussi des papiers. S'il l'a emporté avec lui dans le fort, l'on prie de tâcher de les ravoir sans qu'il puisse le prévoir et ne soustraire aucun des papiers qu'elle contient. Quand à la clé, si elle n'y est pas, on s'en passera.

Comme tous lesdits papiers n'intéressent que lui et sa famille, l'on désireroit que l'on voulût les faire parvenir, sans être visités, à M. l'ambassadeur de Sardaigne sus-mentionné, qui aura la bonté de les remettre à sa famille.

II

Réponse de M. de la Tour

Le comte de la Tour a satisfait aux ordres de S. M. le Roy de Sardaigne, son maître, en faisant arrêter et conduire au château de Miolans M. le comte de Sade. Il est certainement très empressé de marquer à ses parens l'envie qu'il a de les obliger, ayant

même déjà prévenu leurs intentions dans la manière dont ils souhaitent que ce gentilhomme soit traité avec tous les égards dus à sa naissance, et les agréments qui peuvent adoucir l'amertume de sa situation. Il a donc chargé le commandant de ce château d'engager M. le comte de Sade de déterminer lui-même la manière dont il désireroit être nourri et entretenu... Le même commandant lui a donné une chambre et un cabinet à portée de son appartement, qui a été réparée contre les intempéries de la saison où nous sommes, mais en même temps assurée contre toute tentative d'évasion. Un tapissier de Chambéry a fourni des lits, matelas, linge de table et de lit, des tables, chaises, et autres commodités qui ont paru nécessaires. Quoyqu'il aye établi une sentinelle à sa porte, il luy laisse la liberté entière de passer dans son appartement, et de se promener à son gré dans l'enceinte du donjon, avec la précaution cependant d'avoir toujours auprès de luy, pour lors, un bas officier qui le garde à vue. Son domestique est consigné à la garde de ce donjon et ne peut par conséquent sortir ; il est défendu aux soldats de se charger d'aucune commission pour son maître et pour luy, que de l'exprès consentement du commandant, qui ne permet pas à son prisonnier de recevoir ny d'écrire aucune lettre qu'il ne l'aye auparavant lue et cachetée luy-même... Lorsque M. de Sade fut arrêté par le major de place de cette capitale, l'on ne trouva chez luy que quelques hardes de peu de valeur... Son domestique, nommé Carteron, venant de Paris, parut à Chambéry deux jours après l'arrestation de son maître... ; il se présenta de suite chez M. le comte de la Tour, qui lui permit d'aller rendre compte à son dit maître des commissions dont il était chargé pour luy, avec réserve de ne s'arrêter à Miolans qu'une nuit, à quoi il obéit, puisque dès le lendemain il vint lui demander un passeport pour aller jusqu'à Nice, par la route de la Provence, y prendre les coffres que le comte de Sade y avoit laissés lorsqu'il y passa au commencement de l'automne, et les luy faire apporter... Il ne convient nullement de laisser auprès de luy deux domestiques ; ainsi dès que Carteron, qui doit être préféré, sera de retour de Nice, son camarade, Armand, sera sur-le-champ congédié... Ce n'est pas que le comte de Sade ait été malade ; l'on sait seule-

ment que pendant qu'il a été à l'auberge de la Pomme d'Or, à Chambéry, et qu'il a habité depuis une maison de campagne, il est rarement sorti. L'on a débité qu'à son début à Chambéry il avoit une femme avec lui ; mais... Les dépenses de sa nourriture et celles de son domestique à Miolans, y joint le loyer des meubles qui lui ont été fournis, vont à 282 livres par mois.

III

Promesse de M. de Sade.

Je promets et donne ma parole d'honneur, qu'ayant été traduit ce jourd'hui au fort de Miolans pour y être détenu aux arrêts, promettant d'exécuter tous les ordres qui me seront intimés de la part de M. le Commandant dudit fort, et de ne point enfreindre les défenses par lui faites, de ne faire aucune tentative pour m'évader, et de ne point passer la porte du donjon, ni permettre à mon domestique de le faire, à moins que je n'en aye une permission spéciale, en foi de quoi je me suis signé à Miolans, le 9 décembre 1772, — le marquis de Sade.

IV

De M. de Launay, commandant de Miolans, à M. de la Tour.

11 décembre 1772.

..... J'ai donné à ce prisonnier (M. de Sade) la même chambre à feu qui fut occupée par feu M. le Marquis de la Chambre, et un cabinet y contigu pour son domestique... Je fais fermer la pre-

mière porte de son appartement, pendant la nuit, de manière qu'il ne pourroit s'évader que par la fenêtre, dont je ne réponds pas.

V

Du même au même.

28 décembre 1772.

..... Ensuite de la lettre du bureau d'État, j'ay jugé à propos de permettre audit M. le comte de Sade d'aller à la messe et de se promener dans le bas fort, la sentinelle avertit le sergent de garde de le garder à vue jusqu'à ce qu'il se retire ; et lorsqu'il se promène dans le donjon, c'est la sentinelle qui le garde à vue, et l'on tient toujours la porte de fer fermée, avec la sentinelle qui étoit autrefois à la barrière, et l'appartement où il reste es fermé à la clé pendant la nuit.

VI

De M. de Sade à M. de la Tour.

31 décembre 1772.

Il se plaint d'être plus resserré dans sa prison que jamais. Cette lettre est accompagnée d'un mémoire où on lit :

Pour des raisons importantes à la situation du marquis de Sade, il désireroit pouvoir se procurer un certificat de M. le comte de la Tour, par lequel S. E. a eu la bonté de témoigner que ledit marquis de Sade, depuis le 27 octobre qu'il est arrivé à Chambéry, jusqu'au 8 décembre qu'il a été conduit au fort de Miolans, il a toujours eu une conduite irréprochable.

VII

De M. de Launay à M. de la Tour.

8 janvier 1773.

Il lui annonce que M. de Sade est dans une grande affliction, que sa santé se dérange, qu'il a des insomnies et qu'il faut lui envoyer un médecin.

VIII

De Madame de Sade à M. de Launay.

21 janvier 1773.

Elle se plaint que non seulement on n'exécute pas les ordres d'adoucissement donnés pour son mari, mais qu'on manque aux égards et aux attentions qui lui sont dûs à toutes sortes de titres. Elle menace le commandant de rendre compte à l'ambassadeur de sa conduite à ce sujet. Signé : *Launay, marquise de Sade.*

IX

De M. de Launay à M. de la Tour.

5 février 1773.

Le marquis de Sade l'a accablé d'injures, en prétendant qu'on ne lui laissait pas assez de liberté.

Votre Excellence verra par la lettre ci-jointe que j'ai l'honneur

de lui adresser, les sentiments de reconnoissance de M. le marquis de Sade à mon égard ; j'ai sondé et fait examiner secrètement ce seigneur, je n'ai trouvé en lui rien de solide, et vois que toutes ses menées ne tendent qu'à s'échapper ; puisque, outre les propositions qu'il m'avait faites, il a fait changer tout son argent de Piémont en argent de France, et qu'il s'informe s'il y a un pont sur l'Isère, qui soit bien loin de la France, de façon que je ne puis pas répondre d'un prisonnier qui a la liberté dans le fort et qui peut escalader les murailles dans un instant, malgré toutes mes précautions..... (Le reste est rongé).

X

De M. de Sade à M. de la Tour.

(Sans date).

..... Pénétré de toutes vos bontés, je ne puis que vous en témoigner toute ma reconnoissance ; il serait à désirer que M. de Launay voulût les mettre à exécution ; mais il est impossible de lui faire entendre qu'il faut qu'il s'en rapporte à la lettre du ministre que V. E. lui manda, et il continue en conséquence, et contre ces mêmes ordres du ministre, de me tenir ici très-resserré. Je vous demande instamment d'y mettre ordre, nous venons encore d'avoir avec ce commandant une crise violente dont le sieur Ansart, témoin, pourra rendre compte à V. E. Je ne suis pas accoutumé qu'on me parle avec des F et des B, et cette manière de s'exprimer de M. de Launay m'a porté à lui répondre un peu vivement. Je vous demande, en toute grâce, monsieur, de me mettre sous les ordres de M. le Major, homme rempli de droiture et de politesse. J'ose prévenir, monsieur, que c'est le moyen de prévenir à l'avenir quel (sic) esclandre fâcheux : s'il en coûte quelques frais pour ce changement, je suis prêt à les payer ; mais obtenez-moi cela, monsieur, je vous en conjure ; soyez bien

persuadé, monsieur, qu'il y aura toujours un véritable danger à mettre un homme d'honneur, et qui a reçu de l'éducation, sous les ordres de M. de Launay. Je suis avec respect de V. E. le très humble et obéissant serviteur, marquis de Sade.

XI

De M. de Sade à M. de la Tour.

27 février 1773.

Il avoue qu'il a joué au Pharaon avec M. de l'Allée. — « Le désœuvrement de la prison m'a fait jouer, je l'avoue à V. E. J'ai joué au Pharaon tête-à-tête avec M. le baron de l'Allée, et j'ai perdu douze louis... Maintenant je ne puis cacher à V. E. que le même M. le baron de l'Allée a chambré mon domestique, jeune homme de famille et qui m'est recommandé, et qui peut avoir du bien un jour, et qu'il lui a gagné au même jeu cent louis de France.... »

Il se plaint de ce que la fortune était *avec trop d'acharnement* du côté de M. de l'Allée. Il insinue que M. le Commandant était instruit que l'on jouait et ne l'empêchait pas.

M. de l'Allée ne manqua pas d'envoyer de son côté une réponse aux plaintes de M. de Sade ; il s'ensuivit beaucoup de froideur entre les deux prisonniers.

XII

De M. Ferrero de la Marmora à M. de la Tour.

Paris, 1er mars 1773.

J'ai vu hier le ministre, M. le duc d'Aiguillon, à l'instance de qui M. de Mazan (de Sade) est détenu ; je lui ai fait lecture de la lettre que M. de Launay, commandant du fort de Miolans, vous

a écrite à l'occasion de celle qu'il a reçue de l'épouse de ce prisonnier..... M. de Launay est au-dessus de tout reproche ; il doit excuser la vivacité d'une femme, mal informée et abusée par le crédit que son mari, qu'elle aime, conserve malheureusement sur son esprit. Il est nécessaire que l'on resserre plus que jamais M. de Sade ; qu'on lui retranche toute douceur, que toute communication au dehors lui soit interdite, qu'on ne laisse pas surtout *sa femme approcher de lui.*

XIII

De Madame de Sade à M. de la Tour.

Barreau, 5 mars 1773.

..... Je suis partie de Paris pour mes terres de Provence, j'ai pris la route de Grenoble, dans l'intention de voir mon mary ; mon devoir m'en imposait la loy, et mon cœur la nécessité...

Elle ajoute que, retenue à Barreau par un rhume violent, elle envoie un de ses amis à S. E. pour obtenir la grâce qu'elle demande.

XIV

De M. Ferrero de la Marmora à M. de la Tour

Paris, 8 mars 1773.

Je fais affranchir aujourd'huy une lettre pour M. de Launay, qui étoit restée à la poste, faute d'affranchissement; elle sera probablement de Madame de Sade ; V. E. voudrait-elle bien en prévenir cet honnête commandant, et lui dire que s'il y trouve

peut-être une seconde saillie de la part de cette dame, il n'en fasse pas plus de cas qu'un homme comme lui aurait du faire de la première, et qu'il donne cela à la situation vraiment à plaindre où elle se trouve.

XV

De M. de Launay à M. de la Tour.

12 mars 1773.

M. de l'Allée a joué avec le marquis de Sade et lui a gagné 12 louis ; on a joué à la bassette ; M. Duclos [1] a été partie au gain, on s'est échauffé. — M. de Sade est un esprit très-léger, ce qui le rendra toujours singulièrement à craindre, surtout tant qu'il sera lié à M. Duclos. — Loin de suivre mes conseils, il s'est toujours roidi contre moi... Il a un jeune homme avec lui sous le nom de domestique, qui est, à ce que je crois, le compagnon de ses débauches ; ils font même courir le bruit qu'il est bâtard du duc de Bavière !... on attend l'autre domestique.

Cette affaire de jeu paraît être la même, comme le remarque M. Menabua, que celle dont M. de Sade s'était empressé d'écrire au comte de la Tour ; il avait marqué que la partie s'était faite en tête-à-tête avec M. de l'Allée, probablement afin que le sieur Duclos ne fût pas compromis.

XVI

De Madame de Sade au bureau d'État interne

18 mars 1873.

Dans le temps même que je sollicite pour mon mari, on le resserre davantage ; si mon approche est devenue un crime nou-

[1] Ce Duclos était lieutenant au bataillon des invalides de Miolans.

veau pour lui, je suis bien à plaindre. Que dois-je penser de tant de rigueurs ? Qui peut les avoir occasionnées ? J'attends, monsieur, que vous me fassiez la grâce de m'en instruire ; joignez-y celle d'appuyer auprès de votre roy la supplique que j'ai l'honneur de vous envoyer ; c'est un hommage que vous devez à l'innocence opprimée ; je le réclame pour mon mari et je l'attends des sentiments de votre cœur.

La supplique dont parle la marquise commence ainsi :

« Sire,

« Une affaire malheureuse a forcé le marquis de Sade, mon mari, de s'expatrier ; il a cherché un asile dans vos États ; il était paisible, lorsque des ordres supérieurs l'ont privé de sa liberté, en le faisant enfermer dans le fort de Miolans, où il est détenu depuis quatre mois. Mon mari n'est donc pas assez malheureux d'être flétri en France par un arrêt injuste, faut-il encore le punir doublement dans un pays où il a rempli tous les devoirs qu'inspirent les lois divines et humaines? V. M. a donné l'ordre de l'arrêter parce que le ministre de France requéroit sa détention...»

M. Léon Menabua fait les réflexions suivantes :

« On peut se convaincre par ce qu'on vient de lire de tous les efforts qui furent mis en œuvre par la marquise de Sade pour la délivrance de son mari ; le commandant de Launay semble être l'objet principal de ses ressentiments ; elle écrit derechef à M. de la Tour pour accuser ledit commandant de dureté envers son mari ; elle le taxe, en outre, de calomniateur pour des suppositions ou des révélations (difficiles à expliquer) sur la conduite de M. de Sade.

« Le 26 mars 1773, vient une lettre de Paris que Madame Masson de Launay-Montreuil, mère de la marquise de Sade écrit au commandant de Launay :

« J'apprends, monsieur, dit-elle, que M. Du Clos, officier de la garnison de Miolans, a encouru votre disgrâce au sujet des services rendus à mon gendre ; je vous ferai observer, M., etc., etc.

« Le commandant, éperdu au milieu de ces tracasseries, inquiet des menées de M. de Sade qui travaillait sourdement à son évasion, ne savait où donner de la tête. »

XVII

De M. Ferrero de la Marmora à M. de la Tour.

Paris, 26 mars 1773.

J'ai reçu successivement les deux lettres que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire pour m'informer de l'arrivée de madame la marquise de Sade à Chambéry et des tentatives qu'elle a faites pour parvenir à voir M. son époux à Miolans. J'ai rendu compte à ce ministère, aussi bien qu'aux personnes qui prennent un véritable intérêt à ce qui les regarde, et ils se sont montrés très reconnoissants envers V. E. de ce qu'elle a bien voulu les rendre inutiles par une conduite aussi remplie de fermeté et de politesse, que celle dont elle a usé envers cette dame. Ils espèrent, aussi bien que moi, qui partage avec eux ces sentiments, que V. E. voudra bien tenir main aussi à l'exécution des derniers ordres qu'elle me mande avoir reçus de Turin à l'égard de ce prisonnier, et qui sont relatifs aux prières que j'ai eu l'honneur de lui faire dans mes précédentes à son sujet. Cela est non-seulement nécessaire à ses vrais intérêts, mais indispensable pour qu'il *n'inonde pas le public de ses affreux écrits*, et de ses *mémoires*, qui ne font qu'aggraver ses torts aux yeux des personnes raisonnables qui en ont une exacte connoissance [1]. On vous prie de vouloir bien contenir un nommé M. De Vanz, François habitant actuellement à Chambéry, qui sans vocation se porte pour son apologiste, et qui a favorisé le débit de ses écrits et de ses lettres jusqu'au moment où vous avez trouvé bon de l'arrêter.

[1] M. de la Marmora ne veut pas même qu'on suppose qu'il a pu les lire.

XVIII

De M. de Launay à M. de la Tour.

1er avril 1773.

M. le marquis de Sade me montre tous les jours plus de confiance... ; il est inquiet et mélancolique de sa détention... ; le grand repentir qu'il ressent pourroit lui causer plus d'amendement que plusieurs années de détention, qui au lieu de lui faire changer de conduite, pourroient davantage l'irriter.

XIX

Du même au même

9 avril 1773.

Je joins ici une lettre de M. de Sade qui devient tous les jours plus inquiet de sa détention, n'ayant aucune nouvelle avantageuse, ce qui altère beaucoup sa santé,.... etc.

XX

Du même au même.

16 avril 1773.

Sa nourriture, son domestique et tout ce qui est nécessaire dans sa chambre, se montent à 5 livres 12 sols par jour, non

compris son linge, ses habillemens, ses commissions à Chambéry ; de même que bien des générosités et aumônes faites dans ce fort, se montent à près de cent livres par mois..... Je m'aperçois qu'il ne dépense que très-à-propos [1]. Il s'est réconcilié généreusement avec M. de l'Allée, m'ayant prié à ne point l'obliger à faire des excuses....

Le commandant de Launay, dit M. Menabrua, touchait à la catastrophe dans le moment qu'il se livrait à l'attendrissement : on l'avait si bien ébloui par des semblants de repentir qu'il croyait, de bonne foi, n'avoir rien à redouter ; le lecteur va voir comment ce digne homme raconte cet événement.

XXI

De M. de Launay à M. de la Tour.

1er mai 1773.

V. E. verra par la ci-jointe que mes craintes n'ont pas été sans fondement, et que M. le marquis de Sade, avec son domestique, se sont évadés ce soir avec M. de l'Allée. Ils ont laissé toute la nuit leur chandelle allumée dans leur chambre, ce qui a rassuré les sentinelles. J'ay fait visiter par tout le château, par où ils auraient pu passer, et je n'ay trouvé ni cordes, ni échelles, sinon la redingotte de M. de Sade dans les commodités de la chambre neuve où ils mangeaient, à portée de la cantine où il y a une fenêtre d'un pied et un pouce de large et un pied et demi de hauteur, à la distance de plus de douze pieds ; et c'est par là que je conjecture qu'ils sont sortis, et que j'ay encore trouvé le chapeau de M. le marquis dans les mêmes commodités.

Il pourroit bien se faire qu'il ait été aidé du dehors par quel-

(1) Le commandant avait le coup d'œil juste.

qu'un et peut-être encore par de l'argent, par quelque invalide, ou de quelque autre personne du fort. J'ay fait enfoncer les portes de la chambre, et j'y ay trouvé les deux lettres ci-jointes; ainsi V. E. et le ministre verrez qu'il n'est pas possible de tenir des personnes aux arrêts dans ce fort, d'où l'on peut sortir de toutes parts, comme j'ay eu l'honneur de vous en prévenir cy-devant, quoique je ne laisserai pas d'en être la victime. Je suis cependant encore heureux qu'ils n'aient pas pu parvenir à faire sortir les autres prisonniers, comme il seroit facile lorsqu'il y a des prisonniers aux arrêts, d'où il m'en pourroit coûter la vie, ce qu'ils auroient pu faire, s'il leur en étoit venu l'idée.

XXII

Lettre trouvée dans la chambre du marquis de Sade après son évasion, et adressée à M. de Launay.

Monsieur, si quelque chose peut troubler la joie que j'ai de m'affranchir de mes chaînes, c'est la crainte où je suis de vous rendre responsable de mon évasion. Après toutes vos honnêtetés et vos politesses, je ne puis vous cacher que cette pensée me trouble. Si mon attestation peut être cependant de quelque poids vis-à-vis de vos supérieurs, je les prie de la trouver icy dans la parole d'honneur authentique que je leur donne, que bien loin de favoriser en rien cette fuite, vos soins vigilants l'ont retardée de plusieurs jours, et qu'en un mot je ne l'ai due qu'à mes propres manœuvres. Vous êtes d'ailleurs très-justifié par les attentions qu'on vous recommandoit d'avoir pour moy. Naturellement porté d'adoucir le sort des malheureux qui sont dans votre château, il était impossible d'allier avec l'honnêteté de ces procédés des attentions trop suspectes, qui ne pouvaient même que déroger aux ordres que vous aviez reçus à mon égard. Voilà, monsieur, les raisonnements dont vous pouvez tirer vos excuses,

et je vous les garantis légitimes. Considérez d'autre part que je ne suis pas un prisonnier d'État, et que ma famille qui seule m'a fait mettre ici, va donner tous ses soins à ce qu'il ne vous arrive rien. Vous vîtes l'empressement qu'elle montra au sujet de M. Ducloz et combien elle aurait été désespérée qu'un officier fut sacrifié par rapport à moi. Cependant, par un excès de vivacité, auquel il ne sera peut-être plus temps de remédier lorsque vous lirez cette lettre, vous courez risque de tout gâter et de rendre vos plus mortels ennemis ceux qui sans cela vont devenir vos plus puissants protecteurs ; je vais vous l'expliquer. Je profite pour m'évader d'un secours que ma femme m'envoie de mes terres ; ce secours est composé de quinze hommes bien montés, bien armés, qui m'attendent au bas du château, et qui tous sont déterminés à sacrifier leur vie, plutôt que de me laisser reprendre ; vous voyez qu'il est inutile de compromettre votre garnison, et que même tout autre secours extérieur ne saurait m'arrêter. Si cependant il arrivait qu'après avoir massacré beaucoup de monde et en avoir fait échapper davantage, s'il arrivoit, dis-je que vous parvinssiez à me reprendre, ce ne seroit, comme vous le croyez bien, que fort blessé, ou même mort, car je défendrai ma liberté au péril de ma vie. Alors croyez-vous que mes parents vous auroient une grande obligation ? Ils vous perdroient, soyez-en sûr. Quoi qu'il vous paroisse, ils m'aiment ; j'ai une femme, des enfants, qui poursuivroient ma mort jusqu'à votre dernier soupir. Prenez le parti de la douceur....; évitez l'éclat....; ma belle-mère et M. le comte de la Tour qui recevront de mes nouvelles demain, seront convaincus que je ne tourne pas mes pas vers la France, et que par conséquent je remplis les vues de ceux qui désirent m'en tenir éloigné. Je ne veux que ma liberté, et n'ai que le désir de m'affranchir du joug insupportable des caprices d'une belle-mère qui devroit croire les barrières qui s'opposent à mon retour chez moy assez puissantes, sans chercher à m'en forger de nouvelles, et surtout du genre cruel de celle qu'elle se faisoit un charme de choisir.

Il ne me reste plus, mon cher commandant, qu'à vous remercier de toutes vos bontés ; j'y serai toute ma vie sensible ; je ne désire que des occasions de vous en convaincre ; un jour viendra,

je l'espère au moins, où il me sera permis de me livrer entièrement aux sentiments de reconnoissance que vous m'avez inspirés, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur, le marquis de Sade.

Miolans, ce vendredi 30 avril [1773].

P. S. Je prie MM. Dimier et Vellet de trouver icy tous mes remerciments de leurs attentions et de leurs politesses ; une fois libre, mon premier soin sera de leur en témoigner toute ma reconnaissance par des preuves non équivoques.

M. de l'Allée, continue M. Menabua, écrivit de son côté au commandant de Launay; dans cette lettre il s'excuse de s'être évadé, parle de sa reconnaissance, etc., etc. Malgré ces belles protestations, M. de Launay dut perdre sa position de cette aventure ; un procès fut instruit, et en 1774 il était remplacé à Miolans par le chevalier de la Balme. Les deux fugitifs se rendaient à Genève.

Voici encore deux ou trois lettres qui les concernent.

XXIII

De M. de la Marmora à M. de la Tour

14 mai 1773.

J'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 7 du courant, pour m'apprendre l'évasion du comte de Sade du fort de Miolans, malgré la parole d'honneur qu'il avait donnée par écrit de subir désormais tranquillement sa détention. J'en ai informé aussitôt Madame de Montreuil qui, comme V. E. peut se l'imaginer, a appris cette nouvelle avec une peine et un chagrin des plus vifs. Cette dame m'a cependant dit qu'elle alloit donner ordre à son correspondant à Genève de faire payer les dettes légitimes que M. de Sade peut avoir faites et laissées, tant dans le fort qu'à Chambéry.

XXIV

De M. le ministre Chiavarina à M. de la Tour.

Turin, 21 mai 1773.

Le Roy a fait remettre à ce bureau les informations que V. E. a transmises à celui d'État interne et qui ont été prises ensuite de l'évasion de M. le marquis de Sade et de M. le baron de l'Allée, avec un domestique dudit marquis nommé la Tour ; et ensuite de l'examen de ce qui a été fait ici, S. M. m'ordonne de dire à S. E. qu'elle fasse arrêter et mettre en prison le cantinier Joseph Jacques, et qu'elle mande à Chambéry M. le commandant de Launay, pour y garder les arrêts jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Au milieu de ces tribulations, reprend le savant auteur, M. de Launay, reçoit le 29 juillet une nouvelle lettre de la marquise de Sade. Elle s'y plaint de ce qu'on retient à Miolans les effets de son mari ; elle accuse le commandant de procédés qui n'ont ni noblesse ni bonne foi et qui ne font pas honneur à la nation :

« Mon mari, dit-elle, est-il sujet de votre roi pour être vexé comme il l'est par votre ministère ? »

Tout cela n'empêche point cependant le malheureux gouverneur d'être destitué à la suite de l'enquête qui démontre que le vrai coupable était un certain Joseph Violon, d'Ermieux Saint-Gervais en Dauphiné. M. de Sougy, baron de l'Allée fut arrêté à Paris et ramené à Miolans dans l'été de 1774. Il en sortit le 17 mars 1778 pour y rentrer en 1786.

Fuite du marquis en Italie avec sa femme. Nouvelle arrestation. — Le marquis s'enfuit en Italie, où sa femme l'attendait. Il y eut, sous l'influence d'une reconnaissance qui ne devait pas durer longtemps, un rapprochement passager entre les deux époux. Après avoir erré quelque temps dans « le beau pays ou fleurit l'oranger » le marquis commit la faute de rentrer en France et s'installa quelque temps en Provence à Saumane avec sa femme. Il y est arrêté dans le commencement de 1777 et conduit au donjon de Vincennes.

Pendant que sa femme cherchait encore une fois à le faire évader, il entretenait correspondance avec sa maîtresse, comme le prouve une lettre autographe de celle-ci, avec sa réponse écrite à l'encre sympathique et des notes en date du 18 octobre 1777. Les deux pages in-4° un peu brûlées par l'opération employée pour faire revenir l'écriture ont passé en vente le 6 juin 1849.

Démarches des familles de Sade et de Montreuil pour faire casser le jugement d'Aix. — Nous avons dit plus haut que ce ne fut qu'au bout de plusieurs années que les familles de Sade et de Montreuil purent obtenir que le procès fut révisé et le jugement cassé. Cela ressort des deux lettres ci-dessous de la comtesse de Sade et de la Présidente de Montreuil adressées toutes deux au ministre de Louis XVI, le comte de Vergennes, c'est-à-dire pendant la captivité du marquis à Vincennes.

Lettre de Madame de Sade

Monsieur,

L'excès des malheurs dont je suis accablée ne me permet pas de me présenter à vos yeux ; c'est de ma retraite profonde que j'ose implorer et attendre avec confiance de vos bontés et de votre justice, la réhabilitation de l'honneur de mon mari et de

mes enfants, si injustement flétri par un jugement dont nous sollicitons aujourd'hui aux pieds du Thrône l'anéantissement.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante,

CORDIER DE MONTREUIL,
MARQUISE DE SADE.

A Paris, ce 23 septembre 1777.
Au monastère des Carmélites, rue d'Enfer.

On voit donc que l'infortunée comtesse s'était retirée dans un monastère où elle priait Dieu pour son mari.

Lettre de la Présidente de Montreuil

Monsieur,

Sans avoir l'honneur d'être connue de Vous, j'ose espérer de votre justice et de vos bontés que vous voudrez bien être favorable à la requête qui doit être présentée au Roi en son conseil des dépêches vendredi prochain, à ce que M. Amelot m'a fait espérer, au nom du marquis de Sade, mon gendre.

Une branche de cette famille ne vous est pas inconnue et le chef d'escadre du même nom qui a eu l'honneur de vous ramener de Constantinople sur son bord, son frère Prévôt du Chapitre de Saint-Victor de Marseille réclameroient avec moi vos bontés dans une affaire qui les touche infiniment ; absents ils m'ont remis leurs intérêts comme celui de leur nom qui est celui de ma famille et de mes petits-fils. Qui plus qu'une mère est touché de leur malheur et intéressé de travailler à le terminer autant qu'il est possible ? Leur âge, leur innocence, leur naissance, leurs alliances augustes avec les princes du sang, tout parle en leur faveur plus encore l'injustice du jugement qui a été porté contre leur père.

Je joins, Monsieur, un précis très-abrégé de l'affaire, mais de la plus exacte vérité. Je vous supplie de vouloir bien m'accorder

un moment d'audience vendredy matin à Versailles. Je suis très-empressée d'y réclamer de nouveau toutes vos bontés et de vous renouveler les sentimens respectueux que je vous prie d'agréer et avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante,

MASSON,

PRÉSIDENTE DE MONTREUIL.

A Paris, le 24 septembre 1777.

Rue de la Madeleine, Faubourg Saint-Honoré.

Cassation du jugement de la Cour d'Aix. — La famille poursuivit avec insistance la révision du jugement, mais on perdit du temps à délibérer. Le marquis avait dans l'intervalle purgé sa contumace et Louis XVI lui accorda des lettres d'*ester à droit*, en juin 1778, c'est-à-dire la permission de comparaître devant le juge. Le 14 du même mois, il fut conduit à Aix. Sa cause fut défendue par un avocat dont la plasticité politique devait égaler l'activité : le futur baron, le futur comte Siméon.

Pour défendre son client, l'avocat n'eut qu'à rétablir la vérité des faits, tels qu'ils avaient dû se passer et tels qu'ils sont exposés dans un Mémoire déposé aux archives des affaires étrangères, mémoire reproduit par le docteur Cabanès qui avait reçu l'autorisation d'en prendre copie.

Ce mémoire n'a jamais été livré à la publicité. Il porte pour titre :

Précis des faits et extrait de la Procédure contre laquelle le comte de Sade et sa famille réclament.

Le voici *in-extenso*.

« Vers la fin du mois de juin 1772, le comte de Sade habitant alors sa terre située en Provence avec sa femme et trois de leurs enfants en bas âge fit un voyage à Marseille pour y recevoir des effets qui lui avoient été adressés de Paris. Dans le court espace

de temps qu'il y séjourna il fut chez des filles publiques (1) et retourna ensuite dans sa terre avec une tranquilité qui donne lieu de présumer qu'il étoit très éloigné de penser s'être attiré une poursuite criminelle.

Trois jours après son départ de Marseille (2) il fut dénoncé aux juges de la sénéchaussée de cette ville comme coupable du crime de poison. L'accusation d'un délit aussi grave dénuée de toute espèce de vraisemblance, d'un délit dont aucun intérêt n'avoit pu faire naître l'horrible idée a été déférée à la justice par une personne infâme par son état, domestique d'une prostituée et complice de ses désordres. Elle déclare que cette fille est travaillée depuis quelques jours de douleurs internes et de vomissements, et qu'elle se trouve en cet état, après avoir mangé avec excès des pastilles qui lui ont été présentées par un étranger qui est venu la visiter. Le procureur du roy requiert le transport du juge dans la maison de cette fille (3). Une autre fille de même espèce dépose qu'un homme *qu'on lui a dit être* le marquis de Sade est venu chez elle ; qui lui a présenté, ainsi qu'à d'autres filles rassemblées dans le même appartement des anis sucrés ; que l'une d'entre elles n'en a pas voulu manger, et les a jetés par terre et que celles qui en ont mangé en ont été incommodées. Le procureur du roy qui s'était transporté chez la déposante avec le juge, requiert qu'il soit procédé dans la chambre à la recherche des pastilles ou anis sucrés. On en trouva deux qui avoient échapés à la balayeure generalle que la deposante déclare avoir été faitte le même jour. Le juge nomme des experts pour verifier la qualité de ces anis et pour procéder à la décomposition des matières provenues des vomissements, renfermés dans une bouteille scellée et close par autorité de justice et déposée (1er juillet) au greffe. C'étoit assurément prendre toutes les précautions imaginables pour éclaircir la vérité. Deux apothicaires chimistes attestent, après l'examen le

(1) 21 juin.
(2) 30 juin.
(3) Sans dire qui lui a dénoncé.

plus scrupuleux, après avoir fait toutes expériences que l'art indique et dont le détail est clairement expliqué.

1° Que le résidu de la liqueur distilée, dissous dans l'eau, filtré et reposé, n'a produit aucune substance mineralle, ni arsenic, ny sublimé corrosif.

2° Qu'à l'égard des deux grains d'anis l'un ayant été jeté au feu n'a donné aucune odeur d'arsenic, que l'autre examiné au microscope a paru un grain d'anis entouré de sucre et qu'une parcelle aiant été mise sur la langue de l'un des experts elle n'a donné aucune sensation d'acreté.

Il est à observer que toute cette procédure a été instruite avant que le marquis de Sade ni personne de sa famille en eut connaissance : ainsi les preuves à décharge ne pouvant être suspectées de faveur, on ne scut ce qui se passoit à Marseille, que le jour même qu'il fut décreté (5 juillet).

Un rapport aussi précis ne laissoit pas subsister la plus legere trace du délit sur lequel d'ailleurs on avoit ordonné l'information sans aucune plainte rendüe. On a élevé l'édifice d'une procedure criminelle sans en avoir posé le fondement nécessaire : et contre le texte de l'ordonnance.

Dans le cours de l'instruction, une autre fille, du nombre de celles dont il a été parlé pour être rassemblées dans le même apartement, et dont la déclaration a été reçüe par le juge en présence du procureur du roy : a imputé à l'accusé et à son domestique des actes tendant à un crime qui offense également la nature et les mœurs. Ce nouveau chef d'accusation absolument étranger à celui qui étoit l'unique objet des recherches et des poursuites de la justice ne pouvoit être au texte de la loy la matière d'une instruction sans une plainte préalable. Cependant le procureur du roy n'en rend point. Il se borne à requérir que les informations soient continuées sur le délit, pour lequel dit-il on ne doit rien négliger de ce qui peut servir pour l'éclaircir.

On s'est écarté dans cette affaire des premières notions de l'ordre judiciaire, et des règlements particuliers émanés du Parlement de Provence.

Deux arrêts de cette cour des 8 may 1677, et 18 avril 1766, défendent aux juges d'entendre des témoins sur d'autres faits

que ceux contenus dans la plainte, à peine de nullité et cassation de la procédure, etc.

Cependant, au mépris des règles les plus constantes, sans réquisition du procureur du roy, sans ordonnance portant permission d'informer, on reçut des dispositions relatives au second délit, qui n'avoit rien de commun avec le premier : qui n'étoit pas même un corps de délit. On admet comme témoins les personnes mêmes qui avaient fait successivement des dépositions contre l'accusé absent : des filles perdues qui retirent de leurs désordres une infâme rétribution multiplient les délations contre un homme qualifié, dans l'espérance de satisfaire le plus vil intérêt et ne peuvent jamais mériter la confiance de la justice. Mais malgré tous ces témoignages rassemblez, l'accusation intentée reste sans preuve. Non seulement il n'en existe aucune du crime de poison mais il est invinsiblement détruit par le rapport des deux experts, par le parfait rétablissement de la santé de deux filles qui avoient été malades et qui ont même reconnu l'innocence du marquis de Sade à cet égard, par les actes de decistement de toutes poursuites dommages et intérêts qu'elles ont fait par devant Me de Carmis notaire à Marseille le 8 aoust 1772 et qui n'ont pas été produits au procès quoiqu'antérieurs au jugement.

Par rapport au 2e chef d'accusation en admettant même comme recevables des dépositions de témoins recusables : on n'aperçoit dans leurs déclarations que les détails inconsevables de quelques faits de débauche dont la bizarrerie et la dépravation ne prouveroient que la démence de celui qui s'y seroit livré.

Malgré toutes les règles judiciaires, sans egard pour toutes les considérations qui deposoient en faveur de l'accusé, il a été condamné par la senechaussée de Marseille aux peines les plus rigoureuses, comme atteint et convaincu des deux crimes dont il étoit accusé.

L'absence seule elle est donc une preuve du crime ? ou en est-elle un par elle-même ? C'est à cette erreur si funeste qu'on doit tant d'arrests qui ont fait gémir la justice même.

Cette sentence fut envoiée 8 jours après aux magistrats de la

chambre des comptes à Aix tenant alors le Parlement et confirmée par la chambre des vacations avec une précipitation si étrange qu'on ne peut se refuser à croire qu'elle étoit provoquée.

Dans les circonstances le marquis de Sade est conseillé de s'adresser au Roy étant en son conseil pour y demander la cassation par nullité *de la permission d'informer, informations*, et de toute la procédure instruite contre luy en la senechaussée de Marseille, du décret et de tout ce qui s'en est ensuivi... sentence, et arret confirmatif, pour se pourvoir ensuitte à produire sa justification contre l'accusation intentée contre luy, dont l'injustice est universellement reconnüe. Le crime n'est tel que quand il y a un veritable corps de délit et qu'il n'a pu être commis qu'à mauvaise intention.

Comment a-t-on pu juger que les pastilles données étoient infectées de poison ? Les médecins et chirurgiens dont la visite avoit été ordonné n'avoient pas cru pouvoir taxer ces pastilles de poison. Les apoticaires chimistes après leurs expériences n'avoient rien trouvé de mortel ni de venimeux. Les filles n'ont fait que de se plaindre d'une incommodité qui peut avoir eu d'autres causes dans les différents alimens qu'elles avoient pris dans la même journée, ou une indisposition accidentelle. Et des juges ont eu la témérité de déclarer un homme issu de la plus ancienne noblesse, un citoyen, un père de famille, coupable d'empoisonnement envers deux malheureuses qui ne méritoient que leur animadversion. Sur les délations des mêmes femmes prostituées, que l'appas du gain et l'espérance de l'impunité des choses scandaleuses, dont elles sont coupables de leur propre aveu, peut avoir induites au parjure, ils condamnent le marquis de Sade et son domestique pour un crime sans vraisemblance et sans preuve au double suplice de la mort et de l'infamie.

Cette iniquité contre laquelle il réclame, interesse non seulement luy et sa descendance, mais encore toutes les branches de sa maison, qui fonde son espérance sur les lumières et l'équité des juges auxquels il s'adresse. Elle ne se dissimule point les difficultés qui peuvent se rencontrer dans l'usage de n'admettre au Conseil des Dépêches que les affaires qui ont trait à l'administration, et de renvoyer les cassations en matière criminelle

au conseil privé, ou au Bureau des cassations : mais elle espère que Sa Majesté et son conseil auront égard aux circonstances qui ne rendent pas celle-ci tout à fait etrangere ; qui en ont provoqué le jugement précipité, par des magistrats peu instruits vraisemblablement des loix et de l'ordonnance criminelle, plus prevenus que circonspects.

Par des considérations particulieres enfin qui la placent dans une classe unique, qui ne peut tirer à consequence pour l'avenir, n'étant pas presumable qu'aucune autre affaire puisse reunir toutes les circonstances malheureuses que renferme celle-ci. Elles excitent la confiance que la famille ose prendre dans les bontés du Roy, et de son conseil pour détruire la fletrissure que l'erreur de ses tribunaux a imprimée sur le marquis de Sade par un jugement dont la honte couvre sa femme ; interessante par ses malheurs et sa vertu, comme ses enfants par leur innocence ; et rejaillit sur toute leur famille.

Le bibliophile Jacob, qui a écrit une notice très détaillée sur le « divin marquis », exprime son étonnement que la famille de Sade « n'ait pas publié bien haut comment les choses se sont passées. » On connaît maintenant la réponse de la famille.

Un arrêt du 30 juin cassa le jugement de 1772 en ce qui concerne l'accusation d'empoisonnement : le crime de sodomie fut plus difficile à lever et probablement de Sade avait dû se livrer à des pratiques de cette sorte sur les prostituées de Marseille.

Le marquis fut condamné à être admonesté par le premier Président, derrière le bureau, à ne pas fréquenter Marseille pendant trois ans et à payer une amende de cinquante francs au profit de l'œuvre des prisons.

Cependant ce condamné acquitté ne fut pas rendu à la liberté, ce qui nous paraîtrait aujourd'hui bien extraordinaire, et ce qui est juridiquement absurde. Si Mme de Sade avait pardonné à son mari, sa mère, la présidente de Montreuil,

femme de sens droit, jugeait à sa vraie valeur la conduite et la valeur morale de son gendre. Elle avait bien voulu faire en sa faveur, des démarches pour sauver l'honneur du nom de ses petits enfants, mais elle n'entendait pas donner au comte la liberté de recommencer ses frasques et ses turpitudes. Elle se montra donc inflexible à son égard et c'est certainement à son influence que de Sade dût la continuation de sa captivité.

Le retour à Vincennes. L'évasion de Lambesc. L'emprisonnement définitif. — Les détails qui vont suivre sont extraits d'un article du critique littéraire, écrivain érudit, Paul Ginisty. (*Lettres inédites de la marquise de Sade*). La *Grande Revue*, 3e année, n° 1, janvier 1899. Nous apprécions plus loin cet article qui jette un nouveau jour sur le caractère du marquis et nous aidera beaucoup dans nos recherches.

« En août 1778, il est décidé que le marquis sera reconduit à Vincennes. Mme de Sade, un instant accablée par l'issue de ce procès sur lequel elle a fondé tant d'espoir, retrouve vite l'énergie et la décision qu'elle a montrées à Miolans. Elle forme un plan d'évasion, qui a toutes les chances d'aboutir. Le marquis est instruit de ce qu'elle a préparé : dès la première étape, qu'il échappe un instant à la surveillance des hommes de police préposés à sa garde : elle sera là, des secours seront prêts et elle lui assurera un asile. Cette fois, la chose est relativement aisée. Le marquis a été confié à cinq hommes commandés, il est vrai, par un inspecteur de police assez déterminé, Louis Marais, mais le voyage se fait dans des conditions confortables ; on se doit arrêter dans des hôtelleries, et il suffit qu'un des sous-ordres de Marais ne soit point incorruptible. Enfin, on est en Provence, où le marquis a des terres, où il a encore des amis ou sinon des amis, des complaisants, travaillés en sa faveur.

« Le 5 juillet 1778, la petite troupe couche à Lambesc, à cinq lieues d'Aix. Voici, tel que je l'ai copié en son style bizarre

dans le monceau de documents réunis, à l'Arsenal, sous le titre général d'Archives de la Bastille, le procès-verbal de l'évasion. Il atteste clairement que, s'il fallut quelque adresse de la part du marquis, sa brusque disparition ne fut possible qu'avec l'aide de sa femme. Il n'eût pas, autrement, échappé à d'immédiates recherches.

A comparu le dix-septième juillet mil sept cent soixante-dix-huit, à trois heures, M. Louis Marais, conseiller du Roy, inspecteur de police de la ville de Paris, qui nous a exposé, avec serment, qu'étant chargé, par ordre du Roy, du cinq du présent mois de juillet qu'il dût retirer des prisons de la conciergerie d'Aix le sieur marquis de Sade et de le conduire au château de Vincennes aux frais de sa famille, ayant reçu ledit ordre en laditte ville d'Aix, il se saisit de la personne du marquis de Sade et partit de laditte ville d'Aix à trois heures du matin dans une berline à quatre places dans laquelle était le marquis de Sade, le sieur Antoine-Thomas Marais, son frère, ayant à leur suite deux hommes de confiance, qui ont fait la route d'Aix à Tarascon, pour ne pas passer près des terres du marquis de Sade et arriva au présent logis environ vers neuf heures et demie du soir. La voiture étant entrée dans la cour dudit logis, l'exposant et son frère ont conduit le marquis de Sade dans sa chambre. On n'a point cessé de le garder à vue. Entré dans laditte chambre, il s'est mis à la fenêtre prenant jour sur la grande route, où il est resté jusqu'au moment où le souper allait être servi. Environ une demi-heure après son entrée dans laditte chambre, l'exposant s'étant approché dudit marquis de Sade lui a proposé de se mettre à table. A quoi il a répondu qu'il était sans appétit et qu'il ne mangerait point pour ce soir. Ces messieurs se mirent à table. Pendant ce temps, le marquis de Sade a promené dans laditte chambre, et s'étant adressé au frère de l'exposant, lui ayant dit qu'il avait quelque besoin pressant, son dit homme de confiance le conduisit aux commodités, au lieu commun dont il s'était assuré en entrant dans ledit logis, ayant vu par lui-même que, pour se rendre aux commodités, il faut passer dans

un corridor de la longueur de 15 mètres environ sans aucune issue, en circulant dans le couloir même de la chambre de l'exposant, que ledit marquis de Sade, ayant passé par le corridor, portant lui-même une lumière et escorté par les sieurs Antoine-Thomas et Marais, ont été aux commodités, ce dernier ayant à l'entrée dudit couloir la seule issue par laquelle le marquis de Sade put passer. Le marquis de Sade, après avoir resté cinq à six minutes au lieu commun est venu à l'endroit même où étaient ces messieurs ; le marquis ayant affecté de faire un faux pas, et feignant de tomber, Thomas et Marais s'étant empressés de le soutenir et étant presque tombés avec lui, lorsque le marquis de Sade, s'étant relevé avec la plus grande légèreté, a passé souple dans les mains de Thomas et Marais et a gagné l'escalier en pierre qui se trouve tout près d'un corridor, le seul qui conduisit au pressant appartement, l'escalier ayant au premier dix marches, huit au second et donnant sur la cour du présent logis, puis la porte cochère en entrant. Laquelle porte cochère s'étant trouvée ouverte, il est à présumer que ledit marquis de Sade a passé la sortie et par icelle.....

« Quelle étrange narration, avec ses « ledit » et « laditte », morceau piquant au demeurant, comme échantillon des rapports des hommes de police du temps. Mais voici qui prouve que « ledit marquis », en opérant cette fugue, comptait sur une aide du dehors, car les poursuites furent si rapides qu'il eût été rejoint, si quelqu'un ne se fût pas trouvé là à point pour le cacher.

L'exposant et les deux hommes de confiance ont fait une course folle et ont gagné le même escalier, observe Marais ; que lorsque le marquis de Sade a quitté les commodités, il y a laissé la lumière qu'il avait portée, et il est venu à pas de loup jusqu'à l' endroit indiqué où était Thomas et l'exposant, qui, pour eux, le croyant encore aux commodités, qu'ils ne l'ont vu que jusqu'au moment qu'il feignit de tomber, par où l'on comprend que le marquis de Sade avait médité son évasion ; que lui, l'ex-

posant, ne se doutant de rien, qu'il n'avait pu passer par la porte cochère. Il est sorti avec ses deux hommes de confiance et ont fait des perquisitions dans toute la maison, jardin, écurie, etc., et tous les faux-fuyants qui donnent dans la campagne, où ils n'ont pu l'appercevoir.

« Le procès-verbal détaille les recherches. On fouille tous les coins et recoins, on court à la recherche du fugitif, on explore tous les environs du logis ; c'est quelque chose comme une battue, si vite entreprise que, s'il n'avait pertinemment su d'avance où se réfugier, le fugitif eût été découvert.

L'exposant ayant demandé où était le commandant de la maréchaussée, et le maitre du logis lui ayant répondu qu'il était impossible d'entrer dans la ville, la porte étant fermée à l'heure qu'il était, ce qui l'a déterminé à faire partir sur-le-champ et en poste Thomas et Marais avec un de ses hommes de confiance pourprendre la route de Montélimar, et l'autre homme de confiance celle de Valence. Rentrés dans le présent logis, ont rapporté qu'ils ont été jusqu'à Montélimar, où ils ont fait toutes les perquisitions possibles, sans oublier de prendre sur la route tous les renseignements nécessaires pour découvrir le marquis de Sade, mais qu'ils n'ont pu y parvenir.

« Dès l'aube, le lendemain matin, le commandant de la maréchaussée emploie tous les moyens dont il dispose.

D'après le signalement, il a fait partir des hommes et des cavaliers inconnus du marquis et les a envoyés sur le passage du Rhône. Indépendamment de ces précautions, ajoute l'exposant qu'il avait mis en campagne douze autres personnes de confiance pour visiter tous les refuges, maisons et chaumières aux environs de cette ville, avec ordre donné de se répandre dans la ville et dans les pays à la ronde pour tâcher de découvrir la retraite ou piste du marquis, l'arrêtant s'ils pouvaient, ou bien devant donner vent de sa retraite à l'effet de le faire capturer.

« Suit la description des effets trouvés dans les bagages du marquis, bagages assez modestes : un sac de nuit, un autre sac en toile de couleur verte, une malle contenant un habit aurore avec boutons d'acier, une robe de chambre indienne doublée de molleton, un chapeau noir avec une ganse à l'anglaise, un étui, qualifié d'assez mauvais, renfermant un verre, un couvert d'argent à filet, un petit pot de faïence contenant une pommade, etc.

« Les mesures de la marquise avaient donc été bien prises. Une fois encore, elle avait réussi à *enlever* son mari, malgré une foule d'obstacles, malgré la surveillance exercée sur elle par sa famille, exaspérée d'un attachement à ce point constant, contre toute vraisemblance. Mais après cette victoire, après l'exaltation de l'effort accompli, elle se relâche de sa prudence. On a vu, d'ailleurs, que quelque dévouement qu'elle eût pour le marquis, elle n'avait aucun empire sur lui. Hypocrite avec tout le monde, il était pour elle cyniquement brutal : quand on est l'homme qu'il était, on ne se gêne point avec la bonté toujours prête, la pitié sans une révolte, la complète abnégation. Par le fait même, d'ailleurs, qu'il était en Provence, il avait pu plus facilement trouver un asile immédiat, mais sa présence était difficile à cacher longtemps. Elle l'était d'autant plus qu'il était malaisément capable de retenue et qu'il devait tôt donner carrière à son effrénée corruption. Bref, dès la fin du mois d'avril, il était découvert à La Coste. L'inspecteur Marais, blâmé pour sa négligence, avait fait une affaire de coquetterie professionnelle de retrouver le prisonnier qui lui était échappé. Le marquis fut conduit sous bonne garde à Vincennes, sans incident de voyage, et il réintégra le domicile forcé qui lui était assigné dans le Donjon, provisoirement du moins.

CHAPITRE III

—

UNE SAINTE DE L'AMOUR CONJUGAL

Opposition du caractère du Marquis avec celui de sa femme. — Lettres inédites de la Marquise de Sade. — Correspondance après l'arrestation en Provence. — Patience et douceur angéliques de la Marquise. — Douleur de la Marquise après l'issue du Procès d'Aix. — Ses efforts pour apaiser la Présidente de Montreuil. — Défiance du Marquis à l'égard de sa femme.

Mlle de Rousset, confidente de la Marquise. — Embarras d'argent de la Marquise. — De Sade défend à sa femme de voir sa mère. — Réflexions ordurières et insultantes du Marquis sur les lettres de la Marquise.

Lettre du Chevalier de Sade à son pére. — Le Marquis joue la comédie de la jalousie à l'égard de sa femme. — Brutalité et sévices du Marquis sur la personne de sa femme.

Interdiction des visites de la Marquise à son mari. — Le marquis ose demander à sa femme des nouvelles de sa belle-sœur. — La Marquise par ses démarches obtient de revoir son mari. — Le Marquis se montre jaloux de la dévotion de sa femme. — De Sade accuse sa femme d'ignominies.

Appréciation de l'amour de la Marquise pour son indigne mari. — Haine profonde du Marquis pour sa femme. — Divorce et mort de la Marquise.

Opposition du caractère du marquis avec celui de sa femme. — C'est ici le moment de mettre en relief, par opposition avec le caractère du marquis, celui de sa femme. Le

lecteur a vu les conditions particulières du mariage du marquis. Au fur et à mesure que sa passion contrariée pour la cadette grandissait, s'exaspérant par les obstacles, sa haine pour l'aînée, sa femme, devenait de plus en plus féroce et elle s'est maintenue jusqu'au divorce après un quart de siècle de mariage, à l'aube de la Révolution. Constatons cependant que cette haine était morale et s'arrêtait au côté physique car le marquis couchait avec sa femme et lui a fait trois enfants.

La comtesse de Sade que les écrivains qui se sont occupés du marquis avaient laissé dans l'ombre, s'est révélée tout récemment comme une femme inébranlable dans son amour pour un mari indigne, ne se laissant rebuter par rien, et répondant aux rebuffades, insolences, mauvais procédés même du marquis par une douceur, une patience et un dévouement dignes d'un ange et que l'on ne croirait pas possible dans une créature humaine si on ne connaissait pas le cœur de certaines femmes.

Nous avons vu son rôle très actif pour sauver à la fois et son mari et l'honneur de son nom, dans les aventures scandaleuses relatées dans le précédent chapitre.

Après les affaires de Rose Keller et des bonbons cantharidés de Marseille, elle se réfugie aux Carmélites et met tout en mouvement autour d'elle. Nous avons vu sa lettre au comte de Vergennes pour protester de l'innocence de son mari et réclamer la révision d'un arrêt inique. C'est elle qui fait évader son mari du fort de Miolans, malgré sa mère, la Présidente de Montreuil, acharnée contre le marquis.

Après la révision du procès et l'acquittement de son époux, c'est encore elle qui le fait évader de Lambesc et s'il est repris plus tard, ce n'est pas de sa faute.

Comment le terrible marquis a-t-il reçu tous ses témoignages d'amour et de foi conjugale ? C'est ce que nous voyons plus bas, dans l'article déjà cité de Paul Ginisty, article que nous repro-

duisons presque intégralement, tellement il est rempli de véracité et nous donne la mesure du caractère du marquis par opposition à celui de sa femme.

Lettres inédites de la marquise de Sade. — Voici comment dès le début de sa remarquable étude, Paul Ginisty apprécie le noble caractère de la marquise.

« La marquise de Sade incarne la foi aveugle, la tendresse que rien ne rebute, la parfaite illusion dans l'amour. Il n'est pas de physionomie plus touchante. Pour tout le monde, son mari fut un monstre, sauf pour elle. Flétri, condamné, convaincu de crimes immondes, il demeura à ses yeux qui ne se voulaient point dessiller l'époux à qui elle devait son affection sans bornes. Elle n'eut point à faire effort pour oublier des turpitudes qui avaient causé le plus retentissant scandale, son cœur qui ne se pouvait reprendre, quand il s'était donné, ne permit pas à sa raison d'écouter la rumeur publique, de croire aux jugements, aux arrêts multipliés, aux constatations les plus précises. Elle resta intangible dans sa constance. Elle fut naïvement héroïque par cette obstination à se refuser à douter de l'homme le plus décrié qui fût. Il y a de ces miracles. « Aime les yeux fermés », dit le proverbe espagnol. Ce fut de cette façon qu'elle aima, malgré la plus abominable ingratitude.

« Le dévouement jeta cette créature de bonté, magnifiquement aveugle, dans le romanesque pour lequel elle n'était certes point faite. Elle trouva dans son immuable affection la force et la ruse que, sans doute, elle n'avait point soupçonnées en elle. Elle affronta, toute passive qu'elle se pût croire elle-même, les aventures exigeant le plus d'audace ; et ce fut tout naturellement, sans qu'elle imaginât accomplir autre chose que son devoir. Le marquise de Sade fut capable, quand le salut de son mari l'exigea, de résolutions téméraires.

« Dans les lettres qui vont suivre, sa foi irréductible apparaît-

trait ingénue si elle n'était si près du sublime. Elle demeura, dans son admirable indifférence aux évènements, occupée de son unique sentiment. »

Correspondance après l'arrestation en Provence. — Après son évasion de Miolans, le marquis avait rejoint sa femme en Italie, ce qui ne l'empêchait point d'ailleurs, d'entretenir une correspondance abjecte avec une maîtresse.

« Il rentre en France, s'installe quelque temps en Provence, est arrêté de nouveau, conduit à Paris, écroué au donjon de Vincennes. La marquise, avec la même simplicité d'intentions qu'auparavant, rêve encore au moyen de lui rendre la liberté. Elle agit comme une héroïne, mais, en attendant qu'elle ait réussi, elle écrit avec la candeur d'une sollicitude inquiète, qui entre dans les plus menus détails. Et le contraste est curieux entre l'audace de ses résolutions et cette vigilance quasi-maternelle.

« Telle, cette lettre de 1777, qui commence par une prévoyante énumération d'objets envoyés par la marquise au prisonnier.

Voilà, mon bon ami, le reste de tout ce que tu m'as demandé : douze livres de bougie ; un gilet de filoselle ; un gilet de peluche de soie ; neuf paires de chaussons qui complètent la douzaine en couleur ; trois autres paires que tu as dû recevoir avec l'eau de Cologne.....

« Mais, après ces préoccupations matérielles, la marquise laisse brusquement son cœur s'épancher : elle donne des nouvelles de ses enfants. La fillette est « violente en ses désirs » ; l'aîné des garçons est « d'une vivacité singulière que l'on ne peut tempérer qu'en l'occupant ». Le cadet, le chevalier, est « doux et poli ».

Je l'embrasse, dit-elle, doublement à cause de la ressemblance qu'il a avec toi. Ma tendresse pour eux me ramène naturellement à toi que j'aime de toute mon âme..... Mon Dieu ! remonte-toi bien ; tâche de dissiper tes chagrins et tes ennuis le plus qu'il est possible. Je les sens comme toi ; j'en suis aussi vivement pénétrée. S'il était en mon pouvoir de les adoucir, Dieu ! que ne ferais-je pas ! ces longueurs me tuent autant que toi.

« Ces lettres de la marquise de Sade, ce sont les lettres d'une sainte, d'une sainte de l'amour conjugal. Elle entremêle, d'une façon touchante, les menues nouvelles qu'elle a à donner, les recommandations positives et les effusions.

« Parmi les pièces que j'ai entre les mains, je transcris, datant de l'époque de la captivité du marquis à Vincennes, ces quelques billets :

Tu dois avoir reçu, mon tendre ami, toutes les commissions. Si les cartons ne te conviennent pas, renvoie-les-moi, de même, généralement, que ce que tu ne trouves pas bien. Sois bien convaincu que je ne tarderai pas pour t'instruire de ce qu'il y a de nouveau sur ta situation dès que je le pourrai. J'ai trop à cœur de te prouver tout mon attachement et toute ma tendresse pour rien négliger d'aucune manière ce qui te regarde. La longueur du temps déjà écoulé me tue et me désespère autant que toi parce que je partage ta position avec toute la sensibilité d'un cœur qui ne peut exister que par ton bonheur.....

« A ces protestations charmantes d'une affection que rien ne lasse, le marquis répond souvent brutalement. Nous le verrons, plus tard, aller jusqu'aux pires insultes. La pauvre marquise a à cœur de se justifier, elle qui n'a pas une pensée qui ne soit pour cet indigne auquel elle garde toute sa foi :

Ce qui me désespère encore plus, c'est que tu m'accuses de négligence et de me laisser gagner, et ces soupçons accroissent

le trouble de mon âme et font mon chagrin, t'aimant véritablement plus que moi-même.

Ce 17 mai, jour particulièrement consacré à t'aimer.

« Je ne reproduis pas l'orthographe de ces lettres ; elle est tout à fait singulière, et rend même certains mots difficiles à lire. Mais, au XVIIIe siècle, le dédain de l'orthographe est à peu près la règle générale, pour qui ne fait pas profession d'écrire.

« Pas un instant on ne trouve en défaut la sollicitude de la marquise, ni sa confiance en son mari : la possibilité des infamies pour lesquelles il est détenu n'a jamais pu même effleurer son esprit.

Je ne t'ai point accusé, mon tendre ami, la réception de ta lettre pour le docteur parce que je ne l'ai reçue que le 25 de ce mois, mais je l'ai fait partir tout de suite. C'est tout ce que je craignais ; sachant combien tu demandes des soins, je vais prier que l'on te donne quelqu'un. Mon Dieu ! que je serais heureuse si je pouvais te donner les miens ! Cela soulagerait bien mes inquiétudes à ton égard ! Les ressouvenirs du passé me tuent. L'avenir sera plus heureux, sois-en bien sûr, mon tendre ami ; sois encore bien sûr que rien ne sera négligé pour l'accélérer. Je trouve le temps aussi long et aussi dur que tu le peux trouver. Prends courage, mon bon petit et ne te laisse point aller au découragement. Crois que la fin de tout ceci sera heureuse.

Patience et douceur angélique de la marquise.

Le marquis, qui accablait sa femme de doléances, se montrait d'ailleurs peu curieux de son existence à elle. C'est presque timidement que Mme de Sade se hasarde à lui donner quelques nouvelles la concernant, et ces quelques lignes en disent long sur le monstrueux égoïsme du prisonnier, ayant pourtant ses jours de jalousie et de défiance, ce qui ne l'empêche pas, lui, de correspondre, à l'encre sympathique, avec la maîtresse qu'il avait revue après son évasion de Miolans.

J'attendais que tu me fasses des questions sur mon petit ménage pour t'en rendre compte. Il n'y a nul mystère là-dedans. De plus, *tu te souviens de m'avoir marqué que tu voulais que je ne te parle que de ta sortie.*

« De la jalousie à l'égard de cette créature d'abnégation, alors qu'elle ne songe qu'à la délivrance du marquis ! Elle vit de nouveau aux Carmélites de la rue d'Enfer, avec deux domestiques, dont sa femme de chambre, Agathe, qu'elle possède depuis longtemps... mais elle se reproche d'avoir parlé d'elle, même un instant, et elle revient au seul sujet qui intéresse le détenu de Vincennes. Le but de ses démarches est d'obtenir du roi le droit, pour le marquis, de comparaître devant de nouveaux juges.

Tu trouves mes lettres stériles sur tes affaires. C'est précisément que je ne puis te dire autre chose, sinon que l'on travaille à te faire sortir et qu'on ne cesse de s'occuper de toi. Tu dois d'autant plus être convaincu de cette vérité, que lors même la haine que tu dis serait réelle, l'on a trop d'intérêt à en finir (allusions aux sévérités de la présidente de Montreuil, qui, elle, voyait juste). Tu as trop d'esprit pour n'être pas convaincu de ces raisons. Aussi, ne te mets pas, comme on dit, martel en tête, tranquillise-toi, et crois que je n'ai, comme toi, que ta sortie en tête. Sûrement, les longueurs que nous éprouvons, à cet effet, sont incroyables, et sans les tourments que cela te cause, si nous n'étions pas sûrs de la bonne volonté de ceux dans les mains de qui cela est, ce serait désespérant. Mais il nous est défendu de douter plus que de notre existence.....(30 octobre 1777).

« Ces réponses disent assez l'humeur du marquis, et l'angélique patience de celle qui s'efforçait de le rassurer, ne cessant d'agir, d'intercéder pour lui, de soutenir une cause si difficile. Il arrive au marquis de refuser les visites de sa femme, et elle se désole :

Je te demande en grâce de me voir le plus souvent possible : tu peux compter sur mon exactitude. Ne point recevoir de tes nouvelles est une chose à laquelle je ne puis m'accoutumer. Quand tu ne m'écrirais qu'un seul mot, à la lettre, cela me satisferait encore autant que je puis l'être, étant séparée de toi.....

« Et toujours la même vigilance attendrissante, les mêmes soucis du bien-être de ce misérable époux :

Tu ne m'as point accusé la réception de la caisse où était une partie de ce que tu m'as demandé. Si ces commissions n'ont pas été bien remplies, la faute en est au billet qui ne me sera pas parvenu à temps. Je réponds à tout ce qui est possible; par exemple, dans l'envoi ci-joint, je mets un bonnet de velours noir plus propre et non moins chaud que l'autre. Pour les bas, il y a une paire de vigogne qui est beaucoup plus chaude que la soie. Il y a six serviettes, une culotte et une paire de gants de vigogne, au cas qu'il vienne de grands froids. Conserve-toi bien, je ne cesse de te le répéter, parce que tu m'es plus cher, sans contredit, que ma propre vie.

Douleur de la marquise après l'issue du procès. — Nous avons vu le rôle actif de la comtesse dans la révision du procès du marquis et comment elle avait su intéresser à sa cause la Présidente de Montreuil en invoquant sans nul doute, auprès d'elle, l'honneur du nom de ses petits enfants.

Mais une fois le procès révisé et quoique absous, le marquis n'avait point été relâché et c'est à la Présidente de Montreuil que l'on doit cette continuation de la prison. La marquise de Sade, avait bien fait évader son mari à Lambesc. Mais celui-ci avait eu la sottise de se laisser reprendre ; cette fois sous bonne escorte, on l'avait reconduit à Paris et réintégré provisoirement au donjon de Vincennes d'où on n'avait pas tardé à l'envoyer à la Bastille sans en prévenir sa femme.

Cette séparation fut un déchirement pour la marquise tou-

jours confiante, toujours pleine d'illusions. On a la trace de ses angoisses par ce billet désordonné du 3 février 1778, alors qu'elle obtient enfin des nouvelles de son mari, après les avoir longtemps sollicitées en vain. Et on imagine ce que dut être pour elle le supplice de l'attente, avec son âme ardente et inquiète.

Enfin, mon tendre ami, à force de démarches, j'ai découvert hier que c'était à la Bastille que tu étais. M. Le Noir, tout rempli d'honnêteté et de bonté, a toujours persisté à ne pas me le dire ni à m'accorder de te voir, ni que tu aies ton domestique. On me dit que M. Amelot ne tardera pas à te l'accorder. J'ai donc demandé à M. Amelot un rendez-vous, il m'a fait dire qu'il allait, dans la journée, me répondre de Versailles. Point de réponse. Mais je vais lui écrire encore pour tâcher de te voir.

Le garde des sceaux est prévenu par ma mère que je dois lui demander un rendez-vous. M. Le Noir me dit que l'on devrait se prêter à terminer, que ce qui se passe n'est pas fait pour me fâcher, et d'un autre côté on m'a fait dire sous main que je sois tranquille et que je serais plus contente que je ne puis le croire.

En marge de ce passage de la lettre, le marquis de Sade écrit cette annotation :

Qu'est-ce qui t'avait fait dire ça ? Cette phrase est bien embrouillée.

« Embrouillée », soit, mais on y sent assez le trouble de la sollicitude la plus touchante pour qu'on s'étonne de cette réflexion.

Efforts de la Marquise pour apaiser la Présidente de Montreuil. — La marquise s'emploie sans cesse à tâcher d'apaiser sa mère. C'est là l'objet des plus délicates négocia-

tions, des plus laborieuses, cent fois remises sur le tapis. C'est que la présidente de Montreuil tient en réalité entre ses mains, de par les hautes influences dont elle dispose, le sort du prisonnier. Avec quelle joie la marquise annonce à son mari qu'elle a fait un pas en avant dans la voie de la réconciliation ! C'est triomphalement, tant elle augure bien de l'événement, qu'elle lui envoie ce billet :

Ma mère m'a promis de se raccommoder ! Voilà ! c'est presque mot à mot : « Aurait-il été aux Indes que jamais je n'aurais voulu en entendre parler, sans les circonstances. »

Ces « circonstances », favorables aux désirs de la marquise, se modifient. La présidente de Montreuil, un moment attendrie (elle a écrit, elle aussi, à M. Amelot), se reprend, redevient inflexible. Et ce sont de nouvelles doléances de la marquise, jointes à ses exhortations coutumières, des doléances plus amères, car il semble qu'on a rendu la séparation plus rigoureuse :

Je témoigne mon inquiétude bien réelle de ne point recevoir de tes nouvelles. A cela, on répond que je ne dois pas en avoir, que tu te portes bien. Mais tu me connais assez pour savoir que cela ne me contente pas, et, quelque chose qu'on me dise, je suis sûre que tu m'écris, et que tes lettres sont interceptées..... Mon tendre ami, je te demande en grâce de ne point te chagriner, de ne point te livrer à des idées noires, de te bien soigner, de croire que je ne te cache rien, que je t'aime par-dessus tout, que je fais tout au monde pour ta liberté..... Adieu donc, mon bon petit, je t'embrasse passionnément.

Jamais homme ne mérita moins, certes, ce merveilleux attachement, ce dévouement de toutes les minutes. Les annotations du marquis sur chacune de ces lettres d'une si exquise

tendresse, d'une tendresse qui semble se faire plus humble à mesure qu'elle s'exerce d'une façon plus attentive, prouvent le cas qu'il en fait. Il en souligne les expressions incorrectes — et elles le sont fréquemment, — il se moque de ces témoignages d'affection ; il relève certaines phrases, comme pour chercher dans cette correspondance, pourtant si claire et si pure, des dessous mystérieux. En ses réponses, il rudoie la malheureuse femme, tout en se montrant de plus en plus exigeant, usant et abusant de son abnégation, n'admettant point qu'elle puisse avoir, si innocemment que ce soit, une pensée qui ne soit pas pour lui, même quand il s'agit de ses enfants. Nous le verrons bientôt soupçonneux, jaloux ou feignant de l'être, interprétant à mal les mots les plus ingénus, brutal, violent, cynique. Et la marquise souffre tout, accepte tout, s'excuse, elle, cette sainte ! n'est point détournée une minute des devoirs qu'elle s'est donnés.

Elle écrit, le 4 janvier 1778 :

Je t'assure, mon tendre ami, que j'ai vu finir l'an passé sans nul regret : il nous a été trop fatal. Il faut espérer que celui qui commence ne sera pas de même. Tous mes souhaits et mon but, c'est notre réunion ; sans cela, le reste sur la terre ne m'est rien.....

Seule, elle pense au marquis ; elle lui envoie mille objets dont elle suppose qu'il a besoin. Il la remercie par des reproches et des railleries. Elle lui a fait parvenir de la pâte de guimauve et du savon de violette. Le prisonnier n'a point été satisfait, et la pauvre créature, toujours rabrouée, se donne tort, ne songe pas dans son angélique patience, à protester contre ces duretés :

Oui, sans doute, si tu n'étais pas dans un pays perdu, on te donnerait de toutes ces choses, meilleures que celles que je

t'envoie... Aussi dorénavant, pour ne rien faire de déplacé et qui puisse choquer, je ne t'enverrai que ce que tu demanderas... Je partage bien véritablement tes sentiments et toutes les peines que tu éprouves. Ne te mets pas dans la tête que l'on te bafoue. La patience te prouvera le contraire. Je trouve comme toi que c'est bien long, car je te voudrais près de moi...

Il semble que plus l'humeur du marquis se fait quinteuse, plus la marquise met de charme et de bonté dans ses lettres, plus d'ingénieuse sollicitude :

Tu auras, mon bon petit, tout ce que tu m'as demandé lundi au plus tard. Marque-moi si tu n'as pas besoin ou envie d'autre chose. Si tu savais combien les petits mots de toi me font plaisir, tu ne me les rendrais pas si rares. Ecris-moi, je t'en conjure, le plus souvent possible, car, je te le répète, je n'ai que cette seule consolation dans le monde. Crois bien que je t'adore toujours autant, avec la même violence. Ne pouvant te voir, je m'imagine tous les tourments, toutes les inquiétudes que tu dois te forger ; je les partage, je ne désespère pas, je ne me rebute pas, cependant. Je médite un projet de vie pour toi et moi, après que tu seras sorti, qui nous mette à l'abri de la calomnie. Tu l'approuveras sûrement, et cela forcera bien du monde à revenir sur ton compte...

Pour elle, elle ne doute toujours point. Mais elle conçoit la nécessité de la lutte contre l'opinion, et son naturel héroïsme trouve là un nouvel aliment. Ce n'est pas assez que de chercher à rendre libre le marquis ; il faut arriver à confondre les accusations portées contre lui. « Calomnies », dit-elle. Elle se promet de suffire à cette tâche. En attendant, elle a pris soin d'expliquer à ses enfants l'absence de leur père par la fable d'un long voyage, et, pour la soutenir, cette fable, elle s'impose mille stratagèmes vis-à-vis d'eux.

Défiance du Marquis à l'égard de sa femme.

Les lettres du marquis, toutefois, ne correspondent guère à ces sentiments. Malgré tant de preuves données de dévouement et de constance, il garde de la défiance contre sa femme, il la croit de connivence avec la présidente de Montreuil, sa mère, qui, on l'a vu, contribua plus que quiconque à la continuation de sa détention. Il est comme en défense contre les attentions les plus délicates, contre les témoignages les plus manifestes d'attachement, contre les assurances les plus certaines de fidélité de la marquise. Et celle-ci en est réduite à se défendre :

4 mars 1778.

Mon bon ami, doutes-tu toujours de mon affection? Doutes-tu que, s'il était en mon pouvoir, j'abandonnerais ma situation? Doutes-tu enfin que je travaille à notre réunion pour l'accélérer le plus tôt possible? réponds-moi : c'est double peine pour moi d'être privée de tes lettres. Es-tu content de ce que je t'ai envoyé ? Veux-tu autre chose ? Si tu savais la joie que j'éprouve lorsque je prépare ta petite corbeille, tu me mettrais plus souvent à même de m'en acquitter! Je suis toujours et serai, tant qu'il me restera un souffle de vie, tout âme et tout cœur pour toi.

Quand le marquis, cependant, a particulièrement besoin des offices de sa femme, quand il désire la satisfaction d'un caprice, l'envoi de quelque objet coûteux, il quitte, par hasard, cette attitude agressive, hargneuse; il feint quelque douceur, dans ses lettres ; il sait trop bien que la marquise se contente de peu. A-t-il, contre son habitude, témoigné quelque intérêt pour elle, la voici, habituée comme elle est à l'ingratitude, à cette ingratitude qui ne parvient pas à avoir raison de son dévouement, la voici, dis-je, pénétrée d'émotion :

15 avril 1778.

Je me porte bien. Ton chagrin à mon sujet m'a terriblement touchée, parce que la plus petite marque de ton amitié est d'un prix, pour moi, au delà de tout. Cela est et sera toujours tant que je vivrai ; cela sera toujours le but de toutes les facultés de mon âme. Mon bonheur ne peut exister sans toi ni sans le tien, et le jour où l'on nous rendra l'un à l'autre, je crois que je mourrai de joie. Puisse-t-il arriver bientôt !

Tous les vœux d'un cœur tout à toi !

Mais cette apparence de reconnaissance, mais ces égards, de la part du marquis de Sade, pour la créature admirable qui lui a bien, en réalité, comme elle le dit, consacré sa vie, sont rares, et il redevient tôt atrabilaire, injuste, méchant, prompt à se plaindre, à travestir les meilleures intentions, à tourner en dérision les plus admirables élans de cœur. Il est d'une incroyable exigence. Il ne tient pas compte des possibilités matérielles, il se soucie peu des sacrifices que coûtent à sa femme ses caprices. Il se plaint de tout. L'envoi d'un flacon d'eau de Cologne dont la qualité lui paraît inférieure au précédent déchaîne une tempête. Il écrit un billet laconique, où, à ce sujet, il expose ses griefs.

Tu as raison d'agir comme tu le fais, dit-il ironiquement. Après tout, je ne vaux pas la peine que tu prennes tant de précautions !

Et voici la marquise désolée, s'excusant, allant jusqu'à demander un pardon quand elle devait attendre d'humbles remerciements :

Je suis sensible, mon ami, à ce reproche. Il m'affecte terriblement. Comment une pareille idée te peut-elle venir ? Si tu penses ainsi sérieusement, mon cœur ne t'est pas connu. Si tes commis-

sions sont mal faites, il faut me les faire refaire. Mais je t'en prie en grâce : n'aie plus de pareilles idées sur mon compte : elles me mettent au désespoir !

Et, toujours, les mêmes attestations de dévouement, multipliées sous toutes les formes :

Ne doute pas de l'attachement que j'ai pour toi, car il est le plus vif, et le plus vrai et le plus sincère sentiment, qui me conduira jusqu'au tombeau...

Ce sont des protestations si touchantes, qu'on ne peut les retrouver aujourd'hui sans en être ému. La persistance de cette fidélité envers un tel homme a quelque chose d'admirable. Cependant, le marquis ne trouve rien de mieux que de s'en moquer, et, en marge de ces lettres qu'il eût dû baigner de larmes, il écrit avec une détestable ironie : « Toujours la même chose, trois fois l'heure ! »

Mademoiselle de Rousset confidente de la Marquise. — La marquise de Sade, dont la tendresse est traitée d'aveuglement par sa mère, a une confidente, une personne de sentiments distingués, indulgente, sans préjugés, qui est bien de son temps, Mlle de Rousset. Par philosophie, étant peut-être au courant d'un secret, perdu pour nous, qui expliquerait humainement une constance qui nous apparaît presque mystérieuse, elle admet l'infrangible amour de son amie. Toutefois, elle s'indigne des rebuffades dont il est l'objet. De temps en temps, elle écrit, elle aussi, et de bonne encre, au marquis, avec le franc parler par lequel on évoque cette physionomie bienveillante et raisonnable :

Vous impatienteriez, monsieur, un capucin de bois par vos boutades et votre mauvaise humeur. Que les femmes sont folles

de s'attacher à un bouvier tel que vous ! Nous volons au premier signal de tout ce qui peut vous satisfaire, nous faisons tout pour vous plaire : monsieur n'est jamais content !... Vraiment, c'est grand dommage. Madame me dit : ne le grondez pas ; il est malheureux, dites-lui quelque chose pour le faire rire, des gaudrioles, des favelottes, ce que vous voudrez..... Je n'ai point l'âme assez gaie pour prendre ce ton-là aujourd'hui. Votre fichue lettre m'a communiqué trop de tristesse. Si je voulais broyer du noir, je vous surpasserais peut-être. Ma sensibilité et mon cœur sont mis à des épreuves trop fortes. Adieu, je vous laisse pour vous reprendre dans un autre moment.

Cependant, la leçon n'ayant point profité, elle revient à la charge sur un ton un peu plus doux, elle essaye de faire sentir au marquis quelle est son indignité envers sa « parfaite femme ». Mlle de Rousset, elle, a des lettres. Elle écrit même joliment :

Il y aurait de la cruauté à vous faire partager ma mauvaise humeur quoique vous nous abreuviez à long traits de la vôtre. Mais notre sexe est plus humain et plus généreux : il faut vous aimer et vous plaindre pour qu'on en ait. Mais si je vous aime, je ne puis me dispenser de vous dire les petites vérités que d'autres vous cacheraient : vous savez que je ne suis pas franche à demi, je ne cherche pas des tournures de politesse pour dire à ceux que j'aime : vous avez tort !

Et, avec beaucoup de pitié pour son amie, elle dit tout net au marquis, tout en gardant un enjouement qu'elle sent nécessaire, qu'il est trop heureux, lui qui a lassé tout le monde, d'avoir une femme qui a continué à l'adorer, sans qu'il mérite de l'être, et qu'il serait prudent de sa part de ne pas risquer de décourager une affection qui, si tenace qu'elle soit, reçoit de si rudes atteintes.

Le marquis, selon son habitude, ne manquera pas de jouer

un double jeu. Il s'excusera auprès de Mlle de Rousset, il accueillera ses conseils avec une feinte déférence, il protestera de sa docilité, il la remerciera de son intervention, et, violemment, brutalement, avec une méchanceté insigne, il fera expier à sa femme, en arrivant à lui défendre de revoir Mlle de Rousset, la colère où l'ont jeté ces lettres sages, dont la sagesse même a exaspéré son irritable orgueil. Nous allons le voir ne plus s'en tenir aux injures envers la créature, véritablement angélique, qui veille sur lui sans une minute de lassitude.

Embarras d'argent de la Marquise. — La pauvre marquise, si patiente, si douce, si résignée, en arrive à avoir à se défendre d'accusations d'indélicatesse dans la gestion des biens de Provence du prisonnier. Notez que, à ce moment (1778), elle est, au contraire, dans de grands embarras d'argent, pour avoir suivi à la lettre les instructions, fort peu avisées, de son mari, qui prétend ne jamais se tromper. Certaines lettres de Mme de Sade indiquent, bien qu'elle ne se plaigne jamais, la situation difficile où elle se trouve, réduite à faire des économies de serviteurs, et même de table, feignant de suivre un régime, pour moins dépenser. En vérité, plus on fait connaissance avec cette figure de la marquise, d'après cette correspondance intime, plus elle apparaît touchante, désarmée contre le mal, obstinée dans cette charité supérieure qu'on ne cesse de découvrir chez elle.

D'ailleurs, c'est une des manies de ce dément odieux qu'est le marquis de Sade, que d'accuser tous ceux dont il n'a pas peur. Il suffit que la marquise ait quelque confiance en son intendant Gaufridy pour que celui-ci soit aussitôt suspect à l'insupportable personnage que soutient, malgré tout, une affection presque miraculeuse. Gaufridy est un fripon, un fourbe, par le seul fait que Mme de Sade l'emploie à défendre les intérêts du détenu.

Et la marquise de répondre, avec son habitude de l'acquiescement aux volontés les plus singulières de son mari :

Tu dois connaître le monde bien mieux que moi. Décide ce que tu veux. Je ne veux être dans tout cela que la gaîne par laquelle passeront tes ordres. Tu sais que tu peux compter sur moi comme ta meilleure amie et la plus tendre de toutes.

En marge de cette lettre si humble, si triste, cette réflexion du marquis :

Peut-on mentir aussi impudemment ?

Voilà la récompense de tant de dévouement ! Mais cette patience de la marquise est vraiment inouïe. Par un de ces caprices tyranniques qui lui sont coutumiers, le marquis s'avise tout à coup que le papier dont se sert sa femme, pour lui écrire, lui déplaît. Il n'y a qu'une créature au monde qui s'intéresse entièrement, complètement à lui, et c'est ainsi qu'il lui exprime sa gratitude.

Mme de Sade de céder immédiatement, comme toujours, de s'excuser même :

Mon bon ami, je ne veux pas que tu me renvoies mes lettres. Je vais me servir d'autre papier, je n'avais pas remarqué ce timbre et ne pouvais deviner que cela te déplût. S'il y a quelque chose dont tu sois choqué, je m'en corrigerai sur-le-champ ; je veux te plaire absolument dans tous tes désirs, et, dans la plus petite bagatelle, y manquer serait un crime pour moi.

Ces détails infimes prouvent-ils assez une soumission totale ? ne sont-ils pas d'une signification caractéristique ?

Et les protestations, d'une attendrissante sincérité, se continuent :

Par mes lettres, je voudrais te calmer, te consoler, te convaincre que tu as le plus grand tort de douter de moi ; que je voudrais, au prix de mon sang, adoucir ta situation. Les phrases où tu parais douter de moi me sont autant de coups de poignard dans le cœur.

Entre ces lignes, ce commentaire indigne et féroce du marquis :

Cette pitié ne me suffit pas.

Le marquis défend à sa femme de voir sa mère. — Il n'est pas une ligne de la marquise où sa sollicitude ne s'atteste. Le marquis, qui montre une jalousie farouche à l'égard de sa femme, lui défend à nouveau de voir sa mère, la présidente de Montreuil. Il faut reconnaître que, pour celle-ci, ses griefs étaient sinon légitimes, du moins fondés. C'est, comme je l'ai dit, la présidente qui avait obtenu la prolongation de l'internement de son gendre et qui contrecarrait les démarches de sa fille en faveur de la liberté du prisonnier. Mais Mme de Sade, impuissante à agir efficacement toute seule, ménageait sa mère, stupéfaite, en son solide bon sens, d'un attachement que rien ne rebutait.

Tu t'imagines que je suis bien avec elle, et que je ne me conduis que par ses conseils. Tu as tort, encore un coup, et tu en verras des preuves non suspectes à ta sortie. Si je n'ai pas rompu totalement avec elle, c'est par rapport à toi, et toujours dans le but de te raccommoder avec elle et lui faire voir sans réplique combien elle a donné à gauche dans tout. Il y a longtemps que je sais qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre.

J'ai vu M. Le Noir, et ne cesserai de le voir jusqu'à ce que tu me marques que ce que tu désires te soit accordé. A l'égard de la promenade, l'on m'a dit qu'il n'était pas possible pour le mo-

ment présent de te la donner à plus de quatre par semaine, à cause du nombre des prisonniers. Pour la chambre, l'ancienne que tu demandes, on ne peut te l'accorder, parce qu'elle est habitée. Sois bien tranquille, mon cher ami, sur mon séjour à Paris. Je ne le quitterai certainement pas pour aller nulle part, pas même à Valéry, puisque cela te déplaît. J'avais promis à tes enfants, mais je les reculerai toujours, jusqu'au moment où nous pourrons y aller ensemble avec toi.

(11 novembre 1779).

De temps en temps, quelques très discrètes plaintes de tant d'injustice et de méconnaissance de son dévouement :

Que tu es injuste, mon tendre ami, dans l'idée que tu me prêtes sur l'envoi des paniers. Pourquoi faut-il, par une fatalité, faite apparemment pour moi, que tout ce que je t'écris et je t'envoie, tu t'en fâches et me prêtes des idées et des significations que je n'ai jamais eues en pensée ? Il est impossible à mon cœur de former ces pensées inouïes que tu veux à toute force lui prêter, que de vider l'eau de la mer avec un crible. Je te pardonnerais tout au monde, excepté de me supposer des idées aussi horribles que celles que tu me marques. Je t'embrasse, mon tendre ami, non pas avec les sentiments que mérite ta réponse, mais avec une tendresse qui ne finira qu'avec ma vie.

Réflexions ordurières et insultantes du Marquis sur les lettres de la Marquise. — Les réflexions du marquis sur les marges de ces lettres délicieuses deviennent fréquentes. Elles sont monstrueuses, elles en viennent à tomber dans l'ordure. J'éprouve quelque répugnance à les copier, mais il le faut, pour montrer jusqu'où peut aller le démon de l'ingratitude, et de l'autre, la sublime folie de la tendresse.

Est-ce que tu as été mécontent de ce que je t'ai envoyé ? Est-ce que tu ne veux rien pour ta quinzaine prochaine ? Ton silence me tue. Il n'est sorte de choses que je me fourre dans la tête....

Et l'abject prisonnier ose écrire, à côté, cette plaisanterie cynique, continuant la phrase de son incomparable correspondante :

Et moi, dans le c..... (9 septembre 1779).

Et ailleurs, à propos d'une autre de ces humbles et touchantes prières de ne pas rester longtemps sans écrire :

Voilà un fier mensonge. Il faut être un monstre avéré et une gueuse sans honneur et sans pudeur pour aller chercher des tournures de mensonge aussi noires et aussi impudentes que celles-là.

Un monstre, la marquise ! Passons. M. de Sade boude, décidément ; il sait que c'est par là qu'il causera le plus de peine à celle qu'il s'exerce à affliger d'autant plus qu'elle lui montre une bonté grandissante : alors, la marquise se fait caressante, câline, pour obtenir quelqu'un de ces billets qui ne contiennent pourtant que reproches et qu'injures :

Je crains que tu ne me confondes avec ceux qui ont des torts envers toi : cette pensée fait mon supplice. Je garde précieusement tes lettres afin de te les représenter quand tu sortiras et de te prouver combien tes interprétations sur ce que nous essayons sont fausses, et combien ton esprit est bizarre. Je te vois d'ici faire une pirouette sur les talons mais, allons, je te retiendrai, je t'enfermerai dans ma chambre et tu ne sortiras pas que tu n'aies tout lu, tout confronté et que tu ne m'aies dit : « Ma petite femme, je te rends justice. » Et alors, tu ne pourras pas dire que j'aie tort !... Adieu, mon tendre ami, écris-moi, je t'en conjure, à moins que ton but soit de me désespérer.

Un mot est arrivé du marquis, sec, brutal, selon sa coutume.

Mme de Sade s'en contente, en montre de la joie, répond aussitôt avec enjouement :

Tu auras exactement, mon tendre ami, tout ce que tu demandes, sans que j'ajoute rien de ma tête.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le marquis, avec tout le respect que je dois à mon seigneur et maître,

Votre très humble et très obéissante servante, et la femme la plus tendre de toutes, quoi que vous en disiez.

MONTREUIL DE SADE.

Ce 8 juillet 1779.

Elle croit pouvoir continuer sur ce ton de badinage.

Je suis bien aise de t'apprendre que j'engraisse de façon à ce que je me meurs de peur de devenir une grosse coche. Quand tu me verras, tu en seras surpris.

Lettre du Chevalier de Sade à son père. — C'est aussitôt une interprétation insultante de la part du marquis. « A force de te retourner avec mon teinturier, écrit-il. Grosse ! pour ce mot-là, que veut-il dire ? » Il ne peut venir à l'esprit du marquis que des idées abominables, qu'il manifeste. Pour cette fois, devant ce soupçon affreux, la marquise a une défaillance. Cela est tellement horrible qu'elle reste sans force pour se défendre. Elle a besoin de se remettre de l'épouvante que lui cause une telle accusation. Mais la fin de l'année approche : elle ne veut pas que le marquis demeure sans nouvelles, et elle fait écrire par son fils Armand (qui deviendra un jour prêtre, comme en expiation de l'ignominie paternelle), cette lettre, qui atteste dans quels sentiments elle élève ses enfants à l'égard du marquis, leur ayant d'ailleurs caché la cause de son absence, à bout d'arguments, parfois, pour expliquer sa prolongation :

Mon cher papa, je profite du jour de l'an pour vous offrir les vœux que j'offre tous les jours à Dieu pour [la] conservation de votre santé qui nous est si chère, et pour vous prier de pancer à vos chers enfants. Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire je me suis bien appliqué à l'écriture affin que vous me trouviez bien avancé. Je fais tout mon possible pour mériter toutes vos bontez, celle [de] ma chère maman et de monsieur le Prieur. Nous voudrions bien vous voir à Valery nous serions bien content. J'ai recommencé pour la troisième fois mon rudiment, mais je ne suis guère habile. Monsieur le prieur m'a promis que je commencerais la méthode ce mois de janvier; j'ai bientôt fini l'histoire de louis quatorze. Je prie dieu tous les jours pour vous, mon cher papa, et je luy demande de me rendre digne de votre tendresse. Si vous aviez la bonté de m'envoyer un petit thème a faire, je feray mon possible pour vous plaire et pour que vous soyez content de moi. Je baise votre main et j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon cher papa, Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Chevalier de Sade.

Le Marquis joue la comédie à l'égard de sa femme. — Dès ce moment, la jalousie ou la comédie atroce de la jalousie remplissent les lettres du marquis. Après un moment de véritable effarement, la pauvre marquise, reprenant son rôle de victime volontaire, cherche à dissiper ces alarmes que lui exprime durement son mari. De la jalousie véritable! Elle n'était pas possible. M. de Sade cédait à ce besoin de torturer les faibles, qui était en lui, de les torturer moralement quand il ne pouvait pas le faire physiquement.

Je suis inquiète, mon tendre ami, si tu as reçu ma lettre, si elle t'a tranquillisé, s'il te reste encore quelques doutes. Il ne me suffit pas que ma conscience ne me reproche rien : j'ai besoin de ton bonheur et de ta satisfaction. J'aime mieux que tu m'aies dit tes soupçons, tes inquiétudes que de les garder, parce qu'il m'est très facile de me justifier.....

Se justifier, elle !...

Cependant (juillet 1781) on la voit s'ingénier à dissiper les fureurs, feintes par un raffinement de méchanceté, de cette jalousie qui inspire maintenant les lettres du marquis. Le marquis a exigé qu'elle rompît ses relations. Mlle de Rousset, trop franche, lui est devenue suspecte ; il se défie de cette femme raisonnable et spirituelle, qui s'afflige parfois de l'aveuglement de son amie. Mme de Villet-Choisy, prenant en pitié la solitude de la marquise, fâchée décidément avec sa mère, l'a conviée à habiter chez elle. M. de Sade pousse les hauts cris : il ne veut pour sa femme ni des consolations, ni une aide matérielle dont elle aurait besoin. Il entend pouvoir la tourmenter à loisir et son monstrueux égoïsme n'accepte pas la pensée de quelque bienfaisante compagnie pour elle.

Et la marquise de s'incliner encore une fois, de renoncer aux amitiés qui lui sont chères et qui la soutenaient.

Je ne verrai plus qui te déplaît. Veux-tu que je me mette dans un couvent ? Mon choix serait bientôt fait si l'on me permettait de m'enfermer avec toi.

Et dès le lendemain elle se préoccupe d'achever de tranquilliser ce tyran qui, des murailles de sa prison, est plus obéi que s'il était présent.

Je n'irai point demeurer avec Mme de Villet. C'est de chez moi que je t'écris, rue de la Marche. Je te donne ma parole d'honneur que je n'irai point loger chez Madame de Villet. Je vais chercher un couvent afin de t'ôter les facultés de te tourmenter comme tu fais. L'amitié, l'intérêt qu'elle prend à ma situation m'ont attaché à Mme de Villet mais cette amitié ne tient plus, du moment qu'elle te déplaît. Je romprai avec elle.

Il n'est pas de sacrifice auquel elle ne se résigne, et celui-là lui coûte, certes ! Mme de Villet lui a témoigné mille bontés, de discrètes prévenances, a prouvé la sûreté de son commerce. Il est dur de se montrer presque grossière avec elle. N'importe, sans une réserve, cette âme limpide se soumet. Plus on avance, plus cette folie de dévouement paraît prodigieuses.

Le marquis a répondu par des plaisanteries narquoises : Il est facile, dit-il en substance, d'écrire qu'on obéit. Rien ne prouve qu'on ne l'abuse point ! Il est facile de le tromper ; qui l'assure que sa femme ne trouve point d'agréables compensations à son état d'isolement ?

La pauvre marquise, à qui l'outrage a été si cruel, pour qui il a été la grande épreuve, proteste énergiquement de l'innocence de sa vie dépourvue de tout plaisir, de toute distraction.

Mais c'est pour ne rien faire qui ne te soit agréable que je te consulte sur ce qu'on me propose. Tu dis que je mens quand je te marque que je vois très peu de monde. Je n'ai d'autre chose à te répondre à cela que je te marque toujours la vérité et que tu la reconnaitras à ta sortie en vérifiant tout ce que je t'ai écrit. Je pense toujours à me mettre dans un couvent. Je voudrais en trouver un qui ne fût pas sur le grand ton et où il y ait peu de femmes. J'en ai trois dans la tête : Je verrai celui où il y aura un appartement de libre pour le plus tôt.

A ces déclarations si simples, si loyales, témoignant un si grand désir de calmer d'injustifiables inquiétudes, le marquis répond par de nouvelles injures, plus graves, plus odieuses. Son esprit dépravé ne cesse de forger de folles accusations et il imagine un monstrueux roman dont sa femme serait l'héroïne. Les termes de ses lettres sont maintenant orduriers. La marquise est épouvantée de ces ignominies, qui n'étonnent plus qu'elle :

Ta façon de penser à mon égard, m'anéantit, m'humilie, moi qui ne vis et n'existe que pour toi !... Me voir soupçonnée et avilie ! Je me tais, mais *vous* faites une plaie à mon cœur (combien il faut qu'elle soit blessée pour employer ce « vous » pour la première fois !). Pourtant il ne refermera jamais. Je n'ai pas à me justifier, ma conduite est au su et au vu de tout le monde. Non, il n'est pas possible que, me connaissant comme tu dois me connaître, tu penses ce que tu écris.

Toutefois, elle lui donne cette preuve suprême d'abnégation de s'aller enfermer dans un couvent, un couvent dont la règle est sévère — elle l'a choisi tel intentionnellement — et elle donne sur son existence des détails qui seraient faits pour désarmer qui que ce fût — sauf ce dément de l'outrage :

Je me trouve très bien à Saint-Aure : le couvent est très régulier, exige beaucoup d'assiduité au cœur. Toute sorte de femme n'y entrerait pas et n'y serait pas contente, mais moi qui ne crains pas sa régularité ni qu'on sache ce que je fais, je ne m'en inquiète nullement.

Brutalité et sévices du Marquis sur la personne de sa femme. — Le marquis ne se borne plus aux injures. Dans les visites que lui fait sa femme, il la brutalise, il en vient à la frapper. Plusieurs fois, il s'est jeté sur elle en furieux, toujours en lui reprochant une trahison imaginaire. Elle ne fait qu'une timide allusion à ces violences, un jour de lassitude immense, de découragement, de désespoir, sans que, cependant, ses sentiments de tendresse aient changé :

Si tu es capable de me poignarder, ce serait dans ces circonstances un grand bonheur pour moi que de ne plus exister.

Réflexion du marquis, au-dessous de cette lettre si navrante qu'on ne peut la lire sans être attendri :

Quelle platitude ! grand Dieu ! quelle platitude !

De la platitude ! Voyez pourtant s'il y en a dans ce billet-ci ! Mme de Sade s'est avisée, dans sa douleur, d'une explication aux accusations de son mari. Elle ne veut pas, elle ne peut pas croire que ces accusations viennent de lui. Ainsi, ce cœur admirable cherche-t-il, même contre la vraisemblance, des excuses aux cruautés de son mari. Elle a imaginé qu'un calomniateur l'avait desservie ; elle se rattache à cette idée, et, alors, sentez bondir la lionne qui se rencontre parfois en elle, quand elle est menacée dans l'irrémissible amour qu'elle a voué à celui qui lui en sait si peu de gré :

Je ne sais pas quel est l'homme mal instruit qui peut te faire dans ses lettres un tas de comédies. Ah ! qu'il ne s'avise pas de mettre la division entre nous, car je te jure que je le découvrirai et qu'il aura affaire à moi, car je ne suis pas tendre sur cet article !

Interdiction des visites de la marquise à son mari. — Mais la conduite du marquis à l'égard de sa femme ne se modifie point. Chacune des visites qu'il reçoit d'elle est marquée par un scandale. On doit intervenir pour que la marquise ne soit point blessée ; il faut la défendre contre ses colères déchaînées. Cette créature de douceur et d'héroïsme dans la bonté court maintenant de véritables dangers. Il n'est plus possible de la laisser s'y exposer. La responsabilité des autorités se trouve engagée là. Le 25 septembre 1782, le lieutenant de police, M. Le Noir, interdit ses visites. Il fait venir Mme de Sade et l'informe, paternellement, de la décision qu'il a prise. Peut-être aussi, en ne se bornant pas à lui écrire, ce sceptique

par état a-t-il quelque curiosité de causer avec cette obstinée de l'amour conjugual. Elle prie, elle supplie vainement le magistrat, étonné de cette prodigieuse constance. Le lieutenant de police ne parvient pas à lui faire entendre raison et est forcé de lui promettre évasivement d'en référer au ministre. C'est cette conversation que résume ce billet du jour même. En le traçant fébrilement sur le papier (l'orthographe en est encore plus étrange que dans les autres !) Mme de Sade a — la pauvre âme ! — oublié aussitôt les mauvais traitements dont, d'ailleurs, elle ne s'est jamais plainte. Il n'ont été connus que par des témoins.

Mon tendre ami, je fus tout à l'heure chez M. Le Noir. Quelle fut ma surprise, quand il me signifia que si je persistais à vouloir te voir, il fallait qu'il prît auparavant les ordres du ministre et lui rendît compte de ta conduite. Cela m'a atterrée.....

Seule, sans appui, car elle a rompu avec toutes ses relations, et ceux qui s'intéressent encore à elle cherchent inutilement à la guérir de sa folie de dévouement à l'égard d'un monstre, elle cherche désespérément à fléchir M. Le Noir. Elle ne se soumet pas à une décision que toute autre qu'elle eût considérée comme une délivrance. Et, si elle ne peut venir, elle écrit du moins ; elle jure que, mise dans l'impossibilité de porter ses consolations au prisonnier, elle ne pense qu'à lui.

Mon cœur n'a pas changé ; il t'adore et t'adorera toujours. La seule vengeance que je te garde est, à ta sortie, de te faire convenir, après toutes vérifications et informations, que tout ce qui t'a passé par la tête pendant ta détention sont des extravagances des plus pommées.

Rien ne l'arrête pour essayer d'adoucir la captivité du marquis (captivité qui n'était point sèvère à l'origine, qui cessera

bientôt de l'être et qui ne l'est, passagèrement, que par sa faute). Elle s'ingénie à obtenir la translation de M. de Sade au fort de Montélimar. Mme de Soran, dame de madame Élisabeth, a fini, ayant l'imagination romanesque, par prêter quelque assistance à la marquise, et celle-ci supplie son mari d'écrire aussitôt une de ces lettres qu'il tourne si bien (car elle en est toujours à l'admiration pour tout ce qui vient de lui), à cette protectrice.

Le Marquis ose demander à sa femme des nouvelles de sa belle-sœur. — Il n'est pas d'épreuves qui ne soient réservées à la malheureuse et tendre femme. Par quelque lubie de souvenir, le marquis s'avise d'exiger des nouvelles de la sœur de la marquise. Sujet douloureux entre tous pour elle, car, avec le temps, elle n'a pu ignorer, si grand que fût son aveuglement, quelles relations ont eues sa cadette et son mari. Elle se contraint à répondre, mais il est au-dessus de ses forces de le faire autrement que discrètement et sobrement :

Le silence que je mettais, mon ami, à ne te point parler de ma sœur était bien raisonnable. Puisque de l'avoir rompu par envie de te satisfaire ne sert qu'à te faire tirer de fausses conséquences, c'est pour la dernière fois que je te parle d'elle. Tu exiges que je réponde à tes questions, me jurant de ne plus m'en ouvrir la bouche et de te calmer ! C'est donc pour te calmer que j'écris.

Quelle est la raison qui l'a fait sortir de chez ma mère ? — Rien qui te regarde et qui la déshonore.

Est-elle mon ennemie ? — Non.

Quel est le genre de son logement ? — Je ne peux désigner ni rue ni quartier. Quel qu'il soit, cela ne peut te nuire. Cette réponse est inutile à faire.

On sent, dans ce billet, ce qu'il y a de pudeur souffrante, en abordant un pareil sujet, il y a certains pardons qui sont impossibles à cette âme généreuse. Le seul fait d'avoir consenti à répondre, si laconiquement que ce soit, est un sacrifice qui lui a demandé une immense effort. Elle s'y est résolue, pourtant, pour obéir, et n'y aurait-il pas là l'occasion de réflexions psychologiques curieuses ? Placée entre cette alternative de réveiller une souffrance personnelle ou d'irriter son mari, elle n'a pas hésité, elle s'est contrainte d'effleurer (et elle l'a fait avec la plus délicate chasteté) un passé qui est pour elle si pénible. Mais à quelles résignations ne s'est-elle pas habituée ?

Elle se console de ces tristesses en parlant de ses enfants. Elle fait faire leur portrait pour l'envoyer au marquis. Forcée de ménager ses ressources (je n'ai parlé qu'en passant de ses sacrifices d'argent, mais cette correspondance dit assez qu'ils ne lui avaient point coûté), elle raconte qu'elle a trouvé « une demoiselle qui fait le pastel », peu exigeante et habile. Elle parle sans cesse de leur père à ses enfants :

Sois sûr qu'ils t'aiment. Je les ai portés dans mon sein, et ils ne peuvent y avoir puisé que la plus vive tendresse pour toi. Comme moi, ils feront toujours ta volonté avec satisfaction.

On ne ferait que se répéter en analysant les lettres de la marquise qui continuent durant des années. Mêmes sentiments, même ton, mêmes regrets d'une séparation à laquelle elle ne s'habitue point, mêmes générosités, mêmes protestations indignées contre des accusations que multiplie l'imagination tourmentée du marquis.

La marquise par ses démarches cbtient de revoir son mari. — A force de démarches, elle a obtenu de revoir

son mari, qui, par hypocrisie, a feint le retour à plus de justice envers sa femme, soit que ses soins lui manquent, soit qu'il éprouve quelque féroce volupté à la faire souffrir davantage en des conversations où il met tout ce qu'il y a d'odieux en lui. Car il ne l'aura retrouvée que pour renouveler, pour accentuer les reproches de ses délires de maniaque.

Voici, datée du 13 juillet 1786, la lettre par laquelle Mme de Sade est autorisée à visiter son mari, cette lettre que, dans son infrangible constance, elle a tant attendue. Le lieutenant de police, à qui elle est adressée, lui en a transmis la copie.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite au sujet du marquis de Sade. Je ne vois point d'inconvénient à ce que vous permettiez à Mme de Sade de voir son mari une fois par mois seulement, sauf si le prisonnier n'en abuse pas, à autoriser Mme de Sade à la remise des visites plus fréquentes.

Le baron de Breteuil.

Le marquis, que l'on surveille, pendant ces visites, s'ingénie, les premières fois, devant les témoins qui lui sont imposés, à capter leur confiance, pour qu'on arrive à le laisser seul avec celle qu'on peut bien appeler sa victime. Il pousse la fourberie jusqu'à écrire à sa femme une lettre presque galante. Quelle joie, quel ravissement pour la pauvre marquise, qui croit à sa sincérité ! Et elle s'empresse de lui répondre, en tout abandon, en toute confiance :

Ton billet est charmant, mon tendre ami, et encore plus l'élan du cœur qui l'a dicté. Sois sûr que je te le rends au centuple. Je ne cesse de le relire, ce cher billet ? Qu'il m'est cher, puisqu'il me peint si bien tes sentiments pour moi. Je suis au comble du bonheur ; tu sais que tu es le but de toutes mes pensées et que l'idée de ton bonheur me sert de boussole.

Cependant une lettre qui suit est de ton plus grave. La dévotion où, dans son isolement, s'est jetée la marquise, n'a pu altérer sa tendresse pour cet époux, si indigne soit-il, mais elle a mis dans ses pensées une empreinte d'une mélancolie un peu austère :

Mes sentiments seront toujours conformes aux tiens dans tout ce qui ne te sera pas préjudiciable dans ce monde et dans l'autre. Tu voudras donc penser comme moi, mon tendre ami. Si tu es de bonne foi, Dieu ne te refusera pas la grâce. Demande-lui de croire en lui de tout ton cœur, et il te l'accordera. C'est un Dieu bon : il ne demande qu'à pardonner, mais il connaît le fond du cœur. Il en a changé de plus durs et de plus coupables que toi. Mon bonheur serait de te voir heureux en ce monde et d'espérer de te voir heureux en l'autre. Cette assurance me ferait mourir de joie.

Sentez-vous comme cette âme passionnée a dû se replier sur elle-même ? L'amour persiste encore aussi ardent, mais mêlé d'une ombre de scrupule, ainsi que l'ont fait les méditations dans un couvent où la marquise fut une volontaire recluse. Il n'a pas diminué ; il s'est ennobli.

Le Marquis se montre jaloux de la dévotion de sa femme. — Avec une sorte de génie dans la perversité, le marquis de Sade sent bien ce qui se passe en cette nature aimante et troublée. Il est jaloux du ciel, à présent. Et il se plaît à ramener sur la terre cette âme qui s'est affinée dans la souffrance, qui s'est, en quelque sorte, éthérisée. Il rappelle, avec un art infernal, à cette femme qu'il n'a jamais aimée, et qui l'a adoré, des souvenirs qui la doivent bouleverser ; il s'attache à la replacer sur la terre, à la remuer par un langage brûlant. Il n'admet pas qu'elle puisse trouver quelque repos, même dans la pratique de la prière. Il lui envoie bientôt le manuscrit

d'*Henriette et Saint-Clair*. Et il doit avoir une joie mauvaise à voir qu'il a tôt réussi.

J'ai lu *Henriette*, lui écrit la marquise (1787), et j'y ai reconnu l'auteur de l'*Égarement de l'infortune*. Je la trouve bonne foncièrement et faite pour faire le plus grand effet vis à vis ceux qui ont de l'âme. Elle ne révoltera que les âmes pusillanimes qui ne sentiront pas la position et la situation. Elle est assez différente du *Père de famille* pour n'être pas crue calquée dessus. En général, elle a de grandes beautés. Voilà mon avis sur une simple lecture. Je la relirai encore plus d'une fois, parce que j'aime à la folie tout ce qui vient de toi, étant trop partiale pour en juger sévèrement.

Mme de Sade est bien reconquise. Un instant, le ciel a failli la disputer au marquis. Maintenant, il va de nouveau se plaire à la torturer implacablement. Jamais dessein ne fut si méchamment et si froidement exécuté.

Henriette et Saint-Clair est bien loin des romans infâmes du marquis.

Le Marquis accuse sa femme d'ignominies. — Mais passons. Ceci n'est pas l'objet de cette étude, qui n'a pour but que de faire connaître une figure véritablement angélique associée à l'existence d'un homme dont le nom n'inspire que répugnance. Le marquis « tient » donc bien de nouveau sa femme. Et alors il recommence à l'accuser d'ignominies. L'esprit tout plein des monstrueuses héroïnes de ses romans abominables, il formule contre elle d'horribles reproches ; il invente, avec des détails circonstanciés, les trahisons qu'il lui prête, et lui, dont la plume se trempe dans le sang et dans la boue, il joue l'indignation pour son inconduite ! La marquise retombe douloureusement du haut de son rêve d'une réconciliation entière. N'est-elle pas à bout d'arguments pour se

défendre? Sa longue, son immuable fidélité n'est-elle pas là pour témoigner pour elle?

On sent son désespoir immense dans ce billet de décembre 1788.

Réponse à votre lettre secrète donnée à ma dernière visite.

Elle m'a navré le cœur de la plus vive douleur. J'en ai été si saisie qu'elle m'a ôté la faculté de penser. Le lendemain mardi, Mme de Villedeuil m'avait donné rendez-vous : il m'a été impossible de proférer une parole. Toute la douleur de votre injustice à mon égard se trouve concentrée en moi.

Et cependant, elle pense, dans le même moment, aux besoins du prisonnier et elle mêle les plaintes d'une âme infiniment blessée aux recommandations coutumières pour les menus objets qu'elle envoie.

Mais que n'imagine pas M. de Sade? Il accuse sa femme de montrer envers lui une dureté dont il se lamente. Plus il est coupable, plus il invente de griefs, si absurdes soient-ils. Il n'y aurait eu qu'à hausser les épaules. La marquise, toujours conduite par son cœur, croit devoir protester :

Moi! refuser de vous voir et de vous entendre! Pouvez-vous le croire? Non, certainement vous ne pensez pas ce que vous dites, ou vous seriez le plus injuste de tous les hommes. Non, je ne refuse point de vous voir, de vous écouter, vous le savez bien...

Et ces mots qui reviennent sans cesse sous sa plume, dans son désarroi, qui résument sa vie d'abnégation, de tendresse entêtée, de vaillance dans la volonté de rester fermée à tous les avis, à tous les conseils qu'on lui donne dès qu'ils sont contre ce misérable ingrat qu'elle ne se résout pas à moins chérir :

J'ai la tranquillité de la bonne conscience. A votre sortie, vous me rendrez plus de justice, j'en suis sûre.

Appréciation de l'amour de la marquise pour son indigne mari. — Arrêtons ici les citations de cette correspondance que j'ai, je l'avoue, trouvée profondément touchante. C'est la persévérance la plus complète, la ténacité, l'opiniâtreté, dans une affection que tout devrait décourager : l'indignité de celui qui en est l'objet, sa méchanceté perpétuelle qui devient une sorte de virtuosité chez lui, sa brutalité qui s'exerce même par des voies de fait. Par quel prodige, chez cette femme, née assurément pour vivre une existence familiale, élevée dans un milieu sévère aimant la régularité et l'ordre, ennemie des sentiments compliqués, cet attachement persiste-t-il, sans que rien le puisse rebuter, se ravivant constamment, au contraire, devant les déboires les plus amers ? Comment cet esprit sérieux qui est en elle, timoré quand il ne s'agit pas de ce qui le concerne, s'allie-t-il avec une passion qui ne s'éteint point, même sous l'outrage ? Quel est le secret de ce grand amour, le miracle de sa pérennité ; en quelles impressions ressenties naguère avec une extraordinaire vivacité trouvait-il un aliment ? Jamais prisonnier n'eut un tel soutien et, quel que soit le rococo de l'expression, un pareil « bon ange » veillant sur lui. On a vu le cas que faisait le marquis de ce dévouement qui touchait au sublime (1).

Haine profonde du Marquis pour sa femme. — Rien ne put désarmer la haine profonde que le marquis portait à sa femme et qui avait son point de départ, dans l'amour qu'il eût, dès le début de sa vie d'homme, pour sa sœur cadette. C'est elle qu'il rendait responsable des mesures de rigueur prises à son égard par la Présidente de Montreuil et il l'accusait d'être de connivence avec elle pour le tenir enfermé.

On conçoit qu'un homme dissolu, aimant le plaisir sous

(1) Paul Ginisty. — *Loc. cit.*

toutes ses formes, ressente plus vivement le besoin de liberté qu'un homme ordinaire et que sa perte doit être pour lui un tourment cruel. Le marquis se vengeait de ses souffrances sur sa femme et se servait de l'amour qu'elle lui avait conservé, comme d'une arme meurtrière. Ne pouvant la torturer physiquement, puisque on avait été obligé de lui interdire de le voir, à cause de ses brutalités, il la torturait moralement. Là est le mobile de la haine du marquis! Mais le secret de cet amour conjugal si intense que la marquise a toujours voué à son mari, nul ne le connaît, car le cœur des femmes est insondable. Nous ne pouvons que le constater et l'admirer.

Le divorce et la mort de la Marquise. — Le premier soin du marquis quand il sortit de Charenton, où de la Bastille il avait été transféré, fut de prendre des dispositions pour faire prononcer sa séparation de corps et de biens. On peut dire que, de ce jour là, la marquise de Sade, reprenant son nom de Montreuil, cessa véritablement d'exister. Quelle détresse pour cette âme si tendre! Ses fils avaient émigré. Le gentilhomme qu'elle avait tant aimé était devenu le citoyen Sade, secrétaire de la Section des Piques. Son nom ne lui arrivait dans sa retraite que pour lui apporter l'écho de quelque nouveau scandale. Elle était seule, triste, désabusée.

« Elle mourut à Echauffour, près d'Argentan, le 7 juillet 1810. Elle avait largement payé son tribut à la misère humaine ». Ainsi finit celle que nous appelons avec P. Ginisty une *Sainte de l'amour conjugal.*

CHAPITRE IV

—

LA VIE DU MARQUIS EN PRISON

Captivité à Vincennes et à la Bastille.
Un amour platonique du Marquis de Sade. — Sa correspondance avec Mlle de Rousset. — Démarches faites en commun par Mlle de Rousset et la Marquise en faveur du Marquis. — Commerce épistolaire troubadouresque entre Mlle de Rousset et le Marquis. — Mlle de Rousset sincèrement éprise. — Le Marquis compose des stances en Provençal. — La Marquise informée de l'amour de Mlle de Rousset. — Fin de l'idylle d'amour. — L'amante a disparu mais l'ami reste.
Mirabeau et de Sade ensemble à Vincennes.

Captivité à Vincennes et à la Bastille. — Nous avons vu, dans les précédents chapitres, les diverses captivités du marquis et comment après son évasion de Lambesc, repris par l'inspecteur Marais, il avait été reconduit d'abord à Vincennes, en 1778, puis de là transféré à la Bastille en 1784.

En 1778, il n'avait pas plus de 38 ans et se trouvait ainsi dans la pleine évolution de l'âge mûr. Conduit à Charenton la veille du 14 juillet 1789, il doit avoir été délivré d'après P. Lacroix, le jour même de la prise de la Bastille, mais d'après

l'assertion probablement plus juste de Michaud, seulement le 29 mars 1790, par le décret de l'assemblée constituante.

De 1777, date de l'incarcération à son retour d'Italie, à 1790, pendant tout son âge mûr, de 37 à 50 ans, il resta donc en prison. Sans nul doute, c'est là qu'il a conçu les premiers projets de ses ouvrages mal famés et c'est pour ce motif qu'il nous paraît utile de détailler un peu cette époque de sa vie.

Pendant ces premières captivités avant 1771, il n'avait pas été trop malheureux en prison à Vincennes et à Miolans. Il n'y a qu'à relire ce qui a été écrit plus haut. Mais dans la seconde partie de ses années de captivité, sa position avait bien changé.

A Vincennes, à partir de 1778, il fut incarcéré dans une chambre froide et humide, qui ne contenait qu'un lit qu'il devait faire lui-même. On lui passait sa nourriture par un judas. On lui refusait des livres et de quoi écrire. Ce fut là sa plus sensible privation, comme le prouvent trois petits autographes vendus à la vente publique de Fossé d'Arcour, en 1861 (n° 1003); il y écrit une fois « sans air, ni lettre, ni encre, ni quoi que ce soit au monde »; une autre fois « une heure de promenade et permission d'écrire une seule fois par semaine ».

Plus tard à la Bastille, grâce aux démarches incessantes de la marquise, elle put lui envoyer des livres, ce qui lui était nécessaire pour écrire, et bien d'autres douceurs, des confitures, et même de l'eau de Cologne.

On a découvert toute une série de notes de police [1], qui

[1] Ces notes ont été publiées par M. Alfred Bégis, dans la *Nouvelle Revue* (novembre-décembre 1880, p. 528 et suivantes). Elles ont été copiées textuellement par l'auteur de l'article sur un registre de la Bastille, qui est en possession de cet érudit bibliophile. Ce registre, commencé le 15 mai 1782, se termine le 12 juillet 1789.

Le volume est de format in-folio; il s'ouvre par ce titre inscrit sur une feuille séparée :

« Répertoire ou journalier du château de la Bastille à commencer

dans leur sécheresse laconique, nous fournissent un document intéressant sur la situation faite au marquis à la Bastille.

Le 29 *février* 1784. — Le sieur Surbois, inspecteur de police, a amené de Vincennes à sept heures du soir, le sieur marquis de Sade. L'ordre du Roy, contresigné de Breteuil, est daté du 31 janvier : il est logé à la deuxième Liberté.

Le 1er *mars.* — Rendu compte au ministre et à M. Lenoir de l'arrivée du prisonnier.

Le 5 *mars.* — M. Lenoir est venu à midi ; il est resté jusqu'à une heure et demie ; il a vu le sieur comte de Chavaigne et le marquis de Sade.

Le 16 *mars.* — Mme la marquise de Sade est venue à quatre heures, est restée jusqu'à sept avec le marquis son mari, sur une permission de M. Lenoir, datée de ce jour, pour voir son mari deux fois par mois ; elle doit revenir le 27 ; elle lui a apporté six livres de bougie.

Le 14 *avril.* — M. le gouverneur a trouvé bon qu'on laissât au sieur marquis de Sade un couteau rond pour dîner, lequel couteau il remettra tous les jours quand on ira le desservir.

Le 20 *avril.* — Le sieur Gérard, notaire, est venu pour faire signer une procuration au sieur marquis de Sade, qui a refusé de donner sa signature.

Le 24 *mai* 1784. — La dame marquise de Sade est venue à trois heures et demie et est restée jusqu'à six heures avec le sieur marquis de Sade, son mari. Elle lui a apporté une paire de draps, dix-neuf cahiers de papier, une demi livre de pâte

le mercredi 15 mai 1782. » Il se compose de 183 feuilles numérotés, 366 pages de 40 lignes environ, avec une marge sur laquelle se trouvent indiquées les dates de constatations. Il était tenu jour par jour, par l'un des officiers de la Bastille, sans doute par de Losme-Salbray, major adjoint ; il renfermait les éléments de la correspondance qui devait être adressée quotidiennement au lieutenant de police. (*Note de M. Bégis*).

de guimauve, une bouteille d'encre et une bouteille d'orgeat, et une botte de pastilles de chocolat.

Le 7 juin. — La marquise de Sade est venue à quatre heures et a été jusqu'à six avec le sieur marquis de Sade, son mari. Elle lui a apporté six coiffes de bonnet, six grosses plumes taillées, six de coq et vingt et un cahiers de papier réglé, et aussi elle lui a apporté, mais pour rendre, deux comédies brochées et trois volumes reliés de relations de voyages à Maroc, et de voyages pour la rédemption des captifs.

Le 24 septembre. — Donné à monsieur le président de Montreuil un reçu (toujours motivé pour causes à lui connues et à M. Lenoir) de 350 livres pour 1 mois et 23 jours de la pension du sieur marquis de Sade, à imputer jusqu'au 1er octobre.

M. le Gouverneur a touché cet argent.

Le 5 octobre 1786. — Les sieurs Gibert l'aîné et Girard, notaires, sont venus pour faire signer une procuration au sieur de Sade, suivant le désir de sa famille, ce qu'il a refusé de faire.

Le 20 janvier 1787. — Ecrit à Mme la marquise de Sade pour la prier, de la part de M. le Gouverneur, d'envoyer une pièce de vin, pareil à celui dont elle boit, pour le sieur marquis de Sade, son mari, sous condition expresse d'en payer le prix, et que cette condescendance est pour faire chose agréable audit sieur marquis de Sade et pour satisfaire au désir qu'il a de boire d'un vin auquel il était accoutumé. M. le lieutenant du Roy était présent à l'invitation que M. le Gouverneur m'a faite d'écrire cette lettre...

Ce dernier détail prouve, ainsi que des recherches récentes l'ont établi (1), que le régime des prisonniers de la Bastille était des plus supportables. Outre que les détenus pouvaient recevoir du dehors à peu près ce qui leur plaisait, ils occupaient

(1) Cf. *Légendes et Archives de la Bastille*, par M. Funck-Brentano.

leurs loisirs à faire de la chimie culinaire, à fabriquer des parfums pour la toilette, des liqueurs, etc.

Sur un des cahiers du marquis de Sade, ont été retrouvées des indications suggestives, telles que la suivante :

Liqueurs du sieur Gilet

Eau-de-vie de Bayonne.	Bonne.
Eau des Barbades façon d'Angleterre. . .	Mauvaise.
Ratafia de Turquie	Détestable.
Eau d'Angélique de Bohême	Ne vault rien.
Huile de Vénus.	Médiocre.

On a, du même, écrit entièrement de sa main, une sorte d'agenda de ses dépenses journalières :

Du 1er	Envoyé chercher une demi-bouteille de fleurs d'oranger.	3 liv.	2 sols.
Du 2	Payé à Jean	1 »	6 »
Du 3	Une lettre à la petite poste	0 »	2 »
—	Quatre livres de grande bougie et une petite	15 »	15 »
—	Neuf plumes taillées	0 »	9 »
Du 4	Un panier de fraises	2 »	9 »
—	Des fleurs.	1 »	5 »

Cependant les événements se précipitaient. Le temps allait venir où la Bastille, cette synthèse, plutôt symbolique, de tous les abus, allait crouler sous la poussée d'un peuple en délire.

Tandis que l'émeute grondait au dehors, les prisonniers s'agitaient à l'intérieur de la forteresse ; le marquis était parmi les plus mutins.

En juin 1789, le registre porte qu' « il a voulu forcer les sentinelles de sa porte et du pied de la tour », mais qu'on l'a promptement obligé à rentrer dans sa chambre « en lui montrant le bout d'un fusil *d'un peu près.* »

Quelques jours après, nouvelle rébellion.

Le 2 juillet 1789. — Le comte de Sade à crié par sa fenêtre à diverses reprises, qu'on égorgeait les prisonniers de la Bastille et qu'il fallait venir le délivrer.

Le 4 juillet. — A une heure du matin, d'après le compte qui avait été rendu à M. de Villedeuil, de la scène du sieur comte de Sade du 2, il a été conduit à Charenton par le sieur Quidor, inspecteur de police, et le commissaire Chenon a mis les scellés sur sa chambre (1).

Un amour platonique du Marquis. — Ce libertin débauché, cet homme blasé qui faisait profession d'exécrer les femmes et qui se dépeint lui même dans le Dolmancé, de *la Philosophie dans le Boudoir*, était-il donc incapable d'éprouver une passion vraie ; et la petite fleur bleue du sentiment ne pouvait-elle germer sur le roc aride de ce cœur desséché ? Et bien oui ! D'abord remarquons qu'à l'aurore de sa vie, il a eu une passion chaste et un profond amour pour la cadette des demoiselles de Montreuil. Cet amour contrarié est le point de départ de toutes ses infortunes, et il s'est tourné en amour incestueux, parceque l'on n'a pas voulu lui laisser son libre essor. Si le père du marquis et le Président de Montreuil lui avaient donné comme femme celle qu'il aimait, peut être l'influence de cet amour, aurait-elle empêché de Sade de devenir ce qu'il est devenu. Il n'aurait jamais été un saint personnage ; il se serait amusé, comme les talons rouges de son époque, mais dans des limites raisonnables, et il ne serait

(1) Le procès-verbal d'apposition des scellés a été publié par M. Bégis.

pas devenu l'auteur de ces ouvrages qui lui ont donné une aussi infâme notoriété et il n'aurait pas souillé d'excréments le blason de la noble et vénérée famille de Sade.

Et la preuve que le marquis avait un cœur tout comme un autre, et que ce ne fut après tout, non pas *un apôtre et un professeur*, mais un simple *fanfaron de vices et de crime*, nous est donnée par Paul Ginisty, dans un excellent article publié sous le titre ci-dessus (*Un amour platonique du marquis de Sade*, dans la grande Revue 1899, n° 9).

Nous reproduisons la presque totalité de cet article, car nous pensons que le lecteur éprouvera un réel plaisir à savourer la prose délicate de ce charmant conteur qu'est Paul Ginisty. Cet article complète celui des *Lettres inédites de la marquise de Sade*. Il n'est pas bien tendre pour le divin marquis, Paul Ginisty, et on voit qu'il a écrit son second article sous l'influence du premier. Donnons lui de suite la parole.

Démarches faites en commun par Mlle de Rousset et la Marquise en faveur du marquis. — J'ai parlé. dans l'étude consacrée à la marquise de Sade [1], de Mlle de Rousset, son amie, que nous avons vue gronder le marquis, sur un ton d'enjouement, de son irritable humeur et de ses injustices à l'égard de sa femme.

Or, dans les *Archives de la Bastille*, cette mine inépuisable, il se trouve aussi toute une correspondance de cette Mlle de Rousset, une correspondance assez singulière, sérieuse et plaisante, amicale, et, un moment, un seul moment, versant brusquement dans le sentiment, puis reprenant son ton aimable, dégagé, raisonnable. Et voici qu'un petit roman s'évoque où le terrible marquis apparaît, contre son ordinaire (mais tout arrive et tout se rencontre dans la vie d'un même homme),

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1899.

un amoureux platonique. Il est vrai, ce qui explique d'une façon majeure ces déclarations et ces soupirs, chez un personnage aux appétits généralement plus violents, qu'il était alors prisonnier à Vincennes.

Mais ce qui ressort de ces lettres, c'est que le marquis de Sade, même après les scandales qui avaient motivé ses arrestations successives, n'était, pour ses contemporains, plus indulgents que la postérité, qu'un grand mauvais sujet, qu'un libertin un peu plus libertin qu'un autre, avec lequel il n'était pas malséant d'entretenir des relations épistolaires, quand on ne le pouvait visiter.

Mlle de Rousset était une Provençale, et c'est pendant son séjour en Provence, dans son château de La Coste, que le marquis l'avait connue. C'était une femme d'humeur indépendante, d'esprit large, très « XVIIIe siècle » avec un brin de philosophie « sensible » ; au demeurant une bonne personne, dévouée à ses amis. Il y avait eu vraisemblablement entre elle et le marquis, naguère, quelque léger commerce de galanterie, sans grandes conséquences, et elle avait dû se défendre spirituellement, sans avoir à courir de grands risques, le marquis ayant ailleurs de l'occupation. Une durable affection mutuelle avait fait place à ces escarmouches badines. Les mésaventures du marquis n'avaient trouvé en Mlle de Rousset que compassion, sans qu'elle eût été jusqu'à l'apparence même d'un blâme. Elle ne semble point, cependant, avoir été de celles qui se scandalisent du récit d'histoires très libres, et elle était évidemment informée de tout.

En 1778, elle vivait dans l'intimité de la marquise de Sade qui délaissée, triste, ne pensait uniquement qu'à ses démarches pour faire rendre la liberté au marquis, et elle était la confidente de ses chagrins, confidente parfois un peu brusque, représentant la plupart du temps le bon sens, dont elle faisait entendre la voix rude, mais, à tout prendre, comprenant assez bien la passion qu'inspirait M. de Sade à son

amie. Elle se fâchait qu'elle souffrît et qu'il la fît souffrir, elle reprochait, avec ses façons garçonnières son attitude un peu plaintive à la marquise, elle s'encolérait des violences du marquis et ne se gênait point pour les lui reprocher. Mais elle ne voyait là, avec optimisme, que les boutades d'un homme livré à l'ennui ; et si elle l'accusait d'être « détestable », c'était dans un sens adouci qu'elle employait ce mot, parce que ses lettres faisaient couler des larmes et qu'elle n'aimait point les larmes, sans mettre en ce grief rien d'irrémédiable.

Amie, elle l'était jusqu'à la sollicitude pour de menus détails et des préoccupations matérielles. C'est elle qui aidait la marquise à garnir les paniers qu'elle envoyait au prisonnier, qui suggérait des idées de « gâteries » correspondant à ses goûts, qui accomplissait quelques-unes de ses commissions. Quand on pense à l'homme qu'était le marquis de Sade, on peut trouver étrange cette collaboration de deux femmes de cœur pour arriver à satisfaire à ses moindres désirs. Ainsi ce sont des courses, de compagnie, dans les magasins de Paris pour trouver « des bottes fourrées d'une largeur et longueur à pouvoir y danser une *allemande* dedans ».

La pauvre marquise, sans cesse rabrouée, quoi qu'elle fasse, perd parfois un peu la tête dans la crainte de déplaire encore, en dépit de ses intentions, à cet époux si exigeant. Alors, Mlle de Rousset, avec plus de sang froid, reprend point par point ses lettres, et veille à ce qu'il ne puisse plus récriminer contre l'interprétation des instructions qu'il donne. C'est elle, par exemple, qui se charge volontiers de la correspondance avec Gaufridy, l'intendant des biens de Provence, dont le marquis est mécontent, comme il l'est de tous ceux qui s'occupent à le servir.

Dans les moments où il est le plus irritable, où il a le plus rudoyé la bonne et tendre marquise, c'est elle qui intervient, à la prière de son amie, pour l'apaiser, et elle le sermonne avec son habituel enjouement, en cherchant à l'amuser, tout

en plaidant chaudement la cause de la pauvre Mme de Sade, en amenant le quinteux reclus à demander de ses nouvelles, car elle sait que rien ne touchera et ne réjouira davantage l'infortunée. Elle lui adresse des recommandations que la vigilante et inlassable affection de la marquise lui inspire : il a tort de se coucher aussi tard, de passer la nuit à lire et à écrire : « Pourquoi veiller ainsi ; cela vous rendra malade, on ne connaît le prix de la santé que lorsqu'on l'a perdue, Ménagez-la, ou je vous boude... »

Ce sont aussi des conseils sur ses façons d'être, souvent imprudentes. Le marquis a eu, ainsi, le tort de fort mal recevoir un envoyé du lieutenant de police : elle lui démontre les inconvénients de ses marques trop visibles d'impatience :

« Encore de grandes fautes ! Il faut laisser mûrir sa tête. *Il* dit des sottises ; s'*il* avait la liberté, *il* en ferait ! Vous avez malmené M. Boucher, premier commis de police. Madame m'en avait parlé. Il en a encore le cœur si gros que, dans une première visite que je lui ai faite, il en témoigna son mécontentement. Je le crois très honnête : ne le serait-il pas, il suffit que vous ayez besoin de lui pour le ménager. Raccommodez cela à la première occasion. N'oubliez pas qu'il est essentiel de peser ses écrits et ses expressions au sanctuaire de la plus saine et sage raison. Il faut de la modération en tout, je vous en supplie ! Vous connaissez assez mon cœur, vous devez juger que le conseil que je vous donne, je le prendrais pour moi si je me trouvais dans votre position. Je n'ai point la fatuité de vouloir m'ériger en mentor, je crois que vous me rendez bien cette justice. Ne nous faites donc pas perdre le fruit de nos démarches. Elles se termineront bien ! »

Elle sait que ce sont ces démarches, auxquelles elle s'est associée, qui tiennent le plus à cœur au marquis. Elle l'en entretient souvent, l'invitant à la patience, l'assurant qu'on ne manque pas de travailler pour lui.

« Je ne suis pas mécontente (30 nov. 1778), mais brusquer

l'affaire, ce serait la manquer infailliblement. Les esprits sont encore trop prévenus; avec de la douceur et de bonnes raisons, je juge, à toute rigueur, que votre détention n'ira pas au delà du printemps prochain. Ce serait un abus que de vouloir l'emporter d'autorité, comme Mme de Sade le pense; elle ne voit pas toutes les difficultés qui se rencontreraient : votre famille réclamerait son captif sur des raisons bonnes ou mauvaises, et vous seriez toujours tourmenté. Il vaut mieux finir une bonne fois pour toutes : un mois, deux mois, plus ou moins, ne sont rien lorsqu'il est question d'acheter une tranquillité permanente. C'est à quoi nous rêvons jour et nuit. Adieu, monsieur, bonne santé et jamais plus de désespoir, si ce n'est quelquefois dans vos lettres pour montrer le danger qu'il y a de vous laisser plus longtemps; mais que le désespoir n'approche jamais de votre cœur. Entendez-vous? jurez-le moi sur tout ce qu'il y a de plus sacré. Si vous me le refusez, vous n'êtes plus mon ami, et je vous abandonne. Je veux bien croire que vous avez un moment de découragement et d'ennui : soyez sûr que nous avons les nôtres aussi. L'espoir de les oublier, vous dans les bras de l'hymen et moi dans le charme du sentiment et de l'amitié me soutient et me donne du courage. Écrivez-moi aussi souvent que vous le pourrez, et que vos lettres soient marquées au coin du sentiment et de la confiance. Mon projet est de tirer parti de tout; mes batteries sont toutes prêtes pour monter à l'assaut. Vos tantes vont mettre le branle, je leur donne leur pain taillé à tous. Gaufridy est chargé de M. le commandant et de Cavaillon; il agira, c'est moi qui vous en réponds, je lui ai mis les feux au derrière. »

Ainsi se montre-t-elle active, avisée, décidée, ferme en son amitié, et voici le ton, assurément, d'une femme qui s'intéresse sérieusement au marquis. Elle fait plus; elle se défie de ses mouvements d'humeur, qui risquent de tout gâter, et elle lui dicte, au moyen d'un stratagème amusant, sa conduite. Dans

un saucisson d'apparence honnête et sans malice, elle a, après l'avoir savamment ouvert, puis reficelé, introduit un billet : c'est le modèle d'une lettre à lui écrire, une lettre qu'elle montrera, dont elle se servira, selon l'occasion. Et vraiment le mouvement de la lettre et ses termes sont bien de nature à édifier ceux qui se peuvent intéresser à M. de Sade sur sa parfaite contrition.

La voici, et elle est curieuse par cette substitution d'une main féminine à la plume ordinaire du marquis, dans cette complicité pour son salut :

« Vous qui avez su lire jusqu'aux replis les plus secrets de mon cœur, que pensez-vous de l'état de mon âme ? Dois-je espérer ou m'abandonner tout à fait à la douleur ? Nos entretiens passés m'ont soutenu jusqu'à présent ; le dégoût d'être seul, de n'avoir personne qui vous aide à la patience me décourage. D'où vient que vous ne m'écrivez pas ? Vous adouciriez mes maux, si vous ne pouvez abréger ma peine... »

Mlle de Rousset estime qu'il faut présenter le marquis comme à peu près abandonné, et elle feint, elle qui lui écrit si souvent, pourtant, de l'oublier comme les autres. Premier artifice pour attirer sur lui la pitié. Le marquis est censé, maintenant, ne penser qu'à sa femme, et il ne s'agirait pas de laisser supposer qu'elle est, au vrai, sa victime. Et tout cela a l'air admirablement naturel :

« Que fait ma femme ? Ne me mentez pas ! A coup sûr vous l'avez trouvée changée. Je ne peux me mettre dans la tête que l'on désire la mort de tous les deux. Cependant, quelle conduite à mon égard ! Quel est le but de ma captivité ! Vous rendre sage, me répondrez-vous lestement. La plaisanterie, mademoiselle, est délicieuse quand on ne souffre pas, mais à un cœur flétri tel que le mien vous devez un aliment plus solide. Le temps passé n'est plus : si vous êtes de bonne foi, vous avez dû voir que mes malheurs ont totalement changé mon existence. La jeunesse a des écarts ; je suis trop directe-

ment puni. Vous savez que nous avons dit souvent que le mal n'était pas sans remède. J'ai encore bien présents tous les projets d'économie que vous me mettiez sous les yeux. Ce ne sera pas en me privant de ma liberté et, peut-être de ma raison, qu'on apportera de grands remèdes. Qu'on me laisse faire, et mes enfants béniront leur père, nous serons tous contents, je vous assure. »

Le plaidoyer n'est-il pas habile, ne fait-il pas valoir tous les arguments pour émouvoir la sensibilité ? Et ces protestations d'amour conjugal et paternel ne sonnent-elles pas le mieux du monde?C'est la redoutable Présidente de Montreuil qui est visée, en fait, car c'est elle qui tient la clef de la situation du marquis, c'est elle qui a déterminé toutes les rigueurs contre lui.

Mais Mlle de Rousset, pour que le marquis soit plus convaincant, lui suggère d'autres réflexions, et le brouillon de la lettre qu'elle lui demande de recopier se termine de cette façon pathétique :

« N'y aurait-il pas quelque raison de politique qui me retiendrait dans ces misérables lieux ? Oh ! mes amis, faites entendre que ce n'est là qu'une chimère ! toute satisfaction est actuellement remplie, s'il en fallait une ! L'intérêt de ma famille exige que j'aie l'œil à mes affaires, que j'ai laissées en souffrance, vous le savez plus que personne. Il est même de son honneur de demander ma liberté, puisque je n'en veux faire qu'un bon usage. Enseignez-lui, mademoiselle, votre manière de raisonner, elle est plus simple, plus persuasive, et va droit au but.... Si j'avais eu l'honneur de vous connaître, plus tôt, si je vous avais même écrit dans ces derniers temps, je n'en serais pas où j'en suis.... Je voulais être heureux, rendre tels tous ceux qui m'entouraient ; mon ouvrage à peine commencé, on s'est plu à le détruire ! »

Jusqu'à cette sorte de désordre de la péroraison, comme sous le poids d'une émotion trop forte, tout y est. Mlle de Rousset a tout prévu.

Mais la Présidente de Montreuil sait à quoi s'en tenir sur les serments de son gendre, et elle ne désarmera pas pour une lettre même humble, même enveloppante, même en apparence irrésistible.

Alors, pour détourner M. de Sade de ses préoccupations, Mlle de Rousset tente, en ses lettres, de l'amuser. Elle l'entretient de menues nouvelles, elle le renseigne sur ce qui se passe à La Coste, elle cause avec lui littérature, elle lui donne ses impressions sur *Clarisse Harlowe*, bien qu'elle avoue n'avoir fait qu'en commencer la lecture, et ses impressions ne manquent pas de vivacité.

« Dans *Clarisse*, j'ai parcouru quelques lettres, dans le temps qu'une de mes connaissances les lisait à une campagne près Paris, où j'étais aussi. Cette femme, remplie d'esprit, mais absolument insensible au plaisir comme à la peine, au bien comme au mal, je vis que la lecture de *Clarisse* faisait sur elle une espèce de sensation qui m'intéressa. Comme je suivais son caractère depuis longtemps, je jugeai que le roman devait être écrit avec force.... Je le feuilletai ; le caractère de *Lovelace* est un mélange de bon et d'odieux : j'aurais détesté les hommes, si j'avais continué la lecture. Celui de la tendre et aimable Clarisse me plut davantage : c'est la première fois de ma vie où je me suis félicitée d'être femme. Nous avons l'avantage d'être plus douces, plus vraies, nous sommes souvent vos dupes ; je n'ai jamais reconnu l'avantage que vous retirez de vos trophées de duperies : si les femmes avaient le courage de payer d'un grand mépris ceux qui les trompent, vous seriez tous dupes à votre tour.... »

Et ceci l'amène à parler de la pauvre marquise, en ce moment particulièrement malheureuse (11 janvier 1779) des rebuffades du marquis, qu'elle console du mieux qu'elle peut, mais qui a surtout besoin d'un mot amical venant de ce mari pour lequel elle se dévoue vainement :

« Les femmes, en général, sont franches : qui de vous s'en

plaint, messieurs ? Il n'y a que M. le marquis de Sade qui ne veut pas que la sienne lui dise : « Je suis un second toi-même ». Cela est pourtant bien joli et bien doux, si j'avais un amant ou un mari, je voudrais qu'il me le dît cent fois par jour..... »

Elle profite de l'occasion pour faire certaines remontrances, glissées au milieu de réflexions plaisantes et de malicieuses historiettes. Le marquis, si dur pour Mme de Sade, s'avise cependant d'être jaloux, jaloux d'un maître de musique qui lui donne des leçons. Mlle de Rousset, moitié en riant, moitié d'une façon sérieuse, le gourmande de ce nouveau caprice qui le rend, dit-elle, insupportable :

« Vous ne devez avoir aucun sujet de jalousie contre le maître de guitare : c'est *un comme il faut*, pensant bien, rempli de vertus, brillant plus du côté du cœur que de celui de l'esprit, bonne âme, amusant : nous le voyons peu parce que ses affaires ne lui permettent pas de venir plus souvent. Je l'ai prié de donner quelques leçons pour nous aider à tuer le temps. Occupée à écrire ou à autre chose, j'ai du plaisir à entendre solfier madame... Je suis sûre, au moins, qu'elle ne s'ennuie pas en cet instant-là... »

Et elle ajoute, avec son habituel enjouement :

« Puisque vous êtes d'un tempérament jaloux, je m'observerai bien là-dessus, mais que le ciel vous préserve d'avoir jamais le plus petit caprice pour moi ! Je vous ferais donner à tous les diables ! Vous ne risquez rien, n'est-ce pas, et vous vous en applaudissez ? Eh bien, je vous avertis de vous tenir sur la défensive ; les laides sont plus adroites que les jolies. Vous m'avez toujours vue grondeuse, moralisant sans fin, ne riant que loin de vous. En tournant le tableau, vous y verrez une physionomie plus douce, qui n'est pas dépourvue de grâce, et un certain petit maintien coquin qui assassine les hommes sans qu'ils s'en doutent ; vous tomberez dans mes filets ! »

Retenez ces dernières lignes. Elles vont faire impression sur le marquis. Et c'est là le commencement de ce petit roman, imprévu avec un tel personnage, chez qui va naître un amour de tête, un peu nouveau pour lui. Il sait d'ailleurs que Mlle de Rousset n'est point laide, comme elle le dit avec quelque coquetterie. Quelques passages de ses lettres apprennent qu'elle est mince et grande, avec une certaine élégance qu'elle s'accorde, et que son visage a du piquant. Elle plaît et ne l'ignore pas.

Commerce épistolaire troubadouresque entre Mlle de Rousset et le Marquis. — Le marquis de Sade, à Vincennes, semble n'avoir retenu que ce passage, et, dans son isolement, voici que Mlle de Rousset, l'amie d'autrefois, se transforme à ses yeux. Il a devant lui une vision aimable qui, peu à peu, en vient à habiter, pour son esprit imaginatif, sa chambre de prisonnier. Ce violent se met à soupirer ; il évoque la gracieuse image, elle emplit sa pensée, elle l'attendrit. Elle a eu sur lui une influence singulière et nouvelle ; ce flétri se sent une espèce de fraîcheur au cœur. A sa propre surprise, j'imagine, après tant de brutales passions, il se découvre comme un coin d'ingénuité dans l'âme. Il rêve plus qu'il ne désire, contre son habitude ; il s'amollit, il est langoureux et lyrique.

La réponse qu'il fait à Mlle de Rousset, en s'inspirant de cette partie de sa lettre, qui n'était pourtant que badinage, est en vers, sur des rimes en *if*, et elle est douceâtre, pralinée, musquée, d'une galanterie qui paraît plaisamment vieillotte aujourd'hui.

Mlle de Rousset, gaiement et ne soupçonnant pas ce qu'il y a de sentiment en ces jeux d'esprit, riposte sur le même ton, avec un brin d'ironie. Elle ne peut guère deviner, en effet, que quelques menues folies, pour dérider le marquis, ont fait éclore en lui un amour troubadouresque. Mais M. de Sade se pique pour n'avoir pas été pris, tout de suite, au sérieux, et sa

susceptibilité se manifeste par quelques mots secs, trahissant son dépit.

La bonne Mlle de Rousset s'étonne, mais s'étonne en souriant :

« Mes plaisanteries ne vous ont pas plû ! Faites-moi l'honneur de me dire, monsieur le fagot d'épines, si l'arrêt est porté sur tout le corps de la lettre. Il est autre chose que des plaisanteries. C'est bien. Ah, vous voulez du grave ! Vous me prenez par mon fort : attendez-vous à n'avoir que des pièces d'éloquence, belle écriture, points et virgules partout. Vous serez donc bien content. Il est bon de connaître votre goût. Que ne le disiez-vous plus tôt... bien *gravement !* J'ai l'honneur d'être *très gravement*, monsieur, votre très humble servante. »

Alors, le marquis s'explique, cesse d'employer le langage poétique, trop énigmatique, se lance en de vraies déclarations. Par les réponses, nous pouvons deviner ses lettres. Elles sont ardentes, mais non sans nuance de respect, car ce ne sont d'abord, de la part de Mlle de Rousset, que d'amicaux reproches, de gentilles gronderies :

« Trop parler nuit, vous savez le proverbe. Que vous êtes maladroit d'éventer ainsi votre poudre !.... En voulant me mener par le bout du nez, vous risqueriez beaucoup d'y casser le vôtre..... »

Le marquis insiste, supplie sa correspondante de cesser son persiflage. Avec sa belle humeur naturelle, Mlle de Rousset n'y peut parvenir tout à fait. Au demeurant elle ne voit là qu'un jeu et elle s'y amuse, et ce roman par lettres — dans le goût du XVIIIe siècle, précisément — débute par le scepticisme de l'héroïne :

« Je suis brave, le bruit ne m'a jamais fait peur. J'accepte le défi, malgré votre système, que je ne comprends pas et qui m'a paru de l'algèbre... Oui, nous avons toutes un côté faible, mais vous l'avez bien aussi. Quel sera le plus adroit pour subjuguer l'autre ? C'est ce que nous verrons. Ne vous flattez pas

d'avoir une science parfaite sur cette matière. Les femmes que vous avez connues aimaient et chérissaient vos passions et votre argent : avec *sainte* Rousset, il n'y a rien à mordre. Par quel bout la prendrez-vous donc ? Vous jouerez le sentiment délicat et quelques petits accessoires, oh ! mais je connais cela ! Croyez-moi, refusez d'entrer en lice : il est encore temps. Il me semble voir Tantale au bord du fleuve ; vous ne boirez pas, je vous en réponds. Quelle confusion pour un homme qui voudrait frétillonner ! »

Cependant, Mlle de Rousset répond toujours, prend goût à ce commerce épistolaire et, sans trop s'avouer encore pourquoi, ne communique plus à son amie la marquise, comme elle le faisait toujours, les lettres du marquis. On philosophe de part et d'autre sur l'amour, et, notamment, sur cette proposition du marquis, qui est l'objet de commentaires spéculatifs : « Un sexe toujours plus faux, plus trompeur que le nôtre, nous force d'imiter ses vices pour toujours posséder ses charmes. » On s'occupe, de part et d'autre, de dialectique sentimentale ; les lettres sont accompagnées de menus présents. Un jour, le marquis, ne disposant pas de grand'chose envoie... des cure-dents, et Mlle de Rousset se montre touchée de la pensée. « Ce cadeau, écrit-elle, m'est plus sensible qu'un cadeau de cinquante louis. Vous remuez mon âme d'une façon bien singulière. Qui m'eût dit que des cure-dents produiraient cet effet ? » Un autre billet finit d'une façon encore plus tendre : « J'accepte votre baiser, ou, pour mieux m'expliquer, je ne le garde que pour vous le rendre..... »

Mlle de Rousset sincèrement éprise. — Et c'est que ceci s'est passé, que Mlle de Rousset, en jouant avec le feu s'y est brûlée. Ce prisonnier, qui ne peut faire qu'écrire, a su trouver le chemin d'un cœur qui se croyait plus fort. Cette philosophe s'est trouvée accessible à des émotions qui la sur-

prennent encore ; et cette conquête du marquis, est, bien qu'elle ne lui suffise pas tout à fait, étant forcément bornée à un échange d'impressions, celle dont il peut être le plus fier, car il n'a eu d'autres armes que son malheur et sa « sensibilité ».

Oui vraiment, Mlle de Rousset s'est tout bonnement éprise. Elle est troublée, elle s'est grisée de ce qu'elle écrivait en plaisantant, et, une fois de plus la magie des mots a opéré, a donné une réalité à ce qui ne paraissait que bagatelle. Elle est un peu confuse de ce qui lui arrive, jeune encore sans doute, mais ayant passé l'âge des égarements. Le marquis, auquel elle prête le prestige de l'infortune, ayant oublié les causes de sa détention, lui semble séduisant. Il a éveillé tout ce qui dormait de romanesque en elle, inconnu d'elle-même. Elle cède peu à peu à ce charme qui s'est emparé d'elle, non sans lutter encore, toutefois.

Mais voici quelque chose comme de vraies larmes, et on ne la reconnaîtrait plus, tant il y a de différence entre le ton sérieux de ses billets d'à présent et son enjouement d'autrefois. Elle prend à la lettre les plaintes du marquis ; elle ne supporte point qu'il souffre à cause d'elle, et elle souffre elle-même. Pourquoi lui a-t-il parlé d'amour ? Elle se hâte même sans doute un peu trop d'attribuer un sens exact aux tendres reproches de M. de Sade.

Dès lors, par prudence, elle écrit en provençal : par prudence, puis par un raffinement d'intimité aussi [1] :

« Vous prenez toujours de mauvaise part des avis où la tendresse de mon cœur fait tout mon crime !... Ce sera donc toujours moi qui vous poignarderai !... Hélas ! il est bien malheureux que vous ne vouliez pas voir comme les autres hommes et que vous vous efforciez, avec plus de force, à être

[1] Je dois la traduction des lettres écrites en provençal à l'obligeance de M. Aye-Duparc. (Note de M. P. Ginisty).

injuste à mon égard.... Si cela me rend toujours plus criminelle à vos yeux, je vous promets bien solennellement de ne plus rien vous écrire que des chansons et des sornettes. Je vous appelle mon ami, et ce titre n'est-il propre qu'à me faire verser des larmes de la plus profonde mélancolie ?... Il est plus véritable que je sois une bête que d'être méchante et d'avoir le cœur vicié... »

Mlle de Rousset est « prise ». Il en a été ainsi insensiblement. De simples lettres ont accompli ce prodige de la métamorphoser, elle, en amoureuse.

Pourtant, elle a encore des scrupules : c'est que son cas est assez particulier. Son amitié pour la marquise n'a pas diminué, encore qu'elle la trahisse, au moins en pensée. Il y a combat entre sa droiture naturelle et son inclination : c'est l'inclination qui, durant quelque temps, au moins l'emportera... Mais, de même qu'un conjoint qui trompe l'autre redouble volontiers d'attentions à son égard, on verra Mlle de Rousset entourer Mme de Sade de soins plus prévenants, d'une sollicitude plus active. Il y a là, évidemment, un gros remords pour elle.

Mais le marquis a su employer un langage bien convaincant, bien ardent, car Mlle de Rousset s'abandonne de plus en plus.

Elle se défend bien encore un peu... mais si peu !

Es pas lou tout de dire voulès de ieou per vostre calignaïre. Ce n'est pas tout de dire : voulez-vous de moi pour votre amoureux... Un amoureux qui est loin ! Voyez-vous, moi, si j'avais un amoureux, je le voudrais toujours avec moi, il faudrait qu'il occupât toutes les puissances de mon âme, que je le contemplasse, que je l'admirasse, que je lui fisse mille et mille baisers par jour... Et toutes ces bagatelles ne suffiraient pas encore pour ma tendresse, je croirais encore n'avoir rien fait ! Ce n'est qu'un échantillon de ce qui se passe en moi, et je ne veux pas tout dire... Or, vous êtes loin et je ne puis que vous plaindre bien fort... »

Mais elle a senti ce qu'il y avait d'un peu cruel dans cette défense. Cet éloignement même du *calignaïre* ne doit-il pas le lui rendre plus cher ? La difficulté du prisonnier à faire sa cour, comme les autres amants, n'est-elle pas un motif pour qu'elle redouble de bonté à son égard ? Le marquis fait habilement valoir ses arguments, qui ont trouvé un terrain bien préparé. Il demande si peu ! quelque pitié, quelque affection, de quoi embaumer seulement sa solitude, par cette idée qu'il n'est pas absolument abandonné. De telles raisons sont facilement victorieuses des dernières hésitations de Mlle de Rousset. Il est piquant de trouver constamment sous sa plume l'éloge de la « délicatesse » du marquis. C'est un mot dont l'histoire ne devait plus beaucoup se servir en parlant de lui. Une autre expression ne paraît pas moins curieuse : « Mon cher petit saint ». C'est de cette façon que commencent nombre de ses lettres. Il est vrai que, par badinage, le marquis l'appelait, de son côté, « sainte Rousset ».

La véritable stupeur du changement qui s'est opéré en elle se trahit encore. Elle évoque le temps où elle vivait à côté de M. de Sade, à La Coste, sans émoi de part et d'autre : « Combien de jours avons-nous passés ensemble à La Coste ? Nous étions bien près l'un de l'autre, plus souvent seuls qu'accompagnés. Cependant, je ne troublais alors ni votre sommeil, ni votre repos. » Comment se fait-il que cette amitié ancienne ait fait place à un autre sentiment ? Ce n'étaient tout au plus que propos galants, sans portée, alors. Cependant, elle ramasse ses souvenirs de ce temps-là, elle se rappelle un mot, un mot auquel elle n'avait pas prêté attention, jadis. « Maintenant, mon esprit clairvoyant interprète en bien, mais en très bien, ce que vous disiez un jour en tête-à-tête, quelque chose que je vous avais entendu siffloter. »

Un brin de coquetterie encore, comme dernière défense. Elle a rayé, dans une de ses lettres, quelques mots, tracés trop spontanément et qui lui paraissaient trop osés. Le mar-

quis, malgré le soin qu'elle a pris à les biffer, a cherché à les deviner, et à les rétablir, et il lui a soumis sa version de ces hiéroglyphes : « Vous avez une science, monsieur, lui répond Mlle de Rousset, mais une science !... Vous déchiffrez merveilleusement les effaçures ; il y a plaisir à vous en montrer : Votre traduction et vos commentaires sont délicieux. Je suis, seulement, fâchée de vous dire qu'il n'y a pas un mot de tout ce que vous vous êtes imaginé ; on ne peut pas donner plus à gauche, je vous la dirai, cette phrase, je m'en souviens très bien... Dans le fait, elle était très bête. »

Le marquis fait des stances en provençal. — A qui parcourt cette correspondance, il semble que Mlle de Rousset soit au bout de sa résistance et tout près de s'abandonner à la joie d'être aimée. Quelques vers, où le marquis s'essaye, pour lui complaire, à rimer en provençal, vont achever la conquête de son cœur, puisque, en raison de leur séparation, c'est la seule qu'il puisse tenter.

Per aïo, te cresi sourciere
M'as encantà
Semblas dou diou d'amour la maire
Quand tu canta
Ana bouta es pas peu dire
Me conneisses.....

« Pour cela, je te crois sorcière. — Tu m'as enchanté. — Vous semblez du dieu d'amour la mère. — Quand vous le chantez. — Allez, ce n'est pas pour dire. — Vous me connaissez... »

Mlle de Rousset fait ses observations de forme, trouve des fautes de versification, critique l'emploi des *tu* et des *vous*, mais est évidemment ravie, et ces discussions d'art poétique ne lui servent, au fond, qu'à relever et à souligner certains mots, car

les couplets suivants sont plus expressifs : « Ce quelque chose qui s'éveille en toi, il faut l'aviver... Oh ! si j'étais là, comme j'y aiderais ! » Et le complaisant professeur de provençal annote ce vers ainsi : « Je le crois sans que vous le juriez... »

Jusque-là, malgré tout, ce n'est pas encore ce qu'on appellerait aujourd'hui un *flirt*. Mais voici que Mlle de Rousset se sent incapable de toutes les réticences qui accompagnaient encore ses plus indulgents propos. A la date du 24 avril 1779, il y a d'elle un billet vraiment enflammé ; ce sont le langage et les désordres de la passion. Jugez du chemin parcouru en lisant cette épître envoyée par un moyen secret, peut-être enfermée encore dans quelque victuaille :

« Je n'ai pas osé mettre « monsieur » au commencement de ma dernière lettre, puisque tu ne le veux pas. Mais écoute ma petite raison pour le mettre à l'avenir : ce ne sera pas pour nous que je le mettrai, ce sera pour les autres, et, puis, en patois, je vous dirai : « Mon cher de Sade, délice de mon âme, je meurs de ne pas te voir. Quand pourrais-je m'asseoir sur tes genoux, te passer mon bras autour de ton cou, te couvrir de baisers à mon aise, te dire beaucoup de jolies choses à l'oreille, et, si tu faisais le sourd, mon cœur contre le tien te ferait bien sentir que j'ai une âme tendre et délicate, et, évidemment, je ferais épanouir la tienne... Adieu, jolie chose et meilleur de mon cœur, je t'embrasse de la façon et de la manière que tu aimes. »

Mlle de Rousset est bien empaumée, et c'est l'œuvre d'une correspondance seulement, sans entrevues possibles durant le temps qu'elle a été échangée, où le marquis s'est fait infiniment doucereux, tendre et délicat dans la forme, et, par là, plus dangereux pour le repos d'une âme « sensible ». A la vérité certains autres petits vers de lui attestent qu'il n'en resterait pas au platonisme, s'il pouvait en être autrement. Il n'envoie que choses fleuries et mignardes, mais il a donné, pour lui, une suite un peu gaillarde aux couplets qu'il a adressés,

où il exprime certaines démangeaisons dont il est possédé. Ne le prenez pas trop pour un converti : il ne l'est que par force.

La marquise informée de l'amour de Mlle de Rousset. — Une annotation de la marquise de Sade, au dos d'une des lettres de Mlle de Rousset tombée entre ses mains, par suite, peut-être, de l'indiscrétion intéressée de quelque homme de police, ou, encore, parce qu'elle fut communiquée à la Présidente de Montreuil, toujours empressée à tenter de dessiller les yeux de sa fille, indique qu'elle a surpris ce commerce de galanterie. Une déception de plus pour elle qui avait tant confiance en Mlle de Rousset. Ella se promet de veiller : « Voilà, écrit-elle en s'adressant au marquis, voilà bien des déclarations que la « sainte » te compte, ce langage me fait damner, mais que penses-tu de sa sainteté? Elle s'évertue à te dire de jolies choses, ne voudrait-elle pas me couper l'herbe sous le pied ?... Tout doux, mes petites bonnes gens, je m'oppose de toutes mes forces. Je vous mettrais des entraves pour n'aller ni plus loin ni plus près que je ne veux... Amusez-vous tous deux de cette manière, mais *pas plus*. »

Il y a, évidemment, à ce moment, un refroidissement dans l'amitié des deux femmes. Mlle de Rousset ne se sent plus la conscience tranquille. Elle a sans doute réfléchi, elle s'inquiète de sa quasi-trahison. Ses lettres au marquis, qui étaient devenues si chaudes et si vibrantes, se ressentent de ces sortes de remords qu'elle éprouve. Elle tâche de battre en retraite, de reprendre ce qu'elle s'est laissé arracher, de tenter des diversions. On retrouve en elle la personne raisonnable qui, captivée par le charme des sentiments sur lesquels elle ne croyait que disserter, a eu un moment d'égarement. Elle a des subterfuges qui donnent encore, mais avec moins de péril, un aliment à son affection, elle se réfugie en des lettres de conseils et d'affaires : c'est toujours s'occuper du marquis, mais

sans lui donner un prétexte à s'enflammer, sans lui fournir l'occasion de pousser plus avant ses pointes galantes.

« Mme de Sade vient de chez Mme sa mère, qui lui a dit que vous veniez de faire opposition sur tous vos biens. Cette démarche peu réfléchie de votre part me donne quelque inquiétude, parce que je ne vois pas le bien qui peut en résulter et que le mal que vous vous faites est sans réplique. D'un trait de plume, vous liez les mains de tous ceux qui régissent par votre ordre ou par office d'amitié, comme le faisait Mme de Montreuil. Je sais à n'en pouvoir douter, qu'elle allait rembourser un nommé Teissier, que votre opposition a arrêté : ce monsieur clabaude depuis un temps infini et fait les menaces les plus fortes ; on craint qu'il ne fasse une saisie en Provence : cette alerte donnera le branle aux autres créanciers, ils se pourvoiront au Parlement, qui nommera à une administration. Ce sera donc un étranger qui régira toutes choses : croyez-vous, monsieur, que vos affaires en iront mieux ? Je pense que vous devez annuler ce que vous avez fait, qui paraît être contre vos intérêts. Si vos fermiers ou gens d'affaires se conduisent mal pendant votre absence, vous êtes en droit de demander des dédommagements : avec une administration, vous n'avez plus rien à dire. Tout allait aussi bien que les circonstances pouvaient le permettre, on vous libérait petit à petit, mais vous ne pouvez rester tranquille ; j'ai l'honneur d'être, monsieur, avec... je n'en sais rien... il est des temps où vous vous fâchez de tout. »

C'est que ce ne sont point des lettres de ce genre-là que réclame le marquis, qui redevient vite défiant, qui s'impatiente de ces conseils, qui n'entend agir qu'à sa guise, ses inspirations fussent-elles malheureuses. Il se fâche, il méconnaît ces intentions amicales ; il devine, au reste, une tentative de diversion au roman du cœur qui se poursuivait, dans cet intérêt donné à ses affaires, tant que Mlle de Rousset lui ait prouvé de dévouement à sa situation, de tous les côtés difficile. Il a

écrit, assurément, une lettre assez amère, car Mlle de Rousset lui répond de façon un peu vive :

« Que le Seigneur vous comble de ses grâces et de ses bénédictions, Monsieur, et m'accorde, à moi la patience nécessaire pour ne pas vous envoyer mille fois faire... vous m'entendez bien. On ne saurait être plus injuste que vous l'êtes. Vous me feriez devenir folle à lier, si je ne savais pas vos inconséquences. De vous les prouver est peine perdue. Si je vous dis que vous vous trompez, vous me répondez que vous avez la sainte infaillibilité du Pape. Comme tout est faillible à mes yeux, vous plus qu'un autre, je me bornerai simplement à quelques réflexions. Que vous me croyez ou non, je m'en fiche ! Elles seront plus justes que les vôtres. J'aurai le plaisir de vous les avoir dites. Un plaisir..., c'en est un sûrement pour vous que de mortifier les gens... N'en serait-ce pas un également pour moi ? Essayons !... Non, je serais méprisable à mes propres yeux... »

Et elle développe complaisamment les bonnes raisons qu'elle a déjà données, elle entre dans des détails qui attestent combien tout ce qui concerne M. de Sade lui tient encore à cœur ; elle cherche à l'éclairer sur certains, sur le compte desquels il se trompe, avec son habitude de douter de tout le monde, alors qu'ils se trouvent le servir avec désintéressement.

Fin de l'idylle d'amour. — Mais le dénouement de cette aventure sentimentale approche ; il sera brusque. Le marquis n'a pu, décidément, dissimuler longtemps ce caractère quinteux que nous avons vu se manifester dans sa correspondance avec sa femme. Il se plaint, il cherche des dessous mystérieux aux bons avis de Mlle de Rousset, il en vient à l'accuser avec sa continuelle ingratitude : où sont les déclarations madrigalesques d'il y a quelque temps, et les petits vers provençaux, et toute la menue monnaie d'une tendresse qu'il avait fini par faire

partager ! Il donne à Mlle de Rousset, le temps de se ressaisir, de s'apercevoir de son imprudence. Elle en vient, elle, à s'indigner de cette interprétation hargneuse de ses plus amicales pensées. Alors, un jour, ne pouvant pas encore garder le silence, elle éclate, à son tour, dans son dépit d'être ainsi méconnue. Elle est loin du temps où elle appelait M. de Sade « son petit saint » :

« Homme calomniateur, quel intérêt ai-je que vous soyez bien ou mal avec un tel ? Mon caractère n'est point tripoteur. Je ne suis point jalouse. De quoi le serais-je ? Votre amitié et votre attachement ne sont pas assez solides pour en être jalouse. Aujourd'hui vous m'envoyez deux mille baisers, demain, deux mille sottises. Cette manière me déplaît souverainement et me dégoûte à un point que ma plume est prête à s'échapper pour ne jamais plus vous répondre. Si mon commerce vous déplaît, je le discontinue dès ce moment. »

Ce n'est pas la brouille complète, mais elle ne va pas tarder. Le marquis n'implore pas son pardon ; son orgueil s'exaspère, il raille, il décoche quelques traits méchants, d'une méchanceté raffinée, comme il en sait trouver, à celle qui fut pour lui une si parfaite amie. Il a le génie de cette cruauté envers ceux qui lui ont témoigné la plus sincère affection. Il a été si blessant que Mlle de Rousset écrit, une fois (mai 1779), ce simple billet, où l'on sent bien qu'il y a chez elle une sorte de déchirement :

« Tenez, Monsieur, ne nous écrivons plus. Ce n'est pas la peine de nous dire des duretés. Cela aigrit trop le cœur. Je ne veux haïr personne. Vous oublierez aisément, n'est-ce pas, sans de grands efforts.... De mon côté, je vais faire en sorte de vous surpasser.... »

Quel épilogue à cette idylle ! Il y a eu idylle, cependant, et il n'était peut-être pas peu piquant de la rencontrer avec un tel homme !

Des mois et des mois de silence succèdent à cette corres-

pondance, d'abord amicale, qui a été, un moment, enflammée de part et d'autre. Elle a laissé quelque aigreur à la bonne Mlle de Rousset. Quand, en mars 1781, elle recommence à lui écrire, il y a encore trace de son dépit et de ses froissements. Au fond, cette subite indifférence du marquis a peut-être été ce qui l'a le plus contristée. Qui sait si elle n'eût pas préféré des lettres même brutales, même injustes comme les dernières :

« Je vous suis reconnaissante Monsieur, de l'attention que vous avez eue de vous informer au bout de quinze ou dix-huit mois si j'étais encore à Paris.... »

Point d'allusion directe à ce qui s'est passé entre eux ; mais elle n'a rien oublié, on le devine à travers les impressions qu'elle donne de la lecture d'un Voyage à Tahiti. Les Tahitiens, comme on sait, étaient alors fort à la mode et on leur prêtait toutes les vertus primitives. Sous couleur de réflexions sur leurs mœurs, elle fait au marquis une petite leçon de délicatesse, en supposant que les Tahitiens, près de la nature comme ils le sont, ne peuvent être qué tendres et fidèles....

L'amante a disparue mais l'amie reste. — Mais tout est bien fini. L'amante a disparu. L'amie se retrouvera toujours dévouée, toujours empressée aux intérêts du marquis. En 1782, elle est en Provence, pour sa santé physique et morale aussi, car, comme elle le dit, « elle est fatiguée de beaucoup de choses ». Elle le renseigne exactement sur l'état du château de La Coste et entreprend d'y remettre un peu d'ordre, car elle l'a trouvé en un assez piteux état. « Les cuisines, notamment, dit-elle expressivement, sont d'une cochonnerie à faire vomir trente-six chats. » Elle indique les réparations nécessaires, elle conseille de prendre comme successeur à l'intendant Gaufridy un certain Ruppert de Roussillon, avocat retiré, qui serait propre à remplir la place.... Elle avoue, en souriant, que ce Ruppert de Roussillon est persuadé qu'elle n'est pas guidée

par la seule amitié quand il la voit s'occuper avec tant de soin des affaires du marquis. Mais tout cela est loin, et il n'y a plus dans ce souvenir qu'une toute petite pointe d'émotion. Puis, d'aimables tableaux, des descriptions du parc du château, une certaine abondance épistolaire qui se répand en petites histoires locales, telles que les querelles d'un garde avec un paysan soupçonné de braconnage, ou le récit plaisant de la pénurie du gibier, pénurie telle qu'il a fallu acheter au marché le lièvre qu'il était impossible de ne pas envoyer à l'abbesse de Cavaillon. Quelques lettres encore, de ce ton complètement apaisé, puis la correspondance cesse.

Vieilles lettres, froidement étiquetées maintenant, timbrées du cachet d'une bibliothèque, dont l'encre a pâli sur le papier jauni ! Ce fut pourtant de la vie ardente. Ce n'était pas une des moins curieuses découvertes à faire dans ce dossier que celle de cet amour, demeurant dans le « bleu », inspiré à une femme de cœur, par le personnage qui évoque assurément le moins les idées de platonisme et de langoureuse mélancolie....

PAUL GINISTY.

Quoique l'écrivain ait quelque peu rabroué et malmené le marquis, il lui a rendu un signalé service aux yeux de la postérité. Si la publication de *lettres inédites de la marquise de Sade*, nous montre surtout la haine profonde qu'il a toujours portée à sa femme, dans ce second article, nous trouvons un précieux indice pour la psychologie de de Sade et un argument en faveur de notre thèse qu'au fond, c'était un *déséquilibré* portant probablement la tare de l'inversion. C'était un malade que la médecine actuelle aurait soigné et qui de par les circonstances et le milieu est devenu de dégénéré, déséquilibré, un être redoutable et malfaisant par ses productions littéraires.

Mirabeau et de Sade ensemble à Vincennes. — Il y a donc deux phases bien marquées dans l'existence du marquis;

l'une appartient à l'histoire des mœurs de l'époque, l'autre à celle de la psychologie morbide, fruit direct de son emprisonnement, la seconde est la conséquence de la première.

Sade fut d'abord un libertin comme il y en avait alors tant d'autres : il n'était pas plus corrompu que certains de ses contemporains, que Sénac de Meilhan, auteur d'un poème en six chants, dont on ne peut même transcrire le titre : que Tilly, roué, digne ensuite des plus effrontés coryphées de la Régence (1), que Choderlos de Laclos auteur du livre resté fameux *Les Liaisons dangereuses*, ayant pour nous, à l'égard de la société mondaine du XVIIIe siècle, le même intérêt historique que le Satyricon de Pétrone qui nous initie aux débauches du monde romain sous Néron.

Se blasant sur la débauche, de Sade imagina des raffinements cruels qui lui attirèrent l'animadversion publique et les rigueurs de l'autorité : prisonnier d'Etat il voulut se distraire en écrivant le plan de ses romans érotico-sanguinaires.

Mirabeau, prisonnier en même temps que de Sade, se rendit coupable des mêmes écarts : mais le fougueux tribun devenu libre, trouva un dérivatif à ses passions ardentes en se précipitant avec le plus grand éclat dans les agitations de la politique.

Voici les motifs pour lesquels Mirabeau fut enfermé par lettre de cachet à Vincennes. Le marquis de Mirabeau dont on connait la dureté à l'égard de son fils, avait obtenu du roi que ce dernier, après avoir promptement dissipé sa fortune personnelle et le bien disponible de sa femme la belle Mademoiselle de Marignane qu'il avait épousée en 1772, fut interdit et confiné dans ses terres. Mirabeau fils ne tarda pas à rompre son ban pour un

(1) Les Mémoires de Tilly ont été publiés en 1828. En offrant un tableau frappant de la corruption des hautes classes de la société Française, M. de Lesueur a dit avec raison que Tilly, type exact et effroyablement réussi de l'homme à tempérament du XVIIIe siècle, portait jusqu'en son abime de corruption une sorte d'intrépidité héroïque.

motif fort honorable d'ailleurs puisqu'il s'agissait de venger une de ses sœurs des insultes d'un gentilhomme : mais il fut bientôt arrêté, incarcéré au chateau d'If, puis transféré en 1776 au fort de Joux dont le gouverneur charmé par les manières et le langage de son prisonnier lui permit de résider sans en sortir, dans la ville de Pontarlier.

C'est là qu'il séduisit et enleva la jeune et aimable Sophie de Ruffay, épouse d'un septuagénaire, le marquis de Monnier. Il s'enfuit en Hollande et fut extradé à Amsterdam. Sa maitresse enceinte fut déposée dans une maison de retraite de Paris, tandis que lui-même étant enfermé au donjon de Vincennes où il resta 42 mois.

L'espèce de charme que savait exercer Mirabeau agit cette fois encore, et sur qui? sur un magistrat, peu facile cependant, le Lieutenant-général de police Lenoir qui le laissa correspondre avec la belle Sophie, dans une série de lettres. Cette volumineuse correspondance qui fut publiée en 1792 en quatre vovolumes in-8°, ne suffit point à distraire cette imagination ardente, pendant cette longue captivité. Indépendamment des nombreuses traductions qu'il fit dans sa prison pour sa maîtresse, telles que celles de *Boccace*, de *Tibulle*, des *Baisers de Jean second*, il produisit encore plusieurs ouvrages érotiques tels que *Ma Conversion ou le Libertin de qualité*, *le Rideau levé ou l'Education de Laure*, enfin un ouvrage érotico-historique *Erotika Biblion*, recueil de gravelures où sont signalés d'après la Bible, les écarts de l'amour physique chez les peuples anciens, et particulièrement chez les Juifs, et dans lequel, du moins, l'originalité compense l'obscénité de la matière.

Mirabeau était un noble de Provence comme de Sade et ils étaient même un peu parents. D'un tempérament sanguin et d'une grande force de constitution comme de Sade, il s'était livré dans sa jeunesse à de grands excès et avait de grands besoins sexuels. Remarquons en passant que dans notre

Ethnologie du sens génital nous avons classé la race provençale comme la plus lascive de France et la plus portée aux choses de l'amour physique.

Mirabeau enfermé comme de Sade, était plus heureux que lui à ce point de vue. D'abord, sa passion pour Sophie avait pu se satisfaire avant sa détention et, depuis, les lettres brûlantes qu'il lui écrivait lui servaient de dérivatif puissant. Et puis cette détention ne dura que deux ans et demi, tandis que celle du Marquis atteignit près de 14 ans. Ces considérations jointes à la différence du tempérament bilieux du marquis avec le tempérament sanguin du fougueux orateur, empêchèrent Mirabeau d'aller aussi loin que de Sade. Il n'en est pas moins intéressant de constater que, de leur rencontre dans la prison commune de Vincennes, il sortit de suite une querelle. La *Revue rétrospective* nous fournit un curieux passage d'une lettre jusqu'alors inédite, adressée par Mirabeau à M. Boucher, premier commis de la police. « M. de Sade a mis hier en combustion le donjon, et m'a fait l'honneur en se nommant et sans la moindre provocation de ma part comme vous croyez bien, de me dire les plus infâmes horreurs. J'étais, disait-il moins décemment, le *favori* de M. de Rougemont (le gouverneur du château) et c'était pour me donner la promenade qu'on la lui ôtait, enfin il m'a demandé mon nom afin d'avoir le plaisir de me couper les oreilles à sa liberté. La patience m'a échappé et je lui ai dit : Mon nom est celui d'un homme d'honneur qui n'a jamais disséqué ni emprisonné de femmes, qui vous l'écrira sur le dos à coup de canne, si vous n'êtes roué auparavant et qui n'a de crainte que d'être mis par vous en deuil sur la grève [1]. Il s'est tu et n'a pas osé ouvrir la bouche depuis. Si vous me grondez, vous me gronderez ; mais pardieu ! il est aisé de patienter de loin, et assez triste d'habiter la même maison qu'un tel monstre habite. »

[1] A cause de son lien de parenté avec de Sade.

De Sade ne pardonna jamais cette altercation à Mirabeau et voici le jugement qu'il porte sur lui dans Justine « Mirabeau voulut être libertin pour être quelque chose : il n'est et ne sera pourtant rien toute sa vie. »

Et en note « une des meilleures preuves du délire et de la déraison qui caractérisent la France en 1789, est l'enthousiasme radical qu'inspire ce vil espion de la monarchie. Quelle idée reste-t-il aujourd'hui de cet homme immortel et de fort peu d'esprit ? Celle d'un traître, d'un fourbe et d'un ignorant. »

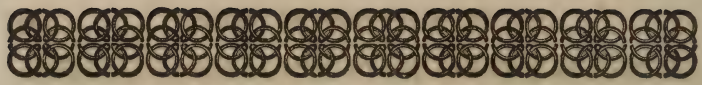

CHAPITRE V

—

PARTICIPATION DU MARQUIS DE SADE A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. SON ACTIVITÉ LITTÉRAIRE.

Délivrance du Marquis par la Révolution Française. — Séjour à Paris. — Goûts dramatiques du Marquis. — Activité littéraire de de Sade. — Le Marquis désavoue la paternité de Justine et Juliette. — Erudition de de Sade et le vrai nom de Jeanne Hachette. Vie privée du Marquis pendant la Révolution. — Activité politique du Marquis. — De Sade admirateur de Marat. — Discours prononcé à la fête décernée par la section des Piques, aux mânes de Marat et de Lepelletier. — Convictions politiques du Marquis. — Le libelle de (Français, encore un effort si vous voulez être républicains). — De Sade était un terroriste de carton. — Humanité réelle du Marquis. — Son arrestation comme suspect de modérantisme.

Délivrance du marquis par la Révolution française. — Comme on l'a vu précédemment, la Révolution ouvrit à de Sade les portes de sa prison. Les premières scènes de cette transformation prodigieuse de la vieille France se jouèrent devant de Sade qui, dès le commencement, lui avait témoigné beaucoup de sympathie, en sa double qualité de philosophe et d'homme persécuté par l'ancien Régime.

On a vu que deux jours avant la prise de la Bastille, de Sade s'était mis en communication avec les passants de la rue Saint-Antoine, à l'aide d'un porte-voix, et, par de terribles insultes contre de Launay, le gouverneur de la Bastille (qui devait être massacré à sa prise), attira une foule considérable qui ne cacha pas son approbation aux plaintes et doléances du prisonnier. La conséquence de cette incartade fut, le lendemain, son envoi à Charenton et il ne fut pas témoin de l'assaut et de la délivrance des rares prisonniers qui se trouvaient le 14 juillet 1789 dans la Bastille.

Cependant, Barras, dans ses *Mémoires*, dit textuellement ceci, à propos de la prise de la Bastille : « J'assistai à ce grand drame, et je vis sortir des cachots les victimes de l'arbitraire, sauvés enfin des vengeances cruelles. Parmi ces prisonniers, j'entendis nommer le trop célèbre Marquis de Sade.... »

Séjour à Paris. — Son divorce obtenu, de Sade se trouva sans famille, ses fils ayant émigré dès le commencement de la Révolution. Selon P. Lacroix, il prit une maîtresse pour faire les honneurs de sa maison. Il habita d'abord la rue du Pot-de-Fer, puis celle de Saint-Sulpice, plus tard dans les rues Neuve-des-Mathurins, et Chaussée-d'Antin, n° 20. Il paraît que dans ce dernier domicile, il donnait d'excellents dîners et soupers aux hommes politiques, et se serait surtout attaché au comte de Clermont-Tonnerre, viveur qui lui était fort sympathique. Mais ceci n'est guère probable, car le marquis avait perdu tous ses biens par la Révolution et se trouvait dans une triste situation financière.

A la vente publique faite par Charavay, en 1864, figure une lettre du 8 ventôse (an III) adressée au représentant Rabaut-Saint-Etienne et apostillée d'une recommandation d'Antoine de Bernard Saint-Afrique. Dans cette lettre, le marquis sollicite un emploi comme bibliothécaire ou comme conservateur d'un musée, donnant comme motifs qu'il est dénué de res-

sources, que son trésor littéraire s'est perdu dans l'assaut de la Bastille et que ses biens ont été confisqués par les brigands de Marseille. En voici, du reste, la teneur :

Citoyen représentant.

Alphonse Sade, homme de lettres, ayant perdu toutes ses propriétés littéraires au siège de la Bastille, où le despotisme ministériel le retenait depuis plusieurs années, venant d'être nouvellement encore pillé et saccagé dans ses biens par des Brigands de Marceille et ayant fait d'ailleurs des pertes innombrables à la Révolution, pertes qu'il est loin de regretter pourtant, puisque c'est à la même cause qu'il doit et sa liberté, et celle de sa Patrie, vous expose néanmoins qu'il se trouve absolument hors d'état d'exister. Propre aux négociations, dans lesquelles son père a passé vingt ans, connaissant une partie de l'Europe, pouvant être utile à la composition ou à la rédaction de quelque ouvrage que ce puisse être, à la tenue, à la régie d'une bibliothèque, d'un cabinet ou d'un Muséum, Sade en un mot qui n'est pas sans talens, implore votre justice et votre bienfaisance, il vous supplie de le placer. Le vrai patriotisme dont il a fait profession, l'utilité dont il s'est empressé d'être de tout temps au bien de sa patrie, tout vous répond qu'il remplira dignement et avec intelligence la place que vous voudrez bien lui obtenir. Attaché par ce double lien à une révolution qu'il a chérie toute sa vie, qu'il a prédite dans ses ouvrages, on ne doit pas douter que les effets de sa reconnaissance ne ranime alors dans son cœur le foyer de toutes les vertus qui caractérise un républicain.

SADE

Paris, ce ventôse, l'an III de la Répub. franc. une et indivisible.

Au bas de la lettre se trouve cette apostille :

« J'appuye avec une entière confiance la réclamation du citoyen Sade. BERNARD-SAINT-AFRIQUE.

En marge, ces mots de Rabaut-Pommier, membre du Comité du Salut-public : « Renv. à la Com. d'inst. publique, le 8 ventôse an III. « RABAUT, secrétaire. »

De Sade disait vrai, son superbe château de la Coste avait été saccagé et brûlé par les paysans dès les premiers mouvements insurrectionnels de 1790 ; il s'était bien gardé de reparaître dans ce pays. Dans le sol du château, on découvrit dit-on, mais n'est-ce pas un racontar ? des instruments de tortures qui servaient à ses débauches. En tous cas, on n'épargna même pas la célèbre *Salle des Clystères* dans laquelle un peintre de talent avait couvert les murailles de peintures les plus bouffonnes ; c'étaient des seringues de toutes grosseurs, à figure humaine, poursuivant, dans une espèce de ronde du sabbat, une foule de..... dos, à qui elles rendaient les armes. On ne peut concevoir rien de plus fantastique, dit le Dr Cabanès à qui nous empruntons le renseignement ci-dessus.

Goûts dramatiques du Marquis. — Bientôt après sa libération de Charenton, il se mit à écrire plusieurs comédies et à les vendre aux nombreux théâtres. Nous citerons à l'examen de ses œuvres dramatiques une correspondance de lui avec le Théâtre-Français.

L'*Isographie des hommes célèbres*, ou *collection de fac-similè* (1823-1843), 4 volumes in-4°, a publié une lettre qui atteste les goûts dramatiques du personnage ; elle a été fournie par la collection de M. de la Porte, la voici :

« Vive Dieu ! voilà au moins une lettre qui me plaît et je vous en remercie. C'est tout ce que je demandais. J'accepte l'arrangement proposé par M. Vaillant. C'est celui dont il m'avait parlé et qui a fait la matière de ma lettre d'hier. Voilà mon poème et j'attends l'argent le plus tôt possible.

Voici maintenant tout ce qui concerne la comédie. Je vous envoie franc de port deux exemplaires d'une comédie que je viens de faire représenter à Versailles, et qui, j'ose le dire, a eu le plus grand succès. Je remplissais moi-même dedans le rôle de Fabrice. L'un de ces exemplaires est pour vous ; je vais vous dire l'usage que je vous prie de faire de l'autre.

Je vous prie de le présenter au chef de votre meilleure troupe et de lui dire que vous êtes chargé de la part de l'auteur de lui proposer la représentation de cet ouvrage. Vous lui direz que s'ils veulent, je remplirai le même rôle que j'ai joué à Versailles, celui de Fabrice, mais que de toute façon je m'engage à aller moi-même le leur faire répéter.

J'ai l'honneur de vous remercier et de vous saluer de tout mon cœur.

De Sade.

10 pluviose an VI, Versailles.

Activité littéraire du Marquis de Sade. — Pendant la Révolution, apparurent l'un après l'autre les ouvrages principaux et mal famés du marquis, les 3 romans *la Philosophie dans le Boudoir*, *Justine* et *Juliette*, romans qui lui ont créé dans le monde moderne une renommée identique à celle d'Erostrate dans l'antiquité.

La première édition de Justine parut en 1791 ; il est probable que s'il n'en a pas écrit la plus grande partie en prison, tout au moins en a-t-il fait là l'ébauche. Cette première édition est aussi obscène, mais bien moins terrible que les suivantes. Elle a été rééditée par le bibliophile éditeur Liseux, sous le titre de *Liber Sadicum*.

Marciat suppose avec raison que l'influence du milieu des terribles évènements de la Révolution, des cruautés et des massacres qui s'y commirent, a porté de Sade à corser ses écrits et à les diriger dans cette voie. *Aline et Valcour*, paru en 1790, mentionne expressément que ce roman a été écrit à la Bastille un an avant la Révolution.

Alors, suivirent en 1795 la *Philosophie dans le Boudoir* et en 1797, comme apogée et couronnement, l'édition dernière et complète de Justine et Juliette en 10 volumes in-16, illustrée de gravures atroces.

L'activité littéraire du marquis de Sade, activité très fertile que nous apprécierons plus tard, dura jusqu'en 1801, l'année

de son nouvel emprisonnement. On peut dire que ces ouvrages ont été conçus en prison, exécutés pendant la Révolution et remaniés d'après les expressions extérieures de celle-ci.

De Sade désavoue la paternité de Justine et de Juliette. — On a beaucoup discuté dans le monde littéraire, cette circonstance que de Sade a souvent désavoué la paternité de Justine et Juliette. Nous trouvons des détails intéressants à ce sujet dans la plaquette de Dentu déjà citée.

Le *Journal de Paris*, des citoyens Rœderer et Corancez (26 germinal, an VI, page 860), renferme cette note :

« *Aux Rédacteurs du Journal*,

« Dans le n° 9 du *Cercle* nous venons de lire deux articles qui concernent le citoyen de Langle. Dans l'un on annonce sa mort, dans l'autre on insulte à ses mânes par une inculpation grave. Ces deux articles sont également faux. Le citoyen de Langle est plein de vie et cet ouvrage qu'on lui attribue, cet ouvrage obscène intitulé : *Justine ou les Malheurs de la vertu* n'est pas de lui. Personne n'ignore qu'il est d'un certain monsieur de Sade à qui la Révolution du 14 Juillet ouvrit les cachots de la Bastille. Le citoyen de Langle sans doute n'est pas connu de l'auteur du *Cercle*, il y paroît ; mais si ce journaliste avoit parcouru quelques pages seulement du *Voyage en Espagne*, s'il s'étoit donné la peine de confronter la morale de ce livre avec les principes et les maximes de *Justine*, il auroit jugé facilement que deux productions aussi différentes ne sortoient pas de la même plume. »

Dans le numéro du 29 germinal (page 872) on lit cette réponse :

« *Aux Rédacteurs du Journal*,

« Un article de votre feuille du 26 germinal, citoyens, me nommant et m'insultant personnellement, je crois devoir me servir

de ce même journal, qui me parut toujours le dépôt où tout homme pouvoit confier sa défense aux calomnies qu'il avoit le malheur d'essuyer, pour vous prier de faire savoir au public qu'il est *faux*, absolument *faux*, que je sois l'auteur du livre ayant pour titre : *Justine ou les Malheurs de la Vertu*, et comme la calomnie, depuis quelque temps surtout, se plaît à lancer plus violemment que jamais ses venins sur moi, relativement à cette noire inculpation, je préviens, qu'ennuyé d'avoir méprisé jusqu'ici les stupides clameurs de la sottise et de l'imbécillité, je les recueillerai désormais avec soin, pour attaquer, par toutes les voies qu'offre la justice contre la calomnie, le premier venu qui se croira permis de me nommer encore pour l'auteur de ce mauvais livre. » « SADE. »

Érudition de de Sade. Le vrai nom de Jeanne Hachette. — Ce n'est pas d'ailleurs la seule production de de Sade qu'ait insérée ce recueil. Voici le marquis sous un jour imprévu (an VI, page 1269). Érudit critique, il donne le vrai nom de Jeanne Hachette, du moins le nom sous lequel elle était connue. On sait que, fille de Jean Fourquet, officier des gardes du palais de Louis XI, elle fut adoptée à la mort de son père par dame Mathieu Laisné, intendante de l'hôtel des gouverneurs de Beauvais.

« *Aux Auteurs du Journal.*

« S'il existe un savant dans le monde auquel on puisse pardonner une foible erreur dans l'histoire des événements de la terre, c'est assurément celui qui met autant de profondeur, de sagacité, de précision dans l'histoire des évènements du ciel. Occupé d'objets si sérieux, de calculs si intéressans et toujours si justes, le citoyen Lalande n'est-il pas excusable de s'être trompé sur le nom de l'héroïne de Beauvais, quand presque tous les historiens modernes lui tracent la route de cette erreur? Je le prie donc de me pardonner, si, bien moins pour relever cette légère faute que pour rendre à l'immortalité le véritable nom de cette

héroïne, je prouve évidemment que jamais cette fille ne porta le nom de *Hachette*.

Ayant traité ce sujet dans une tragédie lue au Théâtre Français, le 24 novembre 1891, j'ai dû prendre les plus exactes précautions pour éclairer les faits historiques qui le concernent. D'après Hainaut, Garnier et quelques autres, il fut devenu très simple que j'eusse pensé, comme le citoyen Lalande, que cette femme s'appelait *Jeanne Hachette* ; mais pour me rendre plus certain du fait, je crus devoir consulter, à Beauvais même, les lettres-patentes accordées par Louis XI à l'illustre guerrière de cette ville, et déposées pour lors à la maison commune : je les transcrivis, et elles seront un jour littéralement imprimées à côté de ma pièce. Voici ce que l'on trouve dans ces lettres, et ce que je crois devoir placer ici, pour donner à ce que j'établis toute l'authenticité que doit avoir la hardiesse d'un reproche littéraire fait à des savants tels que Garnier, Hainaut, Lalande, etc., etc.

« Après le protocole d'usage, c'est ainsi que Louis XI s'exprime dans les patentes accordées à l'héroïne dont il s'agit :

« Savoir faisons que, par considération de la bonne et vertueuse résistance qui fut faite, l'année dernière passée [1472], par notre chère et bien-aimée *Jeanne Laisné*, fille de *Mathieu Laisné*, demeurant en notre ville de Beauvais, à l'encontre des Bourguignons, etc., etc.

« En voilà assez pour faire connoître d'une manière incontestable le nom de la fille célèbre, qui, à la tête des femmes de la ville, repoussa vigoureusement, des remparts de Beauvais, les troupes du duc de Bourgogne. Le reste de ces patentes n'a pour objet que d'accorder à *Jeanne Laisné* et à son amant, *Colin Milon*, les récompenses et les honneurs dus à cette courageuse action.

« Je prie ceux qui voudroient révoquer en doute cette vérité de prendre auparavant la peine d'aller vérifier, comme je l'ai fait, à Beauvais, les lettres patentes que je cite, et ils ne contrarieront plus un fait établi sur d'aussi fortes preuves.

« SADE. »

Vie privée du marquis pendant la Révolution. — A tout prendre, nous ne sommes qu'insuffisamment rensei-

gnés sur la vie privée du marquis pendant la Révolution. On ne peut que simplement conjecturer qu'en raison de ses habitudes antérieures, il a dû reprendre son ancienne vie de débauché. Lorsqu'il fut de nouveau arrêté en 1801, on trouva sa chambre à coucher garnie de grandes images, représentant les scènes les plus atroces du roman de Justine.

Restif de la Bretonne, qui place l'affaire Keller et le scandale de Marseille à Paris pendant la Révolution, raconte encore plusieurs histoires analogues, dont l'authenticité nous paraît des plus douteuses, bien qu'il puisse y avoir un fond de vérité. Ainsi il raconte dans ses *Nuits de Paris*, 155 nuits, Nefonde : « Le même soir je vis un autre mariage. Le comte de S..., un cruel roué, voulut se venger de la fille d'un sellier, qu'il n'avait pu séduire. Elle allait se marier et il disposa tout pour s'emparer des nouveaux époux sans se compromettre. Il réunit..... *virum suum luparum connubio adjungere coegit coram alligata uxore quæ quandoque virgis caudebatur.* » (Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne.)

Le Docteur Marciat apprécie à sa juste valeur les histoires que Restif de la Bretonne attribue à de Sade. « Restif de la Bretonne semble avoir, dans ses *Nuits de Paris*, visé assez fréquemment le marquis de Sade qu'il détestait et jugeait exécrable, bien que lui-même, après *Justine*, eût publié, en l'attribuant à Linguet, une *Anti-Justine* d'un libertinage sans limites. »

Les récits de Restif n'ont donc qu'une valeur très relative. C'est pour ce motif que je n'ai pas relevé tous ceux qui ont trait à la vie de de Sade avant sa captivité à Vincennes. Pendant la Terreur, Restif, redoutant « le monstre », le désigne sous le nom de M. Benavent. A la date du 3 juin 1794, Restif fait un récit de trois sœurs, marchandes de brosses, qui furent envoyées par leur père qui était un libertin, porter des brosses chez M. Bénavent aux arcades du Palais-Royal, près le

passage Penthièvre, n° 16. « J'arrivai chez le citoyen Bénavent à 9 heures du matin, raconte la première sœur. Il était encore au lit. « Ha, ha ! c'est vous, Placidie ? — Vous savez déjà mon nom ? — Oh ! que oui, ma petite, et mieux que cela, que vous chantez comme une serine. Passez là..... » Il me fit avancer sur un petit carré ! Aussitôt une poulie me tira ; je voulus sortir, mais je me vis environnée de fils de fer qui formèrent une cage et je fus enlevée du plancher sur la poulie : Il entra une jeune fille qui me joua un air sur une serinette et le Monsieur me dit qu'elle jouerait jusqu'à ce que je le susse. « Oh je le sais, lui criai-je, citoyen ! » et je le chantai, recommençai au moins dix fois, pendant que..... Puis on me descendit, on me paya, je m'en allai. »

La seconde sœur, employée aussi par son père : « Je fus encagée tout comme ma sœur, pendant que..... Mais quand je fus descendue, il y eut une petite différence. Comme je passais sur un autre carré pour aller recevoir mon payement, quatre crochets s'attachèrent à mes jupes et je fus enlevée du plancher. L'homme prit une machine qu'il appelait un télescope... Après cela, je fus redescendue doucement : on me paya et je m'en allai. »

« Pour moi, dit la troisième sœur, après que tout ce qu'elles vous ont conté là me fut arrivé, que j'eus été encagée, que j'eus chanté, que j'eus été mise au croc, l'homme me fit entrer dans un cabinet tout en glaces, où je fus mise au bain. Au bout d'une demi-heure, on retira la cuve et je me trouvai là, seule et nue, pendant un autre quart d'heure. »

Tout cela est du pur racontar, et ne mérite pas l'examen. Nous ne le rapportons que pour compléter la biographie de notre personnage.

Il y a du reste une preuve démontrant la fausseté de ces histoires. Dans le rapport du préfet de police qui fit arrêter le marquis, toutes ces machines ne sont pas mentionnées, alors que cependant on lui reproche son cabinet « tapissé de grands

tableaux, représentant les principales obscénités du roman de Justine ».

Le bibliophile Jacob explique également que ces racontars ont pour base la haine que de Sade et Restif se portaient réciproquement.

Activité politique du Marquis. — L'activité politique du marquis pendant la Révolution est à remarquer ; avec la pénétration qui lui est particulière, il avait prévu l'approche de cette Révolution. Ainsi il dit dans le roman *d'Aline et Valcour*, écrit à la Bastille en 1788 . « Une grande Révolution se prépare dans notre patrie : la France est lasse des crimes de nos souverains, de leurs cruautés, de leurs débauches et de leurs folies ; elle est lasse du despotisme, et elle va rompre ses liens. » Dans la solitude de sa cellule, le marquis était arrivé à développer systématiquement dans ses Ecrits les principes révolutionnaires, surtout la lutte contre Dieu, la royauté et le clergé, ses ennemis. La « victime » de la Bastille prit ensuite une part active aux événements de la Révolution et se montra partisan enthousiaste des Terroristes. Nous avons déjà mentionné son amitié avec Clermont-Tonnerre. Il devint secrétaire de la section des Piques, appelée aussi section de la place Vendôme ou section de Robespierre. « Pendant les troubles du 2 septembre où chacun s'enfermait chez soi, il se crut le mieux protégé au sein de sa section. Ainsi il quitta sa demeure dans la Rue Neuve des Mathurins et se rendit le soir chez les capucins de la place Vendôme. Les amis de Robespierre n'y étaient pas, mais se trouvaient au club des Jacobins. De Sade, qui signait le « citoyen Sade », était connu comme un homme qui avait été détenu injustement en prison sous l'ancien Régime. Il avait la figure fine et douce, était blond, déjà un peu chauve, aux cheveux grisonnants : « Voulez-vous être notre secrétaire ?—Volontiers !» Il prit la plume.» Jules Michelet : *Histoire de la Révolution Française*, Paris, 1869, vol. VI.

Cependant, n'oubliant pas son passé, il se tint sur une réserve modeste et joua dans sa section le rôle du Philanthrope, employant une partie de son temps à visiter les hôpitaux sur l'état desquels il faisait des rapports. Voici ce qu'on trouve dans la plaquette de Dentu, *loc. cit.*

« Le 27 mars 1874, passait en vente une pièce autographe, signée, datée de Paris, 15 juin an II (1793), une page in-4°. C'est une nomination par les commissaires des sections de Paris, de quatre délégués pour porter à la maison commune une adresse demandant le rapport du décret « qui érige une force armée et soldée dans Paris, composée de six mille hommes à quarante sols par jour. » Sade est au nombre des commissaires et il a écrit la pièce en qualité de secrétaire de l'Assemblée. Le 25 avril 1858 se vendait un rapport des citoyens Carré, Sade et Désormeaux, chargés par la Commission des hospices de santé d'inspecter les hôpitaux des Petites-Maisons, de la Teignerie, des Filles-Saint-Thomas et de la Mère-de-Dieu. Il était rédigé par le citoyen Sade, « lequel n'a jamais travaillé que sous les yeux et d'après les notes qu'il a prises lui-même, ou qu'il a reçues de ses collègues ». C'était un manuscrit avec cinq petites lignes autographes, signé par de Sade, 26 février 1793, signé aussi par Carré et Désormeaux (88 pages in-folio).

De Sade admirateur de Marat. — De Sade devait être un admirateur enthousiaste du farouche Marat qui réalisait un des personnages de *Juliette*. Après l'assassinat de « l'ami du peuple » par Charlotte Corday, il prononça en son honneur un discours révolutionnaire des plus enflammés, et où il célèbre comme Déesse unique des Français, la sainte et divine Liberté (29 septembre 1793, discours prononcé à la fête d'armée, par la section des Piques aux mânes de Marat et de Le Pelletier, par Sade, citoyen de cette section et Membre de la Société Populaire).

« Ce document bien composé, traduit sans doute les sentiments d'une collectivité, d'une époque, plutôt que les sentiments intimes d'un individu. Il mérite cependant d'être transcrit en entier au point de vue de la psychologie de de Sade (1). »

Citoyens,

Le devoir le plus cher à des cœurs vraiment républicains est la reconnaissance due aux grands hommes ; de l'épanchement de cet acte sacré naissent toutes les parties nécessaires au maintien et à la gloire de l'Etat. Les hommes aiment la louange et toute nation qui ne la refuse pas au mérite trouvera toujours, dans son sein, des hommes envieux de s'en rendre dignes ; trop avares de ces nobles tributs, les Romains, par une loi sévère, exigaient un long intervalle entre la mort de l'homme célèbre et son panégyrique ; n'imitons point cette rigueur, elle refroidirait nos vertus ; n'étouffons jamais un enthousiasme dont les inconvénients sont médiocres et dont les fruits sont si nécessaires : Français, honorez, admirez toujours vos grands hommes. Cette effervescence précieuse les multipliera parmi vous, et si jamais la postérité vous accusait de quelque erreur, n'auriez-vous pas votre sensibilité pour excuse ?

Marat ! Le Pelletier ! ils sont à l'abri de ces craintes, ceux qui vous célèbrent en cet instant, et la voix des siècles à venir ne fera qu'ajouter à ces hommages que vous rend aujourd'hui la génération qui fleurit. Sublimes martyrs de la liberté, déjà placés au temple de mémoire, c'est de là, que toujours révérés des humains vous planerez au-dessus d'eux, comme les astres bienfaisants qui les éclairent, et qu'également utiles aux hommes, s'ils trouvent dans les uns la source de tous les trésors de la vie, ils auront aussi dans les autres, l'homme modèle de toutes les vertus.

Etonnante bizarrerie du sort ! Marat, c'était du fond de cet antre obscur où ton ardent patriotisme combattait les tyrans

(1) Marciat, *loc. cit.*

avec autant d'ardeur que le génie de la France indiquait ta place dans ce temple où nous te révérons aujourd'hui.

Egoïsme est, dit-on, la base de toutes les actions humaines, il n'en est aucune, assure-t-on, qni n'ait l'intérêt personnel pour premier motif, et, s'appuyant de cette opinion cruelle, les terribles destructeurs de toutes les belles choses en réduisent à rien le mérite. O Marat ! combien tes actions sublimes te soustraient à cette loi générale ! quel motif personnel d'intérêt t'éloignait du commerce des hommes, te privait de toutes les douceurs de la vie, te reléguant vivant dans une espèce de tombeau ? Quel autre que celui d'éclairer tes semblables et d'assurer le bonheur de tes frères ? Qui te donnait le courage de braver tout... jusqu'à des armées dirigées contre toi, si ce n'était le désintéressement le plus entier, le plus pur amour du peuple, le civisme le plus ardent, dont on ait encore vu l'exemple ?

Scévola, Brutus, votre seul mérite fut de vous armer un moment pour trancher les jours de deux despotes, une heure au plus votre patriotisme a brillé ; mais toi, Marat, par quel chemin plus difficile tu parcourus la carrière de l'homme libre ! Que d'épines entravèrent ta route avant que d'atteindre le but. C'était au milieu des tyrans que tu nous parlais de liberté ; peu faits encore au nom sacré de cette déesse, tu l'adorais avant que nous la connûssions : les poignards de Machiavel s'agitaient en vain sur ta tête sans que ton front auguste en parût altéré : Scévola et Brutus menaçaient chacun leurs tyrans, ton âme bien plus grande, voulait immoler à la fois tous ceux qui surchargeaient la terre et des esclaves t'accusaient d'aimer le sang ! grand homme c'était le leur que tu voulais répandre. Tu ne te montrais prodigue de celui-là que pour épargner celui du peuple : avec autant d'ennemis ne devais-tu pas succomber ? Tu désignais les traîtres, la trahison devait te frapper.

Sexe timide et doux, comment se fait-il que vos mains délicates aient saisi le poignard que la sédition aiguisait ? Ah ! votre empressement à venir jeter des fleurs sur le tombeau de ce véritable ami du peuple nous fait oublier que le crime put trouver un bras parmi vous.

Le barbare assassin de Marat, semblable à ces êtres mixtes auxquels on ne peut assigner aucun sexe, vomi par les enfers pour le désespoir de tous deux, n'appartient directement à aucun. Il faut qu'un voile funèbre enveloppe à jamais sa mémoire ; qu'on cesse surtout de nous présenter, comme on ose le faire, son effigie sous l'emblème enchanteur de la beauté. Artistes trop crédules, brisez, renversez, défigurez les traits de ce monstre, ou ne l'offrez à nos yeux indignés qu'au milieu des furies du Tartare.

Ame douce et terrible ! Le Pelletier, que tes vertus viennent un instant adoucir les idées qu'ont aigries ces tableaux. Si tes heureux principes sur l'éducation nationale te survivent un jour, les crimes dont nous nous plaignons ne flétriront plus notre histoire. Ami de l'enfance et des hommes, que j'aime à te suivre dans les moments où ta vie politique se consacre tout entière au personnage sublime de représentant du peuple ; tes premières opinions tendirent à nous assurer cette liberté précieuse de la presse sans laquelle il n'est plus de liberté sur terre ; méprisant le faux éclat du rang où des préjugés absurdes et chimériques te plaçaient alors, tu publias que s'il pouvait exister des différences entre les hommes, ce n'était qu'aux vertus, qu'aux talents qu'il appartenait de les établir.

Sévère ennemi des tyrans, tu votas la mort de celui qui avait osé comploter celle de tout un peuple : un fanatique te frappa, et son glaive homicide a déchiré tous nos cœurs ; ses remords nous vengèrent, il devint lui-même son bourreau : ce n'était point assez... Scélérat ! que ne pouvons nous immoler tes mânes ! Ah ! ton arrêt est dans le cœur de tous les Français. Citoyens, s'il était des hommes parmi vous qui ne fussent pas encore assez pénétrés des sentiments que le patriotisme doit à de tels amis de la liberté, qu'ils tournent leur regard vers les derniers mots de Le Pelletier, et remplis à la fois de douleur et de vénération, ils éprouveront plus que jamais la haine due à la mémoire du parricide qui put trancher une si belle vie.

Unique déesse des Français, sainte et divine Liberté, permets qu'aux pieds de tes autels nous répandions encore quelques larmes sur la perte de tes deux plus fidèles amis : laisse-nous

enlacer des cyprès aux guirlandes de chêne dont nous t'environnons. Ces larmes amères purifient ton encens et ne l'éteignent pas : elles sont un hommage de plus à tous ceux que nos cœurs te présentent... Ah ! cessons d'en répandre, citoyens ; ils respirent, ces hommes célèbres que nous pleurons ; notre patriotisme les revivifie ; je les aperçois au milieu de nous... Je les vois sourire au culte que notre civisme leur rend. Je les entends nous annoncer l'aurore de ces jours sereins et tranquilles où Paris plus superbe que ne fut jamais l'ancienne Rome deviendra l'asile des talents, l'effroi des despotes, le temple des arts, la patrie de tous les hommes libres.

D'un bout de la terre à l'autre, toutes les nations envieront l'honneur d'être alliées au peuple français. Remplaçant le frivole mérite de n'offrir aux étrangers que nos coutumes et nos modes, ce seront des lois, des exemples des vertus et des hommes que nous donnerons à la terre étonnée, et si jamais les mondes bouleversés cédant aux lois impérieuses qui les meuvent venaient à s'écrouler... à se confondre, la déesse immortelle que nous encensons, jalouse de montrer aux races futures le globe habité par le peuple qui l'aurait le mieux servie, n'indiquerait que la France aux hommes nouveaux qu'aurait recréés la nature.

SADE, *rédacteur*.

L'assemblée générale de la Section des Piques, applaudissant aux principes et à l'énergie de ce discours, en arrête l'impression, l'envoi à la Convention nationale, à tous les départements, aux armées, aux autorités constituées de Paris, aux quarante-sept autres sections et aux sociétés populaires.

Arrêté en assemblée générale ce 29 septembre 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

VINCENT, *président*,
GÉRARD, MONCIN, PARIS, *secrétaires*.

Sous un portrait de Marat, le Marquis écrivit le quatrain suivant :

Du vrai républicain unique et chère idole
De ta perte, Marat, ton image console ;
Qui chérit un grand homme, adopte ses vertus.
Les cendres de Scévole ont fait naître Brutus.

(*Revue Rétrospective*, *Paris*, 1833.)

Convictions politiques et caractère privé du Marquis. — Tous les rapports s'accordent à dire que le marquis de Sade fut secrètement méprisé et détesté par les autres membres de la Section des Piques, ainsi que par les autres terroristes. Dans la célèbre « liste des ci-devants nobles » par Jacques Dulaure, parue en 1791, on trouve un violent article contre le marquis de Sade (Biographie universelle). Pour cette liste très intéressante voir p. 4. Jacob. *Curiosités de l'Histoire de France*, Paris 1858. — *La liste des nobles de Dulaure.* De Sade n'était certainement pas républicain par conviction politique. Il combattait seulement contre les lois et l'ancien régime aristocratique en haine de son emprisonnement et sous l'influence de la théorie du libertinage développée par lui dans ses écrits. « C'était un philosophe du vice » mais non un homme politique passionné. « Scélérat absolu en théorie, il était en réalité très doux, prudent et plein de phrases de vertu [1]. »

La République n'était pour de Sade qu'une arme lui permettant de démolir la religion et la morale qu'il représentait comme un reste odieux de la Royauté. Toutes les idées de sa vie sont condensées dans un libelle qui a pour titre : *Français, encore un effort si vous voulez être Républicains*, etc., etc., qui est inséré dans *la Philosophie dans le Boudoir*, après et avant des scènes de lubricité révoltantes, des *épisodes d'amour* comme les dénomme l'auteur. Il sert de réponse à une question posée par la jeune Eugénie, une hystéro-nymphomane et à qui on apprend, en quelques heures, des choses que bien des femmes ignorent toute leur vie.

« Eugénie

« Je voudrais savoir si les mœurs sont vraiment nécessaires dans un gouvernement, si leur influence est de quelque poids sur le génie d'une nation. »

[1] Janin, *loc. cit.*

En réponse à cette question, on lit à Eugénie ledit libelle.

Il y est parlé de tout, excepté de la République, et c'est au fond un plaidoyer chaleureux en faveur du libertinage et du droit de chacun, à donner l'essor à tous les vices et tous les crimes passionnels.

Nous le reprendrons quand nous ferons l'analyse des théories communistes et surtout anarchistes du Marquis. Pour le moment, contentons-nous d'en signaler l'esprit et les tendances.

Disons seulement que dans ce fatras, soi-disant écrit au nom de la République, le divin Marquis attaque la Religion tout d'abord. Après avoir dit qu'il ne faut pas fonder la morale sur la religion, mais la religion sur la morale, il démolit à leur tour la Morale, les Mœurs et les Lois. Bref, il ramène les républicains selon son évangile personnel à de véritables anarchistes qui ne reconnaissent ni Dieu, ni maître, ni morale, ni lois et à qui tous les crimes sont permis au nom de la Liberté et de la République. En un mot il prend modèle sur les massacreurs de septembre à Paris et les brigands de Carrier à Nantes.

De Sade était un Terroriste de carton. — Mais tout cela c'est sur le papier, c'est du verbiage, car des théories à la pratique, il y a loin. De Sade était un pseudo-terroriste de boudoir musqué, et non un frère farouche payant de sa personne et donnant l'exemple. Rien de plus facile pour de Sade, s'il avait voulu, de se faire envoyer en mission comme Carrier à Nantes, comme Le Bon à Nantes, Fréron à Toulon et Barrère à Lyon.

Il aurait pu guillotiner, faire éventrer à son aise les prisonniers, et s'offrir de temps en temps une victime à son goût, mettant ainsi lui-même la main à la pâte.

Quelle belle occasion pour lui de pouvoir exécuter impuné-

ment au nom du Salut Public et de mettre en pratique ses théories cruelles et féroces dignes d'un cannibale. Rien de tout cela ! Pendant que les autres opèrent, il reste, bien tranquille, dans ses fonctions douces de secrétaire.

Humanité réelle du Marquis. — Aussi ne tarda-t-il pas à être suspect de modérantisme aux vrais terroristes, et deux belles actions humaines *en complet désaccord avec ses théories*, vinrent confirmer cette opinion.

Le beau-père et la belle-mère du Marquis, ces deux ennemis qui avaient empoisonné sa jeunesse et l'avaient poursuivi toute sa vie d'homme mûr, ce beau-père qui lui avait refusé la main d'une femme qu'il adorait et lui avait imposé celle qu'il a toujours détestée, cette présidente de Montreuil, dont le crédit auprès des gouvernants l'avait maintenu à la Bastille, après la revision de son procès d'Aix, se trouvent au nombre des accusés ci-devant nobles et menacés de porter la tête sous le couperet de la guillotine. Pour se venger d'eux, de Sade n'avait qu'à laisser parler Fouquier-Tinville, l'accusateur public.

C'est ce qu'aurait fait simplement un homme rancunier et dur. Un homme cruel, aimant le sang, comme les types de *Justine* et *Juliette*, serait allé insulter ses ennemis dans leur prison, aurait joui avec délices de la vue de leur désespoir et aurait mis le comble à son bonheur en les voyant sur l'échafaud éternuer dans le baquet du bourreau Sanson. Il aurait même pu profaner leurs cadavres et satisfaire sa curiosité lubrique, moyennant quelques paquets d'assignats donnés aux aides du bourreau. Non, rien de tout cela !

Arrestation du Marquis comme suspect de modérantisme. — Cet homme à qui la renommée littéraire a donné une réputation si épouvantable et une notoriété si infâme

n'use de son influence que pour sauver ses beaux-parents, en se compromettant lui-même gravement. Aussi, comme d'après les théories du Marquis, le *vice est toujours récompensé et la vertu punie*, cet acte de vertu le fait suspecter de *modérantisme* et arrêter le 6 décembre 1793 par ordre du Comité de la Sûreté générale ; conduit successivement dans les prisons des Madelonnettes, des Carmes et de Picpus, il n'obtint sa liberté que le 9 thermidor par Rovère, à qui, en reconnaissance, il vendit son domaine de la Coste.

Le marquis de Sade n'avait donc pas le cœur aussi cruel qu'on pourrait le supposer d'après ses écrits, et ce n'était pas un criminel endurci, aimant à teindre ses mains du sang de ses semblables. Pauvre Marquis ! que cet acte d'humanité te soit compté à ton actif par cette Justice Divine à laquelle tu as toujours refusé de croire, car il s'en est fallu de bien peu que tu ne sois devenu la preuve convaincante de tes paradoxales théories !

CHAPITRE VI

—

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA VIE DU MARQUIS

De Sade abandonne la Politique. — Tolérance générale pour ses écrits. — Dangers pour le Marquis résultant de la publication de Zoloë. — Dernière arrestation du Marquis. — De Sade victime de la vengeance du premier Consul. — Attaques violentes contre Joséphine Bonaparte dans Zoloë. — Rapport mensonger du Préfet de Police au Sénateur Ministre de la Police.

Protestations vaines du Marquis contre son incarcération. — Transfert à Bicêtre, puis à Charenton.

De Sade abandonne la Politique. — Tolérance générale pour ses écrits. — On conçoit sans peine que de Sade abandonne la politique qui avait failli lui jouer un si mauvais tour. Il s'adonne tout entier à ses productions théâtrales et à refaire ses diverses éditions de *Justine*, dont la première remontait à 1791. Entre elles, il intercale en 1795 la *Philosophie dans le Boudoir*, ouvrage moins cruel que *Justine*, mais bien plus dangereux par ses sophismes immoraux ; enfin en 1797, il fait paraître la dernière et définitive édition de *Justine* et *Juliette*, dont il offrit 5 exemplaires richement reliés, avec dédicace, aux 5 Directeurs. On a retrouvé successivement dans

les ventes, quelques-uns de ces exemplaires, et notamment celui de Barras.

A l'époque jouissante et peu collet-monté du Directoire, les romans du marquis de Sade étaient considérés comme des ouvrages paradoxaux, mais que l'on pouvait lire. On les vendait publiquement chez les libraires sans que la magistrature y mit le moindre obstacle.

C'était cependant bien autre chose que les grivoiseries et les pornographies malpropres de notre époque que la *Ligue de la Feuille de Vigne* poursuit au nom de la morale publique.

On trouve les écrits du Marquis mentionnés dans les ventes et catalogues publics. Un grand capitaliste en soutint la vente, qui s'étendit de Paris sur la province et l'étranger, et il en tira de beaux bénéfices.

Cela dura jusqu'en 1801.

Danger pour le Marquis de la Publication de Zoloë. — En thermidor de l'année précédente (an VIII) le Marquis avait publié un roman obscène *Zoloë et ses deux acolytes* qui n'était au fond qu'un violent pamphlet contre Joséphine de Beauharnais (Zoloë), Madame Tallien (Laureda), et Visconti (Volsange), contre les puissants du jour Bonaparte (Comte d'Orsec), Barras (Vicomte de Sabar), un sénateur (Fessinot), et un capucin (Pacôme), etc., pamphlet dans lequel ces personnages s'adonnaient à des scènes de débauche commune dans une petite maison.

On comprend d'après cela qu'aucun libraire français n'ait voulu affronter le risque d'encourir la colère du premier Consul, si fortement malmené dans ce libelle. Pour qu'on ne conservât d'ailleurs aucun doute sur ses intentions, l'auteur avait eu soin de déclarer que c'était bien une histoire *vécue*, qu'il avait voulu écrire « Qu'on se rappelle, écrit-il, que nous parlons en historien. Ce n'est pas notre faute si nos tableaux sont chargés des couleurs de l'immoralité, de la perfidie et de

l'intrigue. Nous avons peint les hommes d'un siècle qui n'est plus. Puisse celui-ci en produire de meilleurs et prêter à nos pinceaux les charmes de la vertu ! ».

Ce mot de vertu qui revient si souvent sous la plume du marquis de Sade, ce mot qu'il a fait entrer comme sous-titre dans un de ses trois fameux romans (*Justine ou les Malheurs de la Vertu*) ce mot seul aurait suffi à révéler le nom de l'auteur de Zoloë. Aussi, quoique ce libelle fut imprimé en Hollande, ce qui empêchait de découvrir légalement son auteur anonyme, Napoléon ne s'y trompa point et devenu tout puissant comme premier Consul, ne tarda pas à se venger.

Dernière arrestation du Marquis. — Le Marquis fut arrêté le 15 ventôse de l'an IX (5 mars 1801) sous le prétexte spécieux d'avoir écrit des ouvrages contraires à la morale et aux mœurs *Justine* et *Juliette*. On a prétendu que de Sade avait fait relier richement un exemplaire des dix volumes de cette œuvre, avec de la peau tannée d'une femme guillotinée pendant la Révolution.

Ceci est de la pure légende fantaisiste comme celle qui avance que pendant la même Révolution, il existait à Paris rue de la Bièvre, une tannerie de cuir humain, toujours avec la peau douce et satinée des femmes aristocrates guillotinées, dont on faisait des gants d'une exquise souplesse pour les mirliflores de l'époque. La Révolution compte à son actif assez d'atrocités, pour qu'on ne lui impute point de bourdes de ce calibre là. Il n'est pas probable que de Sade, que tout le monde savait être l'auteur de *Zoloë*, se soit permis une pareille imprudence.

Le bruit que c'était pour son livre de *Juliette* que de Sade fut incarcéré, n'était qu'un mensonge officiel consacré par un rapport du Conseiller d'Etat, Préfet de Police, Dubois. Mensonge officiel, mais mensonge. Une simple confrontation de

dates suffira pour le faire écrouler. Le Marquis ne pouvait se proposer de publier en 1801 l'ouvrage de *Juliette* puisque les diverses éditions de *Justine* avaient paru en 1791, en deux volumes ; en 1796, en 4 volumes in-4° et enfin l'édition définitive de *Justine* et *Juliette* en 1797, en 10 volumes avec 100 gravures, sans qu'on ait, à ces diverses époques, songé le moins du monde à inquiéter l'auteur. Ces ouvrages, comme on l'a vu plus haut, étaient, au contraire, très à la mode sous le Directoire et l'on n'avait point poursuivi ce récit d'atrocités et de folies sanguinaires beaucoup plus encore qu'érotiques. Il est hors de conteste que le marquis de Sade a été une victime *politique* et c'est pour un motif *politique* qu'il fut incarcéré pour la dernière fois en 1801 et retenu pendant de longues années dans un asile de fous jusqu'à sa mort.

De Sade victime de la vengeance du premier Consul. De Sade ne fut pas le seul personnage déclaré *fou d'office*. Trois autres partageaient avec lui (et combien d'autres restés obscurs) le dangereux honneur d'avoir frondé le gouvernement représenté alors par le premier Consul. La lettre de cachet du bon plaisir royal, était remplacée par un rapport officiel. Voici ce que nous trouvons dans les *Notes historiques* de M. A. Baudot, publiées par Mme Edgar Quinet. Ces *Notes* donnent le nom de ces quatre personnages et la cause de leur détention.

1° Le poète Désorgues, ardent républicain. A l'époque où Bonaparte se fit empereur, il fut mis à Charenton comme fou pour avoir fait une chanson dont voici la fin :

Oui, le grand Napoléon
Est un grand caméléon

On a dit que Désorgues était un républicain exagéré ; la

preuve que Désorgues savait se contenir dans de justes bornes se trouve dans l'épigramme qu'il lança contre le pindarique Le Brun, qui avait osé faire des vers en l'honneur de Marat. Voici l'épigramme pour la justification de Désorgues :

Oui, le fléau le plus funeste,
D'une lyre banale obtiendrait des accords.
Si la peste avait des trésors,
Le Brun serait soudain le chantre de la peste.

Désorgues était né à Aix en Provence, et il est mort à Charenton en 1808, après une détention de quatre années. Je l'ai vu, dit Baudot, quelques jours avant son arrestation ; il n'y avait pas chez lui la plus légère apparence d'aliénation mentale, mais il ne se gênait pas pour déclamer contre l'usurpateur des libertés publiques, et il lisait ses vers anticorsiques à qui voulait les entendre. Et il fallait une raison droite pour les faire.

Bonaparte en finit avec lui en le déclarant fou, *ex officiis imperatoris*, et le fit enfermer à Charenton. La déportation aux îles Seychelles était un moyen usé, et puis il ne valait pas la peine d'armer une frégate pour un petit nombre d'individus ; les tyrans d'ailleurs aiment à varier les supplices.

2° *M. de Laage*, avait été maître des eaux et forêts ; il était né à Morlaix, compatriote de Moreau, et peut-être son parent. Il se donna beaucoup de peine pour distribuer le mémoire justificatif du général. Lors de la mise en jugement, il se fit remarquer à l'audience par un grand zèle pour la défense de l'accusé. Quelques jours après la sentence rendue contre Moreau, M. de Laage fut mis à Bicêtre comme fou; il y est resté deux ans.

3° *M. l'abbé Fournier*. — M. Du Bois, préfet de police, le fit arrêter en 1801 *par ordre* ; il fut enfermé à Bicêtre, tondu et confiné dans un cabanon parmi les fous les plus maniaques. Il y resta jusqu'en 1804. Son crime était d'avoir prêché des maximes qui n'étaient point dans le goût de Bonaparte. Il rentra

depuis en grâce par l'intermédiaire du cardinal Fesch, fut nommé chapelain de l'Empereur et enfin évêque de Montpellier en 1806, où il siège encore aujourd'hui (1829). Cette élévation aux honneurs, par celui qui l'avait persécuté, prouve assez qu'il n'a jamais été fou.

4° *M. de Sade.* — Celui-ci est l'auteur de plusieurs ouvrages d'une monstrueuse obscénité et d'une morale diabolique. C'était, sans contredit, un homme pervers en théorie, mais enfin il n'était pas fou, il fallait le faire juger sur ses œuvres.

Il y avait là germes de dépravation, mais pas de folie ; un pareil travail supposait une cervelle bien ordonnée, mais la composition même de ses ouvrages exigeait beaucoup de recherches dans la littérature ancienne et moderne, et avait pour but de démontrer que les plus grandes dépravations avaient été autorisées par les Grecs et les Romains. Ce genre d'investigations n'était pas moral, sans doute, mais il fallait une raison et du raisonnement pour l'exécuter, il fallait une raison droite pour faire ces recherches qu'il mit en action sous forme de romans et qui établit sur des faits une sorte de doctrine et de système.

Quoi qu'il en soit, on le mit d'abord en prison à Sainte-Pélagie le 5 mars 1801 ; on trouva ensuite plus simple de le déclarer fou, et il fut transféré le 9 mars 1803 à Charenton ; et il est mort le 2 mars 1814, après une détention de quatorze ans, déclaré fou. *More imperatoris...*

La véritable cause de l'arrestation du marquis est bien celle qu'on vient d'indiquer : *Attaques violentes contre Joséphine Bonaparte dans Zoloé.* — C'était la publication, sans nom d'auteur — mais tout le monde l'avait nommé — d'un pamphlet des plus violents dirigé contre l'épouse du premier Consul, Joséphine de Beauharnais, *Zoloé et ses deux acolytes*, désignant, comme on l'a vu, Joséphine et Mesdames Tallien et Visconti [1].

[1] Madame Tallien était du dernier bien avec Joséphine.

Dès l'avant-propos, il n'y avait pas à se méprendre sur l'identité de l'héroïne du prétendu roman.

« Qu'avez-vous, ma chère Zoloé? votre front sourcilleux n'annonce que la triste mélancolie. La fortune n'a-t-elle pas assez souri à vos vœux? Que manque-t-il à votre gloire, à votre puissance? Votre immortel époux n'est-il pas le soleil de la patrie? »

Vient ensuite un portrait dans lequel tous les voiles sont déchirés; l'âge, la patrie, la famille, tout s'accorde, point pour point, avec la personne, alors au comble de la puissance, que le libelliste attaquait si effrontément (1).

« Zoloë a l'Amérique pour origine. Sur les limites de la quarantaine, elle n'en a pas moins la prétention de plaire comme à vingt-cinq. »

« A un ton très insinuant, une dissimulation hypocrite consommée, à tout ce qui peut séduire et captiver, elle joint l'ardeur la plus vive pour les plaisirs, une avidité d'usurier pour l'argent, qu'elle dissipe avec la promptitude d'un joueur, un luxe effréné, qui engloutirait le revenu de dix provinces (2).

« Elle n'a jamais été belle, mais à quinze ans sa coquetterie déjà raffinée avait attaché à son char un essaim d'adorateurs. Loin de le disperser par son mariage avec le comte de Barmont

(1) Cf. *Journal de l'Amateur de Livres*, t. III (1849), p. 3-6.

(2) Un catalogue de Charavay, analysé par la *Petite Revue* (4 novembre 1865), contient cet article suggestif :

344. Napoléon Ier, Empereur des Français.

L. aut. sig. N. avec paraphe, à l'impératrice Joséphine, lundi à midi, 2 p. pl. in-8.

Lettre fort curieuse relative à Mme Tallien qu'il défend à sa femme de voir sous aucun prétexte. « Si tu tiens à mon estime et si tu veux me plaire, ne transgresse jamais le présent ordre... Un misérable l'a épousée avec huit bâtards. Je la méprise elle-même plus qu'avant. Elle était une fille aimable, elle est devenue une femme d'horreur et infâme. Je serai à Malmaison bientôt, je t'en préviens pour qu'il n'y ait point d'amoureux la nuit : je serais fâché de les déranger... » Gageons que cette lettre ne figure pas dans la Correspondance officielle du grand Empereur.

(comte de Beauharnais) ils jurèrent tous de ne pas être malheureux, et Zoloë, la sensible Zoloë, ne put consentir à leur faire violer leur serment. De cette union sont nés un fils et une fille, aujourd'hui attachés à la fortune de leur illustre beau-père ».

« Laureda (Mme Tallien) justifie l'opinion que l'on a conçue de la nation espagnole : elle est tout feu et tout amour. Fille d'un comte de nouvelle date, mais extrêmement riche, sa fortune lui permet de satisfaire tous ses goûts. »

Rapport mensonger du Préfet de Police au Ministre de la Police. — Le premier Consul ne pouvait faire incarcérer de Sade comme auteur de *Zoloé* et l'on donna comme raison de cette incarcération, la publication de *Juliette*, ouvrage qui circulait, comme nous l'avons vu, dans les mains de tout le monde. Voici ce rapport, *document officiellement mensonger* :

Rapport du Conseiller d'Etat, Préfet de Police, à son E. le Sénateur Ministre de la Police générale, le 24 Fructidor an XII.

Son Excellence, par sa note du 6 de ce mois, me demande un rapport sur le nommé Sade, détenu à Charenton.

Dans les premiers jours de ventôse, an IX, j'avais été informé que le nommé Sade, ex-marquis, connu pour être l'auteur de l'infâme roman de *Justine*, se proposait de publier bientôt un ouvrage plus affreux encore sous le nom de *Juliette*. Je le fis arrêter le 15 du même mois chez le libraire-éditeur de son ouvrage où je savais qu'il devait se trouver muni de son manuscrit.

L'auteur et l'éditeur furent amenés à ma préfecture. La saisie du manuscrit était importante, mais l'ouvrage était imprimé, et il s'agissait de découvrir l'édition. La liberté fut promise à l'éditeur, s'il livrait les exemplaires imprimés.

Celui-ci conduisit nos agents dans un lieu inhabité que lui seul connaissait, et ils en enlevèrent une quantité assez considérable d'exemplaires pour que l'on pût croire que c'était l'édition entière.

Sade, dans son interrogatoire, reconnut le manuscrit, mais il déclara qu'il n'était que le copiste et non l'auteur. Il convint même qu'il avait été payé pour le copier, mais il ne put faire connaître les personnes de qui il tenait les originaux.

Il eût été difficile de croire qu'un homme qui jouissait d'une fortune considérable eût pu devenir copiste d'ouvrages aussi affreux moyennant un salaire. On ne pouvait douter qu'il en fut l'auteur, lui, dont le cabinet était tapissé de grands tableaux représentant surtout les principales obscénités du roman de *Justine*.

Le 23 ventôse j'eus l'honneur de rendre compte de toute cette opération à son Excellence le Ministre de la Police générale et de lui demander quelle marche j'avais à suivre pour parvenir à la punition d'un homme aussi profondément pervers. Après diverses conférences que j'eus avec son Excellence, desquelles il résulte qu'une poursuite judiciaire causerait un éclat scandaleux qui ne serait point racheté par une punition assez exemplaire, je le fis déposer à Sainte-Pélagie le 12 germinal de la même année pour le punir administrativement.

Au mois de floréal suivant, son Excellence le Ministre de la Justice me demanda les pièces relatives à cette affaire, pour arriver, m'écrivait-il, aux moyens qu'il serait convenable de prendre et en référer aux Consuls.

J'eus l'honneur de rendre compte à son Excellence, qui connaissait déjà tous les délits que Sade avait commis pendant la Révolution et, convaincu que les peines qui auraient pu lui être appliquées par un tribunal seraient insuffisantes et nullement proportionnées à son délit, il fut d'avis qu'il fallait l'oublier pour longtemps dans la maison de Sainte-Pélagie.

Sade y serait encore s'il n'avait employé tous les moyens que lui suggéra son imagination dépravée pour séduire et corrompre les jeunes gens que de malheureuses circonstances faisaient enfermer à Sainte-Pélagie et que le hasard faisait placer dans le même corridor que lui.

Les plaintes qui me parvinrent alors me forcèrent à le faire transférer à Bicêtre. Cet homme incorrigible était dans un état perpétuel de démence libertine. A la sollicitation de sa famille j'ordonnai qu'il serait transféré à Charenton et son transférement eut lieu le 7 floréal an XI.

Depuis qu'il est dans cette maison, il s'y montre continuellement en opposition avec le Directeur et il justifie par sa conduite, toutes les plaintes que peut donner son caractère ennemi de toute soumission.

J'estime qu'il y a lieu de le laisser à Charenton où sa famille paye sa pension et où, pour son honneur, elle désire qu'il reste.

Le Conseiller d'Etat, Préfet de Police.

A la marge est écrit :

Approuvé : Dubois.

Protestations vaines du Marquis contre son incarcération. — Le Marquis ne se trompa point sur les causes réelles de son incarcération à Sainte-Pélagie, mais comme on lui donnait comme cause officielle son titre d'écrivain de *Justine* , il chercha à s'en défendre. Il écrivit les lettres suivantes, passées dans la vente publique de Charavay :

Pélagie, ce 30 floréal, an X.

« L'innocence persécutée n'a que vous pour appui. C'est à vous seul qu'il appartient de faire exécuter les lois et d'écarter loin d'elles l'arbitraire odieux qui les mine et les atténue. On m'accuse d'être l'auteur du livre infâme de *Justine* ; l'accusation est fausse, je vous le jure, au nom de tout ce que j'ai de plus sacré. Quelle est donc cette arbitraire partialité qui écrase l'innocent ?

Est-ce pour arriver là que nous venons de sacrifier pendant douze ans nos vies et nos fortunes ? » (Lettre autographe signée, 2 pp. in-4° ; vente du 1er avril 1844).

Pélagie, 5 nivôse, an X.

« Détenu depuis neuf mois à Pélagie comme prévenu d'avoir fait le livre de *Justine*, qui pourtant n'émana jamais de moi, je souffre et ne dis mot, comptant chaque jour sur la justice du gouverneur ; mais lorsque des méchans, désespérés de mon silence et de ma résignation cherchent à me nuire par tous les moyens possibles, je les démasque. »

Puis il se plaint d'un prisonnier qui lui a volé des poésies pour les faire imprimer, et comme dans le volume il y en a contre le premier Consul, il s'élève avec force contre cette publication et proteste de son attachement inviolable aux principes républicains. (Lettre autographe signée, 2 pp. in-4° : vente du 8 avril 1844).

Bonaparte ne se contenta pas de Sainte-Pélagie ; il le fit maintenir de plus sur la liste des émigrés, ce qui le privait de ses biens. Le 13 juin 1879, passait en vente une lettre autographe, signée, à un représentant du peuple : 9 vendémiaire an VIII, 2 pp. 1/2 in-4°, où il proteste de son amour pour la République et sollicite énergiquement sa radiation de la liste. Pour preuve de son civisme, il offre une tragédie en cinq actes, *Jeanne Hachette*.

Transfert à Bicêtre puis à Charenton. — Convaincu que les peines qui pouvaient lui être appliquées par le tribunal « seraient insuffisantes et nullement proportionnées à son délit » le Ministre de la Justice avait donné ordre « d'oublier pour longtemps » le prisonnier dans la maison de Sainte-Pélagie. Cela n'empêche point qu'on le transféra peu après à Bicêtre, puis à Charenton.

CHAPITRE VII

—

SÉJOUR A CHARENTON ET MORT DU MARQUIS

Le séjour à Charenton. — Plainte portée contre le Marquis par le Médecin en Chef de l'Hospice. — Historique de l'Hôpital de Charenton par le célèbre aliéniste Esquirol.

Sympathies féminines pour le marquis de Sade pendant son séjour à Charenton. — Documents sur le Marquis provenant des archives de la Maison Nationale de Charenton.

Appréciation de la personnalité du Marquis par ses contemporains. La mort du Marquis. — Son Testament.

Le séjour à Charenton. — Il entra dans cet hospice le 26 avril 1803. On possède sur son transfert une série de pièces que nous trouvons dans l'article *déjà cité* du docteur Cabanès.

14 mars 1803 23 Ventose an II

Monsieur Boucheseche donne à M. Parizot récépissé des papiers sortis de la chambre de Desade au moment de sa translation à Sainte-Pélagie.

Ce qui prouve que M. Boucheseche a une liasse des papiers de cette affaire.

(*Archives de la Maison nationale de Charenton*).

Paris, le 3 floréal an II

Sur la demande de la famille de Sade, le conseiller d'État préfet de police a consenti à ce que de Sade fut transféré à Charenton, et il a écrit en marge d'une pièce déposée à la cinquième division :

« La famille se concertera *avec le citoyen Coulmier et le citoyen Boucheseche* dira au citoyen Coulmier qu'il ne faut pas qu'il s'évade et qu'il puisse communiquer avec personne ».

La famille est d'accord sur le prix de la pension avec le citoyen Coulmier, et celui-ci qui a eu une longue conférence avec le chef de la cinquième division lui a assuré qu'il avait une chambre tellement disposée qu'il n'y avait rien à craindre pour l'évasion de son pensionnaire, il a d'ailleurs demandé un prix proportionné aux soins que l'on doit donner et à la vigilence (*sic*) qu'il faut exercer.

D'après cela le chef de la cinquième division invite son collègue Parisot à proposer au Conseiller d'État Préfet l'ordre de transfèrement.

Signé J. B. Boucheseche.

Pour copie conforme

Le Sécrétaire général de la Préfecture de Police,

F. Malleval

(*Archives de la Maison nationale de Charenton*).

Préfecture de Police Paris le 6 floréal an II

Le citoyen Directeur de l'hospice et Maison de santé établie à Charenton recevra du citoyen Bouchon officier de Paix, et gardera jusqu'à nouvel ordre, à titre de pensionnaire, le ci-après nommé venant de Bicêtre.

Sade, Donatien-Alphonse-François.

Sa pension sera acquittée par sa famille.

Le Conseiller d'État, préfet de police

Signé Dubois

(*Archives de la Maison nationale de Charenton*).

17 mai 1805

Le Conseiller d'État préfet de police, chargé du 4e arrondissement de la police générale de l'Empire.

A M. de Coulmiers, Directeur de l'hospice de Charenton.

Paris, le 27 floréal an XIII.

Je suis informé, Monsieur, que vous avez permis au sieur Desade, détenu par ordre du Gouvernement dans votre Maison, de rendre le pain béni et de faire la quête dans l'Église paroissiale de Charenton le jour de Pâques dernier.

Cet individu n'a été transféré de Bicêtre ou il devait rester toute sa vie, que pour donner à sa famille la facilité de régler ses affaires. Il est prisonnier chez vous et vous ne devez ni ne pouvez, en aucun cas, ni sous quelque prétexte que ce soit, lui permettre de sortir, sans une autorisation expresse et formelle de ma part, et, comment encore, n'avez-vous pas pensé que la présence d'un pareil homme ne pouvait inspirer que de l'horreur et exciter des troubles en public ?

Votre extrême complaisance pour le sieur Desade a d'autant plus droit de me surprendre que, plus d'une fois, vous vous êtes plaint vivement de sa conduite et surtout de son insubordination.

Je vous rappelle, Monsieur, les ordres donnés à son égard et je vous invite à les exécuter désormais à la lettre.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé DUBOIS

(*Archives de la Maison nationale de Charenton*).

Plaintes portées contre le Marquis par le Médecin en chef. — Pendant les premiers temps de son séjour, il ne donna pas lieu à des plaintes trop vives ; mais cela ne pouvait durer.

En 1808, le médecin en chef de l'Hospice adressait à l'autorité supérieure, c'est-à-dire au ministre de la police un rapport très circonstancié, où la conduite du marquis était sévèrement jugée. Le document est de trop d'importance pour que nous nous contentions de l'analyser (1).

(1) Il a été publié par la *Revue rétrospective*, 1re série, 1833, p. 255 et suivantes.

Paris, 2 août 1808.

Le médecin en chef de l'hospice de Charenton à son Excellence Monseigneur le Sénateur Ministre de la Police général de l'Empire.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de recourir à l'autorité de Votre Excellence pour un objet qui intéresse essentiellement mes fonctions, ainsi que le bon ordre de la maison dont le service médical m'est confié.

Il existe à Charenton un homme que son audacieuse immoralité a malheureusement rendu trop célèbre, et dont la présence dans cet hospice entraîne les inconvénients les plus graves : je veux parler de l'auteur de l'infâme roman de *Justine*. *Cet homme n'est pas un aliéné*. Son seul délire est celui du vice et ce n'est point dans une maison consacrée au traitement médical de l'aliénation que cette espèce de délire peut être réprimé. Il faut que l'individu qui en est atteint soit soumis à la séquestration la plus sévère, soit pour mettre les autres à l'abri de ses fureurs, soit pour l'isoler lui-même de tous les objets qui pourraient exalter ou entretenir sa hideuse passion. Or, la maison de Charenton, dans le cas dont il s'agit, ne remplit ni l'une ni l'autre de ces deux conditions. M. de Sade y jouit d'une liberté trop grande. Il peut communiquer avec un assez grand nombre de personnes des deux sexes encore malades ou à peine convalescentes, les recevoir chez lui, ou aller les visiter dans leurs chambres respectives. Il a la faculté de se promener dans le parc, et il y rencontre souvent des malades auxquels on accorde la même faveur. Il prêche son horrible doctrine à quelques-uns ; il prête des livres à d'autres. Enfin, le bruit général dans la maison est qu'il vit avec une femme qui passe pour sa fille.

Ce n'est pas tout encore. On a eu l'imprudence de former un théâtre dans cette maison sous prétexte de faire jouer la comédie [1] par les aliénés, et sans réfléchir aux funestes effets qu'un

[1] Dans le dossier Vattemare, dont un certain nombre de pièces ont été publiées par M. Charavay dans l'*Amateur d'autographes*, se trouvait une lettre d'un certain Thierry, employé ou peut-être pensionnaire de Charenton, et qui renferme certains détails assez

appareil aussi tumultueux devait nécessairement reproduire sur leur imagination.M. de Sade est le directeur de ce théâtre. C'est lui qui indique les pièces, distribue les rôles, et préside aux répétitions. Il est le maître de déclamation des acteurs et des actrices, et les forme au grand art de la scène. Le jour des représentations publiques, il a toujours un certain nombre de billets d'entrée à sa disposition, et, placé au milieu des assistants, il fait en partie les honneurs de la salle. Il est même auteur dans les grandes occasions ; à la fête de M. le Directeur par exemple, il a toujours soin de composer ou une pièce allégorique en son honneur, ou au moins quelques couplets à sa louange.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de faire sentir à Votre Excellence le scandale d'une pareille existence et de lui représenter les dangers de toute espèce qui y sont attachés. Si ces détails

piquants sur le Marquis et sur le théâtre qu'il avait organisé. La lettre paraît être adressée au directeur de l'établissement. Nous en citerons les passages qui présentent quelque intérêt.

Monsieur,

Permettez-moi de me justifier, comme je vous l'ai promis au sujet de la scène que j'ai eu avec M. de Sade.

Il me dit devant M. Veillet de faire quelque chose nécessaire pour la décoration, et comme je lui tournais le dos pour aller chercher ce qu'il me demandait, il me prit brusquement par les épaules en me disant : Monsieur le polisson, ayez la bonté de m'écouter. Je lui répondis tranquillement qu'il avait tort de me causer ainsi, puisque je me disposais à exécuter sa volonté ; il me répondit que cela n'était pas vrai, que je lui avais tourné le dos par impertinence et que j'étais un drôle à qui il ferait donner 50 coups de bâtons. Alors, Monsieur, la patience m'a manqué, et je n'ai pas pu m'empêcher de lui répondre sur le même ton dont il m'a parlé.

Je dois vous instruire que depuis quelques jours je n'allai plus chez M. de Sade parce que j'étais las de ses brutalités ; il a eu des bontés pour moi, j'en conviens ; mais monsieur je les ai bien payées de mon zèle à faire tout ce qui pouvait lui plaire et lui être utile.

La société est un échange de bienfaits et j'ose dire hautement que j'ai fait autant pour M. de Sade qu'il a fait pour moi ; car, après tout il ne m'a jamais donné que quelquefois à dîner ; je suis las de passer pour son valet et d'être traité comme tel ; ce n'était qu'à titre d'amitié que je lui ai rendu service.

Il en résultera que M. de Sade ne me donnera plus de rôles pour la comédie etc., etc.

étaient connus du public, quelle idée se formerait-on d'un établissement où l'on tolère d'aussi étranges abus ? Comment veut-on d'ailleurs que la partie morale du traitement de l'aliénation puisse se concilier avec eux ? Les malades qui sont en communication journalière avec cet homme abominable ne reçoivent-ils pas sans cesse l'impression de sa profonde corruption ; et la seule idée de sa présence dans la maison n'est-elle pas suffisante pour ébranler l'imagination de ceux même qui ne le voient pas ?

J'espère que Votre Excellence trouvera ces motifs assez puissants pour ordonner qu'il soit assigné à M. de Sade un autre lieu de réclusion que l'hospice de Charenton. En vain renouvellerait-elle la défense de le laisser communiquer en aucune manière avec les personnes de la maison, cette défense ne serait pas mieux exécutée que par le passé et les mêmes abus auraient toujours lieu. Je ne demande point qu'on le renvoie à Bicêtre où il avait été précédemment placé, mais je ne puis m'empêcher de représenter à Votre Excellence qu'une maison de sûreté ou un château fort lui conviendrait beaucoup mieux qu'un établissement consacré au traitement des malades, qui exige la surveillance la plus assidue et les précautions morales les plus délicates.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

ROYER-COLLARD, D. M.

C'est probablement à la suite de la plainte adressée par le Dr Royer-Collard au Ministre de la Police, que celui-ci décida de transférer le marquis au château de Ham ; mais, grâce à l'intervention du Directeur de Charenton, le marquis ne quitta pas cet établissement : ainsi l'attestent les pièces suivantes, extraites des Archives de Charenton :

M. l'Inspecteur Général à M. Parisot,

Paris, 17 avril 1809.

L'inspecteur Général du 4e arrondissement de la police Générale de l'Empire, prévient M. Parisot que M. le Préfet de

police vient de donner l'ordre pour que le sieur Sade présentement détenu à Charenton soit transféré le plus promptement possible au château de Ham, conformément à la décision de son Excellence le ministre de la police générale en date du 11 novembre 1808.

L'inspecteur, etc. *Signé* NEYRET.

18 avril.

Ordre de suspendre le transfèrement.

21 avril.

Ordre ajourné, le détenu continuera de rester jusqu'à nouvel ordre à Charenton.

Voir lettre de M. de Coulmier du 13 septembre 1808; il demande que l'on ne donne pas lieu à l'ordre du 17 avril 1809 afin d'être payé de l'énorme arriéré dû à la maison de Charenton.

Note de M. Dubois sur la lettre de M. de Coulmier,

Lui dire de s'adresser directement au Ministre, mais certes ce n'est pas en restant qu'il s'acquittera, la dette ne fera qu'augmenter.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

ROYER-COLLARD, D. M.

M. de Coulmier Dr à M. le Ministre de la Police,

Charenton, le 12 septembre 1808.

A Son Excellence le Ministre de la Police.

Monseigneur,

Je suis prévenu que votre Excellence avait décidé dans sa sagesse de faire transférer M. de Sade, envoyé par le gouvernement à Charenton, le 7 floréal an II, au château de Ham. Je

vous prie, Monseigneur, d'accorder, avant la translation de ce prisonnier dans sa nouvelle destination, le temps de recevoir des nouvelles d'Arles où sont situés ses biens, et de faire des arrangements avec sa famille pour que les arrérages dus à la maison, qui montent à environ 5.470 fr., soient payés ou assurés, autrement la Maison qui a besoin de toutes ses ressources, serait exposée à perdre cette créance sacrée, puisqu'elle est pour pension, bois et lumière.

Désirant faire de la maison de Charenton un établissement qui annonce les bontés paternelles du Gouvernement pour les infortunés en démence et ménager en même temps les charges du trésor public, j'ai consacré pour des constructions indispensables pour le traitement des malades, les arrérages des pensions dues dont je connaissais à peu près le montant, pour faire ces dépenses extraordinaires. Les bâtiments sont faits et parfaits. Si l'arriéré de M. de Sade restait en souffrance, la perte pourrait retomber sur les entrepreneurs, gens parfaitement honnêtes, dont les bénéfices sont très minces, pour la sévérité de la surveillance qu'on y a mise. Je ne m'appesantirai pas davantage, Monseigneur, sur cet objet qui ne peut échapper à la sagacité de votre Excellence. J'ajouterai seulement que je serais bien malheureux d'avoir compromis mon crédit pour des objets dont l'avantage est au profit des infortunés, et pour honorer le gouvernement par un établissement utile.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Signé DE COULMIER.

(*Archives de la Maison nationale de Charenton*).

On a pu s'étonner que la police pût ainsi pénétrer dans un établissement destiné au traitement des affections mentales, et à ce propos, il ne sera pas inutile de rechercher quelle était, au moment où le marquis y subit sa détention, la destination réelle de la maison de Charenton.

Historique de l'Hôpital de Charenton, par le célèbre aliéniste Esquirol. — Nous ne saurions mieux faire pour nous renseigner, que de nous adresser à l'homme qui fait autorité en ces matières, l'aliéniste Esquirol. Dans un ouvrage resté classique, Esquirol a donné l'historique très complet de l'établissement où avait été enfermé, par mesure d'ordre public, le marquis de Sade. Nous allons lui emprunter les éléments principaux de son lumineux travail [1].

Deux ans après la suppression de l'établissement, le 15 juin 1797, le Directoire exécutif avait ordonné que l'Hôpital de la Charité de Charenton serait rendu à sa première destination; qu'il serait pris, dans l'ancien local des Frères de la Charité, toutes les dispositions nécessaires pour établir des moyens de traitement complet pour la guérison de la folie; que les aliénés des deux sexes y seraient admis; enfin, que l'établissement serait sous la surveillance immédiate du ministère de l'intérieur, autorisé à faire le règlement qu'il jugerait convenable, pour l'organisation du nouvel établissement de Charenton.

La gestion de l'établissement fut confiée, sous le titre de régisseur général, à M. de Coulmier, ancien religieux prémontré, membre des Assemblées Constituante et Législative. M. Gastaldy, ancien médecin de la maison des insensés d'Avignon, dite de la Providence, fut nommé médecin de Charenton, M. Dumoutier eut la place d'économe-surveillant et feu M. Deguise remplit les fonctions de chirurgien. Ces nominations sont du 21 septembre 1798.

. . . . . .

L'article 4 de l'arrêté du 5 juin 1797 disait bien que le régisseur de Charenton rendrait immédiatement, au ministre de l'intérieur, compte de l'administration économique de cet établissement. Ce compte ne fut jamais rendu et ne put jamais l'être. L'article 5 du même arrêté porte que l'école de

(1) Cf. Esquirol, *Des maladies mentales*, t. II, p. 561 et suivantes.

médecine de Paris rédigera un règlement propre à régulariser les divers services de Charenton ; ce règlement ne fut point fait et M. de Coulmier resta indépendant, maître absolu, surveillant suprême de l'administration et du service médical.

Aussi, lorsque M. Gastaldi fut mort, au commencement de 1805, M. de Coulmier ne voulant point qu'on donnât un successeur à ce médecin, il fallut que l'école de médecine intervint pour faire nommer M. Royer-Collard médecin en chef de la maison de Charenton.

Dans l'absence de tout règlement, le médecin en chef fut sans autorité réelle à cause de la suprématie que le directeur s'était arrogée. Regardant l'application des moyens moraux comme l'une de ses attributions les plus importantes, le directeur crut avoir trouvé, dans les représentations théâtrales et dans la danse, un remède souverain contre la folie. Il établit, dans la maison, les bals et le spectacle. On disposa, au-dessus de l'ancienne salle de l'hôpital du canton, devenue une salle pour les femmes aliénées, un théâtre, un orchestre, un parterre, et en face de la scène une loge réservée pour le directeur et ses amies. En face du théâtre et de chaque côté de cette loge, qui faisait saillie sur le parterre, s'élevaient des gradins destinés pour recevoir à droite quinze à vingt femmes, et à gauche autant d'hommes, privés plus ou moins de la raison, presque tous dans la démence et habituellement tranquilles. Le reste de la salle était rempli d'étrangers et d'un très petit nombre de convalescents. *Le trop fameux de Sade était l'ordonnateur de ces fêtes*, de ces représentations, de ces danses auxquelles on ne rougissait pas d'appeler des danseuses et des actrices des petits théâtres de Paris.

Nous apprécierons dans l'étude des productions dramatiques du Marquis, de quelle manière il avait organisé le théâtre de Charenton. Les représentations scéniques durèrent jusqu'au 6 mai 1813 où elles furent définitivement supprimées par arrêté du Ministre provoqué par Royer-Collard.

Sympathies féminines pour le Marquis pendant son séjour à Charenton. — De Sade, chose curieuse, avait acquis bien des sympathies féminines et lui qui faisait profession de tant mépriser les femmes, savait s'en servir à l'occasion pour la défense de ses intérêts. Nous savons qu'à la Bastille il avait trouvé une amie dévouée dans Mademoiselle de Rousset. A Charenton il eut Madame Delphine de T... qui adressa au Ministre la curieuse adresse suivante que nous trouvons dans la *Revue Rétrospective*. Paris, 1833, t. I.

« Madame Delphine de T... a l'honneur d'envoyer à Son Excellence Monsieur Fouché (ministre de police) les pétitions dont elle lui a parlé ce matin. La première est pour Monsieur de Sade et demande qu'on arrange aussitôt que possible que Monsieur de Sade puisse rester définitivement à Charenton où il se trouve depuis 8 ans, et où il reçoit les soins qu'exige son état de santé. Ses supérieurs sont tout-à-fait contents de sa conduite.

« Madame de T... ajoute à sa pétition un certificat médical qui atteste que l'état de santé de Monsieur de Sade rend nécessaire qu'il reste à Charenton.

« Elle remercie de nouveau Son Excellence de l'accueil bienveillant de ce matin. »

Peut-être, comme le suppose Marciat (*loc. cit.*) Sade a été lui-même l'instigateur de cette pétition et peut-être le rapport passionné de Royer-Collard a-t-il pour point de départ la rivalité et la jalousie qui existaient entre lui et le Directeur de Charenton, l'abbé Coulmier, homme de *mœurs très légères* et qui couvrait de sa protection l'auteur qui avait tant attaqué la religion et le clergé !

Nous avons vu que les bals et les représentations avaient continué et durèrent jusqu'en 1813 où enfin Royer-Collard obtint gain de cause.

Le Docteur Cabanès nous fournit encore des documents inédits sur le séjour de Sade à Charenton, documents tirés des

archives de l'établissement et qui nous paraissent de nature à être reproduits ci-dessous :

Documents sur le Marquis provenant des Archives de l'Hospice de Charenton

Dans le dossier de pièces réunies sur le marquis de Sade par les soins de M. le Directeur de la maison de Charenton (1), nous avons trouvé un mémoire d'une certaine étendue, rédigé par M. Maurice Palluy, Directeur de la maison royale de Charenton, etc., contre le sieur Donatien-Claude-Armand de Sade propriétaire (2), etc. fils du marquis, mémoire dont nous allons seulement faire connaître les grandes lignes.

Il y est dit, tout d'abord, que la maison avait traité avec la famille et plus particulièrement avec le sieur Sade fils et non avec le marquis pour le service de sa pension.

Le mémoire contient, entre autres détails intéressants, les suivants : le marquis avait été d'abord enfermé à Saint-Pélagie, puis dans les prisons de Bicêtre. « Sa famille, afin d'atténuer, s'il était possible, la honte de ses écrits, chercha à faire passer pour de la folie la perversité du marquis ; dès lors, elle fit tous ses efforts pour obtenir la translation du détenu dans la maison de santé de Charenton. »

La pension du marquis fut fixée, de concert avec la famille, à la somme annuelle de 3.000 fr., « en considération des dispositions toutes spéciales que la police avait exigées dans le but de prévenir l'évasion de ce détenu ».

C'est alors que fut donné l'ordre de transport du marquis, de

(1) Nous tenons à profiter de l'occasion qui s'offre à nous de remercier MM. Strauss, Directeur de la Maison nationale de Charenton et le Dr Ligier, sous-directeur, du gracieux empressement qu'ils ont mis à nous communiquer les pièces concernant le marquis de Sade, et du très courtois accueil que nous avons rencontré auprès de tout le personnel de l'établissement placé sous les ordres de ces aimables administrateurs. (*Note du Dr Cabanès*).

(2) Dans une pièce, il est désigné sous le nom de Armand de Sade-Mazau, propriétaire, habitant à Valery, commune dépendante du canton de Cheroy, arrondissement de Sens.

Bicêtre à Charenton. Cet ordre fut obtenu le 6 floréal an II (29 août 1803) de M. Dubois, préfet de police ; il énonce formellement la condition que la pension sera acquittée par la famille. L'ordre fut exécuté le lendemain, 7 floréal.

D'après l'auteur du mémoire que nous analysons, la conduite du marquis à Charenton fut si scandaleuse (*sic*) que l'Inspecteur général du 4e arrondissement de la Police de l'Empire crut devoir ordonner, par arrêté du 17 août 1809, la translation du marquis au château de Ham, conformément à une décision prise par le ministre de la police générale (le 11 novembre 1808).

Aussitôt cet ordre connu, la famille fit les démarches les plus actives pour en arrêter l'exécution. Elle parvint à obtenir du directeur, M. de Coulmier, qu'il adresserait une requête au ministre pour qu'il ne donnât pas suite à sa décision. L'ordre fut, en effet, suspendu, et le marquis resta dans l'établissement de Charenton.

C'est seulement après la mort de M. de Sade que l'établissement de Charenton réclama des héritiers le paiement d'un reliquat de dettes contractées par le marquis.

L'auteur du mémoire en faveur de l'administration faisait valoir surtout, pour obtenir le paiement de la somme réclamée au fils du marquis, que le marquis était frappé de mort civile par suite des lois sur l'émigration et que dans cette qualité il était incapable de contracter aucune obligation. Si la famille lui avait persuadé qu'il avait la libre gestion de ses biens, si on lui laissait acquitter lui-même sa pension, si le Directeur de l'établissement de Charenton réglait directement avec le marquis les comptes de cette pension, c'était « pour ne point blesser l'amour-propre » du marquis.

Au reste l'incapacité civile de M. de Sade avait été formellement reconnue par M. Jean-Baptiste-Joseph-David de Sade fils, dans une lettre adressée au préfet de police.

Voici la lettre à laquelle il est fait ici allusion :

« Armand de Sade ayant demandé à son père son consentement pour se marier avec Mlle Laure de Sade, le père approuva son mariage et le lui promit. Soit l'effet de son imagination déréglée, soit celui des insinuations qui lui furent faites, il ne voulut

signer de consentement que son fils, préalablement, ne prit avec lui, par acte public, des engagements relatifs à sa liberté et à sa fortune que celui-ci ne pouvait souscrire. Il ajouta que le refus de son fils confirmant les soupçons qu'on lui avait fait naître, quoique sachant bien qu'à la rigueur il ne pouvait empêcher son mariage, « il le dévoilerait aussitôt à son fils aîné et aux parents qui lui restent, les suppliant à haute voix et de la manière la plus énergique de préserver un malheureux vieillard des chagrins dévorants dont on voudrait entourer son tombeau, et de l'amener à vouer à l'exécration, à la haine publique les auteurs d'une si horrible perfidie ».

« M. de Sade en remettant cet écrit signé de sa main à son fils Armand ne lui cacha pas qu'on lui a dit qu'aussitôt après son mariage, il devait s'occuper de rendre sa prison plus rigoureuse en le faisant transporter dans un lieu de détention éloigné de Paris. Son fils qui ne considère que les malheurs de son père, jamais n'a eu l'idée de rendre sa captivité plus dure.

« Ne pouvant souscrire les conditions que son père lui imposait, il s'adressa à un notaire pour dresser des sommations respectueuses, alors il fut observé qu'on ne pouvait en faire légalement, qu'elles n'étaient pas nécessaires, puisque le père était encore inscrit sur la liste des émigrés. Mme de Sade voulant s'éclairer sur le parti qu'elle et son fils Armand devaient prendre, demanda l'avis de Son Excellence le grand Juge. Il lui répondit le 21 Juin ce qui suit :

« Celui qui est inscrit, Madame, sur la liste des émigrés et qui n'est pas rayé ni amnistié, est frappé de mort civile et privé par conséquent de l'exercice des droits que le code Napoléon accorde à tous les Français. La femme devenue libre n'a plus besoin d'autorisation, et les enfants, s'il veulent se marier, doivent procéder comme ils feraient si leur père n'existait pas ».

« M. de Sade le 20 juin passa une procuration pour former opposition au mariage de son fils ; le 24 elle fut signifiée à Mlle de Sade et au maire de Condé, commune où elle est domiciliée, département de l'Aisne. Armand de Sade va s'adresser à la justice pour la faire lever. La loi et l'avis de Son Excellence Monseigneur le grand Juge ne laissent aucun doute sur le succès de sa

demande ; mais désirant, ainsi que sa respectable mère et la famille dans laquelle il va entrer, que le nom de son père ne retentisse plus dans les tribunaux, qu'aucun éclat n'en rappelle le souvenir ; tous réunis dans ce même sentiment demandent si on ne peut pas connaître ceux qui dirigent la malheureuse tête de M. de Sade, les empêcher d'agir sur lui ; lui persuader de prendre le seul parti raisonnable qui lui reste à suivre, celui de lever l'opposition qu'il a si follement formée. »

« Paris, ce 9 juillet 1808,

Signé Jn Bte Joseph David De Sade.

Certifié conforme à une lettre du S. de Sade fils déposée à la Préfecture de Police et faisant partie du dossier relatif au S. de Sade père, décédé à la maison de Charenton.

Le 17 juillet 1833.

Le Secrétaire général de la Préfecture de Police

P. Malleval.

(*Archives de la maison nationale de Charenton.*)

Au résumé, la pension du marquis ayant été payée régulièrement pendant sa vie, on exigeait du fils qu'il acquittât la dette contractée par son père.

En conséquence, le fils de Sade fut assigné, le 14 mai 1831, devant le tribunal de la Seine en paiement d'une somme de 7.534 livres, qui se décomposait ainsi :

NOTE

Le solde de 7.534 livres, dû par M. de Sade, ne se compose pas entièrement, comme cela a été articulé dans les plaidoiries, des avances en argent faites à M. le marquis de Sade pendant son séjour dans la maison de Charenton.

Le compte détaillé joint au dossier fournit la preuve que ces avances ne se sont pas élevées en totalité au delà de 2.877 Liv.

En voici le relevé :

Suivant compte arrêté le 6 brumaire an XIV, et non en une seule fois comme l'a dit M. Parquin. . . .	1.300	livres
Un bon du 29 fructidor an XI	154	«
Un dito du 6 nivose an XII.	157	»
Un dito du 29 germinal an XII.	129	»
Cinq bons du 5 floréal an XII au 18 fructidor, même année	138	»
Bon du 8 vend^re^ an XIII au 2 niv. . . .	54	»
Du 2 nivose au 12 février 1806	117	»
Le 7 mars 1808	96	»
Le 15 juillet	332	»
En 1808 et 1809.	409	»
Le tout, suivant comptes arrêtés. .	2.877	»

En six années : conséquemment environ 480 fr., par an, sur lesquels M. le Marquis de Sade était obligé de se fournir de vêtements ; car il n'a jamais été porté en compte aucune somme pour cet objet.

On demande à M. Armand de Sade la somme due à la maison de Charenton, 7534, d'abord personnellement comme membre de la famille et comme obligé d'après l'ordre de M. le Préfet de police.

2° Comme héritier de son père ; la répudiation qu'il a faite ne pouvant pas nous être opposée, puisqu'il s'en est départi en faisant acte d'héritier envers nous ;

3° Comme héritier de sa mère qui était le membre essentiel de la famille auquel était imposée l'obligation de fournir des aliments. Cette Dame avait bien voulu d'abord méconnaître cette obligation ; mais elle fut contrainte d'y satisfaire par la saisie qui fut pratiquée de tous ses revenus. Ces faits sont constatés par tous les documents joints au dossier.

Quant à la quittance contenant un *pour solde*, contrairement à *l'ordre de recevoir* du Directeur déposé en original, si le moyen qu'on a essayé d'en tirer pouvait faire la moindre impression, cette impression ne pourrait manquer de se trouver détruite

par l'offre que M. Armand de Sade a fait au Directeur actuel dans son cabinet à Charenton de transiger avec lui moyennant le payement d'une somme de 5000 fr., aussi bien que par la lettre que M. de Sade a écrire à M. Palluy le 1831, sur laquelle M. le Substitut est prié de vouloir bien jeter les yeux.

Un jugement du 24 juillet 1832 débouta de sa demande la maison royale de Charenton. La maison de Charenton interjeta appel, perdit de nouveau son procès et fut condamnée aux dépens.

Le fils du marquis triomphait en droit.

Les deux documents publiés ci-après fournissent de nouveaux éclaircissements sur l'affaire qui mit aux prises le fils du marquis avec la maison de Charenton. Ils sont extraits, comme les précédents, du dossier du procès, conservé à l'établissement, et resté jusqu'à ce jour inédit.

— I —

« Il résulte d'anciens livres des pères Charitains en possession avant la Révolution de 1789, de la maison de Charenton, en vertu de lettres patentes, que, d'après un ordre du Roi, le sieur Desade père avait été enfermé dans cette maison et qu'il y était demeuré depuis le 4 juillet 1789 jusqu'au 3 avril 1790.

« Il est dit que la pension du détenu *est payée par son Épouse* et il est déclaré que cette pension a été fixée à 4 000 francs.

« Ce renseignement qui est patent et qui doit faire pleine foi en justice, est tranchant dans la cause.

« Il prouve que M. Desade savait fort bien qu'il fallait payer une pension pour être à Charenton ; les mêmes motifs qui l'obligeaient à payer en 1789, existaient encore en 1803 ; c'est une continuation de cet engagement qu'elle a contracté devant M. Boucheseche et qu'elle a ensuite consacré par tout ce qui a suivi. On bornera là les réflexions qui naissent naturellement de ce renseignement produit par le hasard de la providence. »

— II —

Lettre de M. le Directeur de Maupas à M. le Préfet de Police.

Charenton, le 24 décembre 1817.

A son Excellence le Ministre d'État Préfet de Police.

Monseigneur,

Je suis forcé de rappeler à votre Excellence un nom que je ne voudrais prononcer jamais, celui du trop fameux Marquis de Sade, dont le fils veut encore, s'il est possible, déshonorer la mémoire.

Le 7 floréal an II (27 avril 1813) M. Desade fut transféré de Bicêtre dans la maison de Charenton, en vertu d'un ordre de M. Dubois Préfet de Police, en date du 6 floréal (26 avril 1813). L'ordre porte que sa pension sera acquittée par sa famille. M. Desade est décédé le 2 décembre 1814, laissant un reliquat de pension ou avances arriérés de 7.534 fr., ainsi qu'il résulte de nos registres et de nombre d'arrêtés de comptes dont plusieurs ont été réglés par lui de son vivant, avec M. de Coulmier mon prédécesseur.

Le second fils du défunt, M. Armand Desade Mazau, avec lequel M. de Coulmier avait été en correspondance pour la pension, qui avait payé le courant tant bien que mal jusqu'au décès de son père, et qui, soit verbalement, soit par lettres n'avait cessé de protester de son exactitude à y faire honneur ; M. Desade fils, dis-je, refuse aujourd'hui d'acquitter le reliquat arriéré de 7.534 fr. qui nous est dû, sous le prétexte qu'il a renoncé à la succession de son père et qu'il est seulement héritier de sa mère, dont les droits et reprises ont absorbé les biens du marquis de Sade.

Je dois, Monseigneur, à l'établissement que je dirige de dévoiler la mauvaise foi du fils de M. de Sade, que quelques circonstances de l'affaire rendent vraiment intolérable. Le marquis de Sade n'avait obtenu en l'an II la faveur d'être transféré de Bicêtre à Charenton, que pour mettre ordre à ses affaires et conclure avec sa femme et ses enfants un pacte de famille qui pût assurer sa pension alimentaire. Dans cette vue, M. de Coulmier non seu-

lement se prêta à sa translation à Charenton mais encore s'intéressa pour lui afin d'empêcher son renvoi à Bicêtre. Le ministre ne laissa M. de Sade à Charenton que sur la prière des enfants de Sade, appuyée par M. de Coulmier, quoique l'ordre de la Préfecture de police impose, non pas à M. Desade, mais à la famille l'obligation de payer sa pension, et quoique les lettres de M. Desade Mazau soient de nature à le faire considérer comme caution de son père, deux circonstances qui me paraissent déterminantes. Je mettrais au moins, Monseigneur, du prix à savoir si lorsqu'on donna à la Préfecture de Police de l'an II, l'ordre de transférer le marquis de Sade à Charenton, on crut devoir prendre la précaution de faire souscrire un engagement formel de payer la pension, soit à l'épouse du prisonnier, ou à l'un de ses fils ou à quelque fondé de pouvoir. Si un pareil engagement existait, la question serait toute décidée. Je vous supplie donc, Monseigneur, de donner des ordres pour qu'on fasse la recherche de ces engagements et pour qu'une expédition m'en soit délivrée, si effectivement il existe.

Dans le cas contraire, bien que j'aye sans doute des moyens suffisants de faire rougir devant les tribunaux et surtout à celui de l'opinion, l'héritier sans pudeur qui refuse d'acquitter la dette sacrée des aliments fournis à son père, je solliciterai de la bonté de votre Excellence l'emploi des moyens qui sont à sa disposition, ou pour obtenir de M. Desade la tardive justice qu'il ose nous refuser.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

Signé

De Maupas.

(*Archives de la maison nationale de Charenton.*)

Appréciations de la personnalité du Marquis par un contemporain. — Sur l'appréciation de la personnalité du Marquis et de son impression sur ses contemporains, nous

possédons plusieurs documents qui nous paraissent peu dignes de foi.

Jules Janin (*loc. cit.*) donne une idée très claire de l'influence démoralisante que le Marquis exerçait dans la maison d'aliénés, ainsi que la vive sympathie qu'il inspirait aux jeunes et jolies femmes.

P. Lacroix raconte : (*loc. cit.*) « J'ai souvent interrogé des personnes respectables, dont quelques-unes vivent encore, plus qu'octogénaires ; je leur ai demandé, avec une indiscrète curiosité d'étranges révélations sur le marquis de Sade, et je n'ai pas été peu étonné que ces personnes que leur moralité, leur position et leurs honorables antécédents mettent à l'abri de toute espèce de nombreux soupçons, n'éprouvassent aucune répugnance à se souvenir de l'auteur de *Justine* et à en parler, comme d'un aimable mauvais sujet ».

Charles Nodier raconte, dans ses souvenirs, qu'ayant été arrêté et enfermé au Temple, le hasard lui donna le Marquis pour l'un des compagnons de sa première nuit de captivité, mais on sait que l'imagination jouait un grand rôle dans les récits du spirituel académicien et nous pensons que cette rencontre pourrait fort bien n'avoir jamais eu lieu. Voici d'ailleurs son récit :

« Je ne remarquai d'abord en lui qu'une obésité énorme qui gênait assez ses mouvements pour l'empêcher de déployer un reste de grâce et d'élégance dont on retrouvait des traces dans l'ensemble de ses manières et de son langage. Ses yeux fatigués conservaient cependant je ne sais quoi de brillant et de fin qui s'y ranimait de temps à autre, comme une étincelle expirante sur un charbon éteint. Ce n'était pas un conspirateur, et personne ne pouvait l'accuser d'avoir pris part aux affaires politiques. Comme ces attaques ne s'étaient jamais adressées qu'à deux puissances sociales d'une assez grande importance, mais dont la stabilité entre pour fort peu de chose dans les instructions secrètes de la police, c'est-à-dire la reli-

gion et la morale, l'autorité venait de lui faire une grande part d'indulgence. Il était envoyé aux bords des belles eaux de Charenton, relégué sous ses riches ombrages, et il s'évada quand il voulut. Nous apprîmes quelques mois plus tard en prison, que M. de Sade s'était sauvé.

« Je n'ai point d'idée nette de ce qu'il a écrit. J'ai aperçu ces livres là ; je les ai retournés plutôt que feuilletés, pour voir de droite et de gauche si le crime filtrait partout.

« J'ai conservé de ces monstrueuses turpitudes une impression vague d'étonnement et d'horreur ; mais il y a une grande question de droit politique, à placer à côté de ce grand intérêt de la société si cruellement outragée dans un ouvrage dont le titre même est devenu obscène. Ce de Sade est le prototype des victimes extra-judiciaires de la haute police du Consulat et de l'Empire. On ne sait comment soumettre aux tribunaux à leurs formes politiques et à leurs débats spectaculeux, un délit qui offensait tellement la pudeur morale de la société tout entière, qu'on pouvait à peine le caractériser sans danger, et il est vrai de dire que les matériaux de cette hideuse procédure étaient plus repoussants à explorer que le haillon sanglant et le morceau de chair meurtrie qui décèlent un assassinat. Ce fut un corps non judiciaire, le conseil d'Etat, je crois, qui prononça contre l'accusé la détention perpétuelle et l'arbitraire ne manqua pas d'occasion pour le fonder, comme on dirait aujourd'hui sur ce précédent arbitraire. Je n'examine pas le fond de la question. Il y a des cas de publicité où la publicité est peut-être plus funeste que l'attentat, mais il faudrait alors un code réservé pour des cas réservés.

« J'ai dit que ce prisonnier ne fit que passer sous mes yeux. Je me souviens seulement qu'il était poli jusqu'à l'obséquiosité, affable jusqu'à l'onction, et qu'il parlait respectueusement de tout ce qu'on respecte. »

La Mort du Marquis. — Si l'on s'en rapporte aux bio-

graphes, le marquis mourut à Charenton le 2 décembre 1814, des suites d'une courte maladie (1).

D'après une note qui nous a été communiquée par M. Bégis, note écrite par le Dr Ramon, le marquis aurait succombé à un engouement (*sic*) pulmonaire, à forme d'asthme (2). C'est le Dr Ramon qui fut appelé à lui donner les derniers soins ; c'est le même médecin qui aurait été chargé de faire l'autopsie.

(1) Charenton, le 3 décembre 1814.

A S. E. le Directeur Général de la Police du Royaume

Mgr.

Hier au soir sur les 10 h., est décédé dans la maison Royale de Charenton, M. le Marquis de Sade que le Ministre de la Police Générale y avait fait transférer de Bicêtre en floréal an II.

Sa santé dépérissoit sensiblement depuis quelque temps ; mais il n'a cessé de marcher que deux jours avant sa fin qui a été prompte et au commencement d'une fièvre adinamique et gangréneuse.

M. Armand de Sade son fils étant présent, je pense qu'il n'y a point de nécessité, d'après la loi civile, de faire apposer les scellés. Quant aux mesures et à l'ordre public, V. E. jugera si elle a des précautions à prendre, et elle daignera me donner ses ordres, je présume assez de l'honnêteté de M. de Sade fils pour croire que de lui-même il supprimerait des papiers dangereux s'il en existe chez son père.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Mgr., de V. E. le très humble et obéissant serviteur.

(*Archives de la Maison Nationale de Charenton*).

(2) Cela s'accorde assez avec l'état de santé qui nous est révélé par la pièce suivante, inédite, que nous devons à l'obligeance de M. Noël Charavay ; c'est une lettre adressée par le Marquis « A Sa Majesté l'Empereur et roi, protecteur de la confédération du Rhin, en sa commission des pétitions au Conseil d'Etat » :

« Sire,

« Le sieur de Sade, père de famille dans le sein de laquelle il voit, pour sa consolation un fils qui se distingue aux armées,

S'il faut en croire J. Janin [1], qui a écrit sur le Marquis le plus extraordinaire des romans, les disciples de Gall se seraient emparé de son crâne, le cadavre étant à peine refroidi [2]. La vérité est autre : ce n'est qu'au moment de l'exhumation, un certain temps après la mort, que les phrénologistes se livrèrent à leurs expériences. Ils ne se jetèrent donc pas sur son crâne « comme sur une admirable proie, qui devait à coup sûr leur donner le secret de la plus étrange organisation humaine ».

Ce crâne ressemblait à tous les crânes de vieillards. Janin qui prétend l'avoir eu sous les yeux, assure que cette tête était « petite, bien conformée » : qu'on l'eût prise pour une tête de femme au premier abord, d'autant plus que *les organes de la tendresse maternelle et de l'amour des enfants y étaient aussi saillants que sur la tête d'Héloïse, ce modèle de tendresse et d'amour.*

traîne depuis plus de vingt ans dans trois différentes prisons consécutives, la vie du monde la plus malheureuse ; il est septuagénaire, presqu'aveugle, accablé de gouttes et de rhumatismes dans la poitrine et dans l'estomac qui lui font souffrir d'horribles douleurs ; des certificats de médecins de la maison de Charenton où il est maintenant attestent la vérité de ces faits et l'autorisent à réclamer enfin sa liberté en protestant qu'on n'aura jamais lieu de se repentir de la lui avoir donnée il ose se dire de votre majesté :

« Sire,

« Avec le plus profond respect, le très humble, très obéissant serviteur et sujet.

« DE SADE ».

(1) Charenton ce 17 juin 1808.

Le Marquis de Sade, par J. Janin. Paris, chez les marchands de nouveautés. 1834.

(2) Nous avons trouvé dans le dossier conservé à Charenton la note des *frais funéraires*, s'élevant à 65 livres, qui se décompose ainsi : Cercueil 10 liv., Fosse 6 liv., Porteurs 8 liv., Aumônier 6 liv., Cierges 9 liv., Pour la chapelle 6 liv., Pour la croix de pierre posée sur sa tombe 20 liv.

Le marquis fit, comme on voit, une fin des plus édifiantes.

Janin ajoute que ces réflexions émanent d'un phrénologiste, qui fut bien étonné quand on lui eut appris à quel personnage appartenait ce crâne. Nous le croyons sans peine !

Son Testament. — « Je défends que mon corps soit ouvert sous quelque prétexte que ce puisse être, je demande avec la plus vive instance qu'il soit gardé 48 heures dans la chambre où je décéderai, placé dans une bière de bois qui ne sera clouée qu'au bout des 48 heures prescrites ci-dessus, à l'expiration desquelles la dite bière sera clouée, pendant cet intervalle, il sera envoyé un exprès au sieur Lenormand, marchand de bois Boulevard de l'Egalité, n° 101 à Versailles, pour le prier de venir lui-même, suivi d'une charrette, retirer mon corps pour être transporté sous son escorte et dans ladite charrette, au bois de ma terre de la Malmaison, commune de Mancé, près d'Epernon où je veux qu'il soit placé sans aucune espèce de cérémonie, dans le premier taillis fourni qui se trouve à droite dans ledit bois en y entrant du côté de l'ancien château par la grande allée qui le partage. La fosse pratiquée dans ce taillis sera ouverte par le fermier de la Malmaison, sous l'inspection de M. Lenormand, qui ne quittera mon corps qu'après l'avoir placé dans ladite fosse ; il pourra se faire accompagner dans cette cérémonie, par ceux de mes parents ou amis qui, sans aucune espèce d'appareils auront bien voulu me donner cette dernière marque d'attachement ; la fosse une fois recouverte, il sera semé dessus des glands, afin que par la suite le terrain de ladite fosse se trouvant réuni et le taillis se trouvant fourré comme il était auparavant, les traces de ma tombe disparaissent de la surface de la terre ; comme je me flatte que ma mémoire s'effacera de l'esprit des hommes.

Fait à Charenton Saint-Maurice, en état de raison et de santé, le 30 janvier 1806. »

D.-A.-F. Sade.

Ce testament a été publié par J. Janin (le Livre-1870). Marciat, qui le reproduit ajoute : « Ainsi, celui qu'on a qualifié fanfaron du vice et de l'impiété se serait montré au déclin de sa vie, ennemi de toute ostentation et en tout cas sans défaillance sénile, serait resté fidèle à son athéisme ».

Nous dirons à notre tour : voilà comment finit cet homme que l'on pourrait appeler *paradoxal*, que la postérité a flétri et qui, à côté d'écarts de jeunesse, de beaucoup grossis et embellis par l'imagination de ses contemporains, s'est montré cependant *doux* et *humain* sous la Terreur, à une époque où les esprits que l'on aurait cru les plus pondérés, étaient en proie au délire politique qui a coûté tant de sang à notre belle France.

Maintenant que nous connaissons la vie de l'homme, il convient d'apprécier l'œuvre et nous en ferons une analyse aussi impartiale que possible.

DEUXIÈME PARTIE

—

LES ŒUVRES DU MARQUIS DE SADE

CHAPITRE VIII

—

PRODUCTIONS DRAMATIQUES

L'œuvre du marquis de Sade est double. — Productions dramatiques diverses du Marquis. — Lettres de de Sade aux sociétaires du Théâtre-Français. — Le théâtre de de Sade à Charenton et ses invités.

L'œuvre du marquis de Sade est double. — L'œuvre du marquis de Sade est double. Elle comprend les productions dramatiques et les romans.

Quoique la notoriété du personnage lui vienne exclusivement de ses romans, nous ne pouvons point, cependant, dans une Etude comme celle-ci, passer sous silence ses productions dramatiques encore assez nombreuses. Nous nous contenterons de les signaler tout simplement avec la froideur et la précision d'un catalogue. On conçoit aisément que l'auteur, pour se faire jouer sur un théâtre a dû fabriquer des œuvres acceptables par les directeurs de théâtres et qui ne se trouvaient pas trop en désaccord avec les idées habituelles du public.

On ne voit pas en effet de pièce où le viol, le meurtre, l'inceste et toute la lyre des crimes sexuels seraient mis en scène et glorifiés, où le vice serait récompensé et la vertu

punie. C'est tout le contraire qu'il a été obligé de faire et ses pièces théâtrales sont en désaccord avec ses romans.

Pour ces motifs donc, nous ne pouvons nous attarder dans l'étude des productions dramatiques de de Sade et nous devons nous contenter de les signaler.

Productions dramatiques de de Sade. — 1° *Oxtiern ou les Malheurs du libertinage*, drame en 3 actes et en prose, par D. A. F. S. Versailles, Blaizot, an VIII, in-8° de 48 pages. Cette pièce figure au catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, n° 2542. Une note s'exprime ainsi : « L'auteur a beau prodiguer les noms de *scélérat* et de *monstre* à son héros, on sent qu'il le peint avec complaisance, d'après nature et qu'il lui prête ses sentiments. Il y a même beaucoup d'analogie entre sa propre histoire et le sujet de cette pièce. Sa théorie du crime se retrouve partout ». Ex. — « Ce valet m'impatiente, il frémit. Ces imbéciles-là n'ont point de principes ; tout ce qui sort de la règle ordinaire du vice et de la friponnerie les étonne ; le remords les effraie ».

Le rédacteur de ce catalogue, M. P. Lacroix, émet l'opinion que Sade doit être l'auteur des pièces obscènes qui parurent de 1789 à 1793, contre Marie Antoinette, la princesse de Lamballe et Madame de Polignac. Cette conjecture nous semble très hasardée : Sade n'avait aucun motif de multiplier avec haine des attaques infâmes contre le parti de la cour, et il ne manquait pas alors d'écrivains politiques très disposés à pousser la licence au delà de toutes les limites.

2° *Julia ou le Mariage sans femme*, folie-vaudeville en 1 acte.

Cette pièce figure encore au catalogue Soleinne, n° 3879. Le rédacteur met en note : « Cette pièce est sodomique, comme son titre l'indique. L'écriture ressemble à celle du marquis de

Sade qui avait, comme on sait, démoralisé les prisonniers de Bicêtre, en les dressant à jouer des pièces infâmes qu'il composait pour eux ».

Nous croyons qu'il y a encore de l'exagération dans cette allégation. La tolérance des administrateurs de l'hospice n'aurait pu aller si loin, comme on le verra plus bas.

3° *Le Misanthrope par amour ou Sophie et Desfrancs*, comédie en 5 actes et en vers.

Cette comédie fut reçue d'une voix unanime au Théâtre-Français, en 1790, et valut à l'auteur ses entrées pendant 5 ans. Elle n'a jamais été imprimée.

4° *L'Homme dangereux ou le Suborneur*, comédie en 1 acte et en vers de dix syllabes. Reçue au Théâtre Favart en 1790. Cette pièce n'a jamais été imprimée.

5° *La France* φωυτυε, comédie lubrique et royaliste, n° 5796 (1796), in 8°. Cette pièce figure au catalogue Soleinne. Elle a été imprimée par les libraires de Belgique et de Hollande qui publient *à jet continu* les œuvres érotiques de de Sade. C'est Paul Lacroix qui attribue cette pièce au Marquis. La lecture de certaines notes qui y figurent pourrait seule nous en convaincre.

Les personnages de la *France* φωυτυε sont la France, l'Angleterre, la Vendée, le duc d'Orléans, le comte de Puysaie, le roi de Prusse, l'empereur François II et le roi d'Espagne Charles IV. La dédicace au préfet de police n'est pas longue : « Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses. » La préface commence ainsi : « J'ai cherché à être lu par tout le monde. Si mon ouvrage va jusqu'à la postérité, je la supplie de ne pas me juger sur le style, mais sur le fond. Lecteurs, ne vous prévenez pas contre le titre; femmes aimables, pardonnez-le moi ! plus vous me lirez, plus je réclame votre indulgence. Libertins, hommes de lettres, politiques, historiens, philosophes, patriotes, royalistes, étrangers, lisez-moi ; j'écris pour vous tous. Et vous, souveraine de ma pensée, vous que j'adore,

si vous me devinez ne craignez rien pour le sentiment. J'ai écrit avec ma plume ; mon cœur n'y est pour rien. »

Les notes présentent des faits curieux, mais d'une exactitude suspecte. L'auteur ne doute pas que son ignoble badinage ne produise des fruits honnêtes : « Lorsqu'il s'agit du bien, qu'importe comment on l'opère ? N'avez vous jamais pris de poison pour vous guérir ? »

La pièce a été certainement imprimée après l'an 1796, date que semble désigner le chiffre 5796 ; les vers suivants en sont la preuve :

Bonaparte règne en maître
A sa guise il nous fait des lois,
Puis, en despote, il nous les donne.
Petit fils d'un petit bourgeois,
Assis sur le trône des rois
Que lui manque-t-il ? la couronne.

Ce n'était qu'à l'époque du Consulat qu'il était possible de s'exprimer de la sorte.

6° L'*Epreuve*, comédie en 1 acte et en vers, 1782.

Cette pièce fut saisie par la police ;

7° L'*Ecole du Jaloux*. — *Le Boudoir*. Reçue en 1791 au Théâtre Favart.

8° *Cléontine ou la Fille malheureuse*. Drame en 3 actes et en prose. 1792.

La Biographie universelle de Michaud cite encore plusieurs pièces manuscrites de de Sade : *Le Prévaricateur ou le Magistrat du temps passé*.

Le Capricieux ou l'Homme inégal, pièce reçue au Théâtre Louvois et retirée par l'auteur.

Les Jumelles, 2 actes en vers.

Les Antiquaires, 1 acte en prose.

En plus 4 drames :

Henriette et Saint-Clair ou la Force du sang.
L'Égarement de l'Infortune.
Franchise et Trahison.
Fanny ou les Effets du Désespoir.

Nous renvoyons les curieux à la longue nomenclature d'œuvres inédites publiée par la Biographie Michaud.

Lettres de De Sade aux Sociétaires du Théâtre Français. — On conserve dans les Archives de la Comédie Française plusieurs lettres de de Sade. Quatre sont publiées par Octave Uzanne (*loc.-cit.*). Nous les reproduisons également ci-dessous, car elles nous donnent un aperçu du caractère du personnage, qui se révèle « comme un des nombreux auteurs dramatiques monomanes. Nous avons pris copie des plus originales ; les autres ne témoignent que d'une obséquiosité et d'une platitude étonnantes ».

LETTRES DE DE SADE

CONSERVÉES AUX ARCHIVES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

I

Messieurs,

Permettez que j'aie l'honneur de vous rappeler sans cesse les sentiments d'estime et d'attachement qui, depuis des années, me lient à votre théâtre. J'en ai fait profession dans tous les temps, j'ose dire même (et les preuves existent) que pour avoir pris votre parti avec trop de chaleur lors de vos derniers troubles, vos ennemis m'ont écrasé dans des papiers publics, sans que jamais rien m'ait découragé : la récompense de mon attachement a été votre refus du dernier ouvrage que je vous ai lu, et qui, j'ose le dire, n'était pas fait pour être traité aussi sévèrement.

Quelque chagrin que m'ait fait éprouver ce refus formel, ri-

goureux et général, je ne vous en consacre pas moins à l'avenir et ce qui reste dans mon portefeuille et ce qui le remplira de nouveau. Mais, Messieurs, permettez que, traité par vous si rigoureusement dans l'occasion que je viens de citer, j'éprouve au moins et votre indulgence et votre équité sur deux autres objets.

Vous avez depuis longtemps une pièce à moi, unanimement reçue par vous (1); dès que j'accepte tous les arrangements nouveaux qu'il vous a plu de faire avec les auteurs, je vous demande avec instance, Messieurs, de la faire passer le plus tôt possible ; donnez-moi cet encouragement, je vous en supplie : cela doit vous être facile; s'il est vrai, ainsi qu'on le dit, que plusieurs auteurs, ne voulant pas adopter vos arrangements, ayant retiré leurs pièces, moi, je souscris à tout, Messieurs, et ne vous demande que de ne pas me faire languir.

L'autre faveur implorée par moi, Messieurs, parce que vous me l'avez promise en dédommagement de la mauvaise réception que vous fîtes à ma dernière comédie, consiste à vous prier de vouloir bien entendre le plus tôt possible la lecture de trois ou quatre ouvrages tous prêts à vous être présentés et que je voudrais ne pas donner ailleurs.

Aussitôt que vous aurez bien voulu me faire savoir le jour qu'il vous plaira de m'accorder, j'aurai l'honneur de vous porter celui de quatre, que je croirai le plus digne de vous être offert.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Avec les sentiments de la plus haute considération,

Votre très humble et très

obéissant serviteur,

DE SADE.

2 mai 1790

(1) *Le Misanthrope par amour* ou *Sophie et Desfrancs* reçue en septembre 1790.

II

Je soussigné déclare que c'est faussement et contre ma volonté et mon assentiment que mon nom se trouve sur la liste des auteurs qui ont délibéré qu'il ne devait être accordé que 700 livres de frais par jour à la Comédie française. J'atteste n'avoir mis mon nom que sur la liste de ceux qui ont signé à la minorité, que par des considérations particulières, il devait être accordé *huit cents livres* et viens pour certifier cette façon de penser de ma part en adressant une lettre publique à Messieurs les auteurs signée de moi et dont je distribuerai des copies à Messieurs les comédiens français, afin qu'il soient persuadés de ma façon de penser.

DE SADE

A Paris, ce lundi 17 septembre 1790.

III

J'ai pris connaissance des conditions réglementaires auxquelles les comédiens français ordinaires du Roi reçoivent les pièces où ils s'engagent à jouer ainsi que la convention pécuniaire qu'ils font à chaque ouvrage.

Je souscris aux conditions réglementaires et je promets de signer le marché pécuniaire si ma pièce intitulée *La Ruse d'amour ou l'Union des Arts*, pièce en six actes, et en vers prose et vaudeville est reçue.

A Paris, le 27 janvier 1792.

DE SADE.

IV

Si la Comédie française, Monsieur, n'agrée point l'offre que je lui ai faite d'une petite pièce en un acte et que j'ai eu l'honneur de vous envoyer dernièrement, je vous prie de me la renvoyer. Je n'imaginais pas qu'il fallut être soumis aux mêmes délais pour ce que *l'on donne* que pour ce que *l'on vend.*

En un mot, Monsieur, je vous prie de m'instruire du sort de

cette négociation et de me croire avec tous les sentiments possibles.

Votre concitoyen,

DE SADE.

Ce 16 mars 1796, l'an II de la République, rue Neuve-des-Mathurins, Chaussée d'Autin, n. 20.

Le théâtre de De Sade à Charenton et ses Invités. — Une fois enfermé à Charenton, où il jouissait d'une liberté relative puisqu'on lui permettait d'aller à la fête de Pâques *rendre le pain bénit à l'église*, De Sade fut repris de la monomanie théâtrale et organisa, comme on l'a vu des représentations dénoncées comme immorales par le médecin en chef de l'hospice, le docteur Royer Collard. On a vu dans cette lettre que le divin marquis était à la fois Directeur, Professeur, Répétiteur, et Auteur, et n'ignorait pas l'art de la flatterie, en composant à l'occasion de la fête du Directeur de Charenton, une pièce allégorique en son honneur, ou au moins quelques couplets à sa louange.

L'auteur de Justine obéissait à sa vocation pour le théâtre en donnant ces représentations qui étaient d'ailleurs fort suivies, et auxquelles les dames du meilleur monde ne rougissaient pas d'assister. Les deux lettres suivantes montrent que le Directeur de l'établissement laissait au marquis toute latitude pour organiser comme il l'entendait le spectacle.

Madame Cochelet, dame de la reine de Hollande (1).

Spectacle du 23 May 1810.

Madame,

L'intérêt que vous avez paru prendre aux récréations dramatiques des pensionnaires de ma maison me fait une loi de vous offrir des billets à chacune de leur représentation.

(1) *Revue anecdotique.* — Nouvelle Série. T.I, 1er semestre 1860. Cette lettre est un monument de platitude et d'obséquiosité. Et cependant elle a été écrite par l'auteur de *Justine* et de *Juliette*, ancien secrétaire du Club de la section des Piques.

Des spectatrices telles que vous, Madame, sont d'une si grande puissance sur leur amour propre, qu'ils trouvent, rien que dans l'espoir de vous posséder et de vous plaire, tout ce qui doit exalter leur imagination et nourrir leur talent.

Ils donnent lundi prochain 28 du courant l'*Esprit de contradiction*. — *Marton et Frontin*, et les *Deux Savoyards*.

J'attends vos ordres pour l'envoi des billets que vous pourriez désirer, et vous supplie de vouloir bien présenter mes respects aux dames de la cour de sa Majesté la reine de Hollande, princesse dont les qualités rares et précieuses réunissent si délicieusement près d'elle le cœur de tous les Français à l'hommage sacré de ceux qu'elle régit.

SADE.

En voici une autre au Directeur:

A. M. de Coulmier, directeur de la maison de Charenton.

J'ai l'honneur de saluer monsieur de Coulmier et de lui envoyer le répertoire tel que nous l'avons arrêté entre nous.

Il est instamment prié de vouloir bien l'approuver, personne ne voulant faire aucune sorte de frais, et surtout de mémoire, sans avoir l'approbation de son chef au bas de ses projets.

Voilà, Monsieur, la demande en forme de M. et de Mme de Romel dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et qui sont inscrits sur la liste que je vous ai présentée. Vous m'obligerez sensiblement de ne pas les refuser.

Agréez l'hommage de votre dévoué serviteur.

. . . . . .

SADE.

Il paraît que cette demande fut rejetée, car nous ne trouvons pas le nom de Romel sur la liste suivante.

Liste rectifiée par M. le Directeur :

M. Treillard	8	places
Mme Ronchoux, rue de Choiseul, n° 18	2	»
Mme Cochelet, dame de la reine de Hollande.	8	»
Le Médecin irlandais	1	»
Mme d'Houdetot	3	»
La Maison Sauvan.	4	»
La Maison Finot	2	»
La Maison de Guise	3	»
Mme Lambert	3	»
Mme Gonax	2	»
Le curé pour M. Novert.	3	»
Le Maire de Charenton	2	»
Celui des Carrières	1	»
M. Milet	1	»
Mme Quesnet	7	»
M. de Sade	7	»
M. du Camp	3	»
Mlle Adélaïde	3	»
Mme de Huteuil	5	»
M. le Roi.	2	»
Mme Urbistandos.	6	»
M. Vivet	2	»
M. Chapron.	3	»
M. Veillet	4	»
M. le Couteux	2	»
M. Florimond	2	»
Trois dames de Nogent.	3	»
M. Flandrin.	1	»
	90	places
Employés de la Maison.	36	»
Malades	60	»
Ensemble.	186	places

Comme on l'a vu plus haut, à la suite des plaintes de Royer Collard, le théâtre de Sade fut supprimé.

CHAPITRE IX

—

PRODUCTIONS LITTÉRAIRES DU MARQUIS

De Sade est un philosophe élève de l'école philosophique du XVIIIe siècle. — Conséquences de la lecture des romans sanguinaires du Marquis.

La marquise de Ganges, *ouvrage apocryphe, faussement attribué au Marquis.*

Preuves morales à l'appui. — Le sort des deux assassins de la marquise de Ganges. — Pourquoi le marquis de Sade aurait-il écrit la marquise de Ganges?

Idée sur les Romans : Trois questions fondamentales au début.

Définition du Roman : 1° Pourquoi ce genre d'ouvrage porte-t-il le nom de roman? — 2° Chez quels peuples devons-nous en chercher la source et quels sont les plus célèbres? — 3° Quelles sont enfin les règles qu'il faut suivre pour arriver à la perfection de l'art de l'écrire.

Les Romans anglais de Richardson et de Fielding sont les précurseurs du naturalisme. — Le marquis de Sade est bien le vrai père du naturalisme et Zola son disciple.

Les productions littéraires du Marquis sont des romans et des nouvelles.

Elles sont de deux sortes : à côté de *Justine, Juliette, la Phi-*

losophie dans le Boudoir, dont l'unique but est de chanter sur une lyre obscène et immonde les malheurs de la vertu et les prospérités du vice, nous trouvons d'autres romans moins ignobles quant à la forme, mais qui supportent cependant la lecture. Il ne sont que profondément ennuyeux et comme ils ne présentent pas les mêmes dangers et surtout les bénéfices scandaleux de leur vente, ils sont tombés dans l'oubli le plus complet.

C'est une œuvre qu'on *peut lire* et c'est par elle que nous commençons. Mais dans cette série d'ouvrages nous constaterons que le Marquis fait toujours profession de foi d'un athéisme invétéré et d'un matérialisme très complet. C'est bien un philosophe du XVIIIe siècle, élève des Voltaire, d'Holbach, La Mettrie, Helvetius et Diderot.

De Sade est un philosophe élève de l'école philosophique du XVIIIe siècle. — Seulement l'élève a singulièrement dépassé les maîtres et il a poussé jusqu'aux dernières limites les conséquences logiques de l'athéisme et du matérialisme. Et ceci est simple à comprendre. Dès l'instant qu'on ne croit plus à un Dieu vengeur qui punira dans l'autre monde les crimes et les mauvaises actions commises dans celui-ci, il y a peu à craindre ici-bas.

Si nous périssons tout entier sans laisser une âme et si notre corps en se décomposant restitue au grand Tout les éléments dont il est composé, l'homme qui a ces idées bien ancrées dans sa cervelle, n'a plus qu'un but unique : *jouir de la vie* et prendre pour devise de s'amuser le plus possible. Qui pourrait l'arrêter ? la crainte des lois ?

Du temps du marquis de Sade, les lois étaient faites d'un tissu à mailles étroites mais faibles qui arrêtaient le menu fretin, et à travers lequel les gros poissons passaient en se jouant. Avec de l'or et de puissantes recommandations, on pouvait tout faire en ce temps-là. Et si de Sade a été incarcéré

c'est parce qu'il avait commis la faute d'appliquer ses théories dans sa propre famille, sur la personne de sa belle-sœur.

Et il s'était attiré la haine de ses beaux-parents, des gens de robe qui avaient le bras long en matière criminelle.

Pour un athée, les lois humaines n'existent pas, car elles sont des plus variables et ce qui est crime affreux dans un pays est un simple délit, quelquefois même une vertu dans un autre. Si un athée, viveur et corrompu se trouve être un homme puissant et riche, si pour lui le viol, l'inceste, le meurtre ne sont pas des crimes, mais des penchants naturels, si cet homme se croit à peu près sûr de l'impunité, pourquoi se gênerait-il dans la satisfaction de ses penchants ? C'est la théorie pure du Marquis, qui est constamment mise en pratique dans les trois ouvrages cités plus haut, *Justine*, *Juliette* et la *Philosophie dans le Boudoir*. Il est bon de faire cette remarque au lecteur et de lui signaler les conséquences de la lecture de la partie infâme de l'œuvre.

Conséquences de la lecture des romans sanguinaires de de Sade. — Je me contente de les signaler et de faire toucher du doigt au lecteur, que si ces ouvrages monstrueux tombent entre les mains d'un dégénéré inverti, ayant des goûts érotico-sanguinaires, chez *un sadiste né*, la lecture de cet ouvrage peut le conduire à des actes épouvantables pour peu que le sujet en ait les moyens.

C'est ce qui rend la publication de ces ouvrages si redoutables et l'on conçoit que n'importe quel pays ne puisse les laisser circuler à l'air, car ils constituent un danger public. Il y a déjà quelques années, les deux gouvernements de Belgique et de Hollande s'entendirent pour mettre la main sur la grande usine de réimpression des œuvres du Marquis, usine située sur la limite de la frontière des deux pays, chez un sieur Van der S... et il fut détruit d'un seul coup 80.000 volumes obscènes.

Cette théorie du danger de la lecture des œuvres de de Sade n'est pas une chimère. J'en ai cité un *exemple* dans mon ouvrage de l'inversion (*Ethnologie du sens génital*). J'en ai gardé plusieurs autres inédits que je citerai au fur et à mesure de cette Etude.

LA MARQUISE DE GANGES

« **La marquise de Ganges** » **est apocryphe et faussement attribuée à de Sade.** — C'est en nous basant sur cette donnée indéniable : de Sade matérialiste endurci, que nous repoussons, comme étant sorti de sa plume, l'ouvrage ennuyeux et sombre qui a pour titre *La marquise de Ganges*. On sait que la base du roman est vraie et que la Marquise fut assassinée par ses deux beaux-frères, le chevalier et l'abbé de Ganges. Dans toutes ses œuvres, de Sade ne met jamais dans la bouche de certains de ses personnages des discours religieux, si ce n'est pour les faire combattre et réfuter par ses héros préférés. La triste *Justine* en donne la preuve. Mais, à chaque instant, dans *La marquise de Ganges*, on trouve de véritables sermons et des tirades religieuses qui paraissent sincères et ne sont pas dépourvues d'une véritable émotion.

Preuves morales à l'appui. — Nous n'en citerons que quelques-unes. L'édition que nous avons sous les yeux porte en dessous du titre, l'aphorisme « Eternité, tu te développes et c'est dans Dieu que je te comprends ».

Puis la description de la chapelle du château de Ganges. « La chapelle du château, asile mystérieux, simplement éclairé par une coupole, et qui faisait naître, en jetant les yeux sur la pièce qui lui était opposée, l'idée consolante et juste que l'Être saint que venaient dans celle-ci révérer les mortels, ne pouvait être qu'auprès de son plus bel ouvrage. Peu d'ornements, peu de religion, mais l'effigie sacrée de ce Dieu bon qui s'immola pour sauver les hommes ». (Chap. I, p. 29, t. I).

L'abbé Eusèbe, chapelain du château, fait un sermon sur l'Amour divin, qui est bien un vrai sermon de prêtre (pages 64 à 66) et voici comment l'auteur l'apprécie : « Il y a beaucoup de protestants à Ganges ; sur la réputation d'Eusèbe, plusieurs étaient venus l'entendre. Ils furent aussi attendris que des catholiques : l'amour de Dieu est de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les religions ; c'est un point de contact où se réunissent tous les hommes, parce que tout être qui jouit de sa raison, doit nécessairement un culte et des tributs de reconnaissance à celui de qui il tient la vie. Toutes les vertus découlent de l'admission sincère de ce système disposant l'âme à cette sensibilité qui devient le foyer de toutes. Il n'y a que le *cœur de l'athée qui soit vide*, et qui dès lors ne pouvant admettre aucune vertu, s'ouvre naturellement à des vices dont il méconnaît le vengeur. »

Pense-t-on que l'athée de Sade serait capable de tenir un pareil langage en complète opposition avec tout ce qu'il a écrit par ailleurs ? Nous ne le croyons pas ! Et plus loin, en parlant de la communion de la Marquise « après avoir fait prier Eusèbe de se rendre à la chapelle du château, et avoir accompli à ses genoux les obligations de ce sacrement saint et respectable qui, réconciliant l'homme avec son Dieu, par la médiation salutaire de l'un de ses ministres, rétablit dans l'âme du pécheur le calme que troublaient ses égarements ; grande et touchante institution de notre sainte religion, qui prévient et suspend les effets du crime, en rendant digne de pardon celui qui l'avait projeté ; emblème révéré de l'immolation de l'*Homme-Dieu*, puisque nous trouvons, dans ce sacrement sublime, une partie des grâces que nous valut sa mort ». (*loc. cit.* chapitre IX, pages 125 et 126).

Citons encore les conseils de Mme de Châteaubriand à sa fille, la marquise de Ganges :

« Voilà pourquoi les précautions les plus rigoureuses sont nécessaires à une jeune femme, et ce n'est que parfaitement

pénétrée de sa religion, qu'elle parviendra à se garantir de tous les dangers qu'elle court. Point de véritable morale sans religion ; elle seule l'étaie, la soutient ; et comment ne triompherait pas de tous les pièges des hommes, celle qui réunit à la crainte d'y succomber l'espoir certain des récompenses dont l'Eternel doit un jour couronner ses vertus? Et cette respectable mère etc. » (Chapitre v, page 209).

Et plus loin la prière d'Euphrasie (la marquise) allant pleurer sur le mausolée du labyrinthe du château.

« O mon Dieu ! s'écrie-t-elle avec cette componction d'une âme vive et ardente, si tu me prépares de nouveaux malheurs, accorde-moi de les prévenir, en me faisant descendre, dès aujourd'hui, dans ce dernier asile où doit venir me rejoindre l'époux chéri que tu m'as donné ; j'y arriverai pure au moins et digne de ses regrets : tu prolongeras ses jours sur la terre, afin d'éterniser dans son souvenir l'image de celle qui mourut en l'idolâtrant. Mais si cette pensée trop mondaine t'offensait, ô mon Dieu ! ramène vers toi toutes les facultés aimantes d'Euphrasie ; il est bien juste qu'elles t'appartiennent en entier, puisque c'est à toi seul que je dois le peu d'instants heureux dont j'ai joui jusqu'à présent. Reprends-moi dans ton sein, ô mon Dieu, le mien fut toujours rempli de ton image ; je n'ai conçu ton existence que par l'amour qui m'embrasait pour toi. Ah ! si le cœur de l'homme est ton temple, c'est parce qu'il est aussi le foyer où s'électrise la flamme dont la sainte ardeur le consume.

« Daigne accepter mes vœux pour les parents que j'ai perdus, pour ce premier époux qui guide mes jeunes années ; et quand tes ordres me réuniront à eux, daigne, comme eux, me placer près de toi, afin, qu'à leur exemple je puisse au moins te voir dans l'immensité des siècles de cette éternité, qui cesse d'effrayer le faible esprit des hommes quand on peut le consacrer à te bénir et à te glorifier sans cesse. » (Chapitre v, pages 213, 214, 215).

Et, quelques pages plus loin, cette tirade sur les passions. « A quel point les passions endurcissent le cœur de l'homme ! Comment ose-t-on dire qu'elles sont les plus certaines inspirations de la nature, quand elles contrarient aussi formellement toutes ses lois ! Le cœur de l'homme, agité par elles, ressemble au vaisseau battu par la tempête, et que les vents emportent au gré de leur furie. De ce moment, voilà donc le cœur en proie à des mouvements qui ne sont plus naturels, puisqu'ils proviennent d'une cause absolument étrangère ; sans cette cause, il serait calme ; il ne l'est plus dès que cette cause agit, mais tout étrangère qu'elle est, ne peut-elle pas appartenir à la nature ? Assurément elle n'y tient point : vouloir l'en faire dépendre serait soutenir que Dieu, qui est son moteur, veut à la fois le bien et le mal, ce qui est insupportable dans un être parfait ; mais, vous objectent les athées, si Dieu est tout-puissant, pourquoi souffre-t-il le mal ? Pour nous donner le mérite d'y résister, ce que nous sommes toujours en état de faire avec sa grâce.

« Mais pourquoi ne l'accorde-t-il pas à tous les hommes ? C'est que tous ne savent pas la demander, ou parce que tous ne sont pas dignes de l'obtenir. Raisonnements sophistiques, vous disent ces êtres immoraux. Beaucoup moins que les vôtres ; car s'il existe un sophisme bien constaté, il appartient bien certainement à celui qui ose établir l'Être créateur et parfait, également auteur du bien comme du mal. Non, le mal n'est pas dans la nature ; il est dans la dépravation de l'homme qui oublie ses lois, ou qui s'étourdit sur les véritables impressions de ces lois ; existe-t-il un homme au monde qui puisse commettre un crime de sang-froid ?... Non, sans doute. Quel est celui qui le commet ? L'homme entraîné par ses passions ; et voilà celui qui, bravant la nature et s'en écartant, ne peut assurément être l'homme de la nature. Mais le mal est nécessaire à la nature. Non, il en est un accident, mais non pas une nécessité : si je me jette à la rivière et que

je me noie, cette mort est un accident de mon action, mais elle n'est pas nécessaire ; car il ne l'était nullement que je me jetasse à l'eau. Croyons-le donc, tous les mauvais raisonnements de l'homme ne viennent que de ses passions ; en égarant son cœur, elles troublent son esprit, qu'il les subjugue ou qu'il les dirige, tout s'éclaircira bientôt à ses yeux : ils ne sont obscurcis que par les ténèbres où l'ont précipité ses passions. » (Chapitre v, pages 227 à 231).

Ce langage sur les passions du cœur humain est en complète et absolue opposition avec ce que de Sade a écrit dans tous ses autres romans. On ne voit pas cette tirade contre les athées sortir de la plume du plus grand athée et du plus grand matérialiste du XVIIIe siècle, le seul qui ne se soit pas contenté d'écrire comme Voltaire, d'Alembert, d'Holbach, Helvétius, La Mettrie, etc., mais qui ait cherché dans sa jeunesse à faire par ses actes application de ses théories.

Cette seule citation suffirait à nous prouver que *La marquise de Ganges* n'est pas une production de l'auteur de *Justine* et de *Juliette*. Pour ne pas trop allonger notre travail, nous nous contenterons de mentionner pour mémoire, les réflexions religieuses d'Euphrasie dans sa prison. (Chapitre v, pages 251 à 254, t. I).

Dans le tome second, nous trouvons un entretien de la Marquise avec l'abbé de Ganges, sur la vertu des femmes mariées. L'abbé, par ses sophismes, veut lui prouver que la conduite de son mari, à son égard, lui donne le droit de rompre le parti conjugal et de divorcer. Euphrasie lui répond : « Tout ce que vous venez de dire là, Monsieur, n'est autre chose que ce qu'on appelle la logique des sens.

« Tant qu'une femme est unie à son époux, dès qu'elle a volontairement consenti à ces nœuds, elle doit les respecter tout le temps de l'existence de cet époux, et tout ce qu'elle peut faire d'opposé à cela la plonge inévitablement dans l'adultère. Quelques motifs de politique respectables et puissants ont pu

faire rompre les nœuds tissus par des souverains : le bonheur des sujets a nécessairement légitimé leur divorce. Ce crime est nul chez le souverain, toutes les fois que le bonheur de son peuple l'exige ou le lui prescrit : mais entre nous autres, particuliers, rien n'atténue la force du mal, rien n'en impose la loi ; de ce moment, le divorce reprend toute la physionomie du crime, que la politique lui faisait perdre. Que voulez-vous que deviennent des enfants qui n'ont plus de mère, dès que cette mère s'éloigne d'eux par son inconstance ; dès qu'en donnant le jour à d'autres elle va nécessairement négliger les premiers? En un mot, l'inconstance seule, et par conséquent le libertinage, motive le divorce chez l'époux qui le désire : de ce moment, voilà les effets aussi criminels que leur cause. Dès qu'une femme rompt avec son premier mari parce que n'étant pas contente de lui, elle veut en connaître un second, il n'y a plus de raison pour qu'elle n'en connaisse pas un troisième, un quatrième, etc. Or, de ce moment, quel cas pouvez-vous faire de cette femme immorale ? La mépriser est ce qu'on lui doit, et s'il existe un second devoir avec elle, assurément, c'est de ne point l'épouser. Le climat, l'inconstance naturelle aux hommes, ont pu faire adopter le divorce chez certaines nations, je l'accorde ; mais, toutes les fois qu'un peuple n'a pas ces mêmes motifs, il ne doit jamais se le permettre.

« Examinons, si vous voulez, cette bizarrerie, sous le rapport du sentiment. De quel prix peuvent être, aux yeux du second mari, les serments d'une femme qui n'a pas pu tenir ceux qu'elle avait faits au premier ? Et croyez-vous qu'il puisse être heureux, cet époux toujours dans la crainte? A cette crainte succède de bien près le refroidissement ; et où est le bonheur du mariage entre deux époux, dont l'un ne peut absolument ni estimer ni aimer l'autre ? Quelle différence faites-vous, en un mot, d'une épouse divorcée à une épouse infidèle? Et si le mépris peut accompagner celle-ci, pourquoi ne sera-t-il pas la juste punition de l'autre ? Si le manque de

foi d'une femme envers l'homme auquel elle jure fidélité est un crime, il l'est de même avec la frivole autorisation de la loi, car, que le crime soit dans la loi ou dans la simple volonté de la femme, il est également crime dans l'un ou l'autre cas ; il l'est ici parce que la femme le veut ; dans l'autre hypothèse, il l'est de même puisqu'elle s'était autorisée d'une tolérance vraiment criminelle. Des peuples ont permis le vol : cette action, en raison de cela, cessera-t-elle d'être criminelle à vos yeux? Non, sans doute; c'est l'action seule qu'il faut considérer et non pas les motifs du législateur qui la permet ou qui la défend. Mille raisons ont pu autoriser cette singularité dans lui : aucune ne peut l'excuser dans vous. Celui qui étouffe l'organe sacré de sa conscience, seulement parce que quelques raisons auront contraint le législateur à pallier ce que cette conscience reproche, est aussi coupable que celui qui en étouffe la voix, seulement parce que ses passions l'y contraignent.

« On ne compose point avec sa conscience : descendez au fond de la vôtre, Théodore, et voyez si elle vous conseille l'infamie où vous voulez m'entraîner. Dans quelque situation enfin que puisse être un homme, croyez qu'il cesse d'être vertueux dès qu'il légitime ses travers, ou par ses sophismes, ou par ses passions. » (Chapitre I, pages 20 à 27).

Cette vigoureuse argumentation en faveur de l'indissolubilité du mariage serait à sa place dans la bouche d'un orateur catholique venant prêcher en faveur de l'indissolubilité du sacrement du mariage. Elle ferait faire une assez vilaine grimace à certaines petites femmes divorcées de nos jours. Là, franchement, croit-on que l'apôtre de l'inceste, l'amant de sa belle-sœur, ait pu jamais tenir un pareil langage? C'est radicalement impossible.

Tout le reste du second volume est écrit dans le même esprit que le premier. Signalons surtout les prières d'Euphrasie sur son lit de mort et ses exhortations religieuses à sa mère,

son fils et les assistants et le pardon qu'elle accorde à un époux qu'elle aime encore. (Pages 284 à 291).

L'auteur de l'ouvrage dont nous venons de donner un extrait fait finir tragiquement les trois scélérats assassins de la marquise. Le marquis et le chevalier furent tués au siège de Candie.

L'abbé fut assassiné à Amsterdam, où il s'était réfugié, en enlevant une jeune fille de bonne famille, qu'il avait épousée. « Mais le crime n'était pas puni et il devait l'être : c'est à l'instant où le coupable croit échapper à la vengeance céleste, qu'elle le poursuit et le frappe.

« Au bout de six mois de mariage, un inconnu aborde Théodore vers les dix heures du soir, dans une rue détournée où il demeurait. Tu es l'abbé de Ganges, lui dit ce personnage mystérieux, je suis tes pas depuis longtemps.

« *Péris, monstrueux scélérat : je venge ta victime....*

« Et il lui brûla la cervelle en prononçant ces mots.

« L'inconnu disparut sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il était. Mais quel qu'il fût, il était armé par la main du ciel.

« Ah ! si quelque chose console le malheureux, c'est la certitude où il doit être que la main qui l'écrase subira bientôt le même sort. » (Fin p. 297 et 298). Voilà certes une conclusion bien différente de celles de *Justine* et de *Juliette!* Elle est absolument en désaccord avec la vérité des faits et ceux-ci sont au contraire de nature à fortifier les théories du Marquis.

Le sort des deux assassins de la marquise de Ganges. — Le chevalier, l'instrument du crime, mourut au siège de Candie.

L'abbé, le véritable instigateur de la trame ourdie contre la malheureuse, lui dont les perfides intrigues avaient amené ses deux frères, le marquis à laisser assassiner sa femme, et le chevalier à en devenir le bourreau, mourut au contraire comme un honnête homme, après s'être créé une nouvelle

patrie et une nouvelle famille. Voici, en effet, les renseignements que nons trouvons dans l'*Histoire de la marquise de Ganges,* par M. de Fortia d'Urban, Paris, de l'Imprimerie de Levrault, 1816, in-12.

« L'abbé s'était sauvé en Hollande, où sous le faux nom de de la Martellière, il avait trouvé accès auprès du comte de la Lippe souverain de la ville de Viane. Il sut capter la confiance de ce comte qui lui trouvant « beaucoup d'esprit et l'esprit très orné, enrichi de fort belles connaissances, très versé dans les belles lettres, lui confia l'éducation d'un fils qu'il avait, âgé de neuf à dix ans. Les talents de ce gouverneur, aidés du bon naturel de l'élève, en firent un prince accompli.

« Le faux la Martellière gagna si bien l'estime et la confiance du comte et de la comtesse, que rien ne se fesait dans la maison sans qu'il fût consulté ; il était l'âme du gouvernement de ce petit état..... Son crédit devint si grand, qu'il crut pouvoir aspirer à la main d'une demoiselle jeune et aimable, alliée à la comtesse, et qui avait pour lui les sentiments qu'elle lui avait inspirés ». (*Loc.-cit.*)

La comtesse fit opposition à ce mariage, ne voulant pas que sa parente épousât un inconnu dont on ignorait la naissance et peut-être le vrai nom. L'abbé de Ganges résolut de se démasquer et se fit reconnaître. Mais les tristes aventures dont il était l'auteur avaient excité dans l'Europe entière, un tel sentiment de réprobation, que la comtesse de Lippe repoussa l'abbé de Ganges avec horreur ; sans l'intervention de son élève, l'abbé aurait été arrêté immédiatement ; mais il reçut « l'ordre de sortir au plus vite du territoire de Viane avec défense de se trouver jamais en quelque endroit que ce fût, dans la présence du comte et de la comtesse ».

L'abbé de Ganges se retira à Amsterdam où il se fit maître de langues. Sa maîtresse l'alla trouver et l'épousa. Le jeune comte, auquel il avait inspiré les sentiments les plus nobles,

lui envoyait secrètement des secours pour subsister, et ce prince était fort riche, ayant été colonel au service de la Hollande. Il avait épousé, du vivant de son père, Jeanne-Elisabeth, fille d'Adolphe, prince de Nassau, et succédé à son père le 12 mai 1697. Sa mère, devenue l'ennemie de la Martellière, mourut le 11 février 1700, et l'abbé de Ganges jouit des biens que lui apporta son épouse. Sa bonne conduite et ses lumières le firent admettre au consistoire des protestants parmi lesquels il était considéré. Il mourut en laissant une mémoire honorable, prouvant ainsi que les plus grands crimes laissent encore des ressources à celui qui sait employer son esprit et ses talents à se créer en quelque sorte une nouvelle existence. » (*Loc. cit.*)

On voit que la fin de la vie de l'abbé de Ganges, au lieu d'être punie par la Providence, est un argument en faveur de la théorie du Marquis, que le crime est récompensé et la vertu punie. On ne comprendrait donc pas si de Sade avait réellement écrit le roman de *La Marquise de Ganges* qu'il fasse assassiner l'abbé pour le punir de ses forfaits, tandis que, l'histoire à la main, il lui trouvait une fin de carrière en rapport avec ce qu'il a écrit dans les autres romans. Nouvelle preuve que *La marquise de Ganges* est apocryphe.

Pourquoi le marquis de Sade aurait-il écrit « La marquise de Ganges » ? — Pourquoi le marquis de Sade aurait-il écrit le récit aussi ennuyeux que sombre, mais *non licencieux* d'un crime historique. Il y peint le vice sous des couleurs qui, certes, ne sont pas celles de ses précédents ouvrages ! A-t-il voulu par là prouver qu'il n'était pas l'auteur de *Justine* et de *Juliette,* dont il a désavoué la paternité ? Dans ce cas, il aurait certainement signé l'ouvrage et dans la Préface il aurait plaidé sa cause et désavoué à nouveau *Justine.*

Remarquons que *La Marquise de Ganges* n'a paru qu'en 1813, après la mort du marquis. Ce serait une œuvre pos-

thume et, si réellement elle émanait de lui, l'éditeur se serait empressé de la publier sous son nom, ne serait-ce que pour en assurer la vente.

Aucune raison ne milite en faveur de l'opinion de M. P. Lacroix qui, *le premier*, a dit que de Sade en était l'auteur. Il s'est probablement basé, pour étayer son opinion, sur l'intrigue alambiquée et lugubre de cet ouvrage, dans lequel on a voulu bien certainement appliquer les théories de l'*Idée sur les Romans*, ouvrage qui est bien de de Sade. Mais, on sait bien que toutes les fois qu'un auteur a obtenu un certain succès par ses œuvres, ce succès ne serait-il que de scandale comme celui du Marquis, il ne manque pas de plagiaires, prêts à le démasquer ou à le pasticher moyennant finances, et il se trouve toujours à point nommé un éditeur prêt à publier une élucubration quelconque pourvu qu'elle puisse lui rapporter des espèces « sonnantes et trébuchantes ». Le libraire Pigoreau me fait l'effet d'être un de ces honnêtes éditeurs !

Pour toutes ces raisons, nous repoussons la paternité de *La Marquise de Ganges*, attribuée à tort, selon nous, à de Sade.

IDÉE SUR LES ROMANS

Maintenant nous n'avons plus à nous occuper que des productions littéraires réellement sorties de la plume de de Sade. Avant d'aller plus loin, il nous paraît nécessaire de voir comment cet auteur comprenait le roman. Nous trouvons à cet égard, une indication précieuse dans la Préface qu'il a écrite pour ses nouvelles des *Crimes de l'Amour* ou *le Délire des Passions*, et qu'il intitule *Idée sur les Romans*.

Analysons donc cette idée. Voici comment l'auteur débute.

« *On appelle Roman, l'ouvrage* fabuleux *composé d'après les plus singulières aventures de la vie des hommes ; mais pourquoi ce genre d'ouvrage porte-t-il le nom de Roman ? Chez*

quel peuple devons-nous en chercher la source, quels sont les plus célèbres ?

Et quelles sont enfin, les règles qu'il faut suivre pour arriver à la perfection et l'art de l'écrire ?

Voilà les trois questions que nous nous proposons de traiter ; commençons par l'étymologie du mot.

Sur la 1re question de Sade répond en faisant descendre de la langue Romane l'étymologie du mot Roman parce que les ouvrages du genre, et dans lequel il s'agissait d'aventures amoureuses, ont été composés d'abord en langue Romane.

Chez quels peuples devons-nous en chercher la source ? — Sur la seconde question, il répond que « l'opinion commune croit la découvrir chez les Grecs. Elle passa de là chez les Mores, d'où les Espagnols la prirent pour la transmettre ensuite à nos troubadours, de qui nos romanciers de chevalerie la reçurent ».

Discutant cette opinion, de Sade estime au contraire que ce fut dans ces contrées qui, les premières, reconnurent des Dieux, que les Romans prirent leur source, et par conséquent en Egypte, berceau certain de tous les cultes. A peine les hommes eurent-ils soupçonné des Immortels, qu'ils les firent agir et parler ; dès lors voilà des métamorphoses, des fables, des paraboles, des Romans, en un mot voilà des ouvrages de fiction dès que la fiction s'empare de l'esprit des hommes. Voilà des livres fabuleux, dès qu'il est question de chimères : quand les peuples, d'abord guidés par des prêtres, après s'être égorgés pour leurs fantastiques divinités, s'arment enfin pour leur Roi ou pour leur patrie, l'hommage offert à l'héroïsme balance celui de la superstition ; non seulement on met, très sagement alors, les héros à la place des Dieux, mais on chante les enfants de Mars comme on avait célébré ceux du ciel ; on ajoute aux grandes actions de leur vie, ou,

las de s'entretenir d'eux, on crée des personnages qui leur ressemblent.... ou qui les surpassent, de nouveaux Romans paraissent plus vraisemblables sans doute, et bien plus faits pour l'homme que ceux qui n'ont célébré que des fantômes.

. . . . . .

Il y eut donc des Romans écrits dans toutes les langues, chez toutes les nations dont le style et les faits se trouvèrent calqués, et sur les mœurs nationales, et sur les opinions reçues par ces nations. »

Cette argumentation est plausible; mais de Sade se trompe quand il appelle l'Egypte le berceau des Religions. Aujourd'hui on sait que le berceau des religions et des superstitions c'est l'Inde dont les romans héroïques remontent à plusieurs milliers d'années. La Trinité Hindoue (le fait est aujourd'hui prouvé par la science) est la mère de la Trinité chrétienne et Krishna le Jésus Indien est né d'une mère *vierge* 2 000 ans avant Jésus de Nazareth. Cette petite digression philosophique est ici à sa place.

Dans ce qui suit, de Sade commence à donner carrière à son athéisme et nous commençons à nous éloigner fortement des homélies religieuses de la marquise de Ganges.

« L'homme est sujet à deux faiblesses qui tiennent à son existence, qui la caractérisent. Partout, il faut *qu'il prie*, partout il faut *qu'il aime;* et voilà la base de tous les Romans ; il en a fait pour peindre les êtres qu'il *implorait*, il en a fait pour célébrer ceux qu'il *aimait*. Les premiers, dictés par la terreur ou l'espoir, durent être sombres, gigantesques, pleins de mensonges et de fictions ; tels sont ceux qu'Esdras composa durant la captivité de Babylone. Les seconds, remplis de délicatesse et de sentiment ; tel est celui de *Théagène et de Chariclée*, par Héliodore ; mais comme l'homme *pria*, comme il *aima* partout, sur tous les points du globe qu'il habita, il y eut des Romans, c'est-à-dire des ouvrages de fictions qui, tan-

tôt peignirent les objets fabuleux de son culte, tantôt ceux plus réels de son amour.

Il ne faut donc pas s'attacher à trouver la source de ce genre d'écrire, chez telle ou telle nation de préférence ; on doit se persuader par ce qui vient d'être dit, que toutes l'ont plus ou moins employé, en raison du plus ou moins de penchant qu'elles ont éprouvé, soit à l'amour, soit à la superstition.

Un coup d'œil rapide maintenant sur les nations, qui ont le plus accueilli ces ouvrages, sur ces ouvrages mêmes, et sur ceux qui les ont composés : amenons le fil jusqu'à nous, pour mettre nos lecteurs à même d'établir quelques idées de comparaison.

Quels sont les plus célèbres ? — Nous ne suivrons pas l'auteur dans son coup d'œil rapide sur les romans grecs, romains, gaulois, troubadours provençaux de la langue *d'oc*, et trouvères de la langue *d'oil*, italiens, espagnols.

Il signale l'influence sur la littérature contemporaine du fameux roman de d'Urfé, l'*Astrée*, qui donna naissance aux imitations de Gomberville, Calprenède, Desmarets, les Scudéri (le frère et la sœur) ainsi que celle du fameux Don Quichotte, de Miguel Cervantes, ce livre duquel Saint-Evremond disait : « C'est le seul que je relis sans m'ennuyer, et le seul que je voudrais avoir fait ».

« Les 12 *Nouvelles* de Miguel Cervantès, achèvent de placer au premier rang ce célèbre écrivain espagnol sans lequel peut-être nous n'eussions eu ni le charmant ouvrage de Scarron, le *Roman comique*, ni la plupart de ceux de Lesage. »

Puis de Sade passe aux romans de Madame de La Fayette, signale *La Princesse de Clèves* et donne en passant un coup de griffe au *Télémaque* de Fénelon, cite la fille du mathématicien Poisson, Mme de Gomer et ses rivales, Melle de Lussan, Mmes de Tensin, de Graffigny, Elie de Beaumont et Riccoboni.

« Leurs écrits pleins de délicatesse et de goût, dit-il, honore assurément leur sexe ».

Il arrive enfin aux romans du XVIIIe siècle et il explique le changement complet qui s'est produit dans le ton et le genre.

L'épicuréïsme des Ninon-de-Lenclos, des Marion-de-Lorme, des marquis de Sévigné et de Lafare, des Chaulieu, des St-Evremond, de toute cette société charmante enfin, qui, revenue des langueurs du Dieu de Cythère, commençait à penser comme Buffon, « *qu'il n'y avait de bon en amour que le physique*, » changea bientôt le ton des Romans ; les écrivains qui parurent ensuite, sentirent que les fadeurs n'amuseraient plus un siècle perverti par le Régent, un siècle revenu des folies chevaleresques, des extravagances religieuses, et de l'adoration des femmes ; et trouvant plus simple d'amuser ces femmes ou de les corrompre, que de les servir ou de les encenser, ils créèrent des événements, des tableaux, des conversations plus à l'esprit du jour ; ils enveloppèrent du cynisme, des immoralités, sous un style agréable et badin, quelquefois même philosophique, et plurent au moins s'ils n'instruisirent pas.

De Sade cite naturellement *le Sopha*, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, de Crébillon, les œuvres maniérées de Marivaux, les romans philosophiques de Voltaire, *Candide* et *Zadig*, l'*Héloïse* de Rousseau, les *Contes moraux* de Marmontel, et passe à l'examen des Romans anglais. Ici une citation nous paraît nécessaire parce qu'elle nous montre que de Sade est le père du naturalisme actuel tandis que les anglais Richardson et Fielding en sont les précurseurs.

Enfin les Romans anglais, les vigoureux ouvrages de Richardson et de Fielding, vinrent apprendre aux Français, que ce n'est point en peignant les fastidieuses langueurs de l'amour qu'on peut obtenir des succès dans ce genre ; mais en traçant des ca-

ractères mâles, qui, jouets et victimes de cette effervescence du cœur connue sous le nom d'amour, nous en montrent à la fois et les dangers et les malheurs ; de là seul peuvent s'obtenir ces développements, ces passions si bien tracés dans les Romans anglais. C'est Richardson, c'est Fielding qui nous ont appris que l'étude profonde du cœur de l'homme, véritable dédale de la nature, peut seul inspirer le romancier, dont l'ouvrage doit nous faire voir l'homme, non pas seulement ce qu'il est, ou ce qu'il se montre, c'est le devoir de l'historien, mais tel qu'il peut être, tel que doivent le rendre les modifications du vice, et toutes les secousses des passions ; il faut donc les connaître toutes, il faut donc les employer toutes, si l'on veut travailler ce genre ; là nous apprîmes aussi, que ce n'est pas toujours en faisant triompher la vertu qu'on intéresse ; qu'il faut y tendre bien certainement autant qu'on le peut, mais que cette règle, ni dans la nature, ni dans Aristote, mais seulement celle, à laquelle nous voudrions que tous les hommes s'assujettissent pour notre bonheur, n'est nullement essentielle dans le Roman, n'est pas même celle qui doit conduire à l'intérêt ; car lorsque la vertu triomphe, les choses étant ce qu'elles doivent être, nos larmes sont taries avant que de couler ; mais si après les plus rudes épreuves, nous voyons enfin la vertu terrassée par le vice, indispensablement nos âmes se déchirent, et l'ouvrage nous ayant excessivement émus, ayant, comme disait Diderot, *ensanglanté nos cœurs au revers*, doit indubitablement produire l'intérêt, qui seul assure des lauriers.

Que l'on réponde : si après douze ou quinze volumes, l'immortel Richardson eût *vertueusement* fini par convertir *Lovelace*, et par lui faire *paisiblement* épouser *Clarisse*, eût-on versé à la lecture de ce Roman, pris dans le sens contraire, les larmes délicieuses qu'il obtient de tous les êtres sensibles ? c'est donc la nature qu'il faut saisir quand on travaille ce genre, c'est le cœur de l'homme, le plus singulier de ses ouvrages, et nullement la vertu, parce que la vertu, quelque belle, quelque nécessaire qu'elle soit, n'est pourtant qu'un des modes de ce cœur étonnant, dont la profonde étude est si nécessaire au romancier, et que le Roman, miroir fidèle de ce cœur, doit nécessairement en tracer tous les plis.

De Sade paie un juste tribut de louanges à l'abbé Prévost, l'auteur de *Manon-Lescaut*, un véritable chef-d'œuvre et l'appelle le Richardson français. *Cleveland, l'Histoire d'une grecque, le Monde moral, les Mémoires d'un homme de qualité, Manon-Lescaut* surtout, sont remplis de ces scènes attendrissantes et terribles qui frappent et attachent invinciblement : les situations de ces ouvrages heureusement ménagées amènent de ces moments où la nature frémit d'horreur ? Et voilà ce qui s'appelle écrire le roman, et ce qui, dans la postérité, assure à Prévost une place où ne parviendra nul de ses rivaux ».

De Sade ne pouvait passer sous silence les œuvres de Dorat et du Chevalier de Boufflers. Il exécute ensuite R... (Restif de la Bretonne) son ennemi (voir 1re partie). Il passe après à Lewis auteur du *Moine*, et Anne Radcliffe, qui a écrit les *Mystères d'Udolphe* et bon nombre d'autres romans. Dans ces œuvres, « le sortilège et la fantasmagorie composent à peu près tout le mérite ; mais ce genre, quoiqu'on puisse en dire, n'est assurément pas sans mérite ; il devenait le fruit indispensable des secousses révolutionnaires dont l'Europe entière se ressentait ».

On voit que ce rapide coup d'œil sur les plus célèbres romans, n'est pas autre chose que le plan général d'une histoire du Roman. Elle n'est assurément pas sans mérite, même à l'heure actuelle. Mais là où de Sade s'est montré novateur c'est dans l'étude des règles du *Roman* ; et celles qu'il va poser nous donneront la preuve qu'il est bien le vrai père du naturalisme. Reprenons nos citations.

Etudes des règles du Roman. — « Avant que d'entamer notre troisième et dernière question : *quelles sont les règles de l'art d'écrire le Roman* ? nous devons ce me semble répondre à la perpétuelle objection de quelques esprits atrabilaires, qui, pour se donner le vernis d'une morale, dont souvent leur cœur

est bien loin, ne cessent de vous dire, *à quoi servent les Romans?*

A quoi ils servent, hommes hypocrites et pervers ; car vous seuls faites cette ridicule question ; ils servent à vous peindre, et à vous peindre tels que vous êtes, orgueilleux individus qui voulez vous soustraire au pinceau, parce que vous en redoutez les effets : le Roman étant, s'il est possible de s'exprimer ainsi, *le tableau des mœurs séculaires*, est aussi essentiel que l'histoire, au philosophe qui veut connaître l'homme; car le burin de l'une, ne le peint que lorsqu'il se fait voir ; et alors ce n'est plus lui ; l'ambition, l'orgueil couvrent son front d'un masque qui ne nous représente que ces deux passions, et non l'homme ; le pinceau du Roman, au contraire, le saisit dans son intérieur... le prend quand il quitte ce masque, et l'esquisse bien plus intéressante, est en même temps bien plus vraie, voilà l'utilité des Romans ; froids censeurs qui ne les aimez pas, vous ressemblez à ce cul-de-jatte qui disait aussi : *et pourquoi fait-on des portraits?*

S'il est donc vrai que le Roman soit utile, ne craignons point de tracer ici quelques-uns des principes que nous croyons nécessaires à porter ce genre à sa perfection ; je sens bien qu'il est difficile de remplir cette tâche sans donner des armes contre moi ; ne deviens-je pas doublement coupable de n'avoir pas *bien fait*, si je prouve ce que je sais pour *faire bien*. Ah! laissons ces vaines considérations, qu'elles s'immolent à l'amour de l'art.

La connaissance la plus essentielle qu'il exige est bien certainement celle du cœur de l'homme. Or, cette connaissance importante, tous les bons esprits nous approuveront sans doute en affirmant qu'on ne l'acquiert que par des *malheurs* et par des *voyages* ; il faut avoir vu des hommes de toutes les nations pour les bien connaître, et il faut avoir été leur victime pour savoir les apprécier ; la main de l'infortune, en exaltant le caractère de celui qu'elle écrase, le met à la juste

distance où il faut qu'il soit pour étudier les hommes, il les voit de là, comme le passager aperçoit les flots en fureur se briser contre l'écueil sur lequel l'a jeté la tempête; mais dans quelque situation que l'ait placé la nature ou le sort, s'il veut connaître les hommes, qu'il parle peu quand il est avec eux; on n'apprend rien quand on parle, on ne s'instruit qu'en écoutant; et voilà comment les bavards ne sont communément que des sots.

O toi qui veux parcourir cette épineuse carrière! ne perds pas de vue que le romancier est l'homme de la nature, elle l'a créé pour être son peintre; s'il ne devient pas l'amant de sa mère dès que celle-ci l'a mis au monde, qu'il n'écrive jamais, nous ne lirons point; mais s'il éprouve cette soif ardente de tout peindre, s'il entr'ouvre avec frémissement le sein de la nature, pour y chercher son art et pour y puiser des modèles, s'il a la fièvre du talent, et l'enthousiasme du génie, qu'il suive la main qui le conduit; il a deviné l'homme, il le peindra; maîtrisé par son imagination, qu'il y cède, qu'il embellisse ce qu'il voit, le sot cueille une rose et l'effeuille, l'homme de génie la respire et la peint : voilà celui que nous lirons. »

Ici de Sade s'écarte du Naturalisme moderne, dont la règle fondamentale est d'écrire les passions comme on les voit et comme on les comprend. Il est vrai qu'il ajoute le correctif suivant :

Mais en te conseillant d'embellir, je te défends de t'écarter de la vraisemblance : le lecteur a droit de se fâcher quand il s'aperçoit que l'on veut trop exiger de lui; il voit bien qu'on cherche à le rendre dupe; son amour-propre en souffre, il ne croit plus rien, dès qu'il soupçonne qu'on veut le tromper.

Contenu d'ailleurs par aucune digue, use, à ton aise, du droit de porter atteinte à toutes les anecdotes de l'histoire, quand la rupture de ce frein devient nécessaire aux plaisirs que tu nous prépares; encore une fois, on ne te demande point d'être vrai, mais seulement d'être vraisemblable; trop exiger

de toi serait nuire aux jouissances que nous en attendons : ne remplace point cependant le vrai, par l'impossible, et que ce que tu inventes soit bien dit ; on ne te pardonne de mettre ton imagination à la place de la vérité que sous la clause expresse d'orner et d'éblouir. On n'a jamais le droit de mal dire, quand on peut dire tout ce qu'on veut ; si tu n'écris comme R... (1) *que ce que tout le monde sait*, dusses-tu, comme lui, nous donner quatre volumes par mois, ce n'est pas la peine de prendre la plume : personne ne te contraint au métier que tu fais ; mais si tu l'entreprends, fais le bien. Ne l'adopte pas surtout comme un secours à ton existence ; ton travail se ressentirait de tes besoins, tu lui transmettrais ta faiblese ; il aurait la pâleur de la faim : d'autres métiers se présentent à toi ; fais des souliers, et n'écris point des livres. Nous ne t'en estimerons pas moins, et comme tu ne nous ennuieras pas, nous t'aimerons peut-être davantage.

Une fois ton esquisse jetée, travaille ardemment à l'étendre mais sans te resserrer dans les bornes qu'elle paraît d'abord te prescrire, tu deviendrais maigre et froid avec cette méthode, ce sont des élans que nous voulons de toi et non pas des règles ; dépasse tes plans, varie-les, augmente-les : ce n'est *qu'en travaillant que les idées viennent.*

Évite l'afféterie de la morale ; ce n'est pas dans un Roman qu'on la cherche ; si les personnages que ton plan nécessite, sont quelquefois contraints à raisonner, que ce soit toujours sans affectation, sans la prétention de le faire, ce n'est jamais l'auteur qui doit moraliser, c'est le personnage, et encore ne le lui permet-on, que quand il y est forcé par les circonstances.

Une fois au dénouement, qu'il soit naturel, jamais contraint, jamais machiné, mais toujours né des circonstances ; la nature plus bizarre que les moralistes ne nous la peignent, s'échappe

(1) Restif de la Bretonne.

à tout instant des digues que la politique de ceux-ci voudrait lui prescrire; uniforme dans ses plans, irrégulière dans ses effets, son sein toujours agité, ressemble au foyer d'un volcan, d'où s'élancent tour-à-tour, ou des pierres précieuses servant au luxe des hommes, ou des globes de feu qui les anéantissent; grande, quand elle peuple la terre et d'Antonins et de Titus; affreuse, quand elle y vomit des Andronics ou des Nérons; mais toujours sublime, toujours majestueuse, toujours digne de nos études, de nos pinceaux et de notre respectueuse admiration, parce que ses desseins nous sont inconnus, qu'esclaves de ses caprices ou de ses besoins, ce n'est jamais sur ce qu'ils nous font éprouver que nous devons régler nos sentiments pour elle, mais sur sa grandeur, sur son énergie, quels que puissent en être les résultats.

A mesure que les esprits se corrompent, à mesure qu'une nation vieillit, en raison de ce que la nature est plus étudiée, analysée, que les préjugés sont mieux détruits, il faut la faire mieux connaître davantage. Cette loi est la même pour tous les arts; ce n'est qu'en avançant qu'ils se perfectionnent, ils n'arrivent au but que par des essais. Sans doute il ne fallait pas aller si loin dans ces temps affreux de l'ignorance, où courbés sous les fers religieux, on punissait de mort celui qui voulait les apprécier, où les bûchers de l'Inquisition devenaient le prix des talents; mais dans notre état actuel, partons toujours de ce principe, quand l'homme a soupesé tous ses freins, lorsque d'un regard audacieux, son œil mesure ses barrières, quand à l'exemple des Titans, il ose jusqu'au ciel porter sa main hardie et qu'armé de ses passions, comme ceux-ci l'étaient des laves du Vésuve, il ne craint plus de déclarer la guerre à ceux qui le faisaient frémir autrefois, quand ses *écarts* même ne lui paraissent plus que des erreurs légitimées par ses études, ne doit-on pas alors lui parler avec la même énergie qu'il employa lui-même à se conduire ? l'homme du XVIIIe siècle en un mot, est-il donc celui du XIe?

Le Marquis est bien le père du naturalisme et Zola son Disciple. — Pour de Sade, le roman de son temps devait être la peinture exacte des mœurs et du caractère des gens de de son époque.

Mais c'est là précisément le caractère du Roman naturaliste de Zola et de son Ecole. De là est né le Roman psychologique alambiqué et compliqué comme le cœur des Français de cette fin du XIXe siècle.

De Sade est donc bien le vrai père du naturalisme, Zola et son Ecole procèdent de lui quant au fond. Quant au style et à sa forme, certains romans actuels, *la question de philosophie mise à part*, n'en sont pas si éloignés qu'on le croirait d'abord.

CHAPITRE X

—

L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE

—

LES CRIMES DE L'AMOUR. — NOUVELLES HÉROIQUES ET TRAGIQUES

Ce que sont Les Crimes de l'amour. — De Sade y désavoue la paternité de Justine.
Juliette et Raunai, ou la Conspiration d'Amboise, nouvelle historique.
La double Epreuve.
Miss Henriette Stralson ou les Effets du désespoir, nouvelle anglaise.

LES CRIMES DE L'AMOUR

Ce que sont « Les Crimes de l'amour. » — Cet ouvrage fut publié à Paris non avec le sous-titre (*ou les Délires des Passions*) dont on l'accompagne généralement, mais tout simplement avec le suivant : *Nouvelles héroïques et tragiques* par De Sade, auteur d'*Aline et Valcourt*, publié par Massé, éditeur, l'an VIII, en 4 volumes in-12.

Un critique du temps, Villeterque ayant, avec raison

croyons-nous, signalé dans le *Journal de Paris*, cette œuvre, comme détestable à tous égards, de Sade se fâcha tout rouge, et fit paraître une brochure intitulée l'*Auteur des Crimes de l'amour à Villeterque, folliculaire*, in-12 de 19 pages ; il y désavoue ses autres écrits avec son impudence habituelle et adresse au critique des injures grossières.

Les Crimes de l'amour étant un ouvrage presque inconnu, nous entrerons à son égard dans pas mal de détails. L'épigraphe est assez caractéristique (*Amour, fruit délicieux que le ciel permet à la terre de produire pour le bonheur de la vie, pourquoi faut-il que tu fasses naître des crimes et pourquoi l'homme abuse-t-il de tout*).

Nuits d'Young.

De Sade désavoue la paternité de Justine. — Comme on l'a vu, l'*Idée sur les Romans* sert de préface à cet ouvrage. « De Sade donne ces *Nouvelles* comme absolument *neuves et non brodées sur des fonds communs*. Cependant la *Tour enchantée* et la *Conspiration d'Amboise* ont quelques fondements historiques ; on voit, à la sincérité de nos aveux, combien nous sommes loin de vouloir tromper le lecteur ; il faut être original dans ce genre ou ne pas s'en mêler ».

Pour être original, le lecteur le verra bien, car ces *Nouvelles* ne sont pas banales et il a fallu un de Sade pour les écrire, Reprenons son argumentation :

Voici ce que dans l'une et l'autre de ces nouvelles, on peut trouver aux sources que nous indiquons.

L'historien arabe *Abul-cœcim-terif-abentariq*, écrivain assez peu connu de nos littérateurs du jour, rapporte ce qui suit à l'occation de la Tour Enchantée.

« Rodrigue, prince efféminé, attirait à sa cour, par principe de volupté, les filles de ses vassaux, et il en abusait. De ce nombre, fut Florinde, fille du comte Julien. Il la viola. Son père, qui était en Afrique, reçut cette nouvelle par une lettre allégorique

de sa fille ; il souleva les Mores, et revint en Espagne à leur tête ; Rodrigue ne sait que faire, nul fonds dans ses trésors, aucune place, il va fouiller la Tour Enchantée près de Tolède, où on lui dit qu'il doit trouver des sommes immenses ; il y pénètre, et voit une statue du Temps qui frappe de sa massue, et qui, par une inscription, annonce à Rodrigue toutes les infortunes qui l'attendent ; le prince avance, et voit une grande cuve d'eau, mais point d'argent ; il revient sur ses pas ; il fait fermer la tour ; un coup de tonnerre emporte cet édifice, il n'en reste plus que des vestiges. Le roi, malgré ces funestes pronostics, assemble une armée, se bat huit jours près de Cordoue, et est tué sans qu'on puisse retrouver son corps. »

Voilà ce que nous a fourni l'histoire ; qu'on lise notre ouvrage maintenant, et qu'on voie si la multitude d'événements que nous avons ajouté à la sécheresse de ce fait, mérite ou non que nous regardions l'anecdote comme nous appartenant en propre (1).

Quant à la Conspiration d'Amboise, qu'on la lise dans Garnier, et l'on verra le peu que nous a prêté l'histoire.

Aucun guide ne nous a précédé dans les autres nouvelles ; fonds, narré, épisode, tout est à nous ; peut-être n'est-ce pas ce qu'il y a de plus heureux ; qu'importe, nous avons toujours cru, et

(1) Cette anecdote est celle que commence Brigandos, dans l'épisode du roman d'Aline et Valcourt, ayant pour titre : *Sainville et Léonore*, et qu'interrompt la circonstance du cadavre trouvé dans la tour ; les contrefacteurs de cet épisode, en le copiant mot pour mot, n'ont pas manqué de copier aussi les quatre premières lignes de cette anecdote qui se trouvent dans la bouche du chef des Bohémiens. Il est donc aussi essentiel pour nous, dans ce moment-ci, que pour ceux qui achètent des Romans, de prévenir que l'ouvrage qui se vend chez Pigoreau et Leroux, sous le titre de *Valmor et Lydia*, et chez Cérioux et Moutardier, sous celui d'*Alzonde et Koradin*, ne sont absolument que la même chose, et tous les deux littéralement pillés phrase pour phrase de l'épisode de *Sainville et Léonore*, formant à-peu-près trois volumes de mon roman d'Aline et Valcourt (*Note de de Sade*).

Valmor et Lydia ou Voyage autour du monde de deux Amants qui se cherchent, parut à Paris chez *Pigoreau* ou *Leroux*, an VII, 3 vol. in-12. C'est l'abrégé d'*Aline et Valcourt*, à cette différence que la forme épistolaire est remplacée par la forme narrative.

nous ne cesserons d'être persuadé, qu'il faut mieux inventer, fût-on même faible, que de copier ou de traduire ; l'un a la prétention du génie, ç'en est une au moins ; quelle peut être celle du plagiaire ? Je ne connais pas de métier plus bas, je ne conçois pas d'aveux plus humilians que ceux où de tels hommes sont contrains, en avouant eux-mêmes qu'il faut bien qu'ils n'aient pas d'esprit, puisqu'ils sont obligés d'emprunter celui des autres.

A l'égard du traducteur, à Dieu ne plaise que nous enlevions son mérite ; mais il ne fait valoir que nos rivaux ; et ne fût-ce que pour l'honneur de la patrie, ne vaut-il pas mieux dire à ces fiers rivaux, *et nous aussi nous savons créer.*

Je dois enfin répondre au reproche que l'on me fit, quand parut *Aline et Valcourt* (1). Mes pinceaux, dit-on, sont trop forts, je prête au vice des traits trop odieux ; en veut-on savoir la raison ? je ne veux pas faire aimer le vice ; je n'ai pas, comme Crébillon et comme Dorat, le dangereux projet de faire adorer aux femmes les personnages qui les trompent, je veux, au contraire, qu'elles les détestent ; c'est le seul moyen qui puisse les empêcher d'en être dupes ; et, pour y réussir, j'ai rendu ceux de mes héros qui suivent la carrière du vice, tellement effroyables, qu'ils n'inspireront bien sûrement ni pitié ni amour (2) ; en cela j'ose le dire, je deviens plus moral que ceux qui se croyent permis de les embellir ; les pernicieux ouvrages de ces auteurs ressemblent à ces fruits de l'Amérique, qui sous le plus brillant coloris, portent la mort dans leur sein ; cette trahison de la nature, dont il ne nous appartient pas de dévoiler le motif, n'est pas faite pour l'homme ; jamais enfin, je le répète, jamais je ne peindrai le crime que sous les couleurs de l'enfer, je veux qu'on le voye à nud, qu'on le craigne, qu'on le déteste, et je ne connais point d'autre façon pour arriver là, que de le montrer avec toute l'hor-

(1) *Aline et Valcourt ou le Roman philosophique*, écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France parut pour la première fois en 1793 (*Voyez la notice*).

(2) Singulière théorie qui est bien dans le ton paradoxal du Marquis. Dans tous ses ouvrages, il semble vouloir répéter à satiété cette doctrine fallacieuse.

reur qui le caractérise. Malheur à ceux qui l'entourent de roses ? leurs vues ne sont pas aussi pures, et je ne les copierai jamais. Qu'on ne m'attribue donc plus, d'après ces systèmes, le roman de J... (1); jamais je n'ai fait de tels ouvrages,et je n'en ferai sûrement jamais ; il n'y a que des imbéciles ou des méchans, qui malgré l'authenticité de mes dénégations, puissent me soupçonner ou m'accuser encore d'en être l'auteur, et le plus souverain mépris sera désormais la seule arme avec laquelle je combattrai leurs calomnies.

Voyons successivement chacune de ces *Nouvelles :*

JULIETTE ET RAUNAI
OU LA CONSPIRATION D'AMBOISE
NOUVELLE HISTORIQUE

La Conspiration d'Amboise est assez connue pour que nous n'ayons pas à reproduire ici ce que de Sade en raconte. Mais il commence par tomber à bras raccourcis sur la religion catholique au profit de la Réforme. « On le voit : l'envie, l'ambition, voilà les causes réelles des troubles (conspiration d'Amboise) dont l'intérêt de Dieu ne fut que le prétexte. O religion ! à quelque point que les hommes te respectent lorsque

(1) *Justine ou les Malheurs de la Vertu.* — De Sade s'est souvent défendu d'être l'auteur de cet infâme roman. La *Revue rétrospective* publiée par J. Taschereau, renferme deux curieux documents à ce sujet : 1° Un *Rapport du Conseiller d'État, Préfet de Police, à son Excellence le Sénateur Ministre de la Police générale, le 21 fructidor* an XII. — 2° *Une lettre écrite de Pélagie, le 30 floréal an X par Sade, homme de lettres, au Ministre de la Justice.* « On m'accuse d'être l'auteur du livre de *Justine*, dit-il, l'accusation est fausse, je vous le jure, au nom de tout ce que j'ai de plus sacré. Si l'on peut me convaincre, je veux subir mon jugement, dans le cas contraire, je veux être libre. »

tant d'horreurs émanent de toi, ne peut-on pas un moment soupçonner que tu n'es parmi nous que le manteau sous lequel s'enveloppe la discorde, quand elle veut distiller ses venins sur la terre. Eh! *s'il existe* un Dieu, qu'importe la façon dont les hommes l'adorent! sont-ce des vertus ou des cérémonies qu'il exige? s'il ne veut de nous que des cœurs purs, peut-il être honoré plutôt par un culte que par un autre, quand l'adoption du premier au lieu du second doit coûter tant de crimes aux hommes?

« Rien n'égalait pour lors l'étonnant progrès des réformes de Luther et de Calvin ; les désordres de la Cour de Rome, son intempérance, son ambition, son avarice avaient contraint ces deux illustres sectaires à montrer à l'Europe, surprise, combien de fourberies, d'artifices, et d'indignes fraudes se trouvaient au sein d'une religion, que l'on supposait venir du Ciel. Tout le monde ouvrait les yeux et la moitié de la France avait déjà secoué le *joug* romain pour adorer l'Etre suprême, non comme osaient le dire des hommes pervers et corrompus, mais comme paraissait l'enseigner la nature. »

Après ce préambule et le récit des faits historiques d'où découle la *Conspiration d'Amboise*, le Marquis entre enfin dans son sujet. « Le baron de Castelnau-Toulouse (un des chefs protestants) s'approchant du côté de Tours avec les troupes de la province qui lui était départie, avait pris avec lui deux personnages dont il est temps de donner l'idée; l'un était Raunai, jeune héros, d'une figure charmante, plein d'esprit, d'ardeur et de zèle ; il commandait sous le baron ; l'autre était la fille de ce premier chef, dont Raunai, depuis l'enfance, était éperdument amoureux.

« Juliette de Castelnau, âgée de vingt ans, était l'image de Bellone, grande, faite comme les grâces, les traits nobles, les plus beaux cheveux bruns, de grands yeux noirs pleins d'éloquence et de vivacité, la démarche fière, rompant une lance au besoin comme le plus brave guerrier de la nation, se servant

de toutes les armes en usage alors avec autant de dextérité que de souplesse, bravant les saisons, affrontant les dangers, courageuse, spirituelle, entreprenante, d'un caractère altier, ferme mais franc, incapable de fraude, et d'un zèle au-dessus de tout pour la religion protestante, c'est-à-dire pour celle de son père et de son amant. Cette héroïne n'avait jamais voulu se séparer de deux objets si chers, et le baron lui connaissant de l'adresse, une intelligence infinie, persuadé qu'elle pourrait devenir utile aux opérations, avait consenti à lui en voir partager les risques. »

Dans une escarmouche à Tours entre les deux partis, Juliette se fait remarquer par le comte de Sancerre, chef catholique qui fait, au duc de Guise, un éloge mérité de cette jeune guerrière. Le duc « curieux de voir cette femme étonnante », conçut le projet de l'attirer à Amboise et il offre un sauf-conduit au baron de Castelnau. Ce dernier répondit qu'étant personnellement blessé et ne pouvant se rendre à Amboise, il envoyait à la reine, Juliette, sa fille, chargée d'un mémoire, dans lequel... ».

En réalité, Juliette n'était qu'un émissaire muni d'instructions secrètes et de lettres particulières pour le prince de Condé qui défendait les protestants ; Juliette, à peine arrivée, fait la conquête du duc de Guise ; « séduit par tant de grâce, son cœur s'ouvrit aux pièges de l'amour, et le duc, auprès de Juliette, ne pense plus qu'à l'adorer ».

Mais la mort du huguenot La Renaudie et la prise sur lui des papiers relatifs à la conspiration, démontra au duc de Guise que Juliette n'était qu'un émissaire secret venu pour l'espionner.

Ici se passe entre le duc et la belle protestante un colloque d'abord politique puis bientôt amoureux. Le duc lui propose d'être sa maîtresse. Celle-ci refuse et le duc la renvoie chez le comte de Sancerre dont elle était l'hôte, sans vouloir la présenter à la reine.

Le comte de Castelnau, surpris par des forces supérieures aux siennes, rend les armes et rentre dans Amboise où on le jette au fond d'un cachot.

Quant à Raunai, se trouvant détaché au moment de la capture de Castelnau, il cherche à le venger en se réunissant à d'autres bandes protestantes pour essayer un coup de main sur Amboise.

Nouveau colloque pathétique entre Juliette et le duc. La première défend son père, le second lui déclare qu'il ne sauvera la vie du baron que si sa fille veut répondre à son amour. Indignation de Juliette qui refuse, et tout ce qu'elle peut obtenir du duc c'est la permission de voir son père.

Sur ces entrefaites, Raunai attaque la ville d'Amboise ; son attaque est repoussée, mais laissant fuir sa troupe, il s'introduit dans la ville et se rend chez le comte de Sancerre qui vient d'être blessé en repoussant les protestants. Le comte de Sancerre, grand et généreux, dit au jeune Raunai qu'il ne le trahira pas et lui donnera toutes facilités pour voir journellement son amante.

Le massacre des protestants commence. Des échafauds dressés dans tous les coins, offrent à chaque instant de nouvelles horreurs, des troupes répandues dans les environs font main basse sur tous les protestants ; on les égorge sur l'heure même ou on les précipite pieds et mains liés dans la Loire : les capitaines seuls, et les gens de marque sont réservés aux tortures de la question, afin d'arracher de leur bouche les noms des vrais chefs du complot.

Il n'y avait plus d'autres amusements dans Amboise que ceux de ces horribles meurtres. La tyrannie, qui effraie d'abord les souverains, ou plutôt ceux qui les gouvernent, finit presque toujours par leur composer des jouissances. Toute la cour assistait régulièrement à ces actes sanglants, comme celle de Néron autrefois aux exécutions des premiers chrétiens. Les deux reines Catherine de Médicis et Marie Stuart, étaient avec

les dames de la cour dans cette galerie (*sic*) du château d'où l'on découvrait toute la place ; et pour amuser davantage les spectateurs, les bourreaux avaient soin de varier les supplices, ou l'attitude des victimes ». On voit que pour corser sa nouvelle, de Sade n'hésite pas à donner une forte entorse à la vérité historique.

Le comte de Sancerre cherche inutilement à faire renoncer le duc de Guise à son amour pour Juliette. Il se déclare prêt à tout fouler aux pieds plutôt que de ne pas le satisfaire.

« Avec l'âme que vous me connaissez, Sancerre, cette passion peut-elle être soumise à des devoirs ? Et vous étonnerez-vous de tous les moyens que je prendrai pour m'assurer l'objet de mon idolâtrie ?... Non, il n'en sera aucun que je n'emploie pour devenir l'amant ou le mari de Juliette, fortune, honneur, considération, crédit, espoir, hymen, enfant, tout... tout s'immolera à l'instant aux genoux de celle que j'adore... »

On avouera qu'on ne voit guère le dur et politique Guise le Balafré, dans le rôle de soupirant éperdu. Abrégeons et supprimons les nouveaux colloques entre de Sancerre et sa belle hôtesse à qui il raconte sa visite au duc.

Le baron de Castelnau que sa fille vient visiter dans sa prison l'exhorte naturellement à le laisser mourir plutôt que de perdre son honneur. Alors Juliette va trouver Raunai et lui propose de se sacrifier pour son père en se déclarant comme l'auteur de la Conspiration. Raunai accepte.

« Homme digne de moi, s'écrie Juliette, viens dans mes bras, viens cueillir sur mes lèvres les premiers et les derniers baisers de l'amour. Ah ! quelle âme est la tienne, Raunai, combien je t'aime ! N'imagine pas pourtant que je te laisse trainer à l'échafaud sans travailler à ta vengeance. Il en coûtera la vie au barbare qui prononcera ton arrêt : voilà ce fer, poursuivit-elle en sortant un poignard de son sein, il ne me quitte pas depuis que je suis dans Amboise et dès l'instant que tu seras sous les chaînes de mon père, je m'attache aux pas du duc de

Guise, il faudra qu'il te sauve ou qu'il périsse lui-même... »

Raunai se présente au duc qui refuse de le croire et le laisse partir sans le faire arrêter. Le baron de Castelnau est interrogé par un tribunal et en profite pour faire une critique acerbe du dogme catholique de l'Eucharistie.

Il est renvoyé dans sa prison. De Guise fait venir chez lui Raunai et lui ordonne sur la tête de Castelnau, de revenir le retrouver le lendemain avec Juliette.

Les deux amants s'y présentent désespérés et, après une entrevue dans laquelle le duc leur dit qu'il sait tout, même le projet de Juliette de le poignarder, il leur montre le baron de Castelnau libre et sans fers et leur fait connaître son projet de les marier ensemble.

Voilà certes un trait de vengeance à la Scipion que nous sommes étonnés de voir attribuer à un homme comme le duc de Guise qui pourtant ne brillait point par la mansuétude, puisque ce fut un des principaux instigateurs de la Saint-Barthélémy.

Et le marquis termine cette nouvelle absurde au point de vue historique par la tirade suivante :

« O vous qui tenez dans vos mains le sort de vos compatriotes, puissent de tels exemples vous convaincre, que voilà les vrais ressorts avec lesquels on meut toutes les âmes ! les chaînes, les délations, les mensonges, les trahisons, les échafauds font des esclaves, et produisent des crimes ; ce n'est qu'à la tolérance qu'il appartient d'éclairer et de conquérir des cœurs, elle seule en offrant des vertus, les inspire et les fait adorer. »

LA DOUBLE ÉPREUVE

Cette nouvelle commence par une tirade sur la faiblesse des femmes.

« Il y a longtemps que l'on a dit que la chose du monde la plus inutile était d'éprouver une femme, les moyens de la

faire succomber sont si connus, leur faiblesse si sûre que les tentatives deviennent absolument superflues. Les femmes, ainsi que les villes de guerre, ont toutes un côté hors de défense ; il ne s'agit que de le chercher. Est-il découvert, la place est bientôt rendue ; cet art, ainsi que tous les autres a des principes desquels on peut déduire quelques règles particulières, en raison des différences physiques qui caractérisent les femmes qu'on attaque.

Il y a cependant quelques exceptions à ces règles générales, et c'est pour les prouver qu'on écrit cette histoire. »

Le héros en est le duc de Ceilcour, âgé de 30 ans, plein d'esprit, riche de 800.000 francs de rente, qui commence à se blaser des femmes, car il a eu les plus jolies de Paris. « Peu satisfait des femmes qu'il avait connues, n'ayant rencontré dans toutes que de l'art au lieu de franchise, de l'étourderie au lieu de raison, de l'égoïsme au lieu de bon sens... Les ayant toutes vues se rendre aux seuls motifs de l'intérêt ou du plaisir, n'ayant trouvé dans leur possession que de la pudeur sans vertu, ou du libertinage sans volupté, Ceilcour devint difficile et pour ne pas se tromper dans une affaire d'où dépendaient le repos et le bonheur de sa vie, il se résolut de mettre en usage à la fois et tout ce qui pouvait séduire, et tout ce qui, sa victoire assurée, pouvait, en détruisant l'illusion à qui il la devait peut-être, le convaincre de ce qui, réellement, lui aurait valu sa conquête... »

Ceilcour s'adresse à deux femmes, qui fixaient ses regards « déterminé à choisir celle des deux qui lui montrerait le plus de franchise et surtout de désintéressement. »

L'une de ces femmes se nommait la baronne Dolcé ; elle était veuve depuis deux ans d'un vieux mari qui l'avait épousée à Suze et ne l'avait gardée que dix-huit mois sans en obtenir d'héritier.

« Dolcé avait une de ces figures célestes dont l'Albane caractérisait ses anges. Elle était grande..., fort mince..., un peu de

flottement et de nonchalance dans la tournure... Cette espèce d'abandon dans les manières annonce presque toujours une femme ardente, qui plus occupée de sentir que de paraître, ne semble ignorer qu'elle est belle, que pour le prouver plus sûrement. Un caractère doux, une âme tendre, un esprit un peu romanesque achevaient de rendre cette femme la créature la plus séduisante qu'il y eût pour lors à Paris.

L'autre, la comtesse de Nelmours, également veuve, et âgée de vingt-six ans, avait un genre de beauté qui n'était pas le même ; une physionomie marquée de traits un peu à la romaine, de très beaux yeux, une taille haute et remplie, plus de majesté que de gentillesse, moins d'agrément que de prétentions, un caractère exigeant et impérieux, un penchant excessif au plaisir, beaucoup d'esprit, un assez mauvais cœur, de l'élégance, de la coquetterie et par devers elle, deux ou trois aventures, pas assez décidées pour ternir sa réputation, mais trop publiques néanmoins pour ne pas la faire accuser d'imprudence... »

Cependant, déjà beaucoup trop trompé à l'extérieur des femmes, malheureusement bien sûr qu'on ne les connaît guère mieux en les ayant, se défiant de ses yeux, n'en croyant plus son cœur, ne s'en rapportant qu'à sa tête, le duc voulut sonder le caractère de ces deux femmes et ne se décider comme nous l'avons dit, que pour celle dont il lui deviendrait impossible de douter.

Ceilcour commence par faire une cour assidue à la sensible Dolcé et ne tarde guère à trouver le chemin de son cœur. Une fois sûr de sa conquête, il attaque ensuite promptement la coquette princesse de Nelmours et la prit par son esprit tout en flattant son orgueil. De Sade analyse finement l'amour pur de Dolcé et le béguin fortement intéressé de la comtesse. Ceilcour se décide alors à commencer la première partie de son épreuve par la baronne. Il l'invite à venir passer deux jours dans une terre qu'il possédait aux environs de Paris.

Là il lui offre une fête splendide, à la fois bucolique et sentimentale, une cour d'amour comme celle du gai pays du Languedoc, un tournoi, une représentation théâtrale du *Séducteur* et *Lénéide*, un somptueux festin suivi d'un opéra italien. Le lendemain il lui offre la représentation d'un combat contre une troupe de géants qui sont dans la forêt voisine, la défaite des géants et la prise du château de leur chef, le farouche *Catcha Kri Cacambos*. Le château pris, les dépouilles des vaincus appartiennent au vainqueur et c'est une longue énumération des cadeaux que le duc offre à la charmante Dolcé. Le surlendemain, chasse dans la forêt et nouveau combat contre les géants dont on incendie le château par des feux d'artifice.

La nuit arrivée, Ceilcour, seul dans un pavillon avec Dolcé, cherche à la séduire après l'avoir embrasée des feux de l'amour. Il y a là une scène que nous croyons inutile de reproduire quoiqu'elle montre cependant comment les femmes *sensibles mais vertueuses* de cette époque s'y prenaient pour résister aux instances de leurs amants.

Dolcé faisant violence à son cœur aimant et n'écoutant que la voix de sa vertu résiste victorieusement et Ceilcour est obligé, pour se disculper, d'avouer que c'était une épreuve qu'il avait tenté. La scène se termine par des protestations chaudes et pathétiques de la sincérité de son amour pour Dolcé.

Après cette épreuve dont Dolcé était sortie victorieuse, Ceilcour pensa à la renouveler avec la comtesse de Nelmours. Mais celle-ci savait déjà par le bruit public la fête donnée à sa rivale. Il y a là entre un roué et une coquette, une scène qui ne manque pas de sel. Nelmours piquée par la jalousie dénigre avec fureur sa rivale « vous l'avez donc cette femme ? En vérité je vous en félicite, c'est le plus joli couple..... vous me le direz au moins..... vous le devez... ne savez-vous donc pas combien je m'intéresse à vos plaisirs. Qui eût pensé, il y a six mois qu'on aurait cette petite créature... avec une taille de

poupée... des yeux assez jolis si vous voulez, mais qui ne signifient rien... un air de pudeur... qui m'excéderait si j'étais homme... et pas plus formée que si cela sortait du couvent. Parce que cette femme là a lu quelques romans, elle s'imagine avoir de la philosophie dans l'esprit. Ah ! rien n'est si plaisant... laissez-nous rire à l'aise, je vous en conjure... Mais vous ne me dites pas ce que cela vous a coûté de peines... vingt-quatre heures... je le parie... Ah ! Ceilcour, l'excellente histoire ? je veux en amuser Paris, je prétends que l'Univers admire et votre choix et votre goût pour les fêtes. »

On voit que dans l'art de débiner une rivale, nos coquettes actuelles n'ont qu'à suivre les traces de leurs aînées. Cependant Ceilcour finit par calmer la comtesse de Nelmours et obtenir d'elle à son tour, qu'elle se rendra à une fête spécialement préparée pour elle.

Là, dans cette fête, rien n'est épargné de ce qui peut flatter l'orgueil de la superbe et fière comtesse. Elle débute par un changement de décor théatral à l'arrivée de la belle qui transforme « une avenue déserte, avec des arbres dépouillés entièrement de leur verdure, un aspect aride et désert... » en une kermesse flamande, contenant plus de 400 boutiques et 3000 personnes, des arbres couverts de fleurs et de fruits et le tout sur un coup de baguette d'un sylphe volant dans les airs, venu pour recevoir la comtesse à son entrée dans les Etats du prince Oromasis, personnage représenté par Ceilcour, sous l'emblème du génie des airs. Nous passons sous silence la description de cette fête extravagante dans laquelle ont lieu successivement un festin auprès duquel celui de Lucullus ferait piètre figure, la représentation d'une joute nautique et d'un combat naval qui se termine par la destruction d'une des flottes ennemies, la promenade de la comtesse dans l'île de Diamant où se trouve un palais splendide et où l'on donne une fête de nuit. En rentrant dans ses appartements, la comtesse y trouve comme cadeaux tous les objets qui ont attiré ses regards dans la

fête et notamment un petit palais tout en diamants, reproduction exacte de celui de l'Ile.

Le lendemain, nouvelle fête. On va visiter le génie du Feu, dans un aérostat, et l'on assiste à une éruption d'un gigantesque volcan ; l'on va ensuite dans les états du génie des Eaux, où l'on accepte un repas champêtre dans un paysage digne du Paradis terrestre.

On y trouve des arbres produisant tous les fruits du monde qui réunissent à leur goût naturel le moëlleux des glaces les plus exquises. La fête se termine par la représentation du combat des Titans contre les Dieux de l'Olympe aidés par les cyclopes de Vulcain.

Ceilcour recommence alors avec de Nelmours la scène de séduction qui a si peu réussi avec Dolcé. Mais moins fière et moins aimante, la comtesse se laisse prendre au piège et succomberait si Ceilcour ne l'arrêtait lui-même, en protestant de la pureté de son amour pour une future épouse. Il fait le Joseph ; Putiphar de Nelmours, d'abord dépitée de la froideur de son amant, s'en console en pensant que, bientôt devenue sa femme, elle se consolera de son peu d'empressement amoureux en possédant ses immenses richesses.

Ayant ainsi terminé sa première épreuve, Ceilcour passe à la seconde. Il reste seul quatre jours à la campagne et revient le cinquième à Paris et dès le lendemain vend ses chevaux, ses meubles, ses bijoux, renvoie ses gens, ne sort plus et mande à ses maîtresses qu'il est ruiné « et que ce n'est plus que de leurs mains et de leurs bontés qu'il espère des secours dans le déplorable état où il est ».

La sensible Dolcé lui écrit une lettre dans laquelle elle se plaint tristement d'avoir été sacrifiée à une rivale et lui envoie cent mille francs.

L'altière de Nelmours le persifle et lui dit que puisqu'il a refusé d'être son amant, elle ne peut rien pour lui et lui conseille d'épouser Dolcé.

Ceilcour va alors chez cette dernière que la douleur et le chagrin d'un amour trompé ont rendu malade et qui meurt en lui pardonnant et en lui laissant sa fortune, car elle le croit réellement ruiné.

Ceilcour en tombe malade à son tour de regrets et de douleurs « on lui avait caché avec soin pendant sa maladie la perte affreuse qu'il venait de faire, on lui apprit enfin la mort de celle qu'il aimait ; il la pleura le reste de ses jours ; il ne voulut jamais se marier et n'employa ses biens qu'aux plus saints actes de la bienfaisance et de l'humanité ; il mourut jeune, regretté de ses amis, et donna par cette fin désastreuse et prématurée, le cruel exemple que le plus doux bonheur de l'homme... la société d'une femme qui lui convienne, peut le fuir, au sein même de l'opulence et de la vertu ».

Cette conclusion n'en est pas une et n'a aucune signification.

MISS HENRIETTE STRALSON OU LES EFFETS DU DÉSESPOIR

(*Nouvelle Anglaise*)

Nous commençons maintenant à rentrer dans les aventures sombres et lugubres si chères au marquis. Le personnage le plus en vue, le séducteur est « le lord Granwel, le plus débauché, le plus méchant, le plus cruel de toute l'Angleterre ». Attablé avec quelques amis au Ranelagh de Londres, il aperçoit une jeune personne charmante Miss Henriette Stralson la fille d'un baronnet, venue d'Herrefort avec sa mère et son fiancé sir Williams, recueillir une succession d'une vieille tante, succession constituant toute la fortune de ce dernier. Lord Granwel lance un de ses amis, ou plutôt son complice Gave sur la piste de Miss Henriette.

« Gave, lève-toi et suis cet ange... En vérité, elle m'a fait une impression. Suis-la, Gave, tâche d'apprendre tout ce que tu pourras sur son compte... mets des espions sur ses traces...

As-tu de l'argent Gave? As-tu de l'argent ? Voilà 100 guinées, qu'il n'en reste pas une demain, et que je sache tout... Amoureux moi? Wilson, qu'en dis-tu? Cependant il est certain que j'ai senti, en voyant cette fille un pressentiment... Sir Jacques, cette créature céleste aura ma fortune... ou ma vie. »

Sir Jacques : La fortune, soit, mais pour la vie je ne crois pas que tu sois d'humeur à mourir pour une femme.

Granwel : Non... et Milord prononçant ce mot frissonna involontairement... Puis reprenant... Tout cela sont des façons de parler, mon ami, on ne meurt point pour ces animaux là, mais il y en a en vérité, qui remuent l'âme des hommes d'une façon bien extraordinaire ! Hôla ! garçon ! qu'on apporte du vin de Bourgogne, ma tête s'échauffe et je ne la calme jamais qu'avec ce vin-là...

William : Serait-il vrai, Milord, que tu te sentisses capable de faire la folie de troubler les amours de William ?

Granwel : Que m'importe William ? Que m'importe toute la terre ? apprends, mon ami, que quand ce cœur de feu conçoit une passion, il n'est aucun obstacle qui puisse l'empêcher de se satisfaire ; plus il en naît, plus je m'irrite ; la possession d'une femme n'est jamais flatteuse pour moi, qu'en raison de la multitude de freins que j'ai brisés pour l'obtenir. C'est la chose du monde la plus médiocre que la possession d'une femme, mon ami ; qui en a eu une, en a eu cent ; la seule manière d'écarter la monotonie de ces triomphes insipides, est de ne les devoir qu'à la ruse et c'est sur les débris d'une foule de préjugés vaincus qu'on peut y trouver quelques charmes.

Wilson : Ne vaudrait-il pas mieux essayer de plaire à une femme... tâcher d'obtenir ses faveurs des mains de l'amour, que de la devoir à la violence?...

Granwel : Ce que tu dis là serait bon, si les femmes étaient plus franches, mais comme il n'y en a pas une au monde qui ne soit fausse et perfide, il faut agir avec elles comme l'on fait avec les vipères qui s'emploient dans la médecine... retrancher

la tête pour avoir le corps... prendre à tel prix que ce soit, le peu de bon de leur physique, en contraignant si bien le moral, qu'on n'en puisse jamais sentir les effets.

Sir Jacques : Voilà des maximes que j'aime.

Granwel : Sir Jacques est mon élève et j'en ferai quelque jour un sujet... mais voici Gave qui revient : écoutons ce qu'il va nous dire... »

Gave donne, en effet, tous les renseignements nécessaires, et Granwel s'en va, enflammé du plus violent amour que puisse éprouver un débauché de son espèce. « Il n'était pas très surprenant que Miss Stralson eût tout réuni en sa faveur au Ranelagh, quand à une taille enchanteresse, aux yeux les plus doux et les plus séduisants, aux plus beaux cheveux du monde, aux traits les plus fins, les plus spirituels et les plus délicats, on joint un son de voix délicieux, beaucoup d'esprit, de gentillesse, de vivacité, modéré par un air de pudeur et de vertu, qui rendent ces grâces encore plus piquantes... et tout cela à dix-sept ans, nécessairement on doit plaire : aussi Henriette avait-elle fait une sensation prodigieuse, et n'était-il question que d'elle à Londres ».

Son fiancé Williams était un honnête garçon mais très ordinaire et Lady Stralson, une bonne mère, mais fort provinciale.

Ceci posé, l'intrigue commence. Gave est chargé de débaucher Williams, de lui faire perdre son argent, de le brouiller avec Henriette, pendant que Granwel cherchera à séduire et à déshonorer celle-ci à Londres, ou pour l'enlever « et la conduire dans une de ses terres, sur les confins de l'Ecosse, où, maître absolu d'elle, rien ne pût l'empêcher d'en faire ce qu'il voudrait ».

Gave va se loger sous le faux nom de... à l'hôtel de Pologne où habitait Williams, tandis que Miss Henriette était logée chez une parente de sa mère Lady Wateley. La voiture de louage de ces dames qui se rendaient à l'Opéra italien a une roue brisée

en route, par les combinaisons de Granwel qui se trouve à point nommé sur le lieu de l'accident, et qui offre ses services et sa voiture qui sont acceptés. On va chercher à l'hôtel de Pologne Williams et de là, tout le monde se rend à l'Opéra : « Williams donne la main à lady Stralson, et par cet arrangement dont s'était bien douté Granwel, il fut à portée d'entretenir la jeune miss à laquelle il trouva un esprit infini, des connaissances étendues, un goût délicat et tout ce qu'il aurait peut-être bien de la peine à rencontrer dans une fille du plus haut rang qui n'aurait jamais quitté la capitale ».

Le plan continue son exécution. Gave déniche un parent plus rapproché de la succession que Williams et le fait venir à Londres pour qu'il réclame l'héritage de la tante.

Granwel, à qui Henriette fait refuser sa porte, se décidant à brusquer les choses, veut enlever Henriette, qui doit sortir seule en chaise pour se rendre dans Covent Garden.

« O toi que j'idolâtre, s'écria Granwel au comble de la joie, pour le coup, tu ne m'échapperas point : quelques violents que soient les moyens dont j'use pour te posséder, consolé par ta jouissance, ils ne me donneront point de remords... des remords... ces mouvements sont-ils donc connus d'un cœur tel que le mien ? Depuis longtemps l'habitude du mal les éteignit dans mon âme endurcie. Foule de beautés séduites comme Henriette... trompées comme elle... abandonnées comme elle... allez lui dire si je fus ému de vos pleurs, si vos combats m'effrayèrent, si votre honte m'attendrit... si vos attraits me retinrent... Eh bien ? c'en est une de plus sur la liste des illustres victimes de mes débauches, et de quel usage seraient donc les femmes si ce n'était pour cela seul ? Qu'on me prouve que la nature les a créées pour autre chose ? Laissons aux sots la ridicule manie de les ériger en déesses ; c'est avec ces principes débonnaires que nous les rendons insolentes, nous voyant mettre autant de prix à leur futile possession ; elles se croient en droit d'y en supposer aussi et de nous faire perdre en

lamentations romanesques un temps qui n'est destiné qu'au plaisir... Ah ! que dis-je, Henriette... un seul trait de ses yeux de flamme détruira ma philosophie et je tomberai peut-être à ses genoux, tout en jurant de n'offenser... Qui, moi, je connaîtrai l'amour... loin, loin, ce sentiment vulgaire... s'il y avait une femme dans le monde qui put me le faire éprouver, j'irais, je crois lui brûler la cervelle, plutôt que de plier sous son art infernal. Non... non, sexe faible et trompeur, non, n'espère jamais de m'enchaîner, j'ai trop joui de tes plaisirs pour qu'ils puissent m'imposer encore ; c'est à force d'irriter le dieu qu'on apprend à briser le temple, et quand on veut absorber le culte, on ne saurait trop multiplier les outrages. »

On voit que ces sentiments sont bien d'un homme sans principes et sans mœurs, qui ne voit dans l'amour que la satisfaction brutale d'un plaisir sexuel. Nous retrouverons ces mêmes théories, mais plus atrocement accentuées encore dans la bouche de Dolmancé, le personnage principal de la *Philosophie dans le Boudoir*.

Abrégeons pour ne pas faire trop de longueur. Henriette est conduite par ses porteurs de chaise soudoyés, chez une proxénète pourvoyeuse habituelle de Granwel. Elle y trouve ce dernier qui lui annonce son futur déshonneur. Elle implore sa pitié, mais il cherche à lui faire violence « qui, moi, de la pitié, de la pitié pour une femme ? dit Granwel en la séparant de la Schmit... moi, manquer la plus belle occasion de ma vie et me priver du plus grand des plaisirs, pour t'épargner un moment de peine !... et pourquoi le ferais-je ? Approche, sirène, approche, je ne t'écoute plus... et en prononçant ces mots, il arrache le mouchoir qui couvre le beau sein d'Henriettte et le fait voler au bout de la chambre ».

« Bonté du ciel, s'écria Miss Henriette, en se jetant aux pieds du lord, ne permettez pas que je devienne la victime d'un homme qui veut me contraindre à le détester... ayez pitié de moi, Milord, ayez-en pitié, je vous en conjure, que mes

larmes puissent vous attendrir et que la vertu soit encore écoutée de votre cœur ; n'accablez pas une malheureuse qui n'est coupable de rien envers vous, à laquelle vous aviez inspiré de la reconnaissance et qui ne serait peut-être pas demeurée là... et en disant ces mots elle était à genoux aux pieds du lord... ses bras élevés vers le ciel... des larmes inondaient ses belles joues qu'animaient la crainte et le désespoir, et retombaient sur son sein découvert, mille fois plus blanc que l'albâtre.

Où suis-je, dit Granwel éperdu. Quel sentiment indicible vient troubler toutes les facultés de mon existence. Où as-tu pris ces yeux qui me désarment ? Qui t'a prêté cette voix séductrice dont chaque son amollit mon cœur, es-tu donc un ange céleste, ou n'es-tu qu'une créature humaine, parle, qui es-tu ? Je ne me connais plus, je ne sais plus ce que je veux, ni ce que je fais ; toutes mes facultés anéanties dans toi-même, ne me laissent plus former que tes vœux... Levez-vous, miss, levez-vous, c'est à moi de tomber aux pieds du dieu qui m'enchaîne ; levez-vous, votre empire est trop bien établi, il devient impossible, absolument impossible qu'aucun désir impur puisse l'ébranler dans mon âme... et, lui rendant son mouchoir, tenez, cachez-moi ces charmes qui m'enivrent ; je n'ai besoin d'augmenter par rien le délire où tant d'attraits viennent de me plonger.

Homme sublime, s'écria Henriette en pressant une des mains du lord ? Que ne méritez-vous pas pour une aussi généreuse action ?

Ce que je veux mériter, miss, c'est votre cœur, voilà le seul prix où j'aspire. Voilà le seul triomphe qui soit digne de moi. Rappelez-vous éternellement que je fus maître de votre personne, et que je n'en abusai pas... et si ce trait ne m'obtient pas de vous les sentiments que j'en exige, souvenez-vous que je serai en droit de me venger et que la vengeance est un sentiment terrible dans une âme comme la mienne ».

Finalement Henriette déclare à lord Granwel qu'elle n'aime

pas sir Williams et elle permet au lord de venir lui faire sa cour en attendant que la reconnaissance et la sympathie qu'elle a pour lui, se changent en un sentiment plus tendre.

Rentrée chez elle, Miss Henriette raconte à sa mère, à lady Wateley et à son fiancé l'aventure et les engagements qu'elle a pris. On décide de tenir éloigné Granwel, qui le lendemain s'est déjà repenti de son accès de générosité vertueuse. Aussi, lorsque trois jours après il se présente chez lady Wateley et qu'il est éconduit, il entre dans une rage bien concevable chez un homme de son caractère.

Nous passons sur des aventures secondaires de Williams qui ruiné par Gave ayant perdu son procès, veut rendre la parole à sa fiancée, mais celle-ci refuse et l'on se décide d'aller passer 8 jours à une campagne que lady Wateley possède à 15 milles de Londres. Naturellement, une fois en route la voiture est attaquée au coin d'une forêt par les affidés de Granwel et Miss enlevée est conduite en sa présence.

L'entrevue, violente au début prend peu à peu une allure plus calme et Henriette, par ses charmes vainqueurs et son habileté, échappe encore une fois aux violences que veut lui faire subir lord Granwel, elle menace de se tuer s'il abuse d'elle et lui promet de devenir sa femme. Une seconde fois Granwel se laisse jouer par les artifices d'une petite fille vertueuse et la laisse s'échapper.

Une fois Henriette de retour à Londres, miss Stralson et ses parents décident que l'unique moyen d'échapper aux poursuites de leur terrible ennemi, c'est de lui faire bonne mine en apparence, pour gagner du temps, ce qui permettra un mariage secret avec Williams à Londres ; on pourra alors retourner à Herreford, sous la protection des lois anglaises qui ne sont pas tendres pour les coureurs de femmes mariées.

Granwel, joué une fois de plus, feint d'être la dupe de miss Stralson, mais lui fait tenir un billet dont l'écriture est celle de Williams, billet dans lequel ce dernier lui donne un rendez-

vous le soir à huit heures au coin des jardins de Kensington. Henriette tombe dans le panneau, est enlevée une fois encore par Granwel lui-même qui l'emporte dans une chaise de poste et la conduit dans un château isolé qu'il possédait sur les frontières de l'Ecosse. Lady Stralson et Wateley font agir auprès du premier ministre pour obtenir justice du rapt d'Henriette. Granwel, prévenu par Gave, resté à Londres, qu'on va agir contre lui avec vigueur, a une idée machiavélique.

Dans son entrevue avec Miss Stralson, il feint pour la troisième fois de céder à ses larmes et à ses supplications et finit par faire le magnanime en lui disant qu'elle aime et a toujours aimé Williams et qu'il préfère renoncer à elle puisqu'elle ne peut avoir pour lui aucun amour. Henriette, dupe de ce stratagème aussi canaille qu'ingénieux, écrit alors deux lettres, l'une à sa mère pour lui faire arrêter les poursuites, l'autre à son fiancé pour le faire venir en toute hâte et sans délai au château où lord Granwel veut les marier en la dotant richement.

Tout marche ainsi que l'avait prévu Granwel, dont le plan est de se débarrasser d'un rival et d'épouser Miss Stralson. Williams accourt seul au château « où Granwel ne s'occupe plus que de combler Miss Stralson de bons procédés, afin, disait-il, de lui faire oublier de son mieux tous les crimes qu'il avait à se reprocher envers elle... et dans le fond de son âme, le monstre triomphait de l'avoir à la fin emporté de ruses, sur celle qui, depuis si longtemps l'enchaînait par les siennes.

O ma chère Henriette, dit Granwel, en entrant le matin chez sa captive avec l'air du bonheur et de la joie, venez jouir de la surprise que j'ai eu l'art de vous ménager, accourez, chère miss, je n'ai voulu vous montrer Williams, qu'au pied même des autels où il va recevoir votre main... Suivez-moi, miss, il vous attend.

— Lui, mylord... lui, grand Dieu !... Williams... il est à l'autel... et c'est à vous que je le dois... O mylord, permettez

que je tombe à vos genoux... les sentiments que vous m'inspirez l'emportent aujourd'hui sur tout autre...

— (Et Granwel troublé) Non, miss, non, je ne peux pas jouir encore de cette reconnaissance, c'est le dernier instant où elle doit arracher du sang de mon cœur, ne me la montrez pas miss, elle n'a plus qu'un jour à m'être encore cruelle... je la savourerai demain plus à l'aise... pressons-nous Henriette, ne faisons pas attendre plus longtemps un homme qui vous adore et qui brûle de vous être uni.

Henriette s'avance... elle est dans un trouble... dans une agitation... à peine respire-t-elle ; jamais les roses de son teint ne furent plus brillantes... animée par l'amour et l'espoir, cette chère fille se croit au moment du bonheur... On arrive au bout d'une galerie immense que terminait la chapelle du château... O juste ciel ! quel spectacle !... ce lieu sacré était tendu de noir et sur une espèce de lit funèbre, entouré de cierges ardents, reposait le corps de Williams, percé de treize poignards, tous encore dans les plaies sanglantes qu'ils venaient d'entrouvrir. Voilà ton amant, perfide, voilà comment ma vengeance le rend à tes indignes vœux, dit Granwel... Traître, s'écrie Henriette, en réunissant toutes ses forces pour ne pas succomber dans un moment aussi terrible pour elle. Ah ! tu ne m'as point trompée, tous les excès du crime doivent appartenir à ton âme féroce, il n'y aurait que la vertu qui m'eût surpris dans elle, laisse-moi mourir là, cruel, c'est la dernière grâce que je te demande.

Tu n'obtiendras pas cette faveur encore, dit Granwel avec cette fermeté froide, unique partage des grands scélérats... ma vengeance n'est goûtée qu'à demi, il faut en assouvir le reste : voilà l'autel qui va recevoir vos serments, c'est là que je veux entendre de votre bouche celui que vous allez me faire de m'appartenir à jamais.

Granwel veut être obéi... Henriette assez courageuse pour résister à cette crise épouvantable... Henriette, en qui le désir

de la vengeance réveille l'énergie, promet tout et retient ses larmes. Miss, dit Granwel, dès qu'il est satisfait, croyez maintenant à ce que je vais vous dire, tous mes sentiments de vengeance sont éteints, je ne pense plus qu'à réparer mes crimes... suivez-moi, miss, quittons cet appareil lugubre, tout nous attend au temple, venez-y recevoir aussitôt ma main... vous accorderez cette nuit aux premiers devoirs de l'épouse, demain je vous ramène publiquement à Londres et vous rends à votre mère comme ma femme. »

Henriette obtient cependant de faire remettre au retour à Londres la célébration du mariage et, comme gage de sa bonne foi, elle consent à remplir d'avance les devoirs conjugaux la nuit même au château.

Granwel accepte cette combinaison « prévoyant qu'après une nuit de jouissance, il n'aurait peut-être plus autant de délicatesse ». Miss Stralson demande encore que pour ménager sa pudeur, le lit nuptial ne soit éclairé par aucun jour. Granwel accepte encore : « Miss s'incline et rentre chez elle, pendant que Granwel, enchanté de ses infâmes succès s'applaudit en silence d'avoir enfin triomphé d'un rival. Il se couche. On emporte les flambeaux. Henriette est prévenue qu'elle est obéie et qu'elle peut quand elle le voudra passer dans l'appartement nuptial... Elle y vient, elle était armée d'un poignard qu'elle avait arraché elle-même du cœur de son amant... elle s'approche... sous le prétexte de guider ses pas, une de ses mains s'assure du corps de Granwel, elle y plonge de l'autre l'arme qu'elle tient et le scélérat roule à terre en blasphémant le Ciel et la main qui le frappe.

Henriette sort aussitôt de cette chambre, elle gagne en tremblant le lieu funèbre où repose Williams ; elle tient une lampe à la main, de l'autre le poignard ensanglanté dont elle vient de servir sa vengeance... Williams, s'écrit-elle, *le crime nous désunit, la main de Dieu va nous rejoindre...* reçois mon âme, ô toi que j'idolâtrai toute ma vie, elle va s'anéantir

dans la tienne pour ne s'en séparer jamais... A ces mots elle se frappe, et tombe en palpitant sur ce corps froid que par un mouvement involontaire, sa bouche presse encore de ses derniers baisers ».

Le marquis ne tire aucune conclusion morale de cette lugubre nouvelle ; nous ferons comme lui, car il serait difficile d'en trouver une acceptable.

CHAPITRE XI

—

L'OEUVRE QU'ON PEUT LIRE

—

LES CRIMES DE L'AMOUR. — NOUVELLES HÉROIQUES ET TRAGIQUES (*Suite*)

Faxelange ou les torts de l'ambition. — Florville et Courval ou le fatalisme.

FAXELANGE OU LES TORTS DE L'AMBITION

Cette nouvelle serait banale sans le caractère du principal personnage, un fieffé scélérat, véritable bandit de grand chemin, digne frère des bandits de *Justine*.

M. et Mme de Faxelange, possédant 30 à 35.000 livres de rentes, avaient une fille unique dont voici le portrait : « Mlle de Faxelange venait d'atteindre sa seizieme année ; elle avait une de ces espèces de figures romantiques, dont chaque trait peint une vertu, une peau très blanche, de beaux yeux bleus, la bouche un peu grande, mais bien ornée, une taille souple et légère et les plus beaux cheveux du monde. Son esprit était doux comme son caractère; incapable de faire le mal, elle en était encore à ne pas même imaginer qu'il pût se

commettre : c'était, en un mot, l'innocence et la candeur embellies par la main des grâces. Mlle de Faxelange était instruite ; on n'avait rien épargné pour son éducation ; elle parlait fort bien l'anglais et l'italien; elle jouait de plusieurs instruments et peignait la miniature avec goût. Fille unique et destinée, par conséquent, à réunir un jour le bien de sa famille, quoique médiocre, elle devait s'attendre à un mariage avantageux et c'était depuis dix-huit mois la seule occupation de ses parents. Mais le cœur de Mlle de Faxelange n'avait pas attendu l'aveu des auteurs de ses jours pour oser se donner tout entier ; il y avait plus de 3 ans qu'elle n'en était plus la maîtresse. M. de Goë, qui était un peu son parent, et qui allait souvent chez elle à ce titre, était l'objet chéri de cette tendre fille ; elle l'aimait avec une sincérité, une délicatesse qui rappelaient ces sentiments précieux du vieil âge, si corrompus par notre dépravation. »

Ces deux premiers personnages de la nouvelle sont donc connus du lecteur. Ils s'aiment comme le font généralement cousin et cousine; mais les parents l'ignorent des deux côtés. Entre en scène un troisième personnage, le plus important, M. le baron de Franlo présenté par un ami commun, qui tomba amoureux de la jeune Faxelange et qui la demanda en mariage à ses parents. Il possède, dit-il, trois terres en Vivarais, de la valeur de 12 à 15 000 livres de rente chacune ; son père ayant passé en Amérique y avait épousé une créole, dont il avait eu près d'un million de biens ; il héritait de ces possessions n'ayant plus de parents et ne les ayant jamais reconnues, il serait décidé à y aller avec sa femme aussitôt qu'il serait marié.

Mlle de Faxelange ayant une dot de 400 000 livres, de Franlo était donc pour elle un bon parti, au point de vue de la fortune, et quoiqu'il ne fût ni beau, ni jeune « ayant même quelque chose de révoltant dans la figure », M. et Mme de Faxelange se décidèrent à lui donner leur fille.

Nous passons sous silence, comme hors-d'œuvre inutile, le désespoir de M. de Goë qui fait tous ses efforts pour empêcher le mariage de sa parente; il se bat en duel avec de Franlo qu'il blesse, voit sa propre demande refusée par M. de Faxelange; et malgré tous ses efforts, sa cousine, éblouie par la fortune de M. de Franlo, accepter les soins de ce dernier « et comme par un caprice assez ordinaire aux femmes, l'orgueil impose silence à l'amour, flattée du luxe et de la magnificence de Franlo, elle lui donna insensiblement la préférence sur M. de Goë, de manière qu'elle répondit affirmativement qu'elle était prête à faire ce qu'on lui proposait ».

Le mariage a lieu, et de Franlo, muni de la dot, part avec la jeune femme pour le Vivarais, où il doit passer six semaines avant d'aller en Amérique. On part en chaise de poste, avec deux valets à cheval appartenant à M. de Franlo et une femme de chambre à Madame attachée à elle depuis l'enfance. Arrivés à Lyon, le baron congédie sa voiture, fait mettre les bagages dans une charrette et s'en va coucher à plus d'une lieue de la ville, dans un cabaret entièrement isolé sur les bords du Rhône. A son arrivée, la maîtresse de cette taverne lui donna des nouvelles des gens de sa bande qui ont eu maille à partir avec la justice. « Un frémissement universel s'empara de la malheureuse Faxelange... Qu'on se mette un instant à sa place et qu'on juge de l'état affreux que devait produire sur son âme délicate et douce, la chute aussi subite de l'illusion qui la séduisait. Son mari, s'apercevant de son trouble, s'approcha d'elle : Madame, lui dit-il avec fermeté, il n'est plus temps de feindre, je vous ai trompée, et comme je ne veux pas que cette coquine là, continua-t-il, en regardant la femme de chambre, puisse en donner des nouvelles, trouvez bon, dit-il, en tirant un pistolet de sa poche et en brûlant la cervelle à cette infortunée, trouvez bon, Madame, que ce soit comme cela, que je l'empêche de jamais ouvrir la bouche... » Puis de Franlo fait jeter le cadavre dans la rivière et explique à sa

femme qu'il est bien le baron de Franlo, mais que jeune encore, il a perdu tout son patrimoine au jeu, et qu'après une carrière d'aventurier en Amérique, il s'était enrôlé à son retour en France dans une bande de brigands, dont il était devenu le chef; son repaire principal était dans le Vivarais et de là il écumait les grandes routes par des détachements lancés dans toutes les provinces environnantes : « je commande quatre cents hommes tous déterminés comme moi, et tout prêts à braver mille morts, et pour vivre et pour s'enrichir. Nous tuons peu, en faisant nos coups, de peur que les cadavres ne nous trahissent ; nous laissons la vie à ceux que nous ne craignons pas, nous forçons les autres à nous suivre dans notre retraite, et nous ne les égorgeons que là, après avoir tiré d'eux et tout ce qu'ils peuvent posséder et tous les renseignements qui nous sont utiles. Notre façon de faire la guerre est un peu cruelle, mais notre sûreté en dépend ; un gouvernement juste devrait-il souffrir que la faute qu'un jeune homme fait en dissipant son bien, si jeune, soit punie du supplice affreux de végéter 40 ou 50 ans dans la misère ? Une imprudence le déshonore-t-elle ? le dégrade-t-elle ? Faut-il, parce qu'il a été malheureux, ne lui laisser d'autres ressources que l'avilissement ou les chaînes ? On fait des scélérats, avec de tels principes, vous le voyez, Madame, j'en suis la preuve. Si les lois sont sans vigueur contre le jeu, si elles l'autorisent au contraire, qu'on ne permette pas au moins qu'un homme ait au jeu le droit d'en dépouiller totalement un autre, ou si l'état dans lequel le premier réduit le second au coin d'un tapis vert, si ce crime, dis-je, n'est réprimé par aucune loi, qu'on ne punisse pas aussi cruellement qu'on le fait, le délit à peu près égal que nous commettons en dépouillant de même le voyageur dans un bois ; et que peut importer la manière, dès que les suites sont égales ? Croyez vous qu'il y ait une grande différence entre un banquier de jeu vous volant au *Palais-Royal* ou Tranche-Montagne vous demandant la bourse au *bois de Boulogne* ? c'est la même

chose, Madame, et la seule différence réelle qui puisse s'établir entre l'un et l'autre c'est que le banquier vous vole en poltron et l'autre en homme courageux. »

De tels sophismes sont bien dignes de l'auteur de *Juliette*. Il reproduit, en les atténuant, les théories atroces qu'il a mises dans la bouche des brigands auxquels la malheureuse *Justine* a eu affaire aux débuts de ses malheurs. « Revenons à vous, Madame dit Franlo, je vous destine donc à vivre chez moi dans la plus grande tranquillité : vous trouverez quelques autres femmes de mes camarades qui pourront vous former un petit cercle... peu amusant, sans doute, ces femmes-là sont loin de votre état et de vos vertus ; mais elles vous seront soumises, elles s'occuperont de vos plaisirs et ce sera toujours une petite distraction. Quant à votre emploi dans mes petits domaines, je vous l'expliquerai quand nous y serons. »

On devine les réflexions douloureuses que fit notre malheureuse héroïne, ses regrets amers d'avoir refusé de Goë pour épouser un brigand. Nous passons sur les incidents du voyage pour arriver au repaire des brigands, sorte de petite plaine d'environ une demi-lieue d'étendue, resserrée de toutes parts par des montagnes inaccessibles et dans laquelle on ne pouvait pénétrer que par le seul sentier que pratiquait Franlo : à la gorge de ce sentier était un poste de dix de ces scélérats, relevé trois fois la semaine et qui veillait constamment jour et nuit».

De Sade met dans la bouche de Franlo, tous les arguments de nature à se justifier ainsi que son métier devant Mme de Franlo ; puis il la fait reconnaître comme telle par toute la bande après lui avoir fait passer une inspection minutieuse du personnel et des défenses du repaire. « Après repos, Franlo dit à sa femme qu'il était temps d'achever de l'instruire parce qu'il serait peut-être obligé d'aller le lendemain en course.

« Je n'ai pas besoin de vous prévenir, Madame, dit-il à son

épouse, qu'il vous devient impossible d'écrire à qui que ce puisse être. Premièrement les moyens vous en seront sévèrement interdits, vous ne verrez jamais ni plume ni papier ; parvinssiez vous même à tromper ma vigilance, aucun de mes gens ne se chargerait assurément de vos lettres, et l'essai pourrait vous coûter cher. Je vous aime beaucoup, sans doute, Madame ; mais les sentiments des gens de notre métier sont toujours subordonnés au devoir ; et voilà peut-être ce que notre état a de supérieur aux autres : il n'en est point dans le monde que l'amour ne fasse oublier, c'est tout le contraire avec nous, il n'est aucune femme sur la terre qui puisse nous faire négliger notre état, parce que notre vie dépend de la manière sûre dont nous l'exerçons. Vous êtes ma seconde femme, Madame. — Quoi Monsieur ? — Oui Madame, vous êtes ma seconde épouse, celle qui vous précéda voulut écrire, et les caractères qu'elle traçait furent effacés de son sang ; elle expira sur la table même... Qu'on juge de la situation de cette malheureuse à ces récits affreux, à ces menaces terribles ; mais elle se contint encore et protesta à son mari qu'elle n'avait aucun désir d'enfreindre ses ordres. Ce n'est pas tout, Madame, continua ce monstre, quand je ne serai pas ici, vous seule y commanderez en mon absence ; quelque bonne foi qu'il y ait entre nous, vous vous imaginerez bien que dès qu'il s'agira de nos intérêts, je me fierai toujours plutôt à vous qu'à mes camarades. Or, quand je vous enverrai des prisonniers, il faudra les faire dépouiller vous-même et les faire égorger devant vous. — Moi, Monsieur, s'écria Mlle de Faxelange en reculant d'horreur, moi plonger mes mains dans le sang innocent, ah ! faites plutôt couler le mien mille fois, que de m'obliger à une telle horreur. — Je pardonne ce premier mouvement à votre faiblesse Madame, répondit Franlo, mais il n'est pourtant pas possible que je puisse vous éviter ce soin, aimez-vous mieux nous perdre tous que de ne pas le prendre ?

« — Vos camarades peuvent le remplir. — Ils le rempliront

aussi, Madame, mais vous seule recevant mes lettres, il faut bien que ce soit d'après vos ordres émanés des miens qu'on enferme ou qu'on fasse périr les prisonniers ; mes gens exécuteront sans doute, mais il faut que vous leur fassiez passer mes ordres. — Oh! Monsieur ; ne pourriez-vous donc pas me dispenser... — Cela est impossible, Madame. — Mais je ne serai pas du moins obligée d'assister à ces infamies? — Non... Cependant il faudra bien absolument que vous vous chargiez des dépouilles... Que vous les enfermiez dans nos magasins ; je vous ferai grâce pour la première fois, si vous l'exigez absolument ; j'aurai soin d'envoyer, dans cette première occasion, un homme sûr, avec mes prisonniers ; mais cette attention ne pourra durer, il faudra tâcher de prendre sur vous ensuite. Tout n'est qu'habitude, Madame, il n'est rien à quoi l'on ne se fasse. Les dames romaines n'aimaient-elles pas à voir tomber les gladiateurs à leurs pieds, ne portaient-elles pas la férocité jusqu'à vouloir qu'ils ne mourussent que dans d'élégantes attitudes ? Pour vous accoutumer à votre devoir, Madame, poursuivit Franlo, j'ai là-bas six hommes qui n'attendent que l'instant de la mort, je m'en vais les faire assommer, ce spectacle vous familiarisera avec ces horreurs, et avant quinze jours la partie du devoir que je vous impose ne vous coûtera plus.

« Il n'y eut rien que Mlle de Faxelange ne fît pour éviter cette scène affreuse ; elle conjura son mari de ne pas la lui donner. Mais Franlo y voyait, disait-il, trop de nécessité ; il lui paraissait trop important d'apprivoiser les yeux de sa femme à ce qui allait composer une partie de ses fonctions pour ne pas y travailler tout de suite. Ces six malheureux furent amenés et impitoyablement égorgés de la main même de Franlo sous les yeux de sa malheureuse épouse, qui s'évanouit pendant l'exécution. On la rapporta dans son lit, où rappelant bientôt son courage au secours de sa sûreté, elle finit par comprendre qu'au fait, n'étant que l'organe des ordres de son mari, sa

conscience ne devenait plus chargée de crimes, et qu'avec cette facilité de voir beaucoup d'étrangers, quelqu'enchaînés qu'ils fussent, peut-être lui resterait-il des moyens de les sauver et de s'échapper avec eux ; elle promit donc le lendemain à son barbare époux qu'il aurait lieu d'être content de sa conduite, et celui-ci ayant enfin passé la nuit suivante avec elle, ce qu'il n'avait pas fait depuis Paris à cause de l'état où elle était, il la laissa le lendemain pour aller en course, en lui protestant que si elle se comportait bien, il quitterait le métier plutôt qu'il ne l'avait dit, pour lui faire passer au moins les trente dernières années de sa vie dans le bonheur et le repos. »

Le caractère de Franlo se maintient ici dans toute son atrocité et c'est un scélérat capable de rivaliser avec Cartouche et Mandrin. Mais celui de Mlle de Faxelange devient absurde. Voir un mari couper la gorge sous vos yeux à six innocents, s'évanouir pendant l'exécution et puis aller, la nuit suivante, coucher avec son mari et partager les caresses et le spasme amoureux d'un assassin teint du sang de ses semblables, ce sont là, on le reconnaîtra, des actes qui ne s'allient guère ensemble et il a fallu tout le dévergondage d'esprit du marquis pour les inventer.

Bref Franlo part en course, laissant sa femme commander en son absence. Il lui envoie quelque temps après du butin et quatre prisonniers à faire assommer; la sensible commandante les exécute « à la satisfaction du lieutenant de Franlo qui rendit à cet époux les comptes les plus avantageux de sa femme.

« Franlo fut dehors plus longtemps qu'il ne l'avait cru, il ne revint qu'au bout d'un mois, pendant lequel il envoya deux fois des prisonniers à sa femme qui se conduisit toujours de même. »

Cet état de choses dura cinq mois avant la délivrance de Mlle de Faxelange. Un soir le défilé est forcé par 200 dragons

à cheval qui enlèvent le poste, pénètrent au galop dans la plaine, sabrent les brigands et prennent Franlo vivant. Sa femme allait se tuer avec le pistolet que son mari lui avait remis, quand elle est arrêtée par le chef des dragons qui n'est autre que de Goë. De Faxelange le supplie inutilement de laisser évader son mari.

Ce dernier demande alors un pistolet pour se brûler la cervelle, mais tire sur de Goë, le manque et est à l'instant massacré par les dragons sous les yeux de sa femme.

De Goë amène celle-ci, et la rend à ses parents ainsi que sa dot, qu'il avait reprise dans le trésor de Franlo. De Goë explique qu'ayant des soupçons sur de Franlo, il avait tout fait pour suivre ses traces et pour connaître à fond ce qu'il était... Une fois certain, il avait sollicité et obtenu le commandement des troupes nécessaires pour la délivrer et débarrasser la France d'un monstre.

« J'en suis venu à bout, je l'ai fait sans nul intérêt, Mademoiselle ; vos fautes et vos malheurs élèvent d'éternelles barrières entre nous... Vous me plaindrez au moins... vous me regretterez, votre cœur sera contraint au sentiment que vous me refusiez, et je serai vengé... adieu, Mademoiselle, je me suis acquitté envers les liens du sang, envers ceux de l'amour, il ne me reste plus qu'à me séparer de vous éternellement. Oui, Mademoiselle, je pars, la guerre qui se fait en Allemagne m'offre ou la gloire ou le trépas, je n'aurais désiré que les lauriers, quand il m'eût été permis de vous les offrir, et maintenant je ne chercherai plus que la mort. »

Sur ces belles paroles, cet amoureux d'une espèce aussi rare que celle du merle blanc, se retire et va se faire tuer en Hongrie. Mlle de Faxelange mourut de chagrin et de consomption au bout de quatre ans « triste et malheureux exemple de l'avarice des pères et de l'ambition des filles ». Et de Sade termine ainsi :

« Puisse le récit de cette histoire rendre les uns plus justes

et les autres plus sages ; nous ne regretterons pas la peine que nous aurons pris de transmettre à la postérité, un événement, qui tout affreux qu'il est, pourrait alors servir au bien des hommes. »

A notre tour nous dirons *Amen* !

FLORVILLE ET COURVAL OU LE FATALISME

Cette nouvelle est une des plus extravagantes qu'ait pu enfanter un cerveau comme celui du marquis. Bien certainement, en l'écrivant, il a voulu donner un pendant à la misérable *Justine* (la question érotico-sanguinaire étant écartée) et il s'est plu à accumuler sur la tête de la malheureuse de Florville tous les crimes involontaires que l'on peut commettre sans responsabilité. Ce n'est pas le *fatalisme*, mais la *fatalité* qui aurait dû servir de sous-titre : que le lecteur en juge !

Un M. de Courval, âgé de 55 ans, malheureux dans sa famille par sa femme, une coquine qui l'avait abandonné après l'avoir fortement *cornardé*, par une fille qu'il avait perdu jeune, et par son fils, un chenapan débauché qui s'était sauvé avec sa mère, ce de Courval cherche à se créer une nouvelle famille : possesseur d'une petite fortune de 15 mille livres de rente, il songe à épouser une personne de 30 à 35 cinq ans, veuve ou fille.

Un ami lui propose une demoiselle de 34 ans, qui n'a ni père, ni mère, cousine d'un certain M. Saint-Prot « homme connu qui l'avoue, qui l'estime et qui vous en fera l'éloge le moins suspect et le mieux mérité. Elle n'a aucun bien de ses parents, mais elle a 4 000 livres de pension de M. de Saint-Prot, dans la maison duquel elle a été élevée, et où elle a passé toute sa jeunesse : voilà un premier tort : passons au second, dit l'ami de M. de Courval : une intrigue à 16 ans,

un enfant qui n'existe plus et dont jamais elle n'a revu le père : voilà tout le mal ; un mot du bien maintenant.

« Mlle de Florville a 36 ans, à peine en paraît-elle 28 ; il est difficile d'avoir une physionomie plus agréable et plus intéressante ; ses traits sont doux et délicats, sa peau est de la blancheur du lys et ses cheveux châtains traînent à terre, sa bouche fraîche, très agréablement ornée, est l'image de la rose au printemps ! Elle est fort grande, mais si joliment faite, il y a tant de grâces dans ses mouvements qu'on ne trouve rien à dire à la hauteur de sa taille, qui sans cela peut-être lui donnerait un air un peu dur ; ses bras, son cou, ses jambes, tout est moulé, et elle a une de ces sortes de beauté qui ne vieillira pas de longtemps. A l'égard de sa conduite, son extrême régularité pourra peut-être ne pas vous plaire ; elle n'aime pas le monde; elle vit fort retirée ; elle est très pieuse, très assidue aux devoirs du couvent qu'elle habite ; et si elle édifie tout ce qui l'entoure par ses qualités religieuses, elle enchante tout ce qui la voit par les charmes de son esprit et par les agréments de son caractère... c'est en un mot un ange dans ce monde, que le Ciel réservait à la félicité de votre vieillesse ».

Ce tableau enchante M. de Courval qui passe condamnation sur les tares de la personne et se fait présenter à elle et dîne ensuite avec elle chez l'ami.

« Il était difficile de ne pas être séduit au premier abord de cette fille charmante ; c'étaient les traits de Minerve elle-même déguisés sous ceux de l'amour. Comme elle savait de quoi il était question, elle fut encore plus réservée, et sa décence, sa retenue, la noblesse de son maintien, jointes à tant de charmes physiques, à un caractère aussi doux, à un esprit aussi juste et aussi orné, tournaient si bien la tête de ce pauvre Courval, qu'il supplia son ami de vouloir bien hâter la conclusion. »

Cependant Mlle de Florville ne voulut accorder sa main sans faire à de Courval une confession complète et lui raconter l'histoire de ses malheurs immérités. Voilà un trait de fran-

chise bien rare, surtout à notre époque. De Courval fut obligé d'en passer par là et voici un résumé succinct de l'histoire de sa future femme.

Elle aurait été abandonnée dans un berceau à la porte de l'hôtel de Saint-Prot, recueillie par ce dernier qui n'avait pas d'enfants, élevée par Mme de Saint-Prot, comme sa fille. Cette digne femme étant morte, lorsque Mlle de Florville eut atteint l'âge de 15 ans, M. de Saint-Prot, ne pouvant décemment garder auprès de lui une aussi grande fille l'envoya à Nancy, chez sa sœur, Mme de Verquin qui était veuve. Celle-ci était malheureusement une femme sensible (style de l'époque), épicurienne et athée, n'aimant que le plaisir. Elle débauche donc par ses conseils et ses exemples la vertueuse de Florville. Ce résultat ne se fait pas attendre et la pupille de M. de Saint-Prot est séduite par un capitaine du régiment de Normandie en garnison à Nancy, M. de Benneval qui lui fait un garçon, refuse de l'épouser, et la plante là, en lui enlevant son fils.

La malheureuse de Florville revient alors à Paris, où elle avoue sa faute à M. de Saint-Prot qui lui pardonne et l'envoie chez une autre de ses sœurs, Mme de Lerince, aussi vertueuse et aussi bigote que Mme de Verquin était libertine et athée. « Je ne vous ennuierai point, Monsieur, des détails monotones de ma vie, pendant les dix-sept ans que j'ai eu le bonheur de vivre avec cette créature adorable. Des conférences de morale et de piété, le plus d'actes de bienfaisance qu'il nous était possible, tels étaient les devoirs qui partageaient nos jours. »

Cependant, malgré sa prudence, Mme de Lérince se laissa présenter par une amie intime un jeune cadet de 17 ans, le chevalier de Saint-Ange qui fait la plus vive impression sur Mlle de Florville laquelle, à son tour, inspire au chevalier un amour des plus violents. Je passe le récit de cette passion refoulée par de Florville qui voit la folie d'aimer et de se laisser aimer par un enfant ayant à peine la moitié de son âge. Vainement Saint-Ange menace de se tuer sous les yeux de sa

cruelle amante. Celle-ci ne veut rien entendre et Saint-Ange, désespéré, cherche à obtenir par la force ce que son amour ne peut obtenir. Il feint un départ pour Paris, car on était dans une campagne des environs de Meaux. « On se coucha... Pardonnez-moi, Monsieur, le trouble où me jette d'avance le récit de cette affreuse catastrophe, elle ne se peint jamais à ma mémoire sans me faire frissonner d'horreur.

« Comme il faisait une chaleur excessive je m'étais jetée dans mon lit presque nue, ma femme de chambre dehors, je venais d'éteindre ma bougie... Un sac à ouvrage était malheureusement resté ouvert sur mon lit. A peine mes yeux commençaient à se fermer, que j'entends du bruit... je me relève sur mon séant avec vivacité... je me sens saisie par une main... — Tu ne me fuiras plus, Florville, me dit Saint-Ange, c'était lui... — Pardonne à l'excès de ma passion, mais ne cherche pas à t'y soustraire... Il faut que tu sois à moi. — Infâme séducteur ! m'écriai-je, fuis dans l'instant, ou crains les effets de mon courroux... — Je ne crains que de ne pouvoir te posséder, fille cruelle, reprit cet ardent jeune homme en se précipitant sur moi si adroitement et dans un tel état de fureur, que je devins sa victime, avant de pouvoir l'empêcher... Courroucée d'un tel excès d'audace, décidée à tout plutôt que d'en souffrir la suite, je me jette en me débarrassant de lui avec les ciseaux que j'avais à mes pieds : me possédant néanmoins dans ma fureur, je cherche son bras pour l'y atteindre, et pour l'effrayer par cette résolution de ma part, bien plus que pour le punir comme il méritait de l'être ; sur le mouvement qu'il me sent faire, il redouble la violence des siens. Fuis, traître ! m'écriai-je en croyant le frapper au bras, fuis dans l'instant et rougis de ton crime... Oh ! Monsieur, une main fatale avait dirigé mon coup... le malheureux jeune homme jette un cri, et tombe sur le carreau... Ma bougie à l'instant rallumée, je m'approche... Juste Ciel ! je l'ai frappé dans le cœur... Il expire !... Je me précipite sur ce cadavre sanglant... je le presse

avec délire sur mon sein agité... ma bouche empreinte sur la sienne veut rappeler une âme qui s'exhale... je lave la blessure de mes pleurs... O toi ! dont le seul crime fut de me trop aimer, dis-je avec l'égarement du désespoir, méritais-tu donc un supplice pareil ? devais-tu perdre la vie par la main de celle à qui tu aurais sacrifié la tienne ? Oh ! malheureux jeune homme... image de celui que j'adorais, s'il ne faut que t'aimer pour te rendre à la vie, apprends, en cet instant cruel, où tu ne peux malheureusement plus m'entendre... apprends, si ton âme palpite encore, que je voudrais la ranimer au prix de mes jours... apprends que tu ne me fus jamais indifférent... que je ne t'ai jamais vu sans trouble et que les sentiments que j'éprouvais pour toi étaient peut-être bien supérieurs à ceux du faible amour qui brûlait dans ton cœur.

A ces mots je tombai sans connaissance sur le corps de cet infortuné jeune homme, une femme de chambre entra... » On cache l'événement aux domestiques et au public et par les soins de Saint-Prot, Saint-Ange passe pour être mort d'un coup de sang. De Florville, après de longs pleurs, continue la suite de son histoire ; son protecteur la renvoie à Nancy auprès de Mme de Verquin. Celle-ci était alitée et ne tarda pas à mourir. Ici se place le récit de la fin d'une femme athée et épicurienne, qui meurt avec calme, au milieu des fleurs et aux sons d'une musique harmonieuse, ne regrettant de la vie que les plaisirs et ne redoutant pas le terrible inconnu d'au delà de la mort.

De Florville veut retourner alors à Paris. Mais avant son départ de Nancy, le hasard la rend témoin, dans l'auberge où elle est allée se loger, d'un assassinat commis à coups de poignard par une femme sur une autre. L'assassin arrêtée est condamnée sur la déposition de Florville et de ses deux domestiques ; on l'exécute.

De Florville revient à Paris, chez Mme de Lérince. Celle-ci meurt à son tour, et de Sade ne manque pas de faire l'opposi-

tion de cette mort d'une bonne chrétienne avec celle de sa sœur l'athée ; après cette mort, l'infortunée de Florville s'enferme dans le couvent de l'Assomption, où elle vivait depuis deux ans, dans une retraite sévère quand de Courval s'était présenté comme futur mari.

Ce récit peu fait pour encourager un homme soucieux de son honneur et de sa tranquillité, ne décourage pas cependant de Courval qui insiste plus que jamais pour donner son nom à de Florville. Enfin le mariage finit par se conclure. « L'aménité, la joie pure, les assurances réciproques d'estime et d'attachement, présidaient à la célébration de cet hymen... de cet hymen fatal, dont les furies éteignaient sourdement les flambeaux ».

Les deux mariés vont vivre à la campagne, s'adorent réciproquement « et Madame de Courval au bout de trois mois avait des certitudes de grossesse, lorsqu'un évènement imprévu vint cruellement flétrir la prospérité de ces heureux époux et changer en affreux cyprès les tendres roses de l'hymen.

Un soir un inconnu insista vivement pour parler à M. de Courval. Madame, quoique agitée de sombres pressentiments, insiste pour qu'on le laisse entrer ; le laquais sort, il revient le moment d'après, suivi d'un homme de trente-sept à trente-huit ans portant sur sa physionomie, agréable d'ailleurs, les marques du chagrin le plus invétéré. »

Le lecteur a deviné sans peine que cet inconnu n'est autre que le fils repentant de M. de Courval qui se trouve être en même temps le capitaine de Senneval. Il ne reconnaît pas de Florville, mais celle-ci le reconnaît. « On s'assied... l'état de Madame de Courval se peindrait difficilement... elle jette les yeux sur ce cavalier... elle les replonge à terre... elle soupire avec agitation... M. de Courval pleure et son fils tâche de le calmer en le suppliant de lui prêter attention ».

De Senneval raconte son histoire, la séduction d'une jeune fille innocente, son abandon en lui enlevant son fils, ce qu'il a

fait de ce fils qu'il avait confié à une amie, à Paris et comment à son retour d'une longue absence, il avait appris que ce fils, le chevalier de Saint-Ange, était mort assassiné involontairement par une jeune fille à laquelle il avait fait violence. « Ici Madame de Courval tomba dans une espèce de stupidité qui fit craindre un moment qu'elle n'eût tout à fait perdu la vie : ses yeux étaient fixes, son sang ne circulait plus. M. de Courval qui ne saisissait que trop la funeste liaison de ces malheureuses aventures, interrompit son fils et vola vers sa femme, et avec un courage héroïque... : « Laissons poursuivre votre fils, monsieur, dit-elle, je ne suis peut-être pas au bout de mes malheurs ».

De Senneval raconte ensuite qu'il a vu périr à Nancy sa mère condamnée pour assassinat sur le témoignage d'une voyageuse inconnue que le hasard avait rendue témoin de son crime. C'est cette femme criminelle à qui de Florville avait eu affaire. Avant de mourir, Mme de Courval confie à son fils que sa fille n'était pas morte comme on le croyait et qu'elle l'avait exposée à la porte de M. de Saint-Prat.

« M. de Courval se trouble, tous ses sens se glacent, ses facultés s'anéantissent, son état devient effrayant. Pour Florville, déchirée en détail depuis un quart d'heure, se relevant avec la tranquillité de quelqu'un qui vient de prendre son parti... Eh bien, Monsieur, dit-elle à Courval, croyez-vous maintenant qu'il puisse exister au monde, une criminelle plus affreuse que la misérable Florville... Reconnais-moi, Senneval, reconnais à la fois ta sœur, celle que tu as séduite à Nancy, la meurtrière de ton fils, l'épouse de ton père et l'infâme créature qui a traîné sa mère sur l'échafaud... Oui, Messieurs, voilà mes crimes... n'importe sur lequel de vous je jette les yeux, je n'aperçois qu'un objet d'horreur : ou je vois mon amant dans mon frère, ou je vois mon époux dans l'auteur de mes jours, et si c'est sur moi que se portent mes regards, je n'aperçois plus que le monstre exécrable qui poignarda son fils

et fit mourir sa mère. Croyez-vous que le Ciel puisse avoir assez de tourments pour moi ; ou supposez-vous que je puisse survivre un instant aux fléaux qui déchirent mon cœur ?... Non, il me reste encore un crime à commettre, celui-là les vengera tous. » Et dans l'instant, la malheureuse sautant sur un des pistolets de Senneval, l'arrache impétueusement et se brûle la cervelle avant qu'on eût le temps de deviner son intention.

Elle expire sans prononcer un mot de plus. M. de Courval s'évanouit, son fils absorbé par tant d'horribles scènes appela comme il put au secours... » Florville morte, de Courval et son fils quittèrent le monde après une grave maladie qui mit leurs jours en danger. « Une solitude sévère les a dérobés pour jamais aux yeux de leurs amis, et là, tous deux dans le sein de la piété et de la vertu, finissent tranquillement une vie triste et pénible qui ne leur fut donnée à l'un et à l'autre que pour les convaincre, et eux, et ceux qui liront cette déplorable histoire, que ce n'est que dans l'obscurité des tombeaux que l'homme peut trouver le calme, que la méchanceté de ses semblables, le désordre de ses passions, et plus que tout, la fatalité de son sort lui refuseront éternellement sur la terre ».

Ah ! le bon apôtre que le marquis quand il se mêle de vouloir tirer des conclusions philosophiques et morales d'une histoire aussi lugubre, après avoir triplement rendu incestueuse avec son frère, son fils et finalement son père, son héroïne devenue parricide et infanticide par dessus le marché.

S'il a inventé un pareil récit pour se disculper d'avoir écrit *Justine* et *Juliette*, son artifice se retourne contre lui, car seul l'auteur de ces deux romans était capable de faire une nouvelle comme celle-ci. Faux apôtre de la vertu, de Sade a beau faire comme le loup de la fable de La Fontaine, le bout de l'oreille perce toujours, et si son langage a trahi le faux Guillot, la contexture des aventures de la malheureuse de Florville décèle encore plus l'auteur de *Justine*.

CHAPITRE XII

—

L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE

—

LES CRIMES DE L'AMOUR. — NOUVELLES HÉROIQUES ET TRAGIQUES (*Suite*)

Rodrigue ou la Tour Enchantée, conte allégorique. — Laurence et Antonio, nouvelle italienne. — Ernestine, nouvelle suédoise.

RODRIGUE OU LA TOUR ENCHANTÉE

Conte allégorique

Nous savons par l'*Idée sur les Romans* d'où le marquis a tiré la trame de cette nouvelle ; il nous paraît donc inutile d'en reproduire la contexture, d'autant plus que la presque totalité de ce conte roule sur les épreuves que Rodrigue subit pour s'introduire dans la Tour et s'emparer du trésor. La fin seule nous suffira. Dans la dernière journée d'une bataille de huit jours entre les Maures et les Espagnols, le roi est défié en combat singulier par un guerrier musulman qui s'intitule le chef des Maures. « Rodrigue est enfin abattu, son valeureux ennemi lui fait mordre la poussière, et se jetant

aussitôt vers lui : reconnais ton vainqueur avant que d'expirer, Rodrigue, fit le guerrier en relevant son casque. Oh ! ciel ! dit l'Espagnol. Tu frémis, lâche, ne t'avais-je point dit que tu reverrais Florinde, au dernier instant de ta vie : le ciel outragé par tes crimes a permis que je sortisse du sein des morts pour venir t'en châtier et terminer tes jours. Vois celle à qui tu as ravi l'honneur, flétrir ta gloire et tes lauriers, expire ô trop malheureux prince ! que ton exemple apprenne aux rois de la terre que c'est à la vertu seule à consolider leur puissance, et que celui qui abuse de son autorité, comme toi, trouve tôt ou tard dans la justice du ciel, la punition de ses forfaits ».

Comme style et sujet ce conte est tout simplement un mauvais pastiche d'Anne Radcliffe ; quant à sa conclusion, n'oublions pas qu'il a été publié sous la République Française en l'an VIII.

LAURENCE ET ANTONIO

Nouvelle italienne

C'est encore une nouvelle qui est tirée de l'histoire de Florence sous la domination des Médicis, vers 1530. La puissante famille florentine des Strozzi s'érigeait en rivale des Médicis.

Le personnage odieux de la nouvelle est « Charles Strozzi, frère de celui qui soutenait la splendeur du nom (Louis Strozzi) qui, moins livré aux affaires du gouvernement qu'à ses fougueuses passions, profitait du crédit immense de sa famille pour les assouvir plus impunément ».

Et de suite le marquis débute par cet aphorisme de son crû qui donne la genèse de la nouvelle « Il est rare que les moyens de la grandeur, en flattant les désirs dans une âme mal née, ne deviennent bientôt ceux du crime : que n'entreprendra point le scélérat heureux qui se voit au-dessus des lois par sa naissance, qui méprise le Ciel par ses principes, et qui peut tout par ses richesses.

Charles Strozzi, l'un de ces hommes dangereux à qui rien ne coûte pour se satisfaire, atteignait sa 45e année, c'est-à-dire l'âge où les forfaits n'étant plus la suite de l'impétuosité du sang, se raisonnent, se combinent avec plus d'art et se commettent avec moins de remords. Il venait de perdre sa seconde femme, et l'on était à peu près sûr dans Florence, que la première étant morte victime de la multitude des mauvais procédés de cet homme, la seconde devait avoir eu le même sort ».

Voici donc un nouveau genre de scélérat mis en scène et à qui rien ne coûtera pour assouvir ses passions d'après les théories si chères au marquis.

Strozzi a un fils, Antonio, lequel se trouve être l'espoir unique de la race des Strozzi. Cet Antonio a toutes les qualités et toutes les vertus « vif, pénétrant, plein d'esprit et d'intelligence, n'ayant d'autres torts qu'un peu trop de candeur et de bonne foi, heureux défaut des belles âmes, déjà très instruit, d'une figure charmante, nullement corrompu par les mauvais exemples et les dangereux conseils de son père, brûlant du désir de s'immortaliser, enthousiaste de la gloire et de l'honneur, humain, généreux, sensible, Antonio, comme on le voit, devait à bien des titres, mériter l'estime générale. . . . . .

« Qui le croirait ! le caractère méchant et jaloux de ce mauvais père, ne voyait pas sans une sombre envie, tant de belles qualités chez Antonio, et dans la crainte d'en être éclipsé tôt ou tard, bien loin de les encourager, il ne tâchait qu'à les flétrir ». L'auteur fait un tableau des perfides conseils que Charles donne à Antonio, pour devenir, au lieu d'un vaillant guerrier, ce que nous nommerions aujourd'hui un vulgaire jouisseur et un simple je m'en f...ichiste. Inutile de les reproduire ici.

Les conseils pernicieux ratant leur effet, « Charles employait d'autres moyens pour ternir des vertus qui l'éblouissaient ; il tendait des pièges aux sens d'Antonio ; il l'entourait de ce qu'il croyait plus susceptible de le séduire plus certainement ; il le

plongeait de sa main même dans un océan de voluptés, l'encourageait à ces désordres par des leçons et des exemples ». J'avoue que cette métaphore, de plonger son fils etc., me paraît ouvrir le champ à toutes sortes de suppositions des moins convenables. Mais n'insistons pas et sachons gré au marquis de n'avoir pas songé à nous décrire *ce bain paternel dans un océan de voluptés* !

Moins rigide (ou peut-être davantage dans un autre sens) que Saint-Antoine « Antonio, jeune et crédule, cédait un instant par faiblesse et la gloire se ranimant bientôt dans son âme fière, dès que le calme des passions le rendait à lui-même, il secouait avec horreur toutes les entraves de la mollesse et retournait vaincu auprès de Louis ».

Ah ! combien cet excellent et digne Antonio va être rendu malheureux par son père, car « un motif plus puissant que l'ambition, entretenait dans le cœur d'Antonio le soin des mœurs et le goût des vertus ; qui ne connait les miracles de l'amour ».

En effet, Antonio aime la jeune Laurence Pazzi, héritière unique de cette riche famille et qui, orpheline à 13 ans, est élevée dans le palais de Charles, à côté d'Antonio dont elle doit devenir un jour la femme. On voit de suite le scénario de la nouvelle. Charles va devenir amoureux de Laurence, laquelle adore Antonio, lequel le lui rend bien, et alors Charles, indigne rival de son fils, va commettre toutes sortes de crimes pour satisfaire son incestueuse passion.

Les intrigues imaginées par le marquis ont beau être compliquées et parsemées d'épisodes, selon une expression dont il abuse dans ses trois romans ; au fond elles ont toujours pour base un sentiment anti-naturel et anti-social.

Antonio part en guerre, tout comme le fameux Marlborough, mais en chevalier qui se respecte, « avant de partir, il tombe aux pieds de sa maîtresse et ose mouiller de ses pleurs les belles mains qu'il couvre de baisers » et lui fait un discours

en trois points. C'est étonnant combien les amants des *Crimes de l'amour* pleurent, tout en s'exprimant dans un pathos quintessencié !

Enfin, le voilà parti, ce vaillant fils de Mars, et son sinistre père a beau jeu pour lui enlever sa maîtresse. Ici, un portrait de Laurence : « Eh ! qui sans l'adorer pourrait en effet voir Laurence ? Quel être eût pu résister à la flamme de ses grands yeux noirs, où la volupté même avait choisi son temple ?.....

« Accours, fils de Vénus, prête-moi ton flambeau pour tracer, si je puis, des rayons dont il brûle, les séduisants appas que tu plaças dans elle. Fais entendre toi-même les accents qu'il me faut employer pour donner une idée des attraits dont ta puissance l'embellit ; peindrai-je hélas ! sans ton secours, cette taille souple et déliée que tu dérobas chez les grâces ? Esquisserai-je ce sourire fin où régnait la pudeur à côté du plaisir ? Verra-t-on, sans tes soins, les roses de son teint s'animer au milieu des lys ? ces cheveux du plus beau blond flotter au bas de sa ceinture..... cet intérêt dans tout l'ensemble qui dispose si bien à ton culte..... oui, Dieu puissant, inspire-moi, mets dans mes mains le pinceau d'Appelle guidé par tes doigts délicats..... c'est ton ouvrage que je veux rendre...., c'est Hébé enchaînant les Dieux, ou plutôt c'est toi-même, amour, caché par coquetterie sous les traits de la plus belle des femmes pour mieux connaître ton empire et l'exercer plus sûrement ». Ouf ! que le lecteur nous pardonne cet échantillon de pur pathos mythologique. Passons à la série des événements.

L'affreux Charles, enivré déjà du poison séduisant qu'il a puisé dans les yeux de Laurence, ne songe plus qu'à troubler « le bonheur du malheureux qu'il a mis au jour ». Ici une critique au marquis. Le père engendre, mais il ne met pas l'enfant au jour, ce soin est dévolu au médecin accoucheur ou à la sage femme selon le cas. Continuons, tout en résumant le plus brièvement possible. Cette vieille crapule de Charles (ô lecteur ! pardonne-nous cette expression fin de siècle) com-

prend que pour détruire dans le cœur de sa future bru sa passion pour Antonio, il faut la séduire et lui donner, si c'est possible, un amant. De là, toute une série de fêtes et festins, dans lesquels l'aimable Laurence « n'était servie que par les pages de Charles et on avait soin de l'entourer des plus beaux. » Comme on voit que de Sade se fait violence pour ne pas dire que ces beaux pages étaient les mignons de Charles, mais il le fait clairement entendre.

Enfin quoiqu'il en soit, « parmi ceux-ci un *préféré* par Charles, âgé de 16 ans, et qu'on nommait Urbain, parut bien innocemment fixer un peu plus les regards de Laurence. Urbain était d'une figure délicieuse, l'air de la santé et de l'embonpoint, quoique sa taille et tous ses membres fussent d'une régularité parfaite, il avait de l'esprit, de la gentillesse, de l'effronterie et tout cela mêlé de tant de grâces, qu'on lui pardonnait toujours tout, sa vivacité, ses saillies, la plaisante tournure de son imagination, amusèrent Laurence..... bien éloignée de prendre garde à ses autres charmes, et c'était à lui qu'elle devait les premiers ris qu'on eut vus sur ses lèvres depuis l'absence d'Antonio.

Comme le lecteur doit s'y attendre, Charles encourage Urbain à faire la cour à Laurence et lui dit que c'est un service politique qu'il lui rendra en devenant le rival d'Antonio; qu'il lui donnera, à lui Urbain, Laurence comme femme et le fera un des plus grands seigneurs de la Toscane « séduis-la, tu l'épouses ; mais que sa défaite soit constatée, pourrais-je te la donner sans cela ?..... il faut qu'elle succombe... n'achève pas cependant sa conquête sans me prévenir... Dès que Laurence aura cédé.., aussitôt que tu te seras rendu maître de sa personne, entraîne-la dans un de ces cabinets qui entourent mon appartement — tu m'avertiras... *je serai* témoin de ta victoire... Laurence confondue sera forcée de te donner sa main, et si tout réussit, si tu sais joindre l'adresse à la témérité, ah ! cher Urbain, quel bonheur sera ta récompense. »

Peste ! il va bien le papa Charles et de Sade non content d'en faire un suborneur, en fait, en plus, un monsieur qui tient la chandelle, compliqué d'un *voyeur*. Ah ! le joli coco qu'il nous dépeint là... Tous nos compliments au marquis, n'est-ce pas, ami lecteur !

Tout naturellement, Urbain, ainsi encouragé, et qui probablement n'a plus rien à refuser à son aimable patron, se lance à la conquête de la sensible Laurence. Entre temps, Charles a la bonne chance (pour lui) de trouver dans la première duègne de la jeune Pozzi, la dénommée Camille, une créature « dont l'âme était aussi noire, aussi perverse que celle de Strozzi : ce que l'un enfantait, l'autre se faisait un charme de l'exécuter; l'on eût dit que ces cœurs horribles étaient l'ouvrage de l'Enfer».

Charles s'entend avec Camille et commence par en faire sa maîtresse « car Strozzi savait que la meilleure manière de faire accepter la complicité d'un crime à une femme était de l'avoir ». C'est encore un des aphorismes du marquis. Mais pendant que cette sombre trame se tisse, voilà qu'Antonio revient, envoyé par son oncle Louis et il épouse Laurence qui entrait dans sa quatorzième année.

Mais peu de temps après son mariage, le fils de Charles retourne à la guerre, laissant sa femme aux soins de son père. Celui-ci conduit sa bru dans un château isolé au milieu de la chaîne des Apennins où il a toutes les facilités de la tenir presque enfermée pour en venir à ses fins. Il intercepte même la correspondance de Laurence avec Antonio.

Urbain poursuivant sa pointe, et toujours encouragé par Charles, s'était montré un peu trop pressant et la pudique Laurence en porte plainte à son beau-père qui lui donne tranquillement le conseil de s'amuser un brin avec Urbain, traitant de bagatelle la fidélité conjugale et il joint l'action à la parole.

« L'infâme, profitant alors du désordre que jette son affreux discours dans l'âme vertueuse de cette intéressante créature, ouvre un cabinet dans lequel se tenait Urbain : Tenez, s'écrie-t-il,

femme trop crédule, vous avez reçu de ma main un mari qui ne saurait vous satisfaire, acceptez, pour vous consoler, un amant capable de tout réparer : et l'indigne page s'élançant aussitôt sur la triste et vertueuse épouse d'Antonio, veut la contraindre aux derniers excès. »

On devine la résistance de Laurence. Elle va succomber, car Charles prête la main aux violences de son page.

« Non, lui dit-il, non, créature aveuglée, tu ne sortiras point de cet appartement qu'Urbain ne soit satisfait ; et le page enhardi, renouvelle ses indignes efforts lorsque tout-à-coup un mouvement involontaire l'arrête... il considère Laurence... il n'ose achever... il est ému... il verse des larmes... Merveilleux ascendant de la vertu... Urbain tombe aux pieds de celle qu'on veut lui faire outrager, il ne peut qu'implorer son pardon... Strozzi s'emporte... Sors, dit-il à son page, va porter loin de chez moi tes remords et ta timidité, et vous, madame, préparez-vous à tous les effets de mon ressentiment ; mais cette intéressante femme à qui la vertu prête des forces, se réfugie dans une embrasure, en s'armant du poignard de Strozzi, imprudemment laissé sur la table... Approche, monstre, lui dit-elle, approche, si tu l'oses à présent, mes premiers coups seront pour toi, les seconds m'arracheront le jour. »

Strozzi comprend que le coup est raté, qu'il faut user de ruse et calme alors Laurence en lui faisant croire que c'était une épreuve et la renvoie chez elle. Laurence écrit à son mari pour se plaindre d'Urbain, mais sans *accuser* son beau-père. La lettre est confiée à Camille qui la remet à Charles. Celui-ci la supprime et écrit à son fils qu'Urbain est l'amant de Laurence, que lui, Strozzi, ne veut pas sévir contre son indigne bru tant qu'Antonio n'aura pas vu de ses propres yeux l'adultère de sa femme. Pendant que ce perfide message est envoyé, Charles endort les soupçons de Laurence et lui persuade que tout ce qu'il a fait « n'est que pour éprouver sa vertu et

la placer dans un plus grand jour. Quel triomphe pour ton mari, Laurence, quand il apprendra ta conduite... Ah ! ne doutes pas, chère enfant, de l'extrême plaisir qu'elle m'a fait ; puissent tous les époux avoir des femmes qui te ressemblent, et l'amour conjugal, le plus beau présent de la divinité, rendrait bientôt tous les hommes heureux ».

La malheureuse Laurence finit par se laisser persuader. Encore quelques phrases de pathos : « Tout s'apaise et la plus grande intelligence règne maintenant dans une maison que venaient de troubler tant de désordres ; mais ce calme ne devait pas régner longtemps, l'âme des scélérats laisse-t-elle respirer en paix la vertu ? Semblables aux flots d'une mer inconstante, il faut que ses crimes perpétuels bouleversent tout ce qui ose se confier sur son élément, et ce n'est qu'au fond du tombeau que l'innocence trouve un port assuré, aux écueils sans nombre de cet océan dangereux ». Comme c'est consolant pour la vertu ! Charles machinait à la fois et tout ce qui légitimait l'accusation dont il venait de charger Laurence et tout ce qui pouvait le débarrasser en même temps d'un complice timide, dont il voyait bien qu'il avait à se défier.

Enfin Antonio arrive « il entre de nuit chez Charles et se jette en *pleurant* dans ses bras. Eh quoi ! mon père, elle me trahit.,. l'épouse que j'adorais...elle..elle... mais êtes-vous bien sûr... ». On devine le reste et comment Charles finit par persuader son fils, en une tirade de six pages, que sa femme n'est qu'une vulgaire catin. Toute une nuit se passe en lamentations de l'un et en exhortations de l'autre et on attend le jour pour surprendre Laurence qui a donné un rendez-vous à Urbain au parc, dans le cabinet d'orangers.

Le père et le fils descendent dans le jardin. « Arrêtons-nous, dit Charles... de ce lieu nous pourrons tout voir... A ces mots il entrouvre à son fils une charmille... à dix pieds au plus du fatal cabinet... Oh ! juste ciel ! quel spectacle pour un

époux adorant sa femme. Antonio voit Laurence étendue sur un lit de verdure et le traître Urbain étendu dans ses bras... il ne se contient plus ; franchir le feuillage qui lui sert de rempart... voler sur le couple adultère et poignarder l'infâme qui le déshonore, tout cela n'est pour lui que l'ouvrage d'un instant... Son bras se lève sur sa coupable épouse mais l'état dans lequel il croit que sa présence l'a mis, le désarme... La malheureuse a les yeux fermés, elle ne respire plus... la pâleur de la mort couvre ses belles joues... Antonio menace... On ne l'entend point, il frémit, il pleure, il chancèle... Elle est morte, s'écrie-t-il... elle n'a pu soutenir ma vue... La nature m'enlève la douceur de me venger moi-même... je verserais en vain son sang... elle ne sentirait plus mes coups... Qu'on la secoue... qu'on rende cette perfide à la lumière... Qu'on me donne le plaisir de déchirer ce cœur ingrat qui put me trahir à ce point... je veux qu'elle respire par chacun de ses sens la mort affreuse que je lui prépare... oui, qu'on lui rende le jour... peut-être que... O Laurence ! Laurence, puis-je douter encore... Qu'on la ranime, mon père... qu'on la ranime, je veux l'entendre, je veux savoir d'elle-même quelles raisons ont pu la porter à ce comble d'horreur... je veux voir s'il lui restera assez de fausseté pour justifier son parjure... de quel œil elle en soutiendra toute la honte ».

On comprend que les deux pseudo-coupables étaient endormis par les soins de Charles, mais tandis qu'Urbain est bien mort des coups de poignard d'Antonio, Laurence revient à la vie, se rappelle vaguement ce qu'elle a vu comme dans un rêve et demande des explications à Camille qui lui raconte ce qui s'est passé.

« Elle commence, en héroïne sensible qu'elle est, par s'évanouir. Elle rouvrait à peine les yeux que Charles et Antonio entrent dans son appartement ; elle veut se précipiter aux genoux de son mari. Arrêtez, madame, lui dit froidement Antonio ; ce mouvement dicté par vos remords, est loin de

m'attendrir ; je ne viens pourtant point en juge prévenu, vous condamner avant de vous entendre, je ne prononcerai qu'après avoir appris, de vous-même, l'infâme action que j'ai surprise. »

Rien n'égale à ces mots le funeste embarras de Laurence : « elle voit bien u'on a trompé ses sens... mais que dire ? se défendra-t-elle, ainsi qu'elle le doit ? elle ne le peut qu'en dévoilant les horribles complots de Charles !.. qu'en armant le fils contre le père... s'accusera-t-elle ? elle est perdue... ce qui est pis, elle se rend indigne de regagner jamais le cœur de son époux. O funeste situation... Laurence eût préféré la mort... et cependant il faut répondre. »

C'est ici que se montre toute l'invraisemblance du caractère de Laurence. Une femme qui aime réellement son mari et qui subit une semblable accusation de sa part, n'hésitera pas à tout dire, devrait-elle même accuser son propre père, s'il était coupable. C'est par vertu que Laurence n'ose pas tout dire à son mari qui ne tarderait pas à l'absoudre s'il connaissait la vérité.

C'est là un point de ressemblance de Laurence avec l'infortunée *Justine* qui, par *vertu*, prend part à d'immondes turpitudes et devient la complice d'infâmes et débauchés scélérats. De Sade, dans l'intérêt de sa thèse, prête à ses héroïnes des caractères *extra humains*, si je puis m'exprimer de la sorte, car il faut bien un point de départ, une base quelconque pour étayer son système de sophismes et de fausses argumentations.

La scène entre le mari et la femme dure pendant dix bonnes pages. Nous en faisons grâce au lecteur, nous contentant de lui dire que Laurence n'accuse point Charles, qu'elle invoque en vain le témoignage de Camille, lequel se retourne contre elle. « Exécrable créature, dit Laurence, en voulant se précipiter sur cette femme, et contenue par Charles, dans quel gouffre de l'enfer vas-tu chercher les calomnies dont tu te souilles ?,.. et se présentant à Antonio, le sein découvert... Eh bien ! seigneur

punissez-moi... punissez-moi dès l'instant, s'il est vrai que je sois aussi coupable qu'on ose me peindre à vos yeux. Voilà mon cœur, plongez-y votre poignard, ne laissez pas subsister plus longtemps un monstre qui a pu vous trahir à ce point ; je ne suis plus digne que de votre haine et de votre vengeance... Arrachez-moi la vie ou je vais moi-même prendre ce soin », et en prononçant ces paroles elle se précipite sur le poignard d'Antonio ; mais celui-ci s'opposant à cette fureur... « Non Laurence, non, lui dit-il, tu ne mourras point ainsi, il faut que tu sois réservée à de plus grandes douleurs... que chaque jour ton crime, à tes yeux présent, te fasse mieux sentir l'aiguillon du remords ».

La scène continue ; Laurence ne peut se disculper aux yeux de son mari qui la quitte convaincu de sa faute. Charles encourage ensuite son fils à se débarrasser d'une femme coupable et lui promet en retour la main d'une nièce de Côme de Médicis, ce qui le rendra maître de Florence. Malgré les exhortations de son triste père, Antonio ne veut point tuer lui-même Laurence et « il fut convenu entre le père et le fils que Camille serait chargée du soin de plonger la coupable dans l'éternelle nuit du tombeau ».

Antonio parti sans revoir Laurence, voilà donc Charles maître absolu de la situation. Il peut abuser à son aise de sa bru avant de la faire périr. Mais c'est ici qu'apparaît la bizarrerie de l'intrigue imaginée par le marquis en raison du caractère impossible qu'il donne à ses créations qui sont *extra humaines*, nous maintenons le mot. Charles fait venir sa complice.

« Ecoute-moi, Camille, je vais tout t'expliquer, tu vas voir combien ton secours m'est encore nécessaire. Laurence adore Antonio, c'est par cet amour même que tu dois te garder de détruire, que je vais l'obliger à me tout accorder, il faut nourrir l'espoir dans ce cœur tout de feu ; ton soin sera de l'embraser sans cesse ; nous allons consigner Laurence dans une

prison de mon château... l'arrêt de son mari, dirons-nous, la condamne à la mort, ce n'est que par pitié que nous l'y soustrayons, Laurence devant périr, trouvera ce sort doux en comparaison de celui qui lui était destiné ; là, tu l'entretiendras sans cesse de la possibilité de calmer son mari et de faire éclater un jour son innocence aux yeux d'Antonio ; tu t'excuseras de lui avoir servi de délatrice, tu te rejetteras sur ce que tu as été toi-même dupe de tout ; en un mot tu tâcheras de regagner sa confiance... elle ne verra que toi, cela ne sera pas difficile ; tu ne cesseras de m'offrir comme le seul conciliateur qui puisse jamais réussir à lui rendre un jour le repos qu'elle a perdu. Elle te fera part de mes prétentions sur elle ; elle n'a pas osé les dire à son mari, elle te les avouera, Camille, de ces aveux-là même naîtront ses séductions ; eh bien! diras-tu, voilà les moyens de briser vos fers, ne résistez point aux vues de Charles, enchaînez-le par l'attrait des plaisirs, et ne doutez pas qu'un jour lui-même ne conduise Antonio à vos genoux ; tu attiseras surtout cette flamme dont elle brûle pour son mari, tu lui proposeras de te charger de ses lettres, tu modéreras toujours, en un mot, avec art, et cet amour pour mon fils, et la soumission que j'exige d'elle ; de cette manière nos vœux seront remplis, elle m'invoquera pour finir son supplice, elle m'accordera tout pour revoir Antonio, elle exigera même que je me satisfasse afin de la rendre plutôt à son époux... et voilà le but de mes désirs. »

De Sade ne dit point ce que le traître se propose de faire après s'être satisfait, selon son expression, mais ce ne doit pas être quelque acte avantageux pour Laurence et ce que nous savons du caractère de Charles nous autorise à penser qu'il l'aurait sacrifiée, selon l'habitude des personnages de *Justine*, mais le marquis n'a pas osé, cette fois, aller aussi loin et pousser jusqu'au bout les conséquences de la fausse logique. Quoiqu'il en soit, Laurence résiste par vertu et amour conjugal à tous les sophismes et artifices de Camille.

On a beau la plonger dans une prison plus dure que la pre-

mière, lui arracher des mains un portrait d'Antonio qu'elle a copié de sa main sur l'original de Raphaël et au bas duquel elle a transcrit de son sang un sonnet de Pétrarque pour sa chère Laure, (Pétrarque étant son auteur favori) ; rien n'y fait. Elle reste ferme dans ses devoirs et fidèle à son mari ; « elle brava toutes les menaces et rien ne put la déterminer » même les menaces d'une mort cruelle que Charles lui promet.

Ce dernier voyant qu'il ne peut rien obtenir, se décide alors à employer les grands moyens.

Il se détermine à deux crimes à la fois, à celui de ne pas attendre plus longtemps pour consommer ses projets sur l'épouse de son fils, que la force allait lui soumettre, puisqu'il lui devenait impossible de réussir autrement ; et à celui d'ensevelir la mémoire de toutes ses horreurs en se débarrassant du deuxième complice qui le servait. Il avait empoisonné Camille ; mais cette nouvelle victime n'avait pas plutôt senti les atteintes du venin que le remords était venu la déchirer ; profitant de ses dernières forces elle s'était hâtée d'écrire à Antonio ; elle lui dévoilait les trames de son père, lui demandait pardon d'avoir aidé à les ourdir, lui apprenait que Laurence respirait encore, qu'elle était innocente et lui conseillait de ne pas perdre un instant pour venir l'arracher aux flétrissures et à la mort qui l'attendait inévitablement.

Camille avait trouvé le secret de faire passer sa lettre au camp de Louis . . . . . .

Il est nuit ; le scélérat (Charles) une lampe à la main, penètre dans le cachot de sa fille ; Laurence est à terre ; elle y est étendue presque sans vie ; voilà l'objet... l'objet de la plus tendre compassion sur lequel ce monstre ose soupçonner d'exécrables plaisirs... il contemple cette infortunée... mais le ciel est las de ses crimes, tel est l'instant qu'il choisit pour poser un terme aux exécrations de cette bête farouche... Un bruit affreux se fait entendre... C'est Louis, c'est Antonio... tous deux se précipitent sur ce criminel. Louis veut le poi-

gnarder. Antonio détourne le fer qui menace la vie de l'auteur de ses jours. « Laissons-le vivre, dit le généreux Antonio, voilà celle qui m'est chère et je la retrouve innocente ; laissons exister son bourreau, il sera bien plus malheureux que si nous lui ravissions le jour ». — « J'en suis assez pénétré pour ne pas vous laisser cette jouissance », dit le féroce Charles en se poignardant lui-même.

— O mon père ! s'écria Antonio voulant garantir encore une fois la vie de cet infortuné. « Non, laisse-le, dit Louis, voilà comment devraient périr tous les traîtres ; celui-ci n'eût vécu que pour redevenir l'horreur du monde et de sa famille ; qu'il retourne aux enfers dont il ne s'échappa que pour notre malheur, qu'il y retourne effrayer, s'il se peut, les ombres du Styx par l'affreux récit de ses crimes, qu'il en soit repoussé, comme il l'est de nous ; c'est le dernier tourment que je lui souhaite. »

La nouvelle finit par la réconciliation des deux époux qui vécurent heureux pendant de longues années, mais de Sade ne nous dit point s'ils eurent beaucoup d'enfants.

ERNESTINE

Nouvelle suédoise

De Sade suppose qu'en voyageant en Suède, l'idée lui vint d'aller visiter les mines de Caperg, près d'Upsal. Il est conduit dans sa visite par un guide instruit et lettré du nom de Falkenstein.

Il remarque un prisonnier qui vient s'entretenir en allemand avec ce dernier. Il demande son nom et il apprend que c'est le comte Oxtiern, l'un des sénateurs les plus contraires au roi dans la révolution de 1772. Il est condamné aux travaux forcés pour un crime de droit commun, par une grâce du roi qui a ainsi commué la peine de mort.

De Sade demande tout naturellement à connaître l'histoire de ce singulier personnage, et son guide y mettant quelque opposition « de peur de nuire au sentiment de pitié que ce scélérat vous inspire. J'aimerais mieux qu'il n'en perdit rien et que vous restassiez dans l'ignorance. Monsieur, dis-je à Falkenstein, les fautes de l'homme m'apprennent à le connaître, je ne voyage que pour l'étudier ; plus il s'est écarté des digues que lui imposent les lois de la nature, plus son étude est intéressante et plus il est digne de mon examen et de ma compassion. La vertu n'a besoin que de culte, sa carrière est celle du bonheur... elle doit l'être, mille bras s'ouvrent pour recevoir ses sectateurs si l'adversité les poursuit. Mais tout le monde abandonne le coupable.. on rougit de lui donner des larmes, la contagion effraye, il est proscrit de tous les cœurs, et on accable par orgueil celui qu'on devrait secourir par humanité. Où donc peut être, Monsieur, un mortel plus intéressant que celui qui, du faîte des grandeurs est tombé tout à coup dans un abîme de maux, qui, né pour les faveurs de la fortune, n'en éprouve plus que les disgrâces... n'a plus autour de lui que les calamités de l'indigence et dans son cœur que les pointes acérées du remords ou les serpents du désespoir? Celui-là seul, mon cher, est digne de ma pitié. Eh ! que m'importe ce qu'il a franchi, ce qu'il a méprisé, ce qu'il a fait, il est homme, il doit être faible... il est criminel, il est malheureux, je le plains... Parlez, Falkestein, parlez, je brûle de vous entendre. »

Le marquis se pose ici en honnête et vertueux philanthrope, vrai petit manteau bleu né pour secourir et soulager l'humanité déclinée.

J'avoue qu'on ne le voit pas bien dans ce rôle là. Mais passons. L'honnête Falkenstein raconte qu'un gentilhomme allemand, le comte Sanders, est venu prendre du service auprès de Charles XII qui lui donna le grade de colonel. Son fils unique servit les successeurs de Charles XII et devint également colonel ; puis s'étant retiré pour se marier, eut une fille

Ernestine. « Il y a trois ans que Mlle Sanders avait seize ans et passait avec raison pour une des plus belles créatures qu'on eût encore vu en Suède ; elle était grande, faite à peindre, l'air noble et fier, les plus beaux yeux noirs, les plus vifs, de très grands cheveux de la même couleur, qualité rare dans nos climats et malgré cela la peau la plus belle et la plus blanche ; on lui trouvait de la ressemblance avec la belle comtesse de Sparn, l'illustre amie de notre savante Catherine et cela était vrai. »

Ce portrait d'Ernestine achevé, passons à l'intrigue. Mlle Sanders aimait un jeune commis nommé Hermann qui se formait dans les comptoirs du sieur Scholtz, l'un des plus riches négociants de la Suède, et à la mort subite de ce dernier, il se trouvait, quoique âgé de 22 ans, à la tête des fonds et des livres de la maison. Hermann étant un bel homme, la veuve Scholtz, femme de 42 ans, devint amoureuse de son commis. Elle ne tarde pas à lui faire des avances significatives et lui offre sa main et sa fortune, en cherchant à le détourner d'Ernestine. Hermann joue le rôle du monsieur naïf qui ne veut rien comprendre. Mais désolé de ce contre-temps, il raconte la scène qui s'est passée à son amoureuse et à son père.

Celui-ci, homme sensé et pratique, veut engager Hermann à épouser la Scholtz, mais devant l'opposition formelle d'Hermann et de sa fille, il consent à leur union tout en demandant un délai pour la célébrer.

Au bout de trois mois la Scholtz recommence ses tentatives de séduction auprès d'Hermann qui ne lui offre que sa reconnaissance.

— Toujours de la reconnaissance, Hermann, j'aurais voulu de vous un sentiment plus tendre.

— Mais Madame, dépend-t-il de moi ?

— Traître, est-ce là ce qu'avaient mérité mes soins ? ton ingratitude m'éclaire, je le vois... je n'ai travaillé que pour un monstre... je ne le cache pas, Hermann, c'est à ta main que j'aspirais depuis que je suis veuve... etc.

Bref la passionnée Scholtz éclate en menaces et prévient Hermann qu'elle saura se venger de lui ainsi que de sa rivale Ernestine. Le malheureux Hermann fait son possible pour apaiser cette mégère et lui faire croire qu'un jour viendra peut-être où il pourra payer son amour de retour.

Sur ces entrefaites, arrive de Stockholm le comte Oxtiern pour retirer des fonds placés chez Madame Scholtz. Celle-ci le reçoit dans sa maison et donne le lendemain un grand souper suivi d'un bal.

« La belle Ernestine parut au cercle de Mme Scholtz comme la rose au milieu des fleurs, elle avait pris l'ajustement des anciennes femmes de sa patrie ; elle était vêtue à la manière des Schiites, ses traits nobles et fiers, singulièrement rehaussés par cette parure, sa taille fine et souple, infiniment mieux marquée sous ce juste sans pli, qui dessinait ses formes, ses beaux cheveux flottants sur son carquois, cet arc qu'elle tenait à la main... tout lui donnait l'air de l'amour déguisé sous les traits de Bellone et l'on eût dit que chacune des flèches qu'elle portait avec tant de grâce, devait, en atteignant les cœurs, les enchaîner bientôt sous son céleste empire. »

On conçoit l'effet que dut produire une telle beauté sur le comte Oxtiern. « Cet homme dangereux n'eut pas plutôt remarqué notre belle héroïne qu'il conçut aussitôt le perfide dessein de la séduire. Il dansa beaucoup avec elle, se plaça près d'elle au souper et témoigna si clairement enfin les sentiments qu'elle lui inspirait que toute la ville ne douta plus qu'elle ne devint bientôt, ou la femme ou la maîtresse d'Oxtiern ».

Entre le comte et la veuve Scholtz, l'entente se fit vite et ils conçurent en commun le projet d'empêcher le mariage d'Hermann et d'Ernestine.

Nous passons sous silence plusieurs incidents secondaires et péripéties diverses qui allongent la nouvelle. Oxtiern s'introduit chez le colonel Sanders, à titre d'ami, malgré le désespoir d'Hermann et par son astuce « avait tellement séduit

Sanders que non seulement il avait obtenu de lui de se refuser aux poursuites d'Hermann, mais qu'il l'avait même décidé à quitter le séjour solitaire de Nordkoping, pour venir jouir à Stockholm du crédit qu'il lui assurait et des faveurs dont il avait dessein de le combler ».

Ernestine cherche en vain à obtenir de son père son mariage avec Hermann. Sanders, trompé par Oxtiern qui déclare n'avoir aucune prétention sur sa fille et qu'il ne veut que son bonheur avec Hermann, part pour Stockholm avec Ernestine. Hermann doit les y accompagner quand il aura rendu ses comptes à la veuve Scholtz. Mais la coquine ayant des doubles clefs de la caisse, en sort cent mille ducats la nuit qui précède une forte échéance. Le matin elle offre de nouveau sa main et sa fortune à Hermann. Repoussée une dernière fois malgré ses menaces, elle attend qu'Hermann ne trouvant plus dans la caisse les fonds nécessaires à l'échéance vienne lui en rendre compte, pour le faire arrêter comme voleur.

On conduit Hermann en prison et de faux témoins viennent attester qu'ils l'ont vu sortir de nuit de la banque avec de gros sacs d'écus sous son manteau. Le procès d'Hermann se fait vite, grâce aux démarches d'Oxtiern auprès des juges, et le malheureux jeune homme est condamné à la peine de mort.

Pendant ce temps, à Stockholm, ce ne sont que jeux et fêtes donnés par Oxtiern à la jeune Ernestine qu'il cherche vainement à séduire et dont il ne veut faire que sa maîtresse. Il finit par lui faire nettement cette proposition, mais Ernestine ne lui offre en retour que son estime. Trouvant ce plat trop maigre, Oxtiern jure de se venger ; sur ces entrefaites il reçoit la visite de la Scholtz, venue en réalité pour assister à l'exécution de son malheureux commis, mais qui raconte à Ernestine absolument ignorante du procès et de sa terrible issue, qu'Hermann va arriver dans huit jours auprès de sa belle maîtresse. Enfin, un jour la Scholtz vient chercher Ernestine pour aller au-devant d'Hermann qui arrive.

On avait eu soin, sous un prétexte banal, d'éloigner Sanders de sa demeure... Les deux rivales partent ensemble et l'on arrive à une maison où les attendait Oxtiern.

« Quoiqu'il fit grand jour, pas un valet ne paraissait dans cette maison... un silence lugubre y régnait : on ne disait mot, les portes se refermaient avec soin aussitôt qu'on les avait dépassées ; l'obscurité devenait de plus en plus profonde à mesure que l'on avançait et ces précautions effrayèrent tellement Ernestine qu'elle était presque évanouie quand elle entra dans la pièce où l'on voulait la recevoir. Elle y arriva enfin ; ce salon donnait sur la place publique ; mais les fenêtres étaient closes absolument de ce côté, une seule sur les dernières, faiblement entr'ouverte laissait passer quelques rayons à travers les jalousies baissées sur elle et personne n'était dans cette pièce quand Ernestine y parut. » Aux explications qu'elle demande sur une aussi étrange réception, le comte répond que son amoureux Hermann n'est qu'un scélérat qui a volé Mme Scholtz et qu'elle est sa complice. Vives protestations et pleurs d'Ernestine.

On n'a pas l'air de la croire et on lui apprend à la fois et le procès et la condamnation d'Hermann que l'on doit aujourd'hui même exécuter. Alors Oxtiern propose à Ernestine de ne pas résister à sa flamme et il se fait fort de tout arrêter et de faire reconnaître l'innocence d'Hermann. Ernestine refuse, ne voulant point perdre son honneur et demande à sortir pour aller mourir auprès de son amant et partager son triste sort. Oxtiern s'y oppose et cherche à lui faire violence.

« Oxtiern est un frénétique dont les entreprises font horreur. Ernestine veut se défendre, mais en vain. Un moment, un moment, dit la Scholtz, sa résistance vient peut-être de ses doutes. Cela se peut, dit le sénateur, il faut la convaincre, et prenant Ernestine par la main, il la traîne sur une des enêtres qui donnaient sur la place, ouvre avec précipitation cette fenêtre. Tiens, perfide, lui dit-il, vois Hermann et son

échafaud. Là se trouvait effectivement dressé ce théatre sanglant et le misérable Hermann prêt à perdre la vie, y paraissait aux pieds d'un confesseur.

Ernestine le reconnait, elle veut faire un cri.., elle s'élance, ses organes s'affaiblissent, tous ses sens l'abandonnent, elle tombe comme une masse.

Tout précipite alors les perfides projets d'Oxtiern... « il saisit cette malheureuse et sans effroi pour l'état où elle est, il ose consommer son crime, il ose faire servir à l'excès de sa rage la respectable créature que l'abandon du ciel soumet injustement au plus affreux délire. Ernestine est déshonorée sans avoir recouvré ses sens ; le même instant a soumis au glaive des lois l'infortuné rival d'Oxtiern : Hermann n'est plus. »

On conçoit le désespoir et la fureur d'Ernestine qui apprend en reprenant ses sens, la mort de son amant et reconnaît qu'elle est déshonorée. Elle éclate en plaintes amères et la Scholtz, effrayée, conjure son complice de sacrifier sa malheureuse victime. Mais, plus perspicace, Oxtiern laisse partir Ernestine après en avoir obtenu la promesse de ne pas porter plainte. « Ernestine ne nous trahira pas, dit le comte, elle sait que l'hymen peut être le prix de son silence. Ah ! ne craignez rien, ne craignez rien, dit Ernestine, en montant dans la voiture qui l'attendait, j'ai trop honte de réparer mon honneur par des moyens si bas... vous serez content de ceux que j'emploierai,comte, ils vous honoreront l'un et l'autre.Adieu.»

Ernestine rentre chez elle, raconte tout à son père qui veut aller provoquer Oxtiern et se battre en duel avec lui. Sa fille s'y oppose et lui suggère de faire d'abord battre le comte avec un jeune cousin, le lieutenant Sindersen auquel on donnera en récompense la renonciation à un héritage commun en litige. Si Sindersen est tué, Sanders le remplacera et se battra à son tour avec Oxtiern.

Le plan d'Ernestine se devine, c'est elle qui veut se battre avec son ravisseur, en prenant le costume de son cousin et

elle envoie à Oxtiern, sans le faire connaître à son père, un cartel dans lequel il est dit : « ce soir un officier vêtu de rouge, se promènera près du port, l'épée sous le bras, il espère vous rencontrer ; si vous n'y venez pas, ce même officier demain ira vous brûler la cervelle chez vous ».

Oxtiern accepte, mais par ses espions « il apprend quel est l'officier vêtu de rouge, il sait de même que le colonel a dit à son valet de confiance de lui préparer un uniforme anglais, parce qu'il veut suivre celui qui doit venger sa fille, afin de ne point être reconnu de ce vengeur et de prendre sur le champ sa défense, si par hasard il est vaincu, en voilà plus qu'il n'en faut à Oxtiern pour construire un édifice d'horreur. » En effet, le comte trouve le moyen par un de ses affidés de faire battre entre eux l'officier vêtu de rouge et le colonel Sanders, lesquels, au milieu de l'obscurité se prennent réciproquement pour Oxtiern. L'officier en rouge est blessé mortellement et le malheureux Sanders reconnaît alors qu'il a tué sa fille. Elle expire dans ses bras en lui pardonnant et en maudissant le comte.

Le colonel s'adresse au roi qui fait arrêter et juger Oxtiern et sa complice. Ils sont condamnés à mort. Seule la Scholtz est exécutée et Oxtiern envoyé pour la vie aux mines comme forçat.

Voilà l'histoire que l'honnête Falkenstein raconte au voyageur français.

La fin de la nouvelle est bizarre. Sanders revient aux mines porteur d'une grâce d'Oxtiern, signée du roi, puis quand il l'a fait mettre en liberté, veut se battre avec lui. Sur le terrain, Oxtiern ne se défend pas, mais il présente son épée par la poignée et découvrant sa poitrine, se jette sur l'épée de Sanders, lui demandant la mort. « Mais le colonel retirant aussitôt son épée. C'en est assez, comte, s'écria-t-il... votre sang coule, je suis satisfait... que le ciel achève votre conversion, je ne veux pas vous servir de bourreau. Embrassons-nous

donc, Monsieur, dit Oxtiern, qui perdait beaucoup de sang. Non, dit Sanders, je peux pardonner vos crimes, mais je ne puis être votre ami ».

Malgré l'insistance d'Oxtiern, Sanders s'éloigne en lui disant qu'il ne peut racheter ses crimes que par un changement complet de conduite et de devenir un homme vertueux.

Oxtiern va à Stockholm se jeter aux pieds du roi et lui fait le serment d'une conduite irréprochable. Et le plus beau de l'histoire, c'est qu'il devint un homme vertueux, ce qui nous parait un véritable comble.

Quant à l'honnête mais un peu trop naïf Sanders, il « acheva à Nordkoping sa carrière dans la solitude, donnant chaque jour des larmes à la malheureuse fille qu'il avait adoré et ne se consolant de sa perte que par les éloges qu'il entendait journellement faire de celui dont il avait brisé les chaînes. »

Comme ce caractère est absolument faux, fantaisiste et tellement rare qu'il est presque paradoxal ! Seul un chrétien des premiers temps de l'Église, un des disciples de Pierre le pêcheur serait capable d'un pareil acte d'abnégation et de vertu anti-humaine. Mais le bouquet de la nouvelle, c'est la tartine sentimentale qui en fait la fin. « O vertu ! s'écriait-il (Sanders) quelquefois, peut-être que l'accomplissement de toutes ces choses était nécessaire pour ramener Oxtiern à ton temple ; si cela est, je me console, les crimes de cet homme n'auront affligé que moi, ses bienfaits seront pour les autres ».

Allons, tant mieux, disons-nous, tout est bien qui finit bien.

CHAPITRE XIII

—

L'OEUVRE QU'ON PEUT LIRE (*Suite*)

—

LES CRIMES DE L'AMOUR. — NOUVELLES HÉROIQUES ET TRAGIQUES (*Suite*)

Dorgeville ou le criminel par vertu. — La comtesse de Sancerre ou la rivale de sa fille, anecdote de la cour de Bourgogne. Eugénie de Franval ou l'inceste glorifié.

DORGEVILLE OU LE CRIMINEL PAR VERTU

Ici le personnage atroce est une femme. Le vertueux est un homme, Dorgeville, parti très jeune pour l'Amérique chez un oncle riche. En voici le portrait : « Le jeune Dorgeville était peu favorisé des grâces du corps, il n'avait rien de désagréable, mais il ne possédait aucun de ces dons physiques qui valent à un individu de notre sexe le titre de *bel homme*. Ce que perdait pourtant Dorgeville de ce côté, la nature le lui rendait de l'autre, un bon esprit, ce qui vaut souvent mieux que le génie, une âme étonnamment délicate, un caractère franc, loyal et sincère ; toutes les qualités qui composent, en un mot, l'honnête homme

et l'homme sensible, Dorgeville les possédait avec profusion, et, dans le siècle *où l'on vivait alors* c'était beaucoup plus qu'il ne fallait pour devenir à peu près certain d'être malheureux toute sa vie ».

Effectivement, Dorgeville ruiné en Amérique par son trop de confiance avec ses amis, apprend qu'en France une de ses sœurs vient de se sauver de la maison paternelle après avoir attenté aux jours de son père et de sa mère en emportant leur fortune. Dorgeville liquide sa situation en Amérique, rentre en France où il achète une campagne en Poitou et devient e manteau bleu du pays, occupé à soulager toutes les misères et secourir l'infortune.

Cet homme d'une vertu rare, avait de fantastiques idées sur le mariage. « Je veux que celle que je prendrai me doive tout, disait Dorgeville ; n'ayant ni un bien assez considérable, ni une figure assez belle pour l'enchainer par ces liens, je veux qu'elle y tienne par des obligations essentielles qui la fixent à moi, lui ôtent tout moyen de m'abandonner ou de me trahir ».

Nous allons voir ce qui va lui advenir dans la pratique de ces belles théories. Une après midi de septembre, Dorgeville à cheval, suivi d'un seul valet, allait voir un de ses voisins de campagne, quand il entend des gémissements derrière une haie qui borde le chemin. Il s'arrête et tournant la haie, il « parvient enfin au lieu même d'où partaient les plaintes qui l'avaient surpris.

— O monsieur, s'écrie une fort belle femme, tenant dans ses bras un enfant qu'elle vient de mettre au monde, quel dieu vous envoie au secours de cet infortuné ? Vous voyez une créature au désespoir, monsieur, continua cette femme éplorée, en versant un torrent de larmes... Ce misérable fruit de mon déshonneur n'allait voir le jour que pour le perdre aussitôt de ma main ».

Tout naturellement le sensible Dorgeville console la belle éplorée, et la conduit dans une ferme voisine ou il lui fait

donner une chambre et tous les soins nécessités par son état et pousse la prévenance jusqu'à coucher dans cette ferme et attendre « au lendemain matin, pour demander à cette charmante créature en quoi il pouvait lui être de quelque secours ». Cécile lui raconta le cliché banal de la séduction par un bel officier, de son abandon par son séducteur mort tué en duel et du renvoi de la maison paternelle, quand elle n'avait pu cacher sa grossesse. Elle avait tout avoué et reçu dès lors de son père et de sa mère de si mauvais traitements... qu'elle avait pris le parti de se sauver, et que saisie par les grandes douleurs, elle s'était résolue à tuer son enfant et peut-être elle après, quand Dorgeville lui était apparu et avait daigné lui offrir tant de secours et de consolations.

Ces détails, soutenus d'une figure enchanteresse et de l'air du monde le plus naïf et le plus intéressant, pénétrèrent bientôt l'âme sensible de Dorgeville... Il offrit à Cécile d'aller voir ses parents, les Duperrier famille de hobereaux de province dont le château était à dix lieues de la ferme pour intercéder auprès d'eux en sa faveur. Cécile accepte et le prie de se charger d'une lettre cachetée à remettre en secret à un nommé Saint-Surin « l'un des domestiques de son père, et celui qui avait toujours le plus mérité sa confiance par son extrême attachement pour elle. Dorgeville accepte, arrive chez les Duperrier, remet d'abord la lettre au dit Saint-Surin, puis plaide la cause de Cécile auprès de son père et de sa mère. Il se heurte à un refus absolu de revoir leur fille et de s'occuper d'elle en quoi que ce soit. Il trouve à la porte le fidèle Saint-Surin qui larmoie, proteste de sa fidélité et de son dévouement à l'infortunée Cécile disant qu'il ne reste chez ses parents que pour lui être utile et termine sa palinodie en remettant à Dorgeville une réponse à la lettre qu'il a reçu de sa jeune maîtresse. « Dorgeville s'en charge avec plaisir et revient auprès de son intéressante protégée, qu'il ne console pas autant qu'il l'aurait voulu ».

« Hélas ! Monsieur, dit Cécile, quand elle apprend la dureté de sa famille, je devais m'y attendre, je ne me pardonne point, étant sûre de ses procédés, comme je devais l'être, de ne vous avoir pas épargné une visite aussi désagréable » et ces mots furent accompagnés d'un torrent de larmes que le bienfaisant Dorgeville essuya, en protestant à Cécile de ne l'abandonner jamais.

Cependant, au bout de quelques jours, notre intéressante aventurière se trouvant remise, Dorgeville lui proposa de venir achever de se rétablir dans sa maison. » Eh ! Monsieur, répondit Cécile avec douceur, suis-je en état de résister à vos offres, et ne dois-je pourtant pas rougir de les accepter ? Vous en avez déja beaucoup trop fait pour moi ; mais captivée par les liens même de ma reconnaissance, je ne me refuserai à rien de ce qui doit les multiplier, et me les rendre en même temps plus chers ».

Voilà donc la Cécile installée chez le bon Dorgeville. Sous prétexte de crainte d'être reconnue et d'appréhender les effets du ressentiment de sa cruelle famille, elle se claquemure chez son sauveteur, qui la fait passer aux yeux des rares personnes qui viennent le voir pour une de ses cousines, veuve depuis peu. Tout naturellement, étant donné le caractère du sensible Dorgeville, le voilà qui s'amourache de Cécile et se figure que c'est la femme qui lui convient, car elle réalise les conditions qu'il voulait trouver dans le mariage « l'espoir d'une chose très délicate et supérieurement faite pour l'âme de Dorgeville, se présentait encore : en réparant l'honneur de Mademoiselle Duperrier, n'était-il pas clair qu'il la raccommodait avec ses parents, et ne devenait-il pas délicieux pour lui de rendre à la fois à une femme malheureuse, et l'honneur que lui ravissait le plus barbare des préjugés et la tendresse d'une famille que lui enlevait également la cruauté la plus inouie ? »

Et voilà notre benêt d'homme sensible et naïf qui déclare ses sentiments à Cécile. « Mademoiselle Duperrier répond à

cette galanterie, en laissant tomber sur son ami des yeux languissants et tendres, qui prouvent un peu plus que de la reconnaissance ».

Alors, flirtage entre une coquine habile et un honnête imbécile. La partie n'était pas égale. Aussi, deux mois après sa première visite aux Duperrier, Dorgeville se résout à en faire une seconde pour leur déclarer ses intentions.

Cette seconde visite a le même sort infructueux que la première. Pour employer une expression fin XIXe siècle *les Duperrier ne veulent rien savoir.*

Il y a même des mots aigres échangés entre Dorgeville et ses futurs beaux parents, malgré les belles tirades sentimentales que celui-ci trouve pour atténuer la faute de Cécile et justifier son prétendu déshonneur. Nous en faisons grâce au lecteur. Mais les Duperrier stupéfaits de voir un homme de son rang épouser une fille mère finissent par lui dire que leur enfant est devenue pour eux moins qu'une étrangère et que Dorgeville peut en faire ce que bon lui semblera. Et quand celui-ci insiste pour que l'on pardonne à Madame Dorgeville les torts de Mademoiselle Duperrier, on lui répond net qu'elle ne sera pas plus reçue sous un nom que sous un autre : « Soyez tant qu'il vous plaira l'époux d'une catin, nous n'avons aucun droit pour vous en empêcher mais ne vous imaginez pas en avoir non plus qui puissent nous contraindre à recevoir cette femme dans notre maison quand elle l'a remplie de deuil et d'amertume... quand elle l'a souillée d'infamies ». Attrape cela, mon gros bêta !

Dorgeville s'en va furieux, et comme St-Surin lui amène son cheval, il lui annonce son intention d'épouser le lendemain Cécile. De retour chez lui, il fait part à celle-ci de sa belle résolution. Pleurs et scène pathétique de reconnaissance et d'admiration passionnée qui finit ainsi : « alors Mademoiselle Duperrier tomba aux genoux de son bienfaiteur ; les expressions paraissent manquer aux sentiments dont son âme est pleine ;

au travers de ceux qu'elle doit, elle sait mêler l'amour avec tant d'adresse, elle enchaîne, en un mot, si bien l'homme qu'elle a tant d'intérêt à captiver, qu'avant huit jours le mariage se célèbre, et qu'elle devient Madame Dorgeville. »

Cette femme n'a plus alors qu'un objectif, faire vendre son bien à son mari pour acheter une nouvelle terre en Picardie ; en attendant, l'heureux couple a pris à son service le fidèle St-Surin qui attendait le moment favorable pour lâcher les Duperrier. Tout allait comme sur des roulettes, l'achat était fait et l'on allait procéder au changement de résidence lorsqu'une tuile formidable tomba sur la tête de ce pauvre Dorgeville et voici comme. Un beau soir, le château est envahi par un exempt de police suivi d'une troupe de cavaliers de la maréchaussée, escortant St-Surin dans les fers. L'exempt et quatre hommes se jettent sur Cécile, et veulent l'emmener sans avoir égard ni à ses cris, ni aux réclamations de Dorgeville qui trouve le procédé bien dur pour sa femme et lui. L'exempt lui répond que sa femme est une coquine, qui a usurpé un faux nom pour se faire épouser par lui. « Vous me demandez où je la conduis ? A Poitiers, monsieur, où d'après l'arrêt prononcé contre elle à Paris et qu'elle a évité jusqu'à présent par ses ruses, elle sera demain brûlée vive avec son indigne amant que voici, continua l'exempt en montrant St-Surin ».

On voit d'ici l'effet d'une pareille révélation sur l'infortuné Dorgeville qui prend le parti de s'évanouir. On le ranime et alors l'aimable Cécile qui est gardée garrottée, mais qui n'a perdu ni son calme ni son sang froid, daigne apprendre à son trop confiant mari, que cette arrestation lui sauve la vie, car elle devait l'empoisonner une fois rendus en Picardie et se sauver avec St-Surin en emportant sa fortune.

D'ailleurs, elle demande d'instruire Dorgeville des circonstances singulières qui l'intéressent, qu'il est beaucoup plus compromis qu'il ne le croit et que s'il obtient de l'exempt

une conversation d'une heure, il apprendra des choses qui l'intéresseront. L'exempt y consent et la donzelle vide son sac en ces termes.

« Vous voyez en moi, Dorgeville, la créature que le ciel a fait naître, et pour le tourment de vos jours et pour l'opprobre de votre maison ; vous sûtes en Amérique, que quelques années après votre départ de France, il vous était né une sœur ; vous apprîtes de même longtemps après, que cette sœur, pour jouir plus à l'aise de l'amour d'un homme qu'elle adorait osa porter ses mains sur ceux dont elle tenait la vie, et qu'elle se sauva ensuite avec cet amant. Eh bien ! Dorgeville, reconnaissez cette sœur criminelle dans votre épouse infortunée, et son amant dans St-Surin... Vous voyez si les crimes me coûtent et si je sais les doubler quand il faut. Apprenez maintenant comme je vous ai trompé, Dorgeville... et calmez vous, dit-elle en voyant son malheureux frère reculer d'horreur et prêt à perdre une seconde fois l'usage de ses sens... oui, remettez-vous, mon frère ; ce serait à moi de frémir... et vous voyez comme je suis tranquille : peut être n'étais-je pas née pour le crime et sans les perfides conseils de St-Surin, peut-être ne se fut-il jamais éveillé dans mon cœur... c'est à lui que vous devez la mort de nos parents ; il me l'a conseillée, il m'a fourni tout ce qu'il fallait pour l'exécuter : c'est de sa main que je tiens également le poison qui devait terminer vos jours.

Dès que nous eûmes exécuté nos premiers projets, on nous soupçonna et les soupçons se changèrent bientôt en preuves : on instruisit notre procès, on prononça contre nous le funeste arrêt que nous allons subir ; nous nous éloignâmes... mais pas assez, malheureusement ; nous fîmes courir le bruit d'une évasion en Angleterre, on la crut ; nous nous imaginâmes follement qu'il était inutile d'aller plus loin. St-Surin se présenta pour domestique chez Monsieur Duperrier : ses talents le firent bientôt recevoir. Il me cacha dans un village voisin de

la terre de cet homme... J'étais grosse, il fallait avant tout me débarrasser de mon fardeau. Afin de mieux observer le mystère, il fut résolu que je me rendrais seule dans un autre village chez une sage femme. J'y allais, quand vous m'avez rencontrée : les douleurs m'ayant saisie en route, je me délivrais seule au pied d'un arbre et là un mouvement de désespoir m'ayant pris, me voyant délaissée comme je l'étais alors, moi, née dans l'opulence, et qui, avec une conduite plus réglée, eus pu prétendre aux meilleurs partis de la province, je voulus tuer le malheureux fruit de mon libertinage, et me poignarder ensuite : vous passâtes, mon frère, vous eûtes l'air de vous intéresser à mon sort ; l'espoir de nouveaux crimes se ralluma aussitôt dans mon sein ; je me résolus à vous tromper pour augmenter l'intérêt que vous sembliez prendre à moi. Cécile Duperrier venait de se sauver de la maison paternelle, pour se soustraire à la punition et à la honte d'une faute commune avec un amant qui la mettait dans le même état que moi. Parfaitement au fait de toutes les circonstances, je résolus de jouer le rôle de cette fille ; j'étais sûre de deux choses, et qu'elle ne reparaîtrait pas, et que ses parents, fut-elle même venue se précipiter à leurs pieds, ne lui pardonneraient jamais sa conduite ; ces deux points me suffirent pour établir toute mon histoire. Vous vous chargeâtes vous-même de la lettre où j'en instruisais St-Surin... » Ensuite l'éxécrable créature raconte comment elle a captivé le cœur de Dorgeville, et que malgré les liens du sang qui l'attachaient à celui-ci, elle a osé se faire épouser par lui. « Vous savez tout le reste... vous allez être débarrassé d'un monstre qui doit vous être odieux... d'une scélérate qui n'a cessé de vous abuser... qui même goûtant dans vos bras d'incestueux plaisirs, ne s'en livrait pas moins chaque jour à ce monstre... »

Pendant ce récit, Dorgeville fondait en larmes, selon l'habitude des cœurs sensibles, des hommes vertueux façon de Sade. « Ne pleurez pas, Dorgeville, ne pleurez pas, dit-elle. Non,

j'ai tort de vous coûter des larmes... je ne les mérite point, et puisque vous avez la bonté d'en répandre, permettez-moi pour les tarir, de ne vous rappeler en cet instant que mes torts ; jetez les yeux sur l'infortunée qui vous parle, considérez dans elle l'assemblage le plus odieux de tous les crimes et vous frémirez au lieu de la plaindre. »

Là-dessus Virginie se lève pour partir, demande à embrasser son fils que lui apporte Dorgeville et aussitôt « elle étouffe ce misérable enfant de ses propres mains. Va, dit-elle, en le jetant, ce n'est pas la peine que tu voies le jour pour n'y connaître que l'infamie, la honte et l'infortune, qu'il ne reste sur la terre aucune trace de mes forfaits, et deviens en la dernière victime. »

A ces mots, la scélérate s'élance dans la voiture de l'exempt. St-Surin suit enchainé sur un cheval, et le lendemain, à cinq heures du soir ces deux exécrables créatures périrent au milieu des plus effrayants supplices que leur réservaient le courroux du ciel et la justice des hommes.

Le malheureux Dorgeville va mourir désespéré à la Trappe « brûlant toujours d'un amour excessif pour la malheureuse femme devenue l'opprobre de sa vie et l'unique cause de sa mort. »

La nouvelle finit, comme les autres, par la tartine sensiblo-vertuoso-philosophique que voici : « O vous ! qui lirez cette histoire, puisse-t-elle vous pénétrer de l'obligation que nous sommes tous de respecter des devoirs sacrés, dont on ne s'écarte pas sans voler à sa perte. Si, contenu par le remords qui se fait sentir au brisement du premier frein, on avait la force d'en rester là, jamais les droits de la vertu, ne s'anéantiraient totalement ; mais notre faiblesse nous perd, d'affreux conseils corrompent, de dangereux exemples pervertissent, tous les dangers semblent s'évanouir, et le voile ne se déchire que quand le glaive de la justice vient arrêter enfin le cours des forfaits. C'est alors que l'aiguillon du repentir devient insup-

portable; il n'est plus temps, il faut une vengeance aux hommes, et celui qui ne sut que leur nuire, doit finir tôt ou tard par les effrayer. »

LA COMTESSE DE SANCERRE OU LA RIVALE DE SA FILLE.

Anecdote de la Cour de Bourgogne

Encore une histoire sombre et lugubre. Là c'est une mère libidineuse qui, rivale de sa fille, préfère la sacrifier que de renoncer à son amour pour son futur gendre. Le sous-titre est pour la forme car l'anecdote n'a d'historique que le nom.

La fille du comte de Sancerre, général de Charles le Téméraire, est aimée tendrement du beau chevalier Monrevel, un des meilleurs officiers du duc : « Eh ! qui méritait mieux qu'Amélie les moments que Monrevel enlevait à Mars ? La plume échappe à qui voudrait la peindre... comment esquisser, en effet, cette taille fine et légère dont chaque mouvement était une grâce, cette figure fine et délicieuse, dont chaque trait était un sentiment ! Mais que de vertus embellissaient encore mieux cette créature céleste, à peine dans son quatrième lustre... la candeur, l'humanité, l'amour filial... il était impossible de dire enfin, si c'était par les qualités de son âme, ou par les agréments de sa figure qu'Amélie enchaînait le plus sûrement.

« Mais comment pouvait-il hélas ! se faire, qu'une telle fille eût reçu le jour dans le sein d'une mère aussi cruelle, et d'un caractère aussi dangereux ! Sous une figure encore belle, sous des traits nobles et majestueux, la comtesse de Sancerre cachait une âme jalouse, impérieuse, vindicative et capable, en un mot, de tous les crimes où peuvent entraîner les passions.

« Beaucoup trop célèbre à la cour de Bourgogne, par le relâchement de ses mœurs et par ses galanteries, il était bien peu de chagrins dont elle n'eût accablé son époux ».

C'est une gaillarde de ce calibre qui se met à aimer le chevalier Monrevel : « Il était depuis un mois au château de Sancerre ; par ordre du comte et par ses conseils perfides, la comtesse avait jusqu'alors empêché sa fille de faire connaître au sus-dit chevalier qu'elle partageait sa flamme, pour employer le style de l'anecdote. On apprend, par un message du duc, la mort du comte et le désir du souverain de marier Monrevel avec Amélie et de le lui renvoyer à l'armée quinze jours « après la consommation de cet hymen ».

Alors commence une intrigue abracadabrante et compliquée à plaisir, écrite dans un pathos à la fois confus et diffus, intrigue par laquelle la comtesse cherche à éluder les ordres du duc et à séparer deux cœurs également embrasés des feux de Cupidon. Nous parlons ici comme le marquis, mais pour abréger, nous nous contenterons d'esquisser le tableau, en ne citant que le passage relatif à la déclaration d'amour faite par la comtesse à Monrevel.

Elle fait d'abord courir le bruit que le duc a donné ordre de faire épouser Amélie par le seigneur de Salins et apprend cette nouvelle à sa fille qui gémit, se lamente et pleure comme toutes les héroïnes sensibles du marquis, mais refuse d'abandonner son amour pour Monrevel.

Celui-ci a également connaissance des soi-disant ordres du duc. Et pleurant à son tour, pour ne pas laisser ce lacrymatoire privilège à la douce Amélie, il déclare vouloir plutôt la mort que la perte de son amour et qu'il ira se battre avec son rival, jusqu'à ce que l'un des deux périsse. Ici plaçons la scène Putipharesque de la comtesse.

« O Monrevel !... si votre choix était tombé sur un autre objet... ne vous jugeant plus à craindre dans mon château, je serais la première à vous presser d'y faire un plus long séjour... Et reprenant aussitôt, en lançant des regards enflammés sur le châtelain : Eh quoi ! n'est-il donc qu'Amélie, dans ces lieux, qui puisse prétendre au bonheur de vous plaire ? Comme vous con-

naissez peu les cœurs qui vous entourent, si vous ne supposez que le sien capable de sentir ce que vous valez ! Pouvez-vous donc supposer un sentiment bien solide dans l'âme d'un enfant ? Sait-on ce qu'on aime à son âge ?... Croyez-moi, Monrevel, il faut un peu plus d'expérience pour savoir bien aimer. Une séduction est-elle une conquête ? Triomphe-t-on de ce qui ne sait pas se défendre ? Ah ! la victoire n'est-elle pas plus flatteuse quand l'objet attaqué, connaissant toutes les ruses qui peuvent le soustraire à vous, n'oppose pourtant à vos traits que son cœur, et ne combat plus qu'en cédant ? — Oh ! madame, interrompit le chatelain, qui ne voyait que trop où la comtesse voulait en venir ; j'ignore les qualités qu'il faut pour être capable de bien aimer, mais ce que je sais parfaitement c'est qu'Amélie seule a toutes celles qui doivent me la faire adorer et que je ne chérirai qu'elle au monde. — En ce cas, je vous plains, repartit Madame de Sancerre avec aigreur, car non seulement elle ne vous aime pas, mais dans la certitude de cette situation inébranlable de votre âme, je me vois obligée de vous séparer pour jamais, et elle quitte brusquement le châtelain ».

Poursuivant son intrigue compliquée, la comtesse fait croire à Amélie que pour qu'elle soit assurée de la passion de Monrevel, il faut le rendre jaloux, et qu'elle a l'intention de faire venir le jeune parent d'une de ses suivantes pour l'introduire dans le château sous le nom du seigneur de Salins. Et comme la candide Amélie, toute naïve qu'elle soit, allègue qu'elle est certaine de l'amour de Monrevel, sa mère lui objecte qu'on prétend que celui-ci est un faux brave et qu'elle veut savoir comment il se comportera en face d'un rival.

La pauvre cocquebine se laisse persuader à contre-cœur tout en pleurant (pour ne pas en perdre probablement l'habitude) et assure sa redoutable mère qu'elle sera obéie.

Celle-ci se décide à faire une nouvelle tentative amoureuse auprès de Monrevel « afin de n'avoir plus de remords, si la résistance du chatelain l'obligeait à des crimes ». Elle lui

pose nettement la question après lui avoir déclaré que sa fille ne l'aime pas et ne l'aimera jamais. Embarras de Monrevel qui est mis au pied du mur, « pressé par cette question devenue trop claire pour qu'il lui devint permis de s'y méprendre : Madame, répondit-il en rougissant, vous connaissez les chaînes qui m'arrêtent, et si vous daignez les serrer au lieu de les rompre, je me trouverai sans doute le plus heureux des hommes... Soit feinte, soit orgueil, la dame de Sancerre prit cette réponse pour elle... Beau doux ami, lui dit-elle alors, en l'attirant près de son fauteuil, ces chaînes seront tissues quand vous le voudrez... ah ! depuis bien longtemps elles captivent mon cœur, elles orneront mes mains, quand vous m'en aurez montré le désir, me voilà sans nœuds aujourd'hui, et si je désire de perdre une seconde fois ma liberté, vous devez bien savoir avec qui... Monrevel frémit à ces mots, et la comtesse qui ne perdait pas un de ces mouvements, s'abandonnant alors en furieuse aux transports de sa flamme, lui reprocha dans les termes les plus durs, l'indifférence avec laquelle il avait toujours payé l'ardeur dont elle avait brûlé pour lui... Pourras-tu te la déguiser cette flamme qu'allumaient tes yeux, ingrat ! pouvais-tu l'ignorer, s'écria-t-elle ; un seul jour s'est-il écoulé depuis ton jeune âge, où je n'ai fait éclater ces sentiments que tu dédaignes avec tant d'insolence ?... était-il un seul chevalier à la cour de Bourgogne qui m'intéressât comme toi ? fière de tes succès, sensible à tes malheurs, cueillas-tu jamais un laurier que ma main n'enlaçât de myrthes ? ton esprit forma-t-il une seule pensée que je ne partageasse à l'instant ? ton cœur, un sentiment qui ne fût le mien ? fêtée partout, voyant toute la Bourgogne à mes pieds, entourée d'adorateurs, tous mes vœux ne se tournaient que vers Monrevel, il les occupait seul, je méprisais ce qui n'était pas lui... et quand je t'adorais, perfide, tes yeux se détournaient de moi..., etc. »

Cette tirade, qui continue encore une bonne page, comme

on le pense bien, laisse de glace Monrevel qui se déclare incapable d'aimer la mère quand il adore la fille. « Alors, Madame de Sancerre se contint ; l'amour, la fierté, la fourberie, la vengeance, la dominaient avec trop d'empire pour ne pas lui imposer la nécessité de feindre. » Elle dit simplement au chevalier qu'elle se rendait justice et qu'elle serait seulement sa mère, puis le renvoie après l'avoir assuré qu'elle fera tout au monde pour le faire triompher de son rival de Salins qui vient, dit-elle, d'arriver au château, envoyé par le duc Charles.

L'intrigue funambulesque continue. Le jeune parent de la suivante est introduit comme le seigneur de Salins. Mille obstacles se présentent devant Monrevel qui ne peut plus faire sa cour à sa maîtresse. Un soir, quatre inconnus l'attaquent, et, sans de prompts secours, l'auraient laissé sur la place. Madame de Sancerre le monte tant qu'elle peut contre son rival. Monrevel envoie à ce dernier un cartel qui est renvoyé avec moquerie et dédain. Enfin le malheureux amant est tellement désolé et poussé à bout que la comtesse le juge mûr pour l'exécution de ses sinistres projets. Elle le fait venir, lui annonce que de Salins va le faire assassiner et qu'il vaut mieux le prévenir, qu'elle a assez de crédit à la cour de Bourgogne pour parer aux conséquences de cet acte qu'elle lui dépeint comme indispensable.

Devant la répugnance du chevalier à commettre un lâche assassinat, elle le lui justifie par un de ces sophismes dont l'auteur de *Justine* a l'habitude et l'apostrophe enfin ainsi.

« Frémis, homme faible et pusillanime, et dans l'obscure pensée d'un crime imaginaire, abandonne indignement celle que tu aimes aux bras du monstre qui te la ravit, vois ta misérable Amélie, séduite, désespérée, trahie, languir dans le sein du malheur, entends-la t'appeler à son secours, et toi, perfide, et toi, préférer lâchement l'infortune éternelle de celle que tu aimes, à l'action juste et nécessaire d'arracher le jour au vil bourreau de tous les deux. »

Absolument abasourdi par de si virulentes apostrophes, Monrevel finit par tout accepter « et jure aux pieds de la comtesse qu'il poignardera son rival ».

La comtesse se décide à finir l'intrigue et sur la fin de l'après-midi annonce à Monrevel que deux crimes se préparent dans le château, le premier, c'est son assassinat à lui Monrevel par les quatre sicaires de Salins qui ne le quitteront que poignardé et le deuxième, l'enlèvement d'Amélie par Salins, qui fera ainsi coup double. « Evitez le premier péril, en vous faisant escorter par six de mes gens, ils vous attendent à la porte... Quand dix heures sonneront, quittez votre suite, pénétrez seul dans la grande salle voûtée qui communique avec les appartements de ma fille : à l'heure juste que je vous prescris, Salins traversera cette salle pour se rendre chez Amélie, elle l'attend, ils partent ensemble avant minuit. Alors... armé de ce poignard... recevez-le, Monrevel, c'est *de mes mains* que je viens vous le voir prendre... Alors, dis-je, vous vous vengerez du premier crime, et vous préviendrez le second. Vous le voyez, homme injuste, c'est moi qui veux armer le bras qui doit punir l'objet de votre haine, c'est moi qui vous rend à celle que vous aimez... ».

On ne conçoit pas vraiment comment devant un tel imbroglio et un tel tissu de bourdes, un homme ayant tant soit peu de bon sens ne se révolte pas. Mais de Sade a donné pour la circonstance au chevalier Monrevel une naïveté et une jocrisserie peu ordinaires. Il le fallait bien pour arrriver à la conclusion aussi baroque que barbare de cette nouvelle.

La comtesse fait venir Amélie et lui chante une autre antienne. Elle lui dit qu'il faut qu'elle se laisse enlever par Monrevel et qu'une fois partis, elle se charge d'obtenir leur pardon du duc mais qu'elle ne peut faire autrement pour ne pas enfreindre les ordres formels de la marier avec de Salins. Amélie, la pauvrette, se précipite dans les bras de la comtesse, en l'appelant « respectable mère ». (Oui, certes, le moment est

bien venu pour le choix d'une telle épithète). Alors Mme de Sancerre lui donne le costume du faux de Salins pour que sa fuite soit rendue plus facile, et la force à l'endosser. Elle sonne enfin, cette heure fatale.

— Partez, dit la comtesse, volez ma fille, votre amant vous attend. Cette intéressante créature (Amélie) qui craint que la nécessité d'un prompt départ ne l'empêche de revoir sa mère, se jette en larmes sur son sein. La comtesse, assez fausse pour cacher les atrocités qu'elle médite, sous des dehors apparents de tendresse, embrasse sa fille, elle mêle ses pleurs aux siens; Amélie s'arrache, elle vole à son appartement, elle ouvre la funeste salle qu'éclaire à peine une faible lueur, et dans laquelle Monrevel, un poignard à la main, attend son rival.

Ce qui devait fatalement arriver arrive. Monrevel assassine Amélie. « Traître, s'écrie la comtesse aussitôt, en paraissant avec des flambeaux ; voilà comment je me venge de tes mépris ; reconnais ton erreur, et vis après si tu peux. »

Monrevel reconnaît Amélie, qui expire en lui disant qu'elle l'aime et meurt en lui pardonnant.

Ce n'est pas fini, cependant, et il faut bien finir l'anecdote aussi invraisemblablement qu'elle s'est déroulée, par un colloque sur le mode antique entre les deux personnages qui restent en présence.

« Monrevel, à terre, sur le corps sanglant d'Amélie, sa bouche collée sur celle de sa maîtresse, cherche à ranimer cette chère âme en exhalant la sienne brûlée d'amour et de désespoir... Tour à tour il pleure et s'emporte, tour à tour il s'accuse et maudit l'exécrable auteur du crime qu'il commet. Se relevant enfin avec fureur : Qu'espères-tu de cette indigne action, perfide, dit-il à la comtesse, y comptais-tu trouver l'accomplissement de tes affreux désirs ? As-tu donc supposé Monrevel assez faible pour survivre à celle qu'il adore ?

Eloigne-toi, éloigne-toi, je ne répondrais pas dans l'état cruel où m'ont mis tes forfaits, de ne pas les laver dans ton sang...

— Frappe, dit la comtesse égarée, frappe, voilà mon sein, crois-tu que je chéris la vie, quand l'espoir de te posséder m'est enlevé pour jamais? j'ai voulu me venger, j'ai voulu me défaire d'une rivale odieuse, je ne prétends pas plus survivre à mon crime qu'à mon désespoir. Mais que ce soit ta main qui m'enlève la vie, c'est par tes coups que je veux la perdre... Eh bien! qui t'arrête? Lâche, ne t'ai-je pas assez outragé? Qui peut donc retenir ta colère? Allume le flambeau de la vengeance dans ce sang précieux que je t'ai fait verser et ne ménage plus celle que tu dois haïr sans qu'elle puisse cesser de t'adorer. — Monstre! s'écria Monrevel, tu n'es pas digne de mourir... je ne serai pas vengé... Vis pour être en horreur à la terre, vis pour être déchirée par tes remords; il faut que tout ce qui respire sache tes horreurs et te méprise; il faut qu'à chaque instant la lumière du jour te soit insupportable, mais sache au moins que tes scélératesses ne m'enlèveront point à celle que j'adore... Mon âme va la suivre aux pieds de l'Eternel. Nous allons tous les deux l'invoquer contre toi. »

Et finissant cette tirade superlicoquentieuse auprès de laquelle les imprécations d'Oreste sont faibles, « Monrevel se poignarde et s'enlace tellement, en rendant les derniers soupirs, dans les bras de celle qu'il chérit, il l'étreint avec tant de violence, qu'aucun effort humain ne peut les séparer. Tous deux furent mis dans le même cercueil. »

Quand à la *respectable mère*, comme l'appelait sa fille, elle fit peau neuve, justifiant le proverbe : *quand il se fait vieux le diable devient ermite.* « La seule comtesse survécut à ses crimes, mais pour les pleurer toute sa vie ; elle se jeta dans la plus haute piété et mourut dix ans après, religieuse à Auxerre, laissant la communauté édifiée de sa conversion et véritablement attendrie de la sincérité de ses remords» .

Allons tant mieux, cela fait toujours plaisir à apprendre!

EUGÉNIE DE FRANVAL

Cette nouvelle n'a pas de sous-titre. De Sade n'a pas osé en mettre, car un seul lui aurait convenu « *ou l'inceste glorifié* ».

En effet, dans les précédentes nouvelles et notamment dans *Florville et Courval*, nous avons vu maints incestes. Mais ils n'étaient que le produit du concours de circonstances indépendantes de la volonté ou amenées par la fatalité du sort. Ici, au contraire, nous verrons un inceste voulu, prémédité par un père, dès la naissance de sa fille. Il l'élève dans l'unique but d'en faire plus tard la maîtresse de son père et en même temps l'ennemie de sa mère. Aussi, pour pallier un peu l'atrocité de son récit et en quelque sorte excuser l'invraisemblance pour ne pas dire l'impossibilité du caractère du personnage principal, le marquis s'affublant du masque de Tartuffe, débute par un boniment humanitaire et sentimental, vertueux, absolument risible sous la plume d'un pareil écrivain. Que le lecteur en juge.

« Instruire l'homme et corriger ses mœurs, tel est le seul motif que nous nous proposons dans cette anecdote. Que l'on se pénètre, en la lisant, de la grandeur du péril, toujours sur les pas de ceux qui se permettent tout pour satisfaire leurs désirs. Puissent-ils se convaincre que la bonne éducation, les richesses, les talents, les dons de la nature ne sont susceptibles que d'égarer, quand la retenue, la bonne conduite, la sagesse, la modestie ne les étayent ou ne les font valoir. Voilà les vérités que nous allons mettre en action, qu'on nous pardonne les monstrueux détails du crime affreux dont nous sommes contraints de parler ; est-il possible de faire détester de pareils écarts, si l'on n'a pas le courage de les offrir à nud. »

Le personnage principal, Franval, possédait « avec quatre cent mille livres de rente, la plus belle taille, la physionomie la plus agréable, et les talents les plus variés, mais sous cette

enveloppe séduisante, se cachaient tous les vices et malheureusement ceux dont l'adoption et l'habitude conduisent si promptement aux crimes ».

Franval a été élevé par un père athée qui lui a mis entre les mains, dès sa prime jeunesse, les ouvrages de l'Ecole philosophique du XVIIIe siècle « aussi, plein de mépris pour les devoirs moraux et religieux, il était devenu impossible à ses instituteurs de lui en faire adopter aucun. »

Devenu libre à dix-neuf ans par la mort de ses parents et jouissant de sa fortune, Franval se marie sans amour à Mlle de Farneille âgée de « quinze ans, et la plus délicieuse physionomie qu'il y eût alors dans Paris, une de ces figures de vierge, où se peignent à la fois la candeur et l'aménité, sous les traits délicats de l'amour et des grâces... de beaux cheveux blonds flottant au bas de la ceinture, de grands yeux bleus où respiraient la tendresse et la modestie, une taille fine, souple et légère, la peau de lys et la fraîcheur des roses, pétrie de talents, une imagination très vive, mais un peu triste, un peu de cette mélancolie douce qui fait aimer les livres et la solitude... »

Voilà la femme dont Franval va empoisonner l'existence. Elle n'avait comme unique famille que sa mère, femme assez insignifiante. Mme de Franval se mit de suite avec son cœur aimant et bon, à idolâtrer son mari, mais il n'en fut pas de même de ce dernier.

Franval philosophe sur l'article des femmes comme sur tous les autres objets de la vie ; c'était avec le plus beau flegme qu'il avait considéré cette charmante personne.

« La femme qui nous appartient, disait-il, est une espèce d'individu que l'usage nous asservit : il faut qu'elle soit douce, soumise... fort sage, non que je tienne aux préjugés du déshonneur que peut nous imprimer une épouse quand elle imite nos désordres, mais c'est qu'on n'aime pas qu'un autre s'avise d'enlever nos droits, tout le reste, parfaitement égal, n'ajoute rien de plus au bonheur. »

Du mariage de deux époux si mal assortis naquit, dès la première année « une fille encore plus belle que sa mère et que le père nomma dès l'instant Eugénie... Eugénie, à la fois l'horreur et le miracle de la nature. De Franval, qui, dès que cet enfant vit le jour, forma sans doute sur elle les plus odieux desseins, la sépara tout de suite de sa mère. Jusqu'à l'âge de sept ans, Eugénie fut confiée à des femmes dont Franval était sûr, et qui, bornant leurs soins à lui former un bon tempérament et à lui apprendre à lire, se gardèrent bien de lui donner aucune connaissance des principes religieux ou moraux dont une fille de cet âge doit communément être instruite ».

Après sept ans, nouvelle antienne. Conséquent avec lui-même, Franval adopte pour sa fille un système d'éducation et d'instruction philosophique, dans le but d'en faire une femme instruite, mais absolument athée et livrée par suite à tous les écarts d'une imagination pervertie. Par ses menaces, il impose ce système malgré les récriminations de sa femme et de sa belle-mère. Cela ne lui suffirait point pour en arriver à ses fins, et il devint, pour sa part, l'éducateur immoral de sa fille.

L'esprit reste confondu devant une telle abberration d'esprit, et je doute qu'il y ait jamais eu au monde un père assez infâme pour agir ainsi avec sa fille. Dans son roman obscène *L'éducation de Laure ou le rideau levé*, Mirabeau fait faire également l'éducation amoureuse d'une jeune fille mais ce n'est pas par son beau-père, car lorsque ce dernier avait épousé la mère, celle-ci était déjà grosse et avait trompé son mari, le cocufiant en herbe et en gerbe. Le résultat d'une pareille éducation devait être fatal.

« Avec beaucoup d'esprit, des connaissances étendues, une tête vive et des passions qui s'allumaient déjà, il est facile de juger des progrès que de tels systèmes faisaient dans l'âme d'Eugénie, mais comme l'indigne Franval n'avait pas pour simple objet... Les jours où Franval ne soupait pas dehors, elle passait dans l'appartement de son père et ce temps était

employé à ce que Franval appelait ses *conférences* Là, il inculquait à sa fille ses principes sur la morale et sur la religion ; il lui offrait d'un côté ce que certains hommes pensaient sur ces matières, il établissait de l'autre ce qu'il pensait lui-même. »

Ses conférences se terminaient rarement sans enflammer le cœur de sa fille. Cet homme horrible avait si bien trouvé le moyen de lui plaire, il la subornait avec un tel art, il se rendait si bien utile à son instruction et à ses plaisirs, il volait avec tant d'ardeur au-devant de tout ce qui pouvait lui être agréable, qu'Eugénie, au milieu des cercles les plus brillants ne trouvait rien d'aimable comme son père, et qu'avant même que celui-ci ne s'expliquât, l'innocente et faible créature avait réuni pour lui dans son jeune cœur, tous les sentiments d'amitié, de reconnaissance et de tendresse qui doivent nécessairement conduire au plus ardent amour ; elle ne voyait que Franval au monde, elle n'y distinguait que lui, elle se révoltait à l'idée de tout ce qui aurait pu l'en séparer ; elle lui aurait prodigué non son honneur, non ses charmes (tous ces sacrifices lui eussent paru trop légers pour le touchant objet de son idolâtrie) mais son sang, mais sa vie même, si ce tendre ami de son âme eût pu l'exiger.

Il n'en était pas de même des mouvements du cœur de Mlle de Franval pour sa respectable et malheureuse mère. Le père, en disant adroitement à sa fille que Mme de Franval, étant sa femme, exigeait de lui des soins qui le privaient souvent de faire pour sa chère Eugénie tout ce que lui dictait son cœur, avait trouvé le secret de placer dans l'âme de cette jeune personne bien plus de haine et de jalousie que de la sorte de sentiments respectables et tendres qui devaient y naître pour une telle mère.

On voit l'art infernal avec lequel ce monstre de père séduisait sa fille et la réussite de son infâme plan n'était que trop assurée.

« Cependant Eugénie atteignit sa quatorzième année, telle était l'époque où Franval voulait consommer son crime. Frémissons !... il le fût. »

« On revint à Paris, mais les criminels plaisirs dont s'était enivré cet homme pervers, avaient trop délicieusement flatté ses facultés physiques et morales pour que l'inconstance qui rompait ordinairement toutes ses autres intrigues, pût briser les nœuds de celle-ci. Il devint éperdument amoureux et de cette dangereuse passion dut naître inévitablement le plus cruel abandon de sa femme... Cependant l'éducation d'Eugénie continuait, elle-même avait désiré de suivre ses maîtres jusqu'à seize ans, et ses talents, ses connaissances étendues..., les grâces qui se développaient chaque jour en elle... tout enchaînait plus fortement Franval ; il était facile de voir qu'il n'avait jamais rien aimé comme Eugénie.

On n'avait changé au premier plan de vie de Mlle de Franval que le temps des conférences ; ses tête-à-tête avec son père, se renouvelaient beaucoup plus et se prolongeaient plus avant dans la nuit. La seule gouvernante d'Eugénie était au fait de toute l'intrigue et l'on comptait assez solidement sur elle pour ne point redouter son indiscrétion... ».

Voilà l'exposition finie, l'intrigue va commencer, et quelle intrigue tortueuse, sombre, d'une immoralité féroce et d'un caractère absolument faux et invraisemblable. Cette Eugénie de Franval est une digne sœur d'Eugénie de Mistival, ce jeune monstre de lubricité, principal personnage de la *Philosophie dans le Boudoir*.

Certainement c'est une cadette que de Sade a voulu donner à cette aînée, si libertine et si lubrique ; si M. de Franval se repent de ses crimes à la fin de la nouvelle, c'est pour atténuer un peu l'impression de dégoût et d'horreur que laisse la lecture des actes d'une femme aussi dépravée et aussi dénuée de sens moral.

L'intrigue commence. Mme de Franval voulant éloigner sa

fille et reprendre le cœur de son mari, songe à la marier. On lui offre un parti sortable. Elle en parle d'abord à Eugénie qui renvoie sa mère à son père tout en déclarant qu'elle n'a aucun goût pour le mariage, et ensuite à Franval. Celui-ci, prévenu par Eugénie, défend expressément à sa femme de s'occuper de marier sa fille.

Là-dessus, la grand'mère de Farneille entre en jeu, chapitre son gendre qui lui répond que sa fille a un défaut physique qui l'empêchera toujours de se marier. Eugénie, présente à l'entretien, déclare que son père lui permettra de se marier à vingt-cinq ans, mais « moi, je proteste à vous, à lui, madame, de ne profiter de ma vie, d'une permission qui avec ma façon de penser ne contribuerait qu'au malheur de mes jours ».

Une telle conversation éveille les soupçons de la grand'mère de Farneille qui consulte son directeur de conscience l'abbé Clervil, lequel pour la circonstance est dépeint par de Sade, comme un homme des plus vertueux. Il accepte la mission de rechercher les motifs qui font que de Franval s'oppose au mariage de sa fille et les causes qui faisaient partager à Eugénie cette même manière de penser.

— Eh bien ! Eugénie, dit Franval le soir à sa fille, vous le voyez, on veut nous séparer, y réussira-t-on, mon enfant ?... Parviendra-t-on à briser les plus doux nœuds de ma vie ?

— Jamais, jamais, ne l'appréhende pas, ô mon plus tendre ami ! ces nœuds que tu délectes me sont aussi précieux qu'à toi ; tu ne m'as point trompée, tu m'as fait voir en les formant, à quel point ils choquaient nos mœurs : et peu effrayée de franchir des usages, qui, variant à chaque climat, ne peuvent avoir rien de sacré je les ai voulus ces nœuds, je les ai tressés sans remords, ne crains donc pas que je les rompe.

— Hélas ! qui sait ? Colance est plus jeune que moi... il a tout ce qu'il faut pour te charmer ; n'écoute pas, Eugénie, un reste d'égarement qui t'aveugle sans doute, l'âge et le flambeau de la raison en dissipant le prestige, produiront bientôt

des regrets ; tu les déposeras dans mon sein, et je ne me pardonnerai pas de les avoir fait naître.

— Non, reprit Eugénie fermement, non, je suis décidée à n'aimer que toi seul ; je me croirais la plus malheureuse des femmes, s'il me fallait prendre un époux... Moi, poursuivit-elle avec chaleur, moi, me joindre à un étranger qui, n'ayant pas comme toi de doubles raisons pour m'aimer, m'estimerait à la mesure de ses sentiments, tout au plus à celle de ses désirs... Abandonnée, méprisée par lui, que deviendrais-je après ? Prude, dévote ou catin ? Eh ! non, non. J'aime mieux être ta maîtresse, mon ami. Oui, je t'aime mieux cent fois que d'être réduite à jouer dans le monde, l'un ou l'autre de ces rôles infâmes... Mais quelle est la cause de tout ce train, poursuivit Eugénie avec aigreur ? Le sais-tu, mon ami ? Quelle elle est ? Ta femme! elle seule... son implacable jalousie... N'en doute point, voilà les seuls motifs des malheurs dont on nous menace... Ah ! je ne l'en blâme point ; tout est simple, tout se conçoit... tout se fait quand il s'agit de te conserver. Que n'entreprendrais-je pas si j'étais à sa place et qu'on voulut m'enlever ton cœur.

On le voit, l'inceste préparé par Franval est voulu, désiré et chéri par sa fille, et ce colloque n'a d'autre but que de nous montrer la force des liens immoraux qui relient l'un à l'autre ces deux antipathiques personnages. Mais ce n'est pas tout. Eugénie va nous faire parade de sentiments encore plus turpides.

« Franval, étonnamment ému, embrasse mille fois sa fille, et celle-ci, plus encouragée par ces criminelles caresses, développant son âme atroce avec plus d'énergie, hasarda de dire à son père avec une impardonnable impudence que la seule façon d'être le moins observés l'un et l'autre était de donner un amant à sa mère. Ce projet divertit Franval ».

Naturellement celui-ci l'accepte et l'on décide de donner ce rôle d'amant à un jeune et beau roué, le vicomte de Valmont

dont le modèle est pris dans le Valmont des *Liaisons Dangereuses* de Choderlos de Laclos.

La scène entre ce personnage et Franval est d'une impudence rare. Valmont est d'abord un peu estomaqué de voir que Franval lui demande le service de coucher avec sa femme, s'en émeut et alors Franval lui dévoile nettement ses relations avec sa fille et fait une apologie tellement en règle de l'inceste qu'il finit par persuader un libertin qui ne demande qu'à l'être. Valmont accepte à la condition de se laisser surprendre en flagrant délit d'adultère avec Mme de Franval par le mari.

Ah ! ils vont bien les personnages de de Sade, quand ils s'y mettent, mais le bouquet ou si l'on veut le clou de la situation revient toujours à Eugénie. « Eugénie, à qui le projet fut confié, s'en amusa prodigieusement ; l'infâme créature osa dire que si Valmont réussissait, pour que son bonheur à elle devint aussi complet qu'il pourrait l'être, il faudrait qu'elle pût s'assurer par ses yeux même de la chûte de sa mère, qu'elle pût voir cette héroïne de vertu, céder incontestablement aux attraits d'un plaisir qu'elle blâmait avec tant de rigueur ». Une lubrique incestueuse doublée d'une voyeuse ! Après celle-là, il faut tirer l'échelle.

Valmont cherche à jouer son rôle en conscience avec Madame de Franval, lui apprend d'abord qu'Eugénie est la maîtresse de son père et que c'est pour ce motif que tous les deux ne veulent entendre parler de mariage à aucun prix. Il lui fait entrevoir comme douce vengeance le plaisir de prendre un amant, jeune, aimant, passionné et finit par poser sa candidature. Madame de Franval le repousse nettement et le met à la porte de chez elle. Mais pour être certaine de son malheur, cette épouse trahie, a cependant l'idée de séduire une des femmes d'Eugénie à prix d'or et celle-ci « s'engage dès la nuit suivante, à mettre Madame de Franval à même de ne plus douter de ses malheurs. »

L'instant arrive. La malheureuse mère est introduite dans un cabinet voisin de l'appartement où son perfide époux outrage chaque nuit et ses nœuds et le ciel. Eugénie est avec son père ; plusieurs bougies restent allumées sur une encoignure, elles vont éclairer le crime. . . . . .

. . . . . .

« Madame de Franval brise les portes qui la retiennent, elle se jette dans l'appartement ; et là, tombant à genoux et en larmes aux pieds de ces incestueux » elle leur adresse un fort pathétique discours dont voici la terminaison : « Vois ta malheureuse mère, à tes genoux, te conjurer de ne pas outrager à la fois l'honneur et la nature... Mais si vous me refusez l'un et l'autre, continue cette femme désolée, en se portant un poignard sur le cœur, voilà par quel moyen je vais me soustraire aux flétrissures dont vous prétendez me couvrir ; je ferai jaillir mon sang jusqu'à vous et ce ne sera plus que sur mon triste corps que vous pourrez consommer vos crimes. »

Fidèle au caractère effroyable que de Sade a donné à Eugénie, celle-ci persifle sa mère. Franval plus irrité, la saisit par les cheveux et la jette dans l'escalier en la rouant de coups. Ceci fait, les deux complices continuent leur petit commerce d'amitié et autre comme disait Cabrion, dans les *Mystères de Paris*. Madame de Franval, blessée dans sa chûte et malade non moins moralement que physiquement, s'enferme chez elle, pendant que son mari prépare de nouvelles batteries.

Quand sa femme est guérie, il se présente et lui annonce que l'acte qu'elle a commis en voulant se jeter sur sa fille, un poignard à la main et cela sans aucun motif réel, dénote une mère dénaturée, qu'en outre elle est la maîtresse de Valmont et que lui Franval a entre les mains, sa correspondance amoureuse avec son amant : qu'en outre par dessus le marché, elle vole et ruine son mari, car elle a payé à divers fournisseurs (maquignons, bijoutiers, etc.) la petite somme de

300,283 *livres dix sols* pour le compte du susdit amant qu'elle a ainsi entretenu avec la fortune de son mari et il montre les lettres, factures, mémoires.

Devant une pareille audace, la pauvre Franval perd la tête, veut mourir, se jette sur l'épée de son mari, dont elle cherche en vain à se frapper. Son indigne mari s'y oppose et sort en la laissant sans connaissance et à moitié morte. Après une pareille scène, Madame de Franval n'avait d'autre recours que de tout confier à sa mère et on se décide à envoyer en ambassadeur, le vertueux abbé de Clervil. Franval le reçoit et entame avec lui une discussion sur la vertu, le vice en général et l'inceste en particulier. Il assure que sa femme est bien la maîtresse de Valmont et déclare vraies les pièces qui le prouvent, tandis que Clervil les déclare l'œuvre d'un faussaire.

Franval ne veut rien en démordre. Eugénie fait mieux. Ennuyée de la morale que commence à lui faire l'abbé, elle lui sert un plat de sa façon et après lui avoir fait fortement de l'œil et l'avoir vainement agacé « elle coupe adroitement les nœuds qui retiennent les voiles de ses charmes et se mettant ainsi dans le plus grand désordre avant que Clervil ait le temps de s'en apercevoir... Le misérable, dit-elle en jetant les hauts cris, qu'on éloigne ce monstre ! que l'on cache surtout son crime à mon père. Juste ciel ! j'attends de lui des conseils pieux... et le malhonnête homme en veut à ma pudeur... Voyez, dit-elle à ses gens accourus sur ses cris, voyez l'état où l'impudent m'a mise; les voilà, les voilà, ces benins sectateurs d'une divinité qu'ils outragent : le scandale, la débauche, la séduction, voilà ce qui compose leurs mœurs, et, dupes de leur fausse vertu, nous osons sottement les révérer encore. » Devant une telle algarade, l'abbé s'empresse de prendre la porte en protestant de son mieux.

La situation reste donc aussi tendue de part et d'autre. Franval persiste dans son plan de vouloir que Valmont devienne l'amant de sa femme, serait-ce même par la violence,

Valmont accepte. « Ecoute, dit alors Valmont, je consens à ce que tu me proposes ; je te donne ma parole que ta femme cédera : mais j'exige une condition ; rien de fait si tu me la refuses, la jalousie ne doit entrer pour rien dans nos arrangements, tu le sais : j'exige donc que tu me laisses passer un seul quart d'heure avec Eugénie.., tu n'imagines pas comme je me conduirai quand j'aurai joui du plaisir d'entretenir un moment ta fille... »

Interloqué, Franval violemment jaloux de sa fille, y consent cependant, sentant qu'il ne trouvera jamais un compère comme de Valmont. D'ailleurs il apprend par des gens à lui qu'il entretient dans la maison de sa belle-mère, que celle-ci va obtenir un ordre du roi pour lui enlever Eugénie. Ne doutant pas que le coup ne soit monté par Clervil, il prend l'avance, fait enlever ce dernier et l'expédie sous bonne escorte dans un château isolé qu'il possède dans les Ardennes et l'y fait retenir comme prisonnier. Ce coup d'audace atterre Madame de Farneille privée de son principal appui dans la lutte qu'elle veut entreprendre contre son gendre.

Sur ces entrefaites, Valmont entre de nouveau en scène et Franval lui ménage une entrevue avec sa femme. Mais Valmont devenu amoureux de la belle Eugénie, malgré son indignité, ne songe qu'aux moyens de l'avoir pour femme à quelque prix que ce puisse être. Il passe donc dans le camp opposé, fait toutes ses excuses à Madame de Franval, lui avoue tout « la prévenant des nouvelles horreurs qu'on exigeait encore de lui, et pour constater sa franchise, il avoue ses sentiments pour Eugénie, dévoile ce qui s'était fait, s'engage à tout rompre, à enlever Eugénie, et à la conduire en Picardie, dans une des terres de Madame de Farneille si l'une et l'autre de ces dames lui en accordent la permission et lui promettent en mariage pour récompense celle qu'il aurait retiré de l'abîme. »

Madame de Franval accepte ce plan et, une belle nuit, Eugénie

est enlevée en revenant du Théâtre-Français où elle était allée seule et jetée « dans une chaise de poste a côté de Valmont, qui prenant toute sorte de précautions pour empêcher ses cris, recommanda la plus extrême diligence et se trouva hors de Paris en un clin d'œil ».

Cependant Franval averti de suite court à la poste (n'oublions pas que c'était à l'époque, l'unique moyen de locomotion), apprend qu'un équipage est parti pour la Picardie, se doute du coup et prenant huit chevaux à sa voiture, court sur la route de Picardie, rattrape Valmont, lui brûle la cervelle avant qu'il ne puisse se mettre en défense, et reprend avec sa fille le chemin de Paris. Et voilà comment la vertu est récompensée dans cette incroyable nouvelle.

La famille de Valmont goûte peu un pareil procédé et fait des démarches pour obtenir justice de cet assassinat. Franval se décide à aller se cacher dans une de ses terres qu'il possède en Alsace sur les frontières de la Suisse. Il veut y emmener sa fille, mais il sent qu'il ne peut laisser sa femme à Paris.

Il feint alors le remords et le repentir et joue à sa femme une comédie sentimentale à laquelle elle se laisse prendre et finit par lui persuader qu'il a renoncé à son amour incestueux; il ajoute qu'Eugénie implore le pardon d'une mère qu'elle a si indignement trahie, qu'il n'a qu'un moyen de sauver sa tête et de ne pas être arrêté, c'est d'aller se réfugier dans une terre éloignée à Valmor, près de Bâle, pendant que ses amis chercheront à assoupir son affaire à Paris.

Madame de Franval effrayée n'ose plus rien répondre; elle se prépare. Le traître vole à sa fille et la conduit aux pieds de sa mère : la fausse créature s'y jette avec autant de perfidie que son père; elle pleure, elle implore sa grâce, elle l'obtient. « Madame de Franval l'embrasse; il est si difficile d'oublier qu'on est mère, quelque outrage qu'on ait reçu de ses enfants... la voix de la nature est si impérieuse dans une âme sensible, qu'une seule larme de ces objets sacrés, suffit à nous

faire oublier dans un instant vingt ans d'erreurs ou de travers. » Voilà donc toute la famille réunie à Valmor et Franval avec sa digne fille continuent à jouer la comédie, l'un de l'amour conjugal, l'autre de la piété filiale.

« Rien ne se démentit à la campagne; assiduités, égards, attentions, respects, preuves de tendresse d'une part... du plus violent amour de l'autre, tout fut prodigué, tout séduisit la malheureuse Franval... Au bout du monde, éloignée de sa mère, dans le fond d'une solitude horrible, elle se trouvait heureuse puisqu'elle avait, disait-elle, le cœur de son mari, et que sa fille, sans cesse à ses genoux, ne s'occupait que de lui plaire. »

Et pendant qu'en apparence Franval et sa digne fille remplissaient leurs devoirs réciproques à l'égard d'une femme et d'une mère ainsi abusée, « on imagine pourtant bien que les assiduités de Franval pour Eugénie ne se ralentissaient pas. Le matin, pendant la toilette de sa mère, Eugénie rencontrait son père au fond des jardins; elle en obtenait à son tour et les avis nécessaires à la conduite du moment et les faveurs qu'elle était loin de vouloir céder totalement à sa rivale ».

A Paris, la famille de Valmont poursuivait Franval à outrance et le traduisait en justice comme assassin. Elle avait comme appui Madame de Farneille qui voulait obliger son gendre à s'expatrier pour reprendre avec elle sa fille et sa petite fille. Franval eut assez de puissance sur l'esprit de sa femme pour l'obliger d'écrire à sa mère, qu'elle était fort heureuse avec son mari entièrement revenu de ses égarements ainsi que sa fille et que si le destin obligeait son mari de quitter la France, elle s'expatrierait avec lui. Franval alors pensa qu'il pourrait quitter momentanément sa femme et Eugénie et passer en Suisse en attendant les événements.

Avant son départ, cet être que la mort de son rival ne satisfaisait pas et dont la haine contre sa femme était d'autant plus intense qu'il était obligé de la dissimuler sous le masque d'un

hypocrite amour, tint à Eugénie un langage odieux, excitant dans ce jeune cœur qu'il avait formé à l'image de sa perversité monstrueuse, la haine contre sa malheureuse mère, leur ennemie commune, la cause de tous leurs maux et qui s'empressera, une fois que lui sera parti, de la faire enfermer dans un cloître d'où elle ne sortira jamais vivante. Par des sophismes qui sont bien communs dans *Justine* et *Juliette*, il lui dépeint la mort d'une mère, comme une chose sans conséquence et le meurtre d'un ennemi comme un droit acquis à celui qui a cet ennemi à redouter. Et il termine en ces termes :

« De quelque côté que vous envisagez notre position, vous y verrez donc Madame de Franval détruire notre repos et sa détestable existence, le plus sûr empêchement à notre félicité. Eugénie, Eugénie, poursuit Franval avec chaleur, en prenant les deux mains de sa fille... chère Eugénie, tu m'aimes, veux-tu donc dans la crainte d'une action... aussi essentielle à nos intérêts, perdre à jamais celui qui t'adore ! O chère et tendre amie, décide-toi, tu n'en peux conserver qu'un des deux ; nécesssairement parricide, tu n'as plus que le choix du cœur où tes criminels poignards doivent s'enfoncer ; ou il faut que ta mère périsse, ou il faut renoncer à moi... que dis-je, il faut que tu m'égorges toi-même... vivrais-je hélas ! sans toi ? crois-tu qu'il me serait possible d'exister sans mon Eugénie ? résisterais-je au souvenir des plaisirs que j'aurais goûtés dans tes bras... à ces plaisirs délicieux, éternellement perdus pour mes sens ? Ton crime, Eugénie, ton crime est le même en l'un et l'autre cas ; ou il faut détruire une mère qui t'abhorre, et qui ne vit que pour ton malheur, ou il faut assassiner un père qui ne respire que pour toi.

Choisis, choisis donc Eugénie, et si c'est moi que tu condamnes, ne balance pas, fille ingrate, déchire sans pitié ce cœur dont trop d'amour est le seul tort, je bénirai les coups qui viendront de ta main et mon dernier soupir sera pour t'adorer ».

On voit avec quelle astuce vraiment infernale et quel art machiavélique, de Sade fait tenir à Franval un langage qui fait appel et touche les passions dont l'action est la plus vive sur le cœur humain *la crainte, l'amour et la jalousie.*

Le résultat désiré est obtenu et Eugénie accepte ce que son père lui propose : « Fille chérie, dit Franval, en embrassant le monstre qu'il a trop su séduire, je savais bien que je trouverais en toi tous les sentiments d'amour et de fermeté nécessaires à notre mutuel bonheur... Prends cette boîte... la mort est dans son sein ». Eugénie prend la funeste boîte, elle renouvelle ses résolutions à son père...

Franval va trouver sa femme, « il porte l'audace et la fausseté jusqu'à l'inonder de larmes, jusqu'à recevoir sans se démentir, les caresses touchantes et pleines de candeur prodiguées par cet ange céleste. Puis étant convenu qu'elle restera sûrement en Alsace avec sa fille, quel que soit le succès de son affaire, le scélérat monte à cheval et s'éloigne... Il s'éloigne de l'innocence et de la vertu, si longtemps souillées par ses crimes ».

Franval s'établit à Bâle, en Suisse, à 25 lieues environ de Valmor, avec des communications assez faciles « quoiqu'au milieu des bois de la Forêt Noire, pour qu'il pût se procurer une fois la semaine des nouvelles de sa fille. »

Madame de Franval reste avec Eugénie qui continue à jouer auprès d'elle la comédie de l'amour filial en attendant l'éxécution des horribles promesses qu'elle a faites à son père. Une lettre de Madame de Farneille vient annoncer à madame de Franval que dans la crainte d'un arrêt flétrissant son mari, il faut qu'elle rentre à Paris avec sa fille. Eugénie obtient qu'on restera encore quelque temps à Valmor jusqu'à ce que le retour à Paris soit imposé par les événements. Cependant la correspondance suivie entre Franval et sa fille subit une interruption. Inquiet de ne plus recevoir la lettre d'Eugénie, Franval se décide à venir aux nouvelles à

Valmor. Il est attaqué, la nuit, dans la Forêt Noire à quelques lieues de son château par six brigands bien armés, qui tuent son unique valet, le blessent grièvement et le laissent pour mort après l'avoir dépouillé de son argent et lui avoir enlevé son cheval.

Dans cette occurence, le caractère affreux de cet homme va se démentir. Il a peur; *Timor Domini initium sapientiæ* dit l'Ecclésiaste; il a du remords, il demande pardon à Dieu de ses crimes. Un secours lui arrive dans la personne du vénérable abbé Clervil qui entendant des gémissements et voyant un homme couché en proie à la souffrance descend de cheval et, comme le bon Samaritain du Nouveau Testament, vient secourir son semblable.

L'entrevue entre ces deux hommes est singulière. Tout en pansant de Franval, Clervil lui apprend qu'il est condamné à mort, que ses biens sont saisis, qu'il est ruiné, qu'il n'a qu'à disparaitre, car sa femme et sa fille sont mortes. « Ecoutez-moi, Monsieur, écoutez-moi, je l'exige de vous comme une réparation à vos crimes; je l'exige au nom du ciel que votre repentir peut désarmer encore. De ce moment nous écrivimes à Madame de Franval, nous lui apprîmes tout : sa mère lui annonça que sa présence étant devenu indispensable, elle m'envoyait à Valmor pour la décider absolument au départ, je suivis sa lettre mais elle parvint malheureusement avant moi, il n'était plus temps quand j'arrivai... votre horrible complot n'avait que trop réussi, je trouvai Madame de Franval mourante... Oh ! Monsieur, quelle scélératesse !... Mais votre état me touche, je cesse de vous reprocher vos crimes... apprenez tout. Eugénie ne tint pas à ce spectacle : son repentir, quand j'arrivai, s'exprimait déjà par les larmes et les sanglots les plus amers... Oh ! monsieur, comment vous rendre l'effet cruel de ces diverses situations... Votre femme expirante... défigurée par les convulsions de la douleur... Eugénie, rendue à la nature, poussant des cris affreux, s'avouant coupable,

invoquant la mort, voulant se la donner, tour à tour aux pieds de ceux qu'elle implore, tour à tour collée sur le sein de sa mère, cherchant à la ranimer de son souffle, à la réchauffer de ses larmes, à l'attendrir de ses remords, tels étaient, monsieur, les tableaux sinistres qui frappèrent mes yeux quand j'entrai chez vous.

Madame de Franval succombe en pardonnant à son mari et à sa fille Eugénie qui se précipite sur elle et meurt de remords en même temps qu'elle. »

On voit que de Sade n'a pas osé poursuivre jusqu'au bout l'affreux caractère qu'il avait donné à son Eugénie de Franval tandis qu'au contraire Eugénie de Mistival, si elle ne tue pas sa mère, la met dans un état épouvantable et cela sans remords aucun. De même en faisant repentir de Franval et en le faisant mourir comme on va le voir, le marquis a voulu pallier un peu l'atrocité de son personnage et d'ailleurs il ne manque pas d'exemples de profonds et fieffés scélerats qui se sont repentis de leurs crimes et ont demandé avant leur mort pardon à Dieu et à la Société. Cependant le dénouement de la nouvelle est bien dans la note du marquis. On entend des cloches résonner, des chants lugubres se font entendre au milieu d'un orage épouvantable et on voit apparaître un convoi funèbre.

Alors va se passer une scène à la fois macabre et funambulesque. De Franval reconnaît sa femme dans son cercueil (comment diable a-t-il pu faire pour la voir). Il se précipite, l'arrache de ce cercueil, la pose au pied d'un arbre et lui adresse un discours d'une extravagance absolue, lui demandant pardon dans un style abracadabrant. « O toi, s'écrie-t-il hors de lui, toi, dont ma barbarie put éteindre les jours, objet touchant que j'idolâtre encore, vois à tes pieds ton époux oser demander son pardon et sa grâce ; n'imagines pas que ce soit pour te survivre, non, non, c'est pour que l'Eternel touché de tes vertus, daigne, s'il est possible, me pardonner comme

toi... il te faut du sang, chère épouse, il en faut pour que tu sois vengée... tu vas l'être... Ah ! vois mes pleurs avant, et vois mon repentir ; je vais te suivre, ombre chérie... mais qui reçevra mon âme bourrelée, si tu n'implores pour elle ? Rejetée des bras de Dieu comme de ton sein, veux-tu qu'elle soit condamnée aux affreux supplices des enfers, quand elle se repent aussi sincèrement de ses crimes... Pardonne, chère âme, pardonne-les, et vois comme je les venge ».

Et alors de Franval se passe deux fois son épée à travers le corps et meurt en demandant à Clervil, comme grâce suprême de conduire son corps dans le même cercueil que sa femme.

On voit que le marquis a besoin de faire toujours mourir quelqu'un pour bien terminer son récit et que le sang versé lui est nécessaire pour faire digérer sa nouvelle. A la fin, il la termine par ces quelques phrases que Joseph Prudhomme ne désavouerait pas : « si les pinceaux dont je me suis servi pour te peindre le crime, t'affligent et te font gémir, ton amendement n'est pas loin, et j'ai produit sur toi l'effet que je voulais. Mais si leur vérité te dépite, s'ils te font maudire leur auteur malheureux, tu t'es reconnu, tu ne te corrigeras jamais ».

Ainsi finit cette nouvelle baroque par une véritable pitrerie, digne des tréteaux de Bilboquet à la foire.

CONCLUSIONS A TIRER DE L'OUVRAGE LES CRIMES DE L'AMOUR

Reconnaissons franchement et sans détours que si de Sade a composé les Crimes de l'Amour pour se disculper d'avoir écrit *Justine*, il a atteint le but opposé. Personne n'aurait su qu'il en était l'auteur, que la contexture des *Crimes de l'Amour* l'aurait trahi. Il en est d'un écrivain comme d'un peintre. L'un ne peut pas plus masquer son style et sa façon de nouer

les intrigues, que l'autre changer sa manière de peindre et l'empâtement de ses couleurs.

A peu d'exceptions près, dans les *Crimes de l'Amour*, l'homme bon et vertueux est accablé par le sort, le criminel l'est quelquefois, mais on sent que de Sade se fait violence pour ne pas le mettre au pinacle et ne pouvant le faire sans trop se déceler, il se contente dans tous les cas de prendre le personnage vertueux, comme Tête de Turc, et à l'instar de sa triste *Justine*, de le rendre abominablement malheureux. Qu'on en juge.

Dans *Juliette et Raunai*, l'homme vertueux, c'est le duc de Guise, et il était impossible à de Sade de travestir la vérité historique trop connue. Et puis il fallait débuter par quelque chose d'anodin.

Dans la *Double Epreuve*, la vertueuse Dolcé meurt et l'impudique de Nelmours vit heureuse.

Dans *Miss Henriette Stralson*, le traître est puni de ses forfaits mais des deux malheureux amants, Williams est poignardé et Henriette se suicide.

Dans *Faxelange*, une jeune fille sensible et innocente éprouve des malheurs immérités par son mariage avec un scélérat qui est simplement passé par les armes après avoir commis des crimes et des forfaits inouis.

Dans *Florville et Courval*, la pauvre de Florville, née pour être une femme honnête et qui a de la vertu, est triplement incestueuse avec son père, son frère et son fils, assassine ce dernier, fait mourir sa mère et finit par se suicider.

Le conte de *Rodrigue* est sans valeur et le roi d'Espagne meurt dans la nouvelle sur le champ de bataille comme il y est mort dans la réalité historique.

Dans *Antonio*, le traître finit par être puni, mais après avoir fait périr un innocent et empoisonné sa complice.

Dans *Ernèstine*, l'héroïne et son amant sont tués, le père vit inconsolable; seul le scélérat Oxtiern est grâcié

et faisant peau neuve, vit heureux jusqu'à la fin de ses jours.

Le sensible *Dorgeville*, incestueux malgré lui, vit malheureux, accablé par le sort. Il est vrai que sa criminelle sœur, ainsi que son complice, expient leurs forfaits sur l'échafaud.

Dans la *Comtesse de Sancerre*, l'amant poignarde son amante et se *trucide* à son tour, tandis que la coupable autant qu'impudique comtesse, devient à la fin de sa vie un modèle de vertu et se trouve vénérée comme une sainte.

Enfin dans l'infâme nouvelle d'*Eugénie de Franval*, tout le monde est tué ou se tue, il ne reste en vie que la vieille grand'mère de Farneille et le vertueux abbé de Clervil, personnages accessoires.

Le marquis a justifié l'adage : « *Qui veut trop prouver ne prouve rien* ».

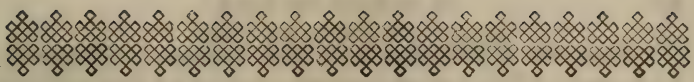

CHAPITRE XIV

L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE (*Suite*)

L'Etourdi. — Le jeune homme en loterie.

Pauline et Belval ou suites funestes d'un amour criminel. — Quelques extraits de Pauline et Belval. — Le portrait de Pauline. — Pauline est une lubrique sentimentale. — Le mariage de Pauline. — Le caractère de Belval, amoureux sentimental. — Le flirtage de Belval et de Pauline. — L'aveu de l'amour de Belval. — Délicatesse sentimentale de Belval.

L'union charnelle de Pauline et Belval. — Belval abandonné par Pauline. — Les lamentations de Belval à l'instar de Jérémie. — Le suicide de Belval. — Dosmon lit à Pauline la dernière lettre de Belval avant sa mort. — Sa fureur et sa vengeance.

Appréciation du caractère de Belval et de Pauline.

L'épitaphe du mausolée de Belval (Ici reposent les cendres d'une victime de l'amour et de l'ingratitude). — *Pauline devient bigote.*

L'ÉTOURDI

C'est le titre d'un roman sur lequel il nous a été impossible de mettre la main et dont il n'existe peut-être plus un seul exemplaire en dehors de celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale, que nous n'avons pu consulter.

Voici comment il est apprécié par l'auteur anonyme qui a écrit la préface de *Zoloë :*

« Dans un roman mal écrit, mal intrigué : l'*Etourdi*, Lampsaque, 1784, 2 volumes in-12, l'auteur ne s'est pas gêné pour transcrire littéralement de longs passages d'autres livres de l'époque, et pour les enchasser dans ses peu édifiantes narrations ». Paul Lacroix, dans une note qui accompagne l'annonce d'un exemplaire de cet ouvrage (*Bulletin du Bibliophile*, 1857, p. 153), l'attribue à de Sade.

Le chapitre intitulé *la Comédie* ne serait qu'un souvenir du théâtre de société que le marquis avait installé dans son château de la Coste, où les médecins l'envoyèrent se refaire de ses fatigues de débauche, et où il amena Mlle Beauvoisin, actrice du Théâtre-Français, qu'il faisait passer pour sa femme. Voici quelques lignes à ce sujet, Tome II, p. 84 :

« Comme je n'ai jamais ressemblé à ces malades dont Molière a si bien peint le ridicule, qui n'ont jamais d'autre occupation que de se médicamenter, qu'il me faut un objet de dissipation, et que l'amour ne pouvait m'en fournir dans ce pays où presque toutes les femmes ont encore de la vertu ou du moins les sots préjugés qui la remplacent, que je n'avais ni la volonté ni le désir de les combattre, j'employai mon temps à former une troupe pour jouer la comédie en société ; passion que j'ai toujours eue et qui souvent m'a tenu lieu de bien d'autres. Que d'obstacles n'eus-je pas à vaincre avant de réussir ? C'était la Conquête de la Toison d'Or. Il me fallut terrasser tous ces monstres qu'on nomme préjugés et qu'il est difficile de détruire et même d'affaiblir dans l'esprit des personnes qui les ont reçus dans leur enfance. »

LE JEUNE HOMME EN LOTERIE

A la fin de ce roman qui offre parfois pour les noms des personnages, des anagrammes qu'il serait curieux de déchiffrer, et qui cotoie en quelque sorte les aventures du marquis lui-

même, l'auteur revendique pour son compte une plaisante mystification dont le *Journal de Paris* fut complice involontaire en 1777, et que les *Mémoires de Bachaumont* ont prise au sérieux : c'est le jeune homme à marier proposé en loterie à 3000 livres le billet. Sade fut-il en effet, l'inventeur de cette facétie ?

PAULINE ET BELVAL

OU SUITES FUNESTES D'UN AMOUR CRIMINEL

Anecdote récente avec romances

Cet ouvrage est certainement le moins perverti de tous ceux de de Sade. Ce qu'il appelle amour criminel, c'est tout simplement le commerce d'un jeune lettré *Belval* avec une femme mariée *Pauline.*

C'est donc un mot bien gros pour qualifier ce qui n'est qu'une légère peccadille dans les autres romans. De Sade le donne comme le Journal de Belval. Voici un extrait de la préface :

« Ainsi jusqu'à la catastrophe de Belval, il est de la même main : à sa mort, un de ses amis, à qui Mme Clairville le communiqua, l'a terminé. Il s'est d'autant mieux déterminé à le mettre au jour, qu'il a pensé qu'il présentait un but moral, en offrant les suites funestes d'un amour criminel, effrayerait les jeunes gens et leur inspirerait de l'horreur pour ces liaisons scandaleuses qui tournent presque toujours à leur désavantage, en même temps qu'elles font le désespoir des familles où ils ont porté le désordre et la honte ; qu'enfin il prémunirait les femmes, que la coquetterie et le désir de plaire entraînent dans les plus grands malheurs contre les attaques séduisantes de ces hommes corrompus et corrupteurs qui, ne cherchant

que leur jouissance, mettent tout en œuvre pour les éloigner du sentier de la vertu, de l'honneur et les enivrer au point de leur faire fouler aux pieds les devoirs les plus sacrés. Que de nœuds bien assortis ont été rompus par ces liaisons si funestes à la société! O femmes belles et sensibles, dont les attraits s'embellissent encore par la sagesse et la vertu! Vous surtout qui avez des devoirs à remplir, redoutez ces hommes dangereux, qui cherchent à vous en affranchir; éloignez-les de vous, leurs louanges sont comme un poison subtil, ils vous perdront; vos intérêts, votre réputation ne les retiendront pas, leurs désirs une fois satisfaits, ils vous sacrifieront impitoyablement, et souvent dans les bras d'une prostituée, ils iront rire de votre crédulité et de vos regrets. »

Voilà certes une belle morale, bien différente de celle de *Juliette*. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que l'auteur se maintient dans les bornes d'une décence relative, comme on le verra. Il n'attaque pas la religion, et il ne fait pas l'apologie du vice.

C'est tout ce qu'on peut demander à de Sade.

L'intrigue du roman est simple et pourrait tenir dans une plaquette de cinquante pages. Une femme mariée, Pauline, vient se réfugier chez Mme Clairville, sœur de Belval, pour fuir les poursuites d'un mari jaloux et brutal, Dosmon, plus vieux qu'elle et qu'elle a cependant épousé par amour contre le gré de ses parents. Elle plaide en divorce maintenant, après s'être enfuie de la maison conjugale. Son mari veut l'y faire rentrer et reprendre avec elle la vie commune. Elle s'y refuse. A plusieurs reprises, Dosmon cherche à pénétrer chez Mme Clairville et intrigue inutilement auprès du Juge de Paix devant lequel il a fait venir sa femme, pour que celle-ci retourne avec lui. Belval prend naturellement le parti de Pauline dont il est tombé amoureux dès le premier abord, et dont il est devenu ensuite l'amant.

Par un subterfuge d'une femme, qu'elle croit son amie et qui est la complice du mari, Pauline attirée dans une maison

étrangère, revoit son mari qui influence son caractère faible et revient vivre avec lui. Désespoir de Belval qui peut continuer cependant ses relations galantes avec Pauline. Celle-ci, de plus en plus dominée par son mari qui satisfait ses goûts de luxe et de toilette, finit par oublier Belval. Bien plus, elle lui refuse un service pécuniaire. Belval désespéré vient se brûler la cervelle dans le parc de la maison de campagne où habitait Pauline. Le mari attiré par la détonation, trouve sur le cadavre de Belval une lettre adressée à Pauline ainsi que toute une correspondance d'amour qui ne lui laisse plus aucun doute sur leurs relations intimes. *Inde iræ* de Dosmon qui se sépare de sa femme en lui infligeant la réclusion dans cette même maison de campagne où il a fait enterrer le corps du malheureux Belval. Pauline devient dévote mais est bourrelée de remords et de regrets en pensant toujours à Belval.

On le voit, cette intrigue est simple et même un peu *bébête*, dirait-on aujourd'hui. Avec des digressions et des longueurs, de Sade en a tiré deux volumes in-12, d'un total de 530 pages, quoique le sujet ne comportât point une telle abondance. Aussi s'est-il étendu sur la partie sentimentale de l'amour entre Belval et Pauline, il les fait parler et surtout déclamer.

C'est donc l'étude de deux cœurs humains, un roman psychologique du commencement de ce siècle. Il n'est pas sans intérêt pour ceux de nos lecteurs qui ont lu notre *Psychologie et Physiologie de l'Amour* d'en donner quelques extraits. Ils pourront ainsi comparer Belval avec *Claude Larcher*, l'amoureux type du remarquable ouvrage de Paul Bourget *La Physiologie de l'Amour moderne*. La comparaison ne manquera pas de piquant, mais elle ne sera pas à l'avantage de Belval et par suite du marquis. On remarquera surtout l'abîme qui sépare la phraséologie ampoulée et le pathos de la littérature du commencement du siècle avec le style net et logique de la littérature moderne. Si de Sade est le père du naturalisme dans le fond, il ne l'est certes pas dans la forme.

Quelques extraits de Pauline et Belval. — Le portrait de Pauline

Donnons d'abord le portrait de l'héroïne du roman : « Pauline est une de ces femmes qui, au premier coup d'œil, commandent le respect et l'admiration : sa taille est au-dessus de la moyenne ; sa démarche, pleine de grâces, est noble, mais sans fierté ; sa gorge est telle que les peintres la prendraient pour modèle s'ils avaient à peindre la mère des amours : son teint a la blancheur de l'albâtre, on ne peut rien voir de plus séduisant, de grands yeux bleus langoureux exprimant la tendresse, des dents superbes, que la nature semble avoir pris plaisir à ranger pour orner une bouche fraîche et vermeille, qu'accompagne toujours le sourire le plus gracieux ; ajoutez à cela l'accent le plus flatteur et qui porte à l'âme la plus vive émotion, telle est Pauline, un objet accompli du côté des grâces et de la beauté. Ses qualités morales ne sont pas moins précieuses. L'éducation qu'elle a reçue, lui a donné des connaissances et des talents qui ajoutent encore à son amabilité et qui font le charme de ceux qui l'approchent. » (1re Partie, p. 8 et 9).

Pauline raconte à Mme Clairville la nécessité où elle se trouve de demander le divorce contre un mari brutal et jaloux et aux consolations que cherche à lui donner la sœur de Belval lui répond : « Le bonheur ! reprit Pauline, ah ! je n'y prétends plus. Où le trouver ailleurs que dans l'union de deux cœurs bien assortis ? Et, puisqu'il faut, pour être moins malheureuse, que je rompe la chaîne qui m'unissait au premier et au seul homme que j'aie aimé, puis-je prétendre à former d'autres liens ? Non, car alors ce public que je redoute tant ferait tomber sur moi tout l'odieux du divorce. Je romps mes premiers nœuds, je n'en formerai jamais d'autres.

Cependant qu'il est cruel, jeune encore, de vivre seule et retirée ! Et quand on a le cœur sensible et aimant ! n'est-ce pas

un supplice que de vivre sans avoir un objet à qui s'adressent nos vœux ? N'est-ce pas contrarier la nature ? Le premier bonheur est d'aimer et d'être aimé. Je n'ai point à craindre du côté de la fortune, mes moyens sont plus que suffisants pour me permettre de vivre dans l'aisance et satisfaire tous les goûts que peut avoir une femme qui n'est point trop esclave des modes. Et cependant l'avenir ne me sourit point agréablement. Quelle circonspection ne faudra-t-il pas avoir dans ma conduite pour tâcher d'imposer silence à la calomnie. » (1re Partie, p. 36 et 37).

Pauline est une lubrique sentimentale

Pauline est une de ces femmes que le XVIIIe siècle dénommait *sensibles* et que la fin du XIXe a catalogué autrement. Elle est d'origine créole, ne l'oublions pas, et a probablement quelques gouttes de sang africain dans les veines.

Toute sa conduite nous montrera qu'elle a des sens impérieux dont elle cherche à masquer les désirs par de la sentimentalité. C'est donc une lubrique sentimentale qui aime par le corps et la tête et non par le cœur.

Le mariage de Pauline

Son mariage le démontre. Le premier homme qui s'est présenté chez ses parents, Dosmon, plus âgé qu'elle, et au fond un personnage taré qui n'a guère de ressources que dans le jeu, a su la piper avec de belles phrases et de grands mots.

C'est du reste ce que dit à Pauline sa mère, quand Dosmon vient lui demander sa main. Après avoir d'abord discuté sur la vraie situation morale et financière de Dosmon, qui n'est peut être qu'un intrigant de bas étage et qui ne l'épouse pro-

bablement que pour sa fortune, la sage mère ajoute : « Connaissez-vous assez les hommes, pour distinguer le langage astucieux de l'hypocrisie d'avec celui de la vérité ? Ma fille, je ne dois point vous cacher que votre beau frère, à qui vos intérêts sont aussi chers qu'à moi, me défend de consentir à cette union ; vous devez penser qu'il doit avoir de fortes raisons, puisque lui même s'y oppose, quoiqu'il l'ait introduit dans la maison ; il me donne, en outre, à entendre que c'est un joueur, un libertin, qu'il sait tirer parti des circonstances où il se trouve ; il m'a avoué ne connaître ni son extraction ni sa fortune, qu'il a lié connaissance avec lui, mais qu'il n'a pas cru devoir rompre, parceque dans ces cruelles circonstances, il serait dangereux de le faire. Jugez d'après cela, ma fille, de quel œil je dois voir votre amour pour Dosmon. Je vais plus loin ; je vous trouve condamnable d'avoir pris des sentiments pour lui, je n'y vois malheureusement pour vous que l'*empire des sens*, et non cette sympathie, cet élan d'un cœur vers un autre et avoué par la nature.

La jouissance, je le dis en rougissant pour vous, est le seul motif de votre penchant. Jusqu'à ce moment-ci *vous n'avez pas vu un seul homme*, personne ne vous a parlé, ni inspiré de la tendresse, et le *premier que vous voyez*, âgé de quarante deux ans, vous fait une déclaration, donne quelques louanges à vos faibles attraits, et tout à coup votre cœur est pris et s'enivre d'amour. En combattant votre penchant, je n'ai pas la douce consolation de vous trouver excusable dans votre choix : vous ne pouvez pas me dire, pour vous justifier, que vous avez été séduite par les dehors extérieurs, la jeunesse, par la tournure de votre amant ; que vous n'avez pu vous défendre de son langage séducteur, que vous avez puisé l'amour dans la vivacité de ses yeux, dans ses manières nobles et engageantes. Je vous le répète, Pauline, ce sont vos sens et non votre cœur qui vous ont entraînée. Ma fille, sentez toute la justesse des raisons que je vous allègue pour m'opposer à

votre mariage : une telle union vous serait funeste. Une jeune personne, avec de la beauté, qui épouse un homme dont l'âge est si différent du sien, ne sait pas à combien de malheurs elle s'expose.

De tels maris sont nécessairement jaloux : ils ne doutent point qu'un jeune homme ne soit susceptible d'enflammer le cœur d'une jeune femme au pouvoir d'un vieux mari. Pour remédier à cet inconvénient, il interdit à sa femme, tous spectacles, tous lieux publics ; l'ombre même d'un homme lui est suspecte, et si quelquefois il la conduit au spectacle, par exemple, là près d'elle, comme un Harpagon auprès de son or, il épie tous ses mouvements ; il cherche où ses yeux vont se reposer. Si un homme jeune et aimable lui adresse la parole, il est tourmenté ; rendu chez lui, il lui fait de vifs reproches ; dès lors plus de spectacles, plus de promenades : la femme ainsi contrariée, prend de l'humeur ; le prestige de la passion se dissipe ; elle voit à découvert l'homme pour qui elle a brûlé ; elle lui trouve des défauts, l'ennui la prend, son mari n'est plus à ses yeux qu'un vieil argus qui se plait à la tourmenter. La comparaison qu'elle fait de lui avec d'autres hommes, plus jeunes, plus aimables, et dont les épouses sont aussi plus heureuses qu'elle, achève de déchirer le bandeau ; alors celui qu'elle aimait tant n'est plus à ses yeux qu'un tyran insupportable, au joug duquel elle voudrait se soustraire. Voilà, ma fille, ce que j'avais à vous dire, et ce que je craindrais pour vous, si je consentais à votre union avec M. Dosmon. Au reste, comme je ne l'ai point définitivement congédié, je n'assure point non plus que votre mariage n'aura point lieu, mais je dois vous prévenir qu'il s'écoulera au moins un an avant que je donne mon consentement, et pendant ce temps, je pourrai prendre des informations sur son compte.» (1re Partie, p. 51 à 57.)

De si sages et judicieux conseils n'arrivent point à convaincre Pauline. Il lui faut un homme, et ne pouvant attendre le

délai d'un an, elle se laisse enlever par Dosmon qui l'épouse *civilement*. Mais elle ne tarde pas à reconnaître que sa mère avait raison. Son mari devient jaloux d'un jeune homme de ses amis, le jeune Florival, et malgré les conseils que Dosmon donne à Pauline, celle-ci coquette, se laisse courtiser. Son mari surprend Florival en train d'embrasser sa femme. Scènes de jalousie de Dosmon et reproches amers. Il finit même par se laisser aller à la brutaliser et à la frapper. Pauline est assez sotte pour se laisser prendre plus tard par lui, un poulet amoureux de Florival. Nouvelle scène de jalousie et Dosmon ne se contente pas de flanquer une correction manuelle à sa femme, il cogne également sur l'amie qui lui a fait passer la lettre de Florival. Ce ne sont plus alors que des scènes continuelles et violentes que nous passons sous silence. Pauline finit par s'enfuir de la maison de son mari; et introduit contre lui une instance en divorce.

Le caractère de Belval amoureux sentimental

Traçons d'après de Sade le caractère du héros du roman. « Belval, d'un caractère doux et sensible, aimant et cultivant les Belles-Lettres, était dans l'âge où l'on sait apprécier le bonheur et connaître la véritable jouissance; où le cœur conduit par la raison, et non par cette fougue de passions qui le tyrannisent, n'est plus susceptible de sentir les traits de l'amour, qu'autant que l'objet qui le frappe et le séduit, réunit à la beauté, un bon caractère et des vertus. Il connaissait trop le monde, et surtout les femmes, pour se laisser prendre par l'éclat des charmes, qui ne sont souvent qu'un masque imposteur, et qui cachent mille défauts. Il avait aimé, il avait joui, mais il n'avait pas encore trouvé le bonheur.

Comme tous les jeunes gens, il avait pris pour du sentiment, ce qui n'était réellement que les désirs que fait naître

presque toujours la vue d'une jeune et belle femme. Quoiqu'il eût été plusieurs fois trompé et qu'il n'eût rencontré que la frivolité et l'inconstance, il croyait néanmoins à la vertu des femmes. Il n'avait pas renoncé à l'amour, mais il ne voulait former d'engagement qu'avec un objet dont les qualités du cœur lui seraient bien connues ; il pensait avoir acquis assez d'expérience pour n'être plus désormais trompé dans son choix. Avec cette façon de penser, il voyait avec assez d'indifférence une jolie femme, il rendait hommage à sa beauté, mais son cœur restait libre » (1re Partie, p. 1 et 2.)

Belval est donc un amoureux sentimental, aimant plus du cœur que des sens et avec cela, malheureusement pour lui, d'un caractère doux et faible, incapable de maîtriser une femme du tempérament de Pauline.

Le flirtage de Belval et de Pauline

Ce qui devait arriver, arriva tout naturellement. Belval tombe, à la première entrevue, amoureux de Pauline et commence à lui faire une cour assidue dans toutes les règles. Comme il vit avec sa sœur et que Pauline a pris pension chez eux, il a toutes les facilités voulues. Il prend son parti contre les persécutions de son mari et l'aide à s'y soustraire. Nous passons sous silence toutes les péripéties qui se passent entre Dosmon et sa femme. Celle-ci refuse de retirer sa plainte en divorce et la maintient devant le juge de paix après une scène des plus pénibles, qui finit par donner à Pauline une crise de nerfs et un évanouissement prolongé. Du reste, à plusieurs reprises dans le roman, nous trouvons de ces crises suivies d'évanouissement, ce qui nous confirme dans notre opinion que la trop sensible Pauline a une petite pointe d'hystérie.

Malgré tout son amour pour Pauline, Belval, n'écoutant que la générosité de son cœur cherche un jour à plaider la cause du mari. « Oui, Madame, lui disait-il, un jour, votre mari

vous aime ; je vais plus loin, il a pour vous tous les sentiments d'un amant ; il est atteint de jalousie, il est vrai, et c'est un malheur pour lui et pour vous. Cependant examinez sérieusement tout ce qu'il a fait depuis que vous avez quitté votre maison ; se donne-t-on tant de peine pour un objet qu'on n'aime ni qu'on n'estime pas ? Je ne suis nullement de votre avis, il y a plus d'amour que de méchanceté dans sa conduite. — M. Belval, reprit Pauline, ne me parlez jamais sur ce ton, si vous voulez me donner des preuves que vous vous intéressez à mon sort ; dans le cas contraire, vous me forcerez à vous ranger au nombre de mes ennemis. — Madame, je serais au désespoir de vous déplaire, votre bonheur m'est plus cher que vous ne pensez ; et croyez que ce serait aux dépens du mien que je voudrais faire le vôtre.

Belval en parlant ainsi à Pauline, lui parlait de toute la sincérité de son cœur. Quoiqu'il l'aimât, il n'aurait jamais voulu lui conseiller le divorce ; il aurait craint d'être accusé de l'avoir détournée de la voie de la conciliation ; ses sentiments pour elle étaient fondés sur l'estime, et il eût été mortellement fâché que la moindre chose lui eût porté atteinte. » (*Loc. cit.*, p. 161 et 162.)

Pauline est mieux dans son rôle en refusant de retourner avec son mari, mais Belval me parait excéder les bornes de la bonté et son caractère est trop faible. Il est vrai que *Werther* qui a dû certainement servir de modèle à de Sade, ne cherche pas à détourner Charlotte de ses devoirs, mais Werther est un amoureux platonique, un Allemand froid qui n'a jamais eu avec son amante de relations sexuelles, tandis que nous allons voir plus bas Belval *cueillir le myrthe de l'Amour*, pour parler la prose du temps. Il est vrai qu'il y a mis le temps et que Pauline a fait une bonne partie du chemin en venant à sa rencontre.

« Belval se trouvait heureux de passer ses jours avec Pauline ; il ne se dissimulait point qu'il avait pour elle un

sentiment plus fort que celui de l'amitié; il s'aperçut bien aussi que Pauline se plaisait avec lui, et n'avait point à son égard, ce ton réservé, ces manières froides qui ne sont que de pures politesses. Mais avec tout cela il n'osait se déclarer et risquer un aveu, tant il craignait de lui déplaire. Dans ses moments de loisirs il était toujours près d'elle, ou bien ils allaient se promener dans les bosquets ». *Loc. cit.*, p. 163 et 164. Le flirtage en règle commence. Belval s'enhardissant peu à peu finit par obtenir ces légères faveurs dont un amant vraiment épris se contente au début, des serrements de main, un baiser. Il imagine de faire des déclarations en vers. La première n'est pas comprise par Pauline quand elle l'a lue. « Après cette lecture, Pauline ayant réfléchi un instant, se disait à elle-même : Pourquoi Belval m'a-t-il remis ces couplets et s'est-il en allé sur le champ ? Est-ce à moi qu'il les adresse ? Se pourrait-il qu'il soupirât pour moi ». P. 170 et 171.

Ici Pauline n'est pas dans son caractère, car toute femme sent et devine même si un homme est épris d'elle. Le flirtage continue, et Belval compose une nouvelle poésie « Belval, retiré dans son cabinet ouvrit au hasard Pétrarque, ce poète si ingénieux, si charmant, qui a célébré avec tant de succès la belle Laure. Il tomba sur une ode parfaitement analogue à sa situation, il ne put résister au plaisir de l'imiter en vers, et de l'adresser à Pauline ; il y travailla avec tant d'ardeur, qu'il la termina avant le souper. » P. 186 et 187.

Belval remit à Pauline cette ode que nous donnons ci-dessous.

« Soupirs brûlans, allez vers celle que j'adore
Rendez son cœur sensible au plus ardent amour.
Que la flâme (*sic*) qui me dévore
Puisse l'embraser à son tour !
Si le ciel aux mortels prête son assistance,
Et s'il s'intéresse à leur sort,

Qu'une récompense ou la mort
Soit le terme de ma souffrance.
Et vous tendres pensers, à l'objet de nos vœux
Découvrez tout le mal que m'ont fait ses beaux yeux.
Si sa cruelle indifférence
S'oppose hélas ! à mon bonheur,
J'aurai perdu toute espérance
Mais je resterai sans erreur.
Peignez lui l'état de mon âme
Mes pleurs, mes soupirs et ma flâme,
Dites lui que je vis en proie à la douleur
Qu'elle sache enfin, l'insensible,
Que mon triste et trop tendre cœur
N'est pas moins agité que le sien est paisible.
Allez sans crainte : amour est votre conducteur,
Il ne peut vous être nuisible.
Si je lis bien dans les beaux yeux
De mon adorable maîtresse,
Mon sort deviendra plus heureux,
Si je puis espérer d'obtenir sa tendresse ».

Pages 188 et 189, *loc. cit.*

Dans ces vers, de Sade postiche Dorat, mais sa rime n'est pas riche, en faisant rimer *yeux* avec *vœux* et *heureux* et *cœur* avec *conducteur*. Il n'était pas né pour être poète galant.

L'aveu de l'amour de Belval

Après une pareille déclaration, il ne restait plus à Belval qu'à la confirmer de vive voix à Pauline. Nous reproduisons les pages où se fait cette déclaration dans le style ampoulé de l'époque. Comparez-la avec le récit de la déclaration faite par *Claude Larcher* à sa *Colette*. De Sade fait rencontrer les deux amants dans le jardin où ils s'étaient rendus pour respirer la fraîcheur du matin sous un berceau de lilas.

— C'est ici, où nous étions hier soir, vous vous en rappelez, Pauline.

— Oui, Belval. A ces mots, elle se leva pour se retirer.

— Quoi, madame, vous me privez sitôt de votre présence ? Aurais-je eu le malheur de vous déplaire ?

— Point du tout, mais souffrez que je me retire.

Belval se jetant à ses genoux lui dit : Pauline écoutez-moi. Vous avez pénétré les sentiments de mon cœur, je ne puis vous les déguiser ; en vain, j'ai voulu me taire, la violence de mon amour m'a trahi. Eh bien ! oui, je vous aime, je vous adore. Depuis l'instant où je vous ai vue, je n'ai cessé de brûler pour vous et je sens que rien ne peut éteindre le feu qui me consume.

— Belval, reprit Pauline d'une voix émue, que prétendez-vous ? Voyez à qui vos vœux s'adressent ? Ah ! ne suis-je pas assez malheureuse ? Voulez-vous encore augmenter mes chagrins ?

— Qui, moi, augmenter vos chagrins ? je ne veux que vous adorer et vous plaire.

— Belval, je ne répondrai jamais à votre amour, ainsi, cherchez plutôt à éteindre une passion qui ferait votre tourment et qui m'affligerait moi-même en songeant que je ne dois point vous payer de retour.

— Que dites-vous, Pauline ? Eteindre le feu qui me dévore ? Que demandez-vous ? Ah ! cet effort est au-dessus de mes forces. C'en est fait. Je serai malheureux pour toute ma vie. O destin cruel ! faut-il que tu me fasses rencontrer la femme la plus belle, la plus aimable, et que je brûle pour elle sans espérance de la rendre sensible ! Faut-il, quand mon cœur est tout de feu, que le sien soit de glace ? Pauline, vous allez faire le malheur de ma vie. Si vous pouviez sentir tout ce que je souffre, votre âme fermée à l'amour s'ouvrirait peut-être à la pitié. Ah ! qu'ai-je donc fait pour être si malheureux ? Pauline, je vois ce qui me reste à faire. Mon état ne vous touche

point, peut-être même l'aveu qui vient de sortir de ma bouche vous rendra-t-il ma présence insupportable? Eh bien je m'éloignerai de ces lieux, je fuirai, j'irai porter au loin ma douleur et mon amour, je me priverai de ce que j'ai de plus cher au monde, pour ne point troubler votre tranquillité. Oui, Pauline, je vous fuirai, tourmenté par un amour malheureux, je ne pourrais cacher mon chagrin ; malgré moi, il me trahirait.

Belval, fondant en larmes, tenait la main de Pauline et semblait, en la regardant, vouloir la serrer dans ses bras. — Objet digne de respect et d'amour !... Pauline, que je souffre !... Quel silence! Ah ! je l'interprète, ce silence, il m'annonce mon sort... Adieu, Pauline, adieu pour toujours.

Pauline qui, effectivement, avait écouté Belval en silence et les yeux baissés, à ce mot adieu, le fixa, et le retenant par la main — Belval, dit-elle, vous fuiriez ces lieux ! et j'en serais la cause ! Ah ! n'ajoutez pas encore à mon malheur par votre fuite ; croyez que je suis extrêmement sensible à votre situation, et que j'aurais encore des larmes à donner à votre absence. Restez, Belval, restez, je vous en conjure. Pauline, en parlant ainsi, ne put retenir les pleurs qui inondaient son beau visage...

— Dieu ! s'écria Belval, vous pleurez !... quelle est la cause qui vous arrache ces larmes !... Pauline ? adorable Pauline ?... l'amour ? la pitié ? Parlez... Il la serra dans ses bras : ô ciel ! si c'est l'amour... Pauline, laissez-moi cette douce erreur, ne déchirez pas le voile ! Ces pleurs que je voudrais retenir me font éprouver une joie secrète. Si nos cœurs s'entendaient, votre bouche serait l'interprète du nôtre... mais non, mon malheur est certain, il faut vous fuir.

— Cruel, dit Pauline, en penchant sa tête sur la poitrine de Belval, que vous me faites du mal ! prenez-vous plaisir à me tourmenter ? que voulez-vous de moi ? Ah ! je ne me suis que trop trahie ! j'aurais voulu cacher...

— Dieu ! Pauline m'aime, je suis au comble du bonheur :

mon âme ne peut suffire au torrent de délices qui l'inonde ! Est-il bien vrai, Pauline, l'excès de mon amour ne m'égare-t-il pas ? Belval serait-il assez heureux d'avoir trouvé le chemin de votre cœur ? Hélas ! à quoi me servirait de dissimuler ? j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous cacher mes sentiments mais l'amour a été le plus fort.

— Oui, Belval, je vous aime, et si cet aveu fait votre bonheur, jouissez du plaisir de m'avoir inspiré des sentiments que je n'avais point encore éprouvés.

— Adorable Pauline, quel jour heureux ! il me semble depuis un moment que tout ce qui m'environne a pris une nouvelle face ; tout s'anime ou plutôt tout s'embellit par votre présence. Je suis moi-même tout autre, j'éprouve d'autres plaisirs et d'autres sensations. Oh ! Pauline, l'union de deux cœurs est le charme de la vie. O vous, que j'ose à présent appeler mon amie, goûtons le bonheur suprême, soyons à jamais unis.

— Oui, Belval, soyons à jamais unis, répond l'aimable Pauline.

Belval, hors de lui-même, serre étroitement son amante dans ses bras, et dans ses transports, il lui donne pour premier gage de son tendre amour, un baiser de feu, qui fit passer dans le cœur de Pauline toute l'ardeur dont le sien était embrasé.

Dans ces douces étreintes, Pauline ne put s'empêcher de faire sentir à Belval tout ce qu'elle éprouvait dans ce délicieux moment. L'heureux Belval s'enivra de la plus douce volupté en prenant sur ses lèvres de rose des baisers qui, loin d'éteindre leur ardeur, ne faisaient que l'augmenter, et Belval, en recueillant les amoureux soupirs de la tendre Pauline, respirait son âme. « Doux charmes de la vie ! précieux instants, pourquoi passez-vous si vite. » (1re partie, p. 192 à 197).

Quel pathos ! que de ah ! de ô ciel ! Dieu ! On ne voit pas bien Claude Larcher, l'amoureux de cette fin de siècle à

genoux devant sa Colette et lui tenant un pareil langage. Je crois que l'espèce des amoureux de notre époque n'est plus la même que celle d'il y a cent ans et l'homme a dû certainement subir des transformations morales dans ce siècle de la vapeur et de l'électricité. Peut-être à la fin du xxe siècle, se moquera-t-on du langage d'amour de nos contemporains et trouvera-t-on que nous étions rudement arriérés ! C'est possible !

Délicatesse sentimentale de Belval

Voilà donc nos amoureux dans les délices de leur déclaration. Belval va-t-il bientôt voir couronner son amour des roses du plaisir, pour employer son style ? Un moment, ami lecteur. Dans la *Justine*, on ne trouve que des ruts bestiaux, ici nous nageons en plein dans les eaux du fleuve du Tendre. Et la preuve !...

« Ainsi donc, Pauline et Belval pendant quelque temps, ne connurent d'autre jouissance que celle que procure l'union la plus douce, ils s'aimaient, se le disaient et se le prouvaient par les caresses les plus tendres, les baisers les plus ardents, mais rien au-delà. Pauline, dans ses diverses affections se livrait sans réserve à Belval, et peut-être cet abandon retardait-il encore sa défaite : il était d'autant plus réservé qu'elle était avec lui sans défiance et pour ainsi dire à sa discrétion. Ces sortes de victoires ne se remportent qu'autant que l'occasion et les circonstances sont favorables. Hommes voluptueux qui ne cherchez que la jouissance des sens, vous rirez peut-être de la conduite de Belval ; mais il était plus heureux que vous, il connaissait la jouissance du cœur ». *Loc. cit.*, p. 200.

En voilà une déclaration morale ou je ne m'y connais pas ! Et c'est l'auteur de *Juliette* qui tient de pareils propos ! s'il n'eut écrit que des romans pareils, il n'aurait jamais acquis la néfaste notoriété qui accompagne son nom.

L'union charnelle de Pauline et Belval

Il faut bien cependant que Pauline succombe et de Sade lui fait sauter le pas pendant que Belval lui donne une leçon d'italien, et lui fait « décliner le mot *amore* avec *l'article* » (*sic*). Ce mot que Pauline décline d'ailleurs parfaitement bien fut le prétexte d'une conversation qui interrompit la leçon. Belval ne put s'empêcher de comparer son bonheur à celui d'Abélard instruisant la belle et sensible Héloïse. « O Pauline, lui disait-il, est-il un sort plus heureux que celui d'instruire l'objet qu'on adore ! Si je n'ai pas les talents d'Abélard, au moins, j'ai son amour, et si dans Pauline je trouve une Héloïse, ne serai-je pas le plus fortuné des hommes !

— Belval, répliqua Pauline, puisque vous voulez bien comparer mes faibles attraits à ceux d'Héloïse, croyez aussi que j'ai son cœur et que je sais aimer comme elle : que vous êtes pour moi ce qu'Abélard était pour elle. En parlant ainsi, elle tenait les mains de Belval, les serrait contre son cœur, une aimable rougeur couvrait son front, ses yeux étaient enflammés, son sein était agité, elle respirait à peine. Belval s'aperçoit du trouble qui l'agite, tremblant lui-même, il la presse dans ses bras et la couvre de baisers. Pauline..., mon amie ! dit-il d'une voix entrecoupée, quelle douce ivresse, mon âme ne peut suffire au torrent de délices qui l'inonde. Le bonheur... la volupté... je trouve tout près de Pauline.

Dans le même instant, il se jette à ses genoux, et en lui prodiguant les plus tendres caresses, il lui jure un amour éternel, dans les termes les plus expressifs. Pauline hors d'elle-même et partageant tous les transports de son amant, lui rendait toutes ses caresses ; à peine pouvait-elle prononcer quelques mots, en le pressant étroitement contre son sein.

— Belval... mon ami !.. où suis-je ?... Quel feu dévorant faites-vous passer dans mon âme !...

— Chère et belle Pauline, oui, tous les feux de l'amour sont dans nos cœurs, nous brûlons l'un pour l'autre, confondons nos soupirs, ne faisons plus qu'une âme !... Créature céleste, je ne puis suffire à mon bonheur.

Belval alors dans les transports de la plus douce ivresse, prend Pauline dans ses bras, lui prodigue les soins les plus doux, les caresses les plus tendres ; enlacés dans les bras l'un de l'autre, il restent un moment dans le silence, leurs bouches unies, savourent à longs traits la volupté et semblent se communiquer mutuellement leur âme. Belval veut fixer Pauline et lire dans ses yeux, il y voit toute l'ardeur dont lui-même est embrasé. Pauline est dans un désordre extrême, son fichu dérangé offre à ses regards passionnés le sein le plus beau, le plus blanc qu'on puisse imaginer. Ivre d'amour à l'aspect de tant de trésors, pour ainsi dire livrés à sa disposition, il n'est plus maître de lui-même ; ses lèvres brûlantes sont bientôt collées sur ce sein d'albâtre ; sa main s'égare, un doux frémissement s'empare de tout son corps. Pauline partage les transports de son amant, comme lui, elle éprouve la plus vive émotion, elle n'est plus maîtresse de ses sens, un feu brûlant circule dans ses veines.

— O Belval, mon tendre ami, mon souverain bien, que fais-tu ? prends pitié de ton amie !... dans quelle agitation je me trouve !...

A ces mots, Belval la presse de nouveau dans ses bras ! ses caresses recommencent. Pauline est tremblante, ses genoux s'affaissent, ses yeux humides expriment la plus vive tendresse, Belval, aussi tremblant qu'elle, peut à peine la soutenir, il la pose sur un sopha.

— Ah ! Belval, cher ami de mon cœur, de quels feux je suis embrasée ! Grand Dieu ! quel délire !...

Ces mots tendrement prononcés furent comme le signal

de la victoire que devait remporter Belval : il ose... il n'éprouve point d'opposition.

Pauline soupire, le serre tendrement... L'instant du sacrifice approche... Il va se consommer... Heureux Belval, te voilà au comble du bonheur !... Amour, tire le rideau sur ces amants fortunés, leur félicité est ton ouvrage.

Dès ce moment, la chaîne qui unissait Pauline et Belval se serra de plus en plus, leur âme semblait avoir fait un échange et passé d'un corps dans l'autre. O mon bien-aimé, disait Pauline, je suis donc toute entière à toi ? tu possèdes mon cœur et tu le posséderas seul jusqu'à mon dernier soupir.

— Puissance du ciel, s'écria Belval, donnez-moi deux cœurs pour suffire à mon bonheur ! Pauline, je ne vois plus que toi dans l'univers ; toi seule es ma divinité et je te jure par tout ce qu'il y a de plus sacré de t'être toujours fidèle ». *Loc. cit.* page 203 à 207.

La peinture est vive, mais nullement lascive. De Sade ne parle que de la confusion et de la transfusion des âmes au moment où il décrit la conjonction des corps. Zola en a écrit de plus raides et il a eu nombre d'imitateurs. C'est bien un vrai conte moral que le marquis nous donne là, et peut-être dans le xxe siècle les professeurs de littérature des lycées de jeunes filles, l'analyseront-ils devant leurs élèves pour dépeindre l'amour décrit par les auteurs de la fin du xviiie siècle. *Chi lo sa ?*

Belval abandonné par Pauline

Tout arrive dans ce bas monde.

Malgré tous ces beaux serments, nous avons dit que grâce à un subterfuge, Dosmon avait pu voir sa femme *seule pendant une demi-heure* dans une maison autre que celle de Belval et qu'il l'avait décidée à revenir avec lui. Quels arguments touchants a-t-il pu employer pour arriver si vite à ses fins. On le

devine sans peine avec une femme du tempérament de Pauline, aussi voluptueuse de sens que faible de caractère. Belval apprend cette décision de la bouche même de Pauline, en se rendant dans la maison fatale où son mari l'avait rencontré. Pauline en profite pour s'approcher de Belval. « En la voyant, il ne put retenir une larme. Pauline la vit couler, et lui dit :

— O mon ami, que tu souffres ! je le vois.

— Oh ! oui, j'ai la mort dans le cœur !

— Contrains-toi, mon bon ami, demain j'irai te voir bien sûrement : ton amie est bien plus malheureuse que toi.

— Mon amie !... je n'en ai plus.

Ils ne purent s'en dire davantage ; Mme de Clairville vint près d'eux ; Belval lui dit : Ma sœur, il faut nous en aller.

— Quoi, sitôt ? reprit Pauline.

— Oui, Madame, répondit-il avec un dépit affecté, nous n'avons plus rien à faire ici : nous vous laissons dans les bras d'un époux, vous allez jouir du bonheur.

Comme Mme de Clairville allait prendre congé, Belval ajouta :

— A quoi bon prolonger mon supplice ?

— Que tu me fais du mal, Belval, mais je te pardonne, demain nous nous reverrons. » *Loc. cit.* 225 et 226.

Les lamentations de Belval à l'instar de Jérémie

Belval rentre avec sa sœur qui lui raconte la façon dont Dosmon a pu remettre la main sur sa femme.

Voyons comment de Sade a exprimé les tourments d'un amant passionné qui perd sa maîtresse. « De retour chez lui il (Belval) fut s'enfermer dans son cabinet. Là, seul, il se livra tout entier à sa douleur et à ses réflexions : il resta quelque temps sans proférer une seule parole. Ses yeux immobiles et fixés vers la terre annonçaient un homme absorbé par mille

idées confuses ; il respirait à peine et ne pouvait pleurer, tant son désespoir était concentré. Combien il souffrait ! Enfin emporté par la violence de son tourment, il se lève brusquement et marchant à grands pas, il s'écrie : C'en est donc fait, Pauline n'est plus à moi, je l'ai perdue pour toujours ! Quel coup funeste ! Ah ! cruelle Pauline, est-ce là ce que tu m'avais promis ! hier encore tu me jurais un amour éternel !... Non, tu ne m'aimais pas, tu n'as voulu que jouir, tu ne m'as fait connaître la volupté que pour me rendre plus misérable... Pauline ! ah ! Pauline ! ce coup inattendu est trop fort pour moi ; puis-je vivre sans toi ?... Perfide, tu m'as rejeté mon hommage ? pourquoi m'avoir reçu dans tes bras ? O Dieux ! est-il un mortel plus infortuné ? Funeste amour, ne m'as-tu pas comblé de tes faveurs pour rendre mes tourments plus cruels ?... Ces traits sont empoisonnés... que ne m'as-tu laissé dans ma tranquille indifférence ? Pourquoi m'as-tu fait voir Pauline avec tant de charmes ? Pourquoi ai-je entendu ses accents si flatteurs ? Pourquoi sa bouche a-t-elle répété cent fois le serment de m'aimer toujours, quand son cœur me trahit ? A ces mots il frissonna, garda le silence, se promena à grands pas comme un homme égaré, ensuite il sortit et il alla dans la chambre de Pauline ; à la vue de tout ce qui lui appartenait, le désespoir fit place à la sensibilité, ses larmes coulèrent et son cœur fut soulagé. Il s'assit près de la table sur laquelle étaient les livres qui servaient aux leçons d'italien. Ah ! se dit-il, je n'aurai plus le plaisir d'instruire l'idole de mon cœur ! Délicieux entretiens, vous n'aurez plus lieu pour moi ! livres que ses beaux yeux ont fixés, caractères que ses doigts délicats ont tracés, voilà donc tout ce qu'il me reste de cet objet chéri ! Ah ! je vous garderai éternellement, vous guérissez ma douleur, vous serez pour moi les monuments d'un amour malheureux ! Puis, se levant, il aperçoit ses vêtements suspendus et s'en approche, les couvre de baisers et dit, en un torrent de larmes : vous que Pauline a portés, précieux

ornements d'une amante adorée, puissiez-vous me rester, les yeux fixés sur vous, une heureuse illusion me tromperait, je croirais l'entendre, mes maux seraient un instant suspendus et je devrais cet instant heureux à mon erreur ! Mais que dis-je ? il ne me restera rien, on m'enlèvera tout et cet appartement deviendra pour moi une vaste solitude, j'y viendrai tous les jours parce que Pauline l'a habité, je n'y trouverai plus rien de ce qui lui aura appartenu et cependant je la verrai partout : son image gravée en traits de feu dans mon cœur me la fera voir dans tous les objets qui frapperont ma vue. Ah ! oui, Pauline, je te verrai partout.

L'infortuné Belval ne pouvait s'arracher de ces lieux : tout ce qu'il voyait entretenait sa douleur ; il s'approche du lit de Pauline : O toi, s'écria-t-il, toi, qui as servi de trône à nos plaisirs, toi, premier témoin de mon bonheur, c'en est fait, tu ne recevras plus Pauline ! Après avoir été le confident de nos amoureux plaisirs, tu n'entendras plus que mes regrets, tu ne seras plus arrosé maintenant que de mes larmes, tu ne reverras plus Pauline. Non ! tu ne la reverras plus jamais, elle est perdue pour moi. Dans ce moment, elle est peut-être dans les bras d'un autre... Ses appas !... Grands Dieux ! quelle image affreuse ! je ne la puis soutenir... quel tourment !... Pauline ! ah ! Pauline, connais-tu ma pénible situation ? Qu'as-tu fait ? tu m'as plongé le poignard dans le cœur !

Belval, loin de songer à calmer sa douleur, en fuyant des lieux et des objets qui lui rappelaient de si cruels souvenirs, se plaisait au contraire à les considérer, ils faisaient couler ses pleurs, et ses pleurs avaient pour lui des charmes.

Après avoir, pour ainsi dire, visité tout ce qui appartenait à Pauline, accablé par le chagrin, il se promena longtemps dans un morne silence. Enfin, fatigué et éprouvant le plus violent mal de tête, il prit la résolution d'y passer la nuit et de se jeter sur le lit de Pauline : il crut y trouver le repos ; le malheureux, il se coucha sur des charbons ardents. A peine y

fut-il que l'image de Pauline avec les idées les plus affligeantes vint s'offrir à son imagination. Il voit son amante au pouvoir de son tyran, et tous les trésors que lui avait livrés l'amour sont profanés par les mains de son persécuteur ; sa bouche impure presse ses lèvres vermeilles : ce sein, ce sein d'albâtre, ... ah, cruel ! s'écria-t-il, respecte le trône de l'amour. Ton souffle et tes grossiers attouchements vont flétrir ce que la nature a produit de plus beau et de plus parfait : respecte ta victime.

L'obscurité et le silence de la nuit rendit encore ses idées plus noires. Ciel ! se dit-il à lui-même, si Pauline répondait à ses caresses !... si elle prenait plaisir... Détestables pensées, éloignez-vous de moi ! mort, viens terminer mes souffrances !

Il reste dans l'abattement. A ces sinistres idées succédèrent des idées plus riantes, Pauline avec tous ses charmes, Pauline, cette amante idolâtrée dans les bras de laquelle il s'était enivré de la volupté la plus pure, vint alors se retracer à son esprit; il se rappelle ces délicieux moments passés près d'elle, ces doux baisers donnés et reçus, ces faveurs demandées et accordées par un amour réciproque : il se livre tout entier à ces douces rêveries ; il se croit heureux, et sa douleur est calmée pour un moment. Officieux mensonge, n'abandonne point l'infortuné Belval, ne déchire pas le voile qui couvre ses yeux, laisse-le rêver le bonheur. Hélas, il ne sera que trop longtemps malheureux !

Belval sortit bientôt de cette tranquillité apparente ; il vit son erreur, et ses peines n'en devinrent que plus cuisantes. Il lui fut impossible de goûter un instant de repos, le sommeil avait fui loin de ses yeux; ils ne furent ouverts qu'aux larmes. Epuisé par le désespoir et les douleurs, il souhaitait ardemment le jour : il se ressouvenait que Pauline avait promis de revenir le lendemain. Cette idée tempéra un peu ses chagrins : Je la verrai donc, disait-il ; aurai-je la force de lui faire des reproches ? que lui dirais-je ? ah ! mes larmes

parleront pour moi, elles seront plus éloquentes que tout ce que je pourrai lui dire.

Enfin le jour parut, Belval alla dans le jardin : la fraicheur du matin dissipa une partie des idées sombres qui l'avaient agité pendant toute la nuit : il ne sentit plus ce désespoir qui le mettait hors de lui. Morne et silencieux, tantôt il se promenait à pas lents, jetant ça et là ses regards : tantôt il s'arrête comme s'il voyait Pauline et s'il l'entendait ; il s'avance, il va s'asseoir sous le berceau chéri, et ses larmes coulent en abondance ; elles partent du fond du cœur, ce ne sont plus que les larmes de la sensibilité. O ma belle ! ô mon aimable Pauline, idole de mon cœur ! tu n'es plus à mes côtés ! tu ne respires plus avec moi la fraîcheur du matin ! tu n'es plus là pour recevoir et mon premier soupir et mon premier baiser ! ce doux chant des oiseaux que tu prenais tant de plaisir à entendre, tu ne l'entends plus ! c'en est fait, nous ne serons plus l'un à l'autre ; ces fleurs, ces bosquets, embellis par ta présence, ne seront plus pour moi que des objets de regrets ! je ne te verrai plus, je serai seul au monde ! tout est fini pour moi. Ah ! quand on a perdu ce que l'on aime, où peut-on trouver le bonheur ? Qui m'eut dit hier, que je pleurerais aujourd'hui ta perte ? J'étais dans tes bras, tu me jurais un amour éternel ! le bonheur passe comme une ombre. » *Loc. cit.*, p. 232 à 240.

Ce n'est pas un homme, que ce Belval, c'est une fontaine lacrymatoire à jet intermittent. Faisons l'application de cette scène, et de ce monologue diffus et confus au théâtre moderne et mettons Belval sur les planches. Au bout d'une minute des cris de « *Assez*, *Assez* », agrémentés d'exclamations encore plus expressives, forceraient l'acteur à finir ses tirades. Et s'il voulait continuer, les sifflets partiraient tout seuls, accentués par les trognons de choux et de pommes du poulailler. Peut-être que plus tard, à la fin du xxe siècle, le public trouvera rasantes et fastidieuses les comédies d'Emile Augier et de Dumas fils ! Nous trouvons déjà que les

œuvres de Coppée et des écrivains de son genre sont d'un style trop *pompeux*, *rococo* et *archaïque*.

Nous marchons à grands pas vers le théâtre naturaliste, dont celui d'Antoine n'est qu'une pâle ébauche et dont le théâtre de De Chirac est le vrai précurseur.

Vous croyez peut-être que la série des lamentations de Belval (j'allais dire de Jérémie) est finie ! Non, vous allez bien le voir. Après avoir pleuré, monologué, poussé des « ah ! ciel ! grand Dieu ! Pauline ! hélas ! » une quantité énorme de fois, il faut bien que Belval chante et il le fait ainsi.

« Après ces mots Belval se tût, garda quelque temps le silence, et ne le rompit que pour chanter sur un ton plaintif les couplets suivants.

Doux instants d'une heureuse vie,
Que vous passez rapidement !
Hier, dans les bras d'une amie,
Aujourd'hui dans l'affreux tourment.
Mon cœur en proie à la tristesse,
Brûle, hélas ! d'une vaine ardeur :
Avec l'objet de ma tendresse
Je vois fuir au loin mon bonheur.

Dans ces lieux ma voix gémissante
En vain implore son retour.
Je demande en vain mon amante
A tous les bosquets d'alentour.
Hier, leur sensible feuillage
Souriait à nos doux plaisirs,
Aujourd'hui l'écho du bocage
Ne répète que mes soupirs.

Oiseaux, cessez votre ramage,
Il augmente trop ma douleur.
Hier encore sous cet ombrage
Vous célébriez mon bonheur.

Aujourd'hui témoins de mes larmes,
A mes maux daignez compatir.
Vos chants n'ont plus pour moi de charmes,
Taisez-vous, laissez-moi gémir.

Belval, après avoir chanté ces couplets, sortit du berceau, alla se promener dans les bosquets ; il s'arrêta de préférence dans tous les endroits où Pauline se plaisait le plus, et où lui même avait passé de si doux moments avec elle : d'heureux souvenirs faisaient couler ses larmes. « Ah ! Pauline, disait-il, jamais ces larmes ne tariront, jamais tu ne sortiras de mon cœur ; je t'aimerai et je te pleurerai jusqu'à mon dernier soupir ». *Loc. cit.*

Nous avions bien raison de dire que ce n'était pas un homme ordinaire, mais une fontaine. La série des pleurs n'est pas épuisée ; elle recommence avec sa sœur qui l'a fait appeler pour déjeuner. « Ils gardèrent quelque temps le silence : Belval, pour tâcher de se distraire promenait ses regards de côté et d'autre, les larmes roulaient dans ses yeux.

— C'est en vain que tu regardes, Belval, tu ne la verras plus, Pauline n'est plus ici.

— Non, répondit-il, elle n'y est plus.

A ces mots il fond en larmes. Mme de Clairville mêla bientôt les siennes à celles de son frère. Belval suffoqué par les sanglots qu'il cherchait à étouffer, sortit, sentant bien qu'il devait plus que jamais cacher la malheureuse passion qui le dévorait. Pauline, dit-il, que n'es-tu témoin des tourments que tu me causes ? viens voir l'amour et l'amitié mêler ensemble leurs larmes ! viens voir jusqu'à quel point tu es chérie et adorée ! si ton cœur souffre autant que le mien, ah ! que je te plains !.. Pauline, faut-il t'avoir connue pour perdre le repos ? Mon existence ne sera plus qu'un tourment continuel. Funeste passion de l'amour ! cruel tyran des cœurs, cesse de me per-

sécuter ! rends-moi, ah, rends-moi mon indifférence ! » *Loc. cit.*

Que de pleurs, Seigneur, que de pleurs ! pouvons-nous dire. Il faudrait un broc pour contenir toutes les larmes qui se sont échappées des glandes lacrymatoires de l'infortuné Belval. Pour nous, le tableau de ses malheurs n'est pas complet, et nous lui dirions comme la Fourmi à la Cigale : Eh bien ! dansez maintenant. Et il ne nous déplairait pas de lui voir esquisser le pas de l'amoureux transi. Il est vrai que du temps de de Sade, la Grande Chaumière et Bullier n'existaient point encore, autrement il aurait pu apprendre des étudiants le chahut du crapaud amoureux faisant pendant à celui de la grenouille libidineuse.

Enfin Pauline, suivie de son mari, vient faire visite à Madame de Clairville et se rencontre avec Belval dans le jardin, le berceau de leurs premières délices, toujours pour employer le style de l'époque.

« Belval accourut. — O mon aimé, lui dit-elle, en se précipitant dans ses bras, sans doute tu m'en veux beaucoup ; tu me crois bien ingrate, bien coupable.

— Pauline, l'enfer est dans mon cœur, je ne sais plus ce que je suis, je n'ai plus d'idées, j'erre sans dessein et comme un insensé, je ne m'aperçois que j'existe que par les pleurs que je donne à ta perte. Quelle nuit horrible j'ai passée, ton lit, en me rappelant des souvenirs bien chers, a été témoin de mon désespoir et de ma douleur.

— Ah ! Belval, si tu as souffert, crois que tes tourments ont été moins cruels que les miens ; ton image ne m'a pas quittée, j'ai senti ta pénible situation. Mais au moins tu étais seul, tu as pu donner un libre cours à tes larmes et à tes soupirs, tu as pu prononcer sans crainte le nom de ton amante, c'était du moins une consolation pour toi. Mais moi, ah ! Belval, non, jamais tu ne te feras d'idée de la position affreuse dans laquelle j'ai été pendant cette nuit cruelle... Ce n'était pas toi

que j'avais à mes côtés... ce n'était pas ta bouche... ce n'étaient pas tes accents... tes amoureux soupirs que j'entendais !... »

Pour une rosserie de femme, c'est une belle rosserie et c'est ce que l'on appelle à proprement parler en un style imagé, retourner le fer dans la plaie. Aussi notre amoureux transi s'exclame.

— Grand Dieu ! s'écria Belval, quel horrible tableau viens-tu me mettre sous les yeux ! je frémis... tu viens de porter la rage dans mon cœur. Cesse, cesse ce récit, ou plutôt plonge-moi le poignard dans le sein. Je t'ai perdue, tu m'as trahi !

— Que dis-tu, Belval, je t'ai trahi ? Ah ! tu m'accables de reproches ; j'ai été faible, mais je ne t'ai point trahi. Pardonne-moi ma faiblesse, mon cœur ne cessera jamais d'être à toi ; mon bonheur est attaché à mon amour. Belval, il m'est impossible de rester où tu n'es pas : ah ! je sens que jamais je ne pourrai vivre avec mon persécuteur ; je serai trop malheureuse, ma répugnance est invincible. Je t'aime, c'est t'en dire assez.

Belval, à ces mots la serra dans ses bras et ne put lui répondre que par des soupirs. » *Loc. cit.*

O saint Niquedouille, tu as des sectateurs. La fin de la première partie et toute la plus grande partie de la deuxième sont consacrés à la description longue et filandreuse des incidents qui refroidissent peu à peu la passion de Pauline, tandis qu'au contraire, ils ne font qu'irriter celle de Belval. Pauline en arrive même à refuser de lire les lettres de Belval qui réclame un service pécuniaire. Belval se décide alors à se présenter lui-même à la campagne chez Pauline pour plaider sa cause et il emporte avec lui la correspondance de celle-ci. Il rencontre dans la cour du château, un domestique qui le connaissait fort bien et auquel il veut remettre une lettre pour sa maîtresse. Celui-ci la porte et revient bientôt la lui rendre sans être décachetée et lui dit que sa maîtresse, résolue à ne point recevoir ses lettres, le prie de cesser des poursuites qui lui sont importunes.

Belval se décide alors au suicide, ne pouvant supporter de pareils affronts, rentre à l'auberge, fait un paquet de toutes les lettres de Pauline, en écrit une très longue qu'il met dans le paquet, sous enveloppe, à l'adresse de Pauline. Il se dirige vers le château. Il se flattait encore que, connaissant le motif de ses démarches près d'elle, elle ne pourrait s'empêcher d'accorder son estime à un homme aussi délicat; mais si, trompé dans son espoir, Pauline osait encore le mépriser assez pour refuser de l'entendre, il était résolu de terminer sa vie aux yeux de l'ingrate » (2e partie, p. 225).

Pauvre Belval, comme il connaissait peu le cœur d'une femme qui a aimé un homme, et qui, ne l'aimant plus, considère même son souvenir comme importun! Enfin il finit par s'introduire dans le jardin et « il vit deux dames qui venaient de son côté; elles étaient voilées, il ne douta pas que l'une d'elles ne fut Pauline, son cœur le lui disait, c'était effectivement elle : à sa vue il sent son corps frissonner, ses forces l'abandonnent... aura-t-il le courage de lui parler? Il tient dans sa main le billet qu'il lui destine. Pauline, en s'avançant le reconnaît, baisse le voile, elle est près de lui... Belval fait un pas... elle détourne la tête.. Madame, lui dit-il, vous craignez ma présence. Ah! si je parais à vos yeux c'est pour votre seul intérêt : écoutez-moi, ou lisez ce billet et vous apprendrez à me connaître.

— Monsieur, après ce que je vous ai fait dire hier, en vous renvoyant votre lettre, je pensais que vous auriez compris que je ne voulais point avoir de communication avec vous directement ou indirectement.

— Madame, je ne puis vous répondre ; ce n'est point ici le lieu de le faire, mais je vous en supplie, ne refusez pas de lire ce billet, il est de la plus grande importance pour vous que vous en sachiez le contenu. Au nom de ce que vous avez de plus cher, ne méprisez pas mes avis. A ces mots il se jette à ses genoux, la retient par la robe d'une main et de l'autre lui présente toujours le billet.

— Monsieur, vos instances me sont à charge, laissez-moi, je vous prie, et cessez de m'importuner, je ne vous connais plus. A ce même instant, elle retire avec force sa robe de la main de Belval et s'enfuit avec la dame qui l'accompagnait.

— Grand Dieu ! s'écria Belval, en tombant la face contre terre, est-ce bien vous, Pauline, qui me traitez ainsi ? Vous me fuyez après m'avoir accablé de votre mépris? Que faites-vous?... l'horreur est à son comble... Pardonnez-moi, grand Dieu ! Au même instant il se tire un coup de pistolet et tombe tenant encore à la main le billet qu'il présentait à Pauline.

Le suicide de Belval

Elle était à peine à dix pas de lui, le bruit du coup de pistolet lui fait tourner la tête ; elle s'écrie... Ciel, que vois-je !... Belval n'est plus !... Frappée de terreur, tout son sang se glace ; une subite horreur s'empare de son âme ; le remords est dans son cœur, mais hélas ! il n'est plus temps ; elle n'a plus le courage d'avancer ni de reculer. Moment affreux, jour terrible pour moi ! s'écria -t-elle encore, l'infortuné Belval est sans vie ! Et c'est moi qui en suis la cause. » *Loc. cit.*

Et sur cette belle tirade, la donzelle s'enfuit « en versant en abondance des larmes qu'elle s'efforce en vain de retenir ». Sur ces entrefaites, le mari attiré par le bruit de la détonation arrive et trouve dans la main du cadavre de Belval le billet destiné à Pauline et y lit ces mots :

« Madame, au nom de tout ce que vous avez de plus cher, ne négligez pas l'avis que je vous donne par ce billet. Fidèle à mes serments, j'avais résolu de garder jusqu'au tombeau toutes vos lettres. Ayant été assez malheureux pour voir vos sentiments autrefois si tendres, maintenant changés en une haine et un mépris qu'il ne m'est plus possible de supporter,

j'ai cru devoir ne les rendre qu'à vous-même, je vous les offre malgré votre ingratitude envers moi : recevez-les et bientôt j'irai loin de vous terminer une vie que vous avez empoisonnée. Puissiez-vous un jour reconnnaître votre dureté et votre injustice.

« Belval. » *loc. cit.*

Dosmon prend sur le corps de Belval le paquet de lettres, et ayant fait le nécessaire pour faire constater le suicide, rentre chez lui et après avoir adressé à sa femme qui cherche à se disculper, les reproches les plus mérités, ouvre devant elle le fatal paquet de lettres.

Dernière lettre de Belval à Pauline avant sa mort

« Dosmon lui dit : Madame, je vais lire la lettre que j'ai dans mes mains, écoutez les dernières volontés de votre amant.

Madame.

« Avant de terminer ma pénible existence, je veux employer mes derniers moments à m'entretenir avec vous et vous faire des reproches trop justes et trop mérités.

« Dans les temps heureux de nos amours, vous avez connu la délicatesse de mes sentiments. Comment avez-vous pu croire que je pourrais supporter votre ingratitude et vos mépris, sans avoir jamais mérité ni l'une ni l'autre? J'ai plusieurs de vos lettres devant les yeux, quelles tendres expressions, quels doux épanchements ! Que de serments de m'aimer jusqu'à votre dernier soupir ! O ciel ! quel changement !... qui l'aurait pu prévoir?

« O trop cruelle Pauline! je n'ambitionnais d'avoir accès auprès de vous que pour vous remettre vos lettres, pour assurer votre tranquillité, tel était mon dessein. Si j'avais eu un autre motif, si j'avais cherché à faire naître en vous des sentiments contraires à votre devoir, loin d'être mortifié de vos refus, je vous aurais applaudie en secret d'écouter la voix de l'honneur, mais vous ne deviez point craindre de pareilles tentatives de la part de celui qui vous avait assez aimé dans les temps où il régnait sur vous avec un empire absolu, qui a imposé silence à ses sens, pour vous forcer par sa conduite sage et modérée à rentrer au sein de votre ménage. Celui qui s'est opposé fortement à toutes vos sollicitations, qui a refusé de vous prêter son ministère pour recommencer et conduire à sa fin votre divorce, celui-là, sans doute, méritait de votre part un tout autre sort. Quoi donc? auriez-vous oublié que si vous jouissez à présent des faveurs de la fortune, que si vous trouvez le bonheur et la tranquillité dans votre maison, c'est à moi que vous en êtes redevable? N'est-il pas vrai que j'ai résisté à la séduction ? si je n'eusse cherché que les plaisirs et la jouissance, qui m'eût empêcher de m'y livrer? Ah! vous étiez toute entière à moi, vous ne cessiez de me parler de la haine que vous portiez à votre époux.

« Loin de vous applaudir et de profiter des dispositions de votre cœur, je vous ai encouragée à surmonter cette haine. Enfin brûlant d'amour pour vous, je l'ai fait faire pour votre intérêt? j'ai triomphé, j'ai fait votre bonheur. Où en seriez-vous, cruelle, si, comme vous je n'avais obéi qu'à l'impulsion de mes sens? O souvenir déchirant!... Si mon amour pour vous fut un crime, ah ! que je le paye cher !

« Avant de terminer ma lettre, je dois vous parler de deux êtres que mon fatal amour pour vous a rendu bien infortunés. Mesdames Clairville et Julie ont donc aussi perdu votre amitié ? Vous avez oublié les larmes que vous leur avez fait répandre ! Vous apprenez leur malheur et leur détresse sans en être tou-

chée et sans éprouver cette émotion que cause même le malheur d'un inconnu ? Quoi ! vous verriez Madame Clairville dans l'indigence et vous ne seriez point touchée de son malheureux sort ! Dieu ! je sens que mon cœur se soulève d'horreur à cette triste pensée !... Femmes infortunées, qu'allez-vous devenir ? Ah ! je ne puis rien pour vous ! je ne puis que vous être à charge ; j'ai honte de vous dérober une partie du faible produit de votre travail et de vos veilles, mon existence n'est qu'un pénible fardeau.

Oui, Madame, je vous dois les malheurs de ma vie, elle n'est qu'un fardeau que je ne puis plus supporter. Mon âme est flétrie, toutes mes facultés sont détruites ; que fais-je à présent sur la terre ? J'ai tout perdu, je n'ai plus d'amis, plus un être qui daigne s'intéresser à mon sort. Je vais donc cesser de vivre... Oui, c'en est fait... Demain mon corps ne sera plus qu'un cadavre inanimé... Ce corps que vous avez tant de fois pressé dans vos bras ne sera bientôt plus qu'une poussière froide et insensible... Cette bouche que vous avez couverte tant de fois de vos baisers brûlants, et qui ne respirait que le feu du plus tendre amour, demain sera pâle et livide... Ces yeux qui ont contemplé tant de fois vos charmes, demain seront fermés pour ne plus jamais s'ouvrir... Pour jamais je vais être anéanti... Hélas, tous ces souvenirs me font verser encore des larmes, mais ce sont les dernières que j'ai à répandre.

Adieu pour la dernière fois... Pour votre repos je souhaite que vos lettres ne tombent point entre les mains de Dosmon, puisse-t-il toujours ignorer notre liaison ! Au moins j'emporte au tombeau la consolation de ne vous avoir point trahie. Je meurs même avec l'orgueil d'avoir respecté la femme d'un autre et par ce moyen l'avoir rendue à ses devoirs.

Appréciation du caractère de Belval et de Pauline

Ce galimatias que l'auteur a cherché en vain à rendre pathétique est bien dans le caractère de Belval, mais ce caractère est outré et dépasse les limites de la passion. Si Belval s'était contenté d'être un amoureux platonique à la façon de Pétrarque ou si, comme le *Werther* de Gœthe, il était amoureux d'une femme vertueuse refusant de tromper son mari, on comprendrait le suicide de Belval comme on comprend celui de Werther.

Mais Belval a eu la libre possession de Pauline. Elle s'est donnée à lui, il n'avait qu'un mot à dire pour lui faire abandonner son mari afin de la garder. Non seulement il ne l'a pas dit, mais encore il l'a rejetée, par excès de vertu, dans les bras de ce mari. On n'est pas vertueux de cette sorte, et, ainsi comprise, la vertu devient de la sottise ou de la bêtise. Belval aimait Pauline ou ne l'aimait pas. C'est un dilemme dans lequel nous l'enfermons.

Dans le premier cas, il devait faire tout au monde pour se la conserver, mû par un sentiment de jalousie physique et morale de sens et de cœur. Dans le second cas, puisqu'il l'avait perdue par sa faute et qu'il ne l'aimait pas, il n'avait pas à se plaindre et ne pouvait point songer au suicide.

Si Belval au lieu d'être un homme sensible et vertueux avait été un cynique, on comprendrait qu'il eût envoyé Pauline à son mari dans l'espoir de continuer avec elle des relations agréables et gratuites, d'avoir la jouissance de la femme tout en laissant le mari supporter la charge. Mais ce n'est pas un caractère de ce genre que de Sade a voulu peindre, une fois par hasard.

Le caractère qu'il donne à Pauline est beaucoup plus logique.

Elle repousse un amant qu'elle n'aime plus et qui lui demande des sacrifices pécuniaires : de la bonne galette, en style montmartrois. Une fois qu'il s'est tué pour elle, elle a pour lui un regain de passion. Trouvant dans le parc le mausolée que Dosmon a fait élever à Belval à l'endroit même où il s'est donné la mort, elle y lit ces mots :

Ici reposent les cendres d'une victime de l'amour et de l'ingratitude.

« Grand Dieu ! quels reproches amers ! ma condamnation est tracée dans ces deux mots... l'amour et l'ingratitude !... Dieu juste et puissant ! Ah ! c'est pour me punir de ma criminelle passion, que tu permets que ce cœur coupable se rappelle le temps où il s'était donné tout entier à Belval, c'est pour me percer de mille traits déchirants qu'on me reproche mon ingratitude qui a précipité dans le tombeau celui que j'avais tant de fois serré dans mes bras ; quels souvenirs affreux !... Un ruisseau de larmes suspendit un moment ses plaintes, puis elle se précipita à genoux et respirant à peine elle s'écria, dans l'excès de la douleur : Belval ! Belval ! c'est ici que tu reposes ; c'est près de l'ingrate Pauline qu'on a déposé tes restes pour lui rappeler sans cesse son crime ! Ah ! que tu es bien vengé ! que je paye cher et mon amour et mon mépris pour toi ! pardonne, ombre chérie ! pardonne ! apaise-toi ! ne poursuis pas, comme l'a mérité, la plus infortunée des créatures ; rien n'égale mon sort déplorable. Ah ! si du fond de ta tombe, tu pouvais connaître les souffrances de ce cœur qui t'adore ! Eh bien ! ce cœur infidèle et parjure, sent encore ses feux se rallumer ! il se reporte à ces doux moments... etc. »

Nous supprimons le reste de la tirade pour en venir à la conclusion et à la dernière page du livre.

« Chaque nuit, chaque jour, elle se reportait malgré elle vers ces temps heureux où l'amour les unissait si étroitement ; ensuite elle revenait en frémissant au jour funeste où cet amant, jadis si adoré par elle, s'était donné la mort, ne pouvant vivre ni supporter le mépris d'une femme qu'il avait ido-

lâtrée : ce qui rendait ses tourments plus cruels encore, c'est qu'elle ne pouvait se dissimuler ses torts. Le bandeau qui jusqu'alors avait couvert ses yeux, était déchiré ; les prestiges de l'amour n'occupaient plus son cœur ; le tumulte de sa passion s'était apaisé : elle se voyait enfin telle qu'elle était, criminelle envers son mari, criminelle envers l'amour, criminelle envers l'amitié et par conséquent condamnée à verser des larmes amères pour avoir oublié et foulé aux pieds tous les devoirs les plus sacrés.

Pauline devient bigote

Abandonnée de tous, même de son mari qui la tient enfermée dans le château dans le parc duquel Belval s'est tué, vieillie avant l'âge par les remords et le chagrin, ayant perdu en outre sa beauté dans une attaque de petite vérole, Pauline n'avait plus qu'une ressource, c'était de devenir bigote.

Elle justifie une fois de plus le profond axiome de Panurge : *Que les femmes deviennent folles de la messe quand elles sont molles de la fesse.* (Rabelais, Livre V).

« Ne trouvant de consolation nulle part, elle en chercha dans la religion, en offrant à Dieu ses peines et ses chagrins, espérant que ce souverain arbitre de nos destinées verrait en pitié ses fautes et daignerait l'absoudre. Cependant quelle que chose qu'elle fit, sa conduite extérieure de piété en imposa d'abord à tous ceux qui l'avaient connue, mais malgré que sa dévotion pût être sincère, elle ne put jamais chasser de son cœur l'image de Belval qui, du fond de sa tombe semblait la poursuivre partout. » (*Fin*).

Remarquons que c'est l'unique fois que dans ce roman il est question de la religion et qu'il n'y est fait aucune mention des prêtres. Cependant, on ne saurait disconvenir, si le roman est fastidieux et filandreux, si son pathos et ses tirades en rendent la lecture pénible et ennuyeuse, qu'il est réellement

moral et ne contient aucune obscénité et aucune attaque contre la religion et la société. On ne pouvait pas demander à de Sade de faire l'éloge de la religion et des prêtres qu'il avait en horreur, et c'est en partant de cette donnée que nous avons déclarée apocryphe *la Marquise de Ganges*.

CHAPITRE XV

—

L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE *(Suite et fin)*

—

Dorci ou la bizarrerie du sort. — Psychologie morale de Dorci. — Analyse de Dorci. — Appréciation morale et littéraire de l'œuvre qu'on peut lire. — Conclusions à en tirer.

DORCI OU LA BIZARRERIE DU SORT

Comme l'indique un second sous-titre, ceci est un conte inédit qui a été publié sur le manuscrit par Charavay frères, éditeurs, Paris 1881.

Comme l'indique la notice, cette nouvelle « n'est pas sadique, elle est au contraire fort innocente et ne porte aucune trace de la maladie mentale qui déshonore son auteur ».

« La nouvelle que nous publions ici pour la première fois, d'après le manuscrit autographe signé, devait entrer dans le recueil intitulé *les Crimes de l'Amour* (Paris, Massé, an VIII, (1800) 4 vol. in-12), Comme l'indique une note mise au crayon par l'auteur en marge du premier feuillet : « Le crime de l'amour dans ce conte n'est que l'épisode, car le sujet principal est bien réellement l'action de l'être vertueux qui veut sauver une victime des lois ».

Le marquis de Sade a raison et son récit rentre dans le genre vertueux, fort goûté aux approches de la Révolution. L'histoire de Dorci fut certainement écrite sous l'ancien régime, pendant la détention du marquis. L'auteur renonçant à la faire entrer dans *les Crimes de l'Amour*, où elle s'adaptait assez mal, comme il le reconnut judicieusement, songea à l'insérer dans un autre recueil. C'est ce qui ressort de l'avis qu'on lit en marge de la dernière page et que voici :

« A l'éditeur,

« Ce conte est bon. Il doit produire de l'effet. Il faut le mettre avec un bien long. »

Mais on était alors en pleine révolution et la rédaction primitive qui datait de l'ancien régime, fut soumise à un système curieux de corrections. Le comte et le marquis de Dorci « devinrent Paul et François Dorci ». Cela était nécessaire, Paul Dorci « a de la sensibilité et des vertus » : il ne peut donc pas être un aristocrate. Le « château » qui éveillait dans les âmes des patriotes des idées odieuses devint « la maison » ; la « terre » devint la « possession ». Un homme libre ne peut labourer la terre du seigneur, mais il peut travailler sur la possession d'un citoyen, ce qui est bien différent, n'est-il pas vrai ? Dans la rédaction primitive se trouvait une jeune paysanne du nom d'Annette qui faisait « sa première communion. » On ne pouvait laisser plus longtemps cette innocente enfant victime du fanatisme et de l'imposture. On remplaça sa première communion par un peu d'instruction laïque, ce qui explique immédiatement « la sensibilité » d'Annette et toutes ses vertus.

Ces corrections sont dans l'esprit de l'époque. La censure en exigeait de semblables des auteurs dont elle examinait les comédies et les mélodrames... ».

Psychologie morale de Dorci

L'éditeur a raison de dire que Dorci est un conte innocent, nullement sadique. Mais si le conte est moral pour la forme, il ne l'est pas quant au but, car, pour s'être montré bienveillant et s'être laissé aller aux impressions d'un cœur naturellement bon, le héros du roman attire sur sa tête le plus épouvantable des malheurs, qui empoisonne sa vie entière.

Voici la trame : Paul et François Dorci sont deux frères qui s'adorent. L'aîné Paul, pour sauver de la rigueur des lois un homme injustement accusé d'un crime, fait des démarches afin d'empêcher l'assassinat juridique d'un innocent et par une fatalité inouïe fait découvrir comme l'assassin son frère chéri, François Dorci, lequel est condamné et exécuté. Réellement le sujet n'est pas banal et cette idée de punir la vertu comme récompense d'une bonne œuvre ne pouvait sortir que du cerveau de l'auteur de *Justine*. A ce point de vue on conçoit que Dorci devait trouver place dans *les Crimes de l'Amour*. Ceci dit, entrons dans l'analyse du conte qui mérite d'être étudié.

Analyse de Dorci

Ce conte débute par l'éloge de la bienfaisance. « De toutes les vertus que la nature nous a permis d'exercer sur la terre, la bienfaisance est incontestablement la plus douce. Est-il un plaisir plus touchant, en effet, que celui de soulager ses semblables ? et n'est-ce pas à l'instant où notre âme s'y livre, qu'elle approche le plus des qualités supérieures de l'être qui nous a créés ! Des malheurs, nous assure-t-on, y sont quelquefois attachés, qu'importe ; on a joui, on a fait jouir les autres ; n'en est-ce pas assez pour le bonheur ».

Suit le détail de l'intensité de l'affection qui unit les deux frères dont voici le caractère « Paul, l'ainé de la maison, aimait le repos, la solitude, la promenade et les livres. Son caractère un peu sombre était néanmoins doux, sensible, honnête et le plaisir d'obliger les autres l'un des plus délicieux de son âme..

François, infiniment plus vif que son frère, infiniment plus livré au monde, n'avait pas un aussi grand amour pour la campagne. Doué d'une figure charmante et de la sorte d'esprit qui plait aux femmes, il en était un peu trop l'esclave et ce penchant qu'il ne put jamais régler, étayé d'une âme fougueuse et d'un esprit ardent, devint la source cruelle de ses malheurs ».

Amoureux, en effet, d'une femme qui habitait la ville voisine, François avait laissé son frère habiter sur la terre domaniale et était venu « s'établir dans la petite ville ou demeurait l'objet de son culte, et là, uniquement occupé de cet objet chéri, il oubliait à ses pieds toute la terre, il y sacrifiait et son devoir et les sentiments qui l'enchainaient autrefois dans la maison de son aimable frère.

On dit que l'amour augmente quand la jalousie l'aiguillonne. C'était l'histoire de François, mais le rival que le sort lui donnait était, disait-on, un homme aussi lâche que dangereux ».

Un jour en se promenant, Paul sort des limites de sa terre et s'égare « dans un coin de bois éloigné et se trouve presque hors d'état de retrouver sans secours le vrai chemin qui devait le ramener. Il entra dans une cabane à cent pas de lui pour « prendre conseil et se reposer une minute. Il arrive... il ouvre... il pénètre dans une mauvaise cuisine composant la plus belle pièce du logis, et là, quel intéressant tableau s'offre à son âme sensible et de quels traits il la pénètre ! Une jeune fille de seize ans, belle comme le jour, tenait dans ses bras une femme évanouie, d'environ quarante ans, qui paraissait sa mère et qu'elle arrosait des larmes de la plus profonde douleur... »

Paul, ému, demande des explications et la jeune fille, après une scène douloureuse, pathétique, arrosée d'abondantes crises de larmes lui raconte que son père, bûcheron de son état, avait trouvé dans la forêt le cadavre d'un homme assassiné et qu'au moment où il se penchait sur lui pour essayer de le ranimer, quatre cavaliers de la maréchaussée avaient fondu sur lui, l'avaient enchaîné et conduit dans la prison de Rouen, où ils l'avaient déposé comme coupable d'avoir assassiné l'homme qu'il cherchait au contraire à rappeler à la vie.

Le frère d'Annette était allé à Rouen porter du secours à son père et il venait de leur écrire « de nous tenir sur nos gardes, qu'au premier moment on viendrait peut-être nous enlever nous-mêmes pour nous conduire aussi en prison afin d'être confrontés à notre père, que rien, dit-il, quoique innocent, ne pourra jamais sauver; on ignore encore quel est ce cadavre : on fait des perquisitions et l'on assure, en attendant, que c'est un habitant tué et volé par mon père qui, voyant venir à lui, a jeté l'argent dans le bois. »

Annette demande la protection du généreux inconnu qui a l'air de prendre part à leur malheur affreux : «Vous savez tout, Monsieur, vous savez tout... Excusez ma douleur et secourez-nous si vous le pouvez. Nous passerons le reste de nos jours à invoquer le ciel pour la conservation des vôtres... vous ne l'ignorez pas, monsieur, les larmes de l'infortune attendrissent l'Eternel; il daigne quelquefois exaucer les vœux du faible, eh bien ! Monsieur, tous ces vœux seront pour vous ; nous ne l'implorerons qu'en votre faveur, nous ne l'invoquerons que pour votre prospérité ».

Paul fort ému demande à Annette si elle ne pouvait point implorer la protection du propriétaire de leur cabane. Elle lui dit que ce sont des moines qui ne veulent rien faire et elle se plaint de ne pas être sur les terres de M. Paul Dorci, homme des plus compatissants et des plus charitables, car sa mère et elle seraient sûres d'être secourues.

Dorci se fait alors connaître aux deux femmes, leur promet sa protection, de faire toutes sortes de démarches pour sauver leur père et leur donne quinze louis pour leurs besoins.

On conçoit les transports de reconnaissance d'Annette qui se jette aux genoux de Paul. « Non ! vous n'êtes pas un homme, vous êtes la Divinité même descendue sur la terre pour secourir l'infortune. Ah ! que pouvons-nous faire pour vous ? Ordonnez, monsieur, ordonnez et permettez-nous de nous consacrer éternellement à votre service » ; Paul ne lui en demande qu'un, c'est de lui servir de guide pour retrouver le chemin de sa terre.

« On imagine aisément comme Annette vole à l'instant au désir de son bienfaiteur. Elle le devance, elle le met dans la route, elle chante ses louanges pendant le chemin. Si elle s'arrête un instant, c'est pour arroser de larmes les mains de celui qui la protège et Paul, dans cette douce émotion que nous donne le charme d'être aimé, goûte un échantillon du bonheur céleste, et se trouve un Dieu sur la terre.

O sainte Humanité, fille du Ciel et reine des Hommes, dois-tu donc permettre qu'une source de remords et de chagrins soit la récompense de tes sectateurs, pendant que ceux qui t'outragent sans cesse triomphent en t'insultant sur les débris de tes autels ? »

On voit percer ici le bout de l'oreille et toujours cette idée fondamentale des théories du marquis, les malheurs de la vertu et le triomphe du vice, double base de *Justine* et de *Juliette*.

Continuons. Enfin Dorci reconnait sa route. « Il est tard, ma petite, dit-il à Annette : me voici en pays de connaissance. Retournez chez vous, mon enfant : votre mère serait inquiète, continuez de l'assurer de mes services et dites-lui que je m'engage à ne revenir de Rouen qu'en lui ramenant son mari ».

Annette pleura, quand il fallut se séparer de Paul ; elle

aurait été au bout de la terre avec lui... Elle lui demanda la permission d'embrasser ses genoux... « Non, Annette, c'est moi qui vous embrasserai, dit Paul en la pressant chastement dans ses bras. Allez, mon enfant, continuer de servir vos parents et votre prochain : soyez toujours honnête, et la bénédiction du ciel ne vous abandonnera jamais... Annette serrait les mains de Paul ; elle fondait en larmes : ses sanglots l'empêchaient d'exprimer ce que son âme sensible éprouvait. Dorci, lui-même trop ému, l'embrasse une dernière fois, la repousse doucement et s'éloigne.

O gens du siècle qui lirez ceci, voyez l'empire de la vertu sur une belle âme et que cet exemple vous touche au moins, si vous vous sentez incapable de l'imiter ! A peine Paul avait-il trente deux ans... il était chez lui... il était au milieu d'une forêt ; il avait dans ses bras une jeune fille charmante, que la reconnaissance lui livrait... Il versa des larmes sur les malheurs de cette créature infortunée et ne s'occupa que de la secourir ».

Cette continence de Paul Dorci sert de contre-partie à un des plus odieux épisodes de Justine. Celle-ci, égarée au milieu des brigands, s'y rencontre avec un financier, St-Clair, pris par ces mêmes brigands. Pour lui sauver la vie, elle consent à se livrer aux caprices anti-physiques du chef des brigands, mais au milieu de la nuit elle se sauve avec St-Clair. Une fois loin de tout danger, ce misérable pour prouver sa reconnaissance à sa libératrice, profite de ce qu'ils sont seuls au milieu d'une forêt, la viole, la vole, la maltraite et enfin tente de l'assassiner. A grand peine, la malheureuse Justine peut-elle échapper aux poursuites de celui qui veut la tuer pour la récompenser de lui avoir sauvé la vie.

L'épisode est retourné, mais l'idée est la même, la punition de celui qui fut vertueux, mais ici celui qui triomphe n'est pas vicieux. C'est la tendre et sensible Annette.

Enfin Dorci tient ses promesses. « Arrivé à Rouen, Paul fut

voir tous les juges : il leur dit à tous qu'il s'offrait pour caution du malheureux Christophe, si cela était nécessaire, qu'il était sûr de son innocence et si constamment sûr qu'il offrait sa vie si l'on voulait pour sauver celle du prévenu. Il demanda à le voir ; on le lui permit, il l'interrogea et fut si content de ses réponses, si persuadé qu'il était incapable du crime dont on l'accusait, qu'il déclara aux juges qu'il prenait ouvertement la défense de ce brave homme, que si malheureusement on venait à le condamner, il en appellerait au conseil, il ferait faire des mémoires qui se répandraient dans toute la France et qui couvriraient de honte les magistrats assez injustes pour condamner un malheureux aussi certainement innocent ».

Les démarches de Paul Dorci eurent pour effet de faire reconnaître l'innocence de son protégé. Mais il fut avisé par un billet anonyme (*sic*) de la situation où il allait se mettre « abandonnez sur le champ l'affaire que vous suivez ; renoncez à toutes perquisitions du meurtrier de l'homme de la forêt. Vous creusez vous-même l'abîme où vous allez vous engloutir. — ...Combien vos vertus vont vous coûter cher ! Cruel homme, je vous plains.— ... Mais il n'est peut-être plus temps.Adieu ».

Et de fait, les nouvelles démarches faites à l'instigation de Paul font reconnaître que le cadavre de la forêt est celui du rival de son frère François, tué par ce dernier dans un mouvement de colère, après qu'il avait cherché inutilement à le forcer de se battre avec lui. On conçoit que Paul « fit tout au monde et par lui-même et par ses amis pour sauver son misérable frère. On le plaignit, mais on ne l'écouta point. On lui refusa même la satisfaction de l'embrasser et, dans un état difficile à peindre, il quitta Rouen le propre jour de l'exécution du mortel de l'univers qui lui fut le plus précieux et le plus sacré et que lui-même traînait à l'échafaud.Il revint un instant dans sa terre, mais avec le projet de la quitter bientôt pour toujours ».

Annette et son père vont voir Dorci pour le supplier de leur pardonner d'être la cause involontaire du désastre qui l'a frappé. Tous deux se précipitent aux pieds de leur bienfaiteur et frappent la terre de leur front. Ils le supplient de faire aussitôt couler leur sang en dédommagement de celui qu'il a répandu pour eux. S'il ne veut pas faire cette justice, ils le conjurent de leur permettre d'user au moins leurs jours à le servir sans gages. Paul, aussi prudent au sein de l'infortune que bienfaisant dans la prospérité, mais dont le cœur endurci par l'excès de ses maux ne peut plus comme autrefois s'ouvrir à un sentiment qui lui coûta aussi cher, ordonne au bûcheron et à sa fille de se retirer, et leur souhaite de jouir tous deux aussi longtemps qu'il leur sera possible d'un bienfait qui lui enlève pour toujours l'honneur et le repos. Les malheureux n'osèrent répliquer : ils disparurent. Paul laissa de son vivant ses biens à ses plus proches héritiers, sous la seule charge d'une pension de mille écus qu'il fut manger dans une retraite impénétrable aux yeux des hommes, où il mourut au bout de quinze ans d'une vie sombre et triste dont tous les instants furent marqués par des actes de désespoir et de misanthropie ».

Réellement, si chaque fois qu'un homme bon fait un acte de vertu, il en était ainsi récompensé, ce serait à vous dégoûter à jamais de la vie. Cela, l'ingratitude des hommes et l'inconstance et la rosserie des femmes aidant, on deviendrait misanthrope à moins. Heureusement qu'il faut être philosophe à la manière de Schopenhauer pour prendre la vie comme elle est et les hommes comme ils sont.

APPRÉCIATION MORALE ET LITTÉRAIRE DE L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE

Il est évident maintenant, pour le lecteur aussi bien que pour nous, que le marquis de Sade a écrit *Dorci*, l'*Etourdie*, *Pauline et Belval*, et *les Crimes de l'Amour*, pour montrer

qu'il était auteur aussi moral que les autres et essayer de se débarrasser de la réputation aussi infamante que bien méritée acquise par les romans de *Justine* et de *Juliette*, la *Philosophie dans le Boudoir*, ouvrages dans lesquels il sape toutes les Bases de la Société et de la Religion. Nous avons vu qu'à diverses reprises il les avait vainement désavoués et qu'à l'instar d'Hercule il n'avait jamais pu se débarrasser de cette nouvelle tunique de Nessus.

Il a revendiqué seulement le roman philosophique d'*Aline et Valcour* écrit à la Bastille un an avant la Révolution. Ce roman nous paraît constituer un échelon intermédiaire entre l'*Œuvre qu'on peut lire* que nous venons d'étudier et l'*Œuvre qu'on ne peut pas lire,* que nous allons aborder. Il n'y a pas d'obscénité dans *Aline et Valcour*, mais comme c'est un ouvrage *anti social* et philosophique, qu'il est le précurseur de *Justine* (opinion qui nous est commune avec le docteur Marciat), nous le mettrons donc en tête de l'*Œuvre qu'on ne peut pas lire.*

Revenons à *Celle qu'on peut lire.* Si nous lui avons donné ce titre, ce n'est pas que nous en recommandions la lecture à qui que ce soit au monde. D'abord, les ouvrages analysés plus haut sont rares, et chers par conséquent. Pour les tirer du juste oubli où ils sont tombés, il faut être un chercheur, ou un écrivain voulant, comme nous, se rendre par lui-même un compte exact de la valeur réelle de l'œuvre du personnage. Mais au point de vue moral, c'est une œuvre tortueuse, louche et même hypocrite. Ces ouvrages sont des plaidoyers peu convaincus et surtout peu convaincants, écrits par le marquis *pro domo sua.* Sans doute, il n'y met pas d'obscénités, il n'attaque pas la Religion et la Société. Il se contente de parler de la Divinité d'une manière très vague ; il laisse généralement de côté la Religion et ses prêtres, en met quelquefois un en scène, comme l'abbé Clervil dans *Eugénie de Franval*, et lui donne alors hypocritement toutes les vertus,

mais, par ailleurs, il prend ses exemples et ses arguments sur la morale, cette morale dont il nie même l'existence, dans l'*Œuvre qu'on ne peut pas lire.*

Il est vrai qu'on ne saurait demander à un athée convaincu comme de Sade de faire l'éloge de la Religion et de ses prêtres. S'il consent à admettre un Dieu, c'est pour faire *chorus* avec tout le monde puisque Robespierre et Marat ont reconnu un Être suprême. C'est l'unique concession que fait le marquis à l'opinion publique et il ne saurait en être autrement.

Remarquons en effet que pour un *athée matérialiste* (car les deux marchent forcément de pair) l'existence ou plutôt la croyance générale à l'existence d'une Divinité n'est que la conséquence ou le fruit, si l'on veut, des superstitions et de la débilité cérébrale des premiers âges de l'humanité, idée qui s'est transmise de génération en génération et qui, en vertu des lois de l'atavisme, se trouve, par suite, profondément ancrée dans la cervelle du *vulgum pecus*. Pour cet athée, au contraire, ce philosophe qui se croit supérieur au reste de l'humanité, les religions sont toutes *ejusdem farinæ*, des tissus de mensonges et d'absurdités. Le prêtre est toujours un exploiteur de la sottise et de la crédulité des humains, depuis le sorcier des tribus sauvages qui, par ses enchantements et ses sorcelleries commande aux éléments et même évoque les morts, jusqu'au prêtre catholique qui, par les paroles saintes du mystère de l'Eucharistie, fait descendre Dieu dans une hostie de froment.

Il était donc bien difficile à de Sade de parler favorablement de la religion et des prêtres attaqués dans *Justine* avec la dernière violence. Il lui fallait cependant admettre un Être suprême, un Dieu, et quand il parlera de la religion ce sera d'une manière hypocrite, en faisant finir ses personnages les plus dissolus ou les plus criminels dans la peau d'un bigot, comme *Oxtiern*, *Pauline*, *la comtesse de Sancerre* et *tutti quanti.*

Le plus souvent de Sade s'est contenté de célébrer les bien-

faits de la morale et de la vertu, admises universellement chez les peuples civilisés où néanmoins chacun les pratique à sa manière. Cela cadrait avec les idées d'une époque où l'on venait de créer le culte de la déesse *Raison* pour remplacer celui du Fils de Dieu et où Marianne, vêtue des seuls charmes de la beauté et la tête coiffée du bonnet rouge, était promenée sur les épaules des sans-culottes, dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris.

Nous ne saurions trop insister là-dessus, et comme nous l'avons dit plus haut, dans notre appréciation sur les *Crimes de l'Amour*, si de Sade a écrit toute cette partie de son œuvre pour se disculper d'avoir écrit *Justine* il a manqué complètement son but et obtenu tout le contraire de ce qu'il désirait, sans pouvoir s'en empêcher. Bien malgré lui, pour employer le terme énergique de l'évangile, il est revenu à son premier vomissement, et s'il ne l'a pas dit *cyniquement*, il a cherché à insinuer sournoisement et hypocritement cette idée fondamentale de son œuvre entière ici-bas sur cette terre, *le vice est récompensé et la vertu punie.*

Cela seul doit suffire pour condamner son œuvre et la déclarer néfaste et dangereuse pour la morale, aussi bien *celle qu'on peut lire* que l'autre, et il est désirable qu'on les laisse dans la poussière des vieilles bibliothèques où, seul, le chercheur curieux ira les dénicher.

Fort heureusement qu'au point de vue littéraire l'*Œuvre qu'on peut lire* est mauvaise. Un style à la fois confus et diffus un pathos *superlificoquentieux*, des longueurs, des digressions sortant on ne sait d'où, des intrigues ténébreuses, tortueuses, qui marchent aussi péniblement qu'un cul-de-jatte rampe sur le sol, des situations à la fois alambiquées et naïves et enfin des caractères de personnages absolument faux et entièrement conventionnels. Il faut avoir du courage pour aller jusqu'au bout du livre une fois commencé. Aussi le critique Villeterque avait eu beau jeu pour tomber à bras

raccourcis sur l'œuvre du marquis et cependant il n'était pas comme nous le sommes, choqué par un style ampoulé, car c'était celui de l'époque.

Si vraiment de Sade a voulu pasticher les *Contes Moraux* de Marmontel, il faut reconnaître qu'il s'est montré bien au-dessous de son modèle. On peut encore lire avec quelque plaisir l'œuvre de Marmontel, tandis que celle de de Sade constitue un soporifique de premier ordre.

Requiescat in oblivio !

CHAPITRE XVI

—

L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE (*Suite*)

—

ALINE ET VALCOUR OU LE ROMAN PHILOSOPHIQUE

Ce roman d'Aline et Valcour a été écrit à la Bastille, un an avant la Révolution Française.

Esprit général et tendances d'Aline et Valcour. — Avis de l'éditeur. — Aline et Valcour est le précurseur de Justine.— Analyse succincte de l'intrigue. — Dans Aline et Valcour, on retrouve des traces de la vie du marquis.

Caractère sadique du Président de Blamont. — Caractère de madame de Blamont. — Valcour et son histoire. — Aline et la bonté de son cœur.

Personnages secondaires. — Le financier Dolbourg. — Histoire de la pauvre Sophie. — Rose et la Dubois.

LE ROMAN PHILOSOPHIQUE D'ALINE ET VALCOUR

A été écrit à la Bastille un an avant la Révolution

Nous avons placé ce roman à la fin de *l'Œuvre qu'on peut lire*. Loin de nous la pensée d'en recommander la lecture à n'importe qui. D'abord il est profondément ennuyeux, car c'est un roman épistolaire, comme beaucoup d'ouvrages de

l'époque de *Clarisse Harlowe*. Mais comme il ne renferme que quelques scènes vives de galanterie, non obscènes cependant, sans ces cruautés érotiques qui font frémir dans la lecture de *Justine* et de *Juliette*, qu'il n'y a, en fait, que quelques flagellations dans la partie accessoire de Léonore et de Sainville, on peut le lire au même titre que les *Crimes de l'amour*, dont il forme le complément naturel.

Ce qui frappe tout d'abord dans ce roman, c'est son sous-titre *le Roman philosophique* : il a été écrit à la Bastille, un an avant la Révolution Française qui fut l'œuvre des philosophes de l'Encyclopédie. Dans son *essentiel à lire* placé après l'avis de l'éditeur, de Sade dit ceci : « L'auteur croit devoir prévenir qu'ayant cédé son manuscrit lorsqu'il sortit de la Bastille, il a été, par ce moyen, hors d'état de le retoucher. Comment, d'après cet inconvénient, l'ouvrage écrit depuis sept ans, pourrait-il être « à l'ordre du jour ».

De Sade a même prédit cette Révolution, lui qui combattait comme philosophe les grands pouvoirs de la société de son temps, la *Royauté*, la *Magistrature*, le *Clergé*. Il écrit ceci dans *Aline et Valcour*. « O France, tu t'éclaireras un jour, je l'espère ; l'énergie de tes citoyens brisera bientôt le sceptre du despotisme et de la tyrannie ; et foulant à tes pieds les scélérats qui servent l'un et l'autre, tu sentiras qu'un peuple libre par sa nature et son génie ne doit être gouverné que par lui-même » (tome II) et plus loin (tome II, p. 448) : « une grande révolution se prépare dans la patrie (France) : les crimes de vos souverains, leurs cruelles exactions, leurs débauches et leurs inepties ont lassé la France : elle est excédée du despotisme ; elle est à la veille de briser ses fers. ».

Le sous-titre le *Roman philosophique* est donc bien justifié, et de Sade se montre ainsi un philosophe encyclopédiste d'un genre tout particulier.

Publication d'Aline et Valcour

De Sade, une fois sorti de la Bastille, vendit, dit-il, son manuscrit. En réalité, il le confia en 1792 à l'éditeur Girouard pour le faire imprimer. Cet éditeur, compromis dans une conspiration royaliste, fut arrêté et fut guillotiné.

Après sa mort, le roman d'*Aline et Valcour* continua d'être imprimé secrètement jusqu'au jour de son complet achèvement; ce fut alors qu'il parut avec le nom de la veuve Girouard, en 1793.

La Révolution était, à ce moment, dans toute sa violence, la tête du roi et de la reine venaient de tomber sous le couperet de la guillotine ; nul n'était sûr, ni de sa fortune, ni de sa vie, et, dans ces circonstances, le roman d'*Aline et Valcour* trouva peu d'acheteurs. En 1795, Maradou acquit les exemplaires invendus ; il remplaça les titres primitifs par de nouveaux titres et il changea aussi un frontispice. C'est ainsi qu'il existe deux éditions de ce livre, qui, en réalité, n'en sont qu'une. Le roman ne tarda pas, dès lors, à s'épuiser. Il fut frappé, *rétrospectivement*, en 1815 et en 1825 d'une condamnation sous Louis XVIII, non point comme immoral, mais plutôt comme suspect au point de vue politique. Il est certain que sous la Restauration ces livres de principes révolutionnaires pouvaient faire craindre le réveil de passions à peine éteintes ; mais ces ouvrages, peut-être alors dangereux, n'offrent plus aujourd'hui qu'un intérêt bibliographique.

Pigoreau dans sa *Petite Bibliographie romancière*, dit que quelques extraits du roman d'*Aline et Valcour* ont été insérés dans deux autres romans publiés, l'un en 1798, sous le titre de *Valmor et Lydie*, 3 volumes in-12, l'autre en 1799 *Alzonde et Koradin*, 2 volumes in-12. On a vu, dans l'*Idée sur les romans*, la protestation de de Sade contre ce vol littéraire.

Esprit général et tendances d'Aline et Valcour

Ce roman est la suite naturelle et le complément, au point de vue psychopathique et littéraire, des *Crimes de l'amour*. Le lecteur remarquera qu'au lieu d'avoir classé les ouvrages du marquis, selon leur date d'édition, nous les avons groupés, au contraire, d'après leurs tendances et ce que nous pourrions appeler leur *esprit psychopathique*. A ce titre, *Aline et Valcour* est le pont levis qui nous fera passer le fossé profond séparant l'OEuvre qu'on peut lire de l'OEuvre qu'on ne peut pas lire.

Il suffit, pour démontrer ce qui précède, de lire l'*avis de l'éditeur* et d'analyser rapidement le plan général de l'ouvrage.

Cet *avis de l'éditeur* n'a certainement pas été fait par la veuve Girouard. Il émane de la plume du marquis qui se donne dans icelui des coups d'encensoir à s'en casser le nez. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un auteur écrit un avis ou une préface qu'il fait signer à un autre !... Qu'on en juge!

Avis de l'éditeur. — « C'est avec raison que l'on peut regarder la collection de ces lettres comme un des plus piquants ouvrages qui ait paru depuis longtemps ; jamais, on peut le dire, des contrastes aussi singuliers ne furent tracés par le même pinceau, et si la vertu s'y fait adorer par la manière intéressante et vraie dont elle est présentée, assurément les couleurs effroyables dont on s'est servi pour peindre le vice ne manqueront pas de le faire détester ; il est difficile de le mettre en scène sous une plus effroyable physionomie.

De l'assemblage de tant de différents caractères, sans cesse aux prises les uns avec les autres, devaient résulter des aventures inouïes ; aussi pouvons-nous assurer qu'aucune anecdote

réelle, qu'aucun mémoire, qu'aucun roman, n'en contient de plus singulières, et nulle part sans doute, on ne verra l'intérêt croître et se soutenir avec autant d'adresse et de chaleur. Ceux qui aiment les voyages trouveront à se satisfaire, et l'on peut les assurer que rien n'est exact comme les deux différents tours du monde, faits en sens contraire par Sainville et par Léonore.

Personne n'est encore parvenu au royaume de Butua, situé au centre de l'Afrique; notre auteur seul a pénétré dans ces climats barbares; ici ce n'est plus un roman, ce sont les notes d'un voyageur exact, instruit, et qui ne raconte que ce qu'il a vu. Si par des fictions plus agréables il veut à Tamoé consoler ses lecteurs des cruelles vérités qu'il a été obligé de peindre à Butua, doit-on lui en savoir mauvais gré? Nous ne voyons qu'une chose malheureuse à cela, c'est que tout ce qu'il y a de plus affreux soit dans la nature, et que ce ne soit seulement que dans le pays des chimères que se trouve seulement le juste et le bon.

Quoiqu'il en soit, le contraste de ces deux gouvernements plaira sans doute, et nous sommes parfaitement convaincu de l'intérêt qu'il doit produire. Nous attendons le même effet de la liaison de tous les personnages établis dans ces lettres, et du rapport plein d'art que les uns ont avec les autres, malgré leur étonnante imperfection.

Leurs principes devaient être opposés comme leur physionomie, et si l'on s'est permis d'en établir de bien forts, cela n'a jamais été que pour faire voir avec quel ascendant, et en même temps avec quelle facilité le langage de la vertu pulvérise toujours les sophismes du libertinage et de l'impiété. L'idée d'adoucir et quelques discours et quelques nuances, s'est plus d'une fois présentée, nous en convenons; mais l'aurions-nous pu sans affaiblir? Ah! quelque prononcé que soit le vice, il n'est jamais à craindre que pour ses sectateurs, et s'il triomphe il n'en fait que plus d'horreur à la vertu; rien n'est dangereux comme d'en adoucir les teintes, c'est le faire aimer que de le peindre à la manière de Crébillon, et masquer par conséquent le but moral que tout honnête homme doit se proposer en écrivant... ».

Suit un éloge du style de l'ouvrage et l'annonce d'une seconde édition que nous jugeons inutile de reproduire. Voyons la fin.

Cependant nous avons des critiques, des contradicteurs et des ennemis, nous n'en doutons pas :

« C'est un danger d'aimer les hommes,
« C'est un tort de les éclairer.

» Tant pis pour ceux qui condamneront cet ouvrage et qui ne sentiront pas dans quel esprit il a été fait : esclaves des préjugés et de l'habitude, il feront voir que rien n'agit en eux que l'opinion et que le flambeau de la philosophie ne luira jamais à leur yeux. »

Nous avons déjà, dans les *Crimes de l'amour*, repoussé ce dangereux sophisme du vice triomphant, peint de ses plus vives couleurs, mais finissant par être puni. Il le sera dans *Aline et Valcour* mais d'une manière si anodine que ce n'est réellement pas la peine pour le marquis de s'en glorifier. En revanche, la vertu sera loin d'être récompensée. Et en cela l'auteur est d'accord, avec la phrase écrite ci-dessus dans l'avis « que ce ne soit que dans le pays des chimères que se trouve le juste et le bon. ».

Aline et Valcour est le précurseur de Justine

Aline et Valcour offre ceci de particulier, c'est que ce roman fort singulier, comme on le verra, est l'ébauche de *Justine :* on y voit poindre comme nous venons de le dire cette idée que la vertu est toujours malheureuse dans ce bas monde et si de Sade fait punir le vice, à la manière dont il est puni dans ce roman, il y a beaucoup de gens sur cette

terre qui voudraient une pareille punition pour couronner leur existence.

Analysons maintenant cet ouvrage. Il se compose en réalité de deux romans superposés, le roman principal d'*Aline et Valcour*, sur lequel on a greffé le roman secondaire de *Léonore et de Sainville*. L'éditeur J.-J. Gay a réimprimé à Bruxelles en 1883, le roman en 4 volumes ; cette édition est la seule que nous ayons eue entre les mains. Le premier volume renferme les épisodes relatifs à *Aline et Valcour*. En voici l'intrigue.

Analyse de l'intrigue

Nous l'analyserons en nous attachant surtout à l'étude des caractères des personnages, la seule qui nous intéresse comme partie morale et psychologique et les détails de l'intrigue nous étant indifférents.

Valcour, jeune homme pauvre et complètement vertueux, aime et est aimé d'Aline, modèle des jeunes filles, comme Mme de Blamont sa mère est le modèle des femmes honnêtes. Mme de Blamont veut donner sa fille à Valcour. Mais le président de Blamont est un « monstre » et il veut marier sa fille à son compagnon de débauches, Dolbourg, fermier général. Blamont veut ce mariage surtout parcequ'il a déjà livré comme maîtresse au même Dolbourg, Sophie, qu'il croit sa fille. Il avait obtenu de la nourrice de sa première fille Claire, que le décès de celle-ci fut déclaré, voulant, disait-il, à l'insu de sa femme élever cette fille pour l'envoyer en Amérique. Sa nourrice, prévoyant un sort fortuné, avait substitué à Claire de Blamont sa propre fille Claudine et Claire de Blamont était devenue Elisabeth de Kerneuil, celle-ci étant réellement morte en nourrice.

Le drame se déroule autour de cette intrigue avec des complications nombreuses, avec surtout des scènes de petit sadisme et des tirades philosophiques.

Dans Aline et Valcour, on retrouve des traits de la vie du marquis

Avant d'aller plus loin, nous disons que dans *Aline et Valcour*, de Sade a retracé quelques traits de sa propre histoire. En faisant du président de Blamont, un personnage odieux, il a voulu atteindre son beau-père le Président de Montreuil et du même coup, attaquer la magistrature dont il avait tant à se plaindre. Les jugements des *robins*, comme les nommait la noblesse, lui étaient restés sur le cœur.

Mais en faisant de Mme de Blamont un modèle de vertu, afin de mieux faire ressortir l'indignité de son mari, sans s'en douter de Sade a dépeint sa vertueuse femme, cette sainte de l'amour conjugal dont nous avons retracé plus haut le long martyrologe.

Dans *Aline* qui a la prétention, ridicule au XVIIIe siècle, de ne vouloir épouser qu'un homme qu'elle aime, on retrouve la plus jeune des filles du président de Montreuil, cette blonde aimée de de Sade, qui ne serait peut-être pas devenu le philosophe du vice qu'il a été, si, au début de sa vie, son cœur non encore blasé, avait été vivifié au contact de la femme qu'il adorait. Nous savons ainsi pourquoi de Sade a fait d'Aline une enfant chaste et pure, une vraie sensitive, dont certaines lettres, aussi délicates et aussi fraîches qu'un lys immaculé, pourraient être mises en parallèle avec les lettres de la *Sophie* de Mirabeau, et de la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau ;

Valcour est évidemment de Sade. Comme lui, il a été officier dans les armées du Roi, a donné sa démission après une affaire scandaleuse et un duel malheureux, et il a dissipé la presque totalité de sa fortune. Valcour n'a guère que son grand nom, mais il aime sincèrement Aline, comme le montre la lecture de quelques-unes de ses lettres qui sont réellement d'un amant passionné ; au fond, c'est un hon-

nête garçon, un peu dévoyé par le vice et la « haute noce », mais qui ne demande qu'à faire amende honorable et à devenir un bon époux, le *merle blanc* chez les nobles du XVIIIe siècle.

Étudions, maintenant, les personnages principaux classés par ordre d'importance. En première ligne, le président de Blamont, premier sujet, personnage *sadique* qui philosophe. Le Dr Marciat (*loc. cit.*), a fait ressortir à merveille, le caractère odieux de ce triste personnage.

Caractère sadique du président de Blamont

« Le président de Blamont est le personnage sadique qui philosophe » a dit avec juste raison le Dr Marciat, « et on ne saurait mieux le peindre ni résumer la doctrine du « petit sadisme » qu'en citant quelques traits de ses discours. »

Comme président de tribunal il écrit : « Jette les yeux sur la multitude de détours que nous savons mettre en usage quand il s'agit, par exemple, de faire périr un innocent... La main du juge dégoutte sans cesse du sang que lui font verser les apparences. Heureusement que nous sommes au-dessus de ces misères là, et qu'un être de moins de par le monde, n'est pas pour nous une affaire bien grande ».

Pour peu qu'on ait fait rouer magistralement une demi-douzaine de malheureux, on peut mériter de l'être vingt fois soi-même si l'on veut, sans le plus petit danger.

Il essaie de dévêtir sa fille pour la montrer à Dolbourg et à sa femme qui proteste : « Décence, voilà toujours votre mot à vous autres, femmes ! Il y a longtemps que je cherche à pénétrer la véritable signification de ce mot barbare, sans y avoir encore réussi... ». Contre ses objections au mariage de sa fille avec Dolbourg :

« A partir de l'état actuel de nos mœurs, une fille me fait rire quand elle craint de ne pas trouver le bonheur dans les nœuds de l'hymen : ah ! qui la force de le chercher là ? » Quant à l'adultère : « le délit n'est relatif qu'au mari ; il devient nul lorsque l'époux le tolère ou le nie » et pour l'estime du monde : « qu'est-ce que l'estime ? L'approbation des sots accordée aux sectateurs de leurs petits vilains préjugés, tyranniquement refusée à l'homme de génie qui les foule aux pieds ». L'homme sage ne place sa félicité « que dans lui-même, dans ses opinions, dans ses goûts ».

De Sade, qui avait eu à se plaindre des magistrats, fait soutenir par de Blamont une théorie très voisine de certaines opinions de la philosophie anarchiste, à savoir que l'autorité dégrade.

« Il y a ici quelque chose de bien singulier, c'est que de la science d'interroger périodiquement naît celle de séduire criminellement : car, que sont nos interrogatoires captieux ? que sont-ils, autre chose que des subornations et des séductions épouvantables ?

« Ainsi, voilà donc un de ces cas plaisants, où l'art de la vertu d'éclat qui nous élève et nous fait respecter, conduit à l'art du crime secret qui nous dégrade et nous salit ».

De Blamont a peu d'estime pour les femmes : « il y a bien longtemps que je dis que les femmes ne sont bonnes qu'au lit et encore..., hors de là, il ne faut y compter pour rien. ». Il enseigne entre temps un procédé de suggestion : « J'ai quelquefois vu la tête étroite d'une femme avoir besoin d'être allumée par le tempérament pour l'exécution de ces sortes de choses. Il est inoui ce qu'on obtient d'elles dans ces moments d'ivresse ; leur âme, plus près de l'état de méchanceté pour lequel les a créées la nature, accepte alors plus facilement toutes les horreurs qu'on peut avoir besoin de leur proposer ».

Le respect de la mort est pour de Blamont une petitesse. En face du cadavre de sa femme qu'il a fait empoisonner, il songe

à marier sa fille, « une femme qui vient de mourir n'empêche pas une autre de donner la vie... au contraire ».

« Petitesse » aussi les regrets puisque la mort termine tous les maux et rien de plus légitime « que des nations entières aient pour usage de se réjouir à la mort de leurs proches et de se désoler à la naissance de leurs enfants. ». « C'est une chose sitôt remplacée que le vide d'une femme, d'une maîtresse, d'un parent, d'un ami. ». Un des projets de Blamont était de livrer sa femme à son ami Dolbourg auquel il voulait donner sa fille en mariage en se proposant d'en faire sa maîtresse.

De Blamont reproche à Dolbourg d'avoir sauté par-dessus les préjugés sans en détruire aucun et de se préparer une fin de vie avec signes de croix. Pour moi, dit-il : « infiniment plus sage, j'ai étayé mes écarts par des raisonnements, je ne m'en suis pas tenu à douter, j'ai vaincu, j'ai déraciné, j'ai détruit dans mon cœur tout ce qui pouvait gêner mes plaisirs ».

Il ne redoute pas la mort. « Dois-je craindre d'être puni pour avoir cédé mollement sous le joug si flatteur des lois qui m'entraînaient : mourons tranquille, tout finit avec moi. — *Rien n'est à moi, rien n'est de moi, toujours guidé par une force aveugle, que m'importe ce qu'elle m'a fait suivre...*, un seul préjugé en arrière suffit à notre désolation, et c'est à tous, mon ami, à ceux mêmes qui paraissent les plus respectables, qu'il faut déclarer guerre ouverte. »

Il n'existe aucune partie positive dans les théories de Blamont, hormis la recherche de la volupté. « La douleur de Pierre, dit-il à sa femme, est nulle pour moi ; elle n'altère aucunement mon âme : que Pierre dîne ou ne dîne pas, il n'en peut survenir pour moi nul chagrin. » Le but de la vie est la recherche du plaisir, il faut choisir le chemin de tous les vices si ce chemin conduit au plaisir.

De Blamont ne donne pas la justification philosophique du crime d'une façon absolue. « Vous feriez pendre, avec raison,

le malheureux qui penserait comme vous, lui dit Déterville, un honnête homme du roman. » « D'accord, reprit ce scélérat (Blamont), mais le bonheur d'être au-dessus des autres donne le droit de ne pas penser comme eux ; voilà le premier effet de la supériorité ; le second est d'en abuser. »

Les remords ne sont pas niés, mais « l'habitude du mal les énerve. »

Blamont après avoir fait table rase de toute morale, professe qu'il faut profiter de tout. « Quand le chameau baisse les reins et s'agenouille, le voyageur monte dessus et le gouverne sans s'aviser de calculer ses forces, il ne s'étonne que de l'ineptie de l'animal qui ne sait pas connaître les siennes ». « De la considération, mon ami, du crédit, de l'argent, une place, voilà tout ce qu'il faut pour faire ce qu'on veut. » Blamont éprouve du plaisir dans la contemplation de la souffrance d'autrui ; en prévision d'une vengeance, il s'écrie : « Heureuse faute ! quelle source de délices je vais trouver dans votre punition : chaque branche est une volupté. » Ou encore : « c'est une chose bien plaisante que les inspirations de la nature..., n'est-il pas déjà très singulier qu'elle nous chatouille intérieurement d'une manière inexprimable, rien qu'au désir d'un mal projeté... ».

De cette manière de sentir au petit sadisme il n'y a qu'une nuance. De Blamont, alors qu'il combine de noires machinations contre sa femme, reprend le chemin longtemps oublié de la chambre conjugale. Il a écrit à Dolbourg :

« N'est-il pas affreux, dira-t-on, de chercher des plaisirs avec celle qu'on accable de chagrins ? Elle ne conçoit pas la liaison de tout cela, la chère dame ; elle *n'entend pas d'abord que l'ébranlement causé par le chagrin sur la masse des nerfs détermine sur le champ à la volupté*, dans les femmes, les atomes du fluide électrique, et qu'un individu de ce sexe n'est jamais plus voluptueux que quand il est saisi dans les pleurs. N'y eût-il d'abord que cela, un vieux mari comme moi serait

très excusable d'employer, auprès de sa tendre épouse, tous les ressorts qui peuvent lui rendre, ce qu'il ne doit plus attendre de sa vigueur... Voilà donc déjà pour le physique, mais la petite méchanceté *de donner du chagrin a bien une autre jouissance morale...* Ces voluptés (rapports sexuels avec sa femme) seraient nulles pour moi sans l'aiguillon de la perfidie. « Hein, Dolbourg, tu n'entends pas plus cela que du grec...? Ne suis-je donc pas plus heureux que toi, en raffinant comme je fais, en ne me *composant jamais de jouissances physiques qu'elles ne soient accompagnées d'un petit désordre moral.* »

De Blamont tient un langage très semblable à Valcour, en lui intimant l'ordre de renoncer à sa fille. « L'amour n'est que l'épine de la jouissance, le physique seul en est la rose... Je vous étonnerais bien si je vous disais qu'il est impossible de goûter des plaisirs plus vifs avec une femme qui vous hait, qu'avec celle qui vous aime... » Il veut donner sa fille Aline à Dolbourg, car il désire la posséder comme il a possédé Sophie (qu'il considérait comme sa fille). « Tu ne t'imagines pas, mon ami, écrit-il à Dolbourg, l'envie que j'ai de posséder cette fière Aline; je lui crois des détails d'un piquant... qu'elle doit être délicieuse à saisir dans les pleurs..., Sophie était bien, mais Aline...! »

Ce sadisme, de Blamont le met en pratique vis-à-vis de sa femme et de ses filles. Le roman laisse pressentir quelle est sa règle de conduite dans la vie sexuelle ordinaire, mais à part quelques scènes de flagellation, dans *Aline et Valcour*, on ne rencontre pas de descriptions d'actes de volupté dans le sang. C'est là surtout sa profonde différence avec *Justine*, quoique les théories sociales et philosophiques soient du même ordre d'idées.

Caractère de Madame de Blamont

La présidente de Blamont est le modèle des honnêtes femmes, n'ayant eu dans sa vie qu'une passion platonique pour

un des amis de sa famille; elle a épousé M. de Blamont sans amour, mais lui est resté *fidèle par vertu*, ce qui est une vraie rareté chez les dames de la haute société du XVIIIe siècle.

Dans la lettre première du roman écrite à Valcour par Déterville, un ami commun de celui-ci et des de Blamont, nous trouvons l'opposition des caractères d'Aline, de la présidente de Blamont et de son mari, ainsi que la caricature de ce Dolbourg que de Blamont veut imposer comme époux à sa fille Aline.

« Nous soupâmes hier, Eugénie (la femme de Déterville) et moi chez ta divinité, mon cher Valcour..., que faisais-tu? Est-ce jalousie?... Est-ce bouderie?... Est-ce crainte?... Ton absence fut pour nous une énigme qu'Aline ne put ou ne voulut nous expliquer, et dont nous eûmes bien de la peine à comprendre le mot. J'allais demander de tes nouvelles, quand deux grands yeux bleus respirant à la fois l'amour et la décence, vinrent se fixer sur les miens, et m'avertir de feindre... Je me tus; peu après, je m'approchai; je voulus demander raison du mystère! Un soupir et un signe de tête furent les seules réponses que j'obtins. Eugénie ne fut pas plus heureuse; nous ne pressâmes plus; mais madame de Blamont soupira, et je l'entendis : c'est une mère délicieuse que cette femme, mon ami : je doute qu'il soit possible d'avoir plus d'esprit, une âme plus sensible, autant de grâce dans les manières, autant d'aménité dans les mœurs. Il est bien rare qu'avec autant de connaissances, on soit en même temps si aimable. J'ai presque toujours remarqué que les femmes instruites ont, dans le monde, une certaine rudesse, une sorte d'apprêt qui fait acheter cher le plaisir de leur société. Il semble qu'elles ne veuillent avoir de l'esprit que dans leur cabinet, ou que n'en trouvant jamais assez dans ceux qui les entourent, elles ne daignent pas s'abaisser jusqu'à montrer celui qu'elles possèdent.

Mais combien est différente de ce portrait l'adorable mère de ton Aline! En vérité, je ne m'étonnerais pas qu'une telle femme, quoique âgée de trente-six ans, fît encore de grandes passions.

Pour M. de Blamont, pour cet indigne époux d'une trop digne femme, il fut tranchant, systématique, et bourru comme s'il eût siégé sur les fleurs de lys ; il se déchaîna contre la tolérance, fit l'apologie de la torture, nous parla avec jouissance d'un malheureux que ses confrères et lui faisaient rouer le lendemain ; nous assura que l'homme était méchant par nature, qu'il n'était rien qu'on ne dût faire pour l'enchaîner : que la crainte était le plus puissant ressort des monarchies, et qu'un tribunal chargé de recevoir des délations, était un chef-d'œuvre de politique. Ensuite il nous entretint d'une terre qu'il venait d'acheter, de la sublimité de ses droits, et surtout du projet qu'il a d'y rassembler une ménagerie, dont je te réponds bien qu'il sera la plus méchante bête.

Il arriva, quelques minutes avant de servir, un autre espèce d'individu court et carré, l'échine ornée d'un juste-au-corps de drap olive, sur lequel régnait, du haut en bas, une broderie large de huit pouces, dont le dessin me parut être celui que Clovis avait sur son manteau royal. Ce petit homme possédait un fort grand pied affublé sur de hauts talons, au moyen desquels s'appuyaient deux jambes énormes. En cherchant à rencontrer sa taille, ou ne trouvait qu'un ventre. Désirait-on une idée de sa tête ? on n'apercevait qu'une perruque et une cravate, du milieu desquelles s'échappait, de temps à autre, un fausset discordant qui laissait soupçonner si le gosier dont il émanait était effectivement celui d'un humain ou d'une vieille perruche. Ce ridicule mortel, absolument conforme à l'esquisse que j'en trace, se fit annoncer Monsieur d'Olbourg. »

Valcour et son histoire

En réponse à une demande d'Aline, Valcour lui raconte sa triste histoire. Nous la résumons rapidement.

Valcour né d'une ancienne et haute noblesse, élevé dans le palais d'un prince illustre et son camarade de jeux, pouvait espérer à la plus grande position par sa grande fortune et le crédit de sa famille.

Tout jeune, à peine adolescent, on l'envoie à l'armée avec

un brevet d'officier et il fait campagne en Allemagne. Après la paix, son régiment est envoyé en garnison en Normandie. Il y fait connaissance d'Adélaïde de Sainval, la fille d'un ancien officier retiré. « Elle sut bientôt me convaincre que tous les feux de l'amour devaient embraser aisément une âme telle que la mienne ; et que s'ils n'y avaient pas éclaté jusqu'alors, c'est qu'aucun objet n'avait su fixer mes regards. Je ne vous peindrai point Adélaïde ; ce n'était qu'un seul genre de beauté qui devait éveiller l'amour en moi, c'était toujours sous les mêmes traits qu'il devait pénétrer mon âme et ce qui m'enivra dans elle était l'ébauche des vertus que j'idolâtre en vous. Je l'aimais parce que je devais nécessairement adorer tout ce qui avait rapport avec vous ; mais cette raison qui légitime ma défaite va faire le crime de mon inconstance.

« L'usage est assez dans les garnisons de se choisir chacun une maîtresse, et de ne la regarder malheureusement que comme une espèce de divinité qu'on déifie par désœuvrement, qu'on cultive par air, et qui se quitte dès que les drapeaux se déplacent. Je crus d'abord de bonne foi que ce ne pourrait jamais être ainsi que j'aimerais Adélaïde : la manière dont je l'en assurai la persuada ; elle exigea des serments, je lui en fis, elle voulait des écrits ; j'en signai, et je ne croyais pas la tromper. A l'abri des reproches de son cœur, se croyant peut-être même innocente, parce qu'elle couvrait sa faiblesse de tout ce qui lui semblait fait pour la légitimer, Adélaïde céda, et j'osai la rendre coupable, ne voulant que la trouver sensible. »

Cette idylle finit comme la plupart de ses pareilles.

Son régiment une fois changé de garnison, Valcour oublie vite Adélaïde, quoique avant de partir il eût renouvelé ses serments de l'aimer toujours. Il vécut à Paris de la vie dissipée et galante des jeunes gens de sa caste. « Deux ans se passèrent ainsi filés, pour moi, par la main des plaisirs et marqués pour Adélaïde par le repentir et le désespoir.

« Elle m'écrivit un jour qu'elle me demandait comme unique faveur de lui assurer une place aux Carmélites ; de lui mander aussitôt que j'aurais réussi ; qu'elle s'échapperait de la maison de son père et viendrait s'ensevelir toute vivante dans ce cercueil qu'elle me priait de lui préparer.

« Parfaitement calme alors, j'osai répondre par quelques plaisanteries à cet affreux projet de la douleur et, rompant enfin toutes mesures, j'exhortai Adélaïde à oublier dans le sein de l'hymen les délices de l'amour.

« Adélaïde ne m'écrivit plus. Mais j'appris trois mois après qu'elle était mariée ; et dégagé par là de tous mes liens, je ne songeai plus qu'à l'imiter. »

Valcour perd presque en même temps son père et sa mère et se trouve à vingt-cinq ans seul à la tête d'une grande fortune. Il obtient un congé pour aller dans le Languedoc entrer en jouissance de son héritage. Mais il s'arrête à Lyon et en sortant du théâtre, il est abordé par un capitaine de la garnison qui se fait reconnaître pour le frère d'Adélaïde, qui le provoque pour venger l'outrage fait à sa sœur. Avant de tirer son épée, Valcour interroge son adversaire : « ne pouvant tenir à l'intérêt puissant que m'inspirait encore cette malheureuse maîtresse :

— Sainval, dis-je avec la plus grande émotion, je vous satisferai ; si le sort est juste, peut-être le serez-vous bientôt davantage ; car je suis le coupable et c'est à moi de périr : mais ne me refusez pas de m'apprendre avant que nous nous séparions pour jamais, la fatale histoire de cette fille respectable... que j'ai trompée, je l'avoue ; mais qui ne peut cesser de m'être chère.

— Ingrat, me répond Sainval, elle est morte en t'adorant ; elle est morte en suppliant le ciel de ne jamais punir ton crime. Elle avait avoué à mon père la faute où tu sus l'entraîner ; il venait de la contraindre à s'ensevelir dans les bras d'un époux... Obsédée par toute une famille, l'infortunée

venait d'obéir... Elle n'a pu résister à la violence du sacrifice. Chaque jour, chaque instant l'entraînaient à la mort et elle en a reçu le coup dans mes bras. Depuis cette époque fatale, je t'ai cherché partout. »

Comme dans le *Faust* de Gœthe, l'amant tue le frère, c'est dans l'ordre. Poursuivi et arrêté, Valcour raconte son cas au Commandant de la place de Lyon qui le fait enfermer dans le fort de Pierre-en-Cize, pour laisser à l'affaire le temps de se calmer un peu, puis ensuite le fait évader en Suisse à Genève. Il y resta deux ans et il y fit la connaissance du philosophe Rousseau.

« Ce fut dans la conversation de ce philosophe profond, de cet ami véritable de la nature et des hommes, que je puisai cette passion dominante qui m'a, depuis, toujours entraîné vers la littérature et les arts, et qui me les fait aujourd'hui préférer à tous les autres plaisirs de la vie, excepté celui d'adorer Aline. Eh ! qui pourrait renoncer à ce plaisir dès qu'il la connaît ! Celui qui peut fixer ses regards sur elle sans frissonner du trouble de l'amour, ne mérite plus la qualité d'homme, il la déshonore et l'avilit dès qu'il n'est plus sensible à de tels charmes. »

A cause de cette longue absence, Valcour est destitué de son grade et les hommes de loi chargés de régler son héritage le lui dévorent. D'une fortune de cinquante mille livres de rentes, il ne lui reste plus que deux mille écus de rentes.

« Il fallut bien se contenter et hasarder de reparaître enfin. Je l'ai fait sans aucun risque : et il devient chaque jour plus que probable que je ne serai jamais poursuivi pour ce duel. Mais cette catastrophe affreuse n'en sera pas moins toute ma vie gravée en traits de sang dans mon cœur. Mon emploi n'en est pas moins donné, mes biens n'en sont pas moins dévastés...tous mes amis n'en sont pas moins perdus... Malheureux que je suis ! est-ce donc, après tant de revers, que j'ose prétendre à la divinité que j'adore ? Aline, oubliez-moi... abandonnez-

moi... méprisez-moi... ne voyez plus dans votre amant qu'un téméraire indigne des vœux qu'il ose former. Mais si vous me tendez une main secourable, si vous accordez quelque retour au sentiment dont je brûle pour vous, ne jugez pas mon cœur sur les travers de ma jeunesse, et ne redoutez pas l'inconstance où vous avez allumé les feux de l'amour. Il est aussi impossible de cesser de vous aimer, qu'il l'est de se défendre de vous : mon âme uniquement modifiée par les impressions de vos traits, ne peut plus se soustraire à leur empire, et l'on m'arracherait plutôt mille fois la vie, qu'on ne détruirait mon amour. J'attends mon arrêt et mon pardon... Aline, Aline, j'attends tout de votre pitié. »

Aline et la bonté de son cœur

A ces aveux sincères d'un cœur épris et repentant, la jeune Aline répond par une lettre de pardon qui peint bien son caractère bon et doux.

« O mon ami ! combien vos aveux me touchent ! Que votre constance m'est chère ! Moi, vous abandonner... vous délaisser; cruel !... Ah ! plus vous avez été malheureux, plus mon âme se livre au plaisir de vous aimer !

« C'est moi, mon ami, c'est moi que le Ciel choisit pour adoucir vos maux; c'est par ma main qu'ils seront tous calmés... Ah ! Valcour ! combien vous me devenez cher depuis que je connais votre infortune. Ce n'est pas que vous n'ayez quelques torts... mais vous les sentez trop vivement pour que je doive vous les reprocher. Vous avez été faible... vous avez été inconstant, peut-être même séducteur ; mais vous avez été courageux et noble, tous ces revers vous ont plongé dans un abime dont ma tendresse et les soins de ma mère veulent absolument vous retirer... Non je ne suis pas jalouse d'Adélaïde, je la plains de toute mon âme, elle intéresse bien vivemement mon cœur. Mais je ne crains plus qu'elle règne dans le vôtre, et je suis assez glorieuse pour être sûre de l'occuper tout entier.

« Votre lettre a fait pleurer ma mère... Elle vous embrasse...

Elle est bien aise de savoir ce qui vous regarde... Et sans vous compromettre en rien, elle aura du moins, dit-elle, des armes pour vous défendre : soyez bien sûr qu'elle en usera. »

Certainement le style est ampoulé et de tout point emphatique. Mais les sentiments de la jeune personne sont élevés et nobles. Dans cette petite Aline, de Sade a voulu dépeindre la cadette des filles du Président de Montreuil, la blonde Eugénie, l'objet de son amour de jeunesse.

Et lorsque l'indigne de Blamont a blessé la pudeur de sa fille, en voulant la dévêtir pour la montrer à Dolbourg, elle s'en plaint délicatement à son amant, en faisant peser tous les torts sur le financier.

Personnages secondaires

Nous rangeons parmi les personnages secondaires : Dolbourg le financier, sa victime et sa maîtresse Sophie ainsi que Sainville. Pour Léonore, elle mérite de passer au premier plan, après ceux qui précèdent, en raison du caractère philosophique que lui donne de Sade et sa ressemblance morale, *sous certains points*, avec de Blamont.

Quant aux autres personnages, Rose la maîtresse du Président, M. et Mme Déterville, Babeau la nourrice de Sophie, le curé de son village, ils ne servent, ainsi que tous ceux qui figurent dans l'histoire de *Léonore et de Sainville*, que pour compléter l'intrigue en qualité de comparses et de figurants.

Il est donc inutile de nous en occuper puisque nous avons renoncé à raconter par le menu, la double intrigue du roman.

Tenons-nous-en donc aux personnages qui tiennent les premiers et seconds rôles.

Dolbourg le financier. — L'histoire de *Sophie* est liée avec celle de Dolbourg, de même que celle d'Aline. La description physique faite de ce financier par Déterville (voir plus

haut), ses agissements avec Sophie, ce que nous en savons par les lettres du Président et les reproches qu'il lui adresse souvent nous permettent d'être bref sur ce personnage.

Nous verrons ainsi qu'il est dissolu et fortement paillard, mais qu'il subit l'influence néfaste du Président qui en a fait son compagnon de débauche et le domine en étouffant constamment chez lui les bons sentiments qu'il pourrait avoir.

Au fond, ce n'est pas un méchant homme, la fin du roman le prouve, c'est un homme qui aime le plaisir, qui a beaucoup d'argent, et qui cherche à passer sa vie le plus gaiement possible.

Il y en a tant qui lui ressemblent ici-bas, qu'on ne saurait lui en faire un trop grand crime.

Histoire de la pauvre Sophie. — Mme de Blamont ayant invité ses amis les Déterville dans son domaine de Vertefeuille, rencontre un soir dans une promenade faite avec eux dans un bois, une malheureuse jeune fille qui venait d'accoucher. Samaritaine bienfaisante, la Présidente recueille la misérable créature chez elle et lui demande son histoire, après qu'elle lui a fait donner tous les soins nécessités par son état. Voici ce qu'on lui dit : « On me nomme Sophie, Madame, mais je serai bien en peine de vous rendre compte de ma naissance, je ne connais que mon père, et j'ignore les particularités qui ont pu me donner le jour. Je fus élevée dans le village de Berseuil, par la femme d'un vigneron qui se nomme Isabeau : j'allais la rejoindre quand vous m'avez trouvée. Elle m'a servi de nourrice et m'a prévenue, dès que je pus entendre raison, qu'elle n'était pas ma mère et que je n'étais chez elle qu'en pension.

« Jusqu'à l'âge de treize ans, je n'ai eu d'autre visite que celle d'un Monsieur qui venait de Paris, le même à ce que dit Isabeau qui m'avait apportée chez elle, et qu'elle m'assura secrètement être mon père. Rien de plus simple et de plus

monotone que l'histoire de mes premiers ans, jusqu'à l'époque fatale, où l'on m'arracha de l'asile de l'innocence, pour me précipiter malgré moi dans l'abîme de la débauche et du crime. »

Sophie est donc une de ces bergères de Florian, si à la mode sous Louis XVI, et de Sade la dépeint immaculée comme un lys, et innocente comme un agneau bêlant, pour mieux souligner l'infamie de son père. Ce dernier qui se faisait appeler Delcour vient, accompagné d'un financier de ses amis qu'il nommait de Mirville, enlever Sophie à Isabeau pour en faire la femme de chambre de Mme de Mirville, tandis qu'en réalité c'est pour en faire la maîtresse de ce dernier.

« On m'enlève, on me précipite dans une berline qui fend l'air et nous rend à Paris le même soir.

« Si j'avais eu un peu plus d'expérience, ce que je voyais, ce que j'entendais et ce que j'éprouvais aurait dû me convaincre avant d'arriver que les devoirs que l'on me destinait étaient bien différents de ceux que je remplissais à Berseuil, qu'il entrait bien d'autres projets que ceux de servir une dame, dans la destination qui m'attendait, et qu'en un mot cette innocence que me recommandait si fort ma bonne nourrice était bien près d'être oubliée.

« M. de Mirville à côté de qui j'étais dans la voiture me mit bientôt au point de ne pouvoir douter de ses horribles intentions. L'obscurité favorisait ses entreprises, ma simplicité les encourageait, M. Delcour s'en divertissait et l'indécence était à son comble... Mes larmes coulèrent alors avec profusion...

— Peste soit de l'enfant, dit Mirville... cela allait le mieux du monde... et je croyais qu'avant que nous fussions arrivés... mais je n'aime pas à entendre brailler...

« — Eh ! bon, bon, répondit Delcour, jamais guerrier s'effraya-t-il de sa victoire ? Quand nous fûmes l'autre jour chercher ta fille Rose auprès de Chartres, me vis-tu m'alarmer comme toi ? Il y eut pourtant, comme ici, une scène de

larmes... et cependant, avant que d'être à Paris, j'eus l'honneur d'être ton gendre..... »

Arrivés à Paris, on descend dans une maison hors de la barrière des Gobelins, où se trouve cette Rose, la maîtresse de Delcour et une vieille *maman maca*, la Dubois, chargée de surveiller les deux donzelles. Chaque pseudo-père avait donc donné sa fille comme maîtresse à son ami. Ce soir même, la pauvre Sophie entre en fonction auprès de Mirville. Cette Rose était l'antipode de Sophie : « Mais la distance énorme, dit celle-ci, du caractère de cette fille au mien s'est toujours opposée à ce que je fisse aucune liaison avec elle, étourdie, sans cœur, sans aucune délicatesse, n'ayant aucune sorte de principes, la candeur et la modestie que j'avais reçues de la nature s'arrangeaient mal avec tant d'indécence et de vivacité ; j'étais obligée de vivre avec elle, les liens de l'infortune nous unirent, mais jamais ceux de l'amitié.

« Rien de plus réglé que notre vie ; nous nous promenions à volonté dans un fort beau jardin, mais nous ne sortions jamais de son enceinte ; trois fois par semaine, les deux amis, qui ne paraissaient jamais qu'alors, se réunissaient, soupaient avec nous, se livraient à leurs plaisirs, l'un devant l'autre, deux ou trois heures de l'après-souper et allaient de là finir le reste de la nuit, chacun avec la sienne, dans son appartement qui devenait le nôtre le reste du temps...

Rose et la Dubois. — La jeune Rose n'avait pas tardé à nouer liaison avec le fils du jardinier de la maison ; elle le débauche et veut se sauver avec lui en emportant tout l'argent qu'elle aura pu tirer de Delcour ; elle prévient Sophie, lui présente son amant et les laisse seuls un instant pour aller chercher de l'argent. De Mirville, arrive sur ces entrefaites, le garçon s'esquive ; alors le financier tombe sur Sophie, la roue de coups en la traînant par les cheveux dans la chambre et comme elle lui crie à travers ses larmes et ses sanglots qu'elle

va mourir à cause de son état de grossesse s'il continue à la frapper ainsi, aidé de la Dubois il la fait déshabiller nue, attacher et lui donne le fouet. Puis, il la fait rhabiller par la Dubois et jeter à la porte de la maison, avec deux écus dans sa poche en lui disant que cela lui suffira en attendant qu'elle aille en gagner davantage chez une fille publique.

C'est alors que la malheureuse Sophie se sauva au milieu de la nuit et se traîna à pied pendant quatre jours pour revenir à Berseuil, chez sa nourrice Isabeau. Elle en était encore à quatre lieues quand elle avait accouché en plein bois et ses lamentations et ses plaintes avaient attiré à son secours la Présidente et sa société.

La proximité de sa terre de Vertefeuille du village de Berseuil et la description que fait Sophie de l'aspect des deux personnages de Delcour et de Mirville, suggèrent à Mme de Blamont l'idée que ces deux faux noms marquent le Président et son ami Dolbourg.

Entre temps la Dubois ayant avoué à de Mirville et Delcour que Rose était la seule coupable, celle-ci avait pris la clef des champs. La Dubois, de ce coup, est cassée aux gages et renvoyée sans argent, Rose ayant fait main basse sur toutes les espèces contenues dans la maison.

Un vieux serviteur de confiance, envoyé auprès de la Dubois par la présidente, lui fait avouer la véritable personnalité des deux amis de débauche, et la conduit auprès de Mme de Blamont à qui elle révèle que le Président et Dolbourg avaient eu, autrefois de deux sœurs, courtisanes fameuses, deux filles presque à la même date ; que celle de Dolbourg avait vécu, que celle de Blamont était morte, mais qu'il l'avait remplacée par une autre petite fille du même âge, qu'il avait conduite à Berseuil où il la fit élever.

Trompée par une certaine ressemblance physique entre Aline et Sophie, Mme de Blamont se figure alors que Sophie n'est autre que sa petite Claire, morte en nourrice, que de

Blamont aurait enlevée sous le nom de Sophie après avoir corrompu la nourrice à prix d'or. C'est ce que lui confirme la Dubois en lui disant que la jeune Sophie vient du Pré Saint-Gervais où Claire était en nourrice.

Epouvantée de ce qu'elle apprend, elle charge Valcour d'aller faire une enquête près de la susdite nourrice, qui habite toujours le Pré Saint Gervais. De cette enquête faite avec adresse et célérité, tant auprès du curé, qui en faisant ouvrir le cercueil de Claire, n'y trouve dedans que les restes d'un chien, qu'auprès de la nourrice à laquelle on fait tout avouer, il résulte ceci : 1° que le Président de Blamont avait bien l'intention d'enlever sa fille Claire, qu'il avait fait répandre par la nourrice, sa complice, le bruit de sa mort, contre un cadeau de 2400 livres ; 2° que la nourrice Claudine voulant faire bénéficier sa propre fille de la situation que le Président voulait faire par un riche mariage dans l'avenir à sa petite Claire, avait changé les enfants de berceau pour donner Sophie à de Blamont, qu'ensuite, après avoir envoyé Claire comme son enfant chez une voisine, elle avait publié la maladie de la fille de M. de Blamont, et peu après, sa mort ; qu'elle avait mis le cadavre d'un chien dans le cercueil de plomb devant le Président même et que ce chien avait eu ainsi les honneurs d'un service funèbre fait régulièrement à la paroisse ; qu'en conséquence, M. de Blamont trompé comme il avait voulu tromper les autres avait emmené dès le soir même Sophie la fille de Claudine, et qu'elle avait reçu un nouveau nourrisson, la fille de la comtesse de Kerneuil, venue à Paris pour y recueillir une succession de la petite Elisabeth ; la comtesse était repartie pour la Bretagne, prévenant Claudine qu'elle enverrait chercher sa fille dans 2 ans : mais que cette enfant étant morte 3 mois après sa naissance, la Claudine voulant toucher la récompense promise par la comtesse aurait fait une nouvelle fourberie, en substituant alors Claire qu'elle avait élevée comme sa fille à Elisabeth, et avait alors publié que c'était sa

fille Sophie qu'elle avait perdue ; quelle avait fait, par suite, enterrer Elisabeth de Kerneuil comme sa fille et rendu Claire à la place d'Elisabeth à la comtesse de Kerneuil.

De cette triple substitution, il en résultait que des deux vivantes, Sophie était bien la fille de la Claudine, et Elisabeth de Kerneuil Claire, était la vraie fille de M. et Madame de Blamont.

Déterville est chargé d'écrire en Bretagne, à un de ses amis, le chevalier de Meilcourt pour lui demander des renseignements sur la famille de Kerneuil et surtout sur Elisabeth de Kerneuil. On leur répond que la famille de celle-ci, ayant voulu s'opposer à son union avec un des premiers gentilshommes de la Bretagne, la « jeune fille s'était suicidée dès qu'elle vit l'impossibilité d'appartenir jamais à l'objet de ses feux, son père était mort depuis longtemps, et sa mère ayant terminé ses jours deux ans avant l'événement qui trancha ceux de sa fille ; comme Mlle de Kerneuil était fille unique, tous les biens avaient passé à des collatéraux... » Cette lettre arrête les démarches que voulait faire Mme de Blamont. Elle donne à ce moment, à Vertefeuille l'hospitalité à 2 voyageurs, un jeune homme accompagnant une jeune dame qui viennent au milieu de la nuit par un orage terrible demander asile, le postillon de leur voiture s'étant égaré. Ils déclinent leurs noms de Sainville et sa femme Léonore. Pour reconnaître l'hospitalité si gracieusement offerte, le lendemain de Sainville raconte son histoire.

CHAPITRE XVII

—

L'OEUVRE QU'ON PEUT LIRE (*suite*)

—

Sainville raconte le récit de ses mésaventures à la recherche de Léonore à travers le monde. — Histoire de Zamé, le chef de l'Ile de Tamoë. — Zamé prédit la Révolution Française. — Sainville retrouve Léonore, cabotine à Bordeaux.

Histoire de Sainville

Nous résumons le plus brièvement possible cette histoire qui comprend tout le tome II.

Sainville, de bonne famille, aima dès sa sortie de l'enfance la jeune Eléonore (Elisabeth de Kerneuil) qui était un peu sa parente. Mais les pères des deux familles avaient projeté pour leurs enfants une riche union et opposèrent un veto absolu à leurs projets de mariage.

La famille de Léonore alla même jusqu'à l'enfermer dans un couvent. Comme ce couvent avait pour supérieure une cousine de Sainville, celui-ci déguisé en femme pénètre dans le couvent en qualité de postulante au noviciat, se fait reconnaître de Léonore et finit par se sauver avec elle, projetant de se réfugier en Italie, grâce aux fonds que Sainville a soutirés au banquier de son père par une fausse lettre de ce dernier. Ils s'arrêtent à Lyon et ne trouvant pas de prêtre pour les

unir, ils se marient devant Dieu. « Léonore et moi, nous nous transportâmes à la cathédrale, et là, pendant le sacrifice de la messe, je pris la main de mon amante, je lui jurai de n'être jamais qu'à elle, elle en fit autant : nous nous soumîmes tous deux à la vengeance du ciel, si nous trahissions nos serments ; nous nous protestâmes de faire approuver notre hymen dès que nous en aurions le pouvoir, et dès le même jour, la plus charmante des femmes me rendit le plus heureux des époux ».

Les deux tourtereaux s'en vont à Venise passer leur lune de miel et installent leur nid dans l'île de Malomoco. Un jour que de Sainville était allé visiter une abbaye, sa femme est enlevée par une barque montée par des corsaires turcs dont le vaisseau croisait à l'entrée des lagunes. Dans son désespoir, de Sainville à son retour se répand en imprécations contre le gouvernement de Venise. Il est arrêté par des sbires, emprisonné et puis expulsé du territoire de la République.

Il se décide alors à fréter une felouque pour aller chercher Léonore à Constantinople où il pensait que les corsaires iraient la vendre. Il y arrive, l'ambassadeur français se met à sa disposition, mais après les plus actives recherches on ne trouve aucune femme enlevée à Venise et vendue à Constantinople, répondant au portrait physique de Léonore.

On suggère à de Sainville l'idée que les corsaires pouvaient bien être des Etats barbaresques (Alger ou Tunis) et le malheureux amant se décide à repartir avec sa felouque pour la côte d'Afrique.

En route, le mauvais temps l'oblige à s'arrêter à la Valette, dans l'île de Malte, et dans l'hôtel où il s'est installé, il aperçoit par une fente de la cloison de sa chambre, un personnage qui sort d'une grande bière, une femme habillée, tombée en syncope et qui avait dû être mise en vie dans le cercueil. Au moment où il va voir la figure de la femme, que l'on débarrasse de ses voiles, le patron de la felouque vient le chercher

pour repartir immédiatement avant la reprise du mauvais temps. La côte de Barbarie explorée sans résultat, le vent pousse la felouque à Salé, sur la côte du Maroc : là le consul de France apprend à de Sainville qu'aucune femme européenne n'a été vendue, mais que le lendemain de son arrivée « un petit bâtiment anglais battu de la tempête, a relaché dix heures à Sofa ; il a mis ensuite à la voile pour le Cap ; il avait dans son bâtiment, une jeune française de l'âge que vous m'avez dépeint, brune, de beaux cheveux et de superbes yeux noirs ; elle paraissait être extrêmement affligée ; on n'a pu me dire, ni avec qui elle était, ni quel paraissait être l'objet de son voyage ; ce peu de circonstances est tout ce que j'ai su, je me hâte de vous en faire part, ne doutant point que cette Française, si conforme au portrait que vous m'avez fait voir, ne soit celle que vous cherchez ».

De Sainville fréte alors une barque de 50 tonneaux pour aller au Cap et se décide à longer la côte d'Afrique, ne pouvant point aller trop avant en haute mer. Une tempête saisit son navire et il est jeté sur les rochers de la côte où il se brise. De Sainville se sauve, avec son portefeuille, sur une planche et aborde sur la côte entre Benguela et le royaume du Jagos.

Se nourrissant de racines et de fruits sauvages, armé d'une massue de sa fabrication, notre héros conçoit le projet chimérique de traverser le centre de l'Afrique pour aboutir au Cap. Livingstone a donc eu ainsi un prédécesseur, sur le papier.

Le second jour, rencontrant un parti de Jagos, il grimpa sur un arbre au pied duquel ces sauvages assommèrent quelques prisonniers et où l'on fit un festin d'anthropophage en se nourrissant de leur chair crue, à peine dépecée. De Sainville, évite ce jour de tomber dans leurs mains, mais le lendemain il est fait prisonnier par des Butuas et conduit dans leur capitale. On le présente au roi qui a une garde de femmes de toutes les couleurs.

De Sade a voulu dépeindre le royaume de Dahomey et les mœurs sanguinaires de leur roi précurseur du fameux Behanzin dont les féroces Amazones ont donné tant de fil à retordre au général Dodds.

La description des mœurs sanguinaires et dissolues des Butuas, qui étaient celles des Dahoméens avant la conquête française nous paraît inutile. De Sainville trouve à la cour du roi Butua Ben Mâocoro, un Portugais, le sieur Sarmiento, dont la fonction est d'inspecter les filles ou femmes envoyées en cadeau au roi et de choisir celles qui seront admises à partager sa royale couche en attendant qu'un caprice de sa part leur fasse sauter la tête. Ben Mâocoro, nomme de Sainville, inspecteur féminin honoraire et lui réserve la place de Sarmiento qui commence à vieillir. Ce Portugais est un drôle de type. Il a pris les mœurs des Butuas et il est devenu, comme eux, anthropophage et pédéraste.

Nous ne nous occuperons pas ici des théories de ce disciple de Saint-*Luc*. Il apprend avec conscience son métier à de Sainville, sur la demande de ce dernier.

La première inspection de remonte du sérail royal plût au monarque nègre qui confirma de Sainville dans son emploi après l'exécution de Sarmiento, impliqué dans un complot politique. Il le remplissait avec fidélité lorsqu'un jour il fut appelé à visiter quatre femmes blanches prises dans un fort portugais. « Rien de moins effrayant pour moi que cette formalité si j'eusse eu le moindre soupçon que ma chère Léonore dût être au nombre de ces femmes ; mille morts ne m'eussent empêché de la saisir et de l'emporter au bout du monde. Mais je m'étais tellement affermi dans l'idée que cela ne pouvait être que j'examinai ces femmes-ci avec la même indifférence que les autres ; deux me parurent de 25 à 30 ans : l'une desquelles me sembla mal faite et très éloignée d'être comme il les fallait au monarque ; l'autre était joliment tournée, mais plus de prémices. La troisième fixa plus longtemps mes

regards, je dus la soupçonner beaucoup plus jeune que les deux premières. Sa peau était éblouissante, et toutes les parties de son corps formées comme par la main même des grâces. Elle répugnait beaucoup à l'examen et quand il fallut constater sa vertu, elle se défendit horriblement. La manière dont ces femmes étaient voilées, quand on les présentait, ajoutait beaucoup à la terreur que cette cérémonie jetait dans l'âme de celles qui n'étaient pas du pays.

Non seulement il n'était pas possible de les voir, mais elles-mêmes, les yeux bandés sous leurs voiles ne pouvaient discerner, ni avec qui elles étaient, ni ce qu'on allait leur faire.

Les défenses multipliées de celle-ci m'embarrassèrent beaucoup, la force ou la contrainte ne s'arrangent pas à ma délicatesse : cependant je devais rendre un compte exact ; je me trouvai donc obligé de faire demander au roi ce qu'il fallait que je fisse. Il m'envoya deux femmes de sa garde, munies de l'ordre de contenir la jeune fille, et de l'empêcher de se soustraire aux opérations de mon devoir. Elle fut saisie, et je poursuivis mes recherches ; elles devinrent très embarrassantes. Pas assez bon anatomiste pour décider en dernier ressort, sur une chose qui me paraissait douteuse, je me contentai d'établir sur celle-là, dans mon rapport, que je lui supposais absolument tout ce qu'il fallait pour plaire à mon maître ; et que si les choses n'étaient pas tout-à-fait dans l'entier qu'il leur désirait, il s'en fallait de si peu que l'illusion lui serait encore permise. Quant à la quatrième, c'était une vieille femme, et je la réformai, ainsi que la première ; mais le roi ne s'empara pas moins de toutes les quatre ; il était si enthousiasmé des femmes blanches qu'il n'en voulut soustraire aucune. Mon opération faite, les femmes entrèrent au sérail, et je me retirai ».

Cette femme que de Sainville n'ose pas reconnaître comme vierge et dont il a vu cependant tous les plus secrets appas, était cependant la sienne, sa Léonore, et pour un mari épris comme lui, il manque dans cette circonstance de *flair conjugal*.

N'importe, passons ! Trouvant que le lendemain de l'entrée de ces dames au sérail royal, Ben Mâocoro lui faisait grise mine, de Sainville craignant le sort de Sarmiento, s'évade « mystérieusement, vers l'entrée de la troisième nuit qui suivit l'arrivée des Européennes dans le royaume de Butua.

« Triste victime de la fortune, misérable jouet de ses caprices, jusqu'à quand devais-je donc être ainsi balloté par elle ? Je fuyais, j'allais encore chercher au bout de l'univers, celle que je venais de livrer moi-même au plus brutal, au plus libertin, au plus odieux des hommes ».

Après un assez long trajet le long de la côte, notre infortuné mari finit par arriver au Cap. Là, il y apprend qu'une femme dont le signalement répond à peu près à celui de sa Léonore, a été vue à bord de la *Découverte*, second navire anglais du navigateur Cook.

Comme il avait probablement pu sauver son portefeuille des mains des indigènes de Butua, de Sainville achète un petit voilier, bien armé, monté par un bon équipage et file dans le grand Océan Pacifique, toujours à la recherche de sa Léonore. Il arrive près de la terre de Van Diemen et forme le dessein d'aller relâcher à Otaïti, lorsqu'en cours de route, son petit navire reçoit une tempête qui le conduit au bout de 24 heures en face d'une île. Il trouve un bon mouillage et jette l'ancre après être entré en communication avec les indigènes.

« Un nombre infini d'insulaires des deux sexes bordait la côte quand nous arrivâmes ; ils nous reçurent avec des signes de joie qui ne pouvaient plus nous laisser douter de leurs sentiments. Quelques-uns de nos matelots, séduits par ces apparences voulurent enjoler les femmes, mais ils en furent à l'instant repoussés avec autant de décence que de fierté, et nous continuâmes pacifiquement nos opérations, sans que cette première faute, assez commune aux Européens, nous fit rien perdre de la bienveillance de ces peuples ».

Disons maintenant que cette île est le pays de la félicité humaine et possède un gouvernement et des institutions philosophiques idéales qui ont fait revenir le peuple qui l'habite à l'âge d'or de nos traditions humaines. Nous apprécierons comme il le convient, dans la partie philosophique de cette œuvre, ce modèle des constitutions et nous y constaterons que de Sade, nourri des maximes de l'Encyclopédie a écrit des choses qui ne sont dépourvues ni de bon sens, ni d'application pratique. Il est en plein socialisme dans cette île fortunée et nous signalons aux orateurs de ce parti les théories du marquis de Sade qui sont humanitaires et même morales.

Rendons au dissolu et abominable auteur de *Justine* la justice qui lui est due, et constatons que s'il n'avait jamais écrit qu'*Aline et Valcour* ou tous autres romans philosophiques de ce genre, son nom n'aurait pas été voué aux Gémonies.

De Sainville et les deux officiers de son bateau traversent la ville et ses guides le présentent à Zamé, chef du gouvernement. Celui-ci le reçoit admirablement et lui parle en français. Il présente aux Européens sa famille, sa femme Zoraï et ses trois filles, et le garde à dîner avec lui. Le repas consiste uniquement en légumes, confitures, fruits et pâtisserie, c'est à-dire, rien que végétarien, et on n'y boit que de l'eau. Notre oncle Francisque Sarcey, notable végétarien aurait pu trouver dans les paroles de Zamé à son hôte, des arguments pour défendre le régime si cher à son estomac.

De Sainville intrigué de voir que Zamé et sa famille parlent le français, en reçoit de ce vénérable chef l'explication par le récit de son histoire.

Histoire de Zamé

Cette histoire est fort intéressante : mais elle est malheureusement trop longue pour trouver place ici.

Nous nous contenterons de dire que le chef Zamé est le

métis d'une indigène avec un officier d'un vaisseau de guerre français que le mauvais temps avait fait fort heureusement aborder dans le seul port de l'île. Cet officier déserta et devint le chef de l'île. A l'âge de 20 ans, il envoya Zamé en Europe pour en étudier les mœurs et les coutumes des nations soi-disant civilisées et Zamé ne manque pas de faire devant de Sainville la critique acerbe et souvent vraie de ce qu'il voit dans les aristocraties et notamment dans le royaume de France sous le gouvernement pourri de Louis XV. L'île de Tamoë possédait une mine d'or dont les produits servent au voyage de Zamé et lui permettent à son retour de revenir avec 3 vaisseaux de guerre remplis de canons, mortiers, fusils avec leurs munitions. La mine est fermée et des fortifications formidables sont élevées pour défendre le chenal tortueux qui conduit au port intérieur, défendu en outre par de nombreuses batteries qui le rendent imprenable.

Le père de Zamé donne à ses sujets un code de lois humaines fondé sur la morale et la raison, qui en font un peuple réellement heureux.

C'est un code socialiste des plus originaux que nous étudierons dans la partie sociale de cette œuvre.

Comme nous l'avons déjà dit, Zamé succéda à son père, non comme un chef autocrate, mais comme Président d'une République libre. A sa mort, ses enfants ne doivent pas lui succéder et l'emploi de chef suprême doit être donné par l'élection au plus digne.

Le lendemain, de Sainville dîne de nouveau avec la famille de Zamé et y trouve les deux fils de celui-ci qui se montrent pleins d'égards et d'attention pour lui. On lui présente ensuite, dans le palais, le beau sexe de Tamoë « à peine les portes furent-elles ouvertes, que je vis cent femmes autour de l'épouse du législateur, toutes uniformément vêtues et toutes en rose parce que c'était la couleur de leur âge ».

Voilà les plus jolies personnes de la capitale, me dit Zamé,

j'ai voulu les réunir toutes sous vos yeux afin que vous puissiez décider entre elles et vos Françaises.

Moins occupé de l'idole de mon cœur, peut être eussé-je mieux discerné l'assemblage étonnant de jolis traits qui se montraient à moi dans cet instant; mais je ne vis que ce tendre objet; chaque fois que la beauté paraissait à mes yeux quelle que fût la forme qu'elle prit, elle ne m'offrait jamais qu'Eléonore.

Néanmoins on réunirait difficilement, je dois le dire, dans quelque ville d'Europe que ce pût être, un aussi grand nombre de jolies figures. En général, le sang est superbe à Tamoë : Zélie que je vais essayer de vous peindre, vous donnera une idée générale de ce sexe charmant, auquel il semble que la nature n'ait accordé tant d'appas, que par le dessein qu'elle avait de lui faire habiter le plus heureux pays de la terre.

Zélie est grande, sa taille est souple et dégagée, sa peau d'une blancheur éblouissante, tous ses traits sont l'emblême de la candeur et de la modestie ; ses yeux plus tendres que vifs, très grands et d'un bleu foncé, semblent exprimer à tout instant l'amour le plus délicat et le sentiment le plus voluptueux, sa bouche, délicieusement coupée, ne s'ouvre que pour montrer les dents les plus belles et les plus blanches ; elle a peu de couleurs, mais elle s'anime dès qu'on la regarde et son teint devient alors comme la plus fraîche des roses ; son front est noble, ses cheveux très agréablement plantés, sont d'un blond cendré, et l'énorme quantité qu'elle en a, se marient le plus agréablement du monde aux contours gracieux de son voile, et retombant à grands flots sur sa gorge d'albâtre, toujours découverte d'après l'usage de sa nation, achèvent de donner à cette jolie personne l'air de la déesse même de la jeunesse.

Elle venait d'atteindre sa seizième année et promettait de croître encore, quoique sa taille fût déjà très élevée ; ses bras sont un peu longs et ses doigts d'une élasticité, d'une

souplesse et d'une minceur auxquels nos yeux ne se font point.

— Voilà la femme de mon fils, me dit Zamé, en me présentant Lilia, elle ne sait encore dire que trois mots de français, ce sont les premiers que son mari lui ait appris, mais comme il lui trouve des dispositions, il continuera : prononce-les donc ces trois mots, ma fille, lui dit ce père charmant.

Et la tendre et délicieuse Lilia posant la main sur son cœur et regardant son mari avec autant de grâce que de modestie, lui dit en rougissant :

— Voilà votre bien.

Toutes les femmes se mirent à rire et je vis alors quelle était la gaieté, la candeur et la touchante félicité qui régnait chez cet heureux peuple. »

Nous n'entrerons pas dans le détail de tout ce que voit de Sainville dans cette île fortunée dont le peuple lui paraît avoir la plus grande somme possible de bonheur sur ce globe terraqué. On l'amuse, on le distrait en le conduisant partout, même à la mine d'or que Zamé tient secrète.

Ce ne sont que festins, jeux et fêtes célébrés en l'honneur des hôtes que le hasard a fait connaître à ces bons et naïfs insulaires.

Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, dit le proverbe. De Sainville raconte ses infortunes au chef de Tamoë et celui-ci lui fait remarquer que ce n'est pas en courant à travers le monde qu'il a maintenant des chances de retrouver sa Léonore ; que celle-ci mieux avisée que lui doit depuis longtemps l'attendre en Europe. Zamé congédie donc de Sainville, en lui fournissant un bon pilote pour sortir des passes du port fortifié avec un soin si jaloux et fait déposer à bord avant le départ une caisse remplie de lingots provenant de la mine. En lui faisant ses adieux, Zamé lui prédit la Révolution Française.

Le chef Zamé prédit la Révolution Française. — « Écoute, me dit Zamé avec l'émotion de l'enthousiame, tu es sans doute le dernier Français que je verrai de ma vie. De Sainville, je voudrais tenir encore à cette nation qui m'a donné le jour... O mon ami ! écoute un secret que je n'ai voulu te dévoiler qu'à l'époque de notre séparation : l'étude profonde que j'ai faite de tous les gouvernements de la terre et particulièrement de celui sous lequel tu vis, m'a presque donné l'art de la prophétie. En examinant bien un peuple, en suivant avec soin son histoire, depuis qu'il joue un rôle sur la surface du globe, on peut facilement prévoir ce qu'elle deviendra.

O Sainville ! une grande révolution se prépare dans ta patrie, les crimes de vos souverains, leurs cruelles exactions, leurs débauches et leur ineptie ont lassé la France ; elle est excédée du despotisme, elle est à la veille d'en briser les fers. Redevenue libre, cette fière partie de l'Europe honorera de son alliance tous les peuples qui se gouverneront comme elle ».

Ces lignes écrites en 1788 sont singulièrement inspirées et prophétisent en germe tous les grands événements de la Révolution Française et ceux qui en ont été la suite naturelle.

Sainville quitte Tamoë pour revenir en Europe avec les lingots d'or représentant une somme de 7.570.000 livres de France.

Tombé malade en route, Sainville se fait déposer à Cadix et a la funeste idée de vouloir changer un lingot de l'or de Zamé. Le changeur reconnaissant que cet or ne vient pas du Pérou, pays centre, à cette époque, de la production aurifère, va le dénoncer à l'Inquisition. On l'arrête, et on l'incarcère, après lui avoir enlevé toute sa fortune, sauf 25.000 livres en quadruples d'Espagne, cousus dans une ceinture de cuir qu'il portait sur la peau.

Devant le tribunal de l'Inquisition, de Sainville refuse énergiquement d'indiquer la provenance des lingots et menacé d'une prison éternelle, il cherche à s'évader.

Il était en train de percer un trou dans le mur à l'aide d'un outil improvisé, quand il entend des coups de l'autre côté du mur. C'est une prisonnière qui lui parle en mauvais français et qui lui demande sa protection pour une belle jeune française, sa camarade d'infortune, que le tribunal de l'Inquisition va condamner sûrement à mort.

On lui propose de percer un trou commun chacun de son côté dans le mur mitoyen, pour s'évader ensemble. Craignant un piège tendu à sa bonne foi, par un faux prisonnier, espion des Inquisiteurs, de Sainville feint d'accepter, mais termine à minuit l'ouverture qui doit lui permettre de sortir de sa prison et s'évade. « Je me mis donc à fuir... A fuir ! qui, grand Dieu ! quel était donc l'objet dont je venais de tromper la confiance ! quelle était cette fille charmante pour laquelle une tendre amie venait d'intéresser ma pitié !... qui trahissais-je, qui fuyais-je en un mot !... Léonore, ma chère Léonore ; c'était elle que la fortune venait de mettre une troisième fois dans mes mains ! elle, dont je refusais de briser les fers et que je laissais au pouvoir d'un monstre bien plus dangereux encore que les Vénitiens ou les anthropophages, elle enfin, dont je m'éloignais tant que mes forces pouvaient me le permettre ».

De Sainville finit par arriver à Pau où il tombe malade de fatigue et il vient ensuite à Bordeaux où il trouve au théâtre Léonore qui allait y débuter comme ingénue.

Naturellement il n'est plus question de faire jouer Léonore. Son mari l'emmène le soir même. Ils vont cacher pendant quelques jours leur bonheur à Livourne et ils étaient rentrés en France se dirigeant sur Paris, lorsque l'accident arrivé à leur voiture les avait forcés de s'arrêter à Vertfeuille et d'y demander l'hospitalité à la Présidente de Blamont. C'est à présent au tour de Léonore de raconter son histoire qui est encore plus mouvementée que celle de son amant.

CHAPITRE XVIII

—

L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE (*Suite*)

—

ALINE ET VALCOUR (*Suite*)

Reconnaissance de Léonore comme Claire de Blamont.
Histoire de Léonore. — Les délices de l'amour conjugal. — Étranges aventures sur terre et sur mer. — Enfin les deux amants se retrouvent pour la quatrième fois.

Reconnaissance de Léonore comme Claire de Blamont

L'histoire de Léonore commence avec l'incident suivant raconté par Deterville à Valcour par lettre. Au moment où Sainville achève son histoire, le château de Vertfeuille est envahi par un exempt de police et ses agents venant arrêter de Sainville et Léonore. Le comte de Brulé s'oppose à l'arrestation, en sa qualité de Lieutenant général et Commandant dans l'Orléanais, vérifie les pouvoirs de l'exempt et l'on re-

connaît avec surprise que le signalement de Léonore est exactement celui d'Aline et c'est Aline, qui n'a aucun point de ressemblance avec Léonore que l'exempt veut arrêter. Cette supercherie est le fait du président de Blamont, auquel le père de Sainville est venu demander l'autorisation de faire arrêter son fils dans le château de Vertfeuille, et de le faire expédier jusqu'aux Iles Ste-Marguerite, où il doit rester enfermé pendant dix ans. Quand à la pauvre Aline, enlevée comme étant Léonore (personne dont le père de Sainville ne se soucie que pour la séparer de son fils), une fois arrêtée, elle doit être mise au couvent des Augustines à Lyon où son père ira probablement la rejoindre pour la livrer à son ami Dolbourg.

En examinant l'ordre de plus près, le comte de Brulé reconnaît que de Sainville se nomme réellement le comte de Karmeil lequel, comme le lecteur le devine, était l'amant d'Elisabeth de Kerneuil. La présidente de Blamont retrouve donc sa Claire dans Léonore. Scène pathétique de reconnaissance. La Présidente s'évanouit, on la fait revenir à elle et l'on montre à Claire les preuves de sa filiation. Nous passons la scène de la reconnaissance de Léonore par sa vraie mère. De Sade s'y montre un tantinet faible.

Enfin, après explications données au comte de Brulé, et un échange d'idées sur la situation, on convient : 1° de faire lever l'ordre d'arrêt d'Aline obtenu par une grossière supercherie; 2° de faire approuver au comte de Karmeil, le mariage de Sainville et de Léonore et le revêtir aussitôt des formalités religieuses et civiles, pour le rendre valide; 3° qu'il fallait prouver qu'Elisabeth de Kerneuil, une morte, n'avait été qu'enlevée par celui qui l'épouse, et la faire à l'instant paraître comme héritière légitime des biens du comte et de la comtesse de Kerneuil.

Ceci arrêté, on prie la belle Léonore de raconter à son tour sa petite histoire.

Histoire de Léonore

Passons sous silence ce qui concerne ses amours avec Sainville, sa fuite du couvent, pour en arriver à son enlèvement à Venise. Léonore avait été l'objet des sollicitations luxurieuses d'un noble débauché de Venise, Fallieri, dont elle avait caché les poursuites à son mari. C'est ce noble qui l'avait fait enlever par des gondoliers déguisés en Turcs et qui avait fait arrêter d'abord, puis ensuite expulser de Venise de Sainville.

On conduit la belle enlevée dans une maison de campagne, et la douleur de son enlèvement jointe à la honte des convoitises de Fallieri lui donnent une fièvre ardente qui empêche ce dernier de satisfaire sa passion luxurieuse. Léonore est soignée par un jeune chirurgien Dolcini à qui elle inspire une vive passion et qui emploie le stratagème ci-après.

Il l'endort à l'aide d'un narcotique, la dépose dans une bière capitonnée contenant des cordiaux, des biscuits, du vin et dans laquelle l'air peut circuler par des ouvertures, habilement ménagées ; puis on la place dans un caveau d'église. Ensuite Dolcini vient l'en retirer ; on la transporte sur une felouque toujours dans sa bière placée dans une grande caisse qui lui donne l'air d'un ballot de marchandises de contrebande ; à la suite d'un orage épouvantable, la felouque est jetée sur la côte de Malte, et le roulis avait tellement harassé Léonore qu'elle avait perdu connaissance « et voilà qui vous éclaircit l'histoire de la bière emportée dans une chambre, les regrets de l'homme qui l'ouvrit, n'y croyant plus trouver qu'un cadavre. Sa joie quand il s'aperçut que je n'étais qu'évanouie, et les secours qu'il allait me donner, quand Sainville partit et s'éloigna de moi pour me chercher. »

Dolcini repart avec Léonore, mais la felouque est atteinte par un corsaire barbaresque. « Dolcini que l'amour enflamme,

ose un instant disputer sa conquête : il perd la vie en me défendant : on lui abat la tête à mes côtés, et nous arrivons à Tripoli. »

Là, Léonore est acheté au corsaire par Duval le consul de France qui en tombe éperduement amoureux et l'emmène avec lui à Alexandrie, où il la fait passer pour sa femme, sans cependant avoir jamais exercé les droits d'un mari. Léonore absorbée par son affection pour Sainville, repousse toujours les sollicitations amoureuses de Duval qui veut cependant en faire réellement sa femme légitime.

« Cependant Duval m'aimait de plus en plus, et remplaçant les propos par des procédés, il n'y avait plus rien qu'il n'entreprît pour réussir. Ses attentions se portaient même si loin, qu'on le raillait dans la société sur ce qu'il venait donner en Egypte le spectacle plaisant d'un époux amoureux de sa femme. »

Un jeune portugais (Dom Gaspard) des colonies du Zanguebar, neveu du consul de sa nation et envoyé en Egypte pour des affaires relatives au commerce, fut celui qui s'aperçut le premier de cette plaisante intrigue et qui l'en persifla le plus agréablement.

Les délices de l'amour conjugal

« Ne vous étonnez pas de cette passion, lui disait quelquefois Duval, elle est en moi, poussée à l'extrême, je l'avoue et suis bien loin de m'en cacher ; eh ! n'imaginez pas que la jouissance puisse éteindre la flamme quand elle est l'ouvrage de l'amour ; plus une épouse alors nous abandonne ses charmes, plus elle irrite notre ardeur ; ce lien qu'on badine quand on n'aime plus sa femme, devient si doux quand on l'adore ; il est si délicieux d'accorder les mouvements de son cœur aux vœux du ciel, des lois et de la nature... Non, non, il n'est aucune femme

dans le monde qui puisse valoir celle qui nous appartient; s'abandonnant avec liberté aux transports ardents de son âme, on lui prodigue avec tant de délices tous les titres qui peuvent resserrer celui qu'elle a déjà : elle est à la fois notre épouse, notre maîtresse, notre amie, notre confidente, notre sœur, notre dieu ; elle est tout ce qui peut contribuer à la félicité la plus piquante de nos jours; toutes les passions s'échauffent, s'embrassent, se réunissent dans elle et pour elle seule; on n'existe plus que par elle, on ne désire plus qu'elle. Ah ! mon ami, tu ne sais pas ce que c'est que d'être époux : il n'est point de liens plus flatteurs, il n'est point de plaisirs qui vaillent ceux de l'hymen, il n'en est pas un seul sur la terre dont les détails soient aussi sensuels : malheur à qui ne les a pas connus, malheur à qui peut en préférer d'une différente espèce ; il aura tout effleuré dans la vie, sans avoir trouvé le bonheur. »

Il est piquant d'entendre parler ainsi l'homme qui s'est montré un si détestable mari et qui a rendu son adorable femme si malheureuse, et de lui voir vanter avec autant de feu et de logique les délices de l'amour conjugal. Quel abîme de contradictions que le cœur humain !

Duval ne pouvant rien obtenir de Léonore par la persuasion, profite d'une occasion favorable pour chercher à satisfaire ses désirs. « Un jour qu'épuisée des chaleurs du nouveau climat où je vivais, je m'étais endormie dans un cabinet de jasmin, quel fut mon étonnement de me sentir réveillée par Duval et de me trouver presque nue dans ses bras... »

Nous passons sur la scène un peu leste entre un concupiscent, affriolé de désirs charnels quand il tient entre ses bras la femme qu'il désire et la vertueuse Léonore; celle-ci finit enfin par se dégager, ayant sauvé sa... rose à temps : « je m'étais si bien débattue dans les mains de cet amant forcené, qu'il n'eut même pas l'idée de la victoire, et que si l'encens brûla, ce fut si loin des autels, qu'à peine le dieu pût-il y croire. »

Léonore, craignant d'être moins heureuse une autre fois, s'adressa alors à Dom Gaspard pour fuir Duval, et lui raconte sa vraie histoire. Cet aimable portugais la fait évader en la déguisant en jeune nègre, au moyen d'une composition qui lui noircit le visage et les bras, l'envoie ainsi au Caire, où il vient la retrouver et l'emmène avec lui dans une caravane qui va du Caire au Monomotapa. Nous ne nous amuserons point à retracer toutes les aventures qui arrivent en route à nos voyageurs. La plus drôle est celle de la cour du roi du Sennar, despote cruel et sensuel, qui se délecte en faisant empaler sous ses yeux tous ceux qui osent transgresser ses ordres. C'est ainsi que les gens de la caravane sont surpris en train de chercher à voir dans une mosquée l'*organe* (*sic*) de Mahomet. Le susdit est interdit au public sans une autorisation expresse du roi. Celui-ci fait empaler deux turcs, quatre européens, et trois femmes arabes : on va empaler Léonore avant Gaspard ; l'exécuteur la saisit. Elle est sauvée par un incident burlesque. Quand on lui enlève sa culotte pour l'embrocher comme un vulgaire volatile, l'opposition du blanc des parties mises à nu avec le noir de la figure et des bras, surprend l'assemblée et horripile même le bourreau. Le roi s'approche et reconnaît une belle européenne déguisée en jeune nègre. Il la trouve à son goût, la fait rhabiller et lui déclare « qu'il fallait m'apprêter à recevoir, dès la même nuit, l'honneur de servir ses plaisirs. »

« Funeste arrêt, me dis-je, différence bien légère entre le supplice qui m'attend, et celui où j'échappe... O Sainville !... Sainville, ne m'aimerais-tu pas mieux empalée !...

« En considération des plaisirs que le roi du Sennar se promettait avec moi, il accorda la vie au jeune portugais, mais on nous sépara aussitôt, il fut placé parmi les esclaves, et moi reléguée dans une petite chambre attenant au harem. » Cependant au milieu de la nuit, dom Gaspard trouve le moyen de s'évader avec Léonore et de rejoindre la caravane déjà partie.

On fait à la jeune Française une réception cordiale et la caravane reprend sa route.

Elle passe en Ethiopie, où dom Gaspard qui est un Déiste pur discute foi et religion avec des philosophes Ethiopiens et notamment le dogme de la transsubstantiation de la doctrine catholique ; du reste ce dom Gaspard est un vrai philosophe doublé d'un philanthrope, pratiquant la religion naturelle, doux, bon, humain, charitable, mais repoussant toutes les formes possibles de religion et de doctrines. Il passe son temps pendant le voyage à discuter philosophie avec Léonore. Nous apprécierons comme il convient le caractère de celle-ci, après le récit de ses aventures, mais disons de suite qu'elle est enthousiasmée des sentiments de dom Gaspard.

Léonore avait caché à Gaspard son amour avec Sainville ; elle lui raconte alors toute la vérité, lui enlevant ainsi l'espoir qu'il pouvait avoir de la posséder un jour : « Gaspard ému, me fixa tout d'abord avec étonnement, et revenant à lui tout de suite :

« O ! Léonore, s'écria-t-il, en me serrant dans ses bras, que je vous dois de reconnaissance, je ne sacrifiais qu'à l'amour : j'aurai tout fait pour la vertu. Et me pressant d'accepter une bourse que je me défendis de prendre : que cela vous reste au moins, continua-t-il, si je venais à mourir avant l'exécution de ma parole... Quand je ne voyais en vous qu'une maîtresse, je négligeais des soins dont j'imaginais que l'hymen devait m'acquitter... mais je dois bien plus à l'amie. »

D'Ethiopie, les deux voyageurs finissent par arriver sur la côte de Zanguebar au comptoir portugais de Mombacu et de là gagner le fort de Séna, premier comptoir de cette nation sur les frontières du Monomotopa, d'où « nous en partîmes promptement pour nous rendre au fort de Tété où était notre destination, en attendant la possibilité de regagner l'Europe.

« Cet établissement était composé d'un chef, homme d'envi-

ron quarante-cinq ans, de quatre commis, et d'une garnison de soixante portugais ou mulâtres, commandés par trois officiers. Dom Lopes de Riveiras, c'était le nom de ce chef, avait avec lui pour maîtresse, une très jolie espagnole de vingt-trois ou vingt-quatre ans, que l'on nommait Clémentine, fille d'esprit, parlant deux ou trois langues, instruite, ayant beaucoup lu, bonne musicienne, d'une vivacité prodigieuse, d'un caractère agréable et enjoué, mais sans religion, sans principes, quoique ses mœurs ne fussent pas entièrement corrompues. »

Cette Clémentine va devenir l'amie intime de Léonore et l'accompagner jusqu'à ce qu'elle retrouve de Sainville. Cependant il nous paraît inutile d'en donner le portrait complet ici au moral et au physique.

Deux autres femmes, une vieille duègne et une plus jeune, comme femme de chambre, et Clémentine se trouvaient avec elle dans le fort du Tété.

Dom Gaspard tombe malade de la fièvre et meurt dans les bras de Léonore.

« Ses dernières paroles furent des recommandations et des grâces instantes à dom Lopes de l'acquitter de sa promesse de me ramener en France ; et ne pouvant plus se contraindre en ce fatal instant, le malheureux jeune homme expira, en jurant qu'il n'avait jamais adoré que moi. »

Après la mort de son protecteur, Léonore est forcée par dom Lopes d'entrer avec Clémentine et les deux suivantes, dans une intrigue assez curieuse. Elle a pour but de les faire enlever avec le fort de Tété par les soldats de Ben Mâocoro qui les feront prisonnières (car les Portugais se retireront au moment de l'attaque) et les emmèneront à ce roi nègre. Là, par le prestige de leur beauté, Clémentine et Léonore doivent obtenir de ce roi qu'il fasse alliance avec les Portugais et qu'il leur permette de construire une série de comptoirs fortifiés, pour relier les possessions portugaises du Monomotopa avec celles

de Benguela en traversant le royaume de Butua dont Ben Mâocoro est le chef. Dom Lopes assure les deux femmes, qu'une fois l'allié et l'ami du roi, il saura se les faire rendre et au pis aller les faire évader.

La nécessité oblige nos deux aventurières d'accepter ce plan bizarre.

Il s'exécute, et comme nous l'avons vu dans l'histoire de Sainville, elles sont conduites à Butua, où le mari inspecteur de la remonte du sérail royal, passe à sa femme une visite minutieuse, sans la reconnaître. Les voilà dans le sérail. Ben Maocoro se saisit de Clémentine et, sans plus tarder, satisfait sur elle avec brutalité son goût pour les blanches en présence de Léonore. Quand il veut ensuite s'adresser à cette dernière, Léonore lui fait un discours pathétique et moral, pour lui démontrer qu'on ne goûte de vrais plaisirs avec une femme que quand celle-ci vous aime et les partage. On avouera que le moment et le lieu sont singulièrement choisis pour un pareil discours. Et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est qu'il persuade le roi nègre, qui non seulement respecte Léonore, mais encore dès le lendemain laisse en paix Clémentine excédée physiquement par les qualités... p...riapiques du despote africain.

En attendant la réalisation des promesses fallacieuses de Léonore, celle-ci obtient le traité avec les Portugais. Dom Lopes arrive à la cour du roi nègre, et comme celui-ci ne veut pas rendre les deux prisonnières, il les fait évader, conduire dans les possessions portugaises et embarquer de là pour Lisbonne.

Arrivées à Lisbonne, Clémentine et Léonore sont assez sottes pour se laisser voler leurs malles dans lesquelles, fatale imprudence, elles avaient placé leur argent. Les voilà donc sans ressources, dans cette ville. Elles vont trouver l'alcade, qui est un paillard dévot.

Ce respectable magistrat leur prête 20 francs en leur disant

qu'il ira le lendemain se les faire rendre. Il vient en effet et à une demande nouvelle de fonds, répond par une mise en demeure de le payer en monnaie de... femme. Il cherche à violenter Léonore qui lui inflige une bonne correction méritée et le jette à la porte. Mais cela ne donne point d'argent à nos deux infortunées qui sont obligées pour vivre de vendre à vil prix les quelques bijoux qu'elles ont sur elles.

Elles reçoivent par un émissaire une lettre les informant que le duc de Cortéréal, un des plus riches seigneurs de Lisbonne, mais aussi un des plus libertins, pourra leur faire rendre les malles volées; elles n'ont qu'à monter dans une voiture qu'on leur enverra la nuit et qui les conduira dans une maison de plaisance en dehors du faubourg de Belem. C'était un piège qu'on leur tendait dans une maison isolée où quatre vieux débauchés veulent leur faire violence; cependant elles peuvent sortir indemnes de ce guet-apens. Elles se sauvent dans la plaine et se réfugient dans un taillis. Là, après avoir philosophé sur ce qui vient de leur arriver, elles se décident à gagner Madrid, comme elles le pourront, quand elles s'aperçoivent qu'elles sont auprès d'un homme qui les a entendues. Interrogé, il se dit: « l'ennemi de Dieu, le serviteur du diable, et l'ami du bien d'autrui ».

Clémentine lui raconte leur triste aventure.

« Ah! ah! pucelles, s'écria notre homme, c'est-à-dire que vous avez le ventre vide, à force de vertu. Venez, venez... suivez-moi, vous avez trouvé des scélérats chez ceux qui vous devaient l'hospitalité. De l'hypocrisie et de la débauche, du libertinage et de l'infamie parmi les chefs de la justice et partout des cœurs de rochers... Venez, vous dis-je, c'est au milieu d'une troupe de bohémiens que vous allez rencontrer des amis ».

Effectivement ce personnage les emmène au milieu de sa bande composée de huit femmes et de six hommes; on leur fait le meilleur accueil et on partage avec elles un excellent repas arrosé de bon vin.

« Essayons de vous donner maintenant, une légère idée des personnages les plus remarquables de cette société : dona Cortillia était la doyenne des femmes, elle paraissait âgée de quarante ans, elle était belle, fraîche, les yeux extraordinairement vifs, et assez bien faite, quoique un peu grande ; Costellina était la plus jolie des six, elle avait seize ans, la taille leste et bien prise, une peau assez blanche pour résister au hâle perpétuel où l'exposait son métier, de très beaux yeux, cheveux châtains, les yeux bruns et très animés, l'air de l'intérêt et de l'innocence dans la physionomie, emblêmes sûrs de toutes les qualités de son cœur ; elle était fille de Brigandos, chef de la compagnie, et avait un frère dans la troupe d'environ vingt ans, taillé en hercule, et la figure la plus agréable et la plus animée, on l'appelait Rompa Testa ; c'était un de nos meilleurs et de nos plus braves soldats, le même que nous avions trouvé endormi et qui nous avait introduites dans la bande. Une petite fille de treize ans, nommée Florentine, brune, espiègle, spirituelle et vive, était après Costellina, ce que l'assemblée de ces dames offrait de plus joli..... elle était à la fois l'élève et la favorite de Cortillia. Le reste des hommes et des femmes que je ne vous peins point, était de vingt à trente ans, et tous possédaient à peu près également de la taille, de la fraîcheur, de l'adresse et de la santé ».

Ces bohémiens se dirigeant sur Madrid, Léonore et Clémentine, pour obtenir la permission de les suivre, sont obligés d'entrer dans la bande, condition *sine qua non*. Or, ces bohémiens adorent le Diable qu'ils croient l'auteur du bien et exècrent Dieu qui pour eux, est l'auteur de tout le mal qui existe sur cette terre. Nos deux infortunées vagabondes acceptent et abjurent la religion catholique.

Ce n'est pas utile de retracer ici les cérémonies de cette abjuration dans laquelle Brigandos leur fait fouler aux pieds la croix et profaner sexuellement une hostie consacrée.

Ce Brigandos est un philanthrope, comme Don Gaspard,

mais d'un tout autre genre. Tout en soulageant les riches et les puissants de l'excès de leurs biens, il est humain et miséricordieux, voire même bon et charitable pour les humbles et les pauvres. Il ne verse pas le sang humain.

Quand Clémentine propose à Léonore d'entrer dans la bande, celle-ci accepte et pose comme unique condition qu'on ne l'obligera pas à verser le sang humain.

« Par Lucifer, dit le chef, un peu courroucé, apprenez, filles de Dieu, que nous ne détruisons jamais l'ouvrage de la nature, nous laissons aux prêtres, aux gens de loi et aux souverains, toute l'atrocité de ce crime ; une partie de notre haine pour eux vient du sang froid avec lequel ils se livrent journellement à ces horreurs ; nous vous permettons de verser notre propre sang, la première fois que vous nous verrez en répandre d'autre que celui des animaux qui nous sustentent ».

Que le lecteur ne perde pas de vue que ceci est écrit avant 1789, et se reporte à un pays où l'Inquisition régnait et où le pouvoir de la magistrature et du gouvernement était quasi illimité.

Le voyage de la bande des bohémiens de Lisbonne sur Madrid est fort mouvementé et rempli d'incidents bizarres autant qu'imprévus dans lesquels s'est complue l'imagination déréglée du marquis. Au moment où l'on va quitter les frontières du Portugal ; on rencontre « dans une charrette, un homme et une femme liés dos à dos et conduits par deux alguazils à cheval. » Brigandos et Rompa Testa démontent ces derniers, les fourrent dans la voiture à la place des prisonniers délivrés, puis prenant les chevaux des alguazils, Brigandos les donne aux deux prisonniers. « Tenez, voilà pour vous sauver plus vite, mes amis ; quand vous raconterez votre aventure, vous direz que d'honnêtes gens vous menaient à la mort, et que des coquins vous rendent à la vie. Adieu ».

Mais toute médaille a son revers. Cette bande d'honnêtes coquins n'était pas crême de morale. Les femmes étaient

presque toutes tribades et notamment Dona Cortillia qui s'amourache de Léonore et lui propose de devenir sa maîtresse.

Tout en ayant la manche très large pour le vice de tribadisme, Léonore y résiste et repousse les avances et les déclarations passionnées de Dona Cortillia. Celle-ci dépitée se rabat sur Clémentine, qui moins vertueuse que sa compagne, cède à la tentation par suite de son penchant inné pour la luxure. Cependant elle assure Léonore de son amitié et lui jure de quitter la troupe avec elle, une fois arrivées à Madrid.

Reprenons le fil de notre route. La bande entrée en Espagne, Costellina rencontre « un malheureux percé de plusieurs coups de poignard et noyé dans son sang. Je dois rendre justice à cette malheureuse fille, elle eut seule l'honneur de la belle action ; quelques-unes de nous se détournèrent avec horreur ; d'autres moins susceptibles de sensibilité poursuivirent indifféremment leur route. La seule Costellina soulève le blessé, l'asseoit contre un arbre, coupe les linges de ses propres vêtements, les enduit d'un baume souverain, bande les plaies, ranime les forces du moribond, lui fait reprendre connaissance et le rend à la vie ». Puis, elle va chercher les hommes de la bande et par ses prières et ses supplications obtient de Brigandos que l'on s'occupera de ce malheureux jusqu'à ce qu'il soit en état de pouvoir quitter la bande.

Il se trouve que c'est un homme de justice, chevalier de la Sainte-Hermandad, nommé Don Pedre.

Ce personnage avait été frappé par derrière par un Juif qu'il avait fait prisonnier et qu'il conduisait devant le tribunal de l'Inquisition. On garde le quidam quatre jours et on le renvoie le cinquième.

On verra plus loin comment les bohémiens, et plus particulièrement Costellina, furent payés de retour par ce digne uppôt de justice religieuse.

Une autre fois, la bande rencontre un prêtre qui, pour por-

ter plus vite le viatique à un malade, passe à travers et dévaste le champ de blé d'une pauvre veuve. Brigandos l'arrête, lui prend sa bourse et paie à la veuve le dommage fait à sa culture.

Plus tard, on rencontre dans un bois un chevalier d'Alcantara « suivi d'un seul domestique pour le moins aussi bien monté que son maître ». Brigandos le force à s'arrêter, l'invite à déjeuner avec lui, ce à quoi le chevalier accède moitié par force et moitié par persuasion ; on discute politique, économie sociale, car Brigandos est un ancien licencié de l'université de Salamanque, et, le déjeuner terminé, le chef des bohémiens fait payer à son convive, comme écot, le fond de sa bourse, sauf 25 écus, qu'il lui laisse pour continuer sa route.

Non loin de la Castille, en coupant à travers une forêt « nous entendîmes appeler au secours dans le taillis de la lisière du bois, nous y volons. Juste ciel ! une malheureuse jeune fille de treize à quatorze ans, couchée à terre, déjà nue, allait devenir la proie d'un grand jeune homme fort et vigoureux, dont la mule était attachée près de là ». On arrête le violateur, on détache la jeune fille ; elle raconte qu'elle est bergère et qu'elle servait de guide à ce jeune voyageur égaré qui lui avait demandé son chemin ; qu'ainsi comme prix de ses services, il allait lui ravir l'honneur au moment où l'on était venu à son secours.

« S'il m'avait parlé poliment, s'il m'eût offert seulement un doublon, ne fut-ce que pour le plaisir d'en voir un, il aurait fait de moi tout ce qu'il aurait voulu ».

Le jeune voyageur, interrogé par Brigandos, plaide les circonstances atténuantes : « Je reviens de Salamanque où j'étudie depuis six ans, et je m'en retourne dans ma patrie ; je suis naturellement enclin à l'amour des femmes... On est là... sur un mulet, le crâne brûlé pendant sept heures des ardents rayons du soleil, la nature parle et elle parlait impérieuse-

ment quand j'ai rencontré cette poulette. Je n'ai plus entendu que mes désirs... »

Alors Brigandos demande au jeune homme quelle somme il aurait payé les prémisses de la bergère. L'autre répond : quinze piastres. Brigandos les lui fait donner et les remet à la pucelle des champs sous la condition qu'elle satisfasse les désirs de l'étudiant.

Après un jugement aussi impartial, le nouveau Salomon s'éloigne laissant les deux amoureux se débrouiller ensemble.

Chemin faisant, Brigandos discute philosophie, morale, etc., avec Léonore, qui, nous le savons, est un esprit fort. Brigandos a lu fort probablement le *Pornographe* de Restif de la Bretonne et il discute et combat les opinions de cet auteur qui veut faire de la prostitution réglementée par les lois, une des bases de la société restaurée. Le bohémien n'aime pas les p... et il les traite avec le plus grand mépris. En un mot, il prêche les théories que de Sade a mises en pratique avec Rose Keller et les prostituées de Marseille.

On arrive à une demi-lieue de Tolède et comme la troupe va s'installer dans les ruines de la Tour Enchantée de Rodrigue (voir les *Crimes de l'amour*) on y découvre le cadavre « d'une belle fille de vingt à vingt-deux ans, percée de deux coups de dague dans la poitrine, mais si parfaitement belle, il y avait si peu de temps qu'elle était morte, qu'aucun de ses traits n'était encore altéré ». Les bohémiens s'empressent de décamper et de rentrer à Tolède.

Le chef partage sa troupe en missions différentes, selon leurs aptitudes. Clémentine et Léonore ont un logis assigné à part. Elles doivent dire la bonne aventure et vendre des philtres d'amour.

Elles vont loger dans une petite rue derrière les Cordeliers chez une certaine dona Laurentia qui tient une maison de passe à l'usage exclusif des membres du clergé. Léonore refuse les services de l'entremetteuse.

Le lendemain, en ouvrant leurs fenêtres, elles voient un malheureux que l'on conduisait au supplice. C'était un noble, Grand d'Espagne, qui ayant conçu pour sa sœur une passion incestueuse l'avait attirée dans les ruines de la Tour Enchantée et l'avait tuée à coups de poignard parce qu'elle n'avait pas voulu assouvir sa passion. Pris de remords, le misérable s'était livré lui-même à la justice. Inutile d'insister sur cette histoire à qui de Sade donne pour titre : Le Crime du Sentiment ou *les Délices de l'Amour*, nouvelle espagnole, dont la place serait plutôt dans les *Crimes de l'Amour*, que dans cet ouvrage-ci.

Brigandos vient trouver nos donzelles dans leur hôtel et envoie Clémentine chez un vieux courtisan, retiré à Tolède, lui tirer la bonne aventure et vendre un philtre. « Pour vous, Léonore, dit-il, vous vous transporterez chez Don Flascos de B... Molla, doyen des Chanoines de Tolède... vous lui promettrez vingt ans de vie et vous lui vendrez fort cher le Baume de vie... » Léonore obéit, mais elle électrise tellement le vieux chanoine qu'il veut lui faire violence et qu'elle a toutes les peines à se retirer saine et sauve. Clémentine moins heureuse a eu affaire à un homme de cinquante ans, qui lui fait subir le *nameless crime* des Anglais.

Elle s'en plaint à Léonore.

« Et mon amie fondait en larmes en achevant cet odieux récit.

« Eh bien ! lui dis-je, te voilà punie de tes systèmes, les voilà culbutés par l'expérience. Cette aventure vaut mieux pour toi, que toutes les raisons dont j'aurais combattu tes sophismes. O Clémentine ! as-tu pu croire que la volupté put naître où le sentiment devait être inconnu... que celui qui serait assez vil pour payer l'amour, en ferait goûter les plaisirs... que cette leçon te rende sage, que les remords qui te déchirent, garantissent au moins ton cœur d'une corruption plus entière ».

Nous passons sur certaines aventures peu convenables entre des moines et les autres femmes de la bande, moins scrupu-

leuses que nos deux héroïnes et qui font tout pour gagner de l'argent. Enfin, la troupe quitte Tolède pour se diriger sur Madrid. Là Léonore et sa compagne qui ont caché quelques écus se proposent de fausser compagnie à Brigandos.

Arrivés près d'Aranjuez, les bohémiens sont cernés dans un petit bois par un détachement de trente hommes bien armés, commandés par Dom Pedre, ce chevalier de la Sainte Hermandad sauvé par Castellina, soigné et nourri par la troupe pendant quatre jours. « Scélérat, lui dit Brigandos, nous remets-tu bien ?... Te souviens-tu que tu nous dois la vie ?

— Ami, répondit cet infâme coquin, la reconnaissance est nulle dans notre état, nous n'écoutons que le devoir ; nous ordonnât-on d'égorger nos pères, nous le ferions pour le service du tribunal sacré dont nous avons l'honneur de dépendre...

C'est moi qui t'ai dénoncé... c'est moi qui t'arrête... Toutes les chaînes sociales se détruisent envers les criminels, on ne leur doit que de la rigueur.

Et en disant cela, le monstre liait et garrotait les mains de Castellina, ces mains, ces mêmes mains, qui quelques semaines auparavant, avaient étanché le sang de ce traître et l'avaient rendu à la liberté ».

On conduit les prisonniers à Madrid, dans les prisons du Saint Office. Laissons de côté ce qui arrive aux bohémiens. Léonore et Clémentine sont mises dans deux chambres, côte à côte, et comparaissent le lendemain, l'une après l'autre, devant *Dom Crispe Brutaldi Barbaribos de Torturentia*, le grand inquisiteur. Ce ministre de Dieu, excité par la vue d'une si belle femme que Léonore, ainsi que par les larmes qu'elle répand avec abondance, la déshabille brutalement et se porte sur elle à des attouchements qui outragent la pudeur et la morale sans cependant arriver jusqu'à la consommation de l'acte charnel. Nous ne pouvons en dire plus. Ceci fait, « il me dit en me passant la main sous le menton que j'étais une

petite fille bien entêtée, bien méchante, que je ne sentais pas le bien qu'il me voulait, et tout en disant cela avec les manières les plus douces, il m'aida à me rajuster, sonna dès que je le fus, et me renvoya dans ma chambre en m'ordonnant de lui faire dire si j'avais besoin de quelque chose, son intention étant que rien ne me manquât ».

Léonore raconte à Clémentine la scène qui s'est passée entre elle et le grand inquisiteur. « Ici la crainte d'être entendues nous empêcha de poursuivre, et je me livrai seule à mes réflexions.

« O ciel ! me dis-je dès que je fus un peu calme, serait-ce donc ici le tombeau de cette fidélité qui m'est si chère et que je conserve avec tant de plaisir ?... J'ai échappé aux pièges d'un noble Vénitien ; un corsaire barbare n'a osé attenter à ma pudeur ; elle n'a point cédé aux poursuites d'un consul français ; à la veille d'être empalée à Sennar, ne sauvant ma vie qu'au prix de mon honneur, j'ai trouvé le secret de garder l'un et l'autre ; j'ai vu un empereur cannibale à mes genoux ; je suis sortie intacte des mains d'un jeune Portugais, d'un vieil Alcade de Lisbonne, des quatre plus grands débauchés de cette ville ; dom Flascos de B... Molla n'a pu triompher de mes rigueurs ; une bohémienne, deux moines et un chef de brigands ont soupiré sans fruit. Et tout cela serait-il, grand Dieu, pour devenir la proie d'un inquisiteur !...

« Hélas ! j'avais des ressources partout, il ne m'en reste aucune ici, il faut que je périsse ou que Dieu fasse un miracle en ma faveur ; et depuis celui de l'Annonciation, je ne sache pas qu'il en ait fait un seul en faveur de la vertu des femmes ».

La bande des bohémiens est destinée à subir la torture avant sa condamnation. Léonore doit passer la dernière, précédée par Clémentine. Nous passons sous silence la description de cette torture dans laquelle l'imagination obscène et cruelle du marquis se donne carrière. Pendant la torture de la douce Castel-

lina que l'on brûle avec un fer rouge pour s'assurer qu'elle n'est pas sorcière, le capuchon de l'un des tourmenteurs tombe au moment où la malheureuse se débat au milieu des tortures qu'il lui inflige, « oh ciel ! quel était celui qui remplissait cette horrible fonction ! le croieriez-vous ? Dom Pedre... l'exécrable Dom Pedre...

« Cet insigne scélérat, non content d'avoir dénoncé... arrêté lui-même celle à qui il devait la vie... se trouvait encore au nombre de ses persécuteurs... que dis-je, il était le seul qui eût agi ainsi quand il avait fallu lui faire endurer le supplice.,. le seul qui allait agir encore. Elle le reconnut... elle détourna les yeux avec horreur, et le monstre se rajustant bien vite, acheva de lui calciner les pieds... »

Léonore appelée à son tour, implore du grand inquisiteur un interrogatoire secret. Elle l'obtient et elle est reconduite dans sa cellule sans subir la torture.

Le lendemain Dom Crespe l'envoie chercher pour prendre le chocolat avec lui dans son appartement.

Il était en tenue galante et on devine aisément quel genre de propositions il fait à Léonore, lui disant nettement qu'elle n'a le choix qu'entre une mort affreuse ou le sacrifice de son honneur.

La pauvre Léonore use alors du même stratagème qui lui a si bien réussi avec le roi nègre, ne voulant se rendre qu'à l'amour, etc., etc. Dom Crispe étonné et flatté de l'amour qu'elle prétend commencer à ressentir pour lui, se laisse persuader et la respecte tout en lui demandant certaines privautés.

Il la mène ensuite souper « dans une petite salle charmante de plain-pied au jardin ; tout était placé près de nous, et les valets ne devaient plus entrer ».

Ce qui se passa à l'issue du souper de la part d'un luxurieux échauffé par le vin et excité par la vue d'une femme qu'il désire, ne doit pas trouver place ici.

Au moment où Léonore va succomber, elle se souvient du somnifère que lui avait confié Brigandos, trouve le moyen de le jeter dans le vin de Dom Crespe et de le lui faire boire. Pendant son sommeil, Léonore s'évade en escaladant le mur du jardin à la faveur d'un treillage. Elle manque de se casser le cou en sautant de l'autre côté, mais se sauve au travers des champs et après s'être orientée, accélère sa fuite par un petit chemin qui se dirigeait du côté des Pyrénées. Elle reconnait le bruit de chevaux galoppant derrière elle et se cache dans une haie ; elle entend les poursuiveurs parler d'une femme qu'ils ont ordre de ramener à Monseigneur morte ou vive. Léonore reste tapie dans sa haie et peu de temps après, elle voit les deux cavaliers revenir avec une prisonnière, dans laquelle la clarté de la lune lui permet de reconnaître Florentina. Les deux spadassins s'arrêtent au pied de la haie et se décident à violer cette petite fille de 14 ans, Monseigneur devant la faire périr immédiatement dès qu'il l'aura entre ses mains. Le forfait se consomme sous les yeux de Léonore et l'un des violateurs a toutes les peines du monde d'empêcher son complice de poignarder la malheureuse enfant après s'être assouvi sur elle.

Enfin, ils se retirent avant que le jour ne paraisse et la malheureuse Léonore continue son évasion. Elle évite les chemins frayés et les grandes routes, cheminant par les sentiers déserts, les endroits boisés. Un jour en sortant d'un bois, elle rencontre une auberge sur le bord d'un sentier. Elle manque d'y être tuée sous le baldaquin mobile d'un lit destiné à étouffer les voyageurs. Elle peut se sauver et continue son pénible voyage. Le lendemain, croyant approcher de Ségovie, elle s'égare et au milieu de la nuit, entendant le son d'une cloche « je m'y dirigeai et parvins, au bout d'une demi-heure, près d'un couvent de capucins extraordinairement isolé, et qui me parut peu considérable. Je n'avais aucune envie, comme vous le croyez aisément, d'aller demander asile à ces bons

pères ; je serais devenue dans leur retraite, un morceau trop friand pour eux ; mais trouvant l'église ouverte, j'entrai, je me tapis dans un confessionnal, et peu après j'entends fermer l'église ».

Elle est réveillée au milieu de la nuit par du bruit et voit deux religieux, éclairés d'une faible lanterne, qui portent un cadavre de femme tout récemment assassinée et les discours qu'ils tiennent entre eux, apprennent qu'ils l'ont faite servir à leurs plaisirs et ne l'ont assassinée que par crainte des recherches entreprises par les parents de la victime.

Léonore profite de l'ouverture des portes au moment de la messe pour sortir de ce coupe-gorge.

Le soir, elle s'égare encore et se trouvant au milieu de la nuit dans une forêt, elle est arrêtée par un brigand qui l'interroge ; elle lui raconte brièvement ses infortunes en Espagne. « Tu es Française, me dit-il alors, en se servant de notre langue, et moi aussi, ma mie, allons, paye la bienvenue ». Et le brigand commençait à la violer quand arrivent huit autres brigands qui arrêtent les poursuites du premier.

Puis ces personnages discutent entre eux ce qu'ils feront de cette « belle poulette ».

Ils se décident à l'emmener dans la caverne qui leur sert de repaire comme bonne à tout faire et l'y introduisent. On lui fait d'horribles menaces pour l'épouvanter.

Cependant les bandits ne mettent pas leurs menaces à exécution et Léonore, cuisinière improvisée, leur fait un assez bon repas, aussi ils l'invitent à venir en prendre sa part avec eux à table.

Mais après le repas, échauffés par les vins, excités par la vue de cette belle fille, les brigands tiennent des propos obscènes et se proposent de tirer Léonore aux dés, l'ordre des numéros devant indiquer le tour de chacun pour en user à sa guise. Heureusement que ce n'est qu'un jeu, car le capitaine défend la captive : « souvenez-vous que ce que nous venons de faire

n'est qu'un jeu, je voulais vous tenir en gaieté et vous empêcher de dormir... que cette malheureuse nous serve, à la bonne heure, nous en avons besoin... mais s'il y en avait un qui s'avisât de profiter de sa faiblesse et de son malheur, pour obtenir par la violence ce qu'elle ne doit donner qu'à celui qui lui plaira le mieux, je vous avertis que je regarderai cet homme-là comme un lâche, comme un malhonnête homme capable de nous trahir nous-mêmes, et qu'il n'y aurait rien que je ne fisse pour m'en défaire à l'instant... »

Ces théories ne sont pas les mêmes que celles du brigand mari de Faxelange et ici de Sade donne aux bandits d'Espagne des sentiments bien plus chevaleresques.

Enfin, la troupe s'en va pour aller chercher fortune et Léonore, enfermée seule,en profite pour aller fouiller partout dans le repaire. Elle entend parler bas au fond d'une voûte obscure, s'approche, reconnaît au langage que ce sont des Français, M. de Bersac et sa femme, deux comédiens revenant en France. Arrêtés dans la diligence par les brigands, ils n'avaient évité la mort, qu'en leur racontant que « trois jours après eux, la voiture de l'ambassadeur de France, chargée d'or et de bijoux, devait passer par la même route ; ils demandaient la vie s'ils n'en imposaient pas ». C'était cette arrestation de voiture par les brigands qui avait motivé leur sortie.

Léonore fait sortir de leur cachot les deux cabotins et grâce à leurs efforts réunis, ils parviennent tous trois à soulever la trappe qui ferme l'entrée du repaire et prennent la clef des champs. Léonore est fort heureuse avec ses deux nouveaux amis qui sont : l'une, une femme douce et vertueuse et l'autre, un homme bon et tolérant. On lui vante les avantages du métier de comédien et on lui assure qu'avec sa taille, sa figure, ainsi qu'un peu d'apprentissage, elle pourra devenir une étoile de théâtre et gagner largement sa vie. Léonore étudie donc pour être cabotine.

Toujours en cheminant, on arrive à Burgos, où, faute de

fonds, on va coucher dans une mauvaise auberge. Là, se place une scène à la Paul de Kock. Deux hommes se trompant de lit viennent la nuit, l'un dans celui de Léonore et l'autre dans celui de Mme de Bersac.

Léonore se réveille au moment où elle a presque perdu la vertu qu'elle conservait pour son mari.

Elle se dégage, crie au secours, et va se précipiter dans le lit de Madame de Bersac.

De nouveaux cris se font entendre et on voit Bersac arriver moitié nu, tenant en main un flambeau, « dont les reflets fâcheux ne servent qu'à lui faire voir un homme également nu, remplissant auprès de Madame de Bersac des devoirs conjugaux qui n'appartiennent qu'à lui, et moi qui me suppose dans le sein de mon amie, moi qui viens à la hâte y chercher des secours, serrant, embrassant de toutes mes forces... qui?.. Clémentine, cette malheureuse Clémentine, compagne d'une partie de mes infortunes, et que je venais de laisser gémissante au fond des prisons de Madrid ».

Cette aventure imitée d'un conte de Lafontaine, lequel l'a d'ailleurs empruntée à Boccace, provient de la petite culotte prise par l'alcade Santillana en compagnie de son ami Rodolphe, lequel se trouve être Brigandos, échappé des prisons de l'Inquisition avec Clémentine, grâce à l'alcade. Nos deux ivrognes se sont trompés de chambre et de lit dans l'obscurité, Rodolphe allant se mettre dans le lit de Madame de Bersac, dont le mari venait de sortir pour une raison pressante, et l'alcade dans le lit de Léonore qu'il prend pour sa femme.

On se reconnait, on se questionne, on s'embrasse, on s'explique. Madame de Bersac croyant que c'était son mari qui lui faisait une politesse conjugale avait suivi les penchants de la nature, mais comme ce coup de canif au contrat est absolument involontaire, son mari lui pardonne tout en maugréant un peu, contre ce Brigandos qui l'a encornardé aussi lestement.

Ensuite, Clémentine raconte son histoire à Léonore. Elle a inspiré de l'amour à Santillana l'alcade et obtenu de lui en même temps que sa liberté, celle de Brigandos ; après, l'alcade a quitté son métier à cause de Clémentine qu'il avait épousée.

Elle lui avait cependant fait l'aveu de la vie de patachon qu'elle avait menée jusque-là. Mais l'amour a un bandeau sur les yeux et Santillana s'était figuré qu'il épousait une veuve ayant tout simplement eu plusieurs maris. Sur ce, grande dissertation de Brigandos pour prouver par le raisonnement et l'histoire que la virginité est une fiction chimérique. Clémentine, pour ne pas se trouver en reste avec son ancien chef, entreprend de prouver que l'honneur des hommes n'est pas attaché à la conduite de leurs femmes et patati et patata. Voilà donc des gens qui s'amusent à philosopher au lieu de se livrer à la gaieté et au plaisir de se trouver réunis ensemble.

Enfin on se sépare le lendemain, non sans « larmes bien amères répandues entre Clémentine et moi » ; le trio Rodolphe, Santillana, Clémentine va en Biscaye et le trio, Bersac, sa femme et Léonore vient à Bayonne. Là, Léonore fait ses débuts sur les planches et de là se dirige sur Bordeaux, où, comme on l'a vu, elle est retrouvée par de Sainville.

CHAPITRE XIX

—

L'ŒUVRE QU'ON PEUT LIRE *(Fin)*

—

ALINE ET VALCOUR (*Fin*)

Le caractère de Léonore. C'est un philosophe déïste. — Sa conversation avec dom Gaspard. — Jugement porté sur elle par Déterville. — Triste et lugubre fin du roman.

Conclusion à tirer de l'étude d'Aline et Valcour. — Ce roman est le vrai précurseur de Justine.

LE CARACTÈRE DE LÉONORE

C'est un philosophe déïste

Léonore est un esprit fort, une âme d'homme dans un corps de femme, c'est par orgueil qu'elle se conserve pure à l'amour de Sainville et qu'elle résiste aux suggestions des sens que l'on devine très vifs chez elle. Ce n'est pas la religion qui la maintient dans la voie de la vertu. Non ! elle est philosophe déïste, reconnait un Etre suprême, mais trouve que toutes les formes des religions sont également mauvaises et que pour adorer la

Divinité et suivre les lois de la morale humaine, temples et prêtres sont inutiles et même pernicieux. Elle dévoile ce côté de son caractère lorsque dom Gaspard sachant toute la vérité sur elle, lui offre sa bourse.

Sa conversation avec dom Gaspard

« Généreux mortel, m'écriai-je, vous avez absorbé dans vous toutes les chimères religieuses ; mais si vous avez dégagé votre esprit de ces fables inutiles à l'homme, ce n'est, je le vois bien, que pour y laisser plus d'empire à tout ce qui doit faire la félicité de vos semblables.

Ah ! laissez-moi vous offrir ma reconnaissance et mon cœur, laissez-moi vous regarder comme un ami, comme un frère... comme le dieu même auquel vous refusez des vertus... et qui ne serait vraiment digne de nos hommages que s'il avait celles de votre âme. Oh ! Gaspard, je n'eusse pas trouvé ces sentiments dans un dévôt.

Ici le caractère de Léonore, ou du moins sa façon de penser sur la religion, se trouvant entièrement à découvert, madame de Blamont, quelque enthousiasmée qu'elle fut de l'action de Gaspard, ne put s'empêcher pourtant de faire sentir à sa fille qu'elle était fâchée de lui voir ne soupçonner ce trait que dans un ennemi de nos principes religieux ; il était difficile que l'extrême piété de cette femme honnête et sensible, ne s'alarmât pas de ce qui venait d'être dit. Léonore fut calme aux reproches de sa mère.

« O ! Madame, lui dit-elle, vous avez exigé de moi de la sincérité, je la blessais en vous cachant mes principes, je dois donc en rester là, s'ils vous scandalisent, car je serai contrainte, en avançant, de vous dévoiler des choses plus fortes, et que vous condamnerez d'autant plus, qu'à la rigueur j'aurais pu ne pas m'y prêter. Ce n'est ni à Monsieur de Sainville, Ma-

dame, ni à Dom Gaspard, ni aux autres personnes avec lesquelles vous avez pu me voir, qu'il faut s'en prendre du peu de conformité de mes systèmes aux vôtres; mon mari vous dira que dès l'âge de treize ans, il reconnut en moi cette ferme aversion pour toute idée religieuse; et j'avais déjà lu à cet âge presque tout ce qui a été écrit contre les opinions que vous adoptez; une amie de la comtesse de Kerneuil me prêta ces livres; je les dévorai : elle en raisonnait avec moi, m'affermissant dans les principes dont ces ouvrages m'offraient l'analyse; me les expliquait avec soin, et se plut aussi, pendant deux ans, à nourrir mon âme d'une philosophie dont elle était enthousiaste.

L'expérience, mes malheurs, l'usage du monde ont vivifié dans moi ces systèmes et me les ont rendus si familiers, qu'il me serait bien difficile d'en adopter d'autres aujourd'hui : je les crois compatibles à la plus saine vertu : la suite de mon histoire vous en convaincra peut-être. Je n'ai pourtant point anéanti l'idée d'un Dieu, ne l'imaginez pas, madame; mais je crois ce Dieu très au-dessus de tous les cultes, je suis fermement persuadée qu'il n'en mérite et n'en exige aucun, et que de tous, le moins raisonnable étant le culte catholique, serait celui qui devrait l'offenser le plus grièvement s'il se mêlait des folies humaines. »

Jugement porté sur Léonore par Déterville

Nous trouvons dans la lettre XXXIX, adressée par Déterville à Valcour, un jugement fort intéressant porté par le premier sur le vrai caractère de Léonore tel qu'il se montre dans la pratique de la vie. Il est réellement pris sur le vif.

Cette lettre est trop longue pour être reproduite ici, *in extenso*, mais elle fait ressortir le côté franchement égoïste et sensuel du caractère de Léonore qui se colore des sophismes de

la philosophie. Elle n'a plus aucun sentiment religieux, et refuse même d'accompagner à l'église la pauvre présidente qu'elle raille. « Examinons-nous ses vertus : je ne vois pas qu'elle ait même adopté toutes celles dont les brigands qu'elle a fréquentés, lui ont donné des exemples; et son âme, ou naturellement peu sensible, ou trop ébranlée par l'infortune, tant il est vrai, quoi qu'on en dise, que l'école du malheur est la plus dangereuse de toutes, son âme, dis-je, se refuse à ce qui l'émeut, et n'admet en aucune manière les délices de la bienfaisance. Sa pitié, sa reconnaissance,sa générosité, ses facultés aimantes, excepté celles qui ont son mari pour objet, tous les sentiments qui naissent de l'âme, en un mot, sont chez elle plus manièrés que sentis; et, peut-être en l'analysant davantage, en dégageant son être de ce vernis du monde, qui voile si bien tous les défauts dans une femme d'esprit, peut-être y démêlerait-on beaucoup de cruauté. L'insensibilité n'est pas naturelle dans une telle âme; Léonore ne peut pas être indifférente, il faut qu'elle ait absolument de grandes vertus ou de grands vices et comme ses vertus sont chez elle l'ouvrage de la nature et ses vices celui de ses principes, qu'elle n'en adopta jamais aucun sans raisonnement, si elle a, avant dix-huit ans, un stoïcisme assez réfléchi pour éteindre en elle la pitié, peut-être ira-t-elle plus loin à quarante. La sagesse qui n'est soutenue que par l'orgueil cède à des passions plus fortes que ce sentiment; et quand les principes n'offrent aucun frein, quand ils tendent à les briser tous, quand les travers de l'esprit n'ont aucune digue dans les qualités du cœur, et qu'au contraire la ferme apathie de celui-ci laisse échapper hardiment l'autre sur tout ce qui l'irrite ou le délecte, une femme peut arriver à des genres de désordre plus dangereux que ceux des Théodore et des Messaline; car ceux-ci n'alarment que les mœurs, au lieu que les autres conduisent insensiblement aux forfaits.

Elle vit l'autre jour madame de Blamont aider, selon son usage, des pauvres qui venaient implorer ses secours; elle

badina de ce procédé avec un air de dureté qui ne plut à personne. Elle fut même jusqu'à se refuser d'imiter sa mère.

Madame de Blamont lui en demanda le motif avec un peu d'humeur.

« Elle répondit qu'elle agissait sur cela par principe comme dans toutes les actions de sa vie... »

Le jugement de Déterville sur Léonore est sévère et met en opposition le caractère si différent des deux sœurs. Par le fait, Léonore procède absolument du président de Blamont dont elle a, en partie les mêmes principes, car au fond, elle est plutôt matérialiste comme lui. Il est facile de pressentir comme le fait Déterville que si le frein de son amour pour de Sainville ne la retenait pas, elle se livrerait à tous ses caprices sexuels. Si cet amour venait à disparaître, femme altière, dominatrice, impérieuse, elle mettrait son orgueil à faire ramper les hommes à ses pieds comme des chiens, leur donnant peut-être son corps, mais jamais son cœur. C'est l'antipode physique et moral de la douce Aline ayant eu en partage les grâces, le charme et le cœur de cette martyre de la foi conjugale qu'est madame de Blamont. Aussi nous allons voir comment de Sade les en récompense sur cette terre, tout en leur promettant des compensations dans un autre monde, monde auquel l'endurci et le matérialiste marquis n'a jamais cru.

Triste et lugubre fin du roman

La fin du roman est triste et lugubre; nous ne nous attarderons pas à en suivre les détails. De Blamont cherche à faire renoncer à prix d'or Valcour à la main de sa fille. N'ayant pas réussi, il tente de le faire assassiner. Valcour blessé d'un coup d'épée, est sauvé par l'arrivée inopinée du guet. Le président fait empoisonner Mme de Blamont à Verfeuille par Augustine, une de ses femmes de chambre qu'il a débauchée. Il enlève en-

suite Aline, le cadavre de sa mère à peine refroidi, et la conduit au château de Blamont dans la même chambre où il avait déjà fait violence à Sophie. Avant de faire empoisonner sa femme, il avait obtenu par lettre de cachet la remise, entre ses mains, de Sophie que madame de Blamont avait enfermée dans un couvent d'Orléans. C'est pour prévenir les effets de la plainte portée contre lui par sa femme, aidée du crédit du comte de Brelé, qu'il s'était déterminé à la faire empoisonner.

L'infortunée Aline prévoyant le déshonneur inévitable qui l'attendait entre un père abominable et un mari débauché, prend le parti de se suicider en se plongeant une paire de ciseaux dans le sein gauche. L'attitude de ce scélérat de Blamont devant le cadavre de sa fille est absolument atroce. Les dépouilles d'Aline sont transportées dans le château de Vertfeuille et mises dans le même tombeau que sa mère.

Pour punir le président de ses forfaits, le comte de Brelé et Déterville portent contre lui une plainte secrète au ministre en faisant arrêter la complice Augustine qui avoue tout. Au moment où on va saisir de Blamont, il se sauve à l'étranger.

Léonore qui avait été reconnue comme née de Kerneuil et qui avait déjà été mise en possession de la fortune de cette famille, y renonce et redevient Claire de Blamont. Elle hérite de la terre de Vertfeuille. De Sainville se trouve de par la mort de sa mère, à la tête d'une grande fortune. Le roi d'Espagne lui fait, en outre, restituer par les Jésuites 2 millions sur les lingots saisis par l'Inquisition. Mais cette étonnante Léonore, prenant en pitié le sort de son père, elle dont le cœur est aussi sec et aussi égoïste que ceux de sa mère et de sa sœur étaient bons et sensibles lui fait verser par an, à Londres, 50.000 livres de rente, ce qui est une singulière manière de le punir d'avoir fait périr sa femme et sa fille. Il est vrai que le marquis le fait assassiner finalement par des voleurs.

Dolbourg, touché par la mort affreuse d'Aline, donne son

bien à ses parents et aux pauvres et se retire dans une petite campagne, loin de Paris. « Quant à monsieur de Valcour, après des mouvements de désespoir affreux, après avoir été six semaines entre la vie et la mort, il s'est jeté dans les bras de Dieu et a fini ses jours au bout de deux ans dans l'abbaye de Sept-Fonds, qu'il a édifiée par une résignation, une candeur et les austérités les plus vives. »

Clémentine vit heureuse en Biscaye entre Santillana et Rodolphe, réalisant l'idéal du bon ménage à trois. Elle vient voir tous les ans Léonore à Vertfeuille.

Conclusions à tirer d'Aline et Valcour

Ainsi finit ce singulier roman dont la conclusion est des plus morales. Le crime est vaincu, sinon châtié chez de Blamont. La vertu illumine les âmes des petits criminels comme Dolbourg et même des philosophes comme Léonore. Il faut remarquer cependant que les personnages vertueux ne sont guère payés de leur vertu. La présidente est morte empoisonnée, Aline a dû se suicider, Sophie a disparu après avoir été atrocement maltraitée par de Blamont et Dolbourg, une fois qu'ils ont pu remettre la main dessus. Enfin, Valcour meurt dans un couvent, après deux années de désespoir. On avouera avec nous que ce n'est pas fait pour inspirer le goût de la vertu si elle devait être toujours ainsi récompensée.

Aline et Valcour est le précurseur de Justine

En réalité Aline et Valcour est un ouvrage « philosophique fort remarquable », dit le Dr Marciat. Il contient en germe le roman de Justine, 1re édition, dont la lecture est à la rigueur, supportable, mais qui, au fond, n'est qu'une transformation

de celui-ci. On retrouve dans Aline et Sophie, une partie du caractère et des malheurs de l'infortunée Justine, victime perpétuelle de la vertu. Les épisodes divers de ses aventures sont en partie puisés dans le voyage de Léonore en Espagne.

Quand à Juliette, c'est le caractère philosophique et matérialiste de Léonore, développé jusque dans ses dernières conséquences au point de vue philosophique, érotique et cruel. Juliette ne pense qu'aux plaisirs et commet tous les crimes pour conserver sa position et sa fortune. Elle est simplement personnage accessoire dans la 1re édition de Justine et son histoire tient en une vingtaine de pages. Elle meurt touchée de la grâce de Dieu et repentante, après la mort de Justine.

Dans la 4e édition, la dernière et la plus horrible, l'histoire de Juliette est amplifiée dans six volumes, remplis de toutes les abominations, exécrations et monstruosités qu'une cervelle en délire a pu seule inventer.

Sous ce rapport là, le marquis, du premier coup, s'est élevé à une hauteur que personne n'a pu atteindre depuis et il trône en vainqueur dans le domaine du vice triomphant et de la vertu punie. Erostrate s'est immortalisé en brûlant le temple d'Ephèse, et de Sade a acquis une notoriété infâme en écrivant ses trois ouvrages *Zoloë*, la *Philosophie dans le boudoir*, enfin, *Justine* et *Juliette*, qui constituent, selon nous, **l'œuvre qu'on ne peut pas lire**.

C'est cette étude de l'œuvre qu'on ne peut pas lire, et de l'appréciation générale des ouvrages de de Sade au quadruple point de vue littéraire, social, philosophique et médical, qui fera l'objet d'un prochain travail.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avis de l'Éditeur I
Note de l'Auteur V
Préface IX

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DE L'HOMME

CHAPITRE PREMIER. — Argument

Comment faut-il étudier de Sade et son œuvre ? 1
Un homme ne saurait se comprendre sans l'étude de son ascendance et celle du milieu social dans lequel il a vécu 4
Justesse des théories d'Emile Zola dans le *Roman expérimental.* 4
L'ascendance 4
La Laure de Pétrarque 4
Fabrice de Sade 5
La légende de Sibylle de Puymaure 6
Le mari tué par l'amant 9
Les autres ancêtres 14
Le Père du Marquis de Sade 16
Les descendants du Marquis 17
L'enfance et l'adolescence de de Sade 18
Les Portraits du Marquis 20
La jeunesse 21
La vie de l'homme fait 22
Histoire du mariage du Marquis 23
Premières débauches de de Sade 28
Le Pavillon du Parc aux Cerfs de Louis XV 29
Le Premier emprisonnement à Vincennes 30
Les séjours en Prison du Marquis 33

CHAPITRE II. — La Vie de l'homme fait

Pages
L'affaire Rose Keller. 34
Lettres de la marquise du Deffant à Horace Walpole. 35
Relation de Hardy sur le scandale d'Arcueil. 37
Version de Jules Janin 41
Mention de P. L. Jacob 42
Récit fantaisiste de Rétif de la Bretonne 42
Version dramatique de Brierre de Boismont 43
Opinion du docteur Cabanès 44
Ce qu'écrit le biographe Michaud. 44
Continuation de la vie dissolue du Marquis. 45
Relégation au Château de la Coste 45
Le scandale de Marseille ou l'affaire des bonbons à la cantharide 46
Récit romanesque de P. L. Jacob 47
Roman de Rétif de la Bretonne 51
Relation des Mémoires secrets de Bachaumont 51
Condamnation à mort du marquis par le Parlement d'Aix pour crimes de Sodomie et Empoisonnement. 51
La Captivité en Piémont 53
Documents de Léon Menabua sur la captivité et la fuite du marquis du fort de Miolans. 54
Fuite du marquis en Italie avec sa femme. 72
Nouvelle arrestation 72
Démarches des familles de Sade et de Montreuil pour faire casser le jugement d'Aix. 72
Cassation du jugement de la Cour d'Aix 74
Le retour à Vincennes. 80
L'évasion de Lambesc 80
L'emprisonnement définitif 80

CHAPITRE III. — Une sainte de l'amour conjugal

Opposition du caractère du Marquis avec celui de sa femme. . 85
Lettres inédites de la Marquise de Sade. 87
Correspondance après l'arrestation en Provence. 88
Patience et douceur angéliques de la Marquise. 90
Douleur de la Marquise après l'issue du Procès d'Aix. 92
Ses efforts pour apaiser la Présidente de Montreuil. 93
Défiance du Marquis à l'égard de sa femme. 97

Pages
Mlle de Rousset, confidente de la marquise 99
Embarras d'argent de la Marquise. 101
De Sade défend à sa femme de voir sa mère 103
Réflexions ordurières et insultantes du Marquis sur les lettres de la Marquise 104
Lettre du Chevalier de Sade à son père. 106
Le Marquis joue la comédie de la jalousie à l'égard de sa femme. 107
Brutalité et sévices du Marquis sur la personne de sa femme . . 110
Interdiction des visites de la Marquise à son mari. 111
Le Marquis ose demander à sa femme des nouvelles de sa belle-sœur. 113
La Marquise par ses démarches obtient de revoir son mari. . . 114
Le Marquis se montre jaloux de la dévotion de sa femme . . . 116
De Sade accuse sa femme d'ignominies. 117
Appréciation de l'amour de la Marquise pour son indigne mari. 119
Haine profonde du Marquis pour sa femme 119
Divorce et mort de la Marquise. 120

CHAPITRE IV. — La Vie du Marquis en prison

Captivité à Vincennes et à la Bastille. 121
Un amour platonique du Marquis de Sade. 126
Démarches faites en commun par Mlle de Rousset et la Marquise en faveur du Marquis. 127
Commerce épistolaire troubadouresque entre Mlle de Rousset et le Marquis 136
Mlle de Rousset sincèrement éprise 138
Le Marquis compose des stances en Provençal 142
La Marquise informée de l'amour de Mlle de Rousset. 144
Fin de l'idylle d'amour. 146
L'amante a disparue mais l'amie reste 148
Mirabeau et de Sade ensemble à Vincennes. 149

CHAPITRE V. — Participation du Marquis de Sade a la Révolution Française. Son activité littéraire

Délivrance du Marquis par la Révolution Française 154
Séjour à Paris 155
Goûts dramatiques du Marquis. 157

Pages
Activité littéraire de de Sade 158
Le Marquis désavoue la paternité de Justine et Juliette. . . . 159
Erudition de de Sade. Le vrai nom de Jeanne Hachette 160
Vie privée du Marquis pendant la Révolution. 161
Activité politique du Marquis 164
De Sade admirateur de Marat 165
Discours prononcé à la fête de la section des Piques, aux mânes de Marat et de Lepelletier. 166
Convictions politiques du Marquis. 170
Le libelle de (Français, encore un effort si vous voulez être républicains) 170
De Sade était un terroriste de carton. 171
Humanité réelle du Marquis. 172
Son arrestation comme suspect de modérantisme 172

CHAPITRE VI. — Les dernières années de la vie du Marquis

De Sade abandonne la Politique. Tolérance générale pour ses écrits 174
Dangers pour le Marquis résultant de la publication de Zoloë. . 175
Dernière arrestation du Marquis 176
De Sade victime de la vengeance du premier Consul 177
Attaques violentes contre Joséphine Bonaparte dans Zoloë. . . 179
Rapport mensonger du Préfet de Police au Sénateur Ministre de la Police 181
Protestations vaines du Marquis contre son incarcération. . . 183
Transfert à Bicêtre puis à Charenton. 184

CHAPITRE VII. — Séjour a Charenton et Mort du Marquis

Le séjour à Charenton 185
Plainte portée contre le Marquis par le Médecin en chef de l'Hospice 187
Historique de l'Hôpital de Charenton par le célèbre aliéniste Esquirol 193
Sympathies féminines pour le marquis de Sade pendant son séjour à Charenton 195
Documents sur le marquis provenant des archives de la Maison Nationale de Charenton. 196

Pages

Appréciation de la personnalité du Marquis par ses contemporains. 203
La mort du Marquis. 205
Son testament 208

DEUXIÈME PARTIE

LES ŒUVRES DU MARQUIS DE SADE

CHAPITRE VIII. — Productions dramatiques

L'œuvre du Marquis de Sade est double. 213
Productions dramatiques diverses du Marquis 214
Lettres de de Sade aux sociétaires du Théâtre-Français. . . . 217
Le théâtre de de Sade à Charenton et ses invités 220

CHAPITRE IX. — Productions littéraires du Marquis

De Sade est un philosophe élève de l'école philosophique du XVIIIe siècle 224
Conséquences de la lecture des romans sanguinaires du Marquis. 225
La Marquise de Ganges, ouvrage apocryphe faussement attribué au Marquis 226
Preuves morales à l'appui. 226
Le sort des deux assassins de la Marquise de Ganges ? 233
Pourquoi le marquis de Sade aurait-il écrit la *Marquise de Ganges* ? 235
Idée sur les Romans : Trois questions fondamentales au début. 236
Définition du Roman : 1° Pourquoi ce genre d'ouvrage porte-t-il le nom de Roman ?. 236
2° Chez quels peuples devons-nous en chercher la source 237
Quels sont les plus célèbres ? 239
Les romans anglais de Richardson et de Fielding sont les précurseurs du naturalisme 240
3° Quelles sont enfin les règles qu'il faut suivre pour arriver à la perfection de l'art d'écrire 242

Pages

Le marquis de Sade est bien le vrai père du naturalisme et Zola son disciple 247

CHAPITRE X. — L'Œuvre qu'on peut lire. — Les Crimes de l'Amour Nouvelles héroïques et tragiques

Ce que sont les Crimes de l'Amour 248
De Sade y désavoue la paternité de Justine 249
Juliette et Raunai, ou la conspiration d'Amboise, nouvelle historique 252
La Double Épreuve 257
Miss Henriette Stralson ou les effets du désespoir, nouvelle anglaise 263

CHAPITRE XI. — L'Œuvre qu'on peut lire. — Les Crimes de l'Amour. — Nouvelles héroïques et tragiques (*suite*).

Faxelange ou les torts de l'ambition. 274
Florville et Courval ou le fatalisme 283

CHAPITRE XII. — L'Œuvre qu'on peut lire. — Les Crimes de l'Amour. — Nouvelles héroïques et tragiques (*suite*).

Rodrigue ou la Tour Enchantée, conte allégorique 291
Laurence et Antonio, nouvelle italienne. 292
Ernestine, nouvelle suédoise. 305

CHAPITRE XIII. — L'Œuvre qu'on peut lire. — Les Crimes de l'Amour. — Nouvelles héroïques et tragiques (*suite*).

Dorgeville ou le criminel par vertu 314
La comtesse de Sancerre ou la rivale de sa fille, anecdote de la Cour de Bourgogne 323
Eugénie de Franval ou l'inceste glorifié 331

CHAPITRE XIV. — L'Œuvre qu'on peut lire (*suite*).

Pages
L'Etourdi 351
Le jeune homme en loterie 352
Pauline et Belval ou suites funestes d'un amour criminel . . . 353
Quelques extraits de Pauline et Belval. 356
Le Portrait de Pauline. 356
Pauline est une lubrique sentimentale 357
Le mariage de Pauline. 357
Le caractère de Belval, amoureux sentimental 360
Le flirtage de Belval et de Pauline 361
L'aveu de l'amour de Belval. 364
Délicatesse sentimentale de Belval. 368
L'union charnelle de Pauline et de Belval 369
Belval abandonné par Pauline. 371
Les lamentations de Belval à l'instar de Jérémie. 372
Le suicide de Belval. 382
Dosmon lit à Pauline la dernière lettre de Belval avant sa mort, — Sa fureur et sa vengeance. 383
Appréciation du caractère de Belval et de Pauline. 386
L'épitaphe du mausolée de Belval (*Ici reposent les cendres d'une victime de l'amour et de l'ingratitude*). 387
Pauline devient bigote 388

CHAPITRE XV. — L'Œuvre qu'on peut lire (*suite*).

Dorci ou la bizarrerie du sort 390
Psychologie morale de Dorci 392
Analyse de Dorci 392
Appréciation morale et littéraire de l'Œuvre qu'on peut lire . 398

CHAPITRE XVI. — L'Œuvre qu'on peut lire (*suite*). — Aline et Valcour ou le Roman philosophique

Le roman d'Aline et Valcour a été écrit à la Bastille, un an avant la Révolution Française. 403
Publication d'Aline et Valcour 405
Esprit général et tendances d'Aline et Valcour. Avis de l'éditeur. 406

Pages
Aline et Valcour est le précurseur de Justine 408
Analyse succincte de l'intrigue 409
Dans Aline et Valcour on retrouve des traces de la vie du marquis 410
Caractère sadique du Président de Blamont. 411
Caractère de Madame de Blamont 415
Valcour et son histoire. 417
Aline et la bonté de son cœur. 421
Personnages secondaires 422
Le financier Dolbourg 422
Histoire de la pauvre Sophie 423
Rose et la Dubois. 425

CHAPITRE XVII. — L'Œuvre qu'on peut lire (*suite*).

Sainville raconte le récit de ses mésaventures à la recherche de Léonore à travers le monde. 429
Histoire de Zamé, le chef de l'Ile de Tamoë. 435
Zamé prédit la Révolution Française. 439
Sainville retrouve Léonore, cabotine à Bordeaux. 440

CHAPITRE XVIII. — L'Œuvre qu'on peut lire (*suite*).

Reconnaissance de Léonore comme Claire de Blamont. . . . 441
Histoire de Léonore 443
Les délices de l'amour conjugal 444
Etranges aventures sur terre et sur mer 445
Enfin les deux amants se retrouvent pour la quatrième fois. . 464

CHAPITRE XIX. — L'Œuvre qu'on peut lire (*fin*).

Le caractère de Léonore. C'est un philosophe déïste. 465
Sa conversation avec dom Gaspard 466
Jugement porté sur elle par Déterville. 467
Triste et lugubre fin du roman. 469
Conclusions à tirer de l'étude d'Aline et Valcour 471
Ce roman est le vrai précurseur de Justine. 471

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie Scientifique et Littéraire, BUSSIÈRE

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22200 1783